Debove & Gourin

28

LIBRERIA
EL NACIMIENTO
Nº 265
Ahumada
SANTIAGO

CAPSULES RAQUIN

SEULES

CAPSULES GLUTINEUSES

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

S'emploient dans toutes les Maladies

La **CAPSULE RAQUIN**, ne se dissolvant que dans l'intestin grêle. est très bien tolérée par les estomacs même les plus délicats.

PRINCIPALES CAPSULES RAQUIN

BICHLORURE D'HYDRARGYRE (1 centigr. par Capsule, sans opium).	**PROTOIODURE D'HYDRARGYRE** (5 centigr. par Capsule, sans opium).
COPAHIVATE DE SOUDE (50 cent.	**SALOL** (25 centigrammes).
COPAHU TITRÉ (50 cent.)	**SALOL COPAHIVATÉ** (36 centigr.)
CUBÈBE (1 gramme).	**SALOL-SANTAL** (36 cent.)
GOUDRON (25 centigrammes)	**SANTAL** (25 centigr. d'essence)
ICHTHYOL (25 centigr.)	**TÉRÉBENTHINE** (25 centigrammes).

DOSE par jour : 1 à 3 Capsules Raquin hydrargyriques, ou 3 à 15 des autres sortes, au moment des repas.

Exiger la Signature (Raquin)
et le **TIMBRE** de l'**UNION** des **FABRICANTS**

PRIX : *Goudron* ou *Térébenthine*, **2 fr. 50**; les autres **5 fr.**

FUMOUZE-ALBESPEYRES, 78, Faubg Saint-Denis, **PARIS.**

FORMULAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

ET PHARMACOLOGIE

H
D287
1901

FORMULAIRE

DE

THÉRAPEUTIQUE

ET PHARMACOLOGIE

PAR MM.

G.-M. DEBOVE

Professeur à la Faculté de médecine de Paris,
Membre de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Beaujon,

ET

E. GOURIN

Docteur en médecine,
Ancien interne en pharmacie des hôpitaux de Paris.

PARIS

J. RUEFF, ÉDITEUR

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 106

1901

Tous droits réservés.

INTRODUCTION

Nous nous sommes proposé, dans le présent ouvrage, de rendre service aux médecins, en exposant les notions de pharmacologie et de thérapeutique nécessaires à la pratique de notre art. Il nous a semblé que nous pourrions le mieux atteindre ce but en divisant notre Formulaire en trois parties :

1° Pharmacologie ;

2° Thérapeutique ;

3° Intoxications.

La première partie comprend l'étude par ordre alphabétique de tous les médicaments généralement usités en thérapeutique. Pour chaque substance médicamenteuse, nous avons énuméré ses principaux caractères, ceux qu'il est indispensable de connaître pour pouvoir la formuler.

Les effets physiologiques sont décrits d'une façon très succincte, mais suffisante pour mettre en évidence, autant que possible, la relation qui peut exister entre les effets physiologiques et les propriétés thérapeutiques. Ce paragraphe a été plus ou moins développé suivant l'importance du médicament.

Les propriétés thérapeutiques sont indiquées avec

Rég 03054

les différentes maladies dans lesquelles on peut les mettre à profit.

Nous avons énuméré les différentes formes pharmaceutiques, c'est-à-dire les préparations officinales inscrites au *Codex* en ajoutant, en regard de chacune, les doses minima et maxima.

Enfin à la suite de chaque médicament se trouvent des formules se rapportant à chacune des formes pharmaceutiques, avec leur mode d'administration et l'indication des maladies dans lesquelles elles sont le plus souvent usitées.

La deuxième partie, la thérapeutique, comprend le traitement résumé des maladies exposées par appareil ou système et non dans l'ordre alphabétique, qui nécessite de trop nombreux renvois et ne permet pas d'avoir une vue d'ensemble des médications employées dans les diverses maladies d'un même organe. Une table, à la fin du volume, facilitera les recherches.

Dans la troisième partie, les intoxications sont exposées par ordre alphabétique, avec un résumé des symptômes et du traitement.

PREMIÈRE PARTIE

PHARMACOLOGIE

ABRÉVIATIONS.

dd | de chaque.	*pharmac.* | pharmaceutique.
c. c. ou *cent. cub.* | centimètres cubes.	*phys.* ou *physiol.* | physiologique.
centigr. | centigrammes.	*p. j.* | par jour.
cristal. | cristallisé.	*prép.* ou *préparat. pharmac.* | préparations pharmaceutiques.
F. | faire.	*Princ. act.* | Principe actif.
F. S. A. | faites selon l'art.	*Prop. thérap.* | Propriétés thérapeutiques.
gr. | grammes.	*pulv.* | pulvérisé.
Incompat. | Incompatibilités.	*Q. S.* | Quantité suffisante.
M. | Mêlez.	*Q. V.* | Quantum volueris — à volonté
milligr. | milligrammes.	*Syn.* | Synonyme.
Part. empl. | Parties employées.	
P. E. | Parties égales.	

Évaluation approximative des mesures employées pour administrer les médicaments.

				eau		sirop
Une	cuillerée	à café	contient..	5 gr.	—	6 gr.
	—	à dessert	— ..	10 —	—	13 —
	—	à soupe	— ..	15 —	—	20 —
Un	verre	à liqueur	— ..	30 —		
	—	à madère	— ..	50 —		
	—	à bordeaux	— ..	70 —		
	—	ordinaire	— ..	150 —		

Médicaments prescrits par gouttes.

Nombre de gouttes correspondant à 1 gramme :

Eau distillée ou solutions aqueuses (solutions de morphine, d'atropine, de strychnine, etc.)	20 gouttes.
Alcoolatures, teintures alcooliques préparées avec de l'alcool à 60° (teintures d'aconit, d'aloès, de belladone, ciguë, colchique, digitale, jusquiame, quassia, scille, stramonium)	53 —
Teintures alcooliques préparées avec l'alcool à 80° (teintures de noix vomique, cantharides)	57 —
Laudanum de Sydenham	33 —
Laudanum de Rousseau	35 —
Liqueur de Fowler	23 —
Chloroforme	56 —
Éther officinal	90 —
Gouttes amères de Baumé	53 —
Gouttes noires anglaises	37 —

PHARMACOLOGIE

ABSINTHE.

Part. empl. — Feuilles, sommités fleuries.

Princ. act. — Essence d'absinthe et absinthine ou principe amer de l'absinthe.

Effets physiol. — L'essence d'absinthe provoque des convulsions. L'absinthine n'est pas toxique; elle augmente l'appétit et combat la constipation.

Prop. thérap. — Indications. — L'absinthe est employée comme stimulant dans l'anorexie, la dyspepsie atonique avec constipation ; comme emménagogue.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets de 1 gr.	2 à 5 gr.
Tisane, en infusion, par litre	5 gr.
Essence, en potion	0gr,50 à 1 gr.
Alcoolat et teinture	10 à 20 gr.
Eau distillée	25 à 100 gr.
Extrait aqueux	0gr,20 à 2 gr.
Sirop	50 à 100 gr.
Vin	30 à 125 gr.

Incompat. — Sels de fer, de zinc, acétate de plomb.

Mixtures d'absinthe.

℞ Teinture	d'absinthe	40 gr.
—	de rhubarbe	10 —
—	de badiane	10 —

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau une demi-heure avant le repas ; anorexie.

℞ Teinture	d'absinthe	āā 4 gr.
—	de noix vomique	
—	d'orange amère	

M. — XX gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas ; anorexie.

Pilules d'absinthe.

℞ Extrait d'absinthe..... } aa 0gr,10 centigr.
Poudre de quassia..... }

Pour une pilule. — N° 40.

Deux pilules une demi-heure avant chaque repas.

Tisanes d'absinthe.

℞ Absinthe..... 5 gr.
Eau bouillante..... 1000 —

Faire infuser et passer. Un verre une demi-heure avant chaque repas.

℞ Feuilles d'armoise..... }
— d'absinthe..... } aa 5 gr.
— de menthe..... }

Faire infuser dans un litre d'eau bouillante, passer et sucrer. Tisane emménagogue.

Vin d'absinthe.

℞ Vin d'absinthe..... 400 gr.
Sirop de gentiane..... 100 —

M. — Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

ABSINTHINE.

Cristaux incolores, presque insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool; saveur très amère.

Effets physiol. et thérap. — Voir ABSINTHE.

Mode d'administr. — Doses. — 0,10 à 0,20 centigr. par jour, en pilules de 0,05 centigr. chaque.

Pilules d'absinthine.

℞ Absinthine cristallisée..... }
Extrait de gentiane..... } aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à deux pilules une demi-heure avant chaque repas.

ACÉTANILIDE OU ANTIFÉBRINE.

Corps cristallisé en lamelles blanches, brillantes; inodore, saveur brûlante. Soluble dans 160 p. d'eau froide; 3,5 d'alcool, p. d'éther, 7 p. de chloroforme; insoluble dans la glycérine.

Effets physiol. — L'acétanilide à doses thérapeutiques (0gr,50 à 2 gr. par jour) produit un abaissement de la température qui s'accompagne d'un ralentissement du pouls et d'une transpiration modérée; elle diminue la sensibilité et provoque une légère somnolence. A hautes doses, elle peut déterminer de la cyanose avec formation de méthémoglobine dans le sang et même des symptômes de collapsus.

Prop. thérap. — Indications. — Elle est employée comme antithermique dans les maladies fébriles, et comme analgésique dans le rhumatisme, les névralgies, la migraine spastique, les douleurs tabétiques.

Mode d'administr. — Doses. — L'acétanilide étant très peu soluble dans l'eau et plus soluble dans l'alcool, on devra la prescrire en cachets ou en solution alcoolique, à la dose de 0gr,25 à 2 gr. en 24 heures; commencer par 0gr,25 et ne jamais donner plus de 0gr,50 à la fois.

Cachets d'acétanilide.

℞ Acétanilide..... 0gr,25 centigr.

Pour 1 cachet. — N° 8.

Un à deux cachets trois fois par jour.

Élixir d'acétanilide.

℞ Acétanilide..... 5 gr
Rhum..... }
Sirop d'éc. d'or. am..... } aa 75 —

Une cuillerée à soupe contient 0,50 centigr. d'acétanilide.

ACÉTIQUE (ACIDE).

Cristallisable ou monohydraté.

Cristallisé ou liquide, incolore, caustique, d'odeur irritante.

Prop. thérap. — Indications. — Employé en inhalations, comme stimulant, dans le cas de syncope; en applications locales, comme caustique, pour détruire les verrues, végétations, etc.

Très étendu d'eau, sous forme de vinaigre, il est usité en lotions, comme antipyrétique, antiprurigineux; à l'intérieur, on l'administre dilué, comme antidote dans les empoisonnements par les alcalis (potasse, soude, ammoniaque) ou comme rafraîchissant sous forme de sirop ou de mellite.

Préparat. pharmac. — Doses:

Mellite de vinaigre. — Voir OXYMEL.

Sirop de vinaigre (*Codex*). — 100 de vinaigre pour 175 de sucre. — Sirop de vinaigre framboisé : sirop de vinaigre et sirop de framboises, P. E. — Dose : 100 gr. dans un litre d'eau.

Vinaigre anglais (*Codex*).

℞ Acide acétique	100	gr.
Camphre	10	—
Essence de cannelle	0,20	centigr.
— de girofle	0,20	—
— de lavande	0,10	—

Pour inhalations, en cas de syncope.

Vinaigre antiseptique (*Codex*) ou Vinaigre des quatre voleurs.

℞ Sommités sèches de grande absinthe, — de petite absinthe, Menthe poivrée, Romarin, Rue, Sauge, Fleurs de lavande	aa	15 gr.
Racine d'acore vrai, Cannelle de Ceylan, Girofles, Muscades, Ail	aa	2 gr.
Camphre		4 gr.
Acide acétique cristallisable		15 —
Vinaigre blanc		1000 —

Vinaigre aromatique (*Codex*).

℞ Alcoolature vulnéraire	125	gr.
Vinaigre blanc	875	—

M. — L'alcoolature vulnéraire (*Codex*) se compose de feuilles fraîches d'absinthe, de basilic, d'angélique, de calament, de fenouil, d'hysope, de marjolaine, de mélisse, de menthe, d'origan, de romarin, de rue, de sarriette, de sauge, de serpolet, de thym, de sommités fleuries d'hypéricum, de lavande, aa 100 gr. ; alcool à 80°, 3000 gr. Faire macérer pendant dix jours, passer et filtrer.

Vinaigre phéniqué (*Codex*).

℞ Acide phénique	10	gr.
— acétique	200	—
Eau distillée	790	—

M. — Pour lotions.

Les lotions vinaigrées se font avec 1 p. de vinaigre aromatique ou de vinaigre antiseptique et 4 p. d'eau.

ACÉTOPHÉNONE.

Voir Hypnone.

ACONIT.

Part. empl. — Feuilles, racines. *Les racines sont beaucoup plus actives que les feuilles.*

Princ. act. — Aconitine.

Effets physiol. — L'aconitine produit d'abord une exaltation, puis une diminution de la sensibilité générale et spéciale, particulièrement dans la sphère du trijumeau.

Elle augmente l'amplitude des contractions cardiaques, puis détermine des intermittences et l'arrêt du cœur.

La pression et la température sont d'abord élevées, puis abaissées.

Elle excite, puis paralyse le centre respiratoire.

Elle a une action irritante sur le tube digestif.

L'aconitine est un *poison violent* qui tue par paralysie de la respiration.

Prop. thérap. — Indications. — Sédatif nerveux indiqué dans les affections *a frigore* où sont associées la douleur et la congestion : amygdalite, angine, laryngite, bronchites aiguës ; congestion pulmonaire ; névralgies congestives, particulièrement la névralgie faciale ; rhumatisme articulaire aigu ; érysipèle ; manifestations aiguës de la goutte.

A l'extérieur. — En frictions contre les névralgies.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de feuilles	0gr,05 à 0gr,30 centigr.
— de racines	0gr,01 à 0gr,10 —
Alcoolature de feuilles	1 à 5 gr.
— de racines	0gr,25 centigr. à 1 gr.
Extrait de feuilles	0gr,05 à 0gr,30 centigr.
— de racines	0gr,01 à 0gr,05 —
Sirop d'aconit	10 à 40 gr.

(20 gr. de ce sirop contiennent 0gr,50 d'alcoolature de racine d'aconit.)

Teinture de feuilles	2 à 5 gr.
— de racines	0gr,25 centigr. à 1 gr.

Cachets d'aconit.

℞ Poudre de feuilles d'aconit, Poudre de feuilles de jusquiame	aa	0gr,15 centigr.

Pour un cachet. — N° 10.

Un à deux cachets par jour.

℞ Poudre de racines d'aconit ..... 0gr,05 centigr.
Sulfate de quinine ..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 4.

Un à deux cachets par jour (névralgies).

Mixtures calmantes à l'aconit.

℞ Teinture de racines d'aconit ..... } aa 5 gr.
Teinture d'extrait d'opium ..... }

M. — X gouttes trois fois par jour dans une tasse de tisane sucrée (bronchites aiguës).

℞ Teinture de racines d'aconit..... 4 gr.
Teinture de semences de colchique..... 8 —

M. — XX gouttes, deux à trois fois par jour, contre l'accès de goutte aiguë.

℞ Teinture de racines d'aconit..... } aa 10 gr.
Teinture de belladone..... }
Teinture de coca ..... 20 —

M. — Pour frictions contre les névralgies.

Pilules d'aconit.

℞ Poudre de feuilles d'aconit..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de feuilles d'aconit..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour.

℞ Poudre de racines d'aconit..... } aa 0gr,02 centigr.
Extrait thébaïque..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Extrait de racines d'aconit ..... 0gr,01 centigr.
Extrait de quina jaune ..... 0gr,05 —
Poudre de gelsémium ..... 0gr,03 —

Pour une pilule. — N° 12.

Une à quatre pilules en 24 heures. — Névralgie de la face.

Potions à l'aconit.

℞ Alcoolature de feuilles d'aconit..... 2 gr.
Sirop de codéine..... 30 —
Julep gommeux..... 120 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... XXX gouttes.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 gr.
Sirop de morphine..... 40 —
Eau de laitue..... 100 —

M. — A prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... VI gouttes.
Sirop de codéine..... 5 gr.
Sirop de belladone..... } aa 10 —
Sirop de fleurs d'oranger..... }
Eau de tilleul..... 70 —

M. — A prendre par cuillerées à café toutes les heures bronchites chez les enfants.

Sirops à l'aconit.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... 3 gr.
Sirop de laurier-cerise..... 20 —
— de codéine..... 50 —
— de Tolu..... } aa 100 —
— de Désessartz..... }

M. — Trois à quatre cuillerées à soupe par jour; bronchites.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... 3 gr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 20 —
— de belladone..... } aa 50 —
— de morphine..... }
— de capillaire..... 150 —

M. — Trois à quatre cuillerées à soupe par jour; bronchites.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... 2 gr.
Sirop d'érysimum composé..... 200 —

M. — Une cuillerée à soupe de ce sirop 2 à 4 fois par jour dans une tasse de tisane chaude (laryngite aiguë).

ACONITINE.

Alcaloïde retiré des racines d'aconit, *très vénéneux*, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther.

Deux sortes : 1° aconitine amorphe ; 2° aconitine cristallisée.

L'aconitine amorphe ayant une action très variable, ne prescrire que l'aconitine cristallisée, en ayant soin de commencer par 1/10 de milligramme et de ne pas dépasser 1 milligramme par jour, en plusieurs fois.

Effets physiol. — Voir Aconit.

Prop. thérap. — Indications. — Sédatif puissant prescrit dans la névralgie faciale, les tics douloureux.

Azotate d'aconitine cristal. — Mêmes propriétés et mêmes doses que l'aconitine cristallisée, mais effets plus rapides à cause de la plus grande solubilité de ce sel.

Pilules d'aconitine.

℞ Aconitine cristallisée	1/10 de milligr.
Poudre de gelsémium	0gr,03 centigr.
Extrait de quinquina jaune	0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 12.

Une à trois pilules en 24 heures. — Névralgies de la face.

℞ Nitrate d'aconitine	1/10 de milligr.
Sulfate de quinine	0gr,20 centigr.
Miel	Q. S.

Pour une pilule. — N° 10.

Une à trois pilules en 24 heures.

ADONIS VERNALIS

Part. empl. — Tige, feuilles.

Princ. act. — Adonidine (glucoside).

Effets physiol. — Élève la tension artérielle; produit souvent des nausées et des vomissements.

Prop. thérap. — Régularise les battements du cœur, augmente la diurèse et fait disparaître les hydropisies et les œdèmes, dans les affections cardiaques.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de feuilles et tiges, en infusion	4 gr.
Extrait aqueux en pilules, par jour	1 —
Teinture, en potion	4 à 8 —

Pilules d'adonis vernalis.

℞ Extrait d'adonis vernalis, Poudre	ää 0gr,10 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Trois à six pilules par jour.

Potion d'adonis vernalis.

℞ Feuilles d'adonis vernalis	4 gr.
Eau bouillante	150 —

Faire infuser une demi-heure, passer et ajouter :

Sirop des cinq racines	30 gr.

A prendre dans la journée.

ADONIDINE.

Glucoside de l'adonis vernalis; soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Celles de l'adonis vernalis.

Mode d'administr. — Doses. — 5 à 20 milligrammes par jour en pilules.

℞ Adonidine	0gr,005 milligr.
Sucre de lait	0gr,05 centigr.
Extrait de chiendent	Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

AGARIC BLANC.

Princ. act. — Acide agaricique, résine.

Prop. thérap. — Indications. — La poudre d'agaric est employée comme antisudorifique dans la phtisie à la dose de 0gr,25 à 1gr,50; au-dessus de 2 gr. elle est purgative.

Modes d'administr. — Doses. — Poudre d'agaric, 0gr,25 à 1gr,50 en cachets ou pilules.

Cachets d'agaric.

℞ Agaric blanc	0gr,40 centigr.
Phosphate de chaux	0gr,60 —
Poudre d'opium	0gr,02 —

M. — Pour un cachet. — N° 12.

Un à trois cachets par jour.

Pilules d'agaric.

℞ Agaric blanc	0gr,20 centigr.
Extrait de quinquina jaune	0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

℞ Agaric blanc	0gr,20 centigr.
Extrait de ratanhia	0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

AGARICIQUE (ACIDE).

Cristaux blancs, soyeux, solubles dans l'alcool faible et l'eau bouillante, insolubles dans l'eau froide; sans saveur

amère (l'amertume indique que l'acide agaricique est impur).

Prop. thérap. — Indications. — Celles de l'agaric. Le médicament n'agissant qu'au bout de 5 à 6 heures, il sera donné 6 heures avant le moment où apparaissent les sueurs.

Mode d'administr. — Doses. — 5 à 10 milligr. en pilules.

Pilules d'acide agaricique.

℞ Acide agaricique	0gr,005	milligr.
Poudre de racine de belladone	0gr,02	centigr.
Extrait d'opium	0gr,03	—

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux pilules par jour.

ALBUMINE.

Blanc d'œuf, soluble dans l'eau, coagulable par la chaleur vers 63°, par l'acide azotique, l'alcool, la créosote, l'acide phénique, le bichlorure de mercure, etc.

Prop. thérap. — Antidiarrhéique. — Sert de contrepoison des sels de mercure et de cuivre, mais il faut éviter d'en faire ingérer un grand excès, car le précipité d'abord formé se redissoudrait.

Prép. pharmac. — Eau albumineuse : 4 blancs d'œuf dans un litre d'eau et 10 gr. d'eau de fleurs d'oranger.

Incompat. — Acides, alcool.

Tisane albumineuse.

℞ Blancs d'œuf	N° 4.
Eau	950 gr.
Eau de fleurs d'oranger	10 —
Sirop simple	50 —

A prendre dans la journée contre la diarrhée.

Lavement nutritif.

℞ Blancs d'œuf	N° 4.
Chlorure de sodium	5 gr.
Eau	200 —
Laudanum de Sydenham	V gouttes.

M. — Pour un lavement.

ALCALI VOLATIL.

Voir Ammoniaque.

ALCOOL.

Effets physiol. — Arrête les fermentations (antiseptique); coagule l'albumine (hémostatique) ; excite les fonctions de la peau.

Ingéré à faibles doses, 20 à 40 gr., l'alcool stimule l'activité fonctionnelle de la muqueuse digestive, diminue les combustions (aliment d'épargne), augmente la diurèse, accélère les mouvements cardiaques et respiratoires, produit de l'excitation physique et intellectuelle.

A doses fortes ou longtemps prolongées, on observe les symptômes de l'alcoolisme aigu ou chronique.

Prop. thérap. — Indications. — *A l'extérieur.* — Employé comme antiseptique dans le pansement des plaies, comme excitant en frictions sur les parties douloureuses ou paralysées.

A l'intérieur. — Stimulant du système nerveux dans les formes adynamiques des maladies aiguës, pneumonie, fièvres septicémiques, érysipèle, fièvre puerpérale, fièvre typhoïde ; tonique cardiaque en cas de syncope, d'algidité ; reconstituant dans la convalescence des maladies.

Modes d'emploi. — Doses. — L'alcool sert à de nombreuses préparations, alcoolats, alcoolatures, teintures, vins composés, etc. Il est généralement prescrit sous forme de cognac, rhum à la dose de 40 à 80 gr. ; de vin (bordeaux, banyuls, malaga, grenache, etc.) à la dose de 100 à 200 gr.

Potions alcooliques.

℞ Cognac ou rhum	50 gr.
Julep gommeux	100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe.

℞ Cognac ou rhum	40 gr.
Teinture de cannelle	10 —
Sirop de quinquina	40 —
Eau	60 —

M. — A prendre par cuillerées à soupe.

℞ Cognac ou rhum	40 gr.
Extrait de quinquina	4 —
Sirop d'écorce d'orange amère	40 —
Eau	70 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe.

Potion cordiale.

℞ Teinture de cannelle	10 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère	40 —
Vin de Banyuls	100 —

M. — Par cuillerées à soupe.

Potion de Todd.

℞ Teinture de cannelle..... 5 gr.
Rhum..... 40 —
Sirop simple..... 30 —
Eau distillée..... 75 —

M. — Par cuillerées à soupe.

Vin tonique.

℞ Teinture de cannelle..... 30 gr.
Sirop de quinquina..... 200 —
Vin de Bordeaux..... Q. S. pour 1 litre.

M. — Deux verres à bordeaux par jour.

ALOÈS.

Suc épaissi fourni par les feuilles de divers aloès ; masse brune, incomplètement soluble dans l'eau, entièrement soluble dans l'alcool.

Princ. act. — Aloïne (glucoside).

Effets physiol. — Agit sur le foie, excite l'intestin grêle et surtout le gros intestin, congestionne les organes intrapelviens.

Prop. thérap. — Indications. — Cholagogue ; amer, stomachique, favorisant la digestion aux doses de 0,02 à 0,10 centigr., purgatif lent aux doses de 0,20 à 0,50 centigr. ; les selles arrivent au bout de dix à vingt heures ; employé aussi comme emménagogue.

Contre-indiqué en cas d'hémorroïdes, de grossesse, de métrorragies.

A l'extérieur. — La teinture d'aloès a été conseillée dans le pansement des ulcères.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, comme tonique..... 0gr,05 à 0gr,10 centigr.
— comme purgatif..... 0gr,20 à 1gr,50
Teinture simple..... 5 à 20 gr.
Teinture composée ou Élixir de longue vie..... 5 à 20 —

Alcoolat de Garus (*Codex*).

℞ Aloès du Cap, Safran, Girofle..... aa 5 gr.
Noix muscade..... 10 —
Myrrhe..... 2 —
Cannelle de Ceylan..... 20 —
Alcool à 80°..... 5000 —

F. S. A. — Sert à préparer l'élixir de Garus.

Cachets toniques.

℞ Aloès..... 0gr,05 centigr.
Poudre de quinquina..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une demi-heure avant le repas.

Mixture amère à l'aloès.

℞ Élixir de longue vie ou teinture d'aloès composée, Teinture d'écorce d'orange amère..... aa 30 gr.

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau une demi-heure avant le repas.

Pilules purgatives à l'aloès.

℞ Aloès pulv..... 0gr,10 centigr.
Miel..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules.

℞ Aloès pulv., Savon médicinal..... aa 0gr,10 centigr.

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules.

Pilules écossaises, pilules d'Anderson (*Codex*)

℞ Aloès pulv..... 0gr,10 centigr.
Gomme-gutte..... 0gr,10 —
Essence d'anis..... 0gr,01 —
Miel..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules.

Pilules de Bontius (*Codex*).

℞ Aloès..... 1 gr.
Gomme-gutte..... 1 —
Gomme ammoniaque..... 1 —
Vinaigre blanc..... 6 —

F. S. A. — Pilules de 0,20 centigr.
Deux à cinq pilules.

Pilules toniques à l'aloès.

℞ Aloès, Poudre de colombo, Extrait de gentiane..... aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Une ou deux pilules avant chaque repas.

℞ Aloès pulv.....
Fer réduit..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait d'absinthe.....

Pour une pilule. — N° 30.

Une à deux pilules avant chaque repas. Emménagogue.

Pilules ante-cibum (*Codex*).

℞ Aloès..... 0gr,10 centigr.
Extrait de quinquina..... 0gr,05 —
Cannelle pulv..... 0gr,02 —
Miel..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule avant chaque repas.

ALUN.

Sulfate double d'alumine et de potasse.

Cristaux volumineux, incolores, transparents, de saveur styptique, solubles dans 10 p. d'eau froide et 2 p. 1/2 de glycérine ; insolubles dans l'alcool.

L'alun perd son eau de cristallisation entre 100° et 200°, et se transforme en une poudre blanche, peu soluble dans l'eau, appelée alun calciné.

Effets physiol. — L'alun coagule l'albumine; calciné il déshydrate énergiquement les tissus.

Il est caustique en solution concentrée; astringent en solution étendue. L'alun est vaso-constricteur. Pris à l'intérieur, il peut déterminer des troubles digestifs.

Prop. thérap. — Indications. — Il est surtout prescrit comme astringent en application locale dans les catarrhes des muqueuses du pharynx, du larynx, du vagin, etc.; comme hémostatique dans les hémorragies externes (épistaxis).

Très rarement prescrit à l'intérieur, dans les hémorragies gastro-intestinales, la diarrhée, les coliques de plomb.

Modes d'administr. — Doses. — La poudre d'alun est employée en insufflations dans le larynx ; mélangée à d'autres substances comme poudre à priser.

En solution (1 à 5 p. 100) pour gargarismes et injections.

A l'intérieur, 0gr,20 à 3 gr. par jour, en poudre, pilules, potion.

Incompat. — Sels des acides faibles, albumine, lait, substances colorantes.

Poudres à l'alun.

℞ Alun pulv.....
Sucre pulv..... } aa 10 gr.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.

M. — Pour insufflations dans le larynx.

℞ Poudre d'alun.....
— de cachou..... } aa 5 gr.
— de ratanhia.....

M. — Poudre à priser dans l'épistaxis.

Solution d'alun.

℞ Alun..... 2 gr.
Glycérine..... 10 —
Eau..... 20 —

F. S. A. — Pour pansements intralaryngiens.

℞ Alun..... 2 gr.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,30 centigr.
Eau distillée..... 30 gr.

F. S. A. — Contre l'épistaxis, introduire dans la narine un petit tampon imbibé de la solution précédente.

Gargarisme astringent à l'alun.

℞ Alun..... 5 gr.
Décoction de feuilles de ronce..... 200 —
Miel rosat..... 50 —

F. S. A.

Collutoire astringent à l'alun.

℞ Alun..... 4 gr.
Miel rosat ou glycérine..... 30 —

F. S. A.

Injection vaginale à l'alun.

℞ Alun..... 10 à 50 gr
Eau..... 1 litre.

Pilules astringentes à l'alun.

℞ Alun..... 0gr,10 centigr.
Opium brut..... 0gr,01 —
Extrait de ratanhia..... 0gr,10 —

F. S. A. — Dix pilules par jour.

AMADOU.

Sert à arrêter le sang des hémorragies et des piqûres de sangsues.

AMANDES.

Deux variétés : 1° Amandes douces.

Princ. act. — Huile, émulsine.

Prop. thérap. — Emollientes.

Prép. pharm. — Elles servent à préparer l'huile d'amandes douces, le sirop d'orgeat, l'émulsion simple et le looch blanc du *Codex*.

2° Amandes amères.

Princ. act. — Huile, émulsine, amygdaline. L'amygdaline en présence de l'émulsine et de l'eau, se décompose en acide cyanhydrique, en glycose et essence d'amandes amères ou aldéhyde benzoïque.

Prop. thérap. — Antispasmodique.

Prépar. pharm. — Les amandes amères entrent dans la composition du looch blanc et du sirop d'orgeat.

Incompat. — Oxydes et chlorures de mercure (calomel), nitrate d'argent, iodures, acides minéraux.

Émulsion simple ou lait d'amandes (*Codex*).

℞ Amandes douces	5 gr.
Sucre blanc	5 —
Eau distillée	100 —

F. S. A. —

Looch blanc (*Codex*)

℞ Amandes douces mondées	30 gr
— amères mondées	2 —
Sucre blanc	30 —
Gomme adragante pulvérisée	0gr,50 centigr
Eau de fleurs d'oranger	10 gr.
Eau distillée	120 —

F. S. A. — Si le looch doit être additionné de calomel, il faut supprimer les amandes amères pour éviter la formation de cyanure de mercure ou prescrire le looch huileux du *Codex*.

Looch huileux (*Codex*).

℞ Huile d'amandes douces	15 gr.
Gomme arabique pulvérisée	15 —
Sirop de gomme	30 —
Eau de fleurs d'oranger	15 —
Eau distillée	100 —

F. S. A.

Sirop d'orgeat (*Codex*).

℞ Amandes douces	50 gr.
— amères	15 —
Sucre blanc	300 —
Eau distillée	160 —
Eau de fleurs d'oranger	25 —

AMIDON.

Fécule amylacée de blé, de riz, de maïs, de pommes de terre. L'amidon est blanc, pulvérulent, insoluble dans l'eau froide. L'eau à 68° le gonfle sans le dissoudre; à 100° il devient soluble; à 160° il se transforme en dextrine.

Les acides minéraux dilués, la diastase, la salive, le suc pancréatique le transforment en dextrine puis en glycose.

Prop. thérap. — Il est prescrit à l'intérieur comme aliment, à l'extérieur comme émollient sur la peau enflammée (eczéma, intertrigo, érysipèle, zona, etc.).

Prép. pharm. — Il est employé en poudre, pommades, cataplasmes, glycérés, bain, lavements.

Bain d'amidon.

℞ Amidon	500 gr.
Eau	1000 —

Verser dans le bain.

Cataplasme de fécule.

℞ Fécule de pomme de terre	100 gr.
Eau	1000 —

On met les 8/10 de l'eau sur le feu, et dès que le liquide entre en ébullition, on y verse la fécule délayée dans le reste de l'eau froide. On fait bouillir pendant quelques instants.

Lavement à l'amidon.

℞ Amidon	15 gr.
Eau	500 —

On délaye l'amidon dans 100 gr. d'eau froide, on fait chauffer le reste du liquide et on le verse bouillant sur le mélange d'amidon et d'eau, en agitant quelques instants.

Glycéré d'amidon (*Codex*).

℞ Amidon	10 gr.
Glycérine	140 —

F. S. A.

AMMONIAQUE.

Syn. *Alcali volatil.* — Solution de gaz ammoniac dans l'eau (20 p. 100 environ).

Effets physiol. — Sur la peau, l'ammoniaque est rubéfiante, vésicante ou caustique suivant la durée plus ou moins longue de l'application. L'inhalation de ses vapeurs irrite la mu-

queuse respiratoire et provoque des éternuements, du larmoiement, de l'oppression, de la toux.

L'ammoniaque ingérée peut provoquer des vomissements.

Après absorption, elle stimule le système nerveux, détermine une élévation de la température, une augmentation des sécrétions normales (diaphorèse).

Prop. thérap. — Indications. — L'ammoniaque est employée en applications sur la peau pour produire la vésication ou la cautérisation des piqûres venimeuses ; en frictions sous forme de liniments divers en cas de douleurs rhumatismales, névralgiques.

A l'intérieur quelques gouttes (V à XX) dans l'eau comme stimulant, diaphorétique.

Mode d'administr. — Doses. — A l'intérieur en potion, V à XX gouttes ; alcoolat aromatique d'ammoniaque XXX à LX gouttes (peu usité).

Incompat. — Acides, aluns, sels métalliques et organiques.

Eau sédative ou lotion ammoniacale camphrée (*Codex*).

℞ Ammoniaque liquide	60 gr.
Alcool camphré	10 —
Chlorure de sodium	60 —
Eau distillée	1000 —

F. S. A.

Liniments ammoniacaux.

℞ Ammoniaque liquide	10 gr.
Huile camphrée	90 —

M.

℞ Ammoniaque liquide	10 gr.
Chloroforme	10 —
Baume de Fioravanti	100 —

M.

Baume opodeldoch (*Codex*).

℞ Savon animal	120 gr.
Camphre pulv	96 —
Ammoniaque liquide	40 —
Huile volatile de romarin	24 —
— — de thym	8 —
Alcool à 90°	1000 —

F. S. A. Pour frictions.

Liqueur ammoniacale anisée.

℞ Essence d'anis	1 gr.
Ammoniaque	5 —
Alcool à 90°	24 —

M. — V à XV gouttes dans de l'eau sucrée, trois fois par jour.

Mixture contre le coryza.

℞ Ammoniaque, Acide phénique	aa 5 gr.
Alcool, Eau	aa 15 —

M. — Inhaler toutes les heures quelques gouttes sur un papier buvard.

ACÉTATE D'AMMONIAQUE.

Syn. *Esprit de Mindererus*. On emploie la solution officinale contenant 20 p. 100 d'acétate d'ammoniaque.

Prop. thérap. — Doses. — Employé comme stimulant et diaphorétique dans la pneumonie, les fièvres éruptives : 5 à 20 gr. dans une potion.

Incompat. — Alcalis et acides.

Potions à l'acétate d'ammoniaque.

℞ Acétate d'ammoniaque	5 gr.
Potion cordiale	150 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Acétate d'ammoniaque	5 gr.
Rhum	40 —
Sirop de menthe	40 —
Hydrolat de mélisse	100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Acétate d'ammoniaque	5 gr.
Extrait de quinquina	4 —
Rhum	40 —
Sirop d'écorce d'orange amère	40 —
Eau distillée	90 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Acétate d'ammoniaque	5 gr.
Teinture de cannelle	10 —
Sirop de quinquina	30 —
Vin de Malaga	100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Acétate d'ammoniaque	6 gr.
Sirop d'éther	30 —
Alcoolat de mélisse	20 —
Eau distillée	100 —

M. — Par cuillerées à soupe.

CHLORHYDRATE D'AMMONIAQUE.

Administré quelquefois à l'intérieur pour faciliter l'expectoration des sécrétions bronchiques trop visqueuses.

Doses : 0gr,30 à 1 gr. plusieurs fois dans la journée.

Potion.

℞ Chlorhydrate d'ammoniaque	2 gr.
Sirop de menthe	30 —
Hydrolat de laitue	100 —

F. S. A. — A prendre en quatre fois.

Solution de chlorhydrate d'ammoniaque pour pulvérisations.

℞ Chlorhydrate d'ammoniaque	5 gr.
Eau chaude	250 —

Trois ou quatre pulvérisations par jour, dans les laryngites aiguës.

AMYLE (NITRITE D').

Syn. *Éther amylnitreux.*

Effets physiol. — C'est un vaso-dilatateur. L'inhalation de trois à cinq gouttes détermine rapidement de la congestion de la partie supérieure du corps (tête, cou, poitrine), avec sensation de chaleur et léger vertige, accélération du pouls et abaissement de la tension sanguine.

A haute dose, le nitrite d'amyle transforme la matière colorante du sang en méthémoglobine sans altérer le globule, provoque de la dyspnée, de la perte de connaissance et finalement des convulsions.

Prop. thérap. — Indications. — Le nitrite d'amyle étant un vaso-dilatateur est prescrit dans l'angine de poitrine, la migraine spastique et en général dans tous les cas où les accidents sont attribués à l'*anémie cérébrale* : affections aortiques, éclampsie, syncopes.

Mode d'administr. — Doses. — III à X gouttes en inhalations sur un mouchoir.

L'accoutumance rapide pour ce médicament oblige bien vite à augmenter les doses.

AMYLÈNE (HYDRATE D').

Liquide incolore, soluble dans 8 p. d'eau, d'odeur éthérée spéciale, de saveur brûlante et désagréable.

Prop. thérap. — Indications. — A doses moyennes de 2 à 3 grammes, il procure un sommeil calme survenant un quart d'heure ou une demi-heure après l'ingestion du médicament. Il n'aurait d'influence défavorable sur le système circulatoire et la respiration qu'à doses fortes (au-dessus de 4 gr.).

C'est un hypnotique efficace surtout dans l'insomnie nerveuse, le delirium tremens, les maladies mentales.

Il serait supérieur à la paraldéhyde, mais inférieur au chloral.

Mode d'administr. — Doses. — 2 à 4 gr. dans une potion très aromatisée pour masquer sa saveur; 4 à 5 gr. en lavement.

Potion.

℞ Hydrate d'amylène	3 gr.
Eau de menthe	50 —
Sirop de morphine, Sirop de framboises	aā 20 —

F. S. A. — Agiter et prendre en une fois.

Lavement.

℞ Hydrate d'amylène	4 gr.
Eau distillée	70 —
Mucilage de gomme arabique	20 —

F. S. A.

ANALGÉSINE.

Voir ANTIPYRINE.

ANIS VERT.

Part. empl. — Fruits.

Prop. thérap. — Indications. — Stimulant de l'estomac et de l'intestin dans la dyspepsie asthénique.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets	1 à 4 gr.
Tisane, en infusion	10 p. 1000
Alcoolat, en potion	1 à 15 gr.
Sirop, en potion	15 à 60 —

ANTIFÉBRINE.

Voir ACÉTANILIDE.

ANTIMOINE (OXYDE BLANC D').

Syn. *Antimoine diaphorétique*; méta-antimoniate acide de potasse. Corps amorphe, blanc, insoluble.

Prop. thérap. — Employé comme expectorant dans les bronchites subaiguës, chroniques, et dans la pneumonie.

Mode d'administr. — Doses. — Prescrit en potion à la dose de 0gr,50 à 6 gr.

Incompat. — Acides, sels acides, sulfures et chlorures solubles.

Potions à l'oxyde d'antimoine.

℞ Oxyde blanc d'antimoine.....	1 à 6 gr.	
Julep gommeux ou Looch blanc.....	150	—

F. S. A. — Par cuillerées à soupe toutes les deux heures.

Pour les enfants:

℞ Oxyde blanc d'antimoine.....	0gr,25 centigr.	à 1 gr.
Julep gommeux ou Looch blanc	60 gr.	

F. S. A. — Par cuillerées à café toutes les deux heures.

ANTIMOINE (PENTASULFURE D').

Syn. *Soufre doré d'antimoine.*

Prop. thérap. — Expectorant peu usité.

Mode d'administr. — Doses. — Prescrit en pilules à la dose de 0gr,05 à 1 gr.

Incompat. — Celles de l'oxyde blanc.

Pilules.

℞ Soufre doré d'antimoine..... } ãã 0gr,10 centigr.
Extrait de polygala..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Une à dix pilules par jour.

Pour les autres antimoniaux, Voir Émétique et Kermès.

ANTIPYRINE.

Syn. *Analgésine*, diméthylphénylpyrazolone.

Poudre blanche, cristalline, sans odeur, de saveur amère, très soluble dans l'eau, l'alcool, la glycérine. Elle donne avec le perchlorure de fer une coloration rouge sang; avec l'acide nitreux une coloration vert bleu.

Effets physiol. — L'action de l'antipyrine semble consister d'abord en une excitation du système nerveux central (convulsions, augmentation de la pression sanguine), puis en une paralysie consécutive (paralysie motrice, diminution de la sensibilité à la douleur, abaissement de la pression sanguine).

L'antipyrine est un antithermique; la température est abaissée surtout chez les fébricitants.

Elle diminue la quantité des urines et de l'urée.

Quoique l'antipyrine semble produire, après absorption, une vaso-dilatation périphérique, localement elle paraît avoir une action vaso-constrictive (hémostatique).

Elle peut déterminer des accidents généralement peu graves : *érythèmes* divers de la peau ou des muqueuses ; œdèmes, sueurs profuses ; *troubles digestifs*, vomissements ; *respiratoires*, coryza, laryngite, dyspnée ; *urinaires*, albuminurie, anurie passagères; *circulatoires*, cyanose avec hypothermie et phénomènes de collapsus, quelquefois hyperthermie (action paradoxale) ; *nerveux*, délires, convulsions.

Prop. thérap. — Indications. — L'antipyrine est surtout employée comme analgésique et antithermique.

Action analgésique. — Utile dans la migraine, les névralgies, les coliques hépatiques et néphrétiques, les douleurs fulgurantes des tabétiques, le rhumatisme articulaire aigu. L'action calmante de l'antipyrine sur le système nerveux est encore favorable dans la chorée, la coqueluche, l'asthme, l'influenza, la polyurie, le diabète.

Action antithermique. — Manifeste surtout dans la fièvre tuberculeuse et typhoïde, moins sensible dans les autres affections fébriles.

Mode d'administr. — Doses. — L'antipyrine est prescrite en cachets ou en potion, par doses de 0gr.50 centigr. à 2 gr. jusqu'à concurrence de 5 gr. dans la journée. Pour éviter l'intolérance gastrique, on peut la donner unie au bicarbonate de soude ou à la cocaïne.

Localement, en injection hypodermique; comme topique, en solution, en pommade.

Incompat. — L'antipyrine peut être associée aux préparations de quinine et de caféine dont elle favorise la solubilité ; mais il faut éviter de l'unir au chloral, au salicylate de soude, au naphtol, qui forment avec elle un mélange liquide.

En raison de nombreuses incompatibilités, il sera bon de ne jamais la mélanger avec d'autres médicaments.

Cachets d'antipyrine.

℞ Antipyrine.....	1 gr.
Bicarbonate de soude.....	0gr,50 centigr.

Pour un cachet.

℞ Antipyrine.....	1 gr.
Chlorhydrate de cocaïne.....	0gr,01 centigr.

Pour un cachet.

℞ Antipyrine..... 1 gr.
Caféine..... 0gr,10 centigr.

Pour un cachet.

Un à quatre cachets par jour.

℞ Antipyrine..... 0gr,75 centigr.
Sulfate de quinine..... 0gr,25 —

Pour un cachet.

Un à quatre cachets par jour.

Potions d'antipyrine.

℞ Antipyrine..... 2 à 5 gr.
Sirop de limon..... 30 —
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — A prendre en deux ou trois fois.

℞ Antipyrine..... 2 à 5 gr.
Rhum..... 20 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 —
Eau de tilleul..... 100 —

F. S. A. — A prendre en deux ou trois fois.

℞ Antipyrine..... 2 gr.
Caféine..... } āā 1 —
Benzoate de soude..... }
Sirop de groseilles..... 40 —
Eau distillée..... 110 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Antipyrine..... 3 gr.
Sirop de morphine..... 30 —
Eau de laitue..... 100 —
Alcoolature d'orange..... XX gouttes.

F. S. A. — Par cuillerées à bouche.

℞ Antipyrine..... 1 gr.
Teinture de belladone..... XV gouttes.
Sirop de limon..... 30 gr.
Eau distillée..... 60 —

F. S. A. — Une cuillerée à café toutes les deux heures, coqueluche.

Injections hypodermiques d'antipyrine.

℞ Antipyrine..... 5 gr.
Eau distillée bouillie..... Q. S. p. 20 cent. cub.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz (un centimètre cube) de cette solution contient 25 centigr. d'antipyrine.
Deux à quatre injections par jour.

℞ Antipyrine..... 5 gr.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Eau distillée bouillie..... Q. S. p. 10 cent. cub.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz (un centimètre cube) de cette solution contient 50 centigr. d'antipyrine et 1 centigr. de cocaïne.
Une à deux injections par jour.

Solution hémostatique.

℞ Antipyrine..... 2 gr.
Eau..... 10 —

Pommade à l'antipyrine.

℞ Antipyrine..... } āā 2 gr.
Iodoforme..... }
Coumarine..... 0gr,20 centigr.
Vaseline..... 50 gr.

F. S. A. — En applications sur les ulcères variqueux.

APIOL.

Liquide huileux extrait du persil, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther.

Prop. thérap. — Doses. — Prescrit comme emménagogue à la dose de 0gr,20 à 0gr,50 centigr. par jour en capsules.

APOMORPHINE.

Poudre blanc grisâtre soluble.

Effets physiol. — L'apomorphine ou son chlorhydrate en injection sous-cutanée à la dose de 5 milligr. à 1 centigr. chez l'adulte, provoque d'abord quelques nausées puis des vomissements survenant au bout de 5 à 15 minutes. De trop fortes doses produisent le coma.

Prop. thérap. — Doses. — Le chlorhydrate d'apomorphine est prescrit comme vomitif en solution dans l'eau, pour injections hypodermiques, à la dose de 1 centigr. pour les adultes et de 1 à 5 milligr. pour les enfants ; en potion comme expectorant dans les bronchites chroniques à la dose de 1 à 2 centigr.

Solution vomitive.

℞ Chlorhydrate d'apomorphine..... 0gr,05 centigr.
Eau distillée..... 5 gr.

F. dissoudre. — Pour injections hypodermiques.
Doses : une seringue de Pravaz pour les adultes ; un quart à une demi-seringue pour les enfants.

Potion expectorante.

℞ Chlorhydrate d'apomorphine.....	0gr,01 centigr.
Sirop de polygala	30 gr.
Eau de fleurs d'oranger.....	10 —
Eau de tilleul.....	80 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

ARGENT (AZOTATE OU NITRATE D').

Cristaux blancs, solubles dans l'eau, la glycérine, l'alcool ; de saveur amère, astringente, caustique. Fondus et coulés en crayons, ils constituent la pierre infernale.

Effets physiol. — L'azotate d'argent coagule l'albumine.

En applications sur la peau ou les muqueuses, à faible dose (solution de 1/100 à 1/50) il est astringent, vaso-constricteur ; en solution concentrée ou sous forme de crayon, il est caustique.

L'épiderme noircit par suite de la réduction partielle du nitrate d'argent en argent métallique.

Ingéré, il se transforme au contact du suc gastrique en chlorure et albuminate d'argent ; sa causticité est ainsi atténuée.

L'usage prolongé du nitrate d'argent détermine l'*argyrisme*, qui se manifeste par une coloration bleuâtre de la peau et des muqueuses. Les organes internes prennent aussi une teinte grise. Cette pigmentation est due à l'argent réduit.

Prop. thérap. — Indications. — A l'intérieur, assez efficace dans le tabès ; peu utile dans la sclérose en plaques, l'épilepsie, la chorée.

Prescrit dans les diarrhées chroniques.

A l'extérieur, il est employé comme astringent dans les catarrhes des muqueuses : angines, laryngites, blennorragies, conjonctivites.

Comme caustique pour détruire les fongosités, ulcérations, végétations de la peau et des muqueuses : plaques muqueuses, chancre phagédénique, granulations de la conjonctive, verrues, condylomes, bourgeons charnus, ulcères atoniques.

Comme hémostatique contre les hémorragies capillaires épistaxis).

Mode d'emploi. — Doses. — Le nitrate d'argent est prescrit à l'intérieur en pilules ou en potion, à la dose de 1 à 10 centigr. A l'extérieur on l'emploie en solutions plus ou moins concentrées ou sous forme de crayon.

Les solutions doivent être conservées dans des flacons en verre noir, à l'abri de la lumière, pour éviter la décomposition du nitrate d'argent.

Elles doivent être préparées avec de l'*eau distillée*, l'eau commune contenant des chlorures qui précipiteraient une partie de l'argent.

Collyre au nitrate d'argent.

℞ Nitrate d'argent.....	0gr,25 à 0gr,50 centigr.
Eau distillée.....	10 gr.

Contre la conjonctivite purulente.

Retourner les paupières, les badigeonner avec un pinceau trempé dans la solution, et laver immédiatement avec de l'eau salée.

Injection abortive (blennorragie).

℞ Nitrate d'argent.....	1 gr.
Eau distillée.....	25 —

Injection astringente (blennorragie).

℞ Nitrate d'argent.....	0gr,05 à 0gr,50 centigr.
Eau distillée.....	100 gr.

Lavements au nitrate d'argent.

℞ Nitrate d'argent.....	0gr,01 à 0gr,03 centigr.
Eau distillée.....	50 gr.

Lavement contre le choléra infantile.

Cette solution peut être donnée en potion par cuillerée à café d'heure en heure.

℞ Nitrate d'argent.....	0gr,10 centigr.
Eau distillée.....	150 gr.

Pour lavement dans les diarrhées chroniques.

Pilules de nitrate d'argent.

℞ Nitrate d'argent.....	0gr,01 centigr.
Poudre de guimauve.....	0gr,05 —
Mucilage de gomme arabique.....	Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux pilules par jour, dans les myélites, le tabès en particulier.

Solutions de nitrate d'argent.

℞ Nitrate d'argent.....	1 gr.
Eau distillée.....	30 —

Pour badigeonnages contre le coryza, la laryngite catarrhale chronique, la syphilis laryngée, l'angine catarrhale aiguë.

℞ Nitrate d'argent..... 0gr,10 à 0gr,50 centigr.
Eau distillée..... 1 litre.

Pour lavages de l'intestin.

℞ Nitrate d'argent..... 1 à 2 gr.
Eau distillée..... 1 litre.

Pour lavages de l'estomac.

ARISTOL.

Biiodure de dithymol. Poudre brune, inodore, renfermant 45 p. 100 d'iode, insoluble dans l'eau et la glycérine, soluble dans l'éther et les huiles.

Prop. thérap. — Indications. — Succédané de l'iodoforme, employé surtout dans le traitement des maladies cutanées et le pansement des plaies (ulcérations syphilitiques, lupus, psoriasis, brûlures, épithélioma, ozène, etc.).

Mode d'emploi. — En poudre, en pommade ou en solution dans l'huile, en crayons et en snppositoires.

Pommade à l'aristol.

℞ Aristol..... 3 à 10 gr.
Vaseline..... 100 gr.

F. S. A.

Poudre pour pansements.

℞ Aristol..... } P. E.
Quinquina gris pulv..... }

M. — En application sur la plaie.

Solution d'aristol.

℞ Aristol..... 2 gr.
Huile d'amandes douces..... 20 —

Préparer cette solution à froid et la conserver dans un flacon en verre noir.

ARMOISE.

Les feuilles et les sommités sont employées comme emménagogue, en infusion à la dose de 10 gr. par litre. L'extrait d'armoise sert d'excipient pilulaire.

ARNICA.

L'infusion de fleurs d'arnica à la dose de 5 gr. par litre d'eau est employée comme stimulant du système nerveux. L'alcoolature ou la teinture *étendue d'eau* est usitée comme résolutif dans les traumatismes sans plaie.

ARSÉNIEUX (ACIDE).

Syn. *Arsenic blanc* ; *Oxyde blanc d'arsenic.* Soluble dans 80 p. d'eau, 5 p. de glycérine, 141 p. d'alcool; saveur métallique.

Effets physiol. — Caustique faible sur la peau saine, énergique sur les parties ulcérées, les muqueuses.

Ingéré à doses thérapeutiques (1 à 10 milligr.), il stimule l'estomac, excite l'appétit, active la respiration, augmente la matière colorante du sang, améliore la nutrition.

A doses fortes, symptômes d'empoisonnement : vomissements, diarrhée, anémie, amaigrissement, ulcérations de la peau, paralysies diverses, dégénérescence graisseuse du foie, des reins, du cœur.

L'absorption de l'acide arsénieux et des sels arsenicaux solubles est nulle par la peau intacte, très rapide par la peau dépouillée de son épiderme, et par les muqueuses.

L'élimination se fait surtout par les reins et par la peau (exanthèmes).

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme caustique contre le cancroïde de la face; en injections interstitielles sous forme de liqueur de Fowler dans le lupus, la lymphadénie, les papillomes.

A l'intérieur, comme reconstituant dans la chloro-anémie, la syphilis; comme tonique et antiseptique dans le paludisme, la tuberculose; comme sédatif du système nerveux dans les névralgies, la chorée, l'asthme. Très employé dans les dermatoses sèches (psoriasis, eczéma).

Formes pharmac. — Doses. — L'acide arsénieux est prescrit en granules ou en solution :

Granules à 1 milligr. (granules de Dioscoride) 1 à 10 par jour.
Solution au millième (liqueur de Boudin) 5 à 10 gr. par jour.

Incompat. — Sulfhydrates, eau de chaux, nitrate d'argent, décoctés astringents.

Granules d'acide arsénieux (*Codex*).

(Granules de Dioscoride.)

℞ Acide arsénieux..... 0gr,001 milligr.
Poudre de sucre de lait..... 0gr,04 centigr.
Poudre de gomme..... 0gr,01 —
Mellite simple..... Q. S.

Pour un granule. — N° .

Cinq à dix par jour.

Pilules arsenicales (*Codex*).

(Pilules asiatiques.)

℞ Acide arsénieux	0gr,005 milligr.
Poudre de poivre noir	0gr,05 centigr.
Poudre de gomme	0gr,01 —
Eau distillée	Q. S.

Pour une pilule. — N° .

Une à deux pilules par jour.

Liqueur de Boudin (*Codex*).

℞ Acide arsénieux	1 gr.
Eau distillée	1000 —

F. dissoudre.

10 gr. de cette solution contiennent 1 centigr. d'acide arsénieux.

ARSÉNITE DE POTASSE.

Employé en solution sous le nom de liqueur de Fowler.

Liqueur de Fowler (*Codex*).

℞ Acide arsénieux	1 gr.
Carbonate de potasse pur	1 —
Eau distillée	95 —
Alcoolat de mélisse composé	3 —

1 gr. de cette liqueur (XXIII gouttes) contient 1 centigr. d'acide arsénieux.

Dose : II à XX gouttes.

Élixir arsenical et ferrugineux.

℞ Liqueur de Fowler	5 gr.
Tartrate ferrico-potassique	10 —
Rhum, Sirop d'écorce d'orange amère	āā 50 —
Eau distillée	200 —

F. S. A. — Une à deux cuillerées à soupe par jour.

ARSÉNIATE D'ANTIMOINE.

Employé sous forme de granules, dits antimoniaux, contenant chacun 1 milligr. d'arséniate d'antimoine.

ARSÉNIATE DE FER.

Insoluble dans l'eau, soluble dans le pyrophosphate de soude ou d'ammoniaque.

Effets physiol. — Ceux de l'acide arsénieux et du fer.

Prop. thérap. — Indications. — Reconstituant indiqué dans la chloro-anémie.

Formes pharm. — Doses. — Employé à la dose de 5 à 10 milligr. en pilules ou en solution dans le pyrophosphate de soude.

Pilules d'arséniate de fer.

℞ Arséniate de fer	0gr,002 milligr.
Poudre de noix vomique, Extrait de colombo	āā 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 40.

Deux à cinq pilules par jour. Chlorose.

℞ Arséniate de fer	0gr,001 milligr.
Poudre de feuilles de ciguë	0gr,02 centigr.
Extrait de quinquina	0gr,03 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à cinq pilules par jour. Chorée.

Sirop arsenical ferrugineux.

℞ Pyrophosphate de fer et de soude	6 gr.
Arséniate de soude	0gr,06 centigr.
Eau distillée	25 gr.
Alcoolature de citron	25 —
Sirop simple	1200 —

Une cuillerée à soupe de ce sirop contient 10 centigr. de sel de fer et 1 milligr. d'arséniate. Dose : deux à cinq cuillerées.

ARSÉNIATE DE SOUDE.

Sel soluble dans 4 p. d'eau, 2 p. de glycérine, 60 p. d'alcool à 90°; représente environ le tiers de son poids d'acide arsénieux. Mêmes propriétés et indications que l'acide arsénieux.

Dose : 2 à 10 milligr. par jour.

Liqueur de Pearson (*Codex*).

℞ Arséniate de soude	0gr,05 centigr.
Eau distillée	30 gr.

XII gouttes contiennent 1 milligr. d'arséniate de soude. Dose : X à XXX gouttes à chacun des deux principaux repas.

℞ Arséniate de soude	0gr,10 centigr.
Eau distillée	300 gr.

F. dissoudre. — Une cuillerée à soupe de cette solution contient 5 milligr. d'arséniate de soude. Dose : une à deux cuillerées par jour.

Glycéré au baume du Pérou.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Baume du Pérou..... } aa 2 gr.
Acide borique..... }
Glycérine..... 60 —

F. S. A. — Glossite épithéliale ; en applications sur les régions malades.

Pilules au baume du Pérou.

℞ Baume du Pérou..... 0gr,10 centigr.
Poudre de Dower..... } aa 0gr,05 —
Benjoin pulv..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Six pilules par jour.

Pommades au baume du Pérou.

℞ Baume du Pérou..... 10 gr.
Lanoline..... 20 —
Vaseline..... 30 —

F. S. A. — En frictions, contre la gale.

℞ Baume du Pérou..... 10 gr.
Naphtol..... 5 —
Axonge..... 50 —

F. S. A. — En frictions, contre la gale ; ou en onctions contre le prurit.

Potion au baume du Pérou.

℞ Baume du Pérou..... 1 gr.
Gomme arabique..... 5 —
Sirop de Tolu..... 30 —
Eau distillée..... 120 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe ; bronchites chroniques.

BAUME DE TOLU.

Masse solide se ramollissant par la chaleur, odeur agréable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme ; contient de l'acide cinnamique.

Prop. thérap. -- Indications. — Employé comme modificateur de la muqueuse respiratoire, dans les bronchites après la période aiguë, ou dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,50 centigr. à 2 gr. en pilules ; sirop, 30 à 100 gr. ; tablettes, Q. V. ; teinture alcoolique, 4 à 10 gr. en potion ; teinture éthérée, 1 à 4 gr. en potion.

Fumigation balsamique.

℞ Teinture de baume de Tolu..... } aa 15 gr.
Teinture de benjoin..... }
Eau..... 1 litre.

Faire évaporer dans une casserole.

Pilules balsamiques.

℞ Baume de Tolu..... } aa 0gr,10 centigr.
Terpine..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à huit pilules par jour.

℞ Baume de Tolu..... 0gr,10 centigr.
Acide benzoïque..... } aa 0gr,05 —
Poudre de benjoin..... }

Pour une pilule. — N° 40.

Quatre à dix pilules par jour.

℞ Baume de Tolu..... } aa 0gr,10 centigr.
Benzoate de gaïacol..... }

Pour une pilule. — N° 60.

Cinq à dix pilules par jour.

Potion balsamique.

℞ Teinture d'eucalyptus..... 3 gr.
Sirop de Tolu..... } aa 25 —
— de térébenthine..... }
Eau de cannelle..... 100 —

M. — Par cuillerées à soupe ; dilatation des bronches.

Sirops balsamiques.

℞ Sirop de goudron..... }
— de bourgeons de pin..... } aa 50 gr.
— de térébenthine..... }
— de baume de Tolu..... 100 —

M. — Par cuillerées à soupe ; bronchites chroniques.

℞ Benzoate de soude..... 30 gr
Sirop de Tolu..... } aa 150 —
— de capillaire..... }

Faire dissoudre à chaud et filtrer.

Trois à cinq cuillerées à soupe par jour ; laryngites, trachéo-bronchites aiguës.

Pour les enfants :

℞ Sirop de Tolu..... }
— de gomme..... } aa 50 gr.
— de Désessartz..... }

M. — Quatre cuillerées à dessert par jour.

BELLADONE.

Part. empl. — Feuilles, racines, semences.

Princ. act. — Atropine.

Effets physiol. — L'atropine appliquée sur la peau et les muqueuses, détermine une diminution de la sensibilité.

En instillations dans l'œil, elle produit une dilatation de la pupille et empêche l'accommodation, par suite de la paralysie des terminaisons nerveuses du moteur oculaire commun dans le sphincter irien et le muscle ciliaire.

On observe les mêmes phénomènes oculaires après l'administration de la belladone ou de l'atropine à l'intérieur.

Ingérées à doses thérapeutiques, la belladone et l'atropine ont une action paralysante sur les terminaisons nerveuses dans les muscles lisses, intestin, vessie, utérus ; sur les extrémités cardiaques du pneumogastrique (nerf d'arrêt du cœur), d'où accélération des battements cardiaques ; enfin sur les nerfs sécréteurs des glandes sudoripares, salivaires et muqueuses, d'où sécheresse de la peau et des muqueuses.

A doses toxiques, dilatation énorme des pupilles, vision troublée, sécheresse de la bouche et de la gorge empêchant la déglutition ; nausées ; tremblements ; violente excitation cérébrale avec délire, hallucinations ; sécheresse, rougeur, insensibilité de la peau ; ralentissement et irrégularité des battements cardiaques ; respiration haletante. Mort dans le coma.

Prop. thérap. — Indications. — Par leur action sédative sur le système nerveux, la belladone et l'atropine sont utiles dans les affections douloureuses, névralgies, rhumatismes douleurs des hémorroïdes, fissure à l'anus, péritonite, orchite, etc. ; dans les affections spasmodiques et convulsives, la coqueluche, l'asthme, l'épilepsie, l'incontinence d'urine par spasme du col. Elles ont une action favorable dans la constipation.

La propriété de diminuer les sécrétions est utilisée pour combattre les sueurs nocturnes des phtisiques.

Le pouvoir mydriatique de l'atropine est souvent utilisé en thérapeutique oculaire.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de feuilles.....	0gr,05 à 0gr,30 centigr.
Poudre de racines.....	0gr,02 à 0gr,15 —
Extrait aqueux.....	0gr,02 à 0gr,15 —
Extrait alcoolique de semences (peu usité).....	0gr,01 à 0gr,10 —

Teinture alcoolique.....	V à XXX gouttes.
Alcoolature,.....	
Teinture éthérée.....	10 à 40 gr.
Sirop de belladone.....	

Liniment belladoné.

℞ Teinture de belladone.....	aa 20 gr.
Teinture de coca.....	

M. — Pour frictions contre les douleurs névralgiques.

Mixture belladonée.

℞ Teinture de belladone.....	5 gr.
— de jusquiame.....	10 —
— de coca.....	10 —

M. — XX gouttes dans de l'eau sucrée, trois à six fois par jour. Gastralgie.

Pilules de belladone.

℞ Extrait de belladone.....	aa 0gr,02 centigr.
Poudre de racine de belladone....	

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour.

℞ Podophyllin	0gr,05 centigr.
Extrait de belladone.....	0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 10.

Une pilule le soir en se couchant ; contre la constipation.

℞ Extrait de belladone.....	aa 0gr,01 centigr.
— de jusquiame.....	
— d'opium.....	
Poudre de réglisse.....	Q. S.

Pour une pilule.

Trois à cinq pilules par jour. Toux.

℞ Extrait de belladone.....	0gr,02 centigr.
Ergotine.....	0gr,05 —
Poudre de cannelle.....	Q. S

Pour une pilule. — N° 30.

Myélites.

Deux à six pilules par jour ;

Pommades belladonées.

℞ Extrait de belladone..... 3 gr.
Onguent populéum..... 30 —

F. S. A. — En applications sur les hémorroïdes, la fissure anale.

℞ Extrait de belladone..... 4 gr.
Onguent napolitain..... 30 —

F. S. A. — Pour onctions ; orchite, péritonites.

Potions belladonées.

℞ Sirop de belladone..... } aā 20 gr.
— de codéine..... } 10 —
Eau de laurier-cerise..... 100 —
— de tilleul..... 100 —

M. — A prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures. Toux.

℞ Sirop de belladone..... } aā 20 gr.
— de chloral..... } 10 —
Eau de laurier-cerise..... 100 —
— de laitue..... 100 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures. Toux.

℞ Extrait de belladone..... 0gr,05 centigr.
Sirop diacode..... 30 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
— de tilleul..... 90 —

F. S. A — Par cuillerées à soupe.

℞ Teinture de belladone..... XXX gouttes.
Eau chloroformée saturée..... } aā 60 gr.
Eau de menthe..... }

M. — Potion à prendre par cuillerées à soupe tous les quarts d'heure au moment des crises douloureuses. Gastralgie.

Pour les enfants :

℞ Sirop de belladone..... } aā 10 gr.
— diacode..... }
Eau de laurier-cerise..... 2 —
Julep gommeux..... 75 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à café toutes les

℞ Teinture de belladone..... XV gouttes.
Sirop de pavot blanc..... 30 gr.
Eau de laurier-cerise..... 5 —
— de tilleul..... 90 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à café toutes les heures.

℞ Teinture de belladone..... X gouttes.
Bromure de potassium..... 1 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
Sirop de Tolu..... 40 —
Eau de tilleul..... 80 —

F. S. A. — Une cuillerée à dessert toutes les deux heures. Coqueluche.

Poudre antiasthmatique.

℞ Poudre de feuilles de belladone..... } aā 5 gr.
— — de datura..... }
— — de jusquiame..... }
Azotate de potasse..... —

M. — Faire brûler dans une assiette une cuillerée à café de cette poudre au moment d'un accès d'asthme.

Sirops belladonés.

℞ Sirop de belladone..... } aā 40 gr.
— de morphine..... }
Sirop de baume de Tolu..... } aā 60 gr.
— de coquelicot..... }

M. — Deux à cinq cuillerées à soupe par jour ; contre la toux.

Pour les enfants :

℞ Sirop de belladone..... 30 gr.
— de Désessartz..... 80 —

M. — Quatre à six cuillerées à café de ce sirop par jour.

℞ Sirop de codéine..... } aā 25 gr.
— de fleurs d'oranger..... }
— de belladone..... 50 —
— de Tolu..... 100 —

M. — Deux à six cuillerées à café par jour ; contre la coqueluche.

℞ Teinture de belladone..... XV gouttes.
— de drosera..... XXX —
Sirop de lactucarium..... 30 gr
— de fleurs d'oranger..... 20 —
— de Tolu..... 100 —

M. — Trois à quatre cuillerées à soupe par jour; contre la coqueluche.

Suppositoires belladonés.

℞ Extrait de belladone..... 0gr,03 centigr.
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Un à trois suppositoires en vingt-quatre heures.

℞ Extrait d'opium..... 0gr,03 centigr.
— de belladone..... 0gr,02 —
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Deux à trois suppositoires par jour.

℞ Extrait de belladone..... 0gr,04 centigr.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,02 —
Beurre de cacao..... 4 gr.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Un à trois suppositoires par jour.

ATROPINE.

Effets physiol. et thérap. — Voir BELLADONE. *Très toxique.*

Mode d'administr. — Doses. — L'atropine étant peu soluble (1 p. 500), on emploie généralement son sulfate en solution pour collyres, liniments, injections hypodermiques ; à l'intérieur en pilules à la dose de 1/2 à 1 milligramme.

Incompat. — Tanin, chlore, brome, iode et autres incompatibles des alcaloïdes.

Collyre d'atropine.

℞ Sulfate neutre d'atropine..... 0gr,05 centigr.
Eau distillée bouillie..... 30 gr.

I à III gouttes.

Injection hypodermique.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,20 centigr.
Sulfate neutre d'atropine..... 0gr,01 —
Eau distillée bouillie..... 20 gr.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient 1 centigramme de morphine et un demi-milligramme de sulfate d'atropine.

Dose : une à trois injections par jour.

Pilules d'atropine.

℞ Sulfate d'atropine..... 0gr,01 centigr.
Poudre de guimauve..... 0gr,50 —
Sirop de gomme..... Q. S.

Pour 20 pilules.

Chaque pilule contient un demi-milligramme de sulfate d'atropine. — Une à trois au plus par jour.

Solution d'atropine contre les névralgies.

℞ Sulfate neutre d'atropine..... 0gr,25 centigr.
Eau..... 100 gr.

Faire dissoudre. — Imbiber de cette solution des compresses qu'on maintiendra appliquées sur la région douloureuse pendant une heure, deux ou trois fois par jour.

BENJOIN.

Résine.

Princ. act. — Acide benzoïque.

Prop. thérap. — Employé à l'intérieur ou en fumigations comme modificateur des muqueuses bronchique et laryngienne; à l'extérieur comme topique.

Prép. pharm. — Doses :

Poudre..... 0gr,50 centigr. à 2 gr.
Teinture..... 2 à 10 gr.

Eau hémostatique de Pagliari.

℞ Benjoin..... 25 gr.
Alun..... 50 —
Eau..... 500 —

Faire bouillir pendant six heures et filtrer.

Fumigations balsamiques.

℞ Teinture de benjoin..... 30 gr.
Eau bouillante..... 1 litre.

℞ Teinture de benjoin..... } aa 15 gr.
— de baume de Tolu..... }
Eau..... 1 litre.

Faire évaporer le mélange dans une casserole. Laryngites, catarrhes pulmonaires.

Lait virginal.

℞ Teinture de benjoin..... 10 gr.
Eau de roses..... 400 —

Pour lotions.

Pilules balsamiques créosotées.

℞ Benjoin.....
Créosote.....
Poudre d'eucalyptus..... } aâ 0gr,05 centigr.
Savon médicinal.....

Pour une pilule. — N° 60.

Cinq à dix pilules dans les catarrhes pulmonaires chroniques.

BENZOÏQUE (ACIDE).

Syn. *Fleurs de benjoin.*

Cristallisé en aiguilles blanches, soyeuses, soluble dans 400 p. d'eau, 2 p. 1/2 d'alcool, 10 de glycérine, se volatilisant avec de la vapeur d'eau ; saveur âcre.

Effets physiol. — Il irrite les muqueuses avec lesquelles il est en contact. Ingéré, il favorise l'expectoration ; il s'élimine par l'urine à l'état d'acide hippurique.

C'est un antiseptique.

Prop. thérap. — Indications. — Employé dans les catarrhes pulmonaires comme expectorant, et dans la diathèse urique pour favoriser l'élimination de l'acide urique à l'état d'acide hippurique ou d'hippurates solubles.

Mode d'administr. — Doses. — En potion ou en pilules à la dose de 0gr.20 centigr. à 2 gr.

Pilules benzoïques.

℞ Acide benzoïque.....
Terpine..... } aâ 0gr,05 centigr.
Extrait de polygala.....

Pour une pilule. — N° 50.

Cinq à dix pilules par jour; pour faciliter l'expectoration.

℞ Acide benzoïque..... 0gr,10 centigr.
Extrait de genièvre..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à six pilules par jour. Gravelle.

℞ Térébenthine d'Alsace.....
Acide benzoïque..... } aâ 0gr,10 centigr.

Pour une pilule. — N° 40.

Quatre à huit par jour. Bronchites, gravelle.

Potion benzoïque.

℞ Acide benzoïque..... 1 gr.
Cognac..... 20 —
Sirop de Tolu..... 30 —
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

BENZOATE DE SOUDE.

Poudre blanche soluble dans 3 p. d'eau, peu soluble dans l'alcool.

Prop. physiol. et thérap. — Celles de l'acide benzoïque de plus il augmente la diurèse. Pris à petite dose (0gr,50 à 1 gr.) avant les repas, il détermine de l'excitation stomacale et diminue les fermentations.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, potion, sirop ; 1 à 10 gr. par jour.

Cachets alcalins.

℞ Benzoate de soude.....
Bicarbonate de soude..... } aâ 0gr,50 centigr

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant le repas dans la dyspepsie asthénique.

Cinq cachets par jour dans la gravelle urique.

℞ Benzoate de soude.....
Borate de soude..... } aâ 0gr,40 centigr.

Pour un cachet. — N. 20.

Trois à six cachets par jour. Gravelle urique, catarrhes de la vessie.

℞ Salol.....
Bétol..... } aâ 0gr,25 centigr.
Benzoate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour. — Antisepsie gastro-intestinale.

℞ Benzoate de soude.....
Bicarbonate de soude..... } aâ 0gr,30 centigr.
Poudre de polygala.....

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour. — Expectorant.

Sirop au benzoate de soude.

℞ Benzoate de soude..... 30 gr.
Sirop de capillaire..... } aâ 150 —
— de Tolu ..... }

Faire dissoudre à chaud et filtrer.— Trois à cinq cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures. Laryngites, trachéo-bronchites.

Solutions de benzoate de soude.

℞ Benzoate de soude..... 5 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour lavages de l'estomac dans le cas de dilatation gastrique avec fermentations anormales.

℞ Benzoate de soude..... 20 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour irrigations de l'intestin.

BENZONAPHTOL.

Syn. *Benzoate de naphtol* β. — Poudre blanche cristalline, sans odeur ni saveur; insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool.

Effets physiol. — Il se décompose dans le tube digestif en naphtol qui reste dans l'intestin et en acide benzoïque qui est absorbé et éliminé par l'urine sous forme de benzoates et hippurates solubles.

Prop. thérap. — Indications. — Le benzonaphtol est employé comme antiseptique interne. Le naphtol et l'acide benzoïque provenant de son dédoublement concourent à l'antisepsie de l'intestin et des voies urinaires.

Mode d'administr. — Doses. — Prescrit en cachets de 0gr,25 à 1 gr., ou en suspension dans un julep gommeux ou de l'eau sucrée pour les enfants; 2 à 10 gr. par jour pour les adultes ; 1 à 2 gr. pour les enfants.

Cachets au benzonaphtol.

℞ Benzonaphtol..... 0gr,50 centigr.
Charbon..... } aâ 0gr,25 —
Magnésie calcinée..... }

M. — Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets après chaque repas ; contre les fermentations anormales.

℞ Benzonaphtol..... 0gr,25 centigr.
Salol..... 0gr,50 —

Pour un paquet. — N° 20.

Quatre à six paquets par jour, dans les angines aiguës. Prendre chaque dose en suspension dans de l'eau sucrée avec du sirop de gomme.

℞ Benzonaphtol..... 0gr,25 centigr.
Sous-nitrate ou salicylate de bismuth 1 gr.

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour, contre la diarrhée.

℞ Benzonaphtol..... } aâ 0gr,30 centigr.
Benzoate de soude..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Trois à six cachets par jour. Antisepsie urinaire.

Pour les enfants :

℞ Benzonaphtol..... 0gr,15 centigr.
Sucre en poudre..... 1 gr.

Pour un paquet. — N° 20.

Quatre à six paquets par jour à prendre dans un peu de lait; contre la diarrhée.

Potions au benzonaphtol.

℞ Benzonaphtol..... 1 gr.
Julep gommeux..... 60 —

F. S. A. — Une cuillerée à dessert toutes les trois heures.

℞ Benzonaphtol..... 1 gr.
Sous-nitrate de bismuth..... 2 —
Sirop de ratanhia..... 20 —
Julep gommeux..... 70 —

F. S. A. — Une cuillerée à dessert toutes les deux heures contre la diarrhée.

BÉTOL.

Syn. *Salicylate de naphtol* β. Poudre blanche cristalline, sans odeur, ni saveur, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool.

Effets physiol. et thérap. — Il se dédouble dans l'intestin en naphtol et acide salicylique. Employé comme antiseptique intestinal et préconisé contre le rhumatisme articulaire et la cystite.

Mode d'administr. — Doses. — 1 à 3 gr. par jour en cachets de 0gr,50 centigr. ou en suspension dans de l'eau sucrée ou dans un julep gommeux.

Cachets de bétol.

℞ Bétol..... } aa 0gr,50 centigr.
Salicylate de bismuth.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour ; diarrhée.

℞ Bétol..... }
Salol..... } aa 0gr,25 centigr.
Salicylate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Trois à huit cachets par jour. Antisepsie gastro-intestinale ; rhumatismes, cystite.

Pour les enfants :

℞ Bétol..... 0gr,15 centigr.
Sucre de lait pulv..... 1 gr.

Pour un paquet. — N° 12.

Quatre à six paquets par jour, à prendre dans de l'eau ou du lait.

Potion au bétol.

℞ Bétol..... 0gr,50 centigr.
Sous-nitrate de bismuth..... 1 gr.
Julep gommeux..... 60 —

F. S. A. — Une cuillerée à dessert toutes les trois heures.

BISMUTH (SOUS-AZOTATE DE).

Syn. *Sous-nitrate de bismuth*. Poudre blanche, insoluble.

Effets physiol. — Ingéré, il a une action absorbante et désinfectante ; sous son influence, les selles deviennent noires par formation de sulfure de bismuth dû au contact du bismuth et de l'hydrogène sulfuré contenu dans l'intestin.

Par son insolubilité le sous-nitrate de bismuth est inoffensif parce qu'il n'est pas absorbé ; mais en application sur des plaies, il forme avec les matières albuminoïdes une combinaison soluble, qui pénètre dans l'organisme et peut déterminer des phénomènes d'empoisonnement analogues à ceux de l'intoxication saturnine et mercurielle.

Prop. thérap. — Indications. — A l'intérieur : il est employé comme topique antiseptique et astringent dans les catarrhes et ulcérations de la muqueuse digestive, principalement dans les diarrhées.

A l'extérieur · employé en poudre sur les plaies, dans les maladies de la peau ou en suspension dans un liquide pour injections dans les catarrhes des voies génito-urinaires.

Mode d'administr. — Doses. — A l'intérieur en cachets, potions, pilules, à la dose de 0gr,50 centigr. à 10 gr. par jour.

Incompat. — Sulfures solubles, kermès, soufre.

Cachets de bismuth.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 1 gr.
Poudre d'opium..... 0gr,02 centigr.

M. — Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à dix cachets par jour. Diarrhée.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 0gr,75 centigr.
Cachou pulv..... 0gr,25 —

M. — Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à dix cachets par jour. Diarrhée.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 0gr,50 centigr.
Poudre de colombo..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour. — Diarrhée.

Glycérolé au bismuth.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 5 gr.
Glycérolé d'amidon..... 50 —

F. S. A.

Injection au bismuth.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 10 gr.
Eau de roses..... 200 —

Agiter.

Pilules.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... }
Diascordium..... } aa 0gr,20 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule toutes les heures. Diarrhée.

Pommades au bismuth.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... }
Oxyde de zinc..... } aa 5 gr.
Vaseline..... 50 —

F. S. A. — Contre l'eczéma.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... } aa 5 gr.
Précipité blanc..... }
Vaseline..... 50 —

F. S. A. — Contre l'eczéma.

Potions antidiarrhéiques au bismuth.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 5 gr.
Extrait de ratanhia..... 4 —
Laudanum de Sydenham..... XXX gouttes.
Julep gommeux..... 150 gr.

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les heures.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... } aa 5 gr.
Diascordium..... }
Julep gommeux..... 150 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les heures.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 5 gr.
Elixir parégorique..... 10 —
Sirop de coings..... 40 —
Eau de cannelle..... 100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 5 gr.
Alcoolat de mélisse..... 15 —
Extrait thébaïque..... 0gr,05 centigr.
Sirop de ratanhia..... 30 gr.
Hydrolat de menthe..... 100 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les heures.

Pour les enfants :

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 2 gr.
Cognac..... 5 —
Sirop diacode..... 5 —
Julep gommeux..... 80 —

F. S. A. — Par cuillerées à café d'heure en heure.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 2 gr.
Elixir parégorique..... X gouttes.
Julep gommeux..... 90 gr.

F. S. A. — Par cuillerées à café d'heure en heure.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 2 gr.
Extrait de ratanhia..... 1 —
Julep gommeux..... 85 —

F. S. A. — Une cuillerée à café toutes les heures.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 2 gr.
Laudanum de Sydenham..... I à II gouttes.
Teinture de cachou..... 5 gr.
Julep gommeux..... 80 —

F. S. A. — Une cuillerée à café toutes les heures.

Poudre contre l'herpès.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 4 gr.
Calomel..... } aa 1 —
Oxyde de zinc..... }

M.

Poudre contre le zona.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,10 centigr.
Sous-nitrate de bismuth..... 5 gr.
Amidon..... 10 —

M. — En applications sur l'éruption.

BISMUTH (SALICYLATE DE).

Mêmes propriétés que le sous-nitrate, mais plus antiseptique : aussi est-il souvent prescrit pour faire l'antisepsie gastro-intestinale.

Dose : 1 à 10 gr. en cachets ou potion.

Cachets de salicylate de bismuth pour l'antisepsie gastro-intestinale.

℞ Salicylate de bismuth..... } aa 0gr,40 centigr.
Naphtol β..... }

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Salicylate de bismuth..... } aa 0gr,50 centigr.
Magnésie hydratée..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets après chaque repas.

℞ Salicylate de bismuth..... }
Naphtol α..... } aa 0gr,30 centigr.
Magnésie calcinée..... }

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Salicylate de bismuth..... } aa 0gr,30 centigr.
Bétol..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Cachets au salicylate de bismuth contre la diarrhée.

℞ Salicylate de bismuth..... 0gr,60 centigr.
Salol..... 0gr,40 —

Cinq à dix cachets par jour.

℞ Salicylate de bismuth.....
Poudre de colombo..... } aa 0gr,30 centigr.
Craie préparée.....

M. — Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour.

Poudres contre le coryza.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... } aa 0gr,05 centigr.
— de morphine.....
Camphre..... 0gr,60 —
Salicylate de bismuth..... 10 gr.

M. — Une pincée à priser toutes les deux heures.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,20 centigr.
Antipyrine..... 1 gr.
Salicylate de bismuth..... 3 —

M. et pulvériser finement. Une pincée à priser six fois par jour.

Potions.

Mêmes formules que celles du sous-nitrate de bismuth. Voir BISMUTH (SOUS-NITRATE DE).

BISTORTE.

Le rhizome, riche en tanin, est employé en décoction contre la diarrhée (20 gr. par litre).

BORATE DE SOUDE OU BORAX.

Cristaux blancs solubles dans 20 p. d'eau, 2 p. de glycérine; insolubles dans l'alcool.

Effets physiol. — Il est antiseptique. Ingéré, il se comporte comme un alcalin, mais peut irriter l'estomac s'il est pris à trop fortes doses. En traversant le rein, il stimule la sécrétion urinaire et favorise la dissolution de l'acide urique.

Prop. thérap. — Indications. — Le borax a une action très efficace sur les affections de la cavité buccale et principalement sur le muguet.

Il est employé en dermatologie contre le prurit, l'acné, le chloasma, le pityriasis, etc.

Non seulement il est diurétique et dissolvant de l'acide urique, mais il s'oppose aussi à la fermentation ammoniacale de l'urine; il est donc indiqué dans la gravelle urique et les catarrhes de la vessie.

On l'a préconisé contre l'épilepsie.

Mode d'administr. — Doses. — A l'intérieur en poudre, en

cachets, en potions, solution, à la dose de 0gr,50 centigr. à 6 gr. par jour; à l'extérieur, en poudre, et en solutions de 2 à 4 gr. p. 100.

Incompat. — Acides forts, chlorures de chaux, de magnésium, de potassium.

Cachets alcalins au borate de soude.

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Borate de soude..... 0gr,25 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Benzoate de soude..... } aa 0gr,40 centigr.
Borate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Borate de soude..... } aa 0gr,30 centigr.
Salicylate de soude.....
Phosphate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Trois à six cachets par jour. Gravelle urique; cystite.

Collutoires au borate de soude.

℞ Borate de soude..... 4 gr.
Miel blanc..... 30 —

M.

℞ Borate de soude..... 4 gr.
Sirop de mûres..... 30 —

M.

℞ Acide borique..... 2 gr.
Borax..... 4 —
Glycérine..... 15 —

M. — Muguet.

Gargarisme au borax.

℞ Borate de soude..... 10 gr.
Sirop de miel..... 50 —
Décoction de guimauve..... 200 —

F. S. A.

Lotions au borate de soude.

℞ Borate de soude..... 10 gr.
Glycérine..... 30 —
Eau de roses..... 180 —

F. S. A. — Contre l'acné ponctuée, le prurit, le pityriasis.

℞ Borate de soude ..... } aa 5 gr.
Salicylate de soude ....
Eau ..... 1 litre.

F. S. A. — Contre le prurit.

Potion au borate de soude.

℞ Borate de soude ..... 5 gr.
Eau ..... 200 —
Sirop de Tolu ..... 50 —

Poudre à priser.

℞ Salol ..... 2 gr.
Borate de soude ..... 30 —

M. — Six à huit prises par jour. — Ozène.

BORIQUE (ACIDE).

Cristaux en écailles blanches, nacrées, solubles dans 25 p. d'eau froide, 3 p. d'eau bouillante, 15 p. d'alcool, 8 p. de glycérine; 1/15e de magnésie calcinée accroît la solubilité de l'acide borique jusqu'à 12 p. 100.

Effets physiol. — Antiseptique, non caustique, peu toxique; il faut de fortes doses pour provoquer des troubles gastro-intestinaux. Il ne coagule pas l'albumine, il entrave le développement des microorganismes et conserve son action en présence des liquides organiques. Il s'élimine par l'urine.

Prop. thérap. — Indications. — L'acide borique est quelquefois prescrit à l'intérieur dans la tuberculose et les maladies des organes génito-urinaires; mais c'est généralement à l'extérieur qu'il est utilisé dans la médication antiseptique. Sa solution aqueuse à 30 p. 1000 sert surtout à faire des irrigations dans les maladies de la bouche, du pharynx, de l'estomac, de la vessie, du vagin, des yeux et des oreilles. L'acide borique est aussi fréquemment employé en dermatologie et dans le pansement des plaies.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur 0gr,50 centigr. à 2 gr. en cachets ou en potion; à l'extérieur, en poudre, en solution, en pommade.

Collutoires boriqués.

℞ Acide borique ..... 2 gr.
Glycérine ..... 50 —

F. S. A. — Stomatites aiguës.

℞ Acide borique ..... 2 gr.
Chlorhydrate de cocaïne ..... 0gr,20 centigr.
Glycérine ..... 20 gr.

F. S. A. — Stomatite mercurielle.

℞ Acide borique ..... } aa 5 gr.
Borax ....
Glycérine ..... 10 —

F. S. A. — Muguet.

Eau boriquée saturée.

℞ Acide borique ..... 40 gr.
Eau distillée bouillie ..... 1 litre.

F. S. A.

Glycéré boriqué.

℞ Acide borique ..... 3 gr.
Glycérolé d'amidon ..... 30 —

F. S. A. — Impétigo.

Pommades boriquées.

℞ Acide borique ..... 5 gr.
Vaseline ..... 40 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne ..... 0gr,10 centigr.
Oxyde de zinc ..... } aa 2 gr.
Acide borique ....
Vaseline ..... 60 —

F. S. A. — En applications sur les engelures ulcérées.

Solutions antiseptiques pour gargarismes, irrigations, pulvérisations.

℞ Acide borique ..... 5 gr.
Décoction de guimauve et pavot ..... 500 —

M.

℞ Acide borique ..... 25 gr.
Acide phénique ..... 1 —
Thymol ..... 0gr,25 centigr.
Eau ..... 1 litre.

F. S. A.

℞ Acide borique ..... 20 gr.
Acide salicylique ..... 1 —
Teinture d'eucalyptus ..... 10 —
Eau ..... 1 litre.

F. S. A.

BROMOFORME.

Liquide incolore, analogue au chloroforme. peu soluble dans l'eau froide, facilement soluble dans l'eau chaude, l'alcool, l'éther, le chloroforme; altérable à la lumière.

Prop. physiol. et thérap. — Anesthésique analogue au chloroforme et pouvant déterminer des symptômes toxiques semblables : cyanose de la face, faiblesse et irrégularité du pouls, syncope.

Administré à l'intérieur contre la coqueluche, il passe pour diminuer le nombre des accès et la durée de la maladie.

Mode d'administr. — Doses. — Donner aux enfants coqueluchieux II gouttes de bromoforme par année d'âge, trois fois par jour, dans un peu d'eau sucrée.

Mixture de bromoforme.

℞ Bromoforme..... 2 gr.
Teinture de drosera..... 10 —

M. — V à X gouttes dans de l'eau sucrée, 2 à 4 fois par jour; coqueluche.

℞ Bromoforme..... 2 gr.
Teinture de belladone..... } aā 5 —
Teinture de rac. d'aconit..... }

M. — V à X gouttes dans de l'eau sucrée, 2 à 4 fois par jour; coqueluche.

BROMURE DE CAMPHRE.

Voir CAMPHRE MONOBROMÉ.

BROMURE D'ÉTHYLE.

Syn. *Éther bromhydrique.* Liquide incolore, très volatil, d'une odeur alliacée non désagréable ; ni irritant, ni caustique, ni inflammable ; s'altère facilement.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — En inhalations, il produit rapidement (1 à 3 minutes) une anesthésie de courte durée, suffisante pour les petites opérations.

Son altérabilité le rend dangereux. Plusieurs cas de mort ont été attribués à l'impureté du bromure d'éthyle.

En pulvérisations, c'est un agent sûr d'anesthésie locale (névralgies).

Mode d'emploi. — En inhalations, comme le chloroforme, à la dose de 5 à 15 gr.; en pulvérisations pour l'anesthésie locale.

BROMURE DE POTASSIUM.

Cristaux incolores d'une saveur salée et piquante, solubles dans 2 p. d'eau, 4 p. de glycérine, peu solubles dans l'alcool.

Effets physiol. — Le bromure de potassium agit surtout sur le système nerveux central. Son action est due à ses deux éléments, brome et potassium.

A doses de 5 à 10 gr., on a observé de la céphalalgie, des troubles de la mémoire et de l'intelligence, de la prostration avec somnolence, de la diminution de la sensibilité et de l'excitabilité réflexe. Ces phénomènes cérébro-médullaires sont dus au brome. D'autres symptômes observés, ralentissement du pouls et de la respiration, abaissement de la température, sont dus au potassium.

L'absorption du bromure de potassium est rapide, mais la durée de son élimination est longue. Celle-ci se fait par l'urine, la salive et la sueur.

Des doses élevées et prolongées de ce médicament peuvent déterminer des accidents de bromisme : éruptions cutanées (acné, urticaire, eczéma) ; catarrhe des muqueuses oculaire, nasale, pharyngienne ; troubles de la nutrition (perte d'appétit, diarrhée, amaigrissement); dépression motrice et psychique.

Prop. thérap. — Indications. — Le bromure de potassium est un sédatif du système nerveux, très employé contre l'épilepsie. Sous son influence, les accès deviennent moins violents et plus rares, ou même disparaissent complètement. Il est utile dans toutes les affections spasmodiques ou convulsives : coqueluche, asthme, spasmes de la glotte, de l'œsophage, de la vessie, éclampsie infantile ou puerpérale, chorée, hystérie, vomissements incoercibles de la grossesse.

Il agit encore comme hypnotique et sédatif mental dans l'insomnie nerveuse, les délires de nature congestive.

Il rend aussi des services dans l'incontinence d'urine, les érections de la blennorragie, les pertes séminales par excès d'excitabilité nerveuse.

Il est employé quelquefois comme anesthésique local dans les maladies prurigineuses, le vaginisme et pour diminuer la sensibilité du pharynx et du larynx.

Mode d'administr. — Doses. — On le prescrit en solution, potion, sirop. Dans l'épilepsie, commencer par la dose de 3 à 5 gr. et augmenter chaque semaine de 1 gr. jusqu'à la dose de 10 gr. et même 15 gr. par jour, qu'on peut maintenir pendant quelque temps si les accès ne diminuent pas et s'il ne survient pas d'accident de bromisme.

Dans le cas contraire, revenir progressivement à la dose de 5 gr.

Dans les autres affections, donner la dose de 0,50 centigr. à 3 gr. par jour.

A l'extérieur on l'emploie en pommade et en solution pour badigeonnages et inhalations.

Incompat. — Toutes les substances qui déplacent le brome telles que le chlore, les hypochlorites, les acides.

Potions bromurées.

℞ Bromure de potassium..... 2 gr.
Eau de laurier-cerise..... 10 —
Sirop de morphine..... 30 —
Eau de tilleul..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerée à bouche. Potion calmante.

℞ Bromure de potassium..... } āā 2 gr.
Hydrate de chloral..... }
Sirop de groseilles..... 40 —
Eau de tilleul..... 90 —

F. S. A. — Potion hypnotique à prendre en deux fois.

℞ Bromure de potassium..... 5 gr.
Teinture éthérée de valériane..... 4 —
Sirop de menthe..... 30 —
Eau de tilleul..... 100 —

F. S. A. — Potion antispasmodique à prendre par cuillerée à soupe toutes les heures.

Sirop bromuré.

℞ Bromure de potassium..... 15 gr.
Eau distillée..... 15 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 270 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (20 gr.) de ce sirop contient 1 gr. de bromure de potassium.
Dose : Une à dix cuillerées par jour

Sirop polybromuré.

℞ Bromure de potassium..... }
Bromure de sodium..... } āā 5 gr.
Bromure d'ammonium..... }
Sirop d'écorce d'orange amère..... 200 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ce sirop contient 1gr,50 de sel.

Solution de bromure.

℞ Bromure de potassium..... 20 gr.
Eau distillée..... 300 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de cette solution contien 1 gr. de bromure de potassium.
Dose : Une à dix cuillerées par jour.

Solution polybromurée.

℞ Bromure de potassium..... }
Bromure de sodium..... } āā 10 gr.
Bromure d'ammonium..... }
Eau distillée..... 300 —

Une cuillerée à soupe de cette solution contient 1gr,50 de sel.

Chez les enfants, prescrire les bromures à la dose quotidienne maxima de :

0gr,25 centigr. aux enfants de 1 an.
0gr,50 — — 1 à 2 ans.
1 à 2 gr. — — 2 à 3 ans.

A prendre dans du lait sucré ou dans du sirop.

℞ Bromure de sodium..... 5 gr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 100 —

F. dissoudre. — Une cuillerée à café de ce sirop contient 25 centigr. de bromure. On pourra le faire prendre pur ou mélangé avec de l'eau ou du lait.

Potions bromurées pour les enfants.

℞ Bromure de potassium..... 1 gr.
Hydrate de chloral..... 0gr,50 centigr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 30 gr.
Eau de laitue..... 60 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à café toutes les heures.

℞ Bromure de potassium..... 2 gr.
Sirop de groseilles..... 40 —
Eau de tilleul..... 60 —

M. — Deux à trois cuillerées à bouche de cette potion par jour.

℞ Bromure de sodium..... 1 gr.
Sirop diacode..... 20 —
Eau chloroformée saturée..... 40 —

F. S. A. — Par cuillerée à café toutes les heures.

Sirops bromurés pour les enfants.

℞ Bromure de potassium..... 5 gr.
Eau distillée..... 5 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 200 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche de ce sirop contient 50 centigr. de bromure de potassium. Dose : Une à quatre cuillerées par jour.

CAFÉ.

Princ. act. — Caféine.

Prop. thérap. — Torréfié : Tonique, stimulant ; non torréfié : fébrifuge.

Modes d'administr. — Employé en poudre pour désodoriser l'iodoforme ; en infusion, en décoction, comme stimulant, fébrifuge, ou pour masquer le goût de certains médicaments.

Iodoforme désodorisé.

℞ Iodoforme..... 2 parties.
Café torréfié pulvérisé..... 1 —

M.

Purgatif au café.

℞ Café torréfié..... } aa 15 gr.
Sulfate de magnésie..... }
Feuilles de séné..... 10 —
Eau bouillante..... 120 —
Sirop simple..... 30 —

F S. A. — A prendre en une fois.

CAFÉINE.

Alcaloïde cristallisé en aiguilles incolores, soyeuses, de saveur amère, soluble dans 100 p. d'eau, 25 p. d'alcool.

Effets physiol. — Après absorption de doses moyennes 0gr,25 à 0gr,50 centigr., les contractions cardiaques sont plus énergiques, la pression sanguine s'élève ; on observe en même temps une élévation de la température et une accélération des mouvements respiratoires.

La caféine détermine des symptômes nerveux généraux dont les principaux sont : agitation, vertiges ; quelquefois du tremblement, des palpitations cardiaques et de la dépression.

Elle est aussi un stimulant de la contractilité musculaire et pour certains auteurs elle serait un diurétique vrai agissant directement sur l'épithélium rénal.

Prop. thérap. — Indications. — La caféine est surtout employée dans les maladies du cœur. Elle semble agir particulièrement sur le myocarde : aussi est-elle indiquée dans le cas d'adynamie cardiaque (fièvre typhoïde, pneumonie, etc.). Elle a souvent une action diurétique efficace contre les œdèmes et hydropisies.

La caféine est quelquefois employée avec succès contre la migraine, certaines névralgies et la neurasthénie.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets, pilules ou en solution avec le benzoate ou le salicylate de soude pour injections hypodermiques ou pour potions. — 0gr,20 centigr. à 2 gr. par jour.

Cachets de caféine.

℞ Caféine..... 0gr,30 centigr.

Pour un cachet. — N° 10.

Un à cinq cachets par jour.

℞ Caféine..... 0gr,20 centigr.
Sulfate de quinine..... 0gr,30 —

M. — Pour un cachet. — N° 8.

Deux à quatre cachets par jour.

℞ Caféine..... 0gr,10 centigr.
Poudre de noix vomique..... 0gr,05 —
Poudre de kola..... 0gr,50 —

M. — Pour un cachet. — N° 12.

Deux à trois cachets par jour. Stimulant.

Pilules de caféine.

℞ Caféine..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de kola..... }

Pour une pilule. — N° 40.

Deux à cinq pilules par jour.

Potions de caféine.

℞ Caféine..... } aa 1 gr.
Benzoate de soude..... }
Sirop de groseilles..... 30 —
Eau distillée..... 120 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à bouche toutes les heures.

℞ Caféine..... } aa 1gr,50 centigr.
Benzoate de soude..... }
Rhum..... 30 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère.. 30 —
Eau de cannelle..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerées à bouche.

℞ Caféine..... } aa 2 gr.
Benzoate de soude..... }
Vin de Malaga..... 120 —

F. dissoudre. — Par cuillerées à bouche.

℞ Caféine..... } aa 1 gr.
Benzoate de soude.....
Bromure de potassium..... 2 —
Sirop de menthe..... 30 —
Eau de tilleul..... 100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche.

Pour les enfants :

℞ Caféine..... } aa 0gr,25 centigr.
Benzoate de soude.....
Sirop de groseilles..... 40 gr.
Hydrolat de mélisse..... 60 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Caféine..... } aa 0gr,25 centigr.
Benzoate de soude.....
Teinture de kola..... 4 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère.. 30 —
Vin de Malaga..... 60 —

F. S. A. — Par cuillerées à café.

Solutions de caféine pour injections hypodermiques.

℞ Caféine..... 2 gr.
Benzoate de soude..... 2gr,50 centigr.
Eau distillée..... Q. S. pour 10 cent. cub.

F. S. A. — Pour injection hypodermique.

Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient 20 centigrammes de caféine.

℞ Caféine..... 2gr,50 centigr.
Benzoate de soude..... 3 gr.
Eau distillée..... Q. S. pour 10 cent. cub.

Chaque centimètre cube renferme 25 centigrammes de caféine.

℞ Caféine..... } aa 5 gr.
Salicylate de soude.....
Eau distillée..... Q. S. pour 20 cent. cub.

Un centimètre cube ou une seringue de Pravaz contient 25 centigrammes de caféine.

℞ Caféine..... 4 gr.
Salicylate de soude..... 3gr,10 centigr.
Eau distillée..... Q. S. pour 10 cent. cub.

F. dissoudre. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient 40 centigrammes de caféine.

CAÏNÇA.

Part. empl. — Racine.
Princ. act. — Caïncine, émétine.
Prop. thérap. — **Indications.** — Diurétique drastique, qui peut être utile dans les hydropisies.
Formes pharmac. — **Doses :**

Poudre, en pilules..... 1 à 2 gr.
Tisane, en infusion..... 10 à 20 gr. p. 1000.
Extrait, en pilules..... 0gr,10 à 0gr,50 centigr.
Teinture, en potion..... 5 à 20 gr.

CALCIUM.

Voir Chaux.

CALOMEL.

Voir Mercure (protochlorure de).

CAMOMILLE ROMAINE.

Part. empl. — Fleurs.
Princ. act. — Huile volatile.
Prop. thérap. — Amer stomachique, fébrifuge.
Formes pharmac — **Doses :**

Poudre, en cachets..... 1 à 8 gr.
Tisane, en infusion..... 5 gr. p. 1000.
Extrait, en pilules..... 0gr,25 centigr. à 1 gr.
Huile volatile, sur du sucre ou dans une potion..... I à X gouttes.

A l'extérieur. — Huile de camomille simple ou camphrée, en frictions.

CAMPHRE.

Essence concrète se présentant sous forme de masse blanche, cristalline, d'odeur forte, de saveur chaude et amère, se volatilisant à la température ordinaire ; presque insoluble dans l'eau (1 : 870), mais très soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles.

Effets physiol. — Localement sur la peau et les muqueuses, le camphre provoque des symptômes légers d'irritation.

Absorbé à la dose de 0gr,25 à 0gr,50 centigr., il augmente l'énergie et le nombre des contractions cardiaques, il provoque une sensation de chaleur généralisée avec tendance aux transpirations, il accélère les mouvements respiratoires.

A dose élevée, il détermine d'abord de l'excitation psychique (délires, hallucinations, besoin de mouvement), puis des

convulsions auxquelles succèdent la paralysie et le coma.

Prop. thérap. — Indications. — Le camphre est un excitant énergique de la circulation et de la respiration, très utile dans les formes adynamiques de la fièvre typhoïde, de la pneumonie, des fièvres éruptives, de la fièvre puerpérale.

Il est employé quelquefois comme anaphrodisiaque.

A l'extérieur, il est très usité comme antiseptique sur les plaies, et comme résolutif ou sédatif pour les contusions et douleurs rhumatismales.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, 0gr,05 à 2 gr. en poudre, pilules, potion, lavement; en solution dans l'huile pour injections hypodermiques.

A l'extérieur, eau camphrée (10 p. 1000), alcool camphré (1 p. 10), eau-de-vie camphrée (1 p. 40 d'alcool à 60°), huile camphrée (1 p. 10), pommade camphrée (3 p. 10) en frictions, liniments, etc.

Incompat. — Résines, musc, gommes-résines, naphtol, salol, thymol, résorcine, substances avec lesquelles il forme des liquides sirupeux ou des pâtes molles.

Injections hypodermiques de camphre.

℞ Huile camphrée..... 20 gr.
Ether sulfurique..... 2 —

M. — Une à deux seringues de Pravaz par jour.

℞ Camphre..... 1 gr.
Ether sulfurique..... 10 cent. cub.

F. dissoudre. — Une seringue de Pravaz ou 1 cent. cub. contient environ 10 centigr. de camphre.

Dose : une à deux injections par jour.

Liniment volatil camphré.

℞ Huile camphrée..... 90 gr.
Ammoniaque..... 10 —

M.

Liniments camphrés.

℞ Alcool camphré..... } âa 50 gr.
Baume de Fioravanti..... }
Chloroforme..... 10 —

M.

℞ Huile camphrée..... 90 gr.
Essence de térébenthine..... 10 —

M.

Poudre dentifrice camphrée.

℞ Camphre pulv..... 10 gr.
Carbonate de chaux..... 90 —

M.

Phénol camphré.

℞ Acide phénique..... 2 gr.
Camphre..... 1 —

Laisser liquéfier et filtrer ; non caustique.

Salol camphré.

℞ Salol..... 3 gr.
Camphre..... 2 —

Triturer et laisser liquéfier.

CAMPHRE MONOBROMÉ.

Syn. *Bromure de camphre.* — Cristaux transparents, saveur amère, odeur térébenthinée, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther.

Effets physiol. — Diminution du nombre des pulsations cardiaques et des mouvements respiratoires, abaissement de la température, somnolence; à haute dose, convulsions, hallucinations. L'usage prolongé produit de l'amaigrissement, l'abolition du réflexe pharyngien.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un sédatif du système nerveux employé dans l'hystéro-épilepsie, les vertiges épileptiques, les palpitations nerveuses, la nymphomanie, le delirium tremens.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,50 à 1gr,50 en pilules, dragées de 10 à 15 centigr. chaque.

℞ Bromure de camphre..... 0gr,20 centigr.
Extrait de laitue..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à six pilules par jour.

℞ Bromure de camphre..... 0gr,10 centigr.
Poudre de feuilles de belladone..... 0gr,05 —
Extrait de valériane..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Bromure de camphre..... 0gr,10 centigr.
Extrait de chanvre indien..... } âa 0gr,02 —
Extrait de jusquiame..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

CAMPHORIQUE (ACIDE).

Cristaux blancs, solubles dans 100 p. d'eau, très solubles dans l'alcool et l'éther ; saveur légèrement acide, odeur spéciale ne rappelant pas celle du camphre.

Prop. thérap. — Supprime les sueurs des phtisiques. Son action est lente, mais persistante.

Mode d'administr. — Doses. — 1 à 3 gr. par cachets de 0gr,50.

CANNABIS INDICA.

Voir CHANVRE INDIEN.

CANNE DE PROVENCE.

En décoction 20 p. 1000, remède populaire antilaiteux.

CANNELLE DE CEYLAN.

Part. empl. — Écorce.
Prop. thérap. — Stimulant, tonique.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules	0gr,50 à 5 gr.
Eau distillée, en potion	60 à 125 gr.
Teinture, en potion	10 gr.
Sirop	30 à 60 gr.
Essence, en potion	I à X gouttes.

Potions toniques à la cannelle.

℞ Teinture de cannelle	10 gr
Cognac ou rhum	40 —
Sirop d'écorce d'orange amère	30 —
Eau de cannelle	70 —

M. — Par cuillerées à soupe.

℞ Teinture de cannelle — de quinquina (ãã)	ãã 10 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère	30 —
Vin de Grenache	150 —

M. — A prendre par cuillerées à bouche.

Vin tonique à la cannelle.

℞ Teinture de cannelle	30 gr
Sirop de quinquina — d'écorce d'orange amère (ãã)	ãã 100 —
Vin de bordeaux	Q. S. pour 1 litre.

M. — Trois verres à bordeaux par jour.

CANTHARIDES.

Insectes coléoptères.
Princ. act. — Cantharidine.
Effets physiol. — Les cantharides ou des petites quantités de cantharidine en application sur la peau, provoquent une sensation de brûlure, de la rougeur et, après six à huit heures, la formation de vésicules qui en se réunissant forment une ampoule pleine de liquide séro-fibrineux. La cantharidine, absorbée par la peau dénudée s'élimine par les urines et détermine des symptômes de cystite, parfois même de la néphrite.

Prises à l'intérieur, les cantharides ou la cantharidine (*très toxique*) provoquent de la gastro-entérite, de la néphrite aiguë, de la cystite et même du collapsus.

Prop. thérap. — Indications. — Les cantharides et la cantharidine sont des irritants cutanés employés comme révulsifs.

A l'intérieur, on a donné la teinture de cantharides dans l'anaphrodisie, la paralysie vésicale, l'albuminurie.

La cantharidine, sous forme de cantharidate de potasse, administrée par voie interne ou hypodermique, a été recommandée contre les processus tuberculeux.

Formes pharmac. — Doses. — La poudre de cantharides et la cantharidine servent à la confection des vésicatoires, mouches de Milan, pommade épispastique.

A l'intérieur, on emploie la teinture alcoolique ou éthérée à la dose de V à XX gouttes dans une potion ; à l'extérieur, en frictions.

Mixtures cantharidées.

℞ Huile de croton	0gr,50 centigr.
Teinture de cantharides	10 gr.
Alcool camphré	40 —

M. — Pour frictions, dans les paralysies périphériques.

℞ Teinture de cantharides	5 gr.
Teinture de quinquina	30 —
Huile de ricin	40 —
Eau de Cologne	120 —

M. — Pour frictions sur le cuir chevelu, contre l'alopécie.

Potions diurétiques à la cantharide.

℞ Teinture de cantharides	X gouttes.
Sirop des cinq racines	30 gr.
Eau de cannelle	90 —

M. — A prendre en trois fois.

℞ Teinture de cantharides.....	X	gouttes.
Teinture de digitale.....	XX	—
Sirop d'écorce d'orange amère.....	30	gr.
Décoction de chiendent.....	100	—

F. S. A. — A prendre en trois fois.

℞ Teinture de cantharides.....	X	gouttes.
Caféine.....	0gr,30	centigr.
Sirop d'écorce d'orange amère.....	40	gr.
Infusion de baies de genièvre.....	120	—

F. S. A.

CAPILLAIRE.

Part. empl. — Plante entière.
Prop. thérap. — Pectoral, émollient.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en infusion.....	10 p. 1000.
Sirop	30 à 80 gr.

CAPSICUM.

Part. empl. — Fruit.
Princ. act. — Capsicine.
Prop. thérap. — Excitant digestif dans la dyspepsie asthénique, vanté contre les hémorroïdes enflammées et douloureuses.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules...	0gr,50 à 2 gr.
Extrait, en pilules.....	0gr,30 à 0gr,60 centigr.
Teinture, dans une potion....	X à XXX gouttes.

A l'extérieur. — Teinture, en frictions.

Cachets de capsicum.

℞ Poudre de capsicum.....	0gr,30	centigr.
Poudre de noix vomique.....	0gr,02	—
Poudre de kola.....	0gr,40	—

M. — Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet à la fin du repas; dyspepsie asthénique.

Pilules de capsicum.

℞ Poudre de capsicum.....	0gr,20	centigr.
Thridace.....	Q. S.	

Pour une pilule. — N° 40.

Cinq à dix pilules par jour

℞ Extrait aqueux de capsicum.....		
Extrait sec d'hamamelis.....	aa 0gr,05	centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour. — Hémorroïdes.

Potion de capsicum.

℞ Teinture de capsicum.....	XX	gouttes.
Alcoolat de mélisse.....	15	gr.
Sirop de menthe.....	30	—
Eau distillée	80	—

M. — Par cuillerées à soupe.

CARBOAZOTIQUE (ACIDE).

Voir PICRIQUE (ACIDE).

CARBOLIQUE (ACIDE).

Voir PHÉNIQUE (ACIDE).

CARBONE (SULFURE DE).

Liquide incolore, d'odeur alliacée, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther.

L'eau sulfocarbonée est usitée dans l'antisepsie gastro-intestinale.

Eau sulfocarbonée.

℞ Sulfure de carbone pur.....	25	gr.
Essence de menthe.....	X	gouttes.
Eau.....	500	gr.

Agiter et laisser déposer. — Avoir soin de prendre seulement l'eau qui surnage et remplacer l'eau qu'on a prise. — Employée pour lavages de l'estomac et de l'intestin dans la dilatation de l'estomac avec fermentations putrides et dans les diarrhées fétides.

CARBONIQUE (ACIDE).

Il est administré sous forme d'eaux gazeuses, de Seltz, de limonades, potion de Rivière, poudres effervescentes, pour combattre les vomissements, stimuler la sécrétion gastrique et activer la diurèse.

Potion de Rivière.

Potion alcaline N° 1.

℞ Bicarbonate de potasse.....	2	gr.
Sirop de sucre.....	15	—
Eau.....	50	—

F S. A.

Potion acide N° 2.

℞ Acide citrique..... 2 gr.
Sirop de limon..... 15 —
Eau..... 50 —

F. S. A.

Donner une à deux cuillerées de la potion N° 1 et immédiatement après une à deux cuillerées de la potion N° 2.

Poudre gazogène.

℞ Bicarbonate de soude pulv. (dans un paquet bleu)..... 2 gr.
Acide tartrique pulv. (dans un paquet blanc). 2 —

Faire dissoudre le paquet blanc dans un verre d'eau et ajouter le paquet bleu.

CARBONATES.

Voir les Bases correspondantes.

CARICA PAPAYA.

Voir Papaïne.

CARRAGAHEEN.

Syn. *Mousse perlée, mousse d'Islande, Fucus crispus.*
La tisane (5 gr. p. 1000 en décoction) est employée comme béchique, émolliente.

CASCARA SAGRADA.

Part. empl. — Écorce.
Princ. act. — Cascarine.
Prop. thérap. — Laxatif cholagogue, indiqué dans la constipation et les maladies du foie.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules..... 0gr,25 centigr. à 1 gr.
Extrait fluide, dans du vin de Lunel..... XX gouttes.
Extrait sec, en pilules..... 0gr,01 à 0gr,05 centigr.
Cascarine..... 0gr,10 à 0gr,30 centigr.

Cachets de cascara.

℞ Poudre de cascara..... } aa 0gr,50 centigr.
Poudre de rhubarbe..... }

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet le soir comme laxatif.

℞ Poudre de cascara..... 0gr,25 centigr.
Salicylate de soude..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour, comme cholagogue dans les maladies du foie.

Pilules de cascara.

℞ Cascara sagrada..... 0gr,15 centigr.
Extrait de rhubarbe..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Podophyllin..... } aa 0gr,04 centigr.
Extrait de cascara..... }
Poudre de belladone..... }

Pour une pilule. — N° 10.

Une pilule le soir en se couchant. — Constipation.

℞ Évonymine..... } aa 0gr,03 centigr.
Calomel..... }
Extrait de cascara..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour. — Cholagogue.

CASCARILLE.

Syn. *Quinquina aromatique.*
Part. empl. — Écorce.
Prop. thérap. — Tonique, amer, astringent, excitant.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets..... 1 à 4 gr.
Teinture, dans une potion..... 1 à 10 gr.
Infusé, 10 p. 1000.

CASSE.

Part. empl. — Pulpe du fruit.
Prop. thérap. — Laxatif.
Formes pharmac. — Doses :

Extrait de casse..... 10 à 30 gr.
Pulpe..... 40 à 60 —

CASTOREUM.

Produit odorant, solide, provenant du castor.
Prop. thérap. — Antispasmodique.
Formes pharmac. — **Doses :**

Poudre en cachets, pilules..... 0gr,50 à 4 gr.
— en lavements..... 4 à 5 gr.
Teinture alcoolique ou éthérée, dans une potion..... 2 à 5 —

Cachets de castoreum.

℞ Poudre de castoreum..... 0gr,25 centigr.
Bromure de camphre..... 0gr,15 —
Pour un cachet. — N° 12.

Trois cachets par jour.

Pilules de castoreum.

℞ Poudre de castoreum..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de valériane..... }
Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à dix pilules par jour.

Potion de castoreum.

℞ Teinture éthérée de castoreum..... 3 gr.
Sirop de menthe..... 25 —
Eau de cannelle..... 90 —
M. — Par cuillerées à soupe.

CENTAURÉE (PETITE).

Part empl. — Sommités fleuries.
Prop. thérap. — Tonique amer. Administrée une demi-heure avant le repas, elle active la sécrétion gastrique.
Formes pharmac. — Doses :

Infusé, 10 p. 1000.
Poudre, en cachets, pilules..... 2 à 10 gr.
Extrait, en pilules..... 2 à 4 —

Cachets de centaurée.

℞ Poudre de centaurée..... } aa 0gr,50 centigr.
Poudre de quinquina..... }
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une demi-heure avant le repas.

Tisane de centaurée.

℞ Centaurée..... 2 gr.
Eau bouillante..... 150 —

Faire infuser, passer et sucrer avec :

Sirop de gentiane..... 20 gr.

A prendre une demi-heure avant les repas.

CÉRATS.

Pommades ayant pour base un mélange de cire et d'huile.

CERISES.

Part. empl. — Fruits et pédoncules.
Prop. thérap. — Diurétique.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane de queues de cerises..... 10 p. 100.
Sirop de cerises..... Q. V.

CÉRUSE.

Voir Plomb (carbonate de).

CHANVRE INDIEN.

Syn. *Cannabis indica.*
Part. empl. — Sommités fleuries.
Princ. act. — Cannabine, glycoside hypnagogue; téfano-cannabine, alcaloïde excitant.
Effets physiol. — Il provoque l'ivresse avec hallucinations ordinairement gaies, parfois il amène le sommeil.
Prop. thérap. — Indications. — Employé comme sédatif dans l'aliénation mentale, les névroses, diverses névralgies et aussi comme hypnagogue.
Formes pharmac. — Doses :

Extrait alcoolique..... 0gr,10 à 0gr,50 centigr.
Extrait gras ou hachisch..... 2 à 6 gr.
Teinture..... X à XXX gouttes.

Pilules de chanvre indien.

℞ Extrait de chanvre indien..... } aa 0gr,05 centigr.
Poudre de jusquiame..... }
Pour une pilule. — N° 20

Deux à cinq pilules par jour ; névroses.

℞ Bromure de camphre..... 0gr,10 centigr.
Extrait de chanvre indien..... } aa 0gr,02 —
Extrait de jusquiame..... }
Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Névroses.

Potions de chanvre indien.

℞ Teinture de cannabis..... XX gouttes.
Eau chloroformée..... } aa 60 gr.
— de menthe..... }
M. — Par cuillerées à soupe. — Gastralgie.

℞ Extrait de cannabis..... 0gr,10 centigr.
Bromure de potassium..... 3 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Eau de tilleul..... 80 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe ; névroses, névralgies.

℞ Extrait gras de cannabis indica.... 0gr,10 centigr.
Potion gommeuse..... 120 gr.

F. S. A. — Trois cuillerées à soupe par jour, une avant chaque repas. — Gastralgie.

CHARBON VÉGÉTAL.

Prop. thérap. — Indications. — Le charbon, surtout à l'état sec, absorbe de grandes quantités de gaz, fixe les substances de putréfaction ; de là son emploi comme absorbant et désinfectant dans la tympanite, la dyspepsie avec fermentations anormales, les diarrhées fétides ; à l'extérieur, dans les pansements des ulcères sanieux.

Il entre dans la composition de poudres et opiats dentifrices.

Modes d'administr. — Doses. — A l'intérieur en tablettes de 25 centigr., quatre à vingt par jour ; en cachets, électuaire, granulés, à la dose de 1 à 20 gr. par jour.

Cachets au charbon.

℞ Charbon..... 0gr,50 centigr.
Benzonaphtol..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à dix cachets par jour.

℞ Charbon.....
Magnésie calcinée..... } aa 0gr,20 centigr.
Bétol.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets après chaque repas.

℞ Charbon.....
Résorcine..... } aa 0gr,20 centigr.
Magnésie.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à huit cachets par jour. — Antisepsie gastro-intestinale.

℞ Salol..... 0gr,25 centigr.
Charbon..... 0gr,75 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à dix cachets par jour. — Antisepsie intestinale.

Poudre dentifrice au charbon.

℞ Salol pulv..... 2 gr.
Charbon pulv..... 20 —
Quinquina gris pulv..... 20 —
Essence de menthe..... XX gouttes.

M.

CHAUX.

Syn. *Oxyde de calcium.* — Soluble dans 788 p. d'eau à 15°, moins soluble dans l'eau chaude, insoluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, la glycérine.

Prop. thérap. — Indications. — La chaux vive est peu usitée comme caustique. La chaux éteinte est employée le plus souvent sous forme d'eau de chaux ; elle est administrée comme antiacide dans la diarrhée infantile, et dans le cas d'hyperacidité du suc gastrique. Localement, l'eau de chaux est employée pour dissoudre les fausses membranes diphtéritiques ; mélangée avec de l'huile elle forme une masse crémeuse qu'on applique sur les brûlures (liniment oléo-calcaire, savon calcaire).

Formes pharmac. — Doses :

A l'intérieur. — Eau de chaux, 10 à 100 gr. : pure ou mélangée à du lait ; 100 à 200 gr. en lavement.

A l'extérieur. — En gargarismes, en inhalations, contre la diphtérie ; et sous forme de liniment oléo-calcaire.

Incompat. — Acides, sels acides, carbonates solubles, sels de mercure.

Liniment oléo-calcaire (*Codex*).

℞ Eau de chaux..... 100 gr.
Huile d'amandes douces..... 100 —

M. — En applications sur les brûlures.

Potions à l'eau de chaux.

℞ Eau de chaux..... 30 gr.
Sirop diacode..... 5 —
— de coings..... 30 —

M. — Quatre à six cuillerées à café par jour.

℞ Eau de chaux..... 30 gr.
Laudanum de Sydenham..... 1 goutte.
Sirop de fleurs d'oranger..... 10 gr.
— de ratanhia..... 25 —

M. — Quatre à six cuillerées à café par jour. — Diarrhée des enfants.

CHAUX (CARBONATE DE).

Syn. *Carbonate de calcium, craie préparée.* — Poudre blanche, insoluble dans l'eau et l'alcool, soluble dans l'eau chargée de gaz carbonique.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme antiacide, absorbant dans les dyspepsies, les empoisonnements par les acides, antidiarrhéique.

Modes d'administr. — Doses :

A l'intérieur. — 1 à 10 gr. en cachets ou en suspension dans l'eau.

A l'extérieur. — Poudres dentifrices.

Cachets de carbonate de chaux.

℞ Carbonate de chaux.....
Bicarbonate de soude..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Carbonate de chaux..... 0gr,75 centigr.
Magnésie calcinée..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 30.

Dix cachets par jour. — Hyperchlorhydrie.

℞ Carbonate de chaux.....
Bicarbonate de soude..... } aa 0gr,30 centigr.
Poudre de feuilles de coca.. .....

Pour un cachet. — N° 30.

Cinq à dix cachets par jour. — Dyspepsies douloureuses, hyperchlorhydrie.

Poudres dentifrices au carbonate de chaux (*Codex*).

℞ Carbonate de chaux..... 100 gr.
— de magnésie..... 100 —
Poudre de quinquina..... 100 —
Essence de menthe poivrée..... 1 —

M.

℞ Camphre en poudre..... 10 gr.
Carbonate de chaux..... 90 —

M.

CHAUX (CHLORURE DE).

Mélange d'hypochlorite de chaux et de chlorure de calcium. Poudre blanche, exhalant l'odeur de chlore, incomplètement soluble dans l'eau : 1 p. de cette poudre dans 45 p. d'eau donne le chlorure de chaux liquide.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme désinfectant dans le pansement des plaies gangreneuses, des ulcères putrides, des ulcérations de la bouche avec haleine fétide, des plaies par morsures de serpents, etc.

Modes d'emploi. — Doses. — En poudre sur les ulcérations gangreneuses; en solution de 2 à 5 p. 100 pour gargarismes.

La solution de chlorure de chaux à 1 p. 12, employée en injections hypodermiques et en lotions, a des propriétés antivenimeuses efficaces contre les morsures des serpents.

Incompat. — Acides, sels acides, opium, albumine.

CHAUX (HYPOPHOSPHITE DE).

Soluble dans l'eau (1 p. 6), insoluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Favorise la nutrition, utile dans la phtisie.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,50 centigr. par jour, en sirop.

Sirop d'hypophosphite de chaux.

℞ Hypophosphite de chaux..... 5 gr.
Sirop de sucre..... 445 —
— de fleurs d'oranger..... 50 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (20 gr.) de ce sirop contient 0gr,20 centigr. d'hypophosphite de chaux.

CHAUX (PHOSPHATES DE).

Trois sortes : 1° Phosphate tricalcique; 2° Phosphate bicalcique ; en poudre blanche, amorphe, insoluble ; 3° Phosphate monocalcique ou phosphate acide de chaux, ou biphosphate de chaux, déliquescent, très soluble.

Prop. thérap. — Indications. — Ce sont des reconstituants, principalement pour les os, indiqués dans le rachitisme, l'ostéomalacie, la phtisie, les fractures. Le phosphate tribasique est aussi employé comme absorbant, antidiarrhéique.

Modes d'administr. — Doses. — Le phosphate tribasique et le phosphate bicalcique sont administrés en cachets ou en suspension dans un liquide, à la dose de 2 à 10 gr. ; le phosphate monocalcique, en solution ou en sirop à la dose de 0gr,25 centigr. à 2 gr. par jour.

Cachets de phosphate de chaux.

℞ Tanin..... 0gr,15 centigr.
Phosphate de chaux..... 0gr,75 —

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour. — Diarrhée.

℞ Magnésie calcinée	0gr,25	centigr.
Phosphate de chaux	0gr,75	—

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à dix cachets par jour. — Dyspepsies avec fermentations anormales.

Décoction blanche de Sydenham.

℞ Phosphate tricalcique	5	gr.
Mie de pain	10	—
Gomme arabique pulv	5	—
Sucre blanc	30	—
Eau de fleurs d'oranger	5	—
Eau	500	—

F. S. A. — Contre la diarrhée.

Potion au phosphate de chaux.

℞ Phosphate de chaux	5	gr.
Laudanum de Sydenham	XXX	gouttes.
Sirop de cachou	20	gr.
Julep gommeux	130	—

F. S. A. — Par cuillerée à soupe. — Diarrhée.

CHAUX (CHLORHYDROPHOSPHATE ET LACTOPHOSPHATE DE).

Ce sont des solutions de phosphate bicalcique dans l'acide chlorhydrique ou lactique.

Ils ont les mêmes propriétés que les sels précédents. On les administre en sirop ou solution.

Incompat. — Sels alcalins, sulfates solubles.

Sirop de chlorhydrophosphate de chaux (*Codex*).

℞ Phosphate bicalcique	12gr,50	
Acide chlorhydrique officinal	Q. S. (8 gr. environ).	
Eau distillée	340	gr.
Sucre blanc	630	—
Alcoolature de citron	10	—

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (20 gr.) de ce sirop contient 0gr,25 centigr. de phosphate de chaux.

En remplaçant l'acide chlorhydrique par de l'acide lactique (14 gr. environ) ou de l'acide phosphorique (22 gr. environ), on obtient les sirops de lactophosphate ou de phosphate acide de chaux.

Solution de chlorhydrophosphate de chaux.

℞ Phosphate bicalcique	20	gr.
Acide chlorhydrique officinal	12	—
Eau distillée	968	—

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (15 gr.) de cette solution contient 0gr,30 centigr. de phosphate de chaux.

CHAUX (SACCHARATE OU SUCRATE DE).

℞ Sucre	50	gr.
Chaux éteinte	30	—
Eau	150	—

Faire évaporer à une douce chaleur.

Ce composé peu soluble dans l'eau simple, mais beaucoup plus soluble dans l'eau sucrée, est employé dans les empoisonnements par l'acide phénique et l'acide oxalique.

CHICORÉE.

Part. empl. — Feuilles, racines.
Prop. thérap. — Amer, laxatif.
Formes pharmac. — Doses.

Feuilles, en infusion	10 p. 1000
Racines, en infusion	20 —
Extrait	1 à 5 gr.
Sirop composé (Sirop de rhubarbe composé)	10 à 60 gr.

Mixture laxative pour les enfants.

℞ Sirop de chicorée Huile d'amandes douces	ãa 10 gr.

M. — Une à deux cuillerées à café.

CHIENDENT.

Part. emp — Rhizome, contenant des sels de potasse.
Prop. thérap. — Diurétique.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en décoction ..... 20 p. 1000.

Extrait, ad libitum (sert d'excipient pilulaire).

CHLORAL (HYDRATE DE).

Cristaux incolores, très solubles dans l'eau, l'alcool, l'éther, le chloroforme et les corps gras, d'une odeur éthérée, d'une saveur amère et brûlante, désagréable.

Effets physiol. — Localement sur la peau et les muqueuses, le chloral a une action irritante ou même caustique. C'est un antiseptique : il s'oppose à la putréfaction des substances organiques.

Absorbé à la dose de 1 à 3 gr., il amène rapidement un sommeil de plusieurs heures ne laissant au réveil aucune sensation désagréable (quelquefois cependant un peu de lourdeur de tête).

Pendant le sommeil chloralique on observe un ralentissement des mouvements respiratoires et des battements cardiaques, ainsi qu'un abaissement de la pression sanguine et de la température.

La pupille est rétrécie comme dans le sommeil normal; au réveil, elle se dilate aussitôt.

A plus hautes doses (4 à 10 gr.) il détermine aussi un certain degré d'anesthésie et de résolution musculaire.

Enfin des doses très élevées peuvent donner la mort par paralysie des centres cardiaque et respiratoire (chloralisme aigu).

Le chloral s'élimine surtout par l'urine sous la forme d'acide urochloralique; l'urine réduit alors la liqueur de Fehling (ne pas confondre avec glycosurie).

Chez des sujets prédisposés, ou après l'administration trop prolongée, le chloral peut déterminer des éruptions cutanées, des troubles digestifs, de la dyspnée, des troubles intellectuels.

Les enfants supportent des doses relativement considérables.

Prop. thérap. — Indications. — Le chloral est un hypnotique et un anticonvulsif. Comme hypnotique, il convient dans tous les états d'excitation cérébrale depuis le nervosisme jusqu'au délire des alcooliques et des maniaques. Il doit être administré avec prudence dans le délire fébrile (fièvre typhoïde, pneumonie) et surtout chez les cardiaques atteints de lésions valvulaires, de myocardites, ou d'athérome.

Comme anticonvulsif, il est souvent utile dans le tétanos, la rage, la chorée, l'éclampsie puerpérale, les convulsions infantiles; dans certaines affections spasmodiques, coqueluche, asthme, vomissements nerveux.

Il est employé parfois comme analgésique dans les névralgies, la gastralgie, les coliques hépatique et néphrétique, les douleurs de la dysménorrhée, du cancer.

A l'extérieur, il sert surtout comme désinfectant et comme calmant des démangeaisons.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 1 à 4 gr. en potion, sirop, lavements. Le sirop du *Codex* contient 1 gr. de chloral par cuillerée à soupe (20 gr.). Dans le tétanos, on a

dépassé la dose de 10 gr. de chloral en vingt-quatre heures, par prises de 1 à 2 gr. toutes les deux heures.

A l'extérieur, en solution de 1 à 5 p. 100 pour lotions.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins.

Lavements de chloral.

℞ Hydrate de chloral	2 à 4 gr.
Eau	150 gr.
Jaune d'œuf	N° 1.

F. S. A.

℞ Chloral hydraté	4 gr.
Laudanum de Sydenham	XX gouttes.
Lait	150 gr.
Jaune d'œuf	N° 1.

F. S. A.

Potions au chloral.

℞ Hydrate de chloral	2 à 4 gr.
Sirop de framboises	30 gr.
Hydrolat de menthe	60 —

M. — Potion hypnotique à prendre en une ou deux fois.

℞ Hydrate de chloral	2 à 4 gr.
Sirop de laurier-cerise	30 gr.
Eau de laitue	100 —

M. — Potion calmante à prendre par cuillerées à soupe.

℞ Hydrate de chloral	2 gr.
Eau chloroformée, Eau de menthe	aā 60 —

M. — Potion calmante à prendre par cuillerées à soupe. — Gastralgie, vomissements.

℞ Bromure de sodium	3 gr.
Hydrate de chloral	2 —
Sirop de groseilles	40 —
Eau de tilleul	90 —

F. S. A. — Potion antispasmodique à prendre par cuillerées à soupe.

℞ Sirop de chloral, — de morphine	aā 20 gr.
— de belladone	15 —
Eau de laurier-cerise	10 —
— de tilleul	70 —

M. — Par cuillerées à soupe. — Asthme.

Chez les enfants, les doses de chloral sont de 0gr,10 centigr. environ par année d'âge :

℞ Hydrate de chloral..... 0gr,50 à 1 gr.
Eau de tilleul..... 40 gr.
Sirop de menthe..... 20 —

F. S. A. — Une cuillerée à café tous les quarts d'heure jusqu'à effet.

℞ Hydrate de chloral..... 1 gr.
Sirop de groseilles..... 30 —
Eau de tilleul..... 60 —

M. — Par cuillerées à café jusqu'à effet.

℞ Sirop de chloral..... 15 gr.
— de framboises..... 30 —
Eau de tilleul..... 60 —

M. — Par cuillerées à café.

℞ Bromure de potassium..... 1 gr.
Chloral hydraté..... 0gr,50 centigr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 30 gr.
Eau de tilleul..... 60 —

F. S. A. — Par cuillerées à café. — Convulsions, chorée, coqueluche.

Sirops au chloral.

℞ Sirop de chloral..... } aa 20 gr.
— de belladone..... }
— de laurier-cerise..... }
— de Tolu..... 120 —

M. — Contre la toux spasmodique de la coqueluche, de l'adénopathie trachéo-bronchique. Quatre à huit cuillerées à café, suivant l'âge de l'enfant.

℞ Hydrate de chloral..... 2gr,50 centigr.
Bromure de potassium..... 5 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 290 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ce sirop contient 0gr,25 centigr. de chloral et 0gr,50 centigr. de bromure. Antispasmodique.

Solutions de chloral.

℞ Hydrate de chloral..... 3 gr.
Eau de laurier-cerise..... 20 —
— distillée..... 280 —

F. S. A. — Pour pulvérisations dans le cancer et la tuberculose du larynx.

℞ Chloral hydraté..... 5 à 10 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour lotions antiprurigineuses, lavages de l'estomac, injections contre le cancer utérin.

CHLORALAMIDE.

Syn. *Chloral-formamide.* Cristaux blancs, solubles dans 10 p. d'eau, 2 p. d'alcool, saveur amère.

Effets physiol. — Administrée à la dose de 2 à 3 gr., la chloralamide détermine au bout d'une demi-heure à 2 heures un sommeil se prolongeant 6 à 8 heures; elle cause parfois un peu de céphalalgie et de vertige. Elle a très peu d'influence sur les fonctions du cœur et de la respiration.

Prop. thérap. — Indications. — Hypnotique efficace dans l'insomnie nerveuse (hystérie, neurasthénie, vieillesse); utile aussi dans les myélites, l'asthme cardiaque, la phtisie.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, en potion, à la dose de 1 à 3 gr. en une fois.

Cachets de chloralamide.

℞ Chloralamide..... 1 gr.

Pour un cachet. — N° 6.

Un à trois cachets le soir.

Potion de chloralamide.

℞ Chloralamide..... 1 à 3 gr.
Acide chlorhydrique dilué..... V gouttes.
Eau distillée..... 60 gr.
Sirop de framboises..... 30 —

F. S. A. — A prendre en une fois.

Lavement de chloralamide.

℞ Chloralamide..... 3 gr.
Acide chlorhydrique dilué..... II gouttes.
Alcool à 90°..... 1 gr.
Eau..... 100 —

F. S. A. — Pour lavement.

CHLORAL CROTONIQUE.

Syn. *Croton-chloral, Butyl-chloral.* — L'hydrate cristallisé est peu soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'alcool et la glycérine; saveur âcre.

Prop. thérap. — Indications. — Anesthésiant céphalique et hypnotique, indiqué dans les névralgies faciales.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,50 centigr. jusqu'à 2 gr. (avec prudence) dissous dans une potion au moyen de glycérine ou d'alcool, ou sous forme de pilules.

Potion de croton-chloral.

℞ Croton-chloral	1 gr.
Glycérine	20 —
Sirop de menthe	30 —
Eau distillée	80 —

Dissoudre le croton-chloral dans le mélange de glycérine et d'eau et ajouter ensuite le sirop. Potion à prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

Pilules de croton-chloral.

℞ Croton-chloral	0gr,20 centigr
Thridace	Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

CHLORALIMIDE.

Cristaux incolores, sans odeur, ni saveur, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther, le chloroforme et les corps gras.

Hypnagogue à la dose de 1 à 3 gr. en cachets.

CHLORALOSE.

Combinaison de chloral et de glycose, cristallisée en aiguilles blanches, peu solubles dans l'eau, plus solubles dans l'alcool, de saveur amère et nauséeuse.

Effets physiol. — Le chloralose, à la dose moyenne de 0gr,30 centigr., détermine généralement un sommeil profond avec une diminution de la sensibilité à la douleur. Il augmente l'excitabilité réflexe de la moelle épinière, ralentit la respiration et ne semble avoir aucune action sur le système circulatoire. Il peut produire, même à petites doses, des accidents toxiques ; tremblement généralisé, spasmes convulsifs, délire, pendant le sommeil et quelquefois amnésie passagère après le réveil.

Prop. thérap. — Indications. — Hypnotique analgésique, indiqué dans les insomnies dues à la douleur.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,20 à 0gr 60 centigr. en cachets de 0gr,20 à 0gr,30 centigr. administrés à trois heures d'intervalle, si le premier cachet n'a pas amené le sommeil.

CHLORATE DE POTASSE.

Voir Potasse (chlorate de).

CHLORATE DE SOUDE.

Voir Soude (chlorate de).

CHLORHYDRIQUE (ACIDE).

Syn. *Acide muriatique, hydrochlorique.* On emploie en médecine l'acide chlorhydrique officinal ou acide chlorhydrique pur contenant 25 p. 100 d'acide anhydre, et l'acide chlorhydrique dilué, qui est le précédent dilué à 1/10.

Effets physiol. — Concentré, il est caustique. Dilué, il favorise la peptonisation des substances albuminoïdes et empêche les fermentations anormales.

Prop. thérap. — Indications. — L'acide chlorhydrique est utile dans le traitement des dyspepsies : hypochlorhydrie, dilatation de l'estomac, atrophie gastrique.

Il est aussi employé dans les états fébriles, comme boisson rafraîchissante sous forme de limonade, et en gargarisme contre le scorbut.

Mode d'administr. — Doses. — En solution, limonade, gargarisme, 1 à 4 gr. p. 1000.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sels d'argent, de plomb, protosels de mercure.

Solutions d'acide chlorhydrique.

℞ Acide chlorhydrique pur	2 gr.
Eau distillée	200 —

M. — Une cuillerée à bouche dans un peu d'eau sucrée une demi-heure après le repas. Hypochlorhydrie.

℞ Acide chlorhydrique pur	2 gr.
Sirop de sucre	200 —
Alcoolature de citron	2 —

M. — Une cuillerée à bouche dans de l'eau une demi-heure après le repas. Hypochlorhydrie.

℞ Acide chlorhydrique pur	4 gr.
Sirop de limon	100 —
Eau	900 —

M. — Un demi-verre une demi-heure après le repas. — Hypochlorhydrie.

℞ Acide chlorhydrique..... 2 gr.
Alcoolat de cochléaria..... 30 —
Sirop d'orange..... 50 —
Eau distillée..... 220 —

M. — Pour gargarisme contre le scorbut.

Limonade chlorhydrique (*Codex*).

℞ Acide chlorhydrique dilué à 1/10..... 20 gr.
Sirop de sucre..... 125 —
Eau..... 875 —

M.

CHLOROFORME.

Liquide incolore, de saveur piquante et sucrée, peu soluble dans l'eau (1 p. 100), très soluble dans l'alcool et l'éther, insoluble dans la glycérine.

Effets physiol. — Localement, le chloroforme provoque, sur la peau et les muqueuses, de la cuisson, de la rougeur, puis l'insensibilité.

En inhalations, il détermine d'abord de l'excitation, peu accentuée chez les enfants, longue et forte chez les alcooliques (rougeur de la face, tintements d'oreilles, accélération du pouls et de la respiration, délire joyeux ou triste) ; puis survient le sommeil avec anesthésie généralisée, relâchement des muscles, abolition des réflexes, ralentissement du pouls et de la respiration.

Au réveil, idées vagues, et souvent état de malaise avec nausées et céphalalgie.

Pendant la chloroformisation, la mort peut survenir par paralysie de la respiration et du cœur.

Après l'absorption de chloroforme, l'urine émise réduit la liqueur de Fehling (ne pas confondre avec glycose).

Prop. thérap. — Indications. — Le chloroforme est un anesthésique fréquemment employé en chirurgie et en obstétrique.

En médecine interne, on a quelquefois recours aux inhalations de chloroforme pour combattre les affections convulsives : éclampsie, convulsions infantiles, chorée grave, coqueluche, asthme, tétanos, rage.

A l'intérieur, on administre l'eau chloroformée pour calmer les vomissements, gastralgies, coliques hépatiques, néphrétiques ; on l'utilise aussi comme antiseptique pour lavages de l'estomac (eau chloroformée).

A l'extérieur, le chloroforme est employé comme révulsif et calmant local, dans les névralgies, douleurs rhumatismales, affections prurigineuses.

Les injections hypodermiques, parfois très douloureuses sont peu usitées.

Mode d'administr. — Doses.

A l'intérieur. — Chloroforme, X à L gouttes par jour, dans une potion.

Eau chloroformée saturée (1 p. 100) 25 à 100 gr. par jour.

A l'extérieur. — Chloroforme en liniments et pommades (10 à 30 p. 100).

Eau chloroformée en compresses.

Liniments chloroformés.

℞ Chloroforme..... 10 gr.
Baume tranquille..... } āā 40 —
Huile camphrée..... }

M.

℞ Chloroforme..... 10 gr.
Laudanum de Rousseau..... 5 —
Huile de jusquiame..... 75 —

M.

℞ Chloroforme..... } āā 10 gr.
Teinture de belladone..... }
Teinture de coca..... 40 —

M. — Pour frictions.

Potions chloroformées.

℞ Hydrate de chloral..... 2 gr.
Eau chloroformée..... } āā 60 —
Eau de menthe..... }

M. — Potion calmante à prendre par cuillerées à soupe. — Gastralgie, vomissements, coliques hépatiques, néphrétiques.

℞ Glycérine..... 30 gr.
Sirop de morphine..... 30 —
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
Eau chloroformée..... 50 —
Eau de tilleul..... 40 —

M. — A prendre en deux fois dans la journée — Lithiase biliaire.

℞ Teinture de belladone..... XX gouttes.
Eau de laurier-cerise..... 20 gr.
Eau chloroformée saturée..... 100 —

M. — Par cuillerées à soupe. — Analgésique.

℞ Chlorhydrate de cocaïne		0gr,05 centigr.
Sirop de morphine		20 gr.
Eau chloroformée	aa	50 —
Eau de menthe		

F. S. A. — Par cuillerées à soupe. — Analgésique.

CHLORURE D'AMMONIUM.

Voir AMMONIAQUE (CHLORHYDRATE D').

CHLORURE D'ÉTHYLE.

Liquide incolore, d'odeur agréable, bout à 10° et produit en s'évaporant un froid de — 35° ; il est inflammable.

Prop. thérap. — Indications. — Mode d'emploi. — Il est employé comme anesthésique local pour pratiquer de petites opérations ou calmer des douleurs névralgiques.

Pour obtenir l'effet voulu, il faut tenir l'ampoule, qui renferme le chlorure d'éthyle, à une distance de 20 à 40 centim. de la région à anesthésier et diriger horizontalement le jet sur cette région, jusqu'à ce qu'elle soit devenue blanche.

La partie à anesthésier sera auparavant enduite d'huile, de vaseline ou de glycérine.

CHLORURE DE MÉTHYLE.

Voir MÉTHYLE (CHLORURE DE).

CHLORURE DE SODIUM.

Voir SOUDE

CHROMIQUE (ACIDE).

Cristaux rouges violets, très solubles dans l'eau.

Incompat. — En contact avec l'alcool anhydre ou la glycérine, il détermine des mélanges inflammables ou explosibles. Toutes les matières organiques le réduisent en sesquioxyde de chrome.

Effets physiol. — Il coagule les albumines. Il est caustique ou simplement astringent, suivant qu'il est en cristaux ou en solution étendue. Il teint la peau en brun, détermine une douleur assez vive et forme une escarre sèche.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un caustique employé pour détruire les végétations, les chancres phagédéniques, et dans le traitement de l'ostéopériostite alvéolo-dentaire, et des maladies du nez et du pharynx (épistaxis, granulations de la gorge, ulcérations syphilitiques et tuberculeuses). En solution étendue, il est recommandé dans certaines glossites, dermatoses, et pour combattre la transpiration des pieds.

Mode d'emploi. — Doses. — Comme caustique en cristaux, sur le bout d'un stylet chauffé au rouge ; ou en solution concentrée à 50 p. 100 d'eau. Comme astringent, en solution de 1 à 5 p. 100 d'eau (pas d'alcool, ni de glycérine).

CHRYSAROBINE.

Extraite de la poudre de Goa ; soluble dans l'éther et le chloroforme.

Effets physiol. — Elle teint la peau en jaune brun, et elle a une action très irritante sur les tissus. Elle peut déterminer une conjonctivite violente. Administrée à l'intérieur, elle produit des vomissements, de la diarrhée et de l'albuminurie.

Prop. thérap. — Indications. — Inusitée à l'intérieur.

Employée à l'extérieur dans le traitement du psoriasis et des maladies parasitaires de la peau.

Mode d'emploi. — Doses. — En solution chloroformique ou éthérée, en pommade à la dose de 5 à 10 p. 100.

Pommade de chrysarobine.

℞ Chrysarobine		5 à 10 gr.
Lanoline		30 gr.
Vaseline		60 —

F. S. A.

Solutions de chrysarobine.

℞ Chrysarobine		10 gr.
Chloroforme		100 —

F. S. A.

℞ Chrysarobine		10 gr.
Traumaticine		100 —

F. S. A.

La traumaticine est une solution de gutta-percha dans le chloroforme à 1 p. 10.

CHRYSOPHANIQUE (ACIDE).

Poudre jaune, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme.

Prop. physiol. et thérap. — Comme la chrysarobine.

Mode d'emploi. — Doses. — Comme la chrysarobine.

CIGUË.

Part. empl. — Feuilles, semences.

Princ. act. — Cicutine, ou conicine, ou coniine.

Effets physiol. — L'action générale de la ciguë ou de la cicutine consiste d'abord en une paralysie des terminaisons périphériques des nerfs moteurs, puis en une paralysie des centres nerveux précédée souvent de convulsions.

L'action locale consiste en une paralysie des terminaisons des nerfs sensitifs.

Prop. thérap. — Indications. — La ciguë et son alcaloïde, la cicutine, sont des sédatifs indiqués dans les maladies convulsives et douloureuses : tétanos, chorée, épilepsie, coqueluche, asthme, névralgies, etc.

On emploie encore quelquefois la ciguë comme résolutif dans les adénopathies tuberculeuses, scrofuleuses.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de ciguë, en cachets, pilules	0gr,10 centigr. à 1 gr.
Extrait aqueux	0gr,05 à 0gr,25 centigr.
Extrait alcoolique en pilules.	0gr,05 à 0gr,15 —
Alcoolature, teinture alcoolique, éthérée, en potion	0gr,25 centigr. à 1 gr.

A l'extérieur, pommade et emplâtre à l'extrait de ciguë.

Pilules cicutées.

℞ Arséniate de fer	0gr,001 milligr.
Poudre de feuilles de ciguë	0gr,02 centigr.
Extrait de quinquina	0gr,03 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à cinq pilules par jour. — Chorée.

℞ Bromhydrate de quinine	0gr,15 centigr.
Extrait aqueux de ciguë	0gr,03 —
Miel	Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour. — Névralgies.

Pommade à l'extrait de ciguë.

℞ Extrait de ciguë	4 gr.
Iodure de potassium	6 —
Axonge benzoïnée	50 —

F. S. A. — Contre les adénopathies scrofuleuses.

℞ Extrait de ciguë, Extrait de belladone	aâ 3 gr.
Lanoline	40 —

F. S. A. — Pommade analgésique.

Potions de ciguë.

℞ Teinture de ciguë	XXX gouttes.
Sirop de morphine	30 gr.
Eau de laurier-cerise	15 —
Eau de tilleul	100 —

M. — A prendre par cuillerée à soupe toutes les deux heures. — Asthme, névralgies.

Chez les enfants (deux ans) :

℞ Teinture de ciguë	XV gouttes.
Sirop de Tolu	30 gr.
Eau de fleur d'oranger	10 —
— de laitue	50 —

M. — Potion à prendre par cuillerée à café toutes les heures. — Contre la toux de la coqueluche et de l'adénopathie trachéo-bronchique.

CICUTINE.

Principe actif de la ciguë, liquide, volatil. Employé surtout sous forme de bromhydrate de cicutine, sel cristallisé, incolore, très soluble.

Prop. physiol. et thérap. — Celles de la ciguë.

Mode d'administr. — Doses. — Bromhydrate de cicutine, 0gr,005 milligr. à 0gr,05 centigr. en granules, potion, sirop; 0gr,005 miligr. à 0gr,02 centigr. en injections hypodermiques.

Injection hypodermique de cicutine.

℞ Bromhydrate de cicutine	0gr,10 centigr.
Eau de laurier-cerise	10 gr.

F. S. A. — Un centim. cube de cette solution contient 1 centigr. de sel ; une à deux injections par jour

Pilules de cicutine.

℞ Bromhydrate de cicutine, Extrait aqueux de ciguë	aâ 0gr,01 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour.

Sirop de cicutine.

℞ Bromhydrate de cicutine	0gr,10 centigr.
Sirop de sucre	200 gr.
Alcoolature de citron	2 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ce sirop contient

Faire infuser, passer et ajouter :

Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,20 centigr.
Mellite simple..... 50 gr.

F. S. A. — Pour gargarismes contre l'inflammation et la douleur, dans les stomatites et les angines.

Liniment à la coca.

℞ Teinture de belladone..... 15 gr.
Teinture de coca..... 20 —

M. — Pour frictions. — Névralgies.

Mixtures de coca.

℞ Teinture de coca..... } aa 15 gr.
Teinture de quinquina..... }

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau après le repas. — Tonique.

℞ Extrait de coca..... 10 gr.
Glycérine..... 60 —

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau après le repas. — Tonique.

Vin tonique à la coca.

℞ Vin de coca..... } aa 250 gr.
— de kola..... }

M. — Un verre à liqueur deux fois par jour.

COCAÏNE.

On emploie ordinairement le chlorhydrate de cocaïne, cristaux blancs, facilement solubles dans l'eau et l'alcool, de réaction légèrement acide, de saveur amère, émoussant passagèrement la sensibilité de la langue en donnant une sensation caractéristique.

Effets physiol. — Sur la peau saine, effet nul. En injections faites dans l'épaisseur du derme ou en badigeonnage sur les muqueuses, la cocaïne paralyse les terminaisons nerveuses sensitives. L'action analgésiante dure plus longtemps que l'action anesthésiante, laquelle persiste environ dix minutes, mais peut être entretenue par des attouchements répétés.

La cocaïne détermine aussi de l'ischémie locale ; elle décongestionne les muqueuses hyperhémiées.

En instillation dans l'œil, elle anesthésie la conjonctive et la cornée, dilate la pupille sans abolir son pouvoir réflexe.

A dose thérapeutique (0gr,05 à 0gr,10 centigr.) la cocaïne, après absorption, est un excitant du système nerveux central, du système circulatoire et respiratoire : augmentation des forces physiques, accélération des battements cardiaques et des mouvements respiratoires, élévation de la pression sanguine.

C'est un vaso-constricteur.

Après de fortes doses, ou même des doses moyennes chez des individus particulièrement sensibles à l'action de la cocaïne, on a observé des symptômes graves : faiblesse, pâleur, sueurs froides, vomissements, dyspnée, syncopes, vertiges, convulsions, excitation cérébrale.

La mort peut survenir par paralysie respiratoire avant l'arrêt du cœur.

Contre les accidents de cocaïnisme aigu, on préconise la position horizontale et les inhalations de nitrite d'amyle, vaso-dilatateur puissant, par opposition à l'action vaso-constrictive de la cocaïne.

Prop. thérap. — Indications. — La cocaïne est surtout employée comme anesthésique local pour calmer la douleur ou la prévenir en cas d'examen douloureux ou d'intervention opératoire dans les affections de l'œil, du nez, du pharynx et du larynx.

En badigeonnages, sur les muqueuses buccale, pharyngienne, laryngienne, nasale, elle soulage les douleurs inflammatoires dues aux stomatites, amygdalites, laryngites, coryza, calme le spasme de la glotte, les quintes de toux de la coqueluche, la dysphagie causée par les ulcérations aphteuses ou tuberculeuses. Sur les muqueuses génito-urinaire et anale, elle diminue les douleurs dues au vaginisme, à la cystite, au cathétérisme, aux fissures et hémorroïdes.

En injections intradermiques et hypodermiques, elle procure une analgésie durant parfois une heure, permettant de pratiquer des opérations chirurgicales de longue durée.

A l'intérieur, on prescrit la cocaïne comme sédatif local dans les gastralgies, l'anorexie nerveuse, et comme excitant général, dans les cas de dépression, de neurasthénie.

La cocaïne, surtout en injections hypodermiques, est contre-indiquée chez les cardiaques, les névropathes et les malades atteints d'affections chroniques des voies respiratoires.

Modes d'emploi. — Doses :

A l'intérieur. — 0gr,01 à 0gr,10 centigr. en potion, solution, pilules, injection hypodermique.

A l'extérieur. — Solution de 2 à 10 p. 100 ; pommades 1 à 5 p. 100.

Collutoires cocaïnés.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Acide borique..... 2 gr.
Glycérine..... 20 —

F. S. A. — Pour badigeonnages dans la stomatite mercurielle.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,20 centigr.
Glycérine..... 20 gr.
Essence de menthe..... IV gouttes.

F. S. A. — Pour frictions sur les gencives, contre les douleurs de la dentition.

Injection hypodermique de cocaïne.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Eau distillée bouillie..... 10 gr.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient un centigr. de chlorhydrate de cocaïne.
Dose : Une à trois injections.
Cette solution peut être utilisée en injections intradermiques pour l'anesthésie chirurgicale. Faire les injections sur le sujet couché et ne pas dépasser la dose de 8 centigr. de cocaïne.

Pilules de cocaïne.

℞ Chlorhydrate de cocaïne ..... 0gr,01 centigr.
Extrait de coca..... } āā 0gr,05 —
Poudre de coca..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... }
Extrait d'opium..... } āā 0gr,01 centigr.
— de belladone..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour. — Gastralgies, cancer de l'estomac, vomissements.

Pommades cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Acide borique..... 2 gr.
Vaseline..... 20 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Menthol..... 3 gr.
Vaseline..... 30 —

F. S. A. — Contre le prurit, les névralgies.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Baume du Pérou..... }
Acide borique..... } āā 2 gr.
Vaseline..... 60 —

F. S. A. — En applications sur les ulcérations prurigineuses de la peau.

Potions cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de morphine..... 40 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
— de tilleul..... 100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à soupe. — Dyspepsies douloureuses, vomissements.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de belladone..... 20 gr.
Eau chloroformée saturée..... }
— de menthe..... } āā 50 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à soupe toutes les deux heures. — Analgésique.

℞ Menthol..... 0gr,10 centigr.
Alcool..... Q. S. pour dissoudre.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de sucre..... 30 gr.
Eau distillée..... 150 —

F. S. A. — Par cuillerée à soupe; douleurs de l'estomac, vomissements.

Poudres cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Alun pulv..... }
Sucre pulv..... } āā 10 gr.

M. — Pour insufflations dans l'œdème de la glotte.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... }
Sucre de lait pulv..... } āā 2 gr.

M. — Poudre pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,20 centigr.
Antipyrine..... 1 gr.
Salicylate de bismuth..... 5 gr.

M. — Quatre à six prises par jour, contre le coryza.

Solutions de cocaïne.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 1 à 5 gr.
Eau distillée..... 50 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 1 à 5 gr.
Glycérine..... 60 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 1 à 5 gr.
Glycérine..... 30 —
Eau distillée..... 25 —

F. S. A. — Pour badigeonnages sur les muqueuses de la bouche, du pharynx, du larynx, etc.

Suppositoires cocaïnés.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,02 centigr.
Extrait de belladone..... 0gr,04 —
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Un à trois suppositoires par jour. — Hémorroïdes, fissure anale.

COCHLÉARIA.

Part. empl. — Feuilles, sommités.
Prop. thérap. — Antiscorbutique, stimulant.
Formes pharmac. — Doses. — Il entre dans la composition des sirop, vin, bière, antiscorbutiques, du sirop de Portal.
Alcoolat de cochléaria, 10 à 30 gr. en potion, gargarisme.

CODÉINE.

Voir Opium.

COING.

Le sirop de coing est un astringent léger employé comme antidiarrhéique : 20 à 100 gr.

COLCHIQUE.

Part. empl. — Bulbes, semences, fleurs.
Princ. act. — Colchicine.

Effets physiol. — Le colchique et la colchicine provoquent des contractions péristaltiques avec douleurs gastriques, coliques, diarrhée ; paralysent les nerfs sensitifs en respectant les nerfs moteurs. Ils peuvent causer la mort par paralysie de la respiration.
Prop. thérap. — Indications. — Le colchique est un drastique et un analgésique. Ses principales indications sont la goutte aiguë et le rhumatisme chronique.
Formes pharmac. — Doses :

Alcoolature de bulbes, en potion ..... } 1 à 5 gr.
— de fleurs, — ..... }
Teinture de semences, — .....
Extrait de semences, en pilules. 0gr,01 à 0gr,10 centigr.
Poudre de semences, — . 0gr,05 à 0gr,30 —
Vin de bulbes frais ..... 10 à 50 gr.
Vin de semences..... 5 à 20 —
Vinaigre de colchique ..... 5 à 20 —

Mixture de colchique.

℞ Teinture de semences de colchique ..... 8 gr.
— de racine d'aconit..... 4 —

M. — XX gouttes, deux à trois fois par jour, contre l'accès de goutte aiguë.

Pilules de colchique.

℞ Poudre de semences de colchique... 0gr,05 centigr.
Extrait de semences de colchique.... 0gr,01 —
— de jusquiame ..... 0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour. — Goutte aiguë.

℞ Poudre de semences de colchique. } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de coloquinte ..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Trois pilules par jour. — Goutte aiguë.

Potions de colchique.

℞ Teinture de colchique..... 1 gr.
Sirop de belladone..... } aa 20 —
— de laurier-cerise..... }
Eau distillée ..... 80 —

M. — A prendre en trois fois dans la journée. — Goutte aiguë.

Collutoires cocaïnés.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Acide borique..... 2 gr.
Glycérine..... 20 —

F. S. A. — Pour badigeonnages dans la stomatite mercurielle.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,20 centigr.
Glycérine..... 20 gr.
Essence de menthe..... IV gouttes.

F. S. A. — Pour frictions sur les gencives, contre les douleurs de la dentition.

Injection hypodermique de cocaïne.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Eau distillée bouillie..... 10 gr.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient un centigr. de chlorhydrate de cocaïne.
Dose : Une à trois injections.
Cette solution peut être utilisée en injections intradermiques pour l'anesthésie chirurgicale. Faire les injections sur le sujet couché et ne pas dépasser la dose de 8 centigr. de cocaïne.

Pilules de cocaïne.

℞ Chlorhydrate de cocaïne ..... 0gr,01 centigr.
Extrait de coca..... } aa 0gr,05 —
Poudre de coca..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... }
Extrait d'opium..... } aa 0gr,01 centigr.
— de belladone..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour. — Gastralgies, cancer de l'estomac, vomissements.

Pommades cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Acide borique..... 2 gr.
Vaseline..... 20 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Menthol..... 3 gr.
Vaseline..... 30 —

F. S. A. — Contre le prurit, les névralgies.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,10 centigr.
Baume du Pérou..... } aa 2 gr.
Acide borique..... }
Vaseline..... 60 —

F. S. A. — En applications sur les ulcérations prurigineuses de la peau.

Potions cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de morphine..... 40 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
— de tilleul..... 100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à soupe. — Dyspepsies douloureuses, vomissements.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de belladone..... 20 gr.
Eau chloroformée saturée..... } aa 50 —
— de menthe..... }

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à soupe toutes les deux heures. — Analgésique.

℞ Menthol..... 0gr,10 centigr.
Alcool..... Q. S. pour dissoudre.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,05 centigr.
Sirop de sucre..... 30 gr.
Eau distillée..... 150 —

F. S. A. — Par cuillerée à soupe; douleurs de l'estomac, vomissements.

Poudres cocaïnées.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,50 centigr.
Alun pulv..... } aa 10 gr.
Sucre pulv..... }

M. — Pour insufflations dans l'œdème de la glotte.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... }
Sucre de lait pulv..... } aa 2 gr.

M. — Poudre pour insufflations sur les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du pharynx, contre la dysphagie.

COQUELICOT.

Part. empl. — Fleurs.
Prop. thérap. — **Indications.** — Béchique, calmant. — Bronchites.
Mode d'administr. — **Doses :**

Tisane, en infusion..... 5 à 10 gr. p. 1000.
Sirop..... 10 à 100 gr.

CORIANDRE.

Semences, 10 gr. p. 1000 en infusion ; stomachique, carminatif.

COTO.

Part. empl. — Écorce.
Princ. act. — Cotoïne.
Prop. physiol. et thérap. — **Indications.** — Le coto et la cotoïne sont des antidiarrhéiques ; facilitent l'absorption intestinale en dilatant les vaisseaux de l'intestin. Indiqués dans la diarrhée des tuberculeux.
Formes pharmac. — **Doses :**

Poudre de coto, en cachets.. 0gr,25 à 0gr,50 centigr.

Trois fois par jour.

Teinture à 1/10, en potion..... X gouttes.

Quatre fois par jour.

Cotoïne..... 0gr,02 à 0gr,20 centigr.

Par jour, en quatre doses.

COTOÏNE.

Voir Coto.

COUMARINE.

Contenue dans la fève Tonka, sert à désodoriser l'iodoforme.

℞ Coumarine..... 1 gr.
Iodoforme..... 5 —
M.

COURGE.

Syn. *Potiron, citrouille.*
Part. empl. — Semences.
Prop. thérap. — Ténifuge, à la dose de 60 gr. en émulsion.

℞ Semences de courges mondées..... 50 à 100 gr.
Sucre..... 30 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
Eau..... 120 —
F. S. A. — Émulsion sans passer.
Agiter et boire en une fois.

COUSSO ou KOUSSO.

Part. empl. — Fleurs.
Princ. act. — Koussine.
Prop. thérap. — Ténifuge, de goût désagréable.
Mode d'administr. — **Doses.** — Poudre de fleurs, 15 à 30 gr., délayée dans l'eau bouillante, et prise en une fois, après refroidissement sans passer.
Tablettes comprimées de 1 gr. chaque, 15 à 30 dans l'espace de deux heures.

Bols de kousso.

℞ Poudre de kousso..... 0gr,50 centigr.
Calomel..... 0gr,05 —
Extrait éthéré de fougère mâle..... 0gr,30 —

Pour un bol. — N° 15.

Prendre un bol toutes les dix minutes dans un pain azyme ou un cachet. — Ténias.

Infusion de kousso.

℞ Kousso..... 15 à 30 gr.
Eau bouillante..... 250 gr.

Faire infuser, laisser refroidir et prendre en une fois sans avoir passé.

CRAIE PRÉPARÉE.

Voir Chaux (carbonate de).

CRÉOLINE.

Liquide brun foncé, retiré du goudron par un procédé secret, de composition différente suivant l'origine, donnant avec l'eau une émulsion employée comme désinfectant.
Doses : 1 à 5 gr. p. 1000, comme liquide d'irrigation ; 5 à 25 p. 1000 dans le pansement des plaies.

CRÉOSOTE.

Liquide neutre, jaune, d'odeur forte, de saveur caustique, très peu soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'alcool, les huiles, la glycérine. On la retire des produits de la distil-

lation du goudron de bois (hêtre); c'est un mélange de divers phénols parmi lesquels prédomine le gaïacol.

Prop. thérap. — C'est un puissant antiseptique préconisé dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. A doses thérapeutiques (0gr,50 centigr. à 2 gr. par jour), la créosote calme la toux, facilite et diminue l'expectoration, relève l'appétit et par suite la nutrition; les sueurs nocturnes cessent, le poids augmente.

Mode d'administr. — Doses. — On la prescrit à la dose de 0gr,50 centigr. à 1 gr. ou plus par jour, en pilules ou en solution dans l'huile de foie de morue, la glycérine ou dans un liquide alcoolique, rhum, vin généreux.

Une solution de 1 p. de créosote pour 15 p. d'huile stérilisée est souvent employée en injections hypodermiques.

Une solution à 20 p. 100 dans de l'eau alcoolisée sert à faire des pulvérisations.

Incompat. — Eau albumineuse.

Élixir créosoté.

℞ Créosote	5 gr.
Alcool à 80°	150 —
Sirop d'écorce d'orange amère	100 —
— de quinquina	250 —

M. — Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.

Glycérine créosotée.

℞ Créosote	2 gr.
Glycérine	200 —

M. — Une à deux cuillerées à bouche par jour.

Huile de foie de morue créosotée.

℞ Créosote	5 gr.
Huile de foie de morue	500 —

M. — Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.

Injection hypodermique de créosote.

℞ Créosote pure	10 gr.
Huile d'olive stérilisée	150 —

On injecte de 5 à 15 gr. par jour de cette solution sous la peau à la région des omoplates, avec une seringue d'une contenance de 5 à 20 gr.

Lavement créosoté.

℞ Créosote	1 gr.
Jaune d'œuf	N° 1
Lait	200 gr.

F. S. A.

Pilules de créosote.

℞ Créosote	0gr,05 centigr.
Savon amygdalin	0gr,10 —
Benjoin pulv	Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Six à douze pilules par jour.

℞ Créosote, Goudron, Aristol	aa 0gr,05 centigr.
Benjoin pulv	Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Cinq à dix pilules par jour.

℞ Créosote, Goudron, Poudre d'eucalyptus, Iodoforme	aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 60.

Six à douze pilules par jour.

Rhum créosoté.

℞ Créosote	3 gr.
Rhum	300 —

M. — Deux à trois cuillerées à bouche par jour.

Solutions de créosote pour inhalations.

℞ Créosote	4 gr.
Alcool à 90°	100 —
Eau	200 —

℞ Créosote	5 gr.
Teinture d'eucalyptus	30 —
Eau	1 litre.

Vin créosoté.

℞ Créosote	10 gr.
Alcool à 90°	150 —
Teinture de cannelle	30 —
Sirop d'écorce d'orange amère	100 —
Vin de Grenache	Q. S. pr faire 1 lit.

M. — Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.

CROTON TIGLIUM (HUILE DE).

Princ. act. — Acide crotonolique.

Effets physiol. — Localement, sur la peau, l'huile de croton produit d'abord de la rougeur, puis une éruption vésiculo-pustuleuse.

A l'intérieur, I à II gouttes suffisent pour provoquer des symptômes d'irritation sur les muqueuses digestives, et des selles abondantes.

Prop. thérap. — Indications. — L'huile de croton est un irritant très énergique employé à l'extérieur comme révulsif, à l'intérieur comme purgatif drastique.

Mode d'administr. — Doses :

A l'extérieur. — On l'emploie en frictions à la dose de V à XXX gouttes, pure ou mélangée à parties égales d'huile d'amandes douces, ou même plus diluée.

A l'intérieur. — I à II gouttes dans de l'huile de ricin, dans un looch, ou en pilules, pour éviter l'action irritante de l'huile pure sur les muqueuses digestives.

Mixtures révulsives à l'huile de croton.

℞ Huile de croton ..... 2 gr.
Teinture d'iode..... 10 —

M.

℞ Huile de croton..... 2 gr.
Huile de jusquiame..... 10 —

M. — Pour badigeonnages.

℞ Huile de croton..... 0gr,50 centigr.
Teinture de cantharides..... 10 gr.
Alcool camphré..... 40 —

M. — Pour frictions.

Purgatif à l'huile de croton.

℞ Huile de croton..... I à II gouttes.
Looch huileux ou Looch blanc..... 150 gr.

F. S. A.

CUBÈBE.

Part. empl. — Fruit.

Princ. act. — Cubébine et essence.

Effets physiol. — Pris à l'intérieur à la dose de 4 à 8 gr., il détermine des troubles digestifs : nausées, coliques, quelquefois des vomissements et de la diarrhée, et provoque de la diurèse. A doses exagérées il peut causer des éruptions cutanées, des troubles gastro-intestinaux graves et de l'hématurie. Il s'élimine par le rein, les poumons et la peau.

Prop. thérap. — Indications. — Antiblennorragique, à employer après la période aiguë. Quelquefois prescrit comme expectorant et modificateur de la surface respiratoire.

Mode d'administr. — Doses. — En poudre, 5 à 25 gr. par jour dans des pains azymes ou le plus souvent associé au copahu, sous forme d'opiat.

Voir COPAHU.

CUIVRE (PHOSPHATE DE).

A été préconisé contre la tuberculose. On l'administre à l'état naissant, en décomposant l'acétate neutre de cuivre par le phosphate de soude.

Mixture de phosphate de cuivre pour injections hypodermiques.

℞ Phosphate de cuivre récent..... 1 gr.
Glycérine..... 3 —
Eau distillée..... 2 —

F. S. A. — Une seringue de Pravaz (1 centim. cub.) contient 0gr,20 centigr. de sel ; dose : une injection par jour.

Pilules de phosphate de cuivre.

℞ Acétate neutre de cuivre..... 0gr,01 centigr.
Phosphate de soude..... 0gr,05 —
Glycérine et poudre de réglisse..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à six pilules par jour.

Potion de phosphate de cuivre.

℞ Acétate neutre de cuivre..... 0gr,05 centigr.
Phosphate de soude..... 0gr,50 —
Potion gommeuse..... 125 gr.

F. S. A. — Par cuillerée à soupe.

CUIVRE (SULFATE DE).

Syn. *Couperose bleue, vitriol bleu.* Cristaux bleus, solubles dans 4 p. d'eau, 3,5 de glycérine, insolubles dans l'alcool, l'éther ; saveur désagréable.

Effets physiol. — En cristaux, ou en solution concentrée, le sulfate de cuivre est caustique ; en solution étendue, il est astringent.

Il empêche le développement des microorganismes.

Ingéré à la dose de 0gr,10 à 0gr,50 centigr., il provoque des

CROTON TIGLIUM (HUILE DE).

Princ. act. — Acide crotonolique.

Effets physiol. — Localement, sur la peau, l'huile de croton produit d'abord de la rougeur, puis une éruption vésiculo-pustuleuse.

A l'intérieur, I à II gouttes suffisent pour provoquer des symptômes d'irritation sur les muqueuses digestives, et des selles abondantes.

Prop. thérap. — Indications. — L'huile de croton est un irritant très énergique employé à l'extérieur comme révulsif, à l'intérieur comme purgatif drastique.

Mode d'administr. — Doses :

A l'extérieur. — On l'emploie en frictions à la dose de V à XXX gouttes, pure ou mélangée à parties égales d'huile d'amandes douces, ou même plus diluée.

A l'intérieur. — I à II gouttes dans de l'huile de ricin, dans un looch, ou en pilules, pour éviter l'action irritante de l'huile pure sur les muqueuses digestives.

Mixtures révulsives à l'huile de croton.

℞ Huile de croton	2	gr.
Teinture d'iode	10	—

M.

℞ Huile de croton	2	gr.
Huile de jusquiame	10	—

M. — Pour badigeonnages.

℞ Huile de croton	0gr,50	centigr.
Teinture de cantharides	10	gr.
Alcool camphré	40	—

M. — Pour frictions.

Purgatif à l'huile de croton.

℞ Huile de croton	I à II	gouttes.
Looch huileux ou Looch blanc	150	gr.

F. S. A.

CUBÈBE.

Part. empl. — Fruit.

Princ. act. — Cubébine et essence.

Effets physiol. — Pris à l'intérieur à la dose de 4 à 8 gr., il détermine des troubles digestifs : nausées, coliques, quelquefois des vomissements et de la diarrhée, et provoque de la diurèse. A doses exagérées il peut causer des éruptions cutanées, des troubles gastro-intestinaux graves et de l'hématurie. Il s'élimine par le rein, les poumons et la peau.

Prop. thérap. — Indications. — Antiblennorragique, à employer après la période aiguë. Quelquefois prescrit comme expectorant et modificateur de la surface respiratoire.

Mode d'administr. — Doses. — En poudre, 5 à 25 gr. par jour dans des pains azymes ou le plus souvent associé au copahu, sous forme d'opiat.

Voir COPAHU.

CUIVRE (PHOSPHATE DE).

A été préconisé contre la tuberculose. On l'administre à l'état naissant, en décomposant l'acétate neutre de cuivre par le phosphate de soude.

Mixture de phosphate de cuivre pour injections hypodermiques.

℞ Phosphate de cuivre récent	1	gr.
Glycérine	3	—
Eau distillée	2	—

F. S. A. — Une seringue de Pravaz (1 centim. cub.) contient 0gr,20 centigr. de sel; dose : une injection par jour.

Pilules de phosphate de cuivre.

℞ Acétate neutre de cuivre	0gr,01	centigr.
Phosphate de soude	0gr,05	—
Glycérine et poudre de réglisse	Q. S.	

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à six pilules par jour.

Potion de phosphate de cuivre.

℞ Acétate neutre de cuivre	0gr,05	centigr.
Phosphate de soude	0gr,50	—
Potion gommeuse	125	gr.

F. S. A. — Par cuillerée à soupe.

CUIVRE (SULFATE DE).

Syn. *Couperose bleue, vitriol bleu.* Cristaux bleus, solubles dans 4 p. d'eau, 3,5 de glycérine, insolubles dans l'alcool, l'éther ; saveur désagréable.

Effets physiol. — En cristaux, ou en solution concentrée, le sulfate de cuivre est caustique ; en solution étendue, il est astringent.

Il empêche le développement des microorganismes.

Ingéré à la dose de 0gr,10 à 0gr,50 centigr., il provoque des

vomissements ; à plus hautes doses, il détermine de la gastro-entérite.

Prop. thérap. — Indications. — Doses. — A l'extérieur, le sulfate de cuivre est employé comme antiseptique, pour la désinfection dans les maladies contagieuses (solutions à 50 p. 1000 pour les linges souillés et les déjections; 10 à 20 p. 1000 pour les mains et linges non souillés); en injection (solution à 5 p. 100) dans les kystes hydatiques du foie, après évacuation du contenu.

Comme caustique, on se sert d'un gros cristal taillé, de la pierre divine, ou de solutions de sulfate de cuivre, dans les ophtalmies chroniques.

Comme astringent (0,10 à 0,20 p. 100) en collyres (0,20 à 1 p. 100) pour injections dans la blennorragie et pour pansement des ulcères variqueux.

A l'intérieur, comme vomitif, 0gr,10 à 0gr,50 centigr. chez l'adulte, 0gr,05 à 0gr,10 centigr. chez l'enfant, administré en solution.

Incompat. — Sulfures, sels de plomb, alcalis et leurs carbonates, décoctés astringents.

Collyre au sulfate de cuivre.

℞ Sulfate de cuivre	0gr,10 centigr.
Eau distillée	60 gr.
Laudanum de Sydenham	X gouttes.

F. S. A. — En instillation dans l'œil.

Injection antiblennorragique.

℞ Sulfate de cuivre, Sulfate de zinc, Sulfate de fer	aâ 0gr,25 à 0gr,50 centigr.
Eau distillée	200 gr.

F. S. A. — Deux injections par jour.

Pierre divine (*Codex*).

℞ Sulfate de cuivre, Azotate de potasse, Alun	aâ 100 gr.
Camphre pulv	5 —

F. S. A. — Employée sous forme de crayons comme caustique.

Potion vomitive au sulfate de cuivre.

℞ Sulfate de cuivre	0gr,20 centigr.
Sirop de fleurs d'oranger	25 gr.
Eau distillée	100 —

F. S. A. — Par cuillerées à bouche toutes les dix minutes jusqu'à vomissement.

Solution pour pansements des ulcères variqueux.

℞ Sulfate de cuivre	5 gr.
Eau distillée	500 —

F. dissoudre. — Appliquer sur l'ulcère variqueux et sur les parties environnantes des compresses de tarlatane ou de toile trempées dans cette solution, puis fortement exprimées. Recouvrir le tout de taffetas gommé et maintenir avec une bande de toile. Renouveler le pansement tous les trois jours sans toucher à la plaie.

CUIVRE (SULFATE DE) AMMONIACAL.

Cristaux bleus, solubles dans 1 p. 1/2 d'eau.

Prop. thérap. — Indications. — Employé à l'intérieur comme antispasmodique contre la névralgie faciale, l'épilepsie, la chorée.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,20 centigr. par doses fractionnées, en potion, cachets, pilules.

Incompat. — Comme pour le sulfate de cuivre.

Pilules de sulfate de cuivre ammoniacal.

℞ Sulfate de cuivre ammoniacal, Extrait de quinquina jaune	aâ 0gr,05 centigr.
Poudre de quinquina jaune	Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Sulfate de cuivre ammoniacal	0gr,03 centigr.
Extrait de belladone	0gr,01 —
— de valériane	0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à six pilules par jour. — Névralgie faciale, épilepsie chorée.

Potion au sulfate de cuivre ammoniacal.

℞ Sulfate de cuivre ammoniacal	0gr,15 centigr.
Sirop de morphine	30 gr.
Eau de menthe	100 —

F. S. A. — Trois à quatre cuillerées à bouche avant chaque repas. — Névralgie faciale.

CYANHYDRIQUE (ACIDE).

Liquide très altérable, poison très violent. L'acide cyanhydrique médicinal est à 1 p. 100. Très peu usité. Il est plus souvent

administré sous forme d'eau de laurier-cerise, qui en contient 0gr,05 centigr. p. 100.

Voir LAURIER-CERISE.

DATURA STRAMONIUM.

Part. empl. — Feuilles, semences, racine.

Princ. act. — Daturine.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Le datura stramonium et la daturine ont les mêmes propriétés que la belladone et l'atropine ; cependant la daturine n'est pas usitée et les préparations de datura sont moins employées que celles de belladone. Les indications de ces médicaments sont les mêmes ; toutefois dans la thérapeutique de l'asthme, les feuilles de datura en fumigations ou en cigarettes paraissent préférables.

Formes pharmac. — Doses :

Alcoolature, teinture alcoolique ou éthérée, en potion.....	V à XXX gouttes.
Extrait aqueux, en pilules, potion.	0gr,02 à 0gr,20 centigr.
Extrait alcoolique.....	0gr,01 à 0gr,10 —
Poudre, en cachets, pilules.....	0gr,05 à 1 gr.
Sirop.....	10 à 30 gr.

Mêmes formules que celles de belladone.

DERMATOL.

Syn. *Sous-gallate de bismuth.* — Poudre jaune, ne s'altérant ni à l'air, ni à la lumière, absolument inodore, insoluble.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un antiseptique, ni toxique, ni irritant, qui a la propriété de diminuer les sécrétions. Il a une action très favorable sur la cicatrisation des plaies et des ulcères, et dans le traitement des brûlures et des eczémas humides. Administré à l'intérieur, il a donné de bons résultats dans la diarrhée.

Modes d'emploi. — Doses :

A l'extérieur. — Poudre Q. V. sur les plaies ; pommade, 5 à 10 p. 100.

A l'intérieur. — 2 à 5 gr. en potion, ou en cachets de 0gr,25 à 0gr,50 centigr. chaque.

Cachets de dermatol.

℞ Dermatol.....	0gr,40 centigr.
Poudre de cachou.....	0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à huit cachets par jour.

Pommade au dermatol.

℞ Dermatol.....	5 à 10 gr.
Vaseline.....	100 —

F. S. A.

Potion au dermatol.

℞ Dermatol.....	2 gr.
Julep gommeux.....	150 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

DIASCORDIUM.

Électuaire astringent, antidiarrhéique, contenant environ 6 milligr. d'extrait d'opium par gramme. Doses : 1 à 10 gr. en potion, bols, pilules.

Pilules de diascordium.

℞ Diascordium.....	ãã 0gr,20 centigr.
Salicylate de bismuth.....	

Pour une pilule. — N° 30.

Une pilule toutes les heures. — Diarrhée.

Potion au diascordium.

℞ Sous-nitrate de bismuth.....	ãã 4 gr.
Diascordium.....	
Julep gommeux.....	120 —

F. S. A. — A prendre par cuillerée à bouche dans les vingt-quatre heures. — Diarrhée.

DIGITALE.

Part. empl. — Feuilles.

Princ. act. — Digitaline, digitaléine, digitoxine.

Effets physiol. — La digitale exerce sur le cœur une action énergique présentant trois phases :

La première, seule utile en thérapeutique et obtenue par des doses de 0gr,25 à 0gr,50 centigr., est caractérisée par le ralentissement des mouvements du cœur, le renforcement des contractions cardiaques, l'élévation de la pression sanguine.

Le pouls ralenti augmente d'amplitude.

La seconde phase, obtenue par des doses élevées ou par des doses thérapeutiques longtemps continuées, se manifeste par une accélération du pouls et par l'augmentation, puis la diminution de la pression sanguine.

Enfin, pendant la troisième phase observée à doses toxiques,

le pouls devient petit, rare, irrégulier, et le cœur s'arrête en systole.

Les premiers symptômes de l'intoxication légère par la digitale sont : l'anorexie, des nausées, un goût d'amertume désagréable, puis lorsque l'intoxication s'aggrave : le ralentissement du pouls, des vomissements, des troubles de la vue (dilatation pupillaire, xanthopsie, diminution de l'acuité visuelle), de l'abaissement de la température, de la dyspnée, de la céphalalgie, des vertiges, du délire, des convulsions ou un état comateux.

Chez l'homme sain, la digitale n'augmente pas la quantité des urines, mais chez les cardiaques et les hydropiques elle agit comme diurétique en élevant la pression sanguine.

Prop. thérap. — Indications. — La digitale est un tonique cardio-vasculaire très efficace, indiqué dans les affections cardiaques à la *période d'asystolie* (faiblesse de la contraction cardiaque, pouls petit et irrégulier, hydropisie ou œdèmes, dyspnée).

Pour certains auteurs, la digitale ne doit être prescrite que dans les cas d'abaissement de la tension artérielle; par conséquent contre-indiquée dans l'insuffisance aortique où la pression artérielle est supérieure à la normale (?).

La digitale est un diurétique très utile dans les hydropisies d'origine cardiaque, mais inefficace et parfois même nuisible dans celles d'origine rénale, à cause de l'imperméabilité du rein qui s'oppose à son élimination.

Elle est quelquefois employée comme antipyrétique dans la pneumonie et comme hémostatique dans les hémoptysies et les métrorragies.

Modes d'administr. — Pour éviter l'accumulation de la digitale dans l'organisme, il ne faut pas la prescrire par petites doses fractionnées à continuer pendant des semaines, mais au contraire donner une dose massive de 0gr,20 à 0gr,60 centigr. qui ne sera pas répétée plus de trois jours consécutifs. Cette dose sera prise en une ou deux fois dans la journée, si les troubles viscéraux sont peu profonds.

Au contraire, l'existence d'une cirrhose hépatique et la présence d'albumine dans l'urine, devront faire préférer les doses petites et prolongées (0gr,10 centigr. de poudre de digitale en *infusion* ou macération à continuer huit à dix jours).

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de feuilles, en cachets, infusion, macération, pilules. 0gr,10 centigr. à 1 gr.

— *Chez les enfants*..... 0gr,05 à 0gr,15 centigr.

Teinture alcoolique, en potion. } X à XL gouttes.
Teinture éthérée, — }
Alcoolature, — }

Extrait aqueux, en pilules, ou potion..... 0gr,10 à 0gr,30 centigr.

Extrait alcoolique, en pilules, ou potion..... 0gr,05 à 0gr,20 —

Sirop..... 10 à 50 gr.

(Une cuillerée à soupe ou 20 gr. = 0gr,50 centigr. ou XXV gouttes de teinture.)

Vin de Trousseau..... 10 à 60 gr.

(20 gr. contiennent 0gr,10 centigr. de digitale).

Incompat. — Sels de fer, d'argent et de plomb, décoctés astringents.

Cachets de digitale.

℞ Poudre de digitale..... 0gr,05 centigr.
— de Dower..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 10.

Deux cachets par jour. — Diurétique.

℞ Poudre de digitale..... } aa 0gr,05 centigr.
— de scille..... }
— de muguet..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour. — Diurétique.

℞ Poudre de digitale..... 0gr,10 centigr.
Diurétine..... 1 gr.

Pour un cachet. — N° 10.

Un à trois cachets par jour. — Diurétique.

Infusion de digitale.

℞ Poudre de feuilles de digitale..... 0gr,50 centigr.
Eau bouillante..... 120 gr.

Faire infuser, filtrer et ajouter :

Eau de fleurs d'oranger..... 10 gr.
Sirop de morphine..... 20 —

A prendre en deux fois dans la journée.

Chez les enfants :

℞ Poudre de feuilles de digitale..... 0gr,10 centigr.
Eau bouillante..... 50 gr.

Faire infuser, filtrer et ajouter :

Sirop de fleurs d'oranger..... 15 gr.

A prendre en deux doses.

Macération de digitale.

℞ Poudre de feuilles de digitale..... 0gr,60 centigr.
Eau froide..... 160 gr.

Faire macérer six à douze heures, filtrer et ajouter :

Sirop de laurier-cerise..... 20 gr.

Potion à prendre en deux fois dans la journée.

Chez les enfants :

℞ Poudre de feuilles de digitale. 0gr,10 à 0gr,20 centigr.
Eau froide..... 60 gr.

Faire macérer six à douze heures, filtrer et ajouter :

Alcoolat de mélisse..... 10 gr.
Sirop de sucre..... 20 —

A prendre en deux fois.

Pilules de digitale.

℞ Poudre de feuilles de digitale.... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait alcoolique de digitale .... }

Pour une pilule. — N° 10.

Deux pilules par jour.

℞ Poudre de feuilles de digitale..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de muguet..... }

Pour une pilule. — N° 12.

Quatre pilules par jour.

℞ Poudre de feuilles de digitale.... } aa 0gr,05 centigr
Ergotine..... }

Pour une pilule. — N° 12.

Quatre pilules par jour.

℞ Poudre de feuilles de digitale.... }
— de scille..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de chiendent..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Trois à cinq pilules par jour. — Diurétique.

℞ Poudre de feuilles de digitale..... 0gr,05 centigr.
Calomel..... 0gr,05 —
Extrait d'opium..... 0gr,01 —
Extrait de genièvre..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Trois à cinq pilules par jour. — Diurétique.

Potions de digitale.

℞ Teinture de digitale..... XXX gouttes.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 gr.
Eau distillée..... 100 —

M. — A prendre en deux fois dans la journée.

℞ Teinture de digitale..... XX gouttes.
Sirop des cinq racines..... 30 gr.
Eau distillée de menthe..... 100 —

M. — A prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

℞ Teinture de digitale..... XXX gouttes.
Sirop de morphine..... 30 gr.
Eau de laurier-cerise..... 10 —
— de tilleul..... 110 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

℞ Teinture de digitale..... XX gouttes.
Bromure de potassium..... 3 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Eau de tilleul..... 80 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe. — Palpitations nerveuses.

Chez les enfants :

℞ Teinture de digitale..... II à X gouttes.
Julep gommeux..... 60 gr.

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche.

Vin de digitale de l'Hôtel-Dieu (Vin de Trousseau) (*Codex*).

℞ Feuilles de digitale..... 5 gr.
Squames de scille..... 7gr,50.
Baies de genièvre..... 75 gr.
Acétate de potasse..... 50 —
Vin blanc..... 900 —
Alcool à 90°..... 100 —

F. S. A. — 20 gr. correspondent à 0gr,10 centigr. de digitale et à 1 gr. d'acétate de potasse. Dose : 10 à 60 gr.

DIGITALINE.

Glucoside, principe actif de la digitale. N'employer que la digitaline amorphe *chloroformique* ou la digitaline cristallisée.
Prop. physiol. et thérap. — Voir DIGITALE.
Modes d'administr. — Doses. — En granules ou en solution à la dose de 1/4 à 1 milligr.

Granules de digitaline.

℞ Digitaline cristallisée (Nativelle)..... 1/4 de milligr.
Sucre de lait..... 0gr,04 centigr.
Sirop de gomme..... Q. S.

Pour un granule. — N° 10.

Dose : Deux granules à prendre en une fois ou un granule chaque jour pendant quatre jours.

Solution de digitaline cristallisée (*Codex*).

℞ Digitaline cristallisée..... 1 décigr.
Glycérine (D = 1250)..... 33cc,3
Eau..... 14cc,6
Alcool à 95°..... Q. S. pour faire 100 c.c.

Cinquante gouttes ou 1 gr. de cette solution contiennent un milligr. de digitaline.

Dose : XXV à L gouttes, à prendre dans de l'eau sucrée ou une potion.

Solution de digitaline chloroformique.

℞ Digitaline chloroformique..... 0gr,005 milligr.
Alcool à 50°..... 50 c.c.

Cinq centimètres cubes (une cuillerée à café) contiennent un demi-milligr. de digitaline.

Dose : Une à deux cuillerées à café à prendre dans de l'eau sucrée ou une potion.

DIURÉTINE.

Syn. *Salicylate de théobromine et de soude.* — Poudre blanche, cristalline, soluble dans l'eau.

Prop. thérap. — Indications. — La diurétine serait un diurétique vrai, c'est-à-dire agissant directement sur l'épithélium rénal. Elle a donné de bons résultats dans les hydropisies d'origine cardiaque et rénale. Après l'absorption de doses fortes (5 à 6 gr.) et répétées, on a parfois observé de la céphalalgie, des vertiges, des nausées et de la diarrhée.

Modes d'administr. — Doses. — En potion, cachets, à la dose de 1 à 6 gr. par fractions de 1 gr. On peut l'associer à la digitale ou à d'autres médicaments cardiaques.

Cachets de diurétine.

℞ Diurétine..... 1 gr.
Caféine..... 0gr,10 centigr.

Pour un cachet. — N° 8.

Un à quatre cachets par jour.

Potion de diurétine.

℞ Diurétine..... 4 gr.
Sirop de digitale..... 20 —
Eau de menthe..... 100 —

F. S. A. — A prendre en quatre fois dans la journée.

DOUCE-AMÈRE.

Part. empl. — Tige.
Princ. act. — Solanine et dulcamarine.
Prop. thérap. — Diaphorétique.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en infusion..... 20 p. 1000.
Extrait, en potion..... 2 à 4 gr.
Sirop..... 20 à 100 gr.

DROSERA.

La teinture ou l'alcoolature de drosera est employée contre les toux spasmodiques et surtout la coqueluche, à la dose de V à XX gouttes, plusieurs fois par jour.

Mixture contre la coqueluche.

℞ Bromoforme..... 2 gr.
Teinture de drosera..... 10 —

M. — V à X gouttes dans de l'eau sucrée, deux à quatre fois par jour.

Potions de drosera.

℞ Teinture de drosera..... XXX gouttes.
Julep gommeux..... 60 gr.

M. — A prendre en trois fois dans les vingt-quatre heures.

℞ Teinture de drosera..... XXX gouttes.
— de belladone..... XV —
Sirop de lactucarium..... 30 gr.
Eau de tilleul..... 100 —

M. — Trois à quatre cuillerées à bouche par jour.

Sirop de drosera.

℞ Teinture de drosera	2 gr.
Bromure de potassium	5 —
Sirop d'écorce d'orange amère	200 —

F. S. A. — Deux à trois cuillerées à soupe par jour.

DUBOISINE (SULFATE DE).

Soluble dans l'eau.

Prop. thérap. — Mydriatique; collyre à 0gr,05 centigr. p. 100. A été employé en injections hypodermiques, à la dose d'un demi à un milligr. par jour, dans le traitement du goitre exophtalmique; il serait calmant et hypnotique.

EAU BLANCHE.

Eau de Goulard. Voir Plomb (sous-acétate de).

EAU HÉMOSTATIQUE DE PAGLIARI.

Voir Benjoin.

EAU DE RABEL.

Acide sulfurique alcoolisé, sert à dissoudre les sels de quinine.

℞ Acide sulfurique	10 gr.
Alcool à 90°	30 —
Pétales de coquelicot pour colorer	Q. S.

EAU SÉDATIVE.

Voir Ammoniaque.

EAU-DE-VIE ALLEMANDE.

Voir Jalap.

ÉLIXIR DE LONGUE VIE.

Syn. *Teinture d'aloès composée.* — Voir Aloès.

ÉLIXIR DE GARUS.

Tonique. Composé de : alcoolat de Garus (Voir Aloès), 1000; safran, 0gr,50; vanille, 1; sirop de capillaire, 1200; sirop de fleurs d'oranger, 500.

ÉLIXIR PARÉGORIQUE.

Voir Opium.

ÉMÉTIQUE.

Syn. *Tartre stibié.* — Tartrate d'antimoine et de potasse; cristaux blancs, de saveur âcre et désagréable, solubles dans 14 p. d'eau froide, 19 p. de glycérine, insolubles dans l'alcool, l'éther et le chloroforme.

Effets physiol. — Localement sur la peau et les muqueuses il détermine la formation de pustules ou d'ulcérations. Cette action irritante est facilitée par une solution acide, diminuée ou même empêchée par une solution alcaline. L'émétique est facilement absorbé par la surface des plaies, par les muqueuses et le tissu cellulaire sous-cutané.

Ingéré à la dose de 0gr,05 à 0gr,10 centigr., il provoque des vomissements et parfois une purgation. L'action vomitive paraît plutôt le résultat d'une action directe sur les extrémités gastriques du nerf vague que sur le système nerveux central; car il faut des doses plus élevées pour provoquer le vomissement par injection veineuse ou sous-cutanée.

De petites doses (1 milligr. à 1 centigr.) longtemps continuées, déterminent des troubles gastro-intestinaux (nausées, douleurs épigastriques, anorexie, coliques, diarrhée); des phénomènes nerveux (céphalalgie, prostration, vertige, etc.); enfin de l'affaiblissement de l'activité cardiaque, respiratoire et surtout musculaire. Il y a dégénérescence graisseuse du cœur, du foie, des reins (albuminurie).

A doses élevées (au-dessus de 0gr,10 centigr.), l'émétique peut déterminer un collapsus grave avec des phénomènes de gastro-entérite intense (choléra stibié).

Prop. thérap. — Indications. — Le tartre stibié est surtout employé comme vomitif dans le cas d'indigestion, d'embarras gastrique, d'empoisonnement. Il est prudent de ne pas l'administrer aux malades affaiblis et aux enfants, à cause des phénomènes de collapsus qu'il peut produire. Il est quelquefois prescrit à dose nauséeuse, comme expectorant, dans les affections du poumon, bronchites, tuberculose.

Il est presque abandonné aujourd'hui comme contro-stimulant ou antiphlogistique interne, dans la pneumonie, la pleurésie, la péricardite, le rhumatisme articulaire aigu.

A l'extérieur, il est rarement usité comme révulsif dans les maladies de l'encéphale, méningite aiguë, démence paralytique, ou contre les affections chroniques et aiguës des bronches.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur : 0gr,03 à 0gr,10 centigr. comme vomitif ou expectorant (0gr,30 à 0gr,60 centigr. comme contro-stimulant ?).

A l'extérieur : en pommades, emplâtres.

Incompat. — Acides, alcalins, astringents, tanin, sirop de gomme, eau de chaux.

Potions expectorantes.

℞ Tartre stibié	0gr,05 centigr.
Sirop d'ipéca	30 gr.
Eau de fleurs d'oranger	10 —
— distillée	110 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

℞ Tartre stibié	0gr,10 centigr.
Sirop de Désessartz	40 gr.
Infusion de polygala	120 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe toutes les deux heures.

Poudre vomitive.

Pour les adultes :

℞ Tartre stibié	0gr,05 centigr.
Poudre d'ipéca	1gr,50

M. — Diviser en trois paquets.

Prendre un paquet toutes les dix minutes dans un peu d'eau tiède.

Pour les enfants au-dessus de huit ans :

℞ Tartre stibié	0gr,03 centigr.
Poudre d'ipéca	1 gr.

M. — Divisez en trois paquets.

Un paquet toutes les dix minutes dans un peu d'eau sucrée tiède.

Purgatif émétisé ou éméto-cathartique.

℞ Tartre stibié	0gr,05 centigr.
Sulfate de soude	20 gr.
Eau distillée	500 —

M. — Un verre tous les quarts d'heure.

ERGOT DE SEIGLE.

Syn. *Seigle ergoté.*

Princ. act. — Acide ergotinique, acide sphacélinique, et un alcaloïde, l'ergotinine de Tanret ou cornutine de Kobert.

Effets physiol. — Après ingestion, l'ergot de seigle détermine une contraction des fibres musculaires lisses, spécialement des vaisseaux et de l'utérus. Son action sur l'utérus est surtout manifeste quand celui-ci est à l'état gravide.

Outre la vaso-constriction, il peut produire d'autres phénomènes circulatoires : ralentissement passager du pouls ; sa régularisation en cas d'irrégularité de cause cardiaque ; enfin de la dépression du pouls et de la contraction cardiaque.

Il abaisse aussi la température.

A doses trop longtemps prolongées ou trop élevées, l'ergot de seigle détermine des phénomènes toxiques qui consistent en troubles gastro-intestinaux, nausées, éructations, vomissements, diarrhée ; troubles respiratoires, dyspnée angoissante ; troubles de la sensibilité, fourmillements, anesthésie cutanée ; troubles de la motilité, convulsions cloniques et toniques avec contractures douloureuses (ergotisme convulsif), auxquelles succèdent des paralysies et de l'anesthésie ; plaques gangreneuses sur les extrémités (ergotisme gangreneux).

Prop. thérap. — Indications. — Le seigle ergoté est un hémostatique interne employé contre les métrorragies par inertie utérine après la délivrance, les hémorragies causées par les myomes utérins, les hémoptysies, les hématémèses, l'entérorragie, l'épistaxis, l'hématurie, les hémorroïdes.

Prescrit aussi comme vaso-constricteur pour combattre les états congestifs et inflammatoires : congestions passives des viscères dans les maladies de cœur, névralgies congestives, congestion médullaire et cérébrale, méningites aiguës, hémicrânie.

Formes pharmac. — Doses. — Poudre, 0gr,50 centigr. à 4 gr. en cachets, potion, pilules.

La poudre de seigle ergoté ne doit être préparée qu'au moment du besoin, car elle est d'autant plus active qu'elle est plus récente.

Extrait d'ergot de seigle ou ergotine, 0gr,50 centigr. à 4 gr. en potion ou pilules.

1 gr. d'ergotine = 1 gr. de poudre d'ergot.

Cachets de seigle ergoté.

℞ Seigle ergoté pulv	0gr,25 centigr.
Poudre de noix vomique	0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet après chaque repas. — Atonie gastrique.

℞ Poudre fraîche d'ergot de seigle	0gr,20 centigr.
Sulfate de quinine	0gr,10 —

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet toutes les demi-heures jusqu'à effet. — Hémoptysie.

Pilules d'ergotine.

℞ Ergotine..... 0gr,20 centigr.
Sulfate de quinine..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 10.

Une pilule toutes les demi-heures. — Hémoptysie.

℞ Ergotine..... } aa 0gr,05 centigr.
Poudre de feuilles de digitale..... }

Pour une pilule. — N° 12.

Quatre pilules par jour. — Hémoptysie.

℞ Ergotine..... 0gr,15 centigr.
Tartrate ferrico-potassique..... 0gr,05 —
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 40.

Cinq à dix pilules par jour. — Métrorragies.

℞ Extrait sec d'hamamelis..... } aa 0gr,05 centigr.
Ergotine..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour. — Varices, hémorroïdes.

Potions d'ergotine.

℞ Ergotine..... 2 gr.
Sirop d'opium..... 20 —
— d'écorce d'orange amère..... 30 —
Eau..... 110 —

F. S. A. — Par cuillerées à bouche.

℞ Ergotine..... 2 gr.
Sirop de ratanhia..... 30 —
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
Eau de cannelle..... 90 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Ergotine..... 2 à 4 gr.
Teinture de cannelle..... 10 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Vin de Banyuls..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerées à bouche.

℞ Ergotine..... 2 gr.
Sirop de digitale..... 30 —
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
— de tilleul..... 90 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerée à bouche toutes les heures. — Hémoptysies ; congestion passive des reins.

ERGOTININE (TANRET).

Principe actif de l'ergot de seigle. — Employé comme hémostatique à la dose d'un quart à un milligr., en solution hypodermique ou en sirop.

Solution d'ergotinine pour injections hypodermiques.

℞ Ergotinine..... 0gr,01 centigr.
Acide lactique..... 0gr,02 —
Eau de laurier-cerise..... 10 gr.

Contient un milligr. d'ergotinine par centim. cube.
Dose : De III à X gouttes à la fois jusqu'à XX gouttes en vingt-quatre heures.

Sirop d'ergotinine.

℞ Ergotinine..... 0gr,05 centigr.
Acide lactique..... 0gr,10 —
Eau distillée..... 5 gr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 995 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (ou 20 gr.) de ce sirop contient un milligr. d'ergotinine, soit un quart de milligr. par cuillerée à café. Dose : Une à six cuillerées à café par jour.

ERYSIMUM.

Syn. *Velar*, *herbe aux chantres*. — Le sirop d'érysimum simple et composé est prescrit dans les laryngites, les bronchites.

ÉSÉRINE.

Syn. *Physostigmine*. — Principe actif de la fève de Calabar. On emploie le sulfate, le bromhydrate ou mieux le salicylate d'ésérine, sel beaucoup plus stable que les précédents, cristaux incolores, solubles dans 150 p. d'eau. Les solutions deviennent rapidement rouges, sans perdre de leur action.

Effets physiol. — L'ésérine en instillation dans l'œil provoque du rétrécissement de la pupille, du spasme de l'accommodation par excitation des extrémités de l'oculo-moteur commun ; de la diminution de la pression intra-oculaire.

L'action générale de l'ésérine consiste d'abord en une excitation, puis une paralysie du système nerveux. La mort survient par paralysie de la respiration.

Prop. thérap. — Indications. — L'ésérine est un antimydriatique puissant, souvent employé en thérapeutique oculaire. En médecine interne, elle est rarement usitée (tétanos, chorée, épilepsie).

Mode d'emploi. — Doses. — En collyre, solution à 0gr,05 centigr. pour 10 gr. d'eau.

A l'intérieur : 0gr,001 à 0gr,003 milligr. par jour, en granules.

ESPÈCES AROMATIQUES.

Sauge, thym, serpolet, hysope, menthe, origan, absinthe, romarin. — P. E.

Fumigation aromatique.

℞	Espèces aromatiques	aâ 15 gr.
	Fleurs de sureau	
	Eau bouillante	1 litre.

ESPÈCES PECTORALES.

Fleurs de mauve, tussilage, pied-de-chat, coquelicot, bouillon blanc, guimauve, violettes. — P. E.

ÉTHER ORDINAIRE.

Syn. *Éther sulfurique, éther éthylique, éther hydrique, éther vinique, oxyde d'éthyle.* — Liquide incolore, très mobile, d'odeur suave et pénétrante, de saveur brûlante, très volatil à la température ordinaire, émettant des vapeurs facilement inflammables, bouillant à 36°. Une partie d'éther est soluble dans 9 p. d'eau à 15° ; insoluble dans la glycérine et le chloroforme ; miscible à l'alcool et à l'huile.

Effets physiol. — Localement, sur la peau, l'éther en s'évaporant provoque une sensation de froid intense et produit l'insensibilité.

En inhalations il détermine d'abord de l'excitation, puis le sommeil avec anesthésie généralisée. De trop fortes doses peuvent donner la mort en paralysant le centre respiratoire, avant le cœur.

Ingéré, il provoque une sensation de chaleur dans la bouche, le pharynx et l'estomac ; après absorption, une excitation générale, rapide, mais passagère ; les mouvements respiratoires sont plus amples, les battements cardiaques plus énergiques.

Prop. thérap. — Indications. — L'éther est un anesthésique local ou général utile pour les opérations chirurgicales.

Injecté par voie hypodermique, c'est un stimulant très employé dans le cas de syncope survenant après des hémorragies abondantes ou dans les états d'adynamie au cours de maladies aiguës, pneumonie, fièvre typhoïde, variole, etc. Dans la variole, on l'associe souvent à la médication opiacée.

Il est aussi administré à l'intérieur comme antispasmodique et analgésique dans les gastralgies, vomissements nerveux, coliques hépatiques (dans ce dernier cas, l'éther est associé à l'essence de térébenthine).

Mode d'administr. — Doses. — *A l'intérieur :* V à XX gouttes sur du sucre ou dans de l'eau sucrée ; 1 à 2 gr. dans une potion à prendre par cuillerées à soupe.

Perles d'éther, dont chacune contient IV à V gouttes d'éther : 2 à 8 perles, par jour.

Sirop d'éther (2 gr. d'éther p. 100) : une à quatre cuillerées à soupe par jour.

Liqueur d'Hoffmann (mélange à parties égales d'éther et d'alcool à 90°) : 1 à 5 gr. en potion.

Injections hypodermiques d'éther : une à deux seringues de Pravaz en une fois ; quatre à cinq en vingt-quatre heures.

A l'extérieur : en pulvérisations.

Potions d'éther.

℞	Sirop d'éther	40 gr.
	Alcoolat de mélisse	30 —
	Eau de cannelle	80 —

M. — Par cuillerées à soupe.

℞	Liqueur d'Hoffmann	4 gr.
	Sirop de menthe	30 —
	Hydrolat de mélisse	90 —

M. — Par cuillerées à soupe.

℞	Éther	2 gr.
	Alcoolat de mélisse	20 —
	Sirop de sucre	30 —
	Eau distillée de menthe	100 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à bouche.

Injections hypodermiques d'éther et de camphre.

℞	Huile camphrée	20 gr.
	Ether sulfurique	5 —

M. — Une à deux seringues de Pravaz par jour.

℞	Camphre	1 gr.
	Ether sulfurique	10 c.c.

F. dissoudre. — Une seringue de Pravaz ou un centim. cube contient environ 0gr,10 centigr. de camphre.

Dose : Une à deux injections par jour.

EUCALYPTUS.

Part. empl. — Feuilles.

Princ. act. — Essence d'eucalyptus. Eucalyptol.

Effets physiol. — L'essence d'eucalyptus et l'eucalyptol sont antifermentescibles, antiseptiques.

Après absorption, des petites doses produisent de l'excitation et de la diurèse; des fortes doses peuvent produire des troubles digestifs, des convulsions et même des symptômes de paralysie.

L'élimination se fait par les poumons, les reins et la peau.

Prop. thérap. — Indications. — L'eucalyptus et l'eucalyptol sont des antiseptiques peu employés. Ils sont plus usités, comme modificateurs de l'expectoration, dans la bronchite chronique et la phtisie.

Ils sont quelquefois prescrits dans les fièvres intermittentes et dans les affections catarrhales des voies urinaires.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets	4 à 15 gr.
Alcoolature, teinture, en potion	2 à 15 —
Essence, en perles	0gr,20 centigr. à 2 gr.
Extrait, en pilules	0gr,50 — à 2 gr.
Infusion	10 à 20 p. 1000
Sirop	30 à 100 gr.

Fumigations à l'eucalyptus.

℞ Teinture d'eucalyptus	20 gr.
Goudron	100 —
Eau	1 litre.

M. — Maintenir à l'ébullition pendant une demi-heure.

Huile de foie de morue aromatisée à l'eucalyptus

℞ Essence d'eucalyptus	3 gr.
Huile de foie de morue	500 —

M. — Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.

Potion d'eucalyptus.

℞ Teinture d'eucalyptus	3 gr.
Sirop de Tolu	aa 25 —
— de térébenthine	
Eau de tilleul	100 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

Sirop à l'eucalyptus.

℞ Teinture d'eucalyptus	10 gr.
Sirop de goudron	aa 250 —
— de térébenthine	

M. — Quatre cuillerées à bouche par jour.

EUCALYPTOL.

Retiré de l'essence d'eucalyptus; liquide incolore, d'odeur aromatique, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes et volatiles.

Prop. physiol. et thérap. — Voir EUCALYPTUS.

Mode d'administr. — Doses.

En capsules de 0gr,20 centigr.; 5 à 15 par jour.

En injections hypodermiques, à la dose de 0gr,50 centigr. à 2 gr.

En inhalations, X gouttes dans de l'eau chaude, plusieurs fois par jour.

Injection hypodermique d'eucalyptol.

℞ Eucalyptol	20 gr.
Huile d'olive stérilisée	80 —

F. S. A. — Deux à dix centim. cub.

ÉVONYMINE.

Substance retirée de l'*Evonymus atropurpureus*. C'est un laxatif, excitateur de la sécrétion biliaire.

Dose : 0gr,05 à 0gr,20 centigr. en pilules.

Pilules.

℞ Évonymine	aa 0gr,10 centigr.
Savon médical	

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule matin et soir.

℞ Évonymine	0gr,10 centigr.
Podophyllin	0gr,05 —
Extrait de jusquiame	0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 10.

Une pilule le soir.

℞ Évonymine	aa 0gr,03 centigr.
Calomel	
Extrait de cascara	

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour. — Cholagogue.

EXALGINE.

Syn. *Méthylacétanilide*. — Cristaux blancs, de saveur légèrement amère, peu solubles dans l'eau, très solubles dans l'eau alcoolisée.

Effets physiol. — Son action ressemble à celle de l'antipyrine; cependant l'exalgine paraît agir plus nettement sur la sensibilité et très peu sur les centres thermogènes. Elle peut déterminer des symptômes inquiétants : vertiges, perte de connaissance, secousses musculaires et parfois de la cyanose, de la dyspnée et des vomissements.

Prop. thérap. — Indications. — L'exalgine est un analgésique qui paraît supérieur à l'antipyrine puisqu'elle agit à doses moitié moindres.

Elle est surtout vantée dans les névralgies *a frigore* et la migraine.

On lui attribue une action antispasmodique utile dans la chorée, la paralysie agitante.

Dans le diabète elle diminue la quantité de sucre et la polyurie.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, ou en potion alcoolisée, par doses de 0gr,25 à 0gr,40 centigr. jusqu'à 0gr,80 centigr. par jour.

Cachets d'exalgine.

℞ Exalgine	0gr,25	centigr.
Bicarbonate de soude	0gr,50	—

Pour un cachet. — N° 10.

Un à trois cachets en vingt-quatre heures.

Potions d'exalgine.

℞ Exalgine	0gr,75	centigr.
Alcoolat de mélisse	15	gr.
Sirop diacode	30	—
Eau de laitue	80	—

F. S. A. — A prendre en trois fois dans les vingt-quatre heures.

℞ Exalgine	0gr,75	centigr.
Curaçao	30	gr.
Eau de tilleul	90	—

F. S. A. — A prendre en trois fois dans les vingt-quatre heures.

℞ Exalgine	1	gr.
Cognac, Sirop d'écorce d'orange amère, Eau	aa 20	—

F. S. A. — Une à deux cuillerées à bouche. Chaque cuillerée contient 0gr,25 centigr. d'exalgine.

FÉCULE.

Voir Amidon.

FENOUIL.

Part. empl. — Racines, semences.

Prop. thérap. — Carminatif, diurétique. Entre dans la composition du sirop des cinq racines (*Codex*).

Formes pharmac. — Doses :

Infusion	10 p. 1000.
Hydrolat	25 à 50 gr.
Huile essentielle	I à X gouttes.

FER.

Effets physiol. — Localement, les solutions ferriques ont une action astringente, ou même caustique (perchlorure de fer).

Pris à l'intérieur, les ferrugineux ont un goût astringent (goût d'encre) et qu'ils soient solubles ou non, se transforment dans l'estomac en protochlorure de fer, qui pénètre dans le sang en très petite quantité. Le fer, après absorption, entre dans la composition de l'hémoglobine, il est donc un des éléments nécessaires à la formation des hématies.

Les ferrugineux causent quelquefois des troubles digestifs, pesanteur stomacale, pyrosis, constipation. Ils colorent les selles en noir par formation de sulfure de fer.

Prop. thérap. — Indications. — Le fer est le médicament de la chlorose, des anémies aiguës ou chroniques consécutives à des pertes de sang ou des maladies graves. Il est contre-indiqué dans les affections fébriles et chez les cardiaques et les phtisiques, quand il y a tendance aux congestions.

Le perchlorure de fer est employé comme hémostatique externe et interne.

L'hydrate de peroxyde de fer est l'antidote de l'arsenic.

Le ferrocyanure de potassium, substance non toxique, serait un antidote efficace dans les empoisonnements par le cuivre (1 à 2 gr. en solution).

Le sulfate de fer est un désinfectant.

Mode d'emploi. — Préparations.

FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE.

LIMAILLE DE FER PORPHYRISÉ.

Le fer métallique contient toujours un peu de soufre; il a l'inconvenient de produire des éructations désagréables par

dégagement d'hydrogène sulfuré au contact du suc gastrique. Aussi, est-il préférable d'administrer le fer réduit par l'hydrogène.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,05 à 0gr,30 centigr. à chaque repas en pilules, prises, cachets.

Incompat. — Tanin, substances astringentes, tannifères, alcalis et carbonates alcalins.

Cachets de fer réduit par l'hydrogène.

℞ Fer réduit		0gr,10 centigr.
Poudre de quinquina	} aa	0gr,25 —
— de cannelle		

Pour un cachet. — N° 30.

Un cachet à chaque repas.

℞ Fer réduit		0gr,10 centigr.
Magnésie calcinée		0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets par jour.

Pilules de fer réduit.

℞ Fer réduit		
Poudre de gentiane	} aa	0gr,05 centigr.
Extrait de gentiane		

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Fer réduit	0gr,05 centigr.
Poudre de cascara	0gr,10 —
Extrait de chicorée	Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à quatre pilules par jour.

ALBUMINATE DE FER.

S'obtient par l'action du blanc d'œuf sur le perchlorure de fer liquide. Employé en solution ou pilules à la dose de 0gr,50 centigr. par jour.

ARSÉNIATE DE FER.

Voir Arsenic.

BROMURE DE FER.

Syn. *Bromure ferreux.* — Mêmes doses et formules que le chlorure et l'iodure de fer.

CARBONATE DE FER.

Protocarbonate de fer, carbonate ferreux. — Ce sel très altérable à l'air, n'est employé que sous forme pilulaire. On le prépare en décomposant le sulfate de fer par le carbonate de soude (pilules de Vallet), ou par le carbonate de potasse (pilules de Blaud).

Dose : 0gr,25 centigr. à 1 gr.

Pilules de carbonate de fer de Vallet (*Codex*).

℞ Protosulfate de fer	100 gr.
Carbonate de soude	120 —
Miel blanc	30 —
Sucre de lait	30 —
— blanc	Q. S.

Dose : Deux à dix pilules par jour.

Pilules de carbonate de fer de Blaud (*Codex*).

℞ Protosulfate de fer	30 gr.
Carbonate de potasse	30 —
Gomme arabique pulvérisée	5 —
Eau	30 —
Sirop simple	15 —

Dose : Deux à dix pilules par jour.

SOUS-CARBONATE DE FER.

Syn. *Sesquioxyde de fer hydraté, safran de Mars apéritif.* — C'est un mélange d'hydrate ferrique et de sous-carbonate de peroxyde de fer. Poudre rouge brun, insoluble dans l'eau, soluble dans les acides.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, pilules à la dose de 0gr,10 à 0gr,50 centigr. par jour.

Cachets de sous-carbonate de fer.

℞ Sous-carbonate de fer		
Poudre de rhubarbe	} aa	0gr,20 centigr.
— de colombo		

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet aux deux principaux repas.

Pilules de sous-carbonate de fer.

℞ Sous-carbonate de fer		
Extrait d'absinthe	} aa	0gr,10 centigr.

Pour une pilule. — N° 60.

Deux pilules à chaque repas.

CHLORURES DE FER.

1° *Protochlorure de fer ou chlorure ferreux.* — Sel très instable, se transformant facilement en perchlorure. On peut le

préserver de toute altération en le renfermant dans des pilules soigneusement enrobées ou en le dissolvant dans une liqueur sucrée. Il aurait l'avantage d'être directement et promptement absorbé.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,40 centigr. en pilules contenant chacune 0gr,10 centigr. de sel, ou en sirop contenant 0gr,10 centigr. de protochlorure par cuillerée à soupe.

Pilules de protochlorure de fer (*Codex*).

℞ Protochlorure de fer sec		0gr,10 centigr.
Poudre de gomme	} aa	0gr,05 —
— de réglisse	}	
Eau		Q. S.

Pour une pilule. — Enrober de baume de Tolu.
Une à quatre pilules par jour.

Sirop de protochlorure de fer.

℞ Protochlorure de fer	5 gr.
Sirop de gomme	900 —
Sirop de fleurs d'oranger	100 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe contient 0gr,10 centigr. de sel ferreux. — Une à quatre cuillerées par jour.

2° *Perchlorure de fer.* — **Syn.** *Chlorure ferrique, sesquichlorure de fer.* — Ce sel, déliquescent, n'est guère employé que sous forme de solution officinale (perchlorure de fer liquide) contenant 26 p. 100 de perchlorure anhydre.

Effets physiol. — Le perchlorure de fer, liquide rouge brun, colore la peau en jaune; il coagule l'albumine, le sang, d'où ses propriétés hémostatiques et caustiques.

Ingéré en solution étendue, il se transforme en protochlorure et il est absorbé comme ce dernier.

Prop. thérap. — Indications. — Il est employé comme hémostatique externe et interne.

A l'extérieur, dans l'épistaxis et les métrorragies.

A l'intérieur, dans les hémorragies gastriques, intestinales, broncho-pulmonaires.

Son emploi comme coagulant du sang dans les anévrysmes, varices, hémorroïdes, est dangereux, à cause de l'embolie possible.

Le perchlorure de fer est aussi un antiseptique pouvant modifier les surfaces cutanées et muqueuses, dans les ulcères, et les angines pseudo-membraneuses.

Mode d'administr. — Doses :

A l'extérieur, en solution officinale pure ou plutôt coupée d'eau, pour lotions.

A l'intérieur, X à L gouttes dans une potion (non gommeuse).

Une solution à 2 p. 100 en inhalations peut être utile dans les hémoptysies.

Comme coagulant, II à IV gouttes en injection.

Incompat. — Tanin, gomme, albumine; alcalis, carbonates alcalins, sels de mercure, d'argent, d'arsénic, kermès, émétique.

Potions au perchlorure de fer.

℞ Perchlorure de fer	XXX gouttes.
Sirop de fleurs d'oranger	20 gr.
Eau distillée	130 —

M. — Par cuillerées à soupe.

℞ Perchlorure de fer	XXX gouttes.
Sirop d'opium	30 gr
Eau distillée	100 —

M. — Par cuillerées à soupe.

Solution de perchlorure de fer.

℞ Perchlorure de fer liquide	5 gr.
Eau distillée	15 —

M. — Contre les petites hémorragies, épistaxis, piqûres de sangsues.

CITRATE DE FER AMMONIACAL.

Sel d'un brun rouge, dépourvu de saveur astringente, soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,25 centigr. à 1gr,50 en pilules, solution, sirop. Il ne doit pas être prescrit en cachets, parce qu'il prend facilement l'humidité.

Incompat. — Acides minéraux, alcalis, substances contenant du tanin.

Pilules de citrate de fer ammoniacal.

℞ Citrate de fer ammoniacal	} aa	0gr,05 centigr.
Extrait de chicorée	}	
Poudre de cannelle		Q. S

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre pilules par jour. — Anémie.

℞ Ergotine	} aa	0gr,10 centigr.
Citrate de fer ammoniacal	}	

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à huit pilules par jour. — Troubles menstruels

Sirop de citrate de fer.

℞ Citrate de fer ammoniacal ..... 5 gr.
Sirop de quinquina au vin..... 500 —

Vin chalybé.

℞ Citrate de fer ammoniacal..... 5 gr.
Vin de grenache..... 1000 —

Faire dissoudre. — Un verre à madère à chaque repas.

IODURE DE FER.

Syn. *Protoiodure de fer, iodure ferreux.* — Se décompose facilement à l'air; très soluble dans l'eau.

Mode d'administr. — Doses. — On l'emploie à la dose de 0gr,10 centigr. à 1 gr. surtout sous forme de sirop ou pilules (*Codex*) dans la chloro-anémie unie à la scrofule ou à la syphilis.

Le sirop d'iodure de fer contient 0gr,10 centigr. de sel de fer par cuillerée à soupe (20 gr.); une à cinq cuillerées par jour.

Les pilules d'iodure de fer contiennent chacune 0gr,05 centigr. de sel de fer; deux à douze pilules par jour.

LACTATE DE FER.

Sel en poudre ou écailles, d'un blanc verdâtre, soluble dans 48 p. d'eau, 6 p. de glycérine, insoluble dans l'alcool.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 centigr. à 1 gr. en pilules, cachets, tablettes.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sulfures solubles, tanin.

Cachets de lactate de fer.

℞ Lactate de fer..... 0gr,15 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,20 —
— de noix vomique..... 0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets par jour.

Pilules de lactate de fer.

℞ Lactate de fer..... } āā 0gr,10 centigr.
Extrait de quinquina ..... }
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 40.

Quatre pilules par jour.

℞ Lactate de fer. ..... 0gr,05 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,10 —
Extrait de kola..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 40.

Quatre pilules par jour.

OXALATE DE FER.

Sel jaune, insoluble, prescrit à la dose de 0gr,10 à 0gr,40 centigr. en cachets, pilules. Il serait mieux toléré que les autres ferrugineux.

Cachets d'oxalate de fer.

℞ Protoxalate de fer..... 0gr,10 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

Deux à quatre cachets par jour.

℞ Oxalate de fer..... 0gr,15 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,30 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets par jour.

℞ Oxalate de fer..... 0gr,15 centigr.
Poudre de quassia..... } āā 0gr,20 —
— de colombo..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets par jour.

Pilules d'oxalate de fer.

℞ Oxalate de fer..... 0gr,10 centigr
Poudre de noix vomique ..... } āā 0gr,05 —
Extrait de gentiane..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Une pilule avant chaque repas.

℞ Oxalate de fer..... } āā 0gr,10 centigr.
Extrait d'absinthe..... }
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à deux pilules à chaque repas.

OXYDES DE FER.

1° *Oxyde ferrique anhydre.* — Syn. *Sesquioxyde ou peroxyde de fer, oxyde rouge de fer, colcothar.* — N'est employé qu'à l'extérieur, dans le pansement des ulcères atoniques.

2° *Oxyde ferrique hydraté.* — Voir SOUS-CARBONATE DE FER.

3° *Hydrate ferrique.* — Syn. *Peroxyde de fer hydraté ou gélatineux.*

Ferrugineux insoluble, employé comme contrepoison de l'arsenic parce qu'il forme avec les arsénicaux des composés insolubles.

On le prépare en versant de l'ammoniaque diluée ou une solution de carbonate de soude dans une solution de perchlorure de fer :

℞ Perchlorure de fer	100 gr.
Eau distillée	5 litres.
Ajouter :	
Ammoniaque	40 gr.
Eau distillée	500 —
ou :	
Carbonate de soude	80 gr.
Eau distillée	1 litre.

Le précipité gélatineux d'hydrate ferrique ainsi obtenu, est administré à la dose de 4 ou 8 gr. (une ou deux cuillerées à café) toutes les dix minutes.

Il faut 100 gr. de cet hydrate pour saturer un gramme d'acide arsénieux.

On peut l'associer à la magnésie dans le mélange suivant

℞ Sulfate de peroxyde de fer	100 gr.
Eau	250 —
Ajouter :	
Magnésie calcinée	15 gr.
Eau	250 —

Agiter et donner une à trois cuillerées à soupe de ce mélange, toutes les cinq minutes.

4° *Oxyde ferroso-ferrique. — Oxyde noir de fer, éthiops martial.* — Insoluble ; 0gr,10 centigr. à 1 gr. en pilules. Peu usité.

PHOSPHATES DE FER.

On emploie surtout le pyrophosphate de fer citro-ammoniacal et le pyrophosphate de fer et de soude, sous forme de sirop contenant 0gr,20 centigr. de sel de fer par cuillerée à soupe, ou en solution dans l'eau pour injections hypodermiques.

Dose : 0gr,10 à 0gr,60 centigr.

Sirop de pyrophosphate de fer et de soude.

℞ Pyrophosphate de fer et de soude	5 gr.
Sirop de menthe	100 —
— simple	400 —

F. S. A. — Deux cuillerées à bouche par jour. Une cuillerée de ce sirop contient 0gr,20 centigr. de pyrophosphate de fer et de soude.

Solution de pyrophosphate de fer citro-ammoniacal.

℞ Pyrophosphate de fer citro-ammoniacal	1 gr.
Eau distillée bouillie	10 —

F. S. A. — 1 à 2 centimètres cubes en injections hypodermiques.

SULFATE DE FER.

Syn. *Sulfate ferreux, vitriol vert, couperose verte.* — Cristaux verts, efflorescents, solubles dans 2 p. d'eau, 4 p. de glycérine, insolubles dans l'alcool, le chloroforme et l'éther.

Mode d'administr. — **Doses.** — *A l'intérieur*, 0gr,05 à 0gr,50 centigr. en pilules ; peu usité.

A l'extérieur, employé en solution de 20 à 50 p. 1000, comme désinfectant.

TARTRATE FERRICO-POTASSIQUE.

Sel de fer en écailles brillantes, d'un rouge brun, soluble dans 4 p. d'eau, insoluble dans l'alcool. Il a l'avantage d'avoir une saveur peu prononcée et de ne pas produire la constipation.

Mode d'administr. — **Doses.** — 0gr,50 centigr. à 2 gr., en pilules, sirop, vin, élixir.

Élixir au tartrate ferrico-potassique.

℞ Tartrate ferrico-potassique	5 gr.
Rhum, Sirop d'écorce d'orange amère	āā 50 —
Teinture de cannelle	5 —
Eau distillée	200 —

F. S. A. — Deux cuillerées à bouche par jour.

℞ Liqueur de Fowler	5 gr.
Tartrate ferrico-potassique	10 —
Rhum, Sirop d'écorce d'orange amère	āā 50 —
Eau distillée	200 —

F. S. A. — Une à deux cuillerées à bouche par jour.

Pilules de tartrate de fer et potasse.

℞ Tartrate ferrico-potassique, Poudre de coca, Extrait de quinquina	āā 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à huit pilules par jour.

Sirop de tartrate de fer et potasse.

℞ Tartrate ferrico-potassique..... } āā 5 gr.
Eau distillée..... }
Sirop de gentiane..... } āā 200 —
— d'écorce d'orange amère..... }

F. S. A. — Deux à quatre cuillerées à bouche par jour.

Vin ferrugineux.

℞ Tartrate ferrico-potassique..... 5 gr.
Vin de quinquina au malaga..... 1000 —

Faire dissoudre. — Un verre à madère avant chaque repas.

VALÉRIANATE DE FER.

Administré en pilules à la dose de 0gr,10 à 0gr,50 centigr. dans la chlorose, l'hystérie, la chorée.

℞ Valérianate de fer..... } āā 0gr,10 centigr.
Extrait de quinquina..... }
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 50.

Deux à cinq pilules par jour.

FÈVE DE CALABAR.

Voir Ésérine.

FÈVE DE SAINT-IGNACE.

Semence renfermant de la strychnine et de la brucine; possède les mêmes propriétés que la noix vomique. Elle est la base des gouttes amères de Baumé (*Codex*) :

℞ Fèves de Saint-Ignace râpées..... 50 gr.
Carbonate de potasse..... 0gr,50 centigr.
Suie..... 0gr,10 —
Alcool à 60°..... 100 gr.

F. S. A. — Dose V à XX gouttes.

Mixture amère.

℞ Gouttes amères de Baumé..... } āā 5 gr.
Teinture de quassia..... }

M. — X gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas.

FLEURS PECTORALES.

Voir Espèces pectorales.

FOUGÈRE MALE.

Part. empl. — Rhizome.

Prop. thérap. — Anthelminthique, tænifuge (*Tænia inermis, botriocephale*).

Mode d'administr. — Doses. — En poudre à la dose de 5 gr. ou mieux sous forme d'extrait éthéré à la dose de 2 à 8 gr. en capsules, bols. On fait suivre son administration de celle d'un purgatif : calomel, jalap, scammonée. On peut aussi administrer le calomel en même temps que l'extrait de fougère mâle.

Bols de fougère mâle.

℞ Extrait éthéré de fougère mâle..... 0gr,30 centigr.
Poudre de kousso..... 0gr,50 —
Calomel..... 0gr,05 —

Pour un bol. — N° 15.

Prendre un bol toutes les dix minutes dans un pain azyme ou un cachet.

Capsules de fougère mâle.

℞ Extrait éthéré de fougère mâle..... 0gr,50 centigr.
Calomel..... 0gr,05 —

Pour une capsule. — N° 16.

Prendre deux capsules toutes les dix minutes.

FRUITS PECTORAUX.

Dattes, jujubes, figues et raisins secs; P. E.; en décoction, 50 gr. p. 1000.

FUCUS CRISPUS.

Voir Carragaheen.

GAIAC.

Part. empl. — Bois, résine.

Princ. act. — Acide gaïaconique, acide gaïacique et l'acide gaïarétique qui, par la distillation sèche, donne du gaïacol.

Prop. thérap. — Indications. — Stimulant, diaphorétique, employé autrefois dans les affections goutteuses, rhumatismales, scrofuleuses, syphilitiques.

Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en décoction..... 50 p. 1000.
Poudre, en cachets..... 2 à 10 gr.
Extrait, en pilules..... 1 à 5 —

La teinture entre souvent dans la composition des élixirs dentifrices.

GAIACOL.

Phénol prédominant dans la constitution de la créosote. On l'obtient par synthèse sous forme de cristaux blancs, fondant à 29°, d'une odeur très persistante, d'une saveur d'abord sucrée, puis brûlante, mais non caustique ; peu solubles dans l'eau, plus solubles dans l'eau alcoolisée, dans l'alcool, l'éther, les huiles, le chloroforme, la glycérine anhydre, peu (1 p. 100) dans la glycérine officinale qui contient de l'eau.

Prop. physiol. et thérap. — En badigeonnages cutanés ou en injections hypodermiques, il abaisse la température et détermine de l'anesthésie locale.

Ingéré, il a les mêmes propriétés thérapeutiques que la créosote, mais il est souvent mieux supporté par le tube digestif, probablement à cause de son action anesthésiante.

Il est employé à l'extérieur comme antithermique pour abaisser la température des tuberculeux (contre-indiqué chez les tuberculeux cavitaires avancés), comme analgésique dans quelques affections douloureuses, orchite, angines, névralgies, ou dans le cas de petites interventions chirurgicales. Il est administré à l'intérieur dans la tuberculose pulmonaire.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'extérieur*, en badigeonnages cutanés antipyrétiques, on emploie le gaïacol liquéfié par la chaleur ou en solution huileuse; on ne doit pas dépasser la dose de 2 gr. par badigeonnage et on doit recouvrir de taffetas gommé la région où a été faite l'application.

Employé comme analgésique externe, le gaïacol peut être utilisé en pommade ou en solution dans la glycérine anhydre.

A l'intérieur, il est administré à la dose de 0gr,25 centigr. à 1 gr., en solution dans l'huile de foie de morue ou dans un liquide alcoolique, en capsules ou pilules.

En injections hypodermiques, 0gr,05 à 0gr,20 centigr. de gaïacol dissous dans l'huile stérilisée.

Élixirs de gaïacol.

℞ Gaïacol cristallisé		5 gr.
Rhum	} aa	250 —
Sirop d'écorce d'orange amère		

F. S. A.

℞ Gaïacol cristallisé		5 gr.
Alcool à 40°		300 —
Sirop de menthe		200 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ces élixirs contient environ 0gr,20 centigr. de gaïacol.

Dose : Une à quatre cuillerées par jour.

Huile de foie de morue gaïacolée.

℞ Gaïacol cristallisé		10 gr.
Huile de foie de morue		1 litre.

M. — Deux à cinq cuillerées par jour.

Injections hypodermiques de gaïacol.

℞ Gaïacol cristallisé		5 gr.
Iodoforme		1 —
Huile d'olive stérilisée		100 c.c.

℞ Gaïacol cristallisé	} aa	1 gr.
Iodoforme		
Huile d'olive stérilisée		25 —

Faire dissoudre.

Injecter sous la peau, dans la région des omoplates, 2 ou 3 cent. cubes des solutions précédentes.

Mixture gaïacolée analgésique.

℞ Gaïacol cristallisé	} aa	5 gr.
Glycérine anhydre		

M. — En badigeonnages deux à quatre fois par jour, dans les angines aiguës, les douleurs névralgiques et rhumatismales.

Pilules de gaïacol.

℞ Gaïacol cristallisé	} aa	0gr,10 centigr.
Extrait de coca		
Poudre d'eucalyptus		Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à dix pilules par jour.

℞ Gaïacol cristallisé		0gr,10 centigr.
Iodoforme	} aa	0gr,05 —
Tanin		
Extrait de quinquina		0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à dix pilules par jour.

Pommade au gaïacol.

℞ Gaïacol cristallisé		3 à 5 gr.
Vaseline		30 —

F. S. A. — Pommade contre les orchites douloureuses.

Teinture d'iode gaïacolée.

℞ Gaïacol cristallisé	3 gr.
Teinture d'iode	25 —

Pour deux applications à vingt-quatre heures d'intervalle. — Pleurésie.

Vin gaïacolé.

℞ Gaïacol cristallisé	10 gr.
Vin de grenache	1000 —

GAIACOL (BENZOATE, CARBONATE DE).

Poudres blanches, insolubles dans l'eau, ayant l'avantage de n'avoir presque pas d'odeur ni de saveur.

Prop. thérap. — Indications. — Ces composés du gaïacol ont une influence favorable dans la phtisie.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,50 centigr. à 3 gr. par jour en cachets de 0gr,25 à 0gr,50 centigr.

GALLIQUE (ACIDE).

Aiguilles soyeuses, solubles dans 100 p. d'eau, dans l'alcool et un peu dans l'éther; sans odeur; saveur astringente et acidule.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Il a les propriétés astringentes du tanin, mais ne coagule pas l'albumine. Il est administré comme hémostatique dans les hémorragies des organes urinaires, et comme diurétique dans l'anurie et l'albuminurie avec congestion rénale.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets ou pilules, à la dose de 0gr,20 centigr. à 1 gr. par jour.

Incompat. — Alcalis, sels métalliques, surtout ceux de fer et d'argent.

Cachets d'acide gallique.

℞ Acide gallique	0gr,15 centigr.
Lactose	0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 20.

Trois à six cachets par jour.

Pilules d'acide gallique.

℞ Acide gallique	0gr,15 centigr.
Extrait de quinquina	0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 30.

Trois à six pilules par jour.

GELSEMIUM SEMPERVIRENS.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Gelsémine.

Effets physiol. — Le gelsémium et la gelsémine semblent paralyser les extrémités des nerfs moteurs et sensitifs. La gelsémine est mydriatique. On a observé des phénomènes toxiques : vertiges, parésie des membres inférieurs, abaissement de la température, faiblesse du pouls, dyspnée. La mort survient par asphyxie.

Prop. thérap. — Indications. — Antinévralgique, prescrit surtout dans le tic douloureux de la face.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en pilules..... 0gr,05 à 0gr,20 centigr.
Teinture, V à X gouttes deux à trois fois par jour.

La gelsémine s'emploie par milligrammes : *substance dangereuse.*

Pilules de gelsémium.

℞ Poudre de gelsémium Extrait de jusquiame	} ãa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour.

℞ Poudre de gelsémium	0gr,05 centigr.
Poudre de rac. d'aconit	0gr,02 —
Extrait de quina jaune	0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 12.

Deux à quatre pilules en vingt-quatre heures. — Névralgie de la face.

℞ Aconitine cristallisée	1/10 de milligr.
Poudre de gelsémium	0gr,03 centigr.
Extrait aqueux de ciguë	0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 12.

Une à quatre pilules en vingt-quatre heures. — Tic douloureux de la face.

Potions de gelsémium.

℞ Teinture de gelsémium	XX gouttes.
Sirop de laurier-cerise	25 gr.
Eau de tilleul	100 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

℞ Teinture de gelsémium..... XX gouttes.
Bromure de potassium..... } ãa 2 gr.
— d'ammonium.....
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Eau distillée..... 80 —

F. S. A. — Potion à prendre en trois fois dans les vingt-quatre heures.

GENÊT (FLEURS).

Infusion 15 à 30 p. 1000, tisane diurétique.
Voir SPARTÉINE.

GENIÈVRE (FRUITS).

Prop. thérap. — Diurétique.
Formes pharmac. — Doses :

Infusion de baies de genièvre..... 20 p. 1000.
Extrait, en potion, pilules..... 1 à 10 gr.

GENTIANE.

Part. empl. — Racine.
Prop. thérap. — Indications. — Tonique amer. Administrée une demi-heure avant le repas, elle excite la sécrétion gastrique.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules. 0gr,50 centigr. à 5 gr.
Tisane, en infusion ou macération..... 5 gr. p. 1000.
Extrait, en pilules, vin..... 0gr,20 centigr à 2 gr.
Teinture, en potion, vin..... 2 à 20 gr.
Vin..... 30 à 100 —
Sirop..... 20 à 100 —

Cachets de gentiane.

℞ Poudre de gentiane..... 0gr,50 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,15 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant chaque repas.

℞ Poudre de gentiane..... } ãa 0gr,50 centigr.
Bicarbonate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant chaque repas.

Mixture de gentiane.

℞ Teinture de gentiane..... } ãa 30 gr.
— de quinquina.....
— d'écorce d'orange amère..... 10 —

M. — Une cuillerée à café dans un verre d'eau sucrée une demi-heure avant le repas.

Pilules de gentiane.

℞ Extrait de gentiane..... 0gr,10 centigr.
Poudre de gentiane..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Deux pilules une heure avant le repas.

℞ Extrait de gentiane..... } ãa 0gr,05 centigr
— de quassia.....
Poudre de gentiane..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Deux pilules une heure avant le repas.

Tisanes de gentiane.

℞ Racine de gentiane..... 5 gr.
Eau froide..... 1000 —

Faire macérer pendant quatre heures et passer.

℞ Racine de gentiane..... 5 gr.
Eau bouillante..... 1000 —

Faire infuser pendant deux heures et passer.

Prendre une tasse de l'une de ces tisanes une demi-heure avant le repas. On pourra sucrer avec une cuillerée à soupe de sirop de gentiane.

Vins de gentiane.

℞ Teinture de gentiane..... 25 gr.
Vin de Madère..... 500 —

M. — Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

℞ Vin de gentiane..... 400 gr.
Sirop de gentiane..... 100 —

M. — Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

℞ Extrait de gentiane..... 10 gr.
Vin de grenache..... 400 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 100 —

Faire dissoudre l'extrait dans le vin, filtrer et ajouter le sirop.

Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

GINGEMBRE.

Part. empl. — Rhizome.
Prop. thérap. — Stimule la digestion.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre	0gr,50 centigr. à 2 gr.
Teinture	1 à 10 gr.

Cachets de gingembre.

℞ Poudre de gingembre	0gr,40	centigr.
Poudre de noix vomique	0gr,05	—

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet à la fin des deux principaux repas.

Mixture de gingembre.

℞ Teinture de gingembre		
— de badiane		aa 25 gr.

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau sucrée à la fin du repas.

GIROFLES.

Part. empl. — Fleur non développée (clous de girofle).
Princ. act. — Caryophylline, essence, eugénine.
Prop. thérap. — Excitant digestif; l'essence est antiseptique et employée comme odontalgique.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre	0gr,50 centigr. à 2 gr.
Eau distillée	30 à 60 gr.
Teinture	5 à 10 —
Essence	I à X gouttes.

GLYCÉRINE.

Liquide incolore, sirupeux, neutre, sans odeur, d'une saveur sucrée, miscible à l'eau et à l'alcool.

Effets physiol. — Elle est antiputride. Elle rend la peau souple; détermine sur les muqueuses et les plaies une sensation de cuisson.

Prise à l'intérieur, elle est absorbée dans l'intestin et provoque des selles abondantes. Elle augmente les sécrétions biliaire et urinaire. Si elle a été ingérée en assez grande abondance, il apparaît dans l'urine une substance qui réduit la liqueur de Fehling, et qu'il ne faut pas confondre avec la glycose

Injectée en grande quantité dans le sang ou le tissu cellulaire, la glycérine détermine de l'hémoglobinémie et l'hémoglobinurie.

Elle constitue une substance d'épargne pour les graisses et non pour les albuminoïdes ; c'est un aliment respiratoire.

Prop. thérap. — Comme aliment d'épargne, la glycérine a été préconisée dans la tuberculose, la scrofule, le diabète. Elle s'est montrée efficace dans la trichinose (200 gr. de glycérine pure prise par cuillerées à soupe dans la journée).

Elle est administrée comme cholagogue dans la lithiase biliaire; elle calme et diminue les accès de colique hépatique.

Comme laxatif, on la donne surtout en lavement, et sous forme de suppositoires.

A l'extérieur elle est fréquemment employée pour le pansement des muqueuses enflammées (stomatites, angines, métrites, etc.), des plaies et des dermatoses.

Mode d'administr. — Doses. — La glycérine est prescrite à l'intérieur, soit pure, soit mélangée avec de l'eau dans une potion. Les doses sont très variables; depuis 10 jusqu'à 200 gr. par jour à doses fractionnées.

En suppositoires, 1 à 2 gr. dans un moule creux de beurre de cacao. La glycérine forme la base de nombreuses préparations pour l'usage externe : glycérés, pommades, collutoires, etc.

Incompat. — Acide chromique, bichromate et permanganate de potasse.

Glycéré ou glycérolé d'amidon (*Codex*).

℞ Amidon	10	gr.
Glycérine	140	—

F. S. A.

Lavements de glycérine.

℞ Glycérine	10 à 40	gr.
Eau	200	gr.

M. — Pour un lavement.

℞ Glycérine	30	gr.
Infusion de séné	200	—

F. S. A. — Pour un lavement.

Potions de glycérine.

℞ Glycérine	30	gr.
Eau chloroformée	50	—
Eau de menthe	50	—

M. — Potion à prendre en deux fois.

GINGEMBRE.

Part. empl. — Rhizome.
Prop. thérap. — Stimule la digestion.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre..... 0gr,50 centigr. à 2 gr.
Teinture..... 1 à 10 gr.

Cachets de gingembre.

℞ Poudre de gingembre..... 0gr,40 centigr.
Poudre de noix vomique..... 0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet à la fin des deux principaux repas.

Mixture de gingembre.

℞ Teinture de gingembre..... } aa 25 gr.
— de badiane..... }

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau sucrée à la fin du repas.

GIROFLES.

Part. empl. — Fleur non développée (clous de girofle).
Princ. act. — Caryophylline, essence, eugénine.
Prop. thérap. — Excitant digestif; l'essence est antiseptique et employée comme odontalgique.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre..... 0gr,50 centigr. à 2 gr.
Eau distillée..... 30 à 60 gr.
Teinture..... 5 à 10 —
Essence..... I à X gouttes.

GLYCÉRINE.

Liquide incolore, sirupeux, neutre, sans odeur, d'une saveur sucrée, miscible à l'eau et à l'alcool.

Effets physiol. — Elle est antiputride. Elle rend la peau souple; détermine sur les muqueuses et les plaies une sensation de cuisson.

Prise à l'intérieur, elle est absorbée dans l'intestin et provoque des selles abondantes. Elle augmente les sécrétions biliaire et urinaire. Si elle a été ingérée en assez grande abondance, il apparaît dans l'urine une substance qui réduit la liqueur de Fehling, et qu'il ne faut pas confondre avec la glycose

Injectée en grande quantité dans le sang ou le tissu cellulaire, la glycérine détermine de l'hémoglobinémie et l'hémoglobinurie.

Elle constitue une substance d'épargne pour les graisses et non pour les albuminoïdes ; c'est un aliment respiratoire.

Prop. thérap. — Comme aliment d'épargne, la glycérine a été préconisée dans la tuberculose, la scrofule, le diabète. Elle s'est montrée efficace dans la trichinose (200 gr. de glycérine pure prise par cuillerées à soupe dans la journée).

Elle est administrée comme cholagogue dans la lithiase biliaire; elle calme et diminue les accès de colique hépatique.

Comme laxatif, on la donne surtout en lavement, et sous forme de suppositoires.

A l'extérieur elle est fréquemment employée pour le pansement des muqueuses enflammées (stomatites, angines, métrites, etc.), des plaies et des dermatoses.

Mode d'administr. — Doses. — La glycérine est prescrite à l'intérieur, soit pure, soit mélangée avec de l'eau dans une potion. Les doses sont très variables ; depuis 10 jusqu'à 200 gr. par jour à doses fractionnées.

En suppositoires, 1 à 2 gr. dans un moule creux de beurre de cacao. La glycérine forme la base de nombreuses préparations pour l'usage externe : glycérés, pommades, collutoires, etc.

Incompat. — Acide chromique, bichromate et permanganate de potasse.

Glycéré ou glycérolé d'amidon (*Codex*).

℞ Amidon..... 10 gr.
Glycérine..... 140 —

F. S. A.

Lavements de glycérine.

℞ Glycérine..... 10 à 40 gr.
Eau..... 200 gr.

M. — Pour un lavement.

℞ Glycérine..... 30 gr.
Infusion de séné..... 200 —

F. S. A. — Pour un lavement.

Potions de glycérine.

℞ Glycérine..... 30 gr.
Eau chloroformée..... 50 —
Eau de menthe..... 50 —

M. — Potion à prendre en deux fois.

℞ Extrait de belladone	0gr,05	centigr.
Glycérine	30	gr.
Eau de fleurs d'oranger	10	—
Eau chloroformée	80	—

F. S. A. — A prendre en deux fois dans la journée. — Lithiase biliaire.

GLYCÉROPHOSPHATES.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Les glycérophosphates améliorent la nutrition en général et principalement celle du système nerveux. Ils sont donc indiqués dans les cas de dépression nerveuse et de débilité : neurasthénie, convalescence des maladies graves, phosphaturie, rachitisme, etc.

Modes d'administr. — Doses :

On emploie le plus souvent les glycérophosphates de chaux, de soude, de fer.

Le *glycérophosphate de chaux* est en poudre blanche, soluble dans 20 p. d'eau distillée, insoluble dans l'alcool. Sa dissolution dans l'eau est facilitée par l'addition de 1 gramme d'acide citrique par 10 gr. de sel ; elle a une saveur terreuse, désagréable, de plus elle s'altère rapidement. Il est donc préférable de l'administrer en cachets ou granules. Dose : 0gr20 à 1 gramme par jour.

Le *glycérophosphate de soude* très soluble dans l'eau est employé surtout en solution á 20 p, 100 pour injections hypodermiques. Dose : 0gr,20 à 1 gramme par jour.

Le *glycérophosphate de fer* est en paillettes d'un gris verdâtre, insolubles. Doses : 0gr,30 centigr., en pilules, cachets.

Cachets de glycérophosphate de chaux.

℞ Glycérophosphate de chaux	0gr,25	centigr.
Poudre de noix vomique	0gr,05	—

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à trois cachets par jour. Neurasthénie.

℞ Glycérophosphate de chaux	0gr,25	centigr.
Poudre de kola	0gr,50	—

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à quatre cachets par jour. — Neurasthénie.

Pilules de glycérophosphate de fer.

℞ Glycérophosphate de fer Extrait de coca } ãã	0gr,05	centigr.

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à six pilules par jour. — Débilité, anémie.

GOMME ADRAGANTE.

Sert à faire des mucilages pour la confection des loochs et des pastilles.

GOMME AMMONIAQUE.

Employée comme expectorant dans les affections bronchiques à la dose de 0gr,50 centigr. à 2 gr. en émulsion ou pilules.

GOMME ARABIQUE.

Sert à préparer les émulsions, pilules, pâtes ; à tenir en suspension dans l'eau des substances insolubles. On la donne à l'intérieur comme émollient, adoucissant.

Prép. pharmac. — Doses. — Tisane de gomme préparée à froid, 20 p. 1000.

Sirop de gomme, *ad libitum*, pour édulcorer les tisanes.

Pâte de gomme : est appelée pâte de guimauve bien qu'elle n'en renferme pas.

Incompat. — Perchlorure de fer, borax, alcool, acétate de plomb.

Potion gommeuse ou Julep gommeux (*Codex*).

℞ Poudre de gomme	10	gr.
Sirop simple	30	—
Eau de fleurs d'oranger	10	—
Eau distillée	100	—

En remplaçant le sirop simple par le sirop diacode on obtient le julep diacodé.

Potion pectorale (*Codex*).

℞ Infusion de fleurs pectorales	120	gr.
Sirop de gomme	30	—

M.

GOMME-GUTTE.

Résine.

Princ. act. — Acide cambogique.

Prop. thérap. — Indications. — Purgatif drastique, hydragogue, indiqué pour obtenir des évacuations séreuses comme dérivatif dans les hydropisies. On l'associe ordinairement à d'autres purgatifs hydragogues, calomel, aloès, jalap, scammonée, etc.

Mode d'administr. — Doses. — En pilules à la dose de 0gr,10 à 0gr,40 centigr.

Voir ALOÈS (pilules d'Anderson, de Bontius).

GOUTTES DE BAUMÉ.

Voir Fève de Saint-Ignace.

GOUTTES BLANCHES.

Voir Morphine.

GOUTTES NOIRES.

Voir Opium.

GOUDRON VÉGÉTAL.

Syn. *Goudron de Norvège.* — Masse liquide épaisse, d'un brun noirâtre, provenant de la distillation du pin maritime; renferme de nombreux produits, dont le principal est la créosote.

Effets physiol. — Le goudron est un antiseptique. Localement, sur la peau ou les muqueuses, il est irritant. Absorbé, il peut déterminer de l'inflammation de l'appareil digestif et des reins. Il s'élimine en partie par les poumons, les reins et la peau.

Prop. thérap. — Indications. — Le goudron est un antiseptique et un irritant employé en application locale sur la peau dans le but de provoquer une inflammation aiguë capable de modifier une dermatose chronique, psoriasis, eczéma squameux, etc.

Administré à l'intérieur, comme modificateur des muqueuses dans les maladies des voies respiratoires et urinaires.

Mode d'administr. — Doses.

A l'intérieur, en pilules à la dose de 0gr,20 centigr. à 1 gr.; eau de goudron, sirop de goudron. Q. V.

A l'extérieur, en fumigations, pommades.

Eau de goudron.

℞ Goudron de bois	5 gr.
Sciure de bois de sapin	15 —
Eau distillée	1000 —

Mêler le goudron à la sciure, ajouter l'eau, laisser en contact vingt-quatre heures en agitant souvent, puis filtrer.

Émulsion de goudron (*Codex*).

℞ Goudron végétal	20 gr.
Alcool à 90°	100 —
Teinture de quillaya	100 —
Eau distillée chaude	780 —

Dissoudre le goudron dans l'alcool, ajouter la teinture de quillaya et faire l'émulsion en ajoutant l'eau graduellement.

Fumigations de goudron.

℞ Goudron	100 gr.
Eau	1 litre.
℞ Goudron	100 gr.
Teinture d'eucalyptus	20 —
Eau	1 litre.

M. — Maintenir à l'ébullition pendant une demi-heure l'un des mélanges précédents.

Pilules au goudron.

℞ Goudron, Créosote, Poudre d'eucalyptus, — de benjoin	aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 60.

Six à douze pilules par jour.

Pommade au goudron.

℞ Goudron végétal	2 à 8 gr.
Axonge	30 gr.

M. — Psoriasis, impétigo, eczéma chronique.

Sirop de goudron phéniqué.

℞ Acide phénique	1 gr.
Glycérine	20 —
Sirop de goudron	980 —

M. — Deux à six cuillerées par jour.

Sirop balsamique au goudron.

℞ Sirop de goudron, — de bourgeons de pin, — de térébenthine	aa 50 gr
— de baume de Tolu	100 —

M. — Par cuillerées à bouche.

GRENADIER.

Part. empl. — Écorce de la racine.

Princ. act. — Pelletiérine et isopelletiérine.

Prop. physiol. et thérap. — L'écorce de racine de grenadier en décoction, provoque souvent des nausées, des vomissements, de la diarrhée; à haute dose, des symptômes nerveux : vertiges, défaillances, troubles de la vue, et même des

convulsions. C'est un vermifuge très efficace contre les tænias.

Mode d'administr. — Le malade, préparé par un jour de jeune ou de diète lactée, prend en deux fois à une demi-heure d'intervalle la décoction suivante :

Écorce fraîche de racine de grenadier.....	60 gr.
Eau.....	750 —

Contuser l'écorce, la faire macérer pendant douze heures, puis faire bouillir à feu doux jusqu'à réduction d'un tiers; passer. On peut ajouter du sirop de menthe, de citron, ou du rhum.

Une demi-heure ou une heure après, prendre 30 gr. d'huile de ricin.

PELLETIÉRINE.

Alcaloïde de l'écorce du grenadier.

Prop. physiol. et thérap. — Analogues à celles de l'écorce de racine de grenadier.

Mode d'administr. — Doses. — On emploie surtout le tannate qui s'absorbe difficilement et par suite a une action plus sûre. Le tannate est préparé par la décomposition du sulfate par le tanin :

℞ Sulfate de pelletiérine.....	0gr,30 à 0gr,50 centigr.
Tanin.....	1 gr. à 1gr,50
Eau distillée..... }	aâ 50 —
Sirop simple..... }	
Alcoolature de citron.....	X gouttes.

F. S. A. — A prendre en deux fois à une demi-heure d'intervalle.

Pendant un quart d'heure, le malade gardera le décubitus dorsal, les yeux fermés, pour éviter le vertige. Une heure après, il prendra 30 gr. d'huile de ricin.

GRINDELIA ROBUSTA.

Plante employée comme antiasthmatique dans les affections spasmodiques des bronches, asthme, coqueluche, et dans les dyspnées cardiaques.

Extrait fluide : 0gr,10 à 0,gr20 centigr. trois à quatre fois par jour, dans de l'eau sucrée ou du lait.

Teinture : XXX à XL gouttes.

GRUAU.

Semences d'avoine mondées.

Tisane : 20 gr. p. 1000 en décoction.

GUARANA.

Part. empl. — Semences.

Princ. act. — Tanin, caféine.

Prop. thérap. — Indications. — Employée comme tonique et antidiarrhéique dans la dysenterie ; comme antinévralgique dans la migraine

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, dans de l'eau sucrée.	0gr,50 centigr. à 2 gr.
Teinture, en potion.....	10 à 20 gr.

GUIMAUVE.

Part. empl. — Racine, fleurs, feuilles.

Prop. thérap. — Émollientes.

Mode d'emploi. — Doses. — Infusion ou décoction : 20 p. 1000.

Fomentation et fumigation émollientes.

℞ Racine de guimauve.....	30 gr.
Tête de pavot.....	N° 1.

Faire bouillir pendant une demi-heure dans un litre d'eau.

Gargarisme émollient.

℞ Racine de guimauve.....	10 gr.
Tête de pavot concassée.....	N° 1.
Eau	500 gr.

Faire bouillir, passer et ajouter :

Sirop de miel.....	50 gr

GURGUM (BAUME DE).

Mêmes propriétés et mêmes doses que le Baume de copahu.

HAMAMELIS VIRGINIANA.

Part. empl. — Feuilles, écorce.

Prop. physiol. et thérap. — Il semble avoir, comme vasoconstricteur, une action décongestive, sédative.

Employé contre les hémorragies, les varices, hémorroïdes.

Formes pharmac. — Doses :

Extrait, fluide en potion.....	4 à 8 gr.
— sec (hamaméline, hamamélidine), en pilules.....	0gr,05 à 0gr,20 centigr.
en suppositoire.....	0gr,05 centigr.

Teinture de feuilles (1 : 5), à l'intérieur V à XX gouttes par jour.

Teinture d'écorce (1 : 20) pure ou coupée d'eau, pour l'usage externe, en compresses.

Mixtures d'hamamelis.

℞ Teinture d'hamamelis..... } aa 5 gr.
Teinture de capsicum..... }

M. — X gouttes dans de l'eau sucrée ou du vin, deux fois par jour.

℞ Extrait fluide d'hamamelis..... } aa 30 gr.
Sirop de sucre.....
Alcoolature de citron..... 2 —

M. — Une cuillerée à café, deux à trois fois par jour.

Pilules d'hamamelis.

℞ Extrait sec d'hamamelis..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de capsicum..... }

Pour une pilule. — N° 30.

℞ Extrait sec d'hamamelis..... } aa 0gr,05 centigr.
Ergotine..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Une à trois pilules par jour. — Hémorroïdes ; varices.

Suppositoire d'hamamelis.

℞ Extrait sec d'hamamelis..... 0gr,05 centigr.
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — Hémorroïdes.

HOUBLON.

Part. empl. — Fleurs.
Princ. act. — Lupulin, huile essentielle.
Prop. thérap. — Indications. — Amer sédatif employé dans les dyspepsies.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en infusion.....	10 p. 1000.
Extrait.....	0gr,30 à 2 gr.
Sirop.....	20 à 100 gr.
Lupulin.....	0gr,50 à 2 gr.

HUILE DE CHAULMOOGRA.

Retirée des graines du *Gynocardia odorata*.
Princ. act. — Acide gynocardique.
Prop. thérap. — Doses. — Usitée dans le traitement de la lèpre, soit à l'intérieur à la dose de 0gr,25 à 2 gr. en capsules de 0gr,15 centigr., soit à l'extérieur en badigeonnages ou en pommade.

HUILE GRISE.

Voir Mercure.

HUILE DE HARLEM.

Voir Cade.

HYDRASTIS CANADENSIS.

Part. empl. — Racine.
Princ. act. — Hydrastine, berbérine.
Prop. physiol. et thérap. — Vaso-constricteur employé comme hémostatique, principalement contre les hémorragies utérines.
Formes pharmac. — Doses :

Extrait fluide, quatre fois par jour.....	XX gouttes.
Teinture (1 : 10).....	XX à XXX —
Décoction.....	60 gr. p. 1000.
Hydrastine (en pilules de 5 centigr.).....	0gr,05 à 0gr,20 centigr.

Pilules hémostatiques d'hydrastis.

℞ Seigle ergoté pulvérisé..... 0gr,20 centigr.
Extrait d'hydrastis canadensis..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Quatre à dix pilules par jour.

Potion d'hydrastis.

℞ Extrait fluide d'hydrastis canadensis..... 4 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 —
Vin de Malaga..... 90 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

HYDRASTINE.

Alcaloïde de l'hydrastis, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool ; employé comme hémostatique à la dose de 0gr,05 à 0gr,25 centigr. par jour en pilules de 0gr,05 centigr.

Pilules d'hydrastine.

℞ Hydrastine..... 0gr,05 centigr.
Ergotine..... 0gr,03 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

HYDRASTININE (CHLORHYDRATE D').

Produit d'oxydation de l'hydrastine, facilement soluble dans l'eau, employé comme hémostatique en injections hypodermiques à la dose de 0gr,05 à 0gr,10 centigr.

Injection hypodermique d'hydrastinine.

℞	Chlorhydrate d'hydrastinine.....	0gr,50 centigr.
	Eau distillée.....	10 gr.

F. S. A. — Solution pour injections hypodermiques; une à deux seringues de Pravaz par jour.

HYOSCINE, HYOSCYAMINE.

Voir JUSQUIAME.

HYPNAL.

Syn. *Monochloral-antipyrine.* — Cristaux blancs, solubles dans 15 parties d'eau, plus solubles dans un liquide alcoolique, sans saveur désagréable.

Prop. physiol. et thérap. — L'hypnal, combinaison à molécules égales de chloral et d'antipyrine, réunit les propriétés de ses deux composants, mais il n'est pas irritant comme le chloral. C'est un hypnotique et analgésique préconisé dans l'insomnie due à la douleur.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets, potion, élixir, à la dose de 1 à 5 gr. par jour.

Potions d'hypnal.

℞	Hypnal.....	2 gr.
	Sirop de groseilles.....	40 —
	Eau distillée.....	80 —

F. S. A. — Potion à prendre en deux fois.

℞	Hypnal.....	2 gr.
	Eau chloroformée.....	100 —
	Sirop de menthe.....	20 —

F. S. A.

℞	Hypnal.....	2 gr.
	Rhum.....	30 —
	Sirop d'écorce d'orange amère.....	30 —
	Eau distillée.....	60 —

F. S. A. — A prendre en deux ou trois fois.

℞	Hypnal.....	2 gr.
	Eau de laurier-cerise.....	10 —
	Sirop de morphine.....	20 —
	Eau de laitue.....	100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à soupe.

HYPNONE.

Syn. *Acétophénone.* — Liquide incolore, volatil, d'odeur très persistante, rappelant celle d'essence d'amandes amères, de saveur désagréable. Insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, la glycérine et particulièrement l'huile d'amandes douces, qui a la propriété d'atténuer son odeur.

Effets physiol. — Il abaisse la pression sanguine et provoque la somnolence. Il paraît assez toxique.

Prop. thérap. — Doses. — Employé comme hypnotique à la dose de 0gr,10 à 0gr,40 centigr. (IV à XVI gouttes), en capsules de 0gr,10 centigr.

HYSOPE (FLEURS).

Infusion 10 p. 1000, pour tisane béchique

ICHTHYOL.

Syn. *Ichthyolsulfate de soude ou d'ammoniaque.* — C'est le produit de la distillation de certaines roches bitumineuses du Tyrol, qu'on traite par l'acide sulfurique et qu'on neutralise ensuite par la soude ou l'ammoniaque. L'ichthyol est une masse brune liquide, d'une odeur et d'une saveur pénétrantes, désagréables, soluble en grande partie dans l'eau, complètement soluble dans un mélange d'alcool et d'éther, miscible avec la vaseline, les huiles et les graisses. Il contient 10 p. 100 de soufre.

Prop. thérap. — Indications. — L'ichthyol est un antiseptique et un sulfureux employé surtout dans le traitement des affections cutanées, acné, eczémas nerveux, séborréique, prurigo, furonculose. Il a donné de bons résultats dans les brûlures, engelures, gerçures du sein; dans l'érysipèle, la blennorragie, les métrites.

Il est quelquefois prescrit à l'intérieur comme antiseptique intestinal.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'extérieur : En pommades avec la vaseline ou la lanoline; en solution éthéro-alcoolique, à la dose de 5 à 50 p. 100 (dermatoses); en pommade à la lanoline à 20 ou 30 p. 100, pour les engelures et brûlures; en solution glycérinée à 10 p. 100 pour le traitement des métrites; en solution aqueuse à 1 p. 200 pour injections urétrales dans la blennorragie.

A l'intérieur, 0gr,10 à 0gr,50 centigr. pour les enfants; 0gr,50 à 1 gr. pour les adultes, en capsules ou pilules de 0gr,10 à 0gr,20 centigr.

Collodion à l'ichthyol.

℞ Ichthyol	5 gr.
Collodion	20 —

M.

Glycérine à l'ichthyol.

℞ Ichthyol	10 gr.
Glycérine	100 —

M. — Métrites.

Pommade à l'ichthyol.

℞ Ichthyol	5 à 50 gr.
Vaseline ou lanoline	100 —

M.

Solution éthéro-alcoolique d'ichthyol.

℞ Ichthyol	5 gr.
Éther, Alcool	aa 50 —

M. — Pour lotions.

Traumaticine à l'ichthyol.

℞ Ichthyol	10 à 50 gr.
Traumaticine	100 —

IODE.

Paillettes d'un gris violacé avec éclat métallique, donnant des vapeurs violettes par la chaleur. L'iode est soluble dans 7000 parties d'eau, 12 parties d'alcool, 20 parties d'éther et de chloroforme, 53 parties de glycérine. Il se dissout également dans une solution d'iodure alcalin qu'il colore en brun, et dans les huiles, les graisses, la vaseline.

Effets physiol. — L'iode est un antiseptique. Dissous dans l'alcool (teinture d'iode), il détermine sur la peau et les muqueuses une irritation plus ou moins intense, avec sensation de cuisson et parfois formation de phlyctènes.

Les vapeurs d'iode inhalées causent de la chaleur, du picotement, de la toux et même des hémoptysies chez les sujets prédisposés.

Ingéré à doses thérapeutiques et en solution étendue, l'iode donne dans la bouche une saveur piquante, dans l'estomac une sensation de chaleur; à doses fortes, il produit la salivation, de la pharyngite et des troubles gastro-intestinaux, vomissements, diarrhée.

Il est absorbé à l'état d'iodure de sodium et probablement aussi d'iodalbuminoïde; éliminé rapidement à l'état d'iodure de sodium surtout par l'urine et la salive.

Prop. thérap. — Indications. — A l'extérieur, on emploie surtout la teinture d'iode pour produire une action rubéfiante ou modificatrice des tissus, en badigeonnages sur la peau dans les cas d'inflammations de l'appareil respiratoire, de névralgies, arthrites, adénites, etc., sur les muqueuses dans les stomatites, angines, vaginites; en injections dans l'hydrocèle, l'hygroma, l'hydarthrose, le goitre, les kystes, fistules, abcès froids, pustule maligne.

A l'intérieur, l'iode est prescrit dans le rhumatisme chronique, la scrofule, le goitre.

Modes d'administr. — Doses :

A l'extérieur, sous forme de teinture d'iode (1 p. 12 d'alcool), de coton iodé; en pommade.

A l'intérieur, 0gr,05 à 0gr,20 centigr. en vingt-quatre heures, par doses fractionnées, en solution, sirop, vin.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sels métalliques, alcaloïdes, gomme, amidon.

Collodion iodé.

℞ Iode	1 gr.
Collodion élastique	20 —

F. S. A. — En applications sur l'abdomen dans les péritonites chroniques.

Glycérine iodée.

℞ Teinture d'iode	4 gr.
Glycérine	40 —

M. — Pour pansements intralaryngiens dans la phtisie laryngée.

℞ Iode	0gr,20 centigr.
Iodure de potassium	2 gr.
Glycérine	20 —

F. S. A. — Pour badigeonnages du pharynx et du larynx.

Lavement iodé.

℞ Teinture d'iode	10 gr.
Eau	1 litre.

Pour lavage antiseptique de l'intestin.

Sirop iodo-tannique.

℞ Iode	2 gr.
Tanin	8 —
Sirop de ratanhia	100 —
Sirop de sucre	880 —

Faire dissoudre à chaud l'iode et le tanin dans 60 gr. d'eau distillée; laisser refroidir et filtrer. Ajouter le sirop de ratanhia et chauffer le mélange au bain-marie jusqu'à réduction au poids de 120 gr. Ajouter ensuite le sirop de sucre et mêler.

Dose : 10 à 60 gr.

Une cuillerée à soupe (20 gr.) de ce sirop contient 0gr,04 centigr. d'iode et 0gr,16 centigr. de tanin.

Sirop de raifort iodé ou Sirop antiscorbutique iodé (*Codex*).

℞ Iode	1 gr.
Alcool à 90°	15 —
Sirop antiscorbutique	985 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (20 gr.) contient 0gr,02 centigr. d'iode.

Solutions iodo-iodurées.

℞ Iode		
Iodure de potassium	āā	2 gr.
Eau		30 —

Faire dissoudre. — Pour badigeonnages, deux fois par semaine, dans la pharyngite chronique.

℞ Teinture d'iode	5 gr.
Iodure de potassium	1 —
Glycérine	50 —

F. S. A. — Pour toucher les ulcérations dans les stomatites aiguës.

℞ Teinture d'iode		
Iodure de potassium	āā	2 gr.
Eau distillée		250 —

F. S. A. — Pour gargarisme contre les ulcérations syphilitiques de la cavité bucco-pharyngée.

℞ Iode	30 centigr.
Iodure de potassium	40 —
Eau	1 litre.

F. S. A. — Antidote des empoisonnements par les alcaloïdes; à boire par demi-verres.

Solution iodo-iodurée de Gram.

℞ Iode métallique	1 gr.
Iodure de potassium	2 —
Eau distillée	300 —

F. S. A.

Teinture d'iode crotonisée.

℞ Huile de croton	2 gr.
Teinture d'iode	10 —

M. — Révulsif.

Teinture d'iode gaïacolée.

℞ Gaïacol cristallisé	3 gr.
Teinture d'iode	25 —

M. — Pour deux applications à vingt-quatre heures d'intervalle. — Pleurésie.

Teinture d'iode morphinée.

℞ Chlorhydrate de morphine	0gr,50 centigr.
Teinture d'iode	15 gr.

Faire dissoudre.

IODOFORME.

Cristaux jaunes, brillants, d'odeur pénétrante rappelant celle du safran, presque insolubles dans l'eau (1 p. 5000), solubles dans 50 p. d'alcool froid, 12 p. d'alcool bouillant, 6 p. d'éther, 100 p. de glycérine, solubles dans les huiles et la vaseline. L'iodoforme se volatilise avec la vapeur d'eau. Il contient 96,7 p. 100 d'iode. Les solutions d'iodoforme s'altèrent à l'air et à la lumière.

Effets physiol. — Localement il ne produit d'irritation ni sur la peau, ni sur les muqueuses ou les plaies, il a même une action anesthésique; cependant, chez des individus prédisposés, il peut provoquer de l'érythème et de l'eczéma.

Il a une action antiseptique, surtout sur le bacille de la tuberculose.

Absorbé, on admet qu'il agit comme composé iodé; il est décomposé dans l'organisme et éliminé sous la forme d'iodure alcalin, car on ne retrouve pas l'iodoforme en nature dans l'urine. L'iode même, chez des malades atteints d'iodoformisme, ne peut pas toujours être décélé dans l'urine par les procédés ordinaires (Voir IODURES). Il faut alors évaporer l'urine et incinérer le résidu pour détruire les matières organiques avec lesquelles l'iode est en combinaison.

Il produit parfois des accidents qui diffèrent de l'iodisme et consistent surtout en *troubles nerveux* : céphalalgie, insomnie, irritabilité, et dans les cas graves, hallucinations, délires, accès de folie, ou coma; il y a aussi des *troubles digestifs* : anorexie, goût désagréable, nausées, vomissements ; *circulatoires* : pouls fréquent et petit; *urinaires* : rétention d'urine, albuminurie. La mort survient par paralysie du cœur et de la respiration.

L'iodoformisme se produit quand des doses considérables d'iodoformе (plus de 10 gr.) sont employées dans des conditions qui favorisent la dissolution et l'absorption du médicament; par exemple en applications sur les séreuses ou les tissus graisseux (la graisse dissolvant l'iodoformе).

Il est surtout fréquent chez les vieillards, les cachectiques, les enfants, les cardiaques et les néphritiques.

Prop. thérap. — Indications. — L'iodoformе est employé comme antiseptique dans le traitement des plaies, ulcérations, fistules. Il est surtout efficace dans les affections tuberculeuses (abcès froids), les ulcérations syphilitiques, chancreuses, phagédéniques.

A l'intérieur, il est prescrit dans la tuberculose pulmonaire et quelquefois aussi dans les affections du tube digestif.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'extérieur :* en cristaux ou en poudre, en pommade, et sous forme de gaze iodoformée ; en crayons, et en solutions dans l'éther, le chloroforme, les huiles, la glycérine ; en suppositoires.

A l'intérieur : en pilules à la dose de 0gr.20 centigr. à 1 gr. par jour.

On peut en masquer l'odeur par du café torréfié, de la coumarine, du menthol, du baume du Pérou, des essences.

Incompat. — Acides, sels métalliqnes, chlore, brome.

Cachets d'iodoformе.

℞ Iodoformе.....
Café pulvérisé..... } aa 0gr,05 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à quatre cachets par jour.

Collodion iodoformé.

℞ Iodoformе..... 1 gr.
Collodion élastique..... 15 —

Faire dissoudre.

Crayons d'iodoformе (*Codex*).

℞ Iodoformе..... 10 gr.
Gomme pulvérisée..... 0gr,50 centigr.

Mêler et ajouter Q. S. d'eau et de glycérine pour faire une masse que l'on roule en crayons.

Éther iodoformé.

℞ Iodoformе..... 5 gr.
Ether sulfurique..... 100 —

Faire dissoudre.

Injection hypodermique d'iodoformе.

℞ Iodoformе..... 1 gr.
Huile d'olive stérilisée..... 20 —

Iodoformе désodorisé.

℞ Iodoformе..... 2 gr.
Café pulvérisé..... 1 —

℞ Iodoformе..... 5 gr.
Coumarine..... 1 —

℞ Iodoformе..... 10 gr.
Menthol..... 0gr,50 centigr.

℞ Iodoformе..... 10 gr.
Essence de lavande..... X gouttes.

℞ Iodoformе..... 5 gr.
Essence de roses..... II gouttes.

Pilules d'iodoformе.

℞ Iodoformе.....
Café pulvérisé..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de quinquina.....

Pour une pilule. — N° 20

Deux à huit pilules par jour.
Méningite tuberculeuse ; tuberculose pulmonaire.

℞ Iodoformе.....
Terpine..... } aa 0gr,05 centigr.
Acide benzoïque.....
Extrait de gentiane..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 60.

Cinq à dix pilules par jour. — Tuberculose pulmonaire.

Pommades iodoformées.

℞ Iodoformе..... 4 gr.
Vaseline..... 30 —

F. S. A.

℞ Iodoforme..... 4 gr.
Vaseline..... 100 —
Essence de menthe..... I ou II gouttes.

F. S. A.

℞ Iodoforme..... } āā 2 gr.
Baume du Pérou..... }
Vaseline..... 30 —

F. S. A. — Hémorroïdes.

℞ Iodoforme..... } āā 2 gr.
Antipyrine..... }
Coumarine..... 0gr,20 centigr.
Vaseline..... 50 gr.

F. S. A. — Ulcères variqueux.

Poudre iodoformée de Lucas-Championnière.

℞ Iodoforme..... }
Poudre de quinquina..... }
Poudre de benjoin..... } āā P. E.
Carbonate de magnésie saturé d'essence d'eucalyptus..... }

Suppositoire iodoformé.

℞ Iodoforme..... 0gr,20 centigr.
Extrait de jusquiame..... 0gr,05 —
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 6.

F. S. A. — *Hémorroïdes.*

IODOL.

Poudre cristalline, jaune, inodore, presque insoluble dans l'eau (1 p. 5000), soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes.

Prop. thérap. — Indications. — Antiseptique employé comme l'iodoforme.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'extérieur*, en poudre ou en solutions, pommades à 10 p. 100.

A l'intérieur, 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en pilules ; peu usité.

IODURES ALCALINS.

Les iodures alcalins (de potassium, sodium, ammonium) se présentent en cristaux incolores, d'une saveur salée piquante, facilement solubles dans l'eau, l'alcool, la glycérine.

Effets physiol. — Les iodures alcalins ne produisent pas

sur la peau d'irritation locale ; ils sont facilement absorbés par les muqueuses et les plaies, non par la peau intacte.

Après absorption, ils se comportent comme l'iode et sont rapidement éliminés par toutes les sécrétions et excrétions, principalement par l'urine et la salive.

Ils semblent accélérer la désassimilation. Les iodures à fortes doses ou même à petites doses chez des individus prédisposés, peuvent déterminer des symptômes d'irritation (iodisme) dont les principaux sont : coryza, conjonctivite, larmoiement, salivation, pharyngite, toux, œdèmes et exanthèmes cutanés ; parfois même dyspnée due à de l'œdème de la glotte et des poumons, accélération du pouls et élévation de la température (fièvre iodique), insomnie, tremblements, vertiges (ivresse iodique).

La suppression du médicament et l'ingestion de 10 à 12 gr. de bicarbonate de soude par jour en deux doses, font disparaître les accidents d'iodisme.

On décèle facilement l'iode dans l'urine ou la salive en y versant quelques gouttes d'acide nitrique-nitreux, puis en ajoutant soit un peu de chloroforme qui se colore en violet par dissolution de l'iode, soit un peu d'empois d'amidon ou un papier amidonné qui se colorent en bleu par formation d'iodure d'amidon.

Prop. thérap. — Indications. — L'iodure de potassium est le médicament de la syphilis tertiaire.

C'est un antidyspnéique utile dans l'asthme en liquéfiant les sécrétions bronchiques, et dans les affections du cœur en favorisant la circulation pulmonaire.

Les iodures alcalins sont prescrits dans l'athérome, l'angine de poitrine, l'anévrysme thoracique, les engorgements ganglionnaires, le goitre, la bronchite, l'emphysème, les angines, le rhumatisme chronique, le psoriasis.

Modes d'administr. — Doses. — *A l'intérieur*, en solution dans l'eau ou dans un sirop, à la dose de 0gr,50 à 10 gr.

A l'extérieur, en pommade, solution.

Incompat. — Acides, sels acides, sels métalliques, chlore, brome.

IODURE D'AMMONIUM.

Se décompose facilement ; très soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. physiol. et thérap. — Voir IODURES ALCALINS.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,10 centigr. à 2 gr. en solution.

IODURE DE CALCIUM.

Lames d'un blanc nacré, très solubles dans l'eau et l'alcool. Il contient 86 p. 100 d'iode ; se décompose facilement à l'air.

Prop. physiol. et thérap. — Celles des iodures alcalins. Il a été préconisé dans la scrofule.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,20 centigr. à 1 gr. en potion, solution.

IODURE D'ÉTHYLE.

Syn. — *Éther iodhydrique.* — Liquide incolore, d'odeur éthérée, non inflammable, très altérable.

Prop. thérap. — Indications. — Doses. — Il a été préconisé, comme médicament antidyspnéique, dans l'asthme, à employer en inhalations à la dose de V à X gouttes plusieurs fois par jour.

IODURE DE FER.

Voir FER.

IODURE DE PLOMB.

Voir PLOMB.

IODURE DE POTASSIUM.

Prop. physiol. et thérap. — Voir IODURES ALCALINS.

Modes d'administ. — Doses. — *A l'intérieur,* 0gr,50 à 10 gr. en solution, sirop.

A l'extérieur, en pommade à 1 p. 10.

Collutoire iodo-ioduré.

℞ Iode		
Iodure de potassium	āā	2 gr.
Eau		
Glycérine	āā	15 —

F. S. A. — Pour badigeonnages deux fois par semaine dans la pharyngite chronique.

Gargarisme iodo-ioduré

℞ Teinture d'iode		
Iodure de potassium	āā	2 gr.
Eau distillée		250 —

F. S. A. — Ulcérations syphilitiques de la bouche et du pharynx.

Pommades à l'iodure de potassium.

℞ Iodure de potassium	6 gr.
Extrait de ciguë	4 —
Axonge benzoïnée	50 —

F. S. A. — Contre l'adénopathie trachéo-bronchique. — Onctions matin et soir entre les deux épaules.

℞ Iodure de potassium		5 gr.
Iode		1 —
Lanoline	āā	25 —
Vaseline		

F. S. A.

Sirops à l'iodure de potassium.

℞ Iodure de potassium	5 gr.
Eau distillée	5 —
Sirop d'écorce d'orange amère	200 —

Chaque cuillerée à bouche de ce sirop contient 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium. — Une à deux cuillerées par jour. — Emphysème pulmonaire.

℞ Iodure de potassium	20 gr.
Sirop de salsepareille composé	200 —
Sirop d'écorce d'orange amère	200 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche de ce sirop contient 1 gr. d'iodure de potassium.

Dose : Deux à six cuillerées par jour. — Syphilis.

℞ Iodure de potassium	5 gr.
Eau distillée	5 —
Sirop d'opium	50 —
— d'écorce d'orange amère	140 —

M. — Une cuillerée à bouche contient 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium et 0gr,01 centigr. d'extrait d'opium. — Deux à quatre cuillerées par jour. — Asthme.

Sirop iodo-ioduré.

℞ Teinture d'iode	1 gr.
Iodure de potassium	2 —
Sirop de quinquina au vin de Grenache	500 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe après chaque repas. — Lymphatisme, scrofule.

Solutions d'iodure de potassium.

℞ Iodure de potassium	20 gr.
Eau distillée	300 —

Faire dissoudre. — Une à quatre cuillerées à soupe par jour. Chaque cuillerée de cette solution contient 1 gr. d'iodure de potassium. — Syphilis.

℞ Iodure de potassium	10 gr.
Eau distillée	300 —

Faire dissoudre. — Une cuillerée à soupe de cette solution contient 0gr,50 centigr. d'iodure. — Une à quatre cuillerées par jour, dans l'emphysème pulmonaire.

℞	Extrait d'opium	0gr,20 centigr.
	Iodure de potassium	10 gr.
	Teinture de lobélie	10 —
	Eau distillée	290 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de cette solution contient 0gr,01 centigr. d'extrait d'opium, 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium et 0gr,50 centigr. de teinture de lobélie.

Dose : Deux à quatre cuillerées par jour, contre l'asthme.

℞	Iodure de potassium	5 gr.
	Eau distillée	150 —

Faire dissoudre. — Une cuillerée à bouche à prendre deux fois par jour dans une tasse de la tisane suivante :

Racine de polygala	10 gr.
Eau bouillante	1 litre.

Faire infuser, passer et édulcorer avec du sirop de Tolu. — Contre la congestion pulmonaire.

Solution bromo-iodurée.

℞	Bromure de potassium	10 gr.
	Iodure de potassium	20 —
	Eau distillée	280 —

Faire dissoudre. — Une cuillerée à bouche de cette solution contient 0gr,50 centigr. de bromure et 1 gr. d'iodure de potassium.

Dose : Deux à six cuillerées par jour. — Anévrysmes de l'aorte.

Solutions iodo-iodurées.

℞	Iode	0gr,30 centigr.
	Iodure de potassium	0gr,40 —
	Eau distillée	1 litre.

F. S. A. — Antidote des empoisonnements par les alcaloïdes; à boire par demi-verres.

℞	Teinture d'iode	1 gr.
	Iodure de potassium	10 —
	Eau distillée	250 —

F. S. A. — Deux à trois cuillerées à café par jour. — Rhumatisme chronique.

IODURE DE SODIUM.

Mêmes propriétés et mêmes doses que l'iodure de potassium; mais à hautes doses il serait souvent mieux toléré en raison de la moindre toxicité des sels de soude.

IPÉCACUANHA.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Émétine.

Effets physiol. — Localement, l'ipéca détermine une irritation de la peau et des muqueuses. Ingéré, il provoque des vomissements. Son action émétique est analogue à celle du tartre stibié, car une infusion d'ipéca ou une solution d'émétine injectée dans les veines font aussi vomir; cependant l'ipéca a une action moins dépressive que l'émétique.

L'*émétine*, outre les vomissements, peut provoquer une inflammation intense de l'intestin, de l'œdème du poumon, et donner la mort en paralysant le cœur.

Elle est inusitée.

Prop. thérap. — Indications. — L'ipéca est employé comme vomitif surtout chez les enfants et les personnes débilitées.

Comme nauséeux et expectorant il est administré dans les hémoptysies, les affections bronchiques avec expectoration visqueuse, l'asthme, la coqueluche.

Comme antidiarrhéique dans la dysenterie. Associé à l'opium et aux sulfate et nitrate de potasse dans la poudre de Dower, il est prescrit comme sudorifique.

Formes pharmac. — Doses :

Racine d'ipéca 0gr,50 à 2 gr. en décoction.

Poudre, 0gr,01 à 0gr,05 centigr. en infusion, comme expectorant, nauséeux; 1 à 2 gr. par prises de 0gr,50 centigr. de dix en dix minutes dans un peu d'eau, comme vomitif.

Sirop d'ipéca, chez les enfants une cuillerée à café toutes les cinq minutes jusqu'à vomissement.

Sirop d'ipéca composé ou de Désessartz, 20 à 60 gr. par jour comme expectorant.

Pastilles d'ipéca, à 1 centigr. de poudre	2 à 10.
Extrait d'ipéca	0gr,10 à 0gr,40 centigr.
Teinture d'ipéca	2 à 10 gr.
Poudre de Dower	0gr,20 à 2 gr.

Vomitifs.

℞	Poudre d'ipéca	1gr,50
	Sirop d'ipéca	30 gr.

M. — A prendre en deux fois à dix minutes d'intervalle, dans un verre d'eau tiède.

℞ Poudre d'ipéca..... 1gr,50 centigr.
Tartre stibié..... 0gr,05 —

M. — Divisez en trois paquets.
Prendre chaque paquet dans un demi-verre d'eau sucrée tiède, à dix minutes d'intervalle.

Chez les enfants :

℞ Poudre d'ipéca..... 0gr,50 centigr.
Sirop d'ipéca..... 50 gr.

M. — Par cuillerées à café toutes les cinq minutes jusqu'à vomissement.

Mixture d'ipéca contre l'atonie gastrique.

℞ Teinture d'ipéca..... 10 gr.
Teinture de kola..... 20 —

M. — XX ou XXX gouttes dans de l'eau, à prendre après le repas, en deux ou trois fois, à une demi-heure d'intervalle.

Pilules d'ipéca contre la dysenterie.

℞ Poudre d'ipéca..... 0gr,05 centigr.
Calomel..... 0gr,02 —
Extrait d'opium..... 0gr,01 —
Miel blanc..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Six à dix pilules par jour.

Potion expectorante à l'ipéca.

℞ Ipéca pulvérisé..... 0gr,50 centigr.
Julep gommeux..... 150 gr.

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

Potion à l'ipéca contre les hémoptysies.

℞ Ipéca pulvérisé..... 2gr,50
Julep gommeux..... 250 gr.

Une cuillerée à bouche tous les quarts d'heure.

Potion à l'ipéca contre la dysenterie.

℞ Ipéca concassé..... 2 gr.
Eau..... 150 —

Faire bouillir un quart d'heure, passer et ajouter :

Sirop d'opium..... 30 gr.

A prendre par cuillerées à soupe d'heure en heure.

Poudre de Dower (*Codex*).

℞ Poudre d'azotate de potasse..... 40 gr.
— de sulfate de potasse..... 40 —
— d'ipécacuanha..... 10 —
— d'opium officinal..... 10 —

M. — Doses : 0gr,25 centigr. à 2 gr. en cachets de 0gr,25 à 0gr,50 centigr. pour les adultes ; 0gr,05 à 0gr,25 centigr., en potion pour les enfants.

℞ Poudre de Dower..... 0gr,20 centigr.
Sirop de Tolu..... 20 gr.
Julep gommeux..... 75 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à café toutes les heures. — Bronchite des enfants.

Sirop d'ipécacuanha composé ou Sirop de Désessartz (*Codex*).

℞ Ipéca concassé..... 3 gr.
Feuilles de séné..... 10 —
Serpolet..... 3 —
Fleurs de coquelicot..... 12 —
Sulfate de magnésie..... 10 —
Vin blanc..... 75 —
Eau de fleurs d'oranger..... 75 —
Eau bouillante..... 300 —
Sucre blanc..... Q S.

F. S. A. — Doses : 20 à 60 gr. par jour, comme expectorant.

JABORANDI.

Part. empl. — Feuilles.
Princ. act. — Pilocarpine.
Effets physiol. — La pilocarpine en solution appliquée sur la peau détermine une sudation locale; en instillation dans l'œil elle rétrécit la pupille.

Quelques minutes après l'ingestion d'une infusion de feuilles de jaborandi, ou l'injection hypodermique de 0gr,01 à 0gr,02 centigr. de pilocarpine, on observe de la congestion de la face, une accélération du pouls, l'exagération des sécrétions, surtout de la salive et de la sueur.

La sécrétion salivaire commence en général avant la sécrétion sudorale, cinq minutes environ après l'injection de pilocarpine ; elle dure deux à trois heures.

La salive est acide ; sa quantité peut atteindre 700 gr.

La sécrétion sudorale dure souvent moins que la sécrétion salivaire (une à deux heures) ; la sueur est alcaline.

La pilocarpine détermine également une augmentation des sécrétions lacrymale, bronchique, intestinale (diarrhée) et probablement aussi de la sécrétion urinaire, bien que, en réalité, la quantité d'urine soit le plus ordinairement diminuée par suite de la perte d'eau causée par les sécrétions salivaire et sudorale.

A doses thérapeutiques, la pilocarpine et l'atropine sont antagonistes ; à doses toxiques réciproques, les effets de la pilocarpine deviendraient semblables à ceux de l'atropine.

Prop. thérap. — Indications. — La pilocarpine est un diaphorétique employé pour provoquer la sudation au début d'un catarrhe aigu, angine, laryngite, bronchite, dans le rhumatisme articulaire, dans les hydropisies d'origine rénale ou cardiaque, dans la pleurésie pour activer la résorption des exsudats.

Elle est encore usitée dans le cas de surdité labyrinthique, dans certaines affections oculaires, et quelques dermatoses.

Formes pharmac. — Doses :

Feuilles : 2 à 5 gr. en infusion dans 200 gr. d'eau.

Sirop, dont une cuillerée à bouche représente 0gr,50 centigr. de feuilles : une à cinq cuillerées.

Teinture (1 gr. p. 5) : 5 à 20 gr. en potion.

Extrait alcoolique, 0gr,25 à 0gr,75 centigr. en potion, pilules.

PILOCARPINE.

Prop. physiol. et thérap. — Voir JABORANDI.

Mode d'emploi. — Doses. — On emploie le chlorhydrate ou le nitrate qui sont en cristaux blancs, facilement solubles, soit en potion à la dose de 0gr,01 à 0gr,03 centigr., soit plutôt en injection hypodermique à la dose de 0gr,005 milligr. à 0gr,02 centigr.

Potion de jaborandi.

℞ Jaborandi..... 3 gr.
Eau bouillante..... 150 —

Faire infuser, passer et ajouter :

Sirop de Cuisinier..... 40 gr.

F. S. A. — A prendre en deux fois. — Diaphorétique.

Potion de pilocarpine.

℞ Chlorhydrate de pilocarpine..... 0gr,02 centigr.
Eau de tilleul..... 100 gr.
Rhum..... } āā 25 —
Sirop d'écorce d'orange amère.. }

F. S. A. — A prendre en deux fois dans la journée. — Diaphorétique.

Solution de pilocarpine.

℞ Nitrate ou chlorhydrate de pilocarpine..... 0gr,15 centigr.
Eau distillée bouillie..... 15 gr.

F. S. A. — Pour injections hypodermiques ou pour collyre. Une seringue de Pravaz ou un centimètre cube de cette solution contient un centigr. de pilocarpine ; une demi à deux seringues par jour.

JALAP.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Convolvuline et jalapine.

Prop. physiol. et thérap. — Le jalap pris à l'intérieur détermine une action purgative lorsqu'il arrive au contact des liquides alcalins de l'intestin, bile, suc pancréatique.

C'est un purgatif drastique, c'est-à-dire enflammant l'intestin et provoquant des contractions péristaltiques.

Il est employé dans la constipation, dans les hydropisies, œdèmes, dans la congestion cérébrale.

Contre-indiqué si l'intestin est enflammé.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets..... 0gr,50 à 2 gr.
Résine pulv. en cachets, pilules... 0gr,10 à 0gr,60 centigr.
Teinture de jalap composée ou eau-de-vie allemande..... 10 à 40 gr.

Cachets de jalap.

℞ Poudre de jalap..... 0gr,50 centigr.
Calomel..... 0gr,25 —

M. — A prendre dans un cachet.

℞ Poudre de jalap..... } āā 0gr,50 centigr.
Magnésie calcinée..... }

M. — A prendre dans un cachet.

Eau-de-vie allemande ou Teinture de jalap composée (*Codex*).

℞ Jalap..... 80 gr.
Turbith..... 10 —
Scammonée..... 20 —
Alcool à 60°..... 960 —

F. S. A. — Dose : 10 à 40 gr. à prendre avec du sirop

Mixtures purgatives.

℞ Eau-de-vie allemande.....
Sirop de rhubarbe composé.....
Sirop de miel..... } aa 20 gr.

M. — A prendre en une fois.

℞ Eau-de-vie allemande.....
Sirop de nerprun..... } aa 20 gr.

M. — A prendre, en une fois, à jeun.

Pilules de jalap.

℞ Résine de jalap.....
— de scammonée..... } aa 0gr,05 centigr.
Savon médicinal..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules, le matin, à jeun.

℞ Résine de jalap.....
Calomel.....
Extrait de genièvre..... } aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour. — Hydropisies.

JÉQUIRITY.

En ophtalmologie, on emploie la macération de graines de jéquirity pour produire, en cas de pannus ou de conjonctivite grave, une inflammation substitutive.

Doses : Poudre, 0gr,50 centigr. à 1 gr. pour 100 gr. d'eau en macération pendant vingt-quatre heures ; filtrer ; une à trois applications par jour jusqu'à réaction inflammatoire.

JUJUBES.

Font partie des fruits pectoraux. — Décoction béchique 50 p. 1000 ; pâte.

JUSQUIAME.

Part. empl. — Feuilles, semences, racines.
Princ. act. — Hyosciamine, hyoscine.
Prop. physiol. et thérap. — Les propriétés de la jusquiame et de l'hyosciamine sont analogues à celles de la belladone et de l'atropine. Cependant elles paraissent avoir une action sédative hypnagogue plus prononcée, surtout dans les affections cérébrales, dans les vésanies, dans les affections convulsives, les tremblements, la chorée. Mêmes indications que pour la belladone.

Formes pharmac. — Doses. — Les préparations de jusquiame sont identiques à celles de belladone, mais elles peuvent être données à dose double de celle-ci.

Poudre de feuilles, en cachets, pilules 0gr,20 à 0gr,60 centigr.
Extrait aqueux de feuilles, en pilules, potion..... 0gr,20 à 1 gr.
Extrait alcoolique de semences, en pilules, potion, pommade, suppositoires..... 0gr,05 à 0gr,30 centigr.
Sirop, en potion..... 20 à 60 gr.
Alcoolature, teinture, teinture éthérée, en potion, mixture..... 1 à 4 gr.
Huile de jusquiame composée, ou Baume tranquille, en liniment.

Liniments à l'huile de jusquiame.

℞ Huile de jusquiame.....
Huile camphrée..... } aa 50 gr.

M. — Pour frictions.

℞ Chloroforme..... 10 gr.
Laudanum de Sydenham..... 5 —
Huile de jusquiame..... 60 —

M.

Mixture de jusquiame.

℞ Alcoolature de racines d'aconit..... 5 gr.
Alcoolature de feuilles de jusquiame..... 10 —

M. — X gouttes quatre fois par jour dans une tasse de tisane pectorale sucrée. — Toux, bronchites aiguës.

Pilules de jusquiame.

℞ Extrait de jusquiame..... 0gr,05 centigr.
— thébaïque..... 0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à trois pilules par jour ; contre la toux.

℞ Extrait de jusquiame..... 0gr,05 centigr.
Poudre de racine d'aconit.....
— de racine de belladone.... } aa 0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour. — Antispasmodique, antinévralgique.

Pilules de Méglin.

℞ Extrait de jusquiame.....
— de valériane..... } ãã 0gr,05 centigr.
Oxyde de zinc.....

Pour une pilule. — N° 20.

Une à cinq pilules par jour. — Antispasmodique.

Pommade à la jusquiame.

℞ Extrait de jusquiame..... } ãã 2 gr.
Extrait de ciguë..... 40 —
Lanoline.....

F. S. A. — Douleurs névralgiques et rhumatismales.

Suppositoires à la jusquiame.

℞ Extrait de jusquiame..... 0gr,05 centigr.
Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,02 —
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Un à trois par jour. — Hémorroïdes, fissure anale.

℞ Extrait de jusquiame..... 0gr,05 centigr.
Iodoforme..... 0gr,15 —
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 10.

Un à trois par jour. — Hémorroïdes, fissure anale, cancer utérin.

HYOSCIAMINE.

Alcaloïde de la jusquiame, amorphe ou cristallisé.
Prop. physiol. et thérap. — Celles de l'atropine.
Mode d'administr. — Doses :

Hyosciamine cristallisée..... 1/2 à 2 milligr.
— amorphe, en granules.. 1 à 4 milligr.
Sulfate d'hyosciamine, en granules ou en solution..... 1 à 4 milligr.

Pilules d'hyosciamine.

℞ Hyosciamine..... 0gr,001 milligr.
Extrait de stramonium..... 0gr,02 centigr.
Poudre de guimauve..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à quatre pilules par jour. — Paralysie agitante.

HYOSCINE.

Alcaloïde isomère de l'hyosciamine, constituant la partie active de l'hyosciamine amorphe du commerce.
Prop. physiol. et thérap. — Comme l'atropine et l'hyosciamine elle dilate la pupille, mais son action mydriatique est plus persistante. C'est un sédatif nerveux et un hypnagogue surtout employé en thérapeutique mentale, contre la manie aiguë, le delirium tremens. L'hyoscine est encore usitée comme calmant dans la chorée et la paralysie agitante.
On lui reproche son action inconstante et sa grande toxicité.
Mode d'administr. — Doses. — On emploie, en général, le bromhydrate, le chlorhydrate et l'iodhydrate d'hyoscine, qui sont solubles dans l'eau, à la dose de un demi à 2 milligr. en granules, solution, potion, injections hypodermiques.

Injection hypodermique d'hyoscine.

℞ Chlorhydrate d'hyoscine..... 0gr,05 centigr.
Eau distillée bouillie..... 50 gr.

F. dissoudre. — Une seringue de Pravaz ou un centimètre cube de cette solution contient un milligr de chlorhydrate d'hyoscine.
Dose : Un demi-centimètre cube à un centimètre cube. — Paralysie agitante.

Pilules d'hyoscine.

℞ Bromhydrate d'hyoscine..... 0gr,001 milligr.
Codéine..... 0gr,01 centigr.
Poudre de guimauve..... 0gr,02 —
Excipient..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour. — Calmant, hypnagogue.

KÉFIR.

Lait de vache qu'on fait fermenter à l'aide des grains de kéfir. Il est d'autant plus riche en alcool qu'on a laissé la fermentation durer plus longtemps. Après vingt-quatre heures on a le kéfir *faible*, après quarante-huit heures le kéfir *moyen*, au bout de trois jours le kéfir *fort*.
Prop. thérap. — Tonique nutritif. — Doses : deux à huit verres par jour.

KERMÈS MINÉRAL.

Mélange de sulfure d'antimoine hydraté et d'antimonite de soude. Poudre rouge brun, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme expectorant dans la bronchite subaiguë et chronique, la pneumonie.

Mode d'administr. — Doses. — Prescrit en potion plutôt qu'en pilules, à la dose de 0gr,10 à 0gr,30 centigr. par jour. Les tablettes de kermès en contiennent un centigr. chacune.

Incompat. — Acides, sels acides, sulfates et chlorures solubles.

Pilules au kermès.

℞ Kermès	} aa 0gr,02 centigr.
Ipéca pulvérisé	
Extrait d'aconit (feuilles)	} aa 0gr,01 —
— de jusquiame	

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à huit pilules par jour. — Bronchites.

Potions expectorantes au kermès.

℞ Kermès	0gr,10 à 0gr,30 centigr.
Julep gommeux ou looch blanc	150 gr.

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les deux heures.

℞ Kermès	0gr,10 centigr.
Gomme arabique	10 gr.
Sirop d'ipéca	40 —
Eau de fleurs d'oranger	10 —
— de tilleul	100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

Chez les enfants :

℞ Kermès	0gr,05 à 0gr,10 centigr.
Julep gommeux ou looch blanc	90 gr.

F. S. A. — Une cuillerée à café toutes les deux heures.

KOLA.

Part. empl. — Graine ou *noix de kola*.

Princ. act. — Caféine, théobromine, rouge de kola, tanin.

Prop. physiol. et thérap. — Elle agit sur le cœur comme tonique et régularise le pouls, mais elle est peu diurétique. C'est un aliment d'épargne, un stimulant nerveux et aussi un antidiarrhéique. Les indications sont celles de la caféine et de la théobromine, mais elle est principalement prescrite dans le cas de dépression, dans la neurasthénie.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets	1 à 5 gr.
Teinture, en potion, dans de l'eau sucrée, du vin	2 à 10 gr.
Vin (50 gr. par litre)	2 à 5 cuillerées.
Extrait mou, en pilules	0gr,20 à 2 gr.

Kola granulée : une à quatre cuillerées à café par jour, à prendre dans de l'eau ou du vin.

Cachets de kola.

℞ Poudre de kola	} aa 0gr,50 centigr
— de coca	

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à quatre cachets par jour. — Tonique.

℞ Caféine	0gr,05 centigr.
Poudre de kola	0gr,40 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets par jour. — Stimulant

℞ Poudre de kola	} aa 0gr,40 centigr.
Glycérophosphate de chaux	
Poudre de noix vomique	0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets par jour. — Neurasthénie.

Mixture de kola.

℞ Teinture de kola	} aa 25 gr.
Teinture d'orange amère	

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau sucrée ou du vin, deux fois par jour. — Tonique.

Pilules de kola.

℞ Extrait de kola	0gr,10 centigr
Poudre de quinquina	Q. S.

Pour une pilule. — N° 50.

Quatre à dix pilules par jour. — Tonique.

℞ Caféine	0gr,10 centigr
Extrait de kola	0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à dix pilules par jour. — Stimulant.

KOUMYS.

Lait de jument fermenté, contenant 1 à 2 p. 100 d'alcool. Tonique, nutritif.

KOUSSO.

Voir Cousso.

LACTIQUE (ACIDE).

Liquide sirupeux, incolore, de saveur acide, soluble dans l'eau, l'alcool et l'éther.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme caustique dans les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du larynx, dans la leucoplasie buccale.

A l'intérieur, prescrit contre la diarrhée et spécialement contre la diarrhée verte infantile.

Mode d'emploi. — Doses. — Pour l'usage externe, solutions de 20 à 80 p. 100.

Pour l'usage interne, solutions à 1 ou 2 p. 100.

Limonade lactique.

℞ Acide lactique	10 à 20 gr.
Sirop de sucre	200 —
Eau	800 —
Alcoolature de citron	2 —

M. — A prendre par demi-verres en dehors des repas. — Diarrhée des adultes.

Potion d'acide lactique.

℞ Acide lactique	2 à 4 gr.
Sirop de sucre	40 —
Eau	160 —
Alcoolature de citron	XX gouttes.

M. — Une cuillerée à café après chaque tétée. — Diarrhée verte infantile.

Sirop d'acide lactique.

℞ Acide lactique	2 à 4 gr.
Sirop de sucre	250 —
Alcoolature d'orange	XX gouttes.

M. — Une cuillerée à café un quart d'heure après chaque tétée. — Diarrhée verte infantile.

Solution d'acide lactique.

℞ Acide lactique	10 à 80 gr.
Eau distillée	Q. S. pour 100 centim. cubes.

M. — Pour toucher les ulcérations tuberculeuses de la bouche et du larynx.

LACTOSE.

Syn. *Sucre de lait.* — Cristaux blancs, opaques, solubles dans 6 p. d'eau froide, 2 p. d'eau bouillante, insolubles dans l'alcool et l'éther; n'absorbent pas l'humidité de l'air.

Prop. thérap. — Indications. — La lactose serait le diurétique des hydropisies cardiaques; elle est contre-indiquée dans les hydropisies rénales, l'état sain du rein étant nécessaire à son action.

Mode d'administr. — Doses. — 100 à 200 gr. par jour en solution dans deux litres d'eau ou de tisane aromatisée ou dans du lait.

LACTUCARIUM.

Suc épaissi qu s'écoule des tiges de laitue incisées.

Prop. thérap. — Indications. — Calmant employé surtout dans les maladies de l'appareil respiratoire chez les enfants.

Mode d'emploi. — Doses. — Le lactucarium est peu usité; on se sert surtout de l'extrait alcoolique de lactucarium à la dose de 0gr,05 à 0gr,20 centigr. en sirop, pilules. Le sirop de lactucarium opiacé du *Codex* renferme, par cuillerée à soupe, 0gr,005 milligr. d'extrait d'opium et un centigr. d'extrait de lactucarium.

Dose : Une à cinq cuillerées (20 à 100 gr.).

Sirops composés au lactucarium.

℞ Sirop de lactucarium	20 gr.
— de capillaire	aa 50 —
— de coquelicot	aa 50 —

M. — Quatre à six cuillerées à café par jour.

℞ Sirop de lactucarium	40 gr.
— de belladone	aa 15 —
— de fleur d'oranger	aa 15 —
— de baume de Tolu	70 —

M. — Quatre à six cuillerées à café par jour. — Toux, bronchites des enfants.

LAITUE.

Part. empl. — Feuilles.

Prop. thérap. — Calmant.

Formes pharmac. — Doses :

Eau distillée de laitue	Q. V.
Extrait de laitue ou Thridace	0gr,20 à 2 gr.

sert d'excipient pilulaire.

LAMINAIRE.

Les tiges sèches de la laminaire ont la propriété de se gonfler lentement au contact de l'eau : aussi les emploie-t-on pour dilater le col utérin et les trajets fistuleux.

On les aseptise en les laissant macérer dans l'éther iodoformé.

LANOLINE.

Retirée du suint de mouton, est une combinaison d'acides gras avec la cholestérine.

Corps neutre, visqueux, d'odeur faible, ayant l'avantage de ne pas rancir, de pouvoir absorber son poids d'eau, et de pénétrer facilement l'épiderme. La lanoline détermine une certaine rudesse turgescente de la peau; on peut éviter cet inconvénient en la mélangeant avec un peu de vaseline ou d'axonge (10 p. 100). Elle est miscible avec tous les corps gras. C'est un bon excipient pour les pommades.

LAURIER-CERISE.

Part. empl. — Feuilles.
Princ. act. — Acide cyanhydrique.
Prop. thérap. — **Indications.** — Calmant employé surtout dans les toux spasmodiques, asthme, coqueluche.
Formes pharmac. — **Doses.** — Eau distillée de laurier-cerise, renfermant 0gr,05 centigr. d'acide cyanhydrique pour 100 gr.
Dose : 2 à 30 gr. dans une potion.
Sirop de laurier-cerise, 10 à 60 gr.

LICHEN D'ISLANDE.

Part. empl. — Plante.
Princ. act. — Lichénine, principe nutritif; cétrarin, principe amer.
Prop. thérap. — Pectoral, tonique, amer.
Mode d'administr. — **Doses :**

Poudre..... 2 à 10 gr.

Tisane, 10 gr. p. 1000, par décoction, après avoir jeté la première eau pour enlever le principe amer.
Pâte de lichen, *ad libitum*.

LIERRE TERRESTRE.

Pectoral; tisane, 10 p. 1000 en infusion; sirop, 30 à 80 gr

LIMON.

Voir Citron.

LIN.

Part. empl. — Semences.
Princ. act. — Mucilage.
Prop. thérap. — Emollient, laxatif.
Mode d'emploi. — **Doses.** — *A l'intérieur*, graines, deux cuillerées par jour comme laxatif; infusion ou décoction, 10 à 20 gr. p. 1000 pour tisane lavements.
A l'extérieur, farine de lin en cataplasmes.
Cataplasme de farine de lin. — Délayer de la farine de lin dans de l'eau froide de manière à faire une bouillie très claire, et faire chauffer en remuant continuellement, jusqu'à ce que la masse ait pris une consistance convenable.
Le *cataplasme sinapisé* s'obtient en saupoudrant de farine de moutarde la surface du cataplasme qui doit être appliquée sur la peau.
Le *cataplasme laudanisé* s'obtient en versant à la surface du cataplasme XX à XL gouttes de laudanum de Sydenham.

Lavement de graines de lin pour les nourrissons.

℞ Décoction de graines de lin..... 60 gr.
Miel de mercuriale..... 10 —

M. — Pour un lavement à donner à l'aide d'une petite poire en caoutchouc.

Tisane émolliente à la graine de lin.

℞ Graine de lin..... 10 gr.
Eau bouillante..... 500 —

Faire infuser et ajouter :

Sirop diacode..... 50 gr.

LINIMENT OLÉO-CALCAIRE.

Voir Chaux.

LIPANINE.

Mélange d'huile d'olive, 1000 gr. et d'acide oléique, 60 gr. Succédané de l'huile de foie de morue; deux à cinq cuillerées par jour.

LIQUEUR DE HOFFMANN.

Voir Éther.

LITHARGE.

Voir Plomb (oxyde de).

LITHINE (SELS DE).

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Les sels de lithine ayant la propriété de dissoudre l'acide urique, sont prescrits dans la gravelle et la goutte. Des doses fortes (2 gr.) et prolongées peuvent déterminer des troubles gastriques, des douleurs rénales, une diminution des globules rouges et avoir une influence nocive sur le cœur.

Les principaux sels de lithine employés sont le benzoate et le carbonate.

BENZOATE DE LITHINE.

Poudre blanche, soluble dans 3,5 d'eau.

Prop physiol. et thérap. — Celles de l'acide benzoïque et de la lithine.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,20 centigr. à 2 gr. en cachets, solution, pilules.

Cachets de benzoate de lithine.

℞ Benzoate de lithine..... 0gr,25 centigr.
Pour un cachet. — N° 20.
Quatre cachets par jour.

℞ Benzoate de lithine..... } aa 0gr,25 centigr.
— de soude..... }
Pour un cachet. — N° 20.
Quatre cachets par jour. — Goutte, gravelle urique.

CARBONATE DE LITHINE.

Poudre blanche, alcaline, soluble dans 100 p. d'eau, plus soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique.

Prop. physiol. et thérap. — Voir LITHINE (SELS DE).

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en cachets, pilules, solution.

Cachets de carbonate de lithine.

℞ Carbonate de lithine..... 0gr,10 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,60 —
Pour un cachet. — N° 20.
Quatre cachets par jour.

Pilules de carbonate de lithine.

℞ Carbonate de lithine..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de muguet..... }
Pour une pilule. — N° 20.
Deux à quatre pilules par jour. — Gravelle urique, goutte.

LOBÉLIE.

Part. empl. — Plante.
Princ. act. — Lobéline.
Prop. physiol. et thérap. — La lobélie et la lobéline à petite dose excitent le centre respiratoire et à forte dose le paralysent. Elles sont recommandées dans l'asthme et la coqueluche.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre de lobélie, en cachets, pilules..... 0gr,05 à 0gr,30 centigr.
Teinture, en potion..... 1 à 5 gr.

Lobéline (peu usitée), 0gr,05 à 0gr,40 centigr. par jour pour les adultes, 0gr,01 à 0gr,05 centigr. pour les enfants.

Potion à la lobélie.

℞ Teinture de lobélie..... 1 gr.
Sirop de morphine..... 30 —
Eau de laurier-cerise..... 10 —
— de laitue..... 90 —

M. — Potion à prendre en deux ou trois fois à une demi-heure d'intervalle, pendant l'accès d'asthme.

Mixture de lobélie iodurée.

℞ Extrait d'opium..... 0gr,20 centigr.
Teinture de lobélie..... 10 gr.
Iodure de potassium..... 10 —
Eau distillée..... 290 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche de cette solution contient 0gr,01 centigr. d'extrait d'opium, 0gr,50 centigr. de teinture de lobélie et 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium. — Deux à quatre cuillerées par jour, contre l'asthme en dehors des accès.

LUPULIN.

Voir HOUBLON.

LYCOPODE.

Part. empl. — Spores.
Prop. thérap. — Indications. — La poudre de lycopode est employée comme isolant pour saupoudrer les enfants atteints d'érythème. En pharmacie elle sert à enrober les pilules.

MAGNÉSIE.

Magnésie calcinée, décarbonatée. — Poudre blanche alcaline presque insoluble dans l'eau, sans odeur ni saveur, produit

LITHINE (SELS DE).

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Les sels de lithine ayant la propriété de dissoudre l'acide urique, sont prescrits dans la gravelle et la goutte. Des doses fortes (2 gr.) et prolongées peuvent déterminer des troubles gastriques, des douleurs rénales, une diminution des globules rouges et avoir une influence nocive sur le cœur.

Les principaux sels de lithine employés sont le benzoate et le carbonate.

BENZOATE DE LITHINE.

Poudre blanche, soluble dans 3,5 d'eau.

Prop physiol. et thérap. — Celles de l'acide benzoïque et de la lithine.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,20 centigr. à 2 gr. en cachets, solution, pilules.

Cachets de benzoate de lithine.

℞ Benzoate de lithine..... 0gr,25 centigr.
Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour.

℞ Benzoate de lithine..... } aa 0gr,25 centigr.
— de soude..... }
Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour. — Goutte, gravelle urique.

CARBONATE DE LITHINE.

Poudre blanche, alcaline, soluble dans 100 p. d'eau, plus soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique.

Prop. physiol. et thérap. — Voir LITHINE (SELS DE).

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en cachets, pilules, solution.

Cachets de carbonate de lithine.

℞ Carbonate de lithine..... 0gr,10 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,60 —
Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour.

Pilules de carbonate de lithine.

℞ Carbonate de lithine..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de muguet..... }
Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour. — Gravelle urique, goutte.

LOBÉLIE.

Part. empl. — Plante.
Princ. act. — Lobéline.
Prop. physiol. et thérap. — La lobélie et la lobéline à petite dose excitent le centre respiratoire et à forte dose le paralysent. Elles sont recommandées dans l'asthme et la coqueluche.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre de lobélie, en cachets, pilules..... 0gr,05 à 0gr,30 centigr.
Teinture, en potion..... 1 à 5 gr.

Lobéline (peu usitée), 0gr,05 à 0gr,40 centigr. par jour pour les adultes, 0gr,01 à 0gr,05 centigr. pour les enfants.

Potion à la lobélie.

℞ Teinture de lobélie..... 1 gr.
Sirop de morphine..... 30 —
Eau de laurier-cerise..... 10 —
— de laitue..... 90 —

M. — Potion à prendre en deux ou trois fois à une demi-heure d'intervalle, pendant l'accès d'asthme.

Mixture de lobélie iodurée.

℞ Extrait d'opium..... 0gr,20 centigr.
Teinture de lobélie..... 10 gr.
Iodure de potassium..... 10 —
Eau distillée..... 290 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche de cette solution contient 0gr,01 centigr. d'extrait d'opium, 0gr,50 centigr. de teinture de lobélie et 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium. — Deux à quatre cuillerées par jour, contre l'asthme en dehors des accès.

LUPULIN.

Voir HOUBLON.

LYCOPODE.

Part. empl. — Spores.
Prop. thérap. — Indications. — La poudre de lycopode est employée comme isolant pour saupoudrer les enfants atteints d'érythème. En pharmacie elle sert à enrober les pilules.

MAGNÉSIE.

Magnésie calcinée, décarbonatée. — Poudre blanche alcaline presque insoluble dans l'eau, sans odeur ni saveur, produit

Limonade purgative (*Codex*).

℞ Acide citrique	30 gr.
Carbonate de magnésie	18 —
Eau distillée	300 —
Sirop de sucre	100 —
Alcoolature de citron	1 —

F. S. A. — A prendre en deux fois à une demi-heure d'intervalle.

Pour les enfants :

℞ Citrate de magnésie	10 à 20 gr.
Sirop de limon	40 —
Eau	100 —

F. S. A.

On peut remplacer le sirop de limon par celui de groseille, cerise, framboise, orange.

HYDRATE DE MAGNÉSIE.

Syn. *Magnésie hydratée.* — Contient 37 p. 100 d eau.

Prop. physiol. et thérap. — Celles de la magnésie calcinée, action plus douce. C'est le meilleur antidote de l'arsenic, à condition de ne pas y associer du sucre. En effet, l'acide arsénieux ne se combine pas à la magnésie en présence du sucre, et de plus, l'eau sucrée dissolvant l'arsénite de magnésie, en favoriserait l'absorption.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets, à la dose de 1 à 4 gr. comme antiacide, absorbant.

15 à 20 gr. dans 250 gr. d'eau comme antidote de l'arsenic.

SULFATE DE MAGNÉSIE.

Syn. *Sel de Sedlitz, sel d'Epsom.* — Cristaux incolores, d'une saveur salée, amère et un peu nauséeuse, solubles dans 3 parties d'eau, insolubles dans l'alcool.

Prop. thérap. — Purgatif agissant au bout de trois à quatre heures. Il est la base de nombreuses eaux purgatives.

Modes d'administr. — Doses. — En solution, à la dose de 15 à 60 gr. Pour rendre sa saveur moins désagréable, on l'associe au café, à l'eau de cannelle, au sirop d'écorces d'oranges amères, au suc de réglisse, aux acides tartrique ou citrique, etc.

Employé aussi en lavement, à la dose de 10 à 20 gr.

Incompat. — Alcalis et carbonates alcalins, phosphates solubles, sels dont la base peut former un sulfate insoluble.

Lavements purgatifs au sulfate de magnésie.

℞ Feuilles de séné	ää 15 gr.
Sulfate de magnésie	
Eau bouillante	500 —

Faire infuser le séné pendant une demi-heure; passer et ajouter le sulfate de magnésie.

℞ Follicules de séné	10 gr.
Sulfate de magnésie	15 —
Miel de mercuriale	50 —
Eau bouillante	450 —

Faire infuser le séné pendant une demi-heure, passer et ajouter le sulfate de magnésie et le miel de mercuriale.

Solutions purgatives de sulfate de magnésie.

℞ Sulfate de magnésie	30 à 50 gr.
Café torréfié	15 —
Eau	300 —

Faire bouillir pendant deux minutes; passer et sucrer. Prendre cette solution chaude en deux fois, à une demi-heure d'intervalle.

℞ Sulfate de magnésie	30 gr.
Eau	250 —
Sirop de limon	50 —

F. S. A. — A prendre en deux fois, à une demi-heure d'intervalle.

℞ Sulfate de magnésie	30 gr.
Bicarbonate de soude	7 —
Acide tartrique	6 —
Eau	500 —

F. S. A. — A boire par verre, à une demi-heure d'intervalle.

Pour les enfants :

℞ Sulfate de magnésie	10 à 20 gr.
Sirop de framboises	40 —
Eau	100 —

F. S. A. — A prendre en une ou deux fois.

MAIS (STIGMATES DE).

Diurétique; tisane 20 p. 1000 en infusion.

MALTINE.

Syn. *Diastase.* — Ferment de l'orge germée. Poudre blanche soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool.

Propr. thérap. — Indications. — Elle favorise la digestion des amylacés, qu'elle transforme en dextrine et maltose. Les sels alcalins facilitent son action.

Modes d'aministr. — Doses. — Elle doit être administrée en nature, parce qu'elle se décompose très rapidement, lorsqu'elle est en solution. Elle est prescrite en même temps que les alcalins à la dose de 1 à 2 gr. en cachets, à prendre une demi-heure après les repas.

Cachets de maltine.

℞ Maltine..... } aâ 0gr,50 centigr.
Bicarbonate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets une demi-heure après le repas.

℞ Maltine.....
Pancréatine..... } aâ 0gr,25 centigr.
Benzoate de soude.....
Craie préparée.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets une heure après le repas.

MANGANÈSE.

Les préparations de manganèse ont été proposées comme succédanés ou comme auxiliaires des ferrugineux. On emploie généralement les suivantes :

CARBONATE DE MANGANÈSE.

Poudre d'un blanc rosé, insoluble dans l'eau.
Doses : 0gr,10 à 0gr,30 centigr. en pilules, cachets.

PERMANGANATE DE POTASSE.

Voir POTASSE (PERMANGANATE DE).

PEROXYDE DE MANGANÈSE.

Syn. *Pyrolusite.* — Poudre noire, insoluble : 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en pilules.

SULFATE DE MANGANÈSE.

Cristaux roses, solubles dans leur poids d'eau froide.
Doses : 0gr,05 à 0gr,50 centigr. en pilules ; à dose élevée il est caustique et purge violemment.
Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sels solubles de chaux, sulfures.

Cachets de manganèse.

℞ Bioxyde de manganèse..... 0gr,10 centigr.
Poudre de quinquina..... } aâ 0gr,20 —
— de colombo.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à quatre cachets par jour.

Pilules de manganèse.

℞ Carbonate de manganèse.....
Sous-carbonate de fer..... } aâ 0gr,05 centigr.
Extrait d'absinthe.....

Pour une pilule. — N° 40.

Quatre pilules par jour.

℞ Sulfate de manganèse..... .... 0gr,15 centigr.
Extrait de gentiane..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à quatre pilules par jour.

MANNE.

Principe sucré extrait du *Fraxinus ornus.* — Deux espèces : 1° Manne en larmes, en stalactites blanches, sèches, de saveur douce, sucrée, complètement soluble dans l'eau et l'alcool ; elle est récoltée en été. 2° Manne en sorte, en grumeaux irréguliers, un peu mous et un peu colorés, de saveur moins agréable que la précédente, mais plus active ; elle est récoltée en automne.
La manne est composée surtout de mannite, et aussi de dextrine, de sucre cristallisable et interverti.
Prop. thérap. — Purgatif ne déterminant aucune irritation ; employé surtout pour les enfants. Son action n'est pas suivie de constipation, mais souvent d'inappétence.
Modes d'administr. — Doses. — En solution dans de l'eau ou du lait à la dose de 20 à 40 gr. pour les enfants. Chez les adultes on peut donner de 40 à 100 gr.

MATÉ.

Syn. *Thé de Paraguay.*
Part. empl. — Feuilles.
Princ. act. — Caféine.
Prop. thérap. — Stimulant, tonique.
Mode d'administr. — Doses. — Infusion, 30 p. 1000.

MATICO.

Part. empl. — Feuilles.
Princ. act. — Essence, tanin.

Prop. thérap. — Astringent, hémostatique, antiblennorragique.

Modes d'emploi. — Doses :

Tisane en infusion	10 à 20 p. 1000.
Teinture, en potion	8 à 10 gr.
Eau distillée, en injections	Q. V

MAUVE.

Part. empl. — Fleurs, feuilles.
Prop. thérap. — Béchique, émollient.
Modes d'administr. — Doses

Infusion de fleurs	10 p. 1000.
Décoction de feuilles en lavements	25 à 50 p. 1000.

MÉLISSE.

Part. empl. — Plante fleurie.
Prop. thérap. — Stimulant.
Formes pharmac. — Doses :
Eau distillée de mélisse, 50 à 100 gr.
Infusion, 10 p. 1000.
Alcoolat de mélisse composé, 10 à 50 gr. par jour dans une potion.

Potions stimulantes à l'alcoolat de mélisse.

℞ Alcoolat de mélisse	30 gr.
Sirop d'éther	40 —
Eau de cannelle	100 —

M. — Par cuillerées à bouche.

℞ Alcoolat de mélisse	20 gr.
Acétate d'ammoniaque	5 —
Sirop d'écorce d'orange amère	30 —
Eau distillée	100 —

M. — Par cuillerées à bouche.

MENTHE.

Part. empl. — Sommités fleuries.
Prop. thérap. — Stimulant, stomachique.
Formes pharmac. — Doses :

Hydrolat	20 à 100 gr.
Tisane, en infusion	10 p. 1000.
Sirop, en potion	20 à 100 gr.
Alcoolat, en potion	5 à 30 —
Essence, en potion	II à V gouttes.
Teinture d'essence, en potion	2 à 10 gr.

MENTHOL.

Essence concrète de menthe, camphre de l'essence de menthe. Masse blanche cristalline, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme, les huiles, la vaseline liquide.

Act. physiol. — Le menthol est antiseptique. Mis en contact avec la peau ou les muqueuses, il détermine d'abord une cuisson assez vive, puis une sensation de fraîcheur et produit de l'anesthésie.

Ingéré à hautes doses, il détermine chez les animaux la paralysie motrice, sensitive et réflexe. La mort arrive par paralysie de la moelle allongée.

Prop. thérap. — Indications. — Le menthol est un antiseptique et un analgésique local.

Ses propriétés anesthésiques le font employer à l'extérieur contre les douleurs névralgiques, la migraine, le prurit, le coryza, et à l'intérieur contre la gastralgie, les vomissements, les coliques.

Ses propriétés antiseptiques l'ont fait proposer dans la tuberculose, la diphtérie, les fermentations gastro-intestinales.

Modes d'empl. — Doses. — *A l'extérieur*, sous forme de crayons, constitués par un mélange de menthol et de paraffine, pour frotter les régions douloureuses ; en poudre à priser dans le coryza et l'ozène, en insufflations dans la diphtérie ; en solutions alcoolique, huileus ou en pommade (1 à 10 p. 100) contre le prurit, les douleurs névralgiques.

A l'intérieur, 0gr,10 à 1gr. en potion, cachets, pilules, contre la gastro-entéralgie, les vomissements ; en solution huileuse à 20 p. 100 pour injections intratrachéales dans la phtisie.

Liniments au menthol.

℞ Menthol	1 gr.
Huile d'olive	100 —

F. dissoudre. — Liniment contre le prurit.

℞ Menthol	4 gr.
Chloroforme	20 —
Baume tranquille	30 —

F. S. A. — En applications contre les douleurs névralgiques et rhumatismales.

Pommades au menthol.

℞ Menthol	3 gr.
Vaseline	30 —

F. S. A.

℞ Chlorhydrate de cocaïne		0gr,50 centigr
Menthol		3 gr.
Lanoline	} aa	20 —
Vaseline	}	

F. S. A. — Pour onctions contre le prurit et les douleurs névralgiques.

Potions au menthol.

℞ Menthol		0gr,10 centigr.
Alcoolat de mélisse		15 gr
Eau chloroformée saturée		60 —
Eau de tilleul		100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe.

℞ Menthol		0gr,10 centigr.
Alcool		Q. S. p. dissoudre.
Chlorhydrate de cocaïne		0gr,05 centigr.
Sirop de sucre		30 gr.
Eau		150 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à soupe. — Gastralgie, vomissements.

Poudre à priser au menthol.

℞ Menthol		0gr,20 centigr.
Acide borique pulv		3 gr.
Talc		7 —

M. — Une prise toutes les deux heures. — Coryza, ozène.

Solution huileuse de menthol.

℞ Menthol		4 gr.
Huile d'amandes douces		20 —

F. S. A. — Pour pansements dans la tuberculose laryngée.

MÉNYANTHE.

Syn. *Trèfle d'eau.*

Part. empl. — Feuilles.

Princ. act. — Ményanthine.

Prop. thérap. — Tonique amer, activant la sécrétion gastrique.

Mode d'administr. — Doses :

Tisane, en infusion	10 p 1000
Extrait (sert d'excipient pilulaire)	1 à 4 gr.

MERCURE.

Syn. *Hydrargyre.*

Effets physiol. — Le mercure est parasiticide. Il est absorbé par la peau et les muqueuses; mais on n'a pas encore déterminé sous quelle forme se fait l'absorption.

Par la peau, le mercure est absorbé en nature, probablement à l'état de vapeurs. Ingéré, il est absorbé par la muqueuse gastro-intestinale, après avoir été transformé soit en bichlorure, soit en chlorure double de mercure et de sodium, soit encore en albuminate ou chloro-albuminate de mercure.

L'absorption par la muqueuse respiratoire se fait sous forme de vapeurs.

Le mercure s'élimine par l'urine, la salive, le lait, les sueurs et les fèces, à l'état de combinaison avec un albuminoïde où on ne peut le déceler directement par les réactifs ; il faut avoir recours à l'électrolyse.

Sur la peau, les préparations mercurielles ont une action irritante (éruption eczémateuse produite par des frictions mercurielles) ou même caustique (sublimé, biodure). Elles sont assez bien tolérées par le tube digestif ; cependant elles peuvent déterminer des symptômes de gastro-entérite (gastralgie, coliques, diarrhée), surtout lorsqu'elles sont administrées à doses un peu élevées.

Après l'absorption de doses trop fortes ou trop longtemps prolongées, on voit apparaître les symptômes du mercurialisme aigu ou chronique.

Le merculiarisme aigu est caractérisé par de la stomatite avec ulcérations des gencives, hypersécrétion salivaire, fétidité de l'haleine et par une violente irritation gastro-intestinale avec ulcérations dysentériques du gros intestin. En cas d'empoisonnement aigu, la mort arrive par paralysie de l'appareil circulatoire.

Le mercurialisme chronique s'observe surtout chez les ouvriers qui manient le mercure ; il consiste surtout en des troubles nerveux : tremblements, paralysies, anesthésies, hyperesthésies, bégaiement, dépression intellectuelle.

Le mercure, à doses thérapeutiques, a peu d'influence sur la nutrition générale, mais après un traitement prolongé, il peut déterminer de l'anémie et de la cachexie.

Prop. thérap. — Indications. — Le mercure et ses composés sont employés comme antisyphilitiques surtout contre les symptômes primitifs et secondaires. Le traitement mercuriel institué dès le début de la syphilis et continué pendant longtemps, à des intervalles réguliers, atténue progressivement

les poussées ultérieures de la maladie et empêche presque toujours les accidents tertiaires de se produire.

Les mercuriaux sont des parasiticides employés à l'extérieur contre les poux de la tête et du pubis (onguent gris), et les affections parasitaires de la peau, teigne, gale, sycosis, etc. (sublimé, turbith minéral) ; à l'intérieur contre les ascarides et les oxyures (calomel).

Ils constituent des antiseptiques puissants, fréquemment usités en chirurgie, en obstétrique (sublimé, biiodure), en oculistique (oxydes jaune et rouge, calomel).

Certains composés mercuriels agissent comme purgatifs et diurétiques (calomel).

Enfin les préparations mercurielles sont encore employées pour combattre les processus inflammatoires les plus divers: péritonite, épididymite, iritis, phlegmons, etc. (frictions mercurielles au niveau ou au voisinage des parties malades).

Mode d'emploi. — Préparations.

A l'intérieur, 0gr,05 à 0gr,15 centigr. en pilules. Injections hypodermiques d'huile grise.

A l'extérieur, pommade mercurielle double ou onguent napolitain; pommade mercurielle simple ou onguent gris; emplâtre de Vigo.

Huile grise.

℞ Mercure	} aa 3 parties.
Lanoline	
Huile d'olive stérilisée	4 —

Éteindre le mercure dans la lanoline et ajouter l'huile au moment du besoin.

Dose : 0gr,25 centigr. (IV gouttes) en injection hypodermique, une fois par semaine.

Pilules mercurielles simples (*Codex*).

(Pilules bleues.)

℞ Mercure purifié	5 gr.
Conserve de roses	7gr,50
Poudre de réglisse	2gr,50

F. S. A. — Cent pilules. — Chaque pilule contient 0gr,05 centigr. de mercure.

Dose : Une à trois pilules par jour.

Pilules mercurielles purgatives (*Codex*).

(Pilules de Belloste.)

℞ Mercure purifié	6 gr.
Miel blanc	6 —

Poudre d'aloès	6 gr.
— de poivre noir	1 —
— de rhubarbe	3 —
— de scammonée	2 —

F. S. A. — Pilules de 0gr,20 centigr. contenant chacune 0gr,05 centigr. de mercure et autant d'aloès.

Dose : Une à deux par jour, comme purgatives.

Pilules mercurielles savonneuses (*Codex*).

(Pilules de Sédillot.)

℞ Pommade mercurielle double	3 gr.
Poudre de savon médicinal	2 —
Poudre de réglisse	1 —

F. S. A. — Pilules de 0gr,20 centigr. — Chaque pilule contient 0gr,05 centigr. de mercure.

Dose : Une à trois pilules par jour.

Pommade mercurielle à parties égales (*Codex*).

(Onguent mercuriel double, onguent napolitain.)

℞ Mercure	50 gr.
Axonge benzoïnée	50 —

F. S. A. — Pour frictions dans la syphilis : 1 à 5 gr.

Pommade mercurielle faible (*Codex*).

(Onguent mercuriel simple, onguent gris.)

℞ Pommade mercurielle à parties égales	100 gr.
Axonge benzoïnée	300 —

Mêlez. — En frictions pour détruire les parasites.

Pommade mercurielle belladonée.

℞ Extrait de belladone	3 gr.
Onguent mercuriel double	30 —

F. S. A. — Pour onctions — Péritonite localisée ; engorgements ganglionnaires.

AZOTATE MERCURIQUE.

Syn. *Nitrate acide de mercure.* — Solution d'azotate mercurique dans un excès d'acide azotique, employée pour cautériser les plaques muqueuses.

CHLORURE MERCUREUX. — CALOMEL.

Syn. *Protochlorure de mercure, calomel à la vapeur, calomelas* ; poudre blanche, cristalline, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Le calomel est antisyphilitique, purgatif, diurétique.

Il est rarement prescrit comme antisyphilitique ; il a l'inconvénient de déterminer promptement de la salivation. Les injections intramusculaires sont efficaces, mais douloureuses, de plus elles n'évitent pas toujours la stomatite.

Fréquemment usité comme purgatif, il détermine des selles colorées en vert par la bile (cholagogue).

On l'associe souvent aux vermifuges.

C'est un désinfectant de l'intestin administré dans la diarrhée infantile, la dysenterie, la fièvre typhoïde.

Il a une action diurétique efficace dans les œdèmes d'origine cardiaque et hépatique, nulle dans les hydropisies néphritiques.

Localement, on emploie le calomel dans le traitement des condylomes, de l'eczéma, de l'herpès génital, des taies de la cornée.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 0gr,01 à 0gr,10 centigr. comme antisyphilitique, en cachets, pilules, injections hypodermiques.

Comme purgatif 0gr,20 à 1 gr. pour les adultes ; 0gr,03 à 0gr,10 centigr. pour les enfants.

Les tablettes du Codex contiennent chacune 0gr,05 centigr. de calomel.

A l'extérieur : en poudre, pommade.

Incompat. — Acides, alcalis, chlorures, bromures, iodures, sulfures, cyanures et substances contenant de l'acide cyanhydrique (eau de laurier-cerise, amandes amères, looch).

Cachets de calomel.

℞ Calomel
Scammonée } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet à prendre le matin à jeun. — Purgatif.

Calomel à doses fractionnées.

℞ Calomel..... 0gr,02 centigr.
Sucre pulvérisé..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet toutes les heures, jusqu'à effet purgatif.

℞ Calomel..... 0gr,05 centigr.
Sucre en poudre..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet toutes les heures, jusqu'à l'obtention de selles vertes abondantes; coliques hépatiques.

℞ Calomel..... 0gr,10 centigr.
Sucre pulvérisé..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet deux à cinq fois par jour. — Purgatif.

℞ Calomel..... 0gr,10 centigr.
Poudre d'opium..... 0gr,02 —
Lactose..... 0gr,40 —

Pour un cachet. — N° 12.

Un à trois cachets par jour. — Diurétique.

Injections hypodermiques de calomel.

℞ Calomel..... 1 gr.
Vaseline liquide ou huile d'olive stérilisée... 10 —

M.

℞ Calomel..... 1 gr.
Glycérine
Eau distillée } aa 5 —

M. — Chaque semaine une injection intramusculaire de un centimètre cube représentant 0gr,10 centigr. de calomel.

Mixtures purgatives au calomel.

℞ Calomel..... 0gr,50 à 1 gr.
Miel..... 20 gr.

M.

℞ Calomel,..... 0gr,15 centigr.
Scammonée..... 0gr,25 —
Miel..... 15 gr.

M.

Pour les enfants :

℞ Calomel..... 0gr,05 à 0gr,10 centigr.
Miel blanc..... 10 gr.

M. — A prendre le matin à jeun.

Pilules diurétiques de calomel.

℞ Calomel..... 0gr,05 centigr.
Poudre de scille..... 0gr,10 —
Extrait de genièvre..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux pilules par jour.

℞ Calomel..... 0gr,05 centigr.
Poudre de digitale..... 0gr,05 —
Extrait d'opium..... 0gr,01 —
Extrait de chiendent..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Hydropisies et œdèmes d'origine cardiaque.

Pilules laxatives de calomel.

℞ Calomel..... } âa 0gr,05 centigr.
Scammonée..... }
Extrait de cascara..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux par jour. — Pilules laxatives hydragogues : affections cardiaques, hépatiques.

Pilules contre la dysenterie.

℞ Poudre d'ipéca..... 0gr,05 centigr.
Calomel..... 0gr,02 —
Extrait d'opium..... 0gr,01 —
Miel blanc..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Six à dix pilules par jour.

Pommades au calomel.

℞ Calomel..... 5 à 10 gr.
Axonge benzoïnée..... 90 gr.

M.

℞ Calomel..... 1 gr.
Oxyde de zinc..... 2 —
Lanoline..... } âa 30 —
Vaseline..... }

F. S. A.

Poudre au calomel contre l'herpès génital.

℞ Calomel..... 1 gr.
Oxyde de zinc..... } âa 6 —
Sous-nitrate de bismuth..... }

M. — En applications deux fois par jour.

Poudre vermifuge au calomel.

℞ Santonine..... 0gr,05 à 0gr,10 centigr.
Calomel..... 0gr,15 centigr.

M. — Pour un paquet, à prendre dans du miel ou de la confiture. — Lombrics.

CHLORURE MERCUREUX PRÉCIPITÉ : PRÉCIPITÉ BLANC.

Protochlorure de mercure préparé par voie humide. Employé seulement à l'extérieur, en pommade : 5 à 10 p. 100 de vaseline.

Incompat. — Celles du calomel.

Pommades au précipité blanc.

℞ Précipité blanc..... } âa 5 gr.
Oxyde de zinc..... }
Vaseline..... 100 —

F. S. A.

℞ Précipité blanc..... } âa 5 gr.
Sous-nitrate de bismuth..... }
Glycérolé d'amidon..... 40 —

F. S. A.

CHLORURE MERCURIQUE.

Syn. *Bichlorure* ou *deutochlorure de mercure*, *sublimé corrosif*. Cristaux blancs, d'une saveur métallique très désagréable, solubles dans 15 p. d'eau, 3 p. d'alcool, 4 p. d'éther, 1/4 p. de glycérine, et aussi dans les chlorures alcalins, le chlorhydrate d'ammoniaque, l'acide chlorhydrique.

Il forme avec l'albumine un composé insoluble dans l'eau, soluble dans un excès d'albumine et dans les chlorures alcalins.

La solution aqueuse de sublimé s'altère à l'air et à la lumière; elle devient acide et laisse déposer du chlorure mercureux.

Effets physiol. — Le sublimé a une action microbicide énergique, mais il perd de son action en se combinant avec les substances albuminoïdes (sang, pus, crachats, etc.). L'addition d'acides et en particulier d'acide tartrique (5 gr. par gramme de sublimé) augmente son pouvoir antiseptique.

Localement, sur la peau et les muqueuses, les solutions de sublimé sont irritantes ou caustiques suivant leur concentration.

Ingéré, c'est un poison violent qui détermine des symptômes de gastro-entérite grave (Voir MERCURE).

A dose thérapeutique, il a l'action générale des mercuriaux (Voir MERCURE), mais il détermine moins facilement de la stomatite. Il entrave le pouvoir digestif du suc gastrique.

Prop. thérap. — Indications. — Doses. — Le sublimé est un antisyphilitique et un puissant antiseptique.

Dans la syphilis, on l'administre à l'intérieur par doses fractionnées et en l'associant à l'opium pour atténuer son

action irritante sur la muqueuse gastro-intestinale (une pilule de 0gr,01 centigr., deux à cinq fois par jour ; solution au millième ou liqueur de Van Swieten, 10 gr. à prendre deux à cinq fois par jour dans du lait).

Les injections hypodermiques ou intramusculaires de sublimé sont douloureuses ; on préfère ordinairement ses combinaisons avec le chlorure de sodium ou avec la peptone (Voir PEPTONE MERCURIQUE AMMONIQUE).

A l'extérieur, on emploie le sublimé pour l'antisepsie chirurgicale en solution à 1 p. 1000, pour l'antisepsie obstétricale en solution à 0gr,25 centigr. p. 1000.

Dans la blennorragie, irrigations chaudes avec des solutions à 0gr,05, 0gr,10 ou 0gr,20 centigr. p. 1000 chez l'homme ; 0gr,50 centigr. p. 1000 dans le vagin.

Dans les maladies parasitaires de la peau on emploie des solutions à 0gr,50 ou 1 gr. p. 250.

Dans l'érysipèle, frictions locales de lanoline au sublimé (0gr,05 centigr. p. 50).

Glycérine au sublimé.

℞ Sublimé	2 à 3	gr.
Glycérine	60	—

F. S. A. — Pour applications biquotidiennes sur les membranes diphtériques.

Injection hypodermique de sublimé.

℞ Sublimé	0gr,25	centigr.
Chlorure de sodium	1	gr.
Eau distillée bouillie	25	—

F. S. A. — Une injection de 1 centim. cube chaque jour. — Syphilis.

Paquets de sublimé pour l'antisepsie obstétricale.

℞ Sublimé	0gr,25	centigr
Acide tartrique	1	gr.
Solution alcoolique de carmin d'indigo.	I	goutte.

Pour un paquet. — N° 20.

Un paquet pour un litre d'eau bouillie.

Pilules de sublimé.

℞ Sublimé, Extrait d'opium (ää)	0gr,01	centigr.
Glycérine	Q. S.	

Pour une pilule. — N° 60.

Deux à trois pilules par jour à prendre pendant les repas

Pommade au sublimé.

℞ Sublimé	0gr,30	centigr.
Vaseline	30	gr.

F. S. A. — Pour le toucher vaginal pendant l'accouchement.

Solutions de sublimé.

℞ Sublimé	1	gr.
Acide tartrique	5	—
Eau distillée	1	litre.

F. S. A. — Pour lotions antiseptiques.

Liqueur de Van Swieten.

℞ Sublimé corrosif	1	gr.
Alcool à 90°	100	—
Eau distillée	900	—

F. S. A. — A l'intérieur, deux à six cuillerées à café par jour, dans du lait. — A l'extérieur, en lotions.

IODURE MERCUREUX.

Syn. *Protoiodure de mercure.* — Poudre jaune verdâtre, noircissant à la lumière, insoluble dans l'eau et l'alcool.

Mode d'administr. — Doses. — Employé comme antisyphilitique à la dose de 0gr,05 à 0gr,15 centigr. en pilules de 0gr,02 à 0gr,05 centigr. On l'associe à l'opium pour atténuer son action purgative.

Incompat. — Acides, alcalis, iodures, sulfures, chlorures solubles.

Pilules de protoiodure de mercure.

℞ Protoiodure de mercure	0gr,05	centigr.
Extrait d'opium	0gr,01	—
Glycérine	Q. S.	

Pour une pilule. — N° 60.

Une à deux pilules par jour à prendre pendant les repas.

IODURE MERCURIQUE.

Syn. *Biiodure* ou *deutoiodure de mercure*, *iodure rouge de mercure*. — Poudre rouge presque insoluble dans l'eau (0gr,04 centigr. par litre), soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles, les solutions d'iodures alcalins.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — C'est un antiseptique puissant, mais très irritant ou même caustique. Administré à l'intérieur, il a l'action générale des mercuriaux (Voir MERCURE) et il est surtout prescrit en solution dans

l'iodure de potassium pour le traitement des gommes syphilitiques.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'extérieur*, en solution à 1 p. 4000 pour l'antisepsie obstétricale; en pommade, 0gr,05 cgr. à 0gr,50 centigr. pour 30 grammes de vaseline.

A l'intérieur, 0gr,01 centigr. à 0gr,03 centigr. en pilules ou mieux dissous avec de l'iodure de potassium dans un sirop et en injections hypodermiques.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, iodures, sulfures, chlorures.

Injection hypodermique de biiodure de mercure.

℞ Biiodure de mercure	0gr,04 centigr.
Huile d'œillette stérilisée	10 gr.

Faire dissoudre.
Injecter un ou deux centimetres cubes par jour.

Sirop au biiodure de mercure.

℞ Biiodure de mercure	0gr,30 centigr.
Iodure de potassium	30 gr.
Eau distillée	30 —
Sirop de salsepareille	600 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe (20 gr.) de ce sirop contient un centigr. de biiodure de mercure et un gramme d'iodure de potassium.
Dose : Une à trois cuillerées par jour.

Sirop de Gibert.

℞ Biiodure de mercure	0gr,50 centigr.
Iodure de potassium	25 gr.
Eau	25 —
Sirop de sucre	1200 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ce sirop contient environ 0gr,01 centigr. de biiodure de mercure et 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium.
Dose : Une à trois cuillerées par jour.

Solutions de biiodure de mercure pour l'antisepsie obstétricale.

℞ Biiodure de mercure	0gr,25 centigr.
Iodure de potassium	0gr,50 —
Eau bouillie	1 litre.

F. S. A. — Pour injections vaginales.

℞ Biiodure de mercure	5 gr.
Iodure de potassium	10 —
Eau distillée bouillie	250 —
Glycérine	60 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe dans un litre d'eau bouillie. — Chaque cuillerée de cette solution contient environ 0gr,25 centigr. de biiodure de mercure.

OXYCYANURE DE MERCURE.

Antiseptique employé en solutions de 1 à 5 gr. pour 1000 d'eau. Il a l'avantage sur le sublimé de ne pas attaquer les instruments métalliques.

OXYDES DE MERCURE.

Oxydes mercuriques ; deux variétés : 1° Oxyde rouge préparé par voie sèche ; 2° Oxyde jaune par voie humide.
Ils sont principalement employés en pommade pour le traitement de la blépharite, de la conjonctivite et des taies de la cornée.
Quelquefois on administre l'oxyde jaune en injections hypodermiques contre la syphilis.
Incompat. — Acides, sels acides, chlorures, iodures, sulfures.

Injection hypodermique d'oxyde jaune de mercure.

℞ Oxyde jaune de mercure	1 gr.
Vaseline liquide	10 —

M. — Une injection de un centim. cube chaque semaine.

Pommade d'oxyde de mercure.

℞ Oxyde rouge porphyrisé ou oxyde jaune de mercure	0gr,20 à 1 gr.
Vaseline	15 —

M. — Blépharite, conjonctivite, taies de la cornée.

Pommade de Régent (*Codex*).

℞ Oxyde rouge de mercure	1 gr.
Acétate de plomb cristallisé	1 —
Camphre pulvérisé	0gr,10 centigr.
Vaseline	18 gr.

F. S. A. — Blépharite, conjonctivite, etc

PEPTONE MERCURIQUE AMMONIQUE.

Antisyphilitique pour injections hypodermiques.

Bichlorure de mercure..... 10 gr.
Peptone sèche..... 15 —
Chlorhydrate d'ammoniaque..... 15 —

M. — 1 gr. de cette peptone mercurique représente 0gr,25 centigr. de sublimé.

Solution pour injections hypodermiques.

℞ Peptone mercurique ammonique..... 0gr,50 centigr.
Eau distillée..... 25 gr.
Glycérine neutre..... 6 —

F. S. A. — Dose : 1 centim. cube représente 0gr,004 milligr. de sublimé.

SALICYLATE DE MERCURE.

Poudre blanche, presque insoluble dans l'eau et l'alcool ; employé en injections intramusculaires ou en pilules.

Injection intramusculaire.

℞ Salicylate de mercure..... 1 gr.
Vaseline liquide..... 10 —

Dose : 1 centim. cube. = 0gr,10 centigr. de sel.

Pilules de salicylate de mercure.

℞ Salicylate de mercure..... 0gr,05 centigr.
Extrait thébaïque..... 0gr,01 —
Extrait de gentiane..... 0gr,03 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à trois pilules par jour.

SUCCINIMIDE DE MERCURE.

Composé soluble employé en injections hypodermiques.

Solution :

℞ Succinimide de mercure..... 0gr,10 centigr.
Eau distillée bouillie..... 0gr,50 gr.

Dose : 1 centim. cube = 0gr,002 milligr. de sel de mercure

SULFATE (SOUS-) DE BIOXYDE DE MERCURE.

Syn. *Turbith minéral.* — Poudre jaune, insoluble. Usité seulement à l'extérieur en pommade, à 1 p. 30 de vaseline.

SULFURES DE MERCURE.

Deux sortes : 1° Sulfure noir ou éthiops minéral, inusité ; 2° Sulfure rouge ou cinabre, vermillon, employé seulement à

l'extérieur en fumigations, pommade, emplâtre, pour combattre les maladies cutanées.

Emplâtre rouge (Vidal).

℞ Cinabre..... 1gr,50.
Minium..... 2gr,50.
Emplâtre diachylon..... 20 gr.

F. S. A. — Dermatoses.

Fumigation de cinabre.

℞ Cinabre..... 100 gr.
Encens pulvérisé..... 50 —

M. — Projeter 10 à 40 gr. de ce mélange sur des charbons ardents ou sur une pelle chauffée.

Pommade au cinabre.

℞ Cinabre..... 1 gr.
Vaseline..... 30 —

F. S. A.

MERCURIALE.

Part. empl. — Feuilles.
Prop. thérap. — Laxatif.
Mode d'emploi. — Doses. — Décoction de feuilles, 15 gr. pour 500 d'eau en lavement.
Miel de mercuriale, 50 à 100 gr. en lavement.

MÉTHACÉTINE.

Syn. *Paraoxyméthylacétanilide, paraacétanisidine.* — Poudre cristalline, inodore, légèrement rosée, soluble dans l'eau et l'alcool.
Prop. thérap. — Antithermique et analgésique, analogue à la phénacétine.
Modes d'administr. — Doses. — Pour les enfants, 0gr,10 cgr. à 0gr,30 centigr. dans une potion à prendre en plusieurs fois ; pour les adultes, 0gr,20 centigr. à 0gr,60 centigr. en cachets de 0gr,20 centigr. chaque.

MÉTHYLACÉTANILIDE.

Voir EXALGINE.

MÉTHYLAL.

Syn. *Diméthylate de méthylène.* — Liquide soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, le chloroforme, les huiles. Son odeur rappelle le chloroforme et l'éther acétique.

Prop. thérap. — Pris à l'intérieur, il procure un sommeil profond, mais de courte durée, à cause de l'élimination rapide du médicament.

Localement il agit comme anesthésique.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 1 à 4 gr. en potion.

A l'extérieur, en liniment, pommade, à 1 p. 10, et en mixture odontalgique.

Liniment au méthylal.

℞ Méthylal..... 5 gr.
Baume tranquille..... 50 —

M.

Mixture odontalgique au méthylal.

℞ Méthylal..... 2 gr.
Teinture de coca..... 8 —

M.

Potion de méthylal.

℞ Méthylal..... 1 gr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 20 —
Eau de tilleul..... 100 —

M. — A prendre en une fois.

MÉTHYLE (CHLORURE DE).

Gaz liquéfié sous pression, produisant par sa vaporisation un froid intense.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Lorsqu'un jet de chlorure de méthyle est dirigé sur la peau, celle-ci se congèle, devient pâle, dure, et insensible ; le patient accuse une sensation de froid et de piqûre. Le jet étant interrompu, la peau reprend son aspect normal, puis rougit et à la sensation de froid succède de la cuisson et un certain degré d'hypéresthésie. Si l'application est trop prolongée, il peut survenir des phlyctènes et même des escarres.

Par cette réfrigération révulsive, le chlorure de méthyle supprime la douleur dans les névralgies (sciatique, faciale, intercostale, etc.).

Mode d'emploi. — Les applications de chlorure de méthyle se font par deux procédés : 1° pulvérisations à l'aide de siphons spéciaux ; 2° stypage.

Dans le premier procédé, on promène le jet comme un pinceau sur la région douloureuse, en ayant soin de ne pas le diriger perpendiculairement, et de l'arrêter dès que la peau blanchit. On évite ainsi la vésication ou les escarres.

Les pulvérisations, même légères, laissent souvent après elles des pigmentations cutanées indélébiles (excepté à la face).

On doit pratiquer la pulvérisation sur une surface aussi large que possible, afin d'atteindre le nerf dans tous ses rameaux périphériques.

Le stypage, procédé inférieur au précédent, consiste à pulvériser le chlorure de méthyle sur un large tampon de coton qu'on applique ensuite sur la peau pendant quelques seconde.

MIEL.

Émollient, laxatif léger. Il constitue la base de tous les mellites : mellite simple ou sirop de miel (miel, 4 ; eau, 1 ; réduire jusqu'à 1,27 de densité).

Miel rosat (miel et infusion de roses rouges), employé en gargarismes et collutoires.

MINIUM.

Voir PLOMB (OXYDES DE).

MICROCIDINE.

Naphtolate de soude. Poudre blanche sans odeur, soluble dans 3 parties d'eau.

Prop. thérap. — Antiseptique peu toxique.

Mode d'emploi. — Doses. — En solution de 2 à 5 p. 100. pour pansement des plaies et ulcères.

MORELLE.

Part. empl. — Plante.

Princ. act. — Solanine.

Prop. thérap. — Sédatif.

Mode d'emploi. — Doses. — Employée seulement à l'extérieur en décoction (50 p. 1000) pour fomentations, injections,

MORUE (HUILE DE FOIE DE).

Trois variétés : 1° huile blanche ; 2° huile blonde ; 3° huile brune.

L'huile blonde doit être préférée.

Prop. thérap. — Indications. — Elle constitue un corps gras bien toléré et facilement assimilable,

Elle contient surtout de l'oléine, puis de la palmitine, des acides gras libres, des traces d'iode, de brome et de phosphore et plusieurs alcaloïdes en proportion minime.

Elle agit comme aliment reconstituant. On l'administre principalement dans la phtisie, la scrofule, le rachitisme. On

l'emploie aussi à l'extérieur pour modifier certaines dermatoses

Mode d'administr. — Doses. — On l'administre pure ou aromatisée avec des essences (de menthe, anis, eucalyptus, etc. pour atténuer son odeur et sa saveur désagréables.

Une à six cuillerées à soupe par jour.

Elle est contre-indiquée en cas de troubles digestifs et de fièvre.

A l'extérieur, on l'emploie en badigeonnages et sous forme d'emplâtres.

MOUSSE DE CORSE.

Part. empl. — Plante.
Prop. thérap. — Vermifuge.
Formes pharmac. — Doses :

Décoction	5 à 20 gr.
Sirop ou gelée	20 à 60 —
Poudre	1 à 10 —

Potions vermifuges.

℞ Mousse de Corse	5 à 15 gr.
Eau bouillante	100 gr.

Faire infuser, passer et ajouter :

Sirop d'orange	30 gr.

A prendre en une fois le matin à jeun.

℞ Mousse de Corse	5 à 15 gr.
Lait bouillant	100 gr.

Laisser infuser, passer et sucrer.
A prendre le matin à jeun

MOUTARDE.

Deux variétés : moutarde blanche, moutarde noire.

1° Moutarde blanche.

Part. empl — Semences.
Princ. act. — Sinapisine, myrosine.
Prop. thérap. — Laxatif.
Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, une cuillerée à dessert à chaque repas, ou une à deux cuillerées à café le matin.

2° Moutarde noire.

Part. empl. — Semences.
Princ. act. — Myrosine et myronate de potasse, qui, en présence de l'eau, donnent l'essence de moutarde.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — L'essence de moutarde ou les préparations qui en contiennent (sinapisme, cataplasmes sinapisés) déterminent sur la peau une cuisson vive et une rougeur intense. Si l'application est trop prolongée, il y a formation de phlyctènes et même ulcérations.

Les préparations sinapisées sont employées comme révulsifs dans les inflammations des organes internes (pleurésie, pneumonie, péricardite, etc.), dans les névralgies et les douleurs rhumatismales; comme dérivatifs dans la congestion cérébrale, la céphalalgie.

Elles servent encore à exciter les centres respiratoire et cardiaque en cas de syncope ou d'asphyxie.

Mode d'emploi. — Doses. — *Sinapisme.* — Délayer de la farine de moutarde dans l'eau tiède et appliquer comme un cataplasme pendant 10 à 30 minutes.

Éviter d'employer l'eau très chaude et le vinaigre, qui empêchent l'action de la moutarde.

Cataplasme sinapisé. — Cataplasme de farine de lin saupoudré de farine de moutarde.

Papier sinapisé ou Sinapisme Rigollot. — Tremper dans l'eau froide et appliquer.

Pédiluve sinapisé : 150 gr. de farine pour 6 litres d'eau tiède.

Bain sinapisé : 250 gr. à 1 kilo de farine de moutarde.

MUGUET.

Syn. *Convallaria maïalis.*
Part. empl. — Plante entière.
Princ. act. — Convallarine, convallamarine.
Effets physiol. — A doses thérapeutiques, ralentissement des battements du cœur, augmentation de l'énergie cardiaque, ralentissement et augmentation d'amplitude des mouvements respiratoires ; à doses trop élevées, faiblesse et irrégularité du pouls, ralentissement de la respiration.
Prop. thérap. — Indications. — Tonique cardiaque employé dans les affections du cœur, les palpitations, la dyspnée.
Action diurétique incertaine.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets	2 à 10 gr.
Extrait aqueux, en potion, pilules	1 à 2 —

CONVALLAMARINE.

Glucoside, principe actif du muguet.
Prop. physiol. et thérap. — Voir MUGUET.
Mode d'administr. — Doses. — 0gr,05 à 0gr,10 centigr. en cachets, pilules ou en solution alcoolisée.

Cachets diurétiques.

℞ Poudre de digitale..... } ãã 0gr,05 centigr.
Poudre de scille..... }
Poudre de muguet..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour.

Pilules de convallamarine.

℞ Convallamarine..... 0gr,02 centigr.
Extrait de muguet..... 0gr,10 —
Poudre de muguet..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Affections cardiaques.

MURIATIQUE (ACIDE).

Voir CHLORHYDRIQUE (ACIDE).

MURIER NOIR.

Les fruits servent à préparer le sirop de mûres, employé en gargarismes et collutoires.

MUSC.

Prop. thérap. — Indications. — Stimulant, névrosthénique employé dans les affections spasmodiques.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,05 centigr. à 1 gr. en potion, lavement, pilules.

Teinture, X à LX gouttes en potion.

Incompat. — Préparations cyaniques, eau de laurier-cerise, amandes amères; moutarde, antimoniaux.

Pilules de musc.

℞ Musc..... } ãã 0gr,05 centigr.
Extrait de valériane..... }

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules par jour.

Lavement de musc.

℞ Musc..... 0gr,50 centigr.
Jaune d'œuf..... N° 1.
Décoction de guimauve..... 200 gr.

F. S. A.

Potions de musc.

℞ Teinture de musc..... XX gouttes.
Julep gommeux..... 130 gr.
Sirop de fleurs d'oranger..... 20 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures.

℞ Teinture de musc..... XX gouttes.
Acétate d'ammoniaque..... 2 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 —
Eau de cannelle..... 90 —

M. — Par cuillerées à soupe.

MYRRHE.

Gomme-résine administrée quelquefois à l'intérieur comme stimulante.

La teinture est employée en gargarisme.

Formes pharmac. — **Doses.** — A l'intér. — Poudre, 0gr,50 centigr. à 4 gr.; teinture, 2 à 8 gr.

A l'extér. — Poudre et teinture, Q. V.

NAPHTOLS α et β.

Poudre cristalline, blanche, saveur âcre et très piquante, odeur faible rappelant celle du phénol, presque insoluble dans l'eau (1 : 5000); très soluble dans l'alcool, l'éther, le chloroforme; légèrement soluble dans la glycérine et la vaseline liquide.

Prop. thérap. — Indications. — Antiseptiques, désinfectants, préconisés dans l'antisepsie gastro-intestinale, leur faible solubilité assurant leur passage dans tout l'intestin et leur innocuité toxique. Ils déterminent de l'excitation stomacale.

A l'extérieur, employés dans certaines dermatoses, eczéma squameux, prurigo, psoriasis, séborrée, gale, etc.

Contre-indiqués chez les néphritiques.

Mode d'administr. — Doses. — A l'intérieur, 0gr,50 centigr. à 2gr,50 par jour, en cachets.

A l'extérieur, en solution, en pommade.

Incompat. — Camphre, antipyrine, avec lesquels il forme des mélanges liquides.

Cachets de naphtol.

℞ Naphtol β..... } ãã 0gr,20 centigr.
Salicylate de bismuth..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à huit cachets par jour.

℞ Naphtol β..... 0gr,20 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,60 —
Pour un cachet. — N° 20.
Deux à huit cachets par jour.

℞ Naphtol β..... 0gr,20 centigr.
Carbonate de chaux..... 0gr,30 —
Charbon pulv..... 0gr,40 —
Pour un cachet. — N° 20.
Deux à huit cachets par jour.

℞ Naphtol α.....
Salicylate de bismuth..... } aâ 0gr,20 centigr.
Magnésie calcinée.....
Pour un cachet. — N° 20.
Deux à huit cachets par jour.

℞ Naphtol α..... 0gr,20 centigr.
Benzoate de soude..... 0gr,60 —
Pour un cachet. — N° 20.
Deux à huit cachets par jour.

℞ Naphtol α..... 0gr,20 centigr.
Phosphate de soude..... 0gr,50 —
Pour un cachet. — N° 20.
Deux à huit cachets par jour.

Naphtol camphré.

℞ Naphtol β..... 10 gr.
Camphre..... 20 —
Triturer le mélange et laisser liquéfier.

Solutions naphtolées.

℞ Naphtol..... 0gr,25 centigr.
Eau distillée bouillie..... 1 litre.
F. S. A.

℞ Naphtol..... 0gr,25 centigr.
Acide borique..... 30 gr.
Eau distillée bouillie..... 1 litre.
F. S. A.

℞ Naphtol..... 0gr,25 centigr.
Borate de soude..... 20 gr.
Eau..... 1 litre.
F. S. A.
Pour lotions, irrigations.

Solution alcoolique de naphtol pour préparer l'eau naphtolée.

℞ Naphtol..... 4 gr.
Alcool à 90°..... 60 —
Faire dissoudre et verser une cuillerée à café de cette solution dans 1 litre d'eau chaude.

NARCÉINE.

Voir Opium.

NERPRUN.

Part. empl. — Baies.
Prop. thérap. — Purgatif.
Mode d'emploi. — Doses. — Le sirop fait avec le suc des baies de nerprun est seul employé; 20 à 60 gr.

Mixture purgative.

℞ Sirop de nerprun..... } aâ 20 gr.
Eau-de-vie allemande..... }
M. — A prendre le matin à jeun.

NITRATES.

Voir les Bases (Soude, Potasse).

NITRE.

Voir Potasse (nitrate ou azotate de).

NITRIQUE (ACIDE).

Voir Azotique (acide).

NITRITE D'AMYLE.

Voir Amyle (nitrite d').

NITROGLYCÉRINE.

Voir Trinitrine.

NOIX VOMIQUE.

Semence du *Strychnos nux vomica*.
Princ. act. — Strychnine, brucine.
Effets physiol. — La noix vomique et son alcaloïde, la strychnine, ont pour principale action d'augmenter l'excitabilité réflexe de la moelle épinière. La strychnine est le plus violent des poisons convulsivants.

A doses faibles (1 à 5 milligr.) la strychnine est un excitant général de toutes les fonctions organiques.

En cas d'accumulation, ou après des doses fortes (1 à 3 centigr.) on voit survenir des symptômes d'empoisonnement qui sont au début, des fourmillements, de l'exaltation et de la perversion de la sensibilité sensorielle, principalement de la vue, la lumière est insupportable ; de l'agitation ; des tiraillements et de la raideur des membres, des secousses musculaires.

A doses toxiques de 5 centigr. la ressemblance avec le tétanos est complète ; anxiété extrême, contracture des mâchoires, accès subits de convulsions généralisées survenant à la suite de la moindre excitation, opisthotonos.

Les muscles de la vie organique sont également tétanisés ; la respiration, la déglutition sont impossibles. Les pupilles sont dilatées, les yeux saillants, la face cyanosée, la température très élevée.

Les accès de convulsions durent de quelques secondes jusqu'à trois minutes. Entre les accès la connaissance est conservée et le calme revient à peu près complet.

La mort survient par asphyxie pendant l'accès ou par épuisement, après trois ou quatre crises.

Prop. thérap. — Indications. — La noix vomique et la strychnine sont des excitants du système nerveux moteur, utiles dans les paralysies motrices d'origine cérébrale ou spinale, quand il n'y a pas de symptômes d'inflammation ou d'excitation ; dans les paralysies périphériques par compression nerveuse ou *a frigore*, les paralysies toxiques, saturnine, mercurielle, etc., diphtériques ; dans les paralysies des sens spéciaux, surtout les cas d'amblyopie et d'amaurose sans lésion anatomique.

Elles sont encore employées dans la paralysie de la vessie, l'incontinence d'urine, la chute du rectum.

La noix vomique et la strychnine sont fréquemment prescrites dans les dyspepsies gastro-intestinales comme toniques amers, antifermentescibles, excitants de la tunique musculaire du tube digestif.

Enfin elles sont encore usitées comme névrosthéniques dans l'impuissance, la spermatorrée, l'alcoolisme, le diabète.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules...	0gr,05 à 0gr,30 centigr.
Extrait, en pilules.....	0gr,02 à 0gr,15 —
Teinture, en potion.....	0gr,50 centigr. à 1 gr.

A l'extérieur : teinture, à toutes doses, en frictions.

Cachets de noix vomique.

℞ Poudre de noix vomique..... 0gr,05 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,25 —
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant le repas.

℞ Poudre de noix vomique..... 0gr,05 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,50 —
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant le repas.

℞ Poudre de noix vomique..... 0gr,05 centigr.
Pepsine médicinale..... 0gr,50 —
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet au milieu des deux principaux repas.

℞ Poudre de noix vomique..... 0gr,05 centigr.
Poudre de seigle ergoté..... 0gr,25 —
Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet après chaque repas. — Atonie gastrique.

℞ Caféine..... 0gr,10 centigr.
Poudre de noix vomique..... 0gr,05 —
Poudre de kola..... 0gr,50 —
Pour un cachet. — N° 12.

M. — Deux à trois cachets par jour. — Stimulant.

℞ Poudre de noix vomique..... 0gr,03 centigr.
Poudre de coca..... } āā 0gr,40 —
Glycéro-phosphate de chaux..... }
Pour un cachet. — N° 20.

Deux à quatre par jour. — Stimulant.

Mixtures de noix vomique.

℞ Teinture de noix vomique..... } āā 5 gr.
Teinture d'écorce d'orange amère..... }

M. — X à XX gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas. — Anorexie.

℞ Teinture de noix vomique..... }
Teinture de badiane..... }
Teinture d'absinthe..... } āā 5 gr.
Teinture de vanille..... }

M. — XX gouttes, trois fois par jour, dans de l'eau sucrée. — Stimulant.

℞ Teinture de noix vomique..... 2 gr.
Cognac..... } aâ 150 —
Sirop d'écorce d'orange amère.....s... }

M. — Deux verres à liqueur par jour. — Stimulant.

℞ Teinture de noix vomique..... } aâ 40 gr.
Baume de Fioravanti..... }

M. — Pour frictions. — Paralysies périphériques

Pilules de noix vomique.

℞ Poudre de noix vomique..... } aâ 0gr,05 centigr.
Extrait de chicorée..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule une heure avant le repas.

℞ Extrait de noix vomique..... 0gr,02 centigr.
Extrait de houblon..... 0gr,10 —
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule une heure avant le repas. — Anorexie.

℞ Extrait de noix vomique..... } aâ 0gr,02 centigr.
Poudre de noix vomique..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à quatre pilules par jour. — Stimulant.

℞ Extrait de kola..... 0gr,10 centigr
Poudre de noix vomique..... 0gr,02 —
Poudre de kola..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à dix pilules par jour. — Stimulant.

Vins à la noix vomique.

℞ Teinture de noix vomique..... 2 gr.
Vin de gentiane..... 200 —
Sirop d'éc. d'or. am..... 100 —

M. — Une cuillerée à soupe une demi-heure avant chaque repas.

℞ Teinture de noix vomique..... 5 gr.
Teinture de vanille..... 10 —
Sirop de sucre..... 50 —
Vin de Madère Q. S. pour..... 500 —

M. — Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

STRYCHNINE.

Alcaloïde de la noix vomique, en cristaux incolores d'une amertume excessive.

Prop. physiol. et thérap. — Voir Noix vomique.

Modes d'administr. — Doses. — La strychnine étant peu soluble (1p. 7000 d'eau) n'est prescrite qu'en granules de 1 milligr. (1 à 15 granules par jour).

On préfère généralement employer le sulfate de strychnine, soluble dans 10 parties d'eau, plus actif.

On l'administre à la dose de 1 à 10 milligr. en granules de 1 milligr.; en sirop dont une cuillerée à soupe (20 gr.) représente 0gr,005 milligr. de sulfate de strychnine; en solution dans l'eau 0gr,50 centigr. à 1 p. 100, pour injections hypodermiques.

Injection hypodermique de strychnine..

℞ Sulfate de strychnine..... 0gr,05 centigr.
Eau distillée..... 10 gr.

Une seringue de Pravaz (XX gouttes) de cette solution contient 0,005 milligr. de sulfate de strychniue.

Dose : X à XXX gouttes par jour. — Stimulant.

Pilules de strychnine.

℞ Sulfate de strychnine..... 0gr,001 milligr.
Extrait de centaurée..... 0gr,05 centigr.
Poudre de gentiane..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à deux pilules une heure avant chaque repas.

℞ Sulfate de strychnine..... 0gr,001 milligr.
Extrait de quinquina..... 0gr,05 centigr.
Poudre de cannelle..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à dix pilules par jour. — Stimulant.

Solution de strychnine.

℞ Sulfate de strychnine..... 0gr,05 centigr.
Eau distillée..... 150 gr.

Prendre une demi-heure avant chaque repas une cuillerée à café de cette solution dans une tasse de tisane amère (centaurée, ményanthe, gentiane, chicorée, etc.). — Anorexie.

ONGUENT GRIS.

Syn. *Pommade mercurielle simple.* — Voir Mercure.

ONGUENT NAPOLITAIN.

Syn. *Pommade mercurielle double.* — Voir MERCURE

OPIUM.

Masse brune constituée par le suc épaissi extrait par incisions faites aux capsules du pavot officinal, *Papaver somniferum.* — L'eau dissout environ la moitié de son poids d'opium.

Princ. act. — Alcaloïdes nombreux dont les principaux sont : morphine, codéine, narcéine, narcotine, thébaïne, papavérine, méconine, etc. La morphine, la codéine et la narcéine sont les seuls usités en thérapeutique. La morphine est l'alcaloïde prédominant ; l'opium doit en contenir 10 p. 100.

Effets physiol. — Des doses thérapeutiques d'opium (0gr,05 cgr. à 0gr,10 centigr. d'extrait) ou de morphine (0gr,01 cgr. à 0gr,02 centigr.) déterminent d'abord une période d'excitation, de courte durée, pouvant même manquer, puis une diminution de la sensibilité et de l'excitabilité, et enfin un sommeil presque normal, qui cesse après l'épuisement d'action du médicament ou son élimination.

La respiration et la circulation sont activées.

Les mouvements péristaltiques de l'estomac et de l'intestin sont atténués.

Les sécrétions salivaire, intestinale, urinaire, sont diminuées.

La peau est parfois le siège de rougeurs, sueurs, démangeaisons et même d'éruptions.

Des doses un peu élevées, ou même des doses moyennes chez des sujets présentant une sensibilité spéciale, provoquent souvent des nausées et des vomissements.

Enfin, dans le cas de doses toxiques, il survient du coma avec rétrécissement extrême des pupilles. La respiration, d'abord lente et profonde, devient irrégulière ; les battements cardiaques sont faibles et irréguliers ; le visage et les mains sont cyanosés ; les réflexes abolis. La mort arrive par paralysie de la respiration et de la circulation.

Les enfants sont très sensibles à l'action de l'opium et de la morphine. Chez les adultes, la sensibilité individuelle est très variable.

L'administration répétée de l'opium et surtout de la morphine en injections hypodermiques détermine peu à peu l'accoutumance. Anssi voit-on fréquemment les malades augmenter progressivement leur dose de morphine et arriver ainsi à la morphinomanie.

Prop. thérap. — Indications. — L'opium est hypnagogue et analgésique.

C est surtout dans l'*insomnie causée par la douleur* que l'opium et la morphine sont efficaces ; à condition toutefois d'être absorbés à doses moyennes, car à faibles doses ce sont des excitants.

Dans les *névralgies* les plus diverses, les *coliques hépatiques, néphrétiques, saturnines*, les douleurs causées par des affections diverses, *cancer, tuberculose*, l'injection de morphine calme presque instantanément la souffrance. Pratiquée au niveau du point douloureux elle agit plus promptement que l'injection faite dans une région éloignée.

Dans la *dyspnée* d'origine cardiaque ou respiratoire, la morphine en injection est souvent très utile.

Les *hémoptysies*, la *toux* (lorsqu'elle n'est pas causée par l'accumulation des sécrétions bronchiques) sont calmées par les opiacés.

Dans les affections du tube digestif et principalement dans les *diarrhées*, les *hémorragies intestinales*, dans la *typhlite*, l'*appendicite*, la *péritonite*, il faut préférer à la morphine les préparations d'opium et en particulier l'extrait qu'on administrera par doses fractionnées et répétées (0gr,10 à 0gr,30 centigr. d'extrait d'opium en pilules de 0gr,01 à 0gr,02 centigr.).

Enfin dans les maladies mentales avec excitation, le *delirium tremens* et les affections spasmodiques ou convulsives, les opiacés et la morphine peuvent aussi rendre des services.

Préparations opiacées du Codex. — Modes d'administr: — Doses :

Opium brut pulvérisé. — 0gr,01 à 0gr,10 centigr. par dose, jusqu'à 0gr,40 centigr. *au maximum* par jour, en cachets, pilules.

Extrait d'opium. — Syn. *Extrait thébaïque.* — Il correspond au double de son poids d'opium brut : 0gr,01 à 0gr,05 centigr. par dose, jusqu'à 0gr,30 centigr. *au maximum* par jour ; en pilules, potions, suppositoires, emplâtres.

Sirop d'opium. — Syn. *Sirop thébaïque*, dont 20 gr. contiennent 0gr,04 centigr. d'extrait d'opium ; 5 à 50 gr. par jour.

Sirop diacode. — Dont 20 gr. contiennent un centigr. d'extrait d'opium ; 5 à 20 gr. pour les enfants.

Laudanum de Sydenham. — Syn. *Vin d'opium composé* ;

Opium officinal	200 gr.
Safran	100 —
Cannelle de Ceylan	15 —
Girofles	15 —
Vin de grenache	1600 —

F. S. A.

4 gr. correspondent à 0gr,25 centigr. d'extrait d'opium.

(XXV gouttes = 0gr,05 centigr. d'extrait). — A l'intérieur, V à XX gouttes par dose, 1 à 4 *gr. au maximum* par jour, en potion. — A l'extérieur, en frictions sur la peau, en gargarismes, injections ou sur cataplasmes.

Laudanum de Rousseau :

Opium officinal	200 gr.
Miel blanc	600 —
Eau distillée	3 litres.
Levure de bière fraîche	40 gr.
Alcool à 60°	200 —

F. S. A.

Teinture d'opium par fermentation, dont 4 gr. correspondent à 0gr,50 centigr. d'extrait d'opium. Il est deux fois plus actif que e précédent. II à X gouttes par dose, 0gr,50 centigr. à 2 *gr. au maximum* par jour

Gouttes noires anglaises :

Opium officinal	100 gr.
Acide acétique à 1,060	60 —
Eau distillée	540 —
Safran	8 —
Muscades	25 —
Sucre	50 —

F. S. A.

Elles représentent la moitié de leur poids d'opium brut. 2 gr. = 1 gr. d'opium ou 0gr,50 centigr. d'extrait d'opium. Elles sont donc deux fois plus actives que le laudanum de Rousseau et quatre fois plus que le laudanum de Sydenham. — II à V gouttes par dose, 0gr,20 centigr. à un gramme *au maximum* par jour.

Teinture d'extrait d'opium.— Syn. *Teinture thébaïque*, à 1/12; 3 gr. correspondent à 0gr,25 centigr. d'extrait d'opium et à 4 gr. de laudanum de Sydenham; XV gouttes contiennent environ 0gr,05 centigr. d'extrait.— 0gr,50 centigr. à 3 gr. *au maximum* par jour.

Élixir parégorique. — Syn. *Teinture d'opium camphrée* ou *Élixir parégorique de la Pharmacopée de Dublin :*

Extrat d'opium	3 gr.
Acide benzoïque	3 —
Huile volatile d'anis	3 —
Camphre	2 —
Alcool à 60°	650 —

F. S. A.

10 gr. contiennent 0gr,05 centigr. d'extrait d'opium. — 2 à 20 gr. par jour dans une potion à prendre par doses fractionnées; diarrhée.

Pilules de cynoglosse opiacées. — Une pilule de 0gr,20 centigr. contient, 0gr,02 centigr. d'extrait d'opium et 0gr,02 centigr. de poudre de semences de jusquiame. — Deux à cinq pilules par jour comme calmant.

Diascordium. — Électuaire astringent dont un gramme contient 6 milligr. d'extrait d'opium.

Dose : 1 à 10 gr. en potion, bols.

Poudre de Dower. Syn. *Poudre d'ipéca opiacée.*

Poudre d'azotate de potasse	40 gr.
— de sulfate de potasse	40 —
— d'ipécacuanha	10 —
Opium officinal pulvérisé	10 —

F. S. A.

Un gramme de cette poudre contient 0gr,10 centigr. d'opium brut, correspondant à 0gr,05 centigr. d'extrait d'opium.

Thériaque. — Vieil électuaire contenant de nombreuses substances aux propriétés les plus diverses; il est rarement usité : 4 gr. de thériaque contiennent environ 0gr,05 centigr. d'opium brut.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sels d'argent, de mercure, de fer, de plomb, tanin, iode, chlore, etc.

Cachets opiacés.

℔ Poudre d'opium	0gr,02 centigr.
Sous-nitrate de bismuth	1 gr.

Pour un cachet. — N° 20.

4 à 10 cachets par jour. — Diarrhée.

℔ Poudre de jusquiame	0gr,05 centigr.
Poudre de Dower	0gr.25 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à six cachets par jour. — Toux, bronchite, asthme.

Gargarisme opiacé.

℔ Laudanum de Rousseau	2 gr.
Sirop de miel	50 —
Décoction de guimauve et pavot	200 —

F. S. A.

Lavement opiacé.

℞ Laudanum de Sydenham..... X à XXX gouttes.
Amidon..... 10 gr.
Décoction de guimauve..... 250 —

F. S. A.

Liniment opiacé.

℞ Laudanum de Rousseau..... 5 gr.
Chloroforme..... 10 —
Huile de jusquiame..... 70 —

M. — Pour frictions. — Douleurs névralgiques et rhumatismales.

Mixture opiacée.

℞ Teinture d'extrait d'opium..... } aâ 5 gr.
— de racine d'aconit..... }

M. — X gouttes, trois fois par jour, dans une tasse de tisane sucrée. — Toux, bronchites aiguës.

Pilules opiacéss.

℞ Extrait thébaïque..... 0gr,01 à 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. —

℞ Extrait thébaïque..... 0gr,02 centigr.
Extrait de belladone..... 0gr,01 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Toux.

℞ Extrait d'opium..... 0gr,01 centigr.
Extrait de ratanhia..... } aâ 0gr,10 —
Poudre de cachou..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Quatre à dix pilules par jour. — Diarrhée.

℞ Extrait d'opium..... 0gr,01 centigr.
Tanin..... 0gr,10 —
Extrait de quinquina..... 0gr,15 —

Pour une pilule. — N° 20.

Quatre à dix pilules par jour. — Diarrhée.

℞ Extrait d'opium..... }
Extrait de belladone..... } aâ 0gr,01 centigr.
Chlorhydrate de cocaïne..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour. — Gastralgie, cancer de l'estomac, gastrite aiguë.

Potions opiacées.

℞ Sirop d'opium..... 20 à 40 gr.
Eau de laurier-cerise..... 10 —
Eau de tilleul..... 100 —

M. Par cuillerées à soupe.

℞ Extrait thébaïque..... 0gr,05 à 0gr,10 centigr.
Eau de menthe..... 50 gr.
Eau chloroformée..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

℞ Diascordium..... } aâ 5 gr.
Sous-nitrate de bismuth..... }
Julep gommeux..... 150 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe. — Diarrhée

℞ Sirop thébaïque..... 30 gr.
Extrait de ratanhia..... 2 —
Eau de cannelle..... 120 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe. — Diarrhée.

℞ Elixir parégorique..... 10 gr.
Sirop de cachou..... 30 —
Eau de tilleul..... 110 —

M. — Par cuillerées à soupe. — Diarrhée.

℞ Sirop d'opium..... 40 gr.
Ergotine..... 2 —
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe. — Hémoptysies.

Sirops opiacés.

℞ Sirop de laurier-cerise..... 20 gr.
— de belladone..... 40 —
— d'opium..... 80 —
— de coquelicot..... 120 —

M. — Quatre cuillerées à bouche par jour. — Toux, bronchites aiguës.

℞ Sirop de fleurs d'oranger..... 20 gr.
— d'opium..... }
— de tolu..... } aâ 80 —
— de capillaire..... }

M. — Quatre cuillerées à bouche par jour. — Toux, bronchites.

Solution opiacée antiasthmatique.

℞ Extrait d'opium	0gr,20	centigr.
Teinture de lobélie	10	gr.
Iodure de potassium	10	—
Eau distillée	290	—

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de cette solution contient 0gr,01 centigr. d'extrait d'opium ; 0gr,50 centigr. de teinture de lobélie ; 0gr,50 centigr. d'iodure de potassium. Deux à quatre cuillerées par jour en dehors des accès d'asthme.

Suppositoires opiacés.

℞ Extrait d'opium	0gr,03	centigr.
Extrait de belladone	0gr,02	—
Beurre de cacao	Q. S.	

Pour un suppositoire. — N° 10.

Deux à trois suppositoires par jour. — Hémorroïdes, fissure anale.

OPIUM (ALCALOIDES DE L').

Des nombreux alcaloïdes de l'opium, on n'emploie que la codéine, la morphine et quelquefois la narcéine.

CODÉINE.

Cristaux blancs, solubles dans 60 p. d'eau, très solubles dans l'alcool, l'éther, le chloroforme.

Prop. thérap. — Indications. — Hypnagogue bien inférieur à la morphine. Employée surtout comme calmant de la toux.

Modes d'administr. — Doses. — En sirop, pilules, potions ; 0gr,01 à 0gr,04 centigr. par dose, 0gr,05 à 0gr,15 centigr. par jour.

Pilules de codéine.

℞ Codéine	0gr,01	centigr.
Sucre de lait	0gr,02	—
Extrait de lactucarium	0gr,02	—

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

Potions de codéine.

℞ Sirop de codéine }		
— de belladone }	aa	20 gr.
Eau de fleurs d'oranger	10	—
— de tilleul	100	—

M. — Par cuillerées à bouche.

Chez les enfants :

℞ Sirop de codéine	10	gr.
Looch blanc	80	—

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à café toutes les heures.

Sirop de codéine (*Codex*).

℞ Codéine	0gr,20	
Alcool à 60°	5	gr.
Sirop de sucre	95	—

F. S. A. — 20 gr. de ce sirop (1 cuillerée à soupe) contiennent 0gr,04 centigr. de codéine.

Dose : 10 à 60 gr. par jour.

Sirop composé à la codéine.

℞ Sirop de codéine }		
— d'aconit }	aa	50 gr.
— de capillaire	150	—

M. — Quatre cuillerées à bouche par jour.

MORPHINE.

On n'emploie que les sels de morphine et en particulier le chlorhydrate. L'acétate et le sulfate de morphine sont peu usités ; leurs propriétés et doses sont celles du chlorhydrate.

CHLORHYDRATE DE MORPHINE.

Sel blanc soluble dans 20 p. d'eau, 50 p. d'alcool, 5 p. de glycérine.

Effets physiol. — Prop. thérap. — Indications. — Voir OPIUM.

Modes d'administr. — Doses. — A l'intérieur, 1 à 5 centigr. en poudre, pilules, cachets, sirop, potion, solution pour injections hypodermiques.

A l'extérieur, en pommade, solution.

Collutoires morphinés.

℞ Chlorhydrate de morphine	0gr,25	centigr.
Glycérine	50	gr.

F. S. A. — Angines aiguës.

℞ Chlorhydrate de morphine	1	gr.
Glycérine	5	—
Eau distillée	10	—

F. S. A. — Phtisie laryngée.

Gouttes blanches

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,05 centigr.
Eau de laurier-cerise..... 10 gr.

Faire dissoudre. — V à X gouttes dans de l'eau sucrée, deux à quatre fois par jour.

Injections hypodermiques de morphine.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,10 centigr.
Eau distillée bouillie..... 10 gr.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient 0gr,01 centigr. de chlorhydrate de morphine.
Dose : Une à trois injections par jour.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,20 centigr.
Sulfate neutre d'atropine..... 0gr,01 —
Eau distillée bouillie..... 20 gr.

F. S. A. — Une à deux injections par jour. Une seringue de Pravaz (1 centim. cube) de cette solution contient 0gr,01 centigr. de morphine et un demi-milligr. d'atropine.

Pilules de morphine.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,01 centigr.
Poudre de guimauve..... 0gr,04 —
Thridace..... Q. S.
Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,005 milligr.
Sucre de lait..... 0gr,02 centigr.
Extrait de coca..... 0gr,03 —
Pour une pilule. — N° 30.

Deux à six pilules par jour.

℞ Chlorhydrate de morphine..... 0gr,005 milligr.
— de cocaïne..... 0gr,01 centigr.
Extrait de ciguë..... 0gr,01 —
— de jusquiame..... 0gr,02 —
Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Contre les douleurs du cancer de l'estomac.

Potions morphinées.

℞ Sirop de morphine..... 40 gr.
Eau de fleurs d'oranger..... 10 —
— de tilleul..... 100 —
M. — A prendre en deux fois.

℞ Sirop de morphine..... 30 gr.
Eau de laurier-cerise..... 10 —
Eau distillée de laitue..... 110 —
M. — Par cuillerées à bouche.

Sirop calmant morphiné.

℞ Sirop de morphine..... } aâ 40 gr.
— de belladone..... }
— de baume de Tolu..... } aâ 60 —
— de coquelicot..... }
M. — Quatre ou cinq cuillerées à bouche par jour.

NARCÉINE

Alcaloïde presque insoluble dans l'eau (1 p. 1285), employé quelquefois comme hypnotique à la dose de 0gr,05 cgr. à 0gr,25 centigr. en pilules, cachets.

Pilules de narcéine.

℞ Narcéine..... 0gr.02 centigr.
Extrait de lactucarium..... 0gr,04 —
Pour une pilule. — N° 20.
Une à quatre pilules par jour.

ORANGE AMÈRE.

Part. empl. — Zestes.
Prop. thérap. — Tonique, amer.
Formes pharmac. — Doses. — Teinture, sirop, Q. V.

Mixtures d'orange amère.

℞ Teinture d'orange amère..... } aâ 4 gr.
— de noix vomique..... }
— d'absinthe..... }
M. — XX gouttes dans de l'eau, une demi-heure avant le repas. — Anorexie.

℞ Teinture d'orange amère..... } aâ 25 gr.
Teinture de kola..... }
M. — Une cuillerée à café dans de l'eau sucrée ou du vin, deuxfois par jour. — Tonique.

ORANGER.

Part. empl. — Feuilles, fleurs, fruit, zestes.
Prop. thérap. — Calmant, aromatique.
Formes pharmac. — Doses :

Eau distillée de fleurs d'orangers..... Q. V.
Sirop — — — ..... Q. V.
Tisane de feuilles en infusion..... 5 p. 100.

OREXINE.

Syn. *Phényldihydroquinazoline;* poudre peu soluble dans l'eau, de saveur amère.

Effets physiol. — Localement sur les muqueuses elle a une action irritante, mais non caustique.

Ingérée elle excite l'appétit, accélère la digestion stomacale en augmentant la sécrétion de l'acide chlorhydrique.

Elle peut déterminer une sensation de brûlure dans l'œsophage et l'estomac, des nausées et des vomissements, et même des convulsions et de la dyspnée.

Prop. thérap. — Indications. — L'orexine est un stimulant de l'appétit et de la digestion qui paraît utile dans le cas d'anorexie sans lésions organiques, la dyspepsie asthénique ou hypochlorhydrique.

L'effet de ce médicament ne se manifeste souvent qu'après plusieurs jours de traitement.

Modes d'administr. — Doses. — L'orexine sera administrée en cachets ou pilules avec une assez grande quantité d'eau ou de bouillon pour éviter l'action irritante du médicament sur les muqueuses.

Les doses actives seraient de 0gr,30 à 0gr,50 centigr.; mais il sera prudent de commencer par la dose de 0gr,10 à 0gr,20 centigr. par jour et d'augmenter progressivement de 0gr,10 centigr. si l'on n'observe aucun symptôme toxique.

Le chlorhydrate d'orexine se prescrit comme l'orexine basique, mais il est plus irritant pour les muqueuses.

Cachets d'orexine.

℞ Orexine..... 0gr,20 centigr.
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet au commencement de chaque repas, deux cachets par jour.

Pilules d'orexine.

℞ Orexine.....
Extrait de gentiane..... } aa 0gr,10 centigr.
Pour une pilule. — N° 30.

Deux à trois pilules avant chaque repas.

℞ Chlorhydrate d'orexine..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de ményanthe..... }
Pour une pilule. — N° 30.

Deux à trois pilules avant chaque repas.

ORGE.

Deux sortes : orge mondé (dépourvu de ses glumes) ; orge perlé (décortiqué et réduit à la partie amylacée).

Employé comme émollient en décoction à 20 p. 1000, qu'on peut édulcorer avec du miel (orge miellée).

ORTIE BLANCHE.

Part. empl. — Fleurs.
Prop. thérap. — Astringent léger, antileucorréique.
Mode d'emploi. — Doses. — L'infusion de fleurs à 10 p. 1000 est employée pour tisane et pour injections vaginales.

OSEILLE.

Part. empl. — Plante fraîche.
Princ. act. — Oxalate de potasse.
Prop. thérap. — Rafraîchissant.
Mode d'emploi. — Doses. — En infusion 10 à 40 p. 1000 ; fait partie du bouillon aux herbes.

Apozème d'oseille composé (bouillon aux herbes).

℞ Oseille..... 40 gr.
Laitue..... 20 —
Cerfeuil..... 10 —
Eau..... 1000 —

Faire cuire et ajouter :

Beurre..... 5 gr.
Sel..... 2 —

OXALATE DE FER.

Voir FER.

OXYGÈNE.

En inhalations ; dyspnée.

OXYMEL SIMPLE.

Syn. *Mellite de vinaigre* (miel, 4 ; vinaigre, 1). Employé comme diurétique à la dose de 60 gr. dans un litre de tisane.

OXYMEL SCILLITIQUE.

Mellite de vinaigre scillitique (miel, 4 ; vinaigre scillitique, 1). Diurétique (Voir SCILLE) ; 10 à 50 gr. dans une potion ou dans de la tisane.

PANAMA.

Syn. *Quillaya saponaria*.

Part. empl. — Ecorce.

Princ. act. — Saponine.

Prop. thérap. — Expectorant.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, tisane (5 p. 200) en décoction, à prendre par cuillerée à soupe toutes les heures (peu usitée).

A l'extérieur, la décoction à 20 p. 1000 sert pour lotions du cuir chevelu. La teinture de quillaya sert à préparer diverses émulsions de coaltar, baume de Tolu, copahu, goudron, huile de cade, etc.

PANCRÉATINE.

Poudre légèrement jaunâtre, soluble dans l'eau.

Effets physiol. — La pancréatine, ferment du pancréas, saccharifie l'amidon, peptonise les albuminoïdes ; mais elle a, comme principale action, le pouvoir d'émulsionner les graisses, c'est-à-dire de les diviser en particules assez fines pour qu'elles deviennent directement absorbables par les villosités intestinales.

Elle n'agit qu'en milieu alcalin ; elle est en grande partie détruite par le suc gastrique.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un adjuvant de la digestion des graisses, utile dans la dyspepsie intestinale.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, pilules, solution vineuse, à la dose de 0gr,50 centigr. à 1 gr. après les repas.

Cachets de pancréatine.

℞ Pancréatine.....
Bicarbonate de soude..... } aâ 0gr,25 centigr.
Magnésie calcinée.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets une heure après le repas.

℞ Pancréatine.....
Maltine..... } aâ 0gr,25 centigr.
Benzoate de soude.....
Craie préparée.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux cachets une heure après le repas.

PAPAÏNE.

Ferment digestif extrait du *Carica papaya*. Poudre blanche, sans saveur ni odeur, soluble dans l'eau.

Prop. thérap. — Indications. — La papaïne en solution neutre, ou acidulée, ou même légèrement alcaline, ayant la propriété de dissoudre les matières albuminoïdes, a été recommandée dans les dyspepsies. On l'a employée aussi pour dissoudre les membranes diphtériques.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, en cachets, solution, sirop, à la dose de 0gr,10 centigr. à 0gr,50 centigr.

A l'extérieur, solution à 5 p. 100, à appliquer avec un pinceau tous les quarts d'heure sur les membranes diphtériques.

PARALDÉHYDE.

Liquide incolore, d'une odeur suffocante, aromatique, d'une saveur âcre, soluble dans 10 p. d'eau froide, moins soluble dans l'eau chaude.

Effets physiol. — A doses thérapeutiques (2 à 5 gr.), la paraldéhyde amène rapidement un sommeil calme de plusieurs heures, et ne paraît pas avoir d'influence nuisible sur le cœur et la respiration. A doses excessives, elle altère les globules rouges du sang (méthémoglobine) et elle peut paralyser le centre respiratoire. Son élimination par le poumon donne à l'haleine une odeur fétide.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un hypnotique administré surtout dans les maladies mentales et nerveuses, la manie, le *delirium tremens*, la neurasthénie, l'hystérie, la chorée, la paralysie agitante. La paraldéhyde est encore employée comme antagoniste de la strychnine.

En plus de son goût désagréable et de l'odeur fétide qu'elle donne à l'haleine, elle a aussi l'inconvénient de produire vite l'accoutumance et de causer parfois des nausées, de la céphalalgie et des vertiges.

Elle est contre-indiquée dans les affections pulmonaires.

Mode d'administr. — Doses. — On la donne en potion à la dose de 2 à 5 gr. on masque le goût avec du rhum, de l'essence de citron, de la teinture de vanille. On peut encore l'administrer en capsules de 0gr,25 centigr. ; en lavement dans un mucilage épais pour éviter l'irritation de la muqueuse rectale. Les injections hypodermiques sont très douloureuses.

Injection hypodermique.

℞ Paraldéhyde.....	5 gr.
Eau de laurier-cerise.....	5 —
Eau distillée bouillie.....	15 —

F. S. A. — Une seringue de Pravaz ou un centimètre cube de cette solution contient 0gr,20 centigr. de paraldéhyde.

Lavement de paraldéhyde.

℞ Paraldéhyde	3 gr.
Jaune d'œuf	N° 1
Lait	120 gr.

F. S. A.

Potions de paraldéhyde.

℞ Paraldéhyde	2 à 5 gr.
Rhum	20 gr.
Alcoolature de citron	XX gouttes.
Sirop simple	30 gr.
Eau distillée	40 —

F. S. A. — A prendre en une ou deux fois.

℞ Paraldéhyde	2 à 5 gr.
Teinture de vanille	XX gouttes.
Sirop de laurier-cerise	30 gr.
Eau de tilleul	60 —

F. S. A. — A prendre en une ou deux fois.

PAVOT.

Deux sortes : pavot blanc, pavot noir.
Part. empl. — Capsules ou têtes de pavot.
Princ. act. — Alcaloïdes de l'opium.
Prop. thérap. — Calmant.
Formes pharmac. — Doses. — Sirop de pavot blanc, dont 20 gr. renferment 0gr,20 centigr. d'extrait de pavot; 10 à 40 gr.
Extrait de pavot blanc 0gr,10 à 0gr,40 centigr. (peu usité).
Décoction de pavot, 20 p. 1000, pour lotions, gargarismes. lavements.

PÊCHER.

Part. empl. — Fleurs.
Prop. thérap. — Laxatif léger.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en infusion	10 à 20 p. 1000.
Sirop	10 à 60 gr.

PELLETIÉRINE.

Voir GRENADIER.

PENSÉE SAUVAGE.

Part. empl. — Fleurs.
Prop. thérap. — Dépuratif; purgatif et vomitif à haute dose.

Formes pharmac. — Doses :

Tisane, en infusion	10 p. 1000.
Sirop	30 à 100 gr.

PEPSINE.

Ferment soluble du suc gastrique, retiré des estomacs de porc, des caillettes de mouton et de veau.
Effets physiol. — En présence de l'acide chlorhydrique, la pepsine transforme les matières albuminoïdes en peptones, c'est-à-dire en albuminoïdes absorbables.
Prop. thérap. — Indications. — L'absence complète de pepsine dans le suc gastrique étant très rare, les indications de ce médicament sont restreintes. On peut l'administrer concurremment avec l'acide chlorhydrique dans la dyspepsie asthénique, l'atrophie gastrique.
Formes pharmac. — Doses. — Trois sortes de pepsine :
1° La *pepsine extractive*, dont 0gr,20 centigr. peptonisent 10 gr. de fibrine; pâte ferme, jaunâtre, odeur désagréable, saveur acide, soluble;
2° La *pepsine médicinale* ou amylacée (mélange de la précédente avec de l'amidon) dont 0gr,50 centigr. peptonisent 10 gr. de fibrine; poudre presque blanche, presque sans odeur, ni saveur; incomplètement soluble dans l'eau;
3° La *pepsine en paillettes* du commerce aurait un pouvoir peptonisant supérieur aux précédentes.
On emploie surtout la pepsine médicinale en cachets, paquets, vin, élixir, à la dose de 0gr,50 centigr. à 4 gr. au moment des repas.

Cachets de pepsine.

℞ Pepsine médicinale	0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets au moment des repas. Une demi-heure après le repas, prendre un demi-verre d'une solution d'acide chlorhydrique à 4 p. 1000 (Voir CHLORHYDRIQUE [ACIDE]).

℞ Pepsine	0gr,50 centigr.
Poudre de noix vomique	0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet au milieu du repas.

PEPTONES.

Produits de la digestion artificielle des matières albuminoïdes; employés pour aliments et lavements nutritifs.

Peptones sèches, 10 à 20 gr. dans un grog, dans du bouillon, du lait, ou pour un lavement nutritif, deux à trois fois par jour.

Peptones liquides, solution contenant la moitié de son poids de peptones sèches; doses doubles des précédentes.

Lavements de peptones.

℞ Lait	200 gr.
Jaunes d'œuf	N° 2.
Peptones liquides	20 à 40 gr.
ou Peptones sèches	10 à 20 —
Laudanum	V gouttes.
Bicarbonate de soude	1 gr.

F. S. A. — Pour un lavement à garder.

℞ Bouillon	200 gr.
Vin rouge	100 —
Jaunes d'œuf	N° 2.
Peptones sèches	10 à 20 gr.
ou Peptones liquides	20 à 40 —
Laudanum	V gouttes.

F. S. A. — Pour un lavement à garder.

PERMANGANATE DE POTASSE.

Voir Potasse (permanganate de).

PÉTROLE.

Syn. — Huile de Gabian; employé quelquefois en liniment contre la gale et en badigeonnages sur les membranes diphtériques.

PÉTROLÉINE.

Voir Vaseline.

PEUPLIER.

Les bourgeons de peuplier entrent dans la composition de l'onguent populéum employé contre les hémorroïdes.

PHÉNACÉTINE.

Syn. *Para-acetophénétidine; phénédine.*

Poudre blanche ou légèrement rose, sans odeur, ni saveur, presque insoluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool (1 p. 30).

Effets physiol. — Elle a une action analogue à celle de l'acétanilide ou de l'antipyrine. Elle est sédative, diminue la sensibilité, amène de la somnolence, abaisse la température. A doses fortes, elle peut provoquer de la cyanose, de la dyspnée, des vertiges et des nausées.

Après son administration, l'urine se colore en rouge par le perchlorure de fer et réduit la liqueur de Fehling, sans contenir de glycose.

Prop. thérap. — Indications. — La phénacétine est antithermique et analgésique.

Employée comme antithermique dans la tuberculose, la fièvre typhoïde, etc.

Comme analgésique dans la migraine, les névralgies, les douleurs tabétiques, le rhumatisme articulaire aigu, l'influenza, la coqueluche.

Modes d'administr. — Doses. — A cause de son insolubilité, ne la prescrire qu'en cachets ou pilules à raison de 0gr,25 à 0gr,50 centigr. par dose, jusqu'à 2 ou 3 gr. au maximum par jour.

Cachets de phénacétine.

℞ Phénacétine	0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 8.

Un à quatre cachets par jour.

Pilules de phénacétine.

℞ Phénacétine	0gr,20 centigr
Thridace	0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à huit pilules par jour.

PHÉNIQUE (ACIDE).

Syn. *Phénol, acide carbolique.* — Cristaux incolores ou rosés volatils, solubles dans 17 p. d'eau froide, très solubles dans l'alcool, la glycérine, l'éther et les huiles.

Effets physiol. — Il détruit les microorganismes, ferments figurés et amorphes, bactéries, etc.

Localement, sur la peau et les muqueuses, l'acide phénique en solution faible est irritant et diminue la sensibilité; en solution concentrée, il est caustique et produit l'anesthésie complète.

Ingéré, il provoque des symptômes de gastro-entérite : éructations, vomissements, coliques, diarrhée. Après absorption, il peut causer une intoxication plus ou moins grave suivant les doses ingérées; avec les doses de 1 à 2 gr. environ, les accidents consistent en vertiges, stupeur, bourdonnements d'oreille, fourmillements, sensation de faiblesse, sueurs, ralentissement du pouls.

A doses plus élevées, délire, perte de connaissance, collapsus, abaissement de la température, dyspnée, affaiblissement

des contractions cardiaques, mort par paralysie de la respiration ou du cœur.

L'acide phénique s'élimine surtout par l'urine qu'il colore en vert noir.

Prop. thérap. — Indications. — Très employé comme antiseptique, en chirurgie et en obstétrique ; dans les affections parasitaires et infectieuses de la peau et des muqueuses : pityriasis, pustule du charbon, érysipèle, variole, diphtérie, muguet ; en inhalations dans la bronchite fétide et la gangrène pulmonaire. Peu usité à l'intérieur.

Mode d'emploi. — Doses. — Usage externe. — On doit employer les solutions aqueuses et non alcooliques.

Le pouvoir antiseptique du phénol est diminué par l'alcool, augmenté par l'acide tartrique (5 p. 1000) ou chlorhydrique (2 p. 1000).

Les solutions *chaudes* sont plus antiseptiques.

La glycérine est un bon dissolvant de l'acide phénique et a l'avantage de diminuer la douleur dans le cas d'injections hypodermiques.

Eau phéniquée	1 à 5 p. 100.
Huile phéniquée	1 à 5 p. 100.
Pommade phéniquée	1 à 5 p. 100.

A l'intérieur, 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en sirop, lavement.

En injections hypodermiques, une à cinq seringues de Pravaz d'une solution de 1 à 2 p. 100.

Acide phénique liquéfié.

℞ Acide phénique	100 p.
Eau distillée	10 —

Gargarisme phéniqué.

℞ Acide phénique	1 gr.
Glycérine	20 —
Eau distillée	230 —

Mixtures phéniquées contre la diphtérie.

℞ Acide phénique	9 gr.
Alcool	9 —
Camphre	25 —
Huile	35 —

(SOULEZ.)

℞ Acide phénique cristallisé	5 gr.
Camphre	20 —
Alcool à 90°	10 —
Glycérine pure	25 —

(HUTINEL.)

℞ Acide phénique	5 gr.
Camphre	20 —
Glycérine	25 —

(CHANTEMESSE et WIDAL.)

℞ Acide phénique	10 gr.
Sulforicinate de soude	40 —

Glycérine phéniquée.

℞ Acide phénique	1 gr.
Glycérine	20 —

Quelques gouttes dans l'oreille contre l'otite purulente.

Huile phéniquée.

℞ Acide phénique	1 à 5 gr.
Huile d'olive	100 gr.

M.

Lavement phéniqué.

℞ Acide phénique	0gr,10 à 0gr,50 centigr.
Glycérine	25 gr.
Eau	225 —

M.

Phénol camphré.

℞ Acide phénique	2 gr.
Camphre	1 —

Laisser liquéfier et filtrer ; n'est pas caustique.

Phénol sulforiciné.

℞ Acide phénique pur	20 gr.
Acide sulforicinique	40 —

M.

Sirop phéniqué.

℞ Acide phénique	1 gr.
Glycérine	20 —
Sirop de goudron	980 —

M. — Deux à six cuillerées par jour.

Solution faible d'acide phénique.

(Solution à 1 p. 40.)

℞ Acide phénique	25 gr.
Glycérine	25 —
Eau distillée	950 —

Solution forte d'acide phénique.

(Solution à 1 p. 20)

℞ Acide phénique	50 gr.
Glycérine	50 —
Eau distillée	900 —

Solution d'acide phénique pour injections hypodermiques.

	1 à 2 gr.
℞ Acide phénique	20 gr.
Glycérine	80 —
Eau distillée	

Vaseline phéniquée.

	1 à 5 gr.
℞ Acide phénique	100 gr.
Vaseline	

F. S. A.

Vinaigre phéniqué (*Codex*).

℞ Acide phénique	10 gr.
Acide acétique	200 —
Eau distillée	790 —

M. — Pour lotions.

PHÉNÉDINE.

Voir PHÉNACÉTINE.

PHÉNOSALYL.

℞ Acide phénique	9 gr.
Acide salicylique	1 —
Acide lactique	2 —
Menthol	0gr,10 centigr.

F. S. A. — Ce mélange est soluble dans l'eau et dans la glycérine. On emploie généralement des solutions à 10 p. 1000 pour lotions, injections vaginales, etc.

PHOSPHORE.

Deux formes : phosphore blanc (officinal), et phosphore rouge. Le phosphore blanc est cristallin, translucide, d'odeur alliacée ; exposé à l'air, il répand des fumées blanches et s'enflamme à 60° ; insoluble dans l'eau, plus soluble dans l'éther, l'alcool et surtout dans les huiles, le sulfure de carbone et le chloroforme ; il est très toxique.

Le phosphore rouge est amorphe, insoluble, non toxique ; s'enflamme à 260°.

Effets physiol. — De très petites doses de phosphore (un demi-milligramme) données pendant longtemps à de jeunes animaux, provoquent un accroissement de la substance osseuse compacte qui envahit le tissu spongieux et le canal médullaire ; de hautes doses au contraire produisent une sorte de rachitisme expérimental.

L'absorption prolongée des vapeurs de phosphore produit de la périostite ossifiante, puis de la nécrose des maxillaires, débutant au niveau du bord alvéolaire des dents cariées.

Des doses trop élevées de phosphore peuvent déterminer l'empoisonnement qui consiste en troubles gastro-intestinaux, douleurs épigastriques, vomissements, diarrhée (les matières évacuées ont une odeur alliacée et sont phosphorescentes dans l'obscurité) ; symptômes de collapsus ; dégénérescence graisseuse de tous les organes, principalement du foie, s'accompagnant souvent d'ictère ; albuminurie, hématurie, hémorragies multiples. La mort résulte d'une paralysie du cœur.

Les antidotes sont le sulfate de cuivre et l'essence de térébenthine. Il faut éviter d'administrer des substances grasses (huiles, lait, par ex.) et des liquides alcooliques, qui favorisent la dissolution du phosphore et par suite son absorption.

Prop. thérap. — Indications. — Le phosphore est un agent ostéogène utile dans le rachitisme et l'ostéomalacie. Comme il est un des éléments de constitution des centres nerveux, on le considère comme un stimulant capable d'améliorer les myélites et les paralysies. Il est contre-indiqué s'il existe des signes de congestion ou d'irritabilité du système nerveux et des troubles intestinaux.

Modes d'administr. — Doses. — On l'administre à la dose de un demi-milligramme à 5 milligrammes par jour, en solution dans l'huile ou sous forme de phosphure de zinc.

Huile phosphorée (*Codex*).

℞ Phosphore blanc	1 gr.
Huile d'amande douce décolorée	95 —
Éther officinal	4 —

F. S. A.

Pour l'*usage interne*, on prépare une huile phosphorée au millième d'après la formule suivante :

℞ Huile phosphorée au centième	10 gr.
Huile d'amande douce décolorée	90 —

M.

Huile de foie de morue phosphorée.

℞ Huile phosphorée à 1 p. 1000	25 gr.
— de foie de morue	975 —

M. — Une cuillerée à soupe contient un demi-milligramme de phosphore.

PHOSPHORIQUE (ACIDE) OFFICINAL.

Liquide incolore, sirupeux, très soluble, administré quelquefois sous forme de limonade phosphorique dans le cas d'adynamie.

Limonade phosphorique (*Codex*).

℞	Acide phosphorique dilué au dixième.....	20 gr.
	Sirop de sucre.....	125 —
	Eau distillée.....	875 —

F. S. A.

PHOSPHURE DE ZINC.

Poudre gris bleuâtre, insoluble dans l'eau, contenant 25 p. 100 de phosphore.

Prop. physiol. et thérap. — Comme le phosphore. Employé surtout comme stimulant dans les paralysies.

Mode d'administr. — Doses. — En pilules à la dose de 4 à 20 milligr. par jour.

Pilules de phosphure de zinc.

℞	Phosphure de zinc.....	0gr,004 milligr.
	Poudre de cascarille.....	0gr,05 centigr.
	Sirop de gomme.....	Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une à cinq pilules par jour.
Chaque pilule représente un milligramme de phosphore.

PHOSPHATES, HYPOPHOSPHITES.

Voir aux BASES (CHAUX, SOUDE, etc.).

PHYSOSTIGMINE.

Voir ÉSÉRINE.

PICRIQUE (ACIDE).

Syn. *Trinitrophénol, acide trinitrophénique.* — Cristaux jaunes, solubles dans 86 p. d'eau, plus solubles dans l'alcool ou l'éther.

Prop. thérap. — Indications. — L'acide picrique est un topique antiseptique, analgésique, kératoplastique, c'est-à-dire favorisant la reproduction des cellules épidermiques, préconisé dans le traitement des brûlures.

Mode d'emploi. — Doses. — On se sert de la solution saturée (12 p. 1000 d'eau bouillie) qui est sans danger. Elle a l'inconvénient de colorer les tissus en jaune.

Pour panser les brûlures, on vide d'abord les phlyctènes par simple ponction, puis on applique directement des compresses de gaze imbibées de solution picriquée. Les compresses sont recouvertes d'ouate hydrophile pour faire sécher le pansement et non pas d'une toile imperméable, qui maintiendrait une humidité nuisible.

Les pansements sont laissés en place trois ou quatre jours.

PICROTOXINE.

Principe actif de la coque du Levant. Cristaux blancs solubles dans 150 p. d'eau, très solubles dans l'alcool, l'éther, insolubles dans les huiles.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Poison convulsivant, prescrit quelquefois dans l'épilepsie, la chorée, la paralysie agitante. Diminue les sueurs.

Modes d'administr. — Doses. — En pilules, solution, injections hypodermiques, à la dose de un demi à 3 milligrammes par jour.

Injection hypodermique de picrotoxine.

℞	Picrotoxine.....	0gr,05 centigr.
	Eau distillée.....	100 gr.

F. dissoudre. — Une seringue de Pravaz ou 1 centimètre cube de cette solution contient un demi-milligramme de picrotoxine.

Dose : deux injections par jour.

Pilules de picrotoxine.

℞	Picrotoxine.....	0gr,001 milligr.
	Poudre de noix vomique.....	ãa 0gr,05 centigr.
	Ergotine.....	

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à quatre pilules par jour.

℞	Picrotoxine.....	1/2 milligr.
	Poudre de belladone.....	ãa 0gr,01 centigr.
	Extrait de belladone.....	

Pour une pilule. — N° 40.

Une à quatre pilules par jour.

Solution de picrotoxine.

℞	Picrotoxine.....	0gr,05 centigr.
	Eau distillée.....	250 gr.

F. dissoudre. — Une cuillerée à café (5 gr.) contient un milligramme de picrotoxine.

Dose : Une à trois cuillerées à café par jour.

PILOCARPINE.

Voir JABORANDI.

PIN SAUVAGE.

Part. empl. — Bourgeons, improprement appelés bourgeons de *sapin*.

Prop. thérap. — Indications. — Modificateurs des voies urinaires et bronchiques.

Formes pharmac. — Doses :

Infusion pour tisane, inhalations.....	30 p. 1000.
Sirop.....	Q. V.

Sirop balsamique.

℞ Sirop de goudron.....	
— de térébenthine.....	āā 50 gr.
— de bourgeons de pin.....	
— de baume de Tolu.....	100 —

M. — Par cuillerées à soupe.

PIPÉRAZINE.

Syn. *Diéthylènediamine.* — Cristaux incolores solubles dans l'eau.

Prop. thérap. — Indications. — Dissolvant de l'acide urique, prescrit dans la gravelle acide et la goutte.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,50 centigr. à 2 gr. par jour, à prendre en solution dans de l'eau simple ou gazeuse.

PISCIDIA ERYTHRINA.

Part. empl. — Écorce de la racine.

Prop. thérap. — Indications. — Sédatif, hypnagogue, employé dans les névralgies, la migraine, la toux spasmodique.

Formes pharmac. — Doses :

Extrait fluide, en potion, sirop.	1 à 5 gr. par jour.
Teinture.....	XXX à LX gouttes p. j.

Potion de piscidia.

℞ Extrait fluide de piscidia.....	4 gr.
Alcoolature d'orange.....	XX gouttes.
Sirop de sucre.....	30 gr.
Eau distillée.....	100 —

F. S. A. — Potion à prendre en quatre fois dans la journée.

PISSENLIT.

Syn. *Taraxacum dens leonis.* — L'extrait de pissenlit ou de *Taraxacum* sert d'excipient pilulaire. — Tonique amer, 1 à 5 gr.

PISTACHE.

Les semences servent à la confection du looch vert.

PLOMB (ACÉTATE NEUTRE DE).

Syn. *Sel de Saturne.* — Cristaux incolores, de saveur sucrée et astringente, solubles dans 2 p. d'eau, 8 p. d'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Administré souvent autrefois comme astringent et hémostatique dans la dysenterie, les sueurs des phtisiques, l'œdème pulmonaire, les hémorragies gastriques, intestinales, pulmonaires, il n'est plus maintenant prescrit à l'intérieur par crainte des accidents de saturnisme.

On l'emploie surtout à l'extérieur comme astringent en solutions, pommades.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, 0gr,02 à 0gr,30 centigr. en pilules, potion.

A l'extérieur, solutions de 0,20 à 5 p. 100.

Incompat. — Acides sulfurique, chlorhydrique, phosphorique et leurs sels solubles, iodures alcalins, tanin, eau commune, lait.

SOUS-ACÉTATE DE PLOMB LIQUIDE.

Syn. *Extrait de Saturne.* — Liquide incolore, employé à l'extérieur comme astringent ou comme résolutif (sous forme d'eau blanche) dans le pansement des contusions et inflammations superficielles de la peau.

Incompat. — Comme l'acétate neutre.

Lotion à l'acétate de plomb (*Codex*).

(Eau blanche).

℞ Sous-acétate de plomb liquide.....	20 gr.
Eau commune.....	980 —

M.

Lotion de Goulard (*Codex*).

(Eau végéto-minérale.)

℞ Sous-acétate de plomb liquide.....	20 gr.
Alcoolat vulnéraire.....	80 —
Eau commune.....	900 —

M.

CARBONATE DE PLOMB.

Syn. *Céruse, blanc de plomb;* poudre blanche insoluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Doses. — Employé à l'extérieur, comme dessiccatif, en pommade à 10-20 p. 100.

Incompat. — Sulfures, iodures.

IODURE DE PLOMB.

Poudre jaune presque insoluble dans l'eau; employée comme résolutif en pommade à 10 p. 100. — Scrofule.

PROTOXYDE DE PLOMB.

Syn. *Litharge*; sert à préparer des emplâtres.

DEUTOXYDE DE PLOMB.

Syn. *Oxyde rouge de plomb, minium;* employé comme siccatif, en pommades, emplâtres; 10 p. 100.

PODOPHYLLIN.

Syn. *Podophylline.* — Résine extraite de la racine de podophylle; poudre jaunâtre, de saveur amère, soluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Purgatif cholagogue, excitant la sécrétion biliaire surtout à petites doses.

Il cause souvent des coliques et ne provoque les selles qu'au bout de huit à douze heures. A hautes doses, symptômes de gastro-entérite, vomissements.

Mode d'administr. — Doses. — En pilules de 0gr,01 à 0gr,05 centigr.

Pilules de podophyllin.

℞ Podophyllin	0gr,05	centigr.
Extrait de belladone	0gr,02	—

Pour une pilule. — N° 10.

Une pilule le soir en se couchant.

℞ Podophyllin, Poudre de racine de belladone (ãã)	0gr,03	centigr.
Extrait de cascara	0gr,05	—

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux pilules le soir en se couchant.

POLYGALA DE VIRGINIE.

Syn. *Polygala Senega.*

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Sénégine, glucoside identique à la saponine.

Prop. thérap. — Indications. — Le *Polygala* provoquant de la toux et fluidifiant les sécrétions bronchiques est employé comme expectorant dans la bronchite aiguë à la période de coction et dans la bronchite chronique.

Contre-indications : Lésions du tube digestif, fièvre, hémoptysies.

Modes d'administr. — Doses :

Poudre, plusieurs fois par jour.	0gr,30 à 0gr,50 centigr.
Extrait, par jour	0gr,05 à 1 gr.
Sirop	20 à 60 —
Tisane, en infusion	1 à 2 p. 100.

Cachets expectorants.

℞ Poudre de polygala, Benzoate de soude, Bicarbonate de soude (ãã)	0gr,30	centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour.

Pilules expectorantes.

℞ Terpine, Acide benzoïque, Extrait de polygala (ãã)	0gr,05	centigr.

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à dix pilules par jour.

POTASSE.

Syn. *Oxyde de potassium hydraté, potasse caustique.* — Soluble dans l'eau, l'alcool, insoluble dans l'éther.

Effets physiol. — Au contact des tissus, elle les déshydrate, saponifie les graisses, et détermine une escarre molle qui s'étend au delà des parties touchées par le caustique.

Ingérée, elle constitue un poison corrosif.

Mode d'emploi. — A l'extérieur comme caustique, elle est presque toujours associée à la chaux (caustique de Filhos poudre de Vienne).

ACÉTATE DE POTASSE.

Cristaux blancs, très solubles dans l'eau et l'alcool, déliquescents.

Prop. thérap. — Indications. — Excite la sécrétion urinaire en s'éliminant par les reins; rend les urines alcalines. Diuré, tique employé dans les néphrites, les hydropisies, la goutte.

Mode d'administr. — Doses. — 2 à 10 gr. dissous dans une potion ou une tisane.

Incompat. — Acides, sels acides, sels d'argent, de mercure, persels de fer.

Potion d'acétate de potasse.

℞ Acétate de potasse	2 à 4 gr.
Sirop des cinq racines	40 —
Eau distillée	80 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à soupe.

AZOTATE DE POTASSE.

Nitrate de potasse, sel de nitre, salpêtre. — Cristaux blancs, solubles dans 4 p. d'eau, insolubles dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Diurétique plus irritant pour les reins que l'acétate de potasse. A hautes doses, il peut déterminer des symptômes de gastro-entérite et de la dépression.

Il est prescrit comme diurétique (0gr,50 à 4 gr.) dans les néphrites, les hydropisies.

Il est aussi employé en fumigations dans l'asthme (papier nitré).

Modes d'emploi. — Doses : 0gr,50 à 4 gr. en solution dans une potion ou tisane ; en poudres ou pilules. Il entre dans la composition de la poudre diurétique des voyageurs, de la poudre de Dower.

Cachets d'azotate de potasse.

℞ Poudre de scille	0gr,05 centigr.
Azotate de potasse, Bicarbonate de potasse	ãa 0gr,30 —

Pour un cachet. — N° 12.

Trois cachets par jour. — Diurétique.

Potions d'azotate de potasse.

℞ Azotate de potasse	2 gr.
Infusion de chiendent	120 —
Sirop des cinq racines	30 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche.

℞ Azotate de potasse	2 à 4 gr.
Oxymel scillitique, Sirop de framboise	ãa 30 —
Eau distillée	100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à soupe.

Poudre diurétique des voyageurs.

℞ Poudre de gomme arabique	60 gr.
— de nitrate de potasse	10 —
— de guimauve	10 —
— de réglisse	20 —
— de sucre de lait	60 —

M. — Une cuillerée à café dans un verre d'eau, plusieurs fois par jour.

Poudre de Dower.

℞ Sulfate de potasse	40 gr.
Nitrate de potasse	40 —
Poudre d'ipéca	10 —
Poudre d'opium	10 —

M. — Un gramme de cette poudre contient 0gr,10 centigr. de poudre d'opium correspondant à 0gr,05 centigr. d'extrait.

Dose : 0gr,25 à 2 gr. par prises de 0gr,25 à 0gr,50 centigr.

BICARBONATE DE POTASSE.

Cristaux blancs solubles dans 3 parties d'eau, insolubles dans l'alcool.

Prop. phys. et thérap. — Indications. — Ingéré, il a les mêmes propriétés que le bicarbonate de soude, mais à doses élevées, il est moins bien toléré et il a une action toxique sur le cœur.

Il est prescrit en solution faible (1 à 4 gr. p. 1000) dans la diathèse urique.

Il entre dans la composition de la potion de Rivière.

Potion de Rivière.

N° 1. — Potion alcaline.

℞ Bicarbonate de potasse	4 gr.
Sirop de sucre	30 —
Eau	100 —

F. S. A.

N° 2. — Potion acide.

℞ Acide citrique	4 gr.
Sirop de limons	30 —
Eau	100 —

F. S. A.

Donner une à deux cuillerées de la potion n° 1 et immédiatement après une à deux cuillerées de la potion n° 2.

CARBONATE DE POTASSE.

Sel blanc déliquescent, soluble dans son poids d'eau, insoluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Alcalin peu employé à l'intérieur à cause de son action irritante. Il entre dans la composition des Gouttes amères de Baumé. A l'extérieur, il est usité en solution et pommade, dans le traitement des maladies de la peau.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'intérieur 0gr,10 à 0gr,25 centigr. en solution. A l'extérieur, 5 à 10 p. 100 en lotions, pommade.

Incompat. — Acides, sels acides, nombreux sels métalliques, eau de chaux, chlorhydrate d'ammoniaque.

CHLORATE DE POTASSE.

Syn. *Sel de Berthollet.* — Lames incolores de saveur salée, solubles dans 16 p. d'eau, 30 p. de glycérine, insolubles dans l'alcool.

Effets physiol. — Le chlorate de potasse en solution étendue n'a pas d'action sur la peau ou les muqueuses. En solution concentrée il est irritant pour les muqueuses et en particulier pour le tube digestif.

Il est vite absorbé et éliminé rapidement par l'urine et la salive. Il augmente la sécrétion urinaire.

Ingéré à hautes doses (au-dessus de 10 gr.) il peut déterminer de la gastro-entérite, transformer l'oxyhémoglobine en méthémoglobine et provoquer de l'hémoglobinurie, de l'hématurie, de l'anurie, de l'ictère, de la cyanose. Il a, comme tous les sels de potasse, une action paralysante sur le cœur.

Prop. thérap. — Indications. — Le chlorate de potasse est employé comme modificateur des cancroïdes cutanés. Il est efficace dans les stomatites mercurielle, ulcéro-membraneuse, es angines aiguës et les gingivites chroniques. Dans ces affections, on l'administre souvent à l'intérieur à cause de son élimination par la salive.

Modes d'emploi. — Doses. — Localement, en poudre ou en solution saturée pour les cancroïdes ; en solutions à 5 p. 100, pour gargarismes. A l'intérieur 1 à 5 gr. en potion (dangereux pour les enfants) ; pastilles contenant chacune 10 centigr. de sel.

Gargarismes de chlorate de potasse.

℔ Chlorate de potasse	5 gr.
Eau distillée	250 —

F. dissoudre.

℔ Chlorate de potasse	10 gr.
Eau distillée	200 —
Sirop de mûres	40 —

F. S. A.

Potion de chlorate de potasse.

℔ Chlorate de potasse	4 gr.
Sirop de framboises	30 —
Eau distillée	100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe.

POTASSE (PERMANGANATE DE).

Cristaux prismatiques, presque noirs, présentant des reflets métalliques, solubles dans 15 parties d'eau, qu'ils colorent en violet.

Effets physiol. — Le permanganate de potasse est un oxydant énergique, facilement décomposé par toutes les matières organiques ; les solutions violettes prennent alors une coloration brune. En solutions concentrées, il est caustique pour la peau et les muqueuses.

Prop. thérap. — Indications. — Par ses propriétés oxydantes le permanganate de potasse est désinfectant, antiseptique. Il est employé en solutions étendues pour le lavage de l'urètre dans la blennorragie, le lavage de l'estomac dans la dilatation avec fermentations anormales, pour gargarismes et pour le pansement des ulcérations fétides (cancer utérin, sueurs des pieds). On l'a recommandé en injections hypodermiques autour des plaies produites par les morsures de serpents. Il est rarement employé à l'intérieur ; il produirait de la gastro-entérite.

Modes d'emploi. — Doses. — En solutions de 0,25 à 2 p. 1000, pour lotions, lavages urétraux ; 1 p. 100 en injections hypodermiques (une demi-seringue de Pravaz plusieurs fois par jour). — A l'intérieur, 0gr,05 à 0gr,15 centigr. par jour.

La coloration de la peau et des linges est enlevée par l'hypo ou le bisulfite de soude ou l'eau acidulée par l'acide chlorhydrique (1 p. 100).

Incompat. — Toutes les substances organiques : alcool, glycérine, sucre, etc.

SILICATE DE POTASSE.

La solution du *Codex* sert à la confection d'appareils inamovibles.

SULFATE DE POTASSE.

Sel blanc, soluble dans 12 parties d'eau, insoluble dans l'alcool. — Purgatif inusité. Entre dans la composition de la

poudre de Dower (Voir Ipéca), et des sels anglais (Voir Acide acétique).

TARTRATES DE POTASSE.

Voir Tartrates.

POTIONS.

Potion de Chopart. — Voir Copahu.
Potion cordiale. — Voir Alcool.
Potion de Rivière. — Voir Acide carbonique, Bicarbonate de potasse.
Potion de Todd. — Voir Alcool.

POUDRES.

Poudre diurétique des voyageurs. — Voir Azotate de potasse.
Poudre de Dower. — Voir Ipéca.
Poudres gazogènes, alcaline, neutre, laxative. — Voir Bicarbonate de soude, Acide tartrique

PSYLLIUM.

Les semences sont employées comme laxatif à la dose de 15 à 45 gr.

PYRIDINE.

Base retirée de l'huile animale de Dippel (produit de la distillation sèche des os). Elle entre dans la constitution de la nicotine.

Liquide incolore, volatil, d'odeur pénétrante, de saveur brûlante ; miscible avec l'eau, l'alcool, les huiles.

Prop. thérap. — Indications. — Antidyspnéique employé en inhalations pour calmer un accès d'asthme. La pyridine serait encore utile dans les bronchites fétides.

Modes d'emploi. — Doses. — Dans l'asthme, 4 à 5 gr. versés sur une assiette et évaporés dans une chambre bien close, pour inhalations d'une durée de vingt ou trente minutes.

Dans la bronchite fétide, solution à 10 p. 100 dans un appareil à inhalations.

PYROGALLOL.

Syn. *Acide pyrogallique.* — Aiguilles ou lames blanches, d'une saveur amère, très solubles dans l'eau, l'alcool, l'éther ; altérables à la lumière.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Le pyrogallol est un désoxydant et un antiseptique. Il irrite la peau et la colore en noir. Il est toxique, même en applications externes (vomissements, diarrhée, urines verdâtres, hémoglobinurie).

Il est employé comme modificateur de certaines dermatoses, particulièrement contre le lupus, le psoriasis, la teigne, l'eczéma marginé, les épithéliomes, les ulcérations phagédéniques.

Modes d'emploi. — Doses. — En pommade à la vaseline de 5 à 10 p. 100, étendue sur du linge et recouverte de taffetas gommé ; en solution alcoolique à 1 p. 100 contre la teigne. Ne pas employer plus de 5 gr. de pyrogallol en vingt-quatre heures, quel que soit le titre de la pommade ou de la solution.

QUASSIA AMARA.

Part. empl. — Bois.
Princ. act. — Quassine.

Prop. thérap. — Indications. — Le quassia ou la quassine pris une heure avant le repas, réveillent l'appétit, excitent la sécrétion gastrique. A hautes doses, la quassine peut déterminer des vomissements, une sensation de brûlure à l'œsophage, des vertiges, des troubles de la vue, des convulsions.

Le quassia et la quassine sont prescrits dans la dyspepsie asthénique.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets.....	1 à 5 gr.
Extrait, en pilules.....	0gr,20 à 0gr,50 centigr.
Teinture, en potion.....	2 à 10 gr.
Tisane, par macération à froid.....	5 gr. p. 1000.
Vin.....	30 à 100 gr.

Cachets de quassia.

℞ Poudre de quassia..... 0gr,50 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,75 —
Pour un cachet. — N° 20.

℞ Poudre de quassia..... 0gr,60 centigr.
Poudre de noix vomique..... 0gr,03 —
Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une demi-heure avant chaque repas.

Mixtures de quassia.

℞ Teinture de quassia..... } aa 5 gr.
Gouttes amères de Baumé..... }
M. — X gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas.

℞ Teinture de quassia..... }
Teinture de rhubarbe..... } aa 10 gr.
Teinture d'écorce d'orange amère..... }
M. — XXX gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas.

Tisanes de quassia.

℞ Quassia amara..... 5 gr.
Eau froide..... 1000 —

Faire macérer pendant quatre heures et passer.
Un verre de cette tisane une demi-heure avant le repas.

℞ Quassia amara..... 1 gr.
Petite centaurée..... 2 —
Eau bouillante..... 150 —

Faire infuser, passer et ajouter :

Sirop de quinquina..... 30 gr

A prendre une demi-heure avant les repas.

Vin de quassia.

℞ Teinture de quassia..... 30 gr.
Vin de Lunel..... 1000 —

M. — Un verre à madère une demi-heure avant le repas.

QUASSINE.

Deux sortes : 1° amorphe ; 2° cristallisée. — Peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Voir QUASSIA.

Mode d'administr. — Doses. — Quassine amorphe, 0gr,02 à 0gr,20 centigr. en cachets, pilules.

Quassine cristallisée, 0gr,002 milligr. à 0gr,02 centigr. (doses dix fois moindres que les précédentes).

Cachets de quassine.

℞ Quassine amorphe..... 0gr,05 centigr.
Bicarbonate de soude..... 0gr,50 —
Benzoate de soude..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Quassine amorphe..... 0gr,05 centigr.
Poudre de rhubarbe..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une demi-heure avant chacun des principaux repas.

Pilules de quassine.

℞ Quassine amorphe..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de taraxacum..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule une heure avant le repas.

℞ Quassine cristallisée..... 0gr,005 milligr.
Poudre de quassia..... 0gr,05 centigr.
Extrait de chicorée..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule une heure avant chacun des principaux repas.

QUEBRACHO.

Syn. *Aspidosperma quebracho.*

Part. empl. — Écorce.

Princ. act. — Aspidospermine, québrachine.

Effets physiol. — Le quebracho blanc et son alcaloïde l'aspidospermine diminuent la fréquence des mouvements respiratoires et en augmentent l'amplitude ; ils ralentissent les battements du cœur et abaissent la température.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme antidyspnéique dans l'emphysème et l'asthme.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre et extrait fluide, par jour..... 0gr,30 à 0gr,50 centigr.
Teinture..... 1 à 4 gr.

Potion de quebracho.

℞ Teinture de quebracho..... 2 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Eau distillée..... 80 —

M. — A prendre par cuillerées à soupe.

ASPIDOSPERMINE

Alcaloïde du quebracho.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Voir QUEBRACHO.

Mode d'emploi. — Doses. — On emploie le chlorhydrate d'aspidospermine en injections hypodermiques, à la dose de 0gr,05 à 0gr,10 centigr. par jour.

℞ Chlorhydrate d'aspidospermine..... 0gr,50 centigr.
Eau distillée..... 10 gr.

F. S. A. — Une à deux seringues de Pravaz par jour.

QUILLAYA.

Voir PANAMA.

QUINIUM.

Extrait alcoolique de quinquina à la chaux, employé comme tonique et fébrifuge à la dose de 1gr,50 par jour en pilules ou en solution dans du vin.

QUINOÏDINE.

Syn. *Quinine brute.* — Mélange complexe et variable de divers alcaloïdes du quinquina, provenant des résidus de la fabrication du sulfate de quinine. Fébrifuge peu usité; 0gr,50 centigr. à 1 gr. en pilules.

QUINQUINA.

Écorce de diverses espèces de Cinchona.

Part. empl. — Écorce. Trois espèces : quinquina gris, quinquina jaune, quinquina rouge.

Princ. act. — *Quinine*, cinchonine, quinidine, cinchonidine acide quinique, acide quinotanique.

Le quinquina jaune est le plus riche en quinine, et le quinquina gris en cinchonine; le quinquina rouge est intermédiaire aux deux précédents.

Effets physiol. — Ceux de la quinine. Voir QUININE.

Prop. thérap. — Indications. — Le quinquina est administré à l'intérieur, principalement comme tonique dans les cas d'adynamie, de débilité.

Il est peu usité comme fébrifuge ; on lui préfère la quinine.

A l'extérieur, il est employé comme astringent et antiseptique dans le pansement des plaies fétides.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre de quinquina.....	1 à 10 gr.
Extrait aqueux ou mou et extrait sec de quinquina gris, en potion, pilules.....	1 à —
Extrait alcoolique de quinquina jaune ou rouge, en potion, pilules.....	1 à 4 —
Sirop de quinquina.....	20 à 100 —
Sirop de quinquina au vin.....	20 à 60 —
Teinture de quinquina, en potion, vin.....	5 à 20 —
Tisane de quinquina, en infusion.	20 gr. p. 1000 d'eau.
Vin de quinquina.....	50 à 100 gr.

Incompat. — Alcalis, acides, sels de fer, de zinc, de mercure, émétique.

Mixtures de quinquina.

℞ Teinture de quinquina..... } āā 20 gr.
Teinture de gentiane..... }
Teinture de rhubarbe..... 10 —

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau une demi-heure avant le repas. — Anorexie.

℞ Teinture de quinquina..... 40 gr.
Élixir de longue vie..... 10 —

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau, une demi-heure avant le repas. — Anorexie.

Pilules toniques de quinquina.

℞ Extrait de quinquina gris..... } āā 0gr,05 centigr.
— — jaune..... }
Poudre de cannelle..... Q. S.
Pour une pilule. — N° 30.

Six pilules par jour.

℞ Extrait de quinquina gris..... } āā 0gr,10 centigr.
Poudre de kola..... }
Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à dix pilules par jour.

Potions toniques de quinquina.

℞ Extrait de quinquina..... 4 gr.
Rhum ou cognac..... 40 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 —
Eau distillée..... 80 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche toutes les deux heures.

℞ Extrait de quinquina..... 3 gr.
Teinture de cannelle..... 10 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 30 —
Vin de Malaga..... 100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe.

℞ Extrait de quinquina..... 2 gr.
Teinture de kola..... 5 —
Sirop d'orange..... 40 —
Vin de grenache..... 100 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les deux heures

Potions toniques et stimulantes.

℞ Extrait de quinquina..... 4 gr.
Acétate d'ammoniaque..... 3 —
Rhum ou cognac..... 30 —
Sirop d'écorce d'orange amère..... 40 —
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures.

℞ Extrait de quinquina ..... } ãa 3 gr.
Acétate d'ammoniaque ..... }
Teinture de cannelle ..... 10 —
Sirop d'écorce d'orange amère ..... 30 —
Vin de kola ..... 100 —

F. S. A. — Une cuillerée à bouche toutes les heures.

℞ Extrait de quinquina ..... 2 à 4 gr.
Sirop de gomme ..... 40 gr.
Infusion de café ..... 125 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Sirop de quinquina ferrugineux (*Codex*).

℞ Citrate de fer ammoniacal ..... 10 gr.
Eau distillée ..... 20 —
Sirop de quinquina au vin ..... 970 —

F. S. A. — Deux cuillerées à soupe par jour.

Vins toniques.

℞ Vin de quinquina ..... } ãa 200 gr.
— de gentiane ..... }
Sirop d'écorce d'orange amère ..... 100 —

M. — Trois verres à bordeaux par jour.

℞ Vin de quinquina au grenache ..... } P. E.
Vin de coca ..... }

M. — Un verre à madère deux fois par jour.

QUININE.

Des divers alcaloïdes du quinquina, la *quinine* seule est usitée sous forme de sels (sulfate, chlorhydrate, bromhydrate, valérianate, etc.).

Effets physiol. — La quinine empêche les fermentations putrides. Localement, elle n'a aucune action sur la peau intacte, mais elle est facilement absorbée par les plaies, les muqueuses et le tissu cellulaire sous-cutané ; elle s'élimine surtout par l'urine.

Ingérée, elle détermine une légère irritation de la muqueuse gastrique et intestinale, parfois même des nausées et des vomissements.

Après absorption, les petites doses (0gr,25 à 0gr,50 centigr.) agissent sur l'appareil circulatoire en accélérant le pouls et en élevant la pression sanguine ; les fortes doses (1gr,50 à 2 gr.) produisent des effets contraires. A dose toxique, le cœur s'arrête en diastole.

Les globules blancs diminuent de nombre, l'oxyhémoglobine est plus stable.

La rate diminue de volume.

La quinine, à dose thérapeutique, n'a pas d'influence sur la température normale, mais elle abaisse celle des fébricitants ; cet abaissement est variable avec la maladie. Elle n'agit pas sur la respiration.

A doses moyennes ou fortes (1 gr. à 1gr,50) on observe souvent les symptômes de l'ivresse quinique : bourdonnements d'oreilles, vertiges, titubation, troubles visuels.

A doses excessives, surdité, délire, convulsions, collapsus grave ; parfois syncope mortelle.

La quinine, même à doses faibles, peut déterminer des exanthèmes (macules, papules, érythèmes, purpura), et parfois aussi une élévation considérable de la température (effet contraire, paradoxal, fièvre quinique), avec hématurie ou hémoglobinurie.

Elle ralentit les combustions organiques : diminution de l'urée et de l'acide urique, de l'élimination d'acide carbonique, de la consommation d'oxygène.

Prop. thérap. — Indications. — La quinine est un antithermique ; véritable spécifique contre la malaria.

Son action est surtout manifeste dans les formes typiques de fièvre (quotidienne, tierce, quarte) ; moins marquée dans les formes larvées et dans la fièvre pernicieuse.

On doit l'administrer six à douze heures avant l'accès.

Dans les régions où règnent les fièvres paludéennes, on peut la prescrire à titre prophylactique.

La quinine a une action inconstante dans les autres pyrexies et variable avec les maladies.

Elle est utile dans la grippe, les fièvres septiques, la fièvre typhoïde ; moins dans la pneumonie, la pleurésie, le rhumatisme articulaire aigu, la goutte.

Elle s'est montrée efficace dans les névralgies, la maladie de Ménière, la leucémie ; dans la coqueluche, en insufflations.

Mode d'administr. — La quinine n'est administrée qu'à l'état de sels, dont nous indiquerons les principaux avec leurs doses et leurs indications spéciales. Les *sels basiques* sont peu solubles ; les *sels neutres* sont très solubles.

Tous ont une saveur très amère, qui ne permet guère de les administrer en potion. On les prescrit le plus souvent en cachets, pilules, suppositoires, lavements, injections hypodermiques.

BROMHYDRATES DE QUININE.

Ils réunissent les propriétés de la quinine et des bromures ;

aussi les emploie-t-on surtout comme sédatifs dans les névralgies.

Bromhydrate de quinine basique. — Aiguilles incolores, soyeuses, solubles dans 60 p. d'eau ; renferme 76 p. 100 de quinine. Dose : 0gr,10 centigr. à 2 gr. en cachets, pilules.

Bromhydrate de quinine neutre. — Prismes transparents solubles dans 7 p. d'eau, très solubles dans l'alcool ; contient 60 p. 100 de quinine. La solubilité de ce sel permet de l'employer en injections hypodermiques.

Cachets de bromhydrate de quinine.

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet.

Un à trois cachets par jour. — Malaria, névralgies.

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,50 centigr.
Poudre de jusquiame..... 0gr,15 —

Pour un cachet.

Un à trois cachets par jour. — Névralgies.

Injection hypodermique de bromhydrate de quinine.

℞ Bromhydrate neutre de quinine..... 1 gr.
Eau distillée bouillie..... 9 —

F. S. A. — 1 à 5 centimètres cubes. — Paludisme.

Lavement de bromhydrate de quinine.

℞ Bromhydrate neutre de quinine..... 0gr,25 à 1 gr.
Eau distillée..... 125 gr.
Laudanum de Sydenham..... X gouttes.

F. S. A. — Donner le lavement tiède.

Pilules de bromhydrate de quinine.

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,15 centigr.
Extrait de quinquina..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 15.

Cinq à dix pilules par jour. — Paludisme.

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,15 centigr
Extrait de feuilles d'aconit..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules par jour. — Névralgies.

℞ Bromhydrate de quinine..... } aa 0gr,10 centigr
Ergotine..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Trois à six pilules par jour. — Tachycardies.

Pour les enfants :

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,05 centigr.
Miel..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules par jour.

Suppositoire de bromhydrate de quinine.

℞ Bromhydrate de quinine..... 0gr,25 à 0,75 centigr.
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire.

Un à deux par jour.

CHLORHYDRATES DE QUININE.

Chlorhydrate de quinine basique. — Prismes brillants solubles dans 25 p. d'eau, 3 p. d'alcool, 10 p. de chloroforme ; contient 82 p. 100 de quinine.

Doses : 0gr,10 centigr. à 2 gr. en cachets, pilules, suppositoires, pommade.

Chlorhydrate de quinine neutre. — Soluble dans 2 p. d'eau ; contient 75 p. 100 de quinine. Usité en injections hypodermiques.

Injections hypodermiques de chlorhydrate de quinine.

℞ Chlorhydrate neutre de quinine. 5 gr.
Eau distillée bouillie..... Q. S. pour 10 c.c.

F. S. A. — 1 centim. cube de cette solution contient 0gr,50 centigr. de sel de quinine.

Dose : 1 à 2 centim. cubes par jour.

℞ Chlorhydrate basique de quinine..... 3 gr.
Antipyrine..... 2 —
Eau distillée bouillie..... 6 —

F. S. A. — 1 centim. cube de cette solution contient 0gr,30 centigr. de sel de quinine et 0gr,20 centigr. d'antipyrine.

Dose : Une à trois injections par jour.

Lavement de chlorhydrate de quinine.

℞ Chlorhydrate basique de quinine..... 1 gr.
Eau distillée..... 120 —

F. S. A. — Donner le lavement tiède.

Pommade de chlorhydrate de quinine.

℞ Chlorhydrate de quinine..... 2 gr.
Lanoline..... 25 —

M.

Suppositoires de chlorhydrate de quinine.

℞ Chlorhydrate basique de quinine.... 0gr,25 centigr.
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire. — N° 4.

Un à quatre suppositoires par jour.

CHLORHYDRO-SULFATE DE QUININE.

Sel très soluble dans l'eau, employé en injections hypodermiques.

℞ Chlorhydro-sulfate de quinine..... 5 gr.
Eau distillée bouillie..... 6 —

F. S. A. — 1 centim. cube de cette solution contient 0gr,50 centigr. de sel de quinine.

Dose : 1 à 2 centim. cubes par jour, en injections hypodermiques.

SULFATES DE QUININE.

Sulfate de quinine basique. — Aiguilles blanches, soyeuses, solubles dans 740 p. d'eau, 60 p. d'alcool. Sa dissolution dans l'acide sulfurique étendu est fluorescente ; elle a un reflet bleuâtre. Il contient 74 p. 100 de quinine.

Doses : 0gr,10 centigr. à 2 gr. et plus, en cachets, pilules, suppositoires, potion, lavements, pommade.

Sulfate de quinine neutre. — Prismes solubles dans 11 p. d'eau. Contient 59 p. 100 de quinine. Mêmes doses que le précédent.

Cachets de sulfate de quinine.

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,25 à 0gr,50 centigr.

Pour un cachet.

Un à trois cachets par jour.

℞ Antipyrine..... 0gr,50 centigr.
Sulfate de quinine..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour. — Grippe.

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,25 centigr.
Caféine..... 0gr,15 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour.

Injection antiblennorragique à la quinine.

℞ Sulfate neutre de quinine..... 0gr,50 à 1 gr.
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — Deux injections par jour.

Pilules de sulfate de quinine.

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,15 centigr.
Extrait de quinquina jaune..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à dix pilules par jour.

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,15 centigr.
Extrait de belladone..... 0gr,02 —
Extrait de valériane..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Névralgies.

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,10 centigr.
Arséniate de fer..... 0gr,002 milligr.
Extrait de quinquina jaune..... 0gr,10 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour. — Paludisme chronique.

℞ Sulfate de quinine..... } aa 0gr,10 centigr.
Extrait de muguet..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Trois à six pilules par jour. — Tachycardies.

Chez les enfants :

℞ Sulfate de quinine..... 0gr,10 centigr.
Miel..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 10

Une pilule par année de l'enfant.

℞ Vin de semences de colchique..... 5 gr.
Alcoolature de racines d'aconit..... XX gouttes.
Sirop de fleurs d'oranger..... 20 gr.
Eau de tilleul..... 100 —

M. — A prendre en trois fois dans la journée. — Goutte aiguë.

COLCHICINE.

Glucoside cristallisé, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, le chloroforme. — *Très toxique.*

Prop. physiol. et thérap. — Voir COLCHIQUE.

Mode d'administr. — Doses. — En granules de 1 milligr.; un à quatre par jour.

Granules de colchicine.

℞ Colchicine cristallisée..... 0gr,001 milligr.
Poudre de racines d'aconit..... } aa 0gr,02 centigr.
Extrait de belladone..... }

Pour un granule. — N° 20.

Un à quatre granules par jour.

COLCOTHAR.

Oxyde rouge de fer.

COLD-CREAM (*Codex*).

Pommade à base d'huile d'amandes douces, de cire et de blanc de baleine, parfumée à l'essence de rose et au benjoin.

COLLODION.

Solution de fulmicoton dans un mélange d'alcool et d'éther. Le collodion élastique contient 1/15 de son poids d'huile de ricin.

COLOMBO.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Colombine, berbérine, amidon, matières pectiques.

Prop. physiol. et thérap. — Le colombo est un amer, qui, administré une demi-heure avant le repas, active la sécrétion du suc gastrique. C'est encore un antidiarrhéique.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules..... 0gr,50 à 4 gr.
Tisane..... 10 p. 1000
Extrait, en pilules..... 0gr,20 à 1 gr.
Teinture, en potion..... 5 à 15 gr.
Vin..... 50 à 100 gr.

Cachets de colombo.

℞ Poudre de colombo..... } aa 0gr,50 centigr.
Bicarbonate de soude..... }

Pour un cachet. — N° 20

Un cachet une demi-heure avant chaque repas. — Anorexie.

℞ Sous-nitrate de bismuth..... 0gr,50 centigr.
Poudre de colombo..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour. — Diarrhée.

Mixtures.

℞ Teinture de colombo..... 50 gr.
— de noix vomique..... 5 —

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau une demi-heure avant le repas. — Anorexie, dyspepsie.

℞ Teinture de colombo.....
— de gentiane..... } aa 20 gr.
— de quassia.....

M. — Une cuillerée à café dans de l'eau une demi-heure avant chaque repas.

Pilules.

℞ Extrait de colombo..... 0gr,15 centigr.
Poudre de quinquina..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 30.

Une pilule une heure avant chaque repas.

Tisane.

℞ Racine de colombo..... 5 gr.
Eau froide..... 1000 —

Faire macérer pendant quatre heures et passer. Un verre de cette tisane une demi-heure avant chaque repas; anorexie.

Poudre contre la coqueluche.

℞ Poudre de racine de belladone.....	0gr,20	centigr.
Sulfate de quinine.....	1	gr.
Benjoin pulv..... }	aa 5	—
Sous-nitrate de bismuth..... }		

M. — Une pincée pour priser ou pour insuffler dans les narines, deux à trois fois par jour.

Suppositoire de sulfate de quinine.

℞ Sulfate de quinine.....	0gr,20 à 1	gr.
Beurre de cacao.....	Q. S.	

Pour un suppositoire.

VALÉRIANATE DE QUININE.

Prismes blancs, solubles dans 110 p. d'eau, 6 p. d'alcool; forte odeur de valériane.

Il est surtout employé comme antispasmodique et antinévralgique à la dose de 0gr,25 centigr. à 1 gr. en pilules, cachets.

Cachets de valérianate de quinine.

℞ Valérianate de quinine.....	0gr,25	centigr.
Poudre de castoreum.....	0gr,10	—

Pour un cachet. — N° 8.

Deux à quatre cachets par jour. — Antispasmodique.

℞ Valérianate de quinine.....	0gr,20	centigr.
Poudre de racine de belladone.....	0gr,03	—
Antipyrine.....	0gr,80	—

Pour un cachet. — N° 10.

Un à deux cachets par jour. — Névralgies.

Pilules de valérianate de quinine.

℞ Valérianate de quinine.....	0gr,15	centigr.
Extrait de jusquiame.....	0gr,03	—
— de quinquina.....	0gr,05	—

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à cinq pilules par jour. — Névralgies.

RAIFORT.

La racine fraîche entre dans la composition du sirop antiscorbutique ou sirop de raifort composé, et du vin antiscorbutique.

Prop. thérap. — Stimulant, antiscrofuleux.
Prép. pharmac. — **Doses :**

Sirop de raifort composé.....	20 à 60 gr.
Sirop antiscorbutique de Portal.....	20 à 60 —
Sirop de raifort iodé (contient 1 gr. d'iode pour 1000 de sirop).....	20 à 50 —
Vin antiscorbutique.....	30 à 100 —

RATANHIA.

Part. empl. — Racine.
Princ. act. — Tanin.
Prop. thérap. — Astringent, antidiarrhéique; employé à l'intérieur dans les diarrhées, les hémorragies gastro-intestinales et à l'extérieur en pommades, suppositoires, dans les hémorroïdes et la fissure à l'anus.
Formes pharmac. — **Doses :**

Poudre.....	1 à 10 gr.
Extrait, en potion, pilules.....	0gr,50 à 10 —
— en lavement.....	1 à 10 —
— pour un suppositoire.....	1 —
Sirop.....	10 à 100 —
Teinture, en potion.....	5 à 20 —

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, albumine, sels de plomb, de mercure, de chaux.

Pilules de ratanhia.

℞ Extrait de ratanhia..... }	aa 0gr,10	centigr.
Poudre de cachou..... }		

Pour une pilule. — N° 30.

Cinq à quinze pilules par jour.

℞ Tanin.....	0gr,05	centigr.
Extrait d'opium.....	0gr,01	—
Extrait de ratanhia.....	0gr,10	—

Pour une pilule. — N° 20.

Cinq à dix pilules par jour. — Diarrhée.

Potions de ratanhia.

℞ Extrait de ratanhia.....	3 gr.
Sirop thébaïque.....	30 —
Eau distillée.....	100 —

M. — Une cuillerée à bouche toutes les heures.

℞ Extrait de ratanhia..... 4 gr.
Sous-nitrate de bismuth..... 5 —
Laudanum de Sydenham..... XXX gouttes.
Julep gommeux..... 150 gr.

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

Pour les enfants :

℞ Élixir parégorique..... X gouttes.
Sirop de ratanhia..... 30 gr.
Eau de cannelle..... 60 —

M. — Par cuillerées à café toutes les heures.

Suppositoires de ratanhia.

℞ Extrait de ratanhia..... 1 gr.
Extrait de belladone..... 0gr,03 centigr
Beurre de cacao..... Q. S.

Pour un suppositoire.

Un à deux par jour. — Hémorroïdes.

RÉGLISSE.

Part. empl. — Racine, rhizome.
Princ. act. — Glycyrrhizine.
Prop. thérap. — Béchique.
Formes pharmac. — Doses :

Tisane par macération..... 10 p. 1000.
Poudre, pâte, suc..... Q. V.

REINE-DES-PRÉS.

Voir Ulmaire.

RÉSORCINE.

Syn. *Dioxybenzine.* — Cristaux blancs, altérables à l'air, ayant une très faible odeur d'acide phénique et une saveur un peu amère et sucrée, très solubles dans l'eau, l'alcool, la glycérine, l'éther, insolubles dans le chloroforme.

Effets physiol. — La résorcine a une action analogue à celle du phénol; cependant elle est beaucoup moins toxique, et moins caustique. Son pouvoir antiseptique est faible.

Absorbée à la dose de 2 à 3 gr. elle abaisse la température fébrile, mais elle peut déterminer en même temps des symptômes d'intoxication : vertiges, bourdonnements d'oreille, accélération de la respiration et du pouls, sueurs profuses, délire, tremblements convulsifs.

Prop. thérap. — Indications. — La résorcine est un antithermique peu employé.

Comme antiseptique, elle est employée dans la blennorragie, la cystite, l'érysipèle, la diphtérie, les affections gastriques et intestinales.

Elle sert principalement de topique cutané dans les eczémas, la séborrhée, le psoriasis, les ulcères.

Modes d'emploi. — Doses :

A l'intérieur : 1 à 3 gr. en potion aromatisée.

A l'extérieur : en solutions, pommades.

Cachets de résorcine.

℞ Résorcine, Charbon, Magnésie..... } aa 0gr,20 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à huit cachets par jour. Antisepsie gastro-intestinale.

Pommades de résorcine.

℞ Résorcine..... 1 à 10 gr.
Vaseline..... 100 —

M. — Eczémas.

℞ Résorcine, Oxyde de zinc..... } aa 5 gr.
Vaseline..... 20 —

M. — Séborrhée, acné, ulcères, érysipèle.

Potion à la résorcine.

℞ Résorcine..... 1gr,50
Sirop de menthe..... 30 gr.
Eau distillée..... 120 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe deux à quatre fois par jour. — Antisepsie gastro-intestinale.

Solutions de résorcine.

℞ Résorcine..... 5 à 10 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour lavages de l'estomac et de l'intestin.

℞ Résorcine..... 2 à 4 gr.
Eau distillée..... 100 —

Pour injections antiblennorragiques : trois injections par jour ; pour irrigations vésicales.

RHUBARBE.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Acides chrysophanique, rhéotanique, un acide presque identique à l'acide cathartique du séné, et des résines.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — A petites doses (0gr,05 à 0gr,25 centigr.) la rhubarbe excite l'appétit.

A dose de 1 à 4 gr., elle provoque au bout de six à dix heures des selles molles, suivies de constipation. L'acide chrysophanique, matière colorante de la rhubarbe, colore en jaune brun l'urine, les selles et les sueurs.

La rhubarbe est employée à petites doses comme tonique dans la dyspepsie asthénique, et à doses purgatives pour combattre une constipation accidentelle, surtout chez les enfants et les personnes faibles.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre (tonique) en cachet, pilules	0gr,05 à 0gr,25 centigr.
Poude (la xatif, purgatif) en cachets	0gr,50 centigr. à 5 gr.
Extrait, en pilules	0gr,10 à 0gr,50 centigr.
Sirop de rhubarbe simple	10 à 50 gr.
Sirop de rhubarbe composé ou sirop de chicorée composé	10 à 50 —
Teinture	2 à 10 —
Tisane par macération à froid.	10 p. 1000.
Vin	10 à 50 gr.

Incompat. — Eau de chaux, émétique, infusés astringents.

Cachets de rhubarbe.

℞ Poudre de rhubarbe..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet au commencement du repas comme laxatif.

℞ Poudre de rhubarbe..... } ãã 0gr,30 centigr.
Magnésie calcinée..... }

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets au commencement du repas, comme laxatif.

℞ Poudre de rhubarbe..... } ãã 0gr,50 centigr.
Poudre de cascara..... }

Pour un cachet. — N° 10.

Un cachet le soir, comme laxatif.

℞ Poudre de gentiane,.. ..... 0gr,50 centigr.
Poudre de rhubarbe.. ..... 0gr,15 —

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant chaque repas. — Anorexie.

Mixture apéritive à la rhubarbe.

℞ Teinture de rhubarbe..... } ãã 10 gr.
Teinture de quassia..... }
Teinture d'écorce d'orange amère..... }

M. — XXX gouttes dans de l'eau une demi-heure avant le repas.

Mixture purgative.

℞ Eau-de-vie allemande..... } ãã 20 gr.
Sirop de rhubarbe composé..... }
— de miel..... }

M. — A prendre en une fois.

Pilules de rhubarbe.

℞ Extrait de rhubarbe..... } ãã 0gr,10 centigr.
Poudre de rhubarbe..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux pilules aux repas. — Laxatif.

℞ Résine de jalap..... } ãã 0gr,05 centigr.
— de scammonée..... }
Extrait de rhubarbe..... }

Pour une pilule. — N° 10.

Deux à quatre pilules le matin. — Purgatif.

Tisanes de rhubarbe.

℞ Rhubarbe concassée..... 5 gr.
Eau..... 1 litre.

Faire macérer quatre heures et passer.
Un verre de cette tisane une demi-heure avant le repas.

℞ Rhubarbe concassée..... } ãã 5 gr.
Écorce d'orange amère..... }
Eau..... 1 litre.

Faire macérer quatre heures et passer.
Un verre une demi-heure avant chaque repas. — Anorexie.

Vin tonique à la rhubarbe.

℞ Vin de rhubarbe..... } ãã 250 gr.
— de quinquina au grenache..... }

M. — Un verre à liqueur une demi-heure avant le repas.

RICIN (HUILE DE).

Retirée des semences de ricin par expression à froid.

Huile jaune très pâle, visqueuse, d'odeur et de saveur désagréables, soluble dans l'alcool absolu.

Princ. act. — Acide ricinolique.

Prop. thérap. — Purgatif n'irritant pas l'intestin et provoquant après trois ou quatre heures des selles liquides sans coliques. Son emploi répété peut déterminer de l'anorexie.

Modes d'administr. — L'huile de ricin a une action purgative d'autant plus certaine qu'elle est administrée avec une plus petite quantité de liquide. Ne donner du bouillon aux herbes ou du thé léger que deux heures au moins après son administration.

Doses. — 10 à 50 gr. à prendre dans du café, du thé, du bouillon dégraissé, de la bière, du suc d'orange, etc., ou en capsules, en émulsion, en lavement.

Émulsion d'huile de ricin (*Codex*).

℞ Huile de ricin	30 gr.
Gomme arabique	8 —
Eau de menthe	35 —
Eau	60 —
Sirop simple	10 —

F. S. A. — A prendre le matin à jeun.

Lavement d'huile de ricin.

℞ Huile de ricin	20 à 60 gr.
Jaune d'œuf	N° 1.
Décoction de graine de lin	200 gr.

F. S. A.

Mixture purgative.

℞ Huile de ricin	30 gr.
Huile de croton	I ou II gouttes.

M.

Potions purgatives.

℞ Huile de ricin	30 gr.
Sirop d'orgeat	40 —
Eau de menthe	80 —

M. — Agiter et prendre en une fois.

Pour les enfants :

℞ Huile de ricin	5 à 10 gr.
Sirop de gomme	10 —
— d'orgeat	10 —
Eau de fleurs d'oranger	5 —
Eau distillée	30 —

M. — A prendre en une fois.

RIZ.

On emploie la décoction de riz (20 à 40 p. 1000) comme antidiarrhéique.

ROMARIN.

La teinture d'essence de romarin est employée pour frictions stimulantes.

RONCE.

L'infusion de feuilles de ronce sert de gargarisme astringent.

ROSES.

L'eau distillée de roses entre souvent dans la composition de collyres astringents.

ROSES ROUGES OU DE PROVINS.

Les pétales servent à la préparation du miel rosat ou mellite de roses, employé dans les gargarismes et collutoires astringents (10 à 60 gr.).

RUE.

Part. empl. — Feuilles.
Princ. act. — Essence.
Prop. thérap. — Excitant, emménagogue.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en pilules	0gr,10 centigr. à 1 gr.
Tisane, en infusion	5 gr. p. 1000.
Essence, en potion	II à X gouttes.

SABINE.

Part. empl. — Feuilles.
Prop. thérap. — Emménagogue, abortif.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en pilules	0gr,20 centigr. à 1 gr.
Tisane, en infusion	5 gr. p. 1000.
Essence, en potion	II à X gouttes.

SACCHARINE.

Anhydride de l'acide orthosulfaminebenzoïque. Petits cristaux blancs peu solubles dans l'eau (1 p. 400), plus solubles dans la glycérine et l'alcool, de saveur très sucrée, de réaction acide, décomposant les carbonates.

Effets physiol. — La saccharine traverse l'organisme sans subir de modifications et s'élimine par l'urine. Elle a une action antifermentescible.

Son usage prolongé, même à petites doses (0gr,10 centigr.), produit parfois des troubles dyspeptiques, dus peut-être à une action d'arrêt sur les ferments digestifs. L'addition de bicarbonate de soude à la saccharine augmente sa solubilité et empêcherait son action nocive sur la digestion.

Prop. thérap. — Indications. — La saccharine, ayant un pouvoir sucrant environ trois cents fois plus intense que le sucre de canne, peut servir à édulcorer les aliments des diabétiques et à masquer la saveur de certains médicaments (quinine). On l'a essayée dans les fermentations anormales du tube digestif.

Modes d'administr. — Doses. — En tablettes ou paquets de 0gr,05 centigr. avec un poids égal de bicarbonate de soude.

SAFRAN.

Part. empl. — Stigmates.
Prop. thérap. — Emménagogue, nervin.
Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets, pilules.....	0gr,20 à 2 gr.
Sirop.....	20 à 30 gr.
Teinture, en potion.....	5 à 20 —
Tisane, en infusion.....	1 gr. p. 500 d'eau

Pilules safranées.

℞ Poudre de safran.....
Extrait d'armoise..... } aa 0gr,10 centigr

Pour une pilule. — N° 20.

Quatre pilules par jour. — Emménagogue.

℞ Poudre de safran.....
Oxalate de fer..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait d'absinthe.....

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre pilules par jour. — Emménagogue.

SAFRAN DE MARS APÉRITIF.

Voir FER (SOUS-CARBONATE DE).

SALICYLIQUE (ACIDE).

Poudre cristalline, blanche, légère, de saveur douceâtre, acide, peu soluble dans l'eau froide (1 p. 538), facilement soluble dans l'eau chaude, l'alcool (1 p. 2,5), l'éther (1 p. 2), la glycérine, les huiles grasses, les solutions alcalines.

Effets physiol. — L'acide salicylique est antiseptique et antifermentescible.

Il produit une irritation locale de la peau dénudée et des muqueuses; il a une action dissolvante sur le tissu corné. En pénétrant dans les voies respiratoires, il détermine des éternuements et de la toux; dans le tube digestif, de la brûlure de la gorge, des douleurs gastriques, parfois même des nausées, des vomissements et de la diarrhée. En solution étendue, il n'a pas d'action irritante.

Il est absorbé sous forme de salicylate de soude et éliminé principalement par l'urine à l'état d'acide salicylurique dont on décèle la présence au moyen du perchlorure de fer qui donne une coloration violette. Il s'élimine aussi par la bile et la sueur.

Après absorption, il abaisse la température, provoque la transpiration. Il cause fréquemment des bourdonnements d'oreilles, de la dureté de l'ouïe, des vertiges, rarement des troubles visuels et du délire. On a observé des éruptions cutanées en même temps que des frissons et une élévation de la température (fièvre paradoxale).

A doses trop fortes, l'acide salicylique peut provoquer des symptômes de collapsus avec abaissement de la pression sanguine, dyspnée, hématurie, albuminurie.

Prop. thérap. — Indications. — L'acide salicylique est antiseptique, antipyrétique, analgésique.

A l'extérieur, il est usité comme antiseptique dans le traitement des plaies, des affections parasitaires et prurigineuses de la peau, dans la diphtérie.

Dissous dans le collodion, il sert à détruire les productions cornées et épithéliales, cors, cancroïdes, verrues.

A l'intérieur, il est employé comme antiseptique dans les dyspepsies avec fermentations. Son action antifermentescible n'entrave pas les propriétés de la pepsine et de la trypsine.

Comme antipyrétique, il est prescrit dans la fièvre typhoïde et la tuberculose.

Comme analgésique, dans le rhumatisme articulaire aigu, la goutte, les névralgies.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'extérieur, en poudre, solution, pommade.

A l'intérieur : 0gr,50 à 4 gr. par jour, en cachets, potion.

Cachets d'acide salicylique.

℞ Acide salicylique	0,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Un à deux cachets après chaque repas, dans les dyspepsies avec fermentations, la dilatation d'estomac.

Collodion à l'acide salicylique.

℞ Acide salicylique	5 gr.
Collodion élastique	20 —

F. dissoudre. — A appliquer avec un pinceau sur les cors et les verrues.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Cannabine	0gr,25 centigr.
Alcool à 90°	1 gr.
Éther	2gr,50
Collodion élastique	5 gr.

F. S. A. — Badigeonnages tous les trois ou quatre jours sur les cancroïdes, cors, verrues.

Glycéré à l'acide salicylique.

℞ Acide salicylique, Acide tartrique	āā 1 gr.
Glycéré d'amidon	30 —

F. S. A. — Eczéma.

Mixtures salicylées contre la diphtérie.

℞ Acide salicylique	0gr,50 à 1 gr.
Alcool	Q. S. pour dissoudre.
Glycérine	40 gr.
Infusion d'eucalyptus	60 —

(J. Simon.)

F. S. A. — Badigeonnages sur les ulcérations diphtériques.

℞ Acide salicylique	3 gr.
Glycérine	60 —

M. — Badigeonnage sur les membranes diphtériques.

Pommades salicylées.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Vaseline	30 —

F. S. A.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Glycérolé d'amidon	30 —

F. S. A.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Oxyde de zinc	10 —
Vaseline	40 —

F. S. A.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Soufre	2 —
Vaseline	60 —

F. S. A.

Potion salicylée.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Rhum	40 —
Vin de Malaga	100 —

F. S. A. — Par cuillerées à soupe.

Poudre salicylée.

℞ Acide salicylique	3 gr.
Poudre d'amidon	20 —
Poudre de talc	80 —

M. — Contre les sueurs des mains et des pieds.

Solutions salicyliques.

℞ Acide salicylique	1 gr.
Eau	1 litre.

Pour lavages antiseptiques de la bouche, du pharynx et de l'estomac (stomatites, angines, dilatation de l'estomac).

℞ Acide salicylique	1 gr.
Acide borique	20 —
Teinture d'eucalyptus	10 —
Eau	1 litre.

F. S. A. — Pour irrigations de la bouche et du pharynx.

℞ Acide salicylique	0gr,60 centigr.
Glycérine	60 gr.

En applications dans la glossite épithéliale et les leucokératoses buccales.

℞ Acide salicylique..... 10 à 15 gr.
Alcool..... } aa 50 —
Eau distillée.....

F. S. A. — En applications dans les leucokératoses buccales.

SALICYLATE DE SOUDE.

Poudre blanche cristalline, de saveur douceâtre, soluble dans 10 p. d'eau.

Effets physiol. — Ceux de l'acide salicylique, mais il est beaucoup moins antiseptique et aussi moins irritant pour les muqueuses (Voir ACIDE SALICYLIQUE).

Prop. thérap. — Indications. — Le salicylate de soude est le remède du rhumatisme articulaire aigu. Il fait disparaître la douleur, la fièvre et le gonflement, mais son usage doit être prolongé quelque temps après la cessation des douleurs, si l'on veut éviter les récidives.

Il ne paraît pas pouvoir prévenir les complications viscérales (endocardite, péricardite).

Il est inférieur à l'antipyrine dans le rhumatisme articulaire subaigu.

Il est utile dans les poussées aiguës du rhumatisme chronique et de la goutte, mais peu efficace dans les pseudo-rhumatismes (blennorragique, scarlatineux, etc.).

Le salicylate de soude est un cholagogue souvent employé dans les affections du foie.

Il détermine parfois des règles profuses.

Modes d'administr. — Doses. — Au début du rhumatisme articulaire aigu, 4 à 8 gr. en vingt-quatre heures, par doses fractionnées, en potion ou cachets ; après la cessation des douleurs, donner des doses décroissantes (3 à 1 gr.).

Cachets de salicylate de soude.

℞ Salicylate de soude..... 0gr,50 centigr.
Salol..... 0gr,25 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour. — Antisepsie gastro-intestinale ; rhumatismes.

℞ Salicylate de soude.....
Benzoate de soude..... } aa 0gr,25 centigr.
Phosphate de soude.....

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour. — Antisepsie interne.

Gargarisme au salicylate de soude.

℞ Salicylate de soude..... 5 gr.
Eau..... 200 —

F. dissoudre. — Stomatite aphteuse.

Potion de salicylate de soude.

℞ Salicylate de soude..... 4 gr.
Cognac..... 20 —
Sirop d'orange..... 30 —
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe dans les vingt-quatre heures. — Rhumatismes.

Poudre alcaline au salicylate de soude.

℞ Bicarbonate de soude..... 6 gr.
Salicylate de soude..... } aa 1 —
Borate de soude.....

Pour un paquet. — N° 10

F. dissoudre un paquet dans un litre d'eau, à boire entre les repas, dans la période aiguë de la blennorragie.

Solutions de salicylate de soude.

℞ Salicylate de soude..... 20 gr.
Eau distillée..... 300 —

F. dissoudre. — Deux à huit cuillerées à soupe par jour. Chaque cuillerée de cette solution contient un gramme de salicylate de soude. — Rhumatismes.

℞ Salicylate de soude..... 20 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour irrigations antiseptiques de la bouche et du pharynx.

℞ Salicylate de soude..... } aa 5 gr.
Borate de soude.....
Eau..... 1 litre.

Pour irrigations antiseptiques de l'intestin.

SALIPYRINE.

Syn. *Salicylate d'antipyrine.* — Poudre blanche, d'une saveur douce et astringente, peu soluble dans l'eau (40 p. 100) soluble dans l'alcool.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Celles de ses deux composants, l'acide salicylique et l'antipyrine. Surtout

indiquée dans le rhumatisme articulaire aigu et chronique, l'influenza, les névralgies.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets de 0gr,50 centigr. à 1 gr. par dose; jusqu'à 3 gr. par jour.

SALOL.

Syn. *Salicylate de phénol.* — Poudre blanche, d'odeur agréable presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool (1 p. 17), l'éther, les huiles.

Effets physiol. — Le salol a la propriété de se dédoubler en ses deux composants, l'acide salicylique et le phénol, surtout quand il se trouve en milieu alcalin. Ingéré, il n'est donc pas ou très peu décomposé dans l'estomac (milieu acide), mais dans l'intestin (milieu alcalin) il est dédoublé en acide salicylique et phénol et son action physiologique est analogue à celle de ses deux constituants.

L'urine présente la réaction de l'acide salicylique (coloration violette par le perchlorure de fer), et devient noirâtre (phénol) après l'absorption de doses élevées ou répétées de salol.

Prop. thérap. — Indications. — Comme médicament salicylé, le salol est employé dans le rhumatisme articulaire aigu et chronique. Comme antiseptique il est usité à l'extérieur dans le pansement des plaies et les maladies de la peau; à l'intérieur pour faire l'antisepsie du tube digestif et des voies urinaires. Dans les angines aiguës, il semble diminuer la douleur et abréger la durée de l'affection.

Modes d'emploi. — Doses :

A l'intérieur : 1 à 6 gr., en cachets de 0gr,50 centigr. à 1 gr.

A l'extérieur : en poudre, pommade; gaze salolée, collodion salolé, crayons de salol, salol camphré.

Cachets de salol pour l'antisepsie interne.

℞ Salol
Benzonaphtol } aa 0gr,25 centigr

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à huit cachets par jour.

℞ Salol..... 0gr,25 centigr.
Salicylate de soude..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour.

℞ Salol
Bétol
Benzoate de soude } aa 0gr,25 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Deux à six cachets par jour.

℞ Salol..... 0gr,20 centigr.
Charbon..... 0gr,80 —

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre à huit cachets par jour.

℞ Salol
Bicarbonate de soude..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour.

Collodion salolé.

℞ Salol..... 3 gr.
Éther..... 3 —
Collodion élastique..... 30 —

F. S. A.

Paquets de salol.

℞ Benzonaphtol..... 0gr,25 centigr.
Salol..... 1 gr.

Pour un paquet. — N° 20.

Quatre à six paquets par jour.

Prendre chaque dose en suspension dans un peu d'eau sucrée avec du sirop de gomme. — Angines aiguës.

Pour les enfants :

℞ Salol..... 0gr,15 centigr.
Sucre en poudre..... 1 gr.

Pour un paquet. — N° 12.

Quatre paquets par jour

℞ Salol..... 0gr,10 centigr.
Craie préparée..... 0gr,20 —

Pour un paquet. — N° 12.

M. — Six paquets par jour. — Antisepsie du tube digestif diarrhée.

Pommade au salol.

℞ Salol		5 à 10 gr.
Lanoline	} aa	50 —
Vaseline		

F. S. A. — Maladies cutanées.

Poudre à priser au salol.

℞ Salol	2 gr.
Borate de soude	30 —

M. — Six à huit prises par jour. — Ozène.

Poudre dentifrice antiseptique.

℞ Salol	4 gr.
Poudre de charbon	20 —
Poudre de quinquina	20 —
Essence de menthe	X gouttes.

M.

Salol camphré.

℞ Salol	3 gr.
Camphre	2 —

Triturer et laisser liquéfier.

SALOPHÈNE

Syn. *Salicylate d'acétylparamidophénol.* — Lamelles cristallines, blanches, sans odeur ni saveur, presque insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther; contiennent 51 p. 100 d'acide salicylique.

Effets physiol. — Comme le salol, il se dédouble, dans un milieu alcalin (intestin), en ses composants, l'acide salicylique et l'acétylparamidophénol.

Prop. thérap. — Indications. — Employé comme succédané de l'acide salicylique, dans le traitement du rhumatisme.

Mode d'administr. — Doses. — 3 à 6 gr. par jour, en cachets de 1 gramme.

SALSEPAREILLE.

Part. empl. — Racine.
Princ. act. — Smilacine.
Prop. thérap. — Diaphorétique, dépuratif.

Formes pharmac. — Doses :

Tisane, par décoction	50 gr. p. 1000
Extrait, en pilules	1 à 5 gr.
Sirop de salsepareille simple ou composé (sirop de Cuisinier)	60 à 120 gr

Sirop de salsepareille ioduré.

℞ Iodure de potassium	20 gr.
Sirop de salsepareille composé	200 —
Sirop d'écorce d'orange amère	200 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe de ce sirop contient 1 gr. d'iodure. — Deux à quatre cuillerées par jour. — Syphilis.

SANTAL.

L'essence de santal est administrée contre la blennorragie à la dose de 2 à 8 gr. par jour en capsules de 0gr,40 centigr.

SANTONINE.

Principe actif du semen-contra. Cristaux incolores, devenant jaunes à la lumière, solubles dans 300 p. d'eau, 40 p. d'alcool, 70 p. d'éther, 5 p. de chloroforme.

Effets physiol. — Des doses moyennes produisent de la dyschromatopsie. Le plus ordinairement les objets sont vus jaunes (xanthopsie), quelquefois verts ou bleus.

L'urine est colorée en jaune orangé.

Des doses élevées peuvent déterminer des symptômes d'intoxication : vomissements, convulsions, arrêt de la respiration.

Prop. thérap. — Indications. — La santonine est un vermifuge surtout efficace contre les ascarides lombricoïdes.

Mise en contact direct avec eux, elle ne les tue pas; elle subit probablement dans l'intestin une décomposition qui a une action toxique sur les ascarides. Il est nécessaire d'administrer un purgatif pour les expulser.

Mode d'administr. — Pour éviter autant que possible l'absorption de la santonine, il est bon de ne pas la donner trop à jeun. L'administrer de préférence le soir sous forme de pastilles, biscuits, cachets, pilules, et donner le lendemain matin de l'huile de ricin.

Doses : 0gr,02 à 0gr,05 centigr. pour les enfants; 0gr,05 à 0gr,25 centigr. pour les adultes.

Pilules vermifuges.

℞ Santonine	0gr,02	centigr.
Calomel	0gr,05	—
Extrait d'absinthe	0gr,05	—

Pour une pilule.

Une à trois pilules pour les enfants; trois à dix pour les adultes.

Poudre vermifuge.

℞ Santonine	0gr,05 à 0gr,10	centigr.
Calomel	0gr,15	centigr.

M. — A prendre dans du miel, de la confiture, ou dans un cachet.

Tablettes de santonine (*Codex*).

Chaque tablette contient 1 centigr. de santonine ; 2 à 6 pour les enfants; 6 à 20 pour les adultes.

SAPIN (BOURGEONS DE).

Voir Pin.

SAPONAIRE.

Part. empl. — Racines, feuilles.
Princ. act. — Saponine.
Prop. thérap. — Diaphorétique, stimulant.
Formes pharmac. — **Doses :**

Tisane de racines en décoction	10 à 30 p. 1000.
Tisane de feuilles en infusion	10 à 30 p. 1000.
Sirop	20 à 60 gr.

SAUGE.

Les sommités fleuries s'emploient en infusion (5 p. 1000) comme stimulant.

SAVONS.

SAVON AMYGDALIN OU MÉDICINAL.

Savon de soude préparé avec l'huile d'amandes douces et la lessive de soude.

Prop. thérap. — Alcalin, laxatif.

Modes d'emploi. — Il sert à préparer les pilules d'aloès, de créosote, etc., en suppositoires comme laxatif. En solution dans l'alcool (teinture de savon) il est employé dans le traitement de la séborrhée.

SAVON ANIMAL.

Savon de soude préparé avec la graisse de veau ; il entre dans la composition du baume opodeldoch.

SAVON NOIR.

Savon de potasse, usité dans le traitement de la gale et de diverses affections cutanées.

SAVONS MÉDICAMENTEUX.

Savons avec un excès de graisse, dans lesquels on incorpore les substances les plus diverses, employées en dermatologie : goudron, résorcine, salol, acide salicylique, soufre, iodoforme, créoline, etc.

SCAMMONÉE.

Suc concret extrait de la racine de scammonée, contenant 80 p. 100 de résine, qui est le principe actif.

Prop. thérap. — **Indications.** — Purgatif drastique, hydragogue, dont l'action est identique à celle du jalap, employé dans la constipation, les hydropisies.

Modes d'administr. — **Doses :**

Poudre de scammonée	0gr,50 à 1 gr.
Poudre de résine	0gr,40 à 0gr,80.

En cachets, pastilles, biscuits, pilules, potion.

Teinture, en potion	2 à 8 gr.

La scammonée entre dans la composition de l'eau-de-vie allemande.

Biscuit purgatif à la scammonée.

℞ Scammonée pulv	0gr,50	centigr.
Pâte à biscuit	Q. S.	

M. — Pour un biscuit.

Chocolat purgatif à la scammonée.

℞ Scammonée	0gr,10	centigr.
Pâte de chocolat	4 gr.	

Pour une pastille.

Deux à cinq pastilles.

Émulsion purgative à la scammonée (*Codex*).

℞ Scammonée pulv..... 1 gr.
Lait..... 120 —
Sucre blanc..... 15 —
Eau de laurier-cerise..... 5 —

F. S. A. — A prendre en deux fois.

Pilules purgatives.

℞ Résine de scammonée..... } aa 0gr,05 centigr.
— de jalap..... }
Savon médicinal..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules le matin à jeun.

Pilules diurétiques.

℞ Poudre de scille..... } aa 0gr,05 centigr.
— de scammonée..... }
Extrait de genièvre..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 30.

Deux à cinq pilules par jour.

Poudre purgative.

℞ Scammonée..... } aa 0gr,50 centigr.
Calomel..... }

M. — A prendre dans un cachet.

SCILLE.

Part. empl. — Bulbe.
Princ. act. — Scillaïne.
Effets physiol. — Localement la scille produit une inflammation de la peau et des muqueuses. Ingérée elle peut déterminer des vomissements et de la diarrhée.

Après absorption, la scille et la scillaïne ont sur la circulation une action analogue à celle de la digitale et de la digitaline.

Cependant l'action diurétique de la scille paraît due à une irritation rénale plutôt qu'à l'élévation de la pression sanguine; car de hautes doses de scille déterminent de l'hématurie.

Prop. thérap. — Indications. — La scille est un diurétique employé dans les hydropisies d'origine cardiaque, contre-indiqué dans les néphrites aiguës.

parfois usitée comme expectorant.

Formes pharmac. — Doses.

Poudre de scille..... 0gr,20 à 0gr,80 centigr.
Par doses fractionnées de 0gr,02 à 0gr,10 centigr., en cachets, pilules, infusion.
Extrait de scille, en pilules... 0gr,02 à 0gr,20 centigr.
Teinture de scille, en potion.. 1 à 5 gr.
Oxymel scillitique, en potion. 10 à 50 —
Vin de scille..... 10 à 60 —
Vin de scille composéou vin diurétique amer de la Charité.. 20 à 100 —
Vinaigre scillitique, en potion. 2 à 5 —

Cachets diurétiques.

℞ Poudre de scille..... } aa 0gr,05 centigr.
Calomel..... }
Lactose..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 12.

Trois cachets par jour.

℞ Poudre de scille..... } aa 0gr,05 centigr.
Poudre de digitale..... }
Diurétine..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 12.

Deux à quatre cachets par jour. — OEdèmes, hydropisies cardiaques.

℞ Poudre de scille..... 0gr,10 centigr.
Poudre de muguet..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 12.

Un à trois cachets par jour. — Diurétique.

Mixture diurétique.

℞ Vin de la Charité..... 200 gr.
Sirop des cinq racines..... 50 —

M. — Quatre cuillerées par jour.

Pilules diurétiques de scille.

℞ Poudre de scille..... 0gr,10 centigr.
Calomel..... 0gr,05 —
Extrait de genièvre..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une à deux pilules par jour.

℞ Poudre de scille.....
Poudre de scammonée ..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de chiendent.....

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

℞ Poudre de scille.....
Poudre de digitale .... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de muguet.....

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

Potion scillitique.

℞ Oxymel scillitique..... } aa 30 gr.
Sirop des cinq racines.....
Acétate de potasse..... 4 —
Décoction de chiendent.... ..... 120 —

F. S. A. — A prendre en quatre fois.

Chez les enfants :

℞ Oxymel scillitique..... } aa 15 gr.
Sirop des cinq racines.....
Eau distillée de menthe..... 100 —

M. — A prendre par cuillerées à bouche.

Vin de scille composé ou vin de la Charité (*Codex*).

℞ Racine d'asclépiade..... }
— d'angélique ..... } aa 15 gr.
Squames de scille.....
Quinquina gris..... }
Ecorce de Winter..... } aa 60 gr.
Feuilles d'absinthe..... }
— de mélisse..... } aa 30 gr.
Baies de genièvre..... }
Macis..... } aa 15 gr.
Ecorce fraîche de citron..... 30 —
Alcool à 60°..... 200 —
Vin blanc..... 4 lit.

Faire macérer pendant dix jours, exprimer et filtrer.
Dose : 20 à 100 gr.

SEIGLE ERGOTÉ.

Voir ERGOT DE SEIGLE.

SELS ANGLAIS.

Sulfate de potasse imprégné d'acide acétique ; pour inhalations en cas de syncope.

SEMEN-CONTRA.

Fleurs non épanouies de plusieurs espèces d'*Artemisia*.
Princ. act. — Santonine.
Effets physiol. — Voir SANTONINE.
Prop. thérap. — Indications. — Vermifuge surtout contre les lombrics.
Formes pharmac. — Doses. — Poudre, 1 à 10 gr., en cachets, dans du miel ou de la confiture, ou sous forme d'anis. Infusion, 10 gr. par litre, à prendre par verres.

SÉNÉ.

Part. empl. — Feuilles, fruits improprement appelés follicules, moins actifs que les feuilles.
Princ. act. — Acide cathartique, acide chrysophanique.
Prop. thérap. — A doses moyennes (5 à 10 gr. en infusion), le séné provoque au bout de quatre à cinq heures des selles liquides, souvent avec coliques violentes et nausées. L'urine est colorée en vert par l'acide chrysophanique.
Mode d'administr. — Doses. — Avant d'employer le séné il est utile de le laver à l'alcool, pour lui enlever en partie son principe amer, nauséeux, et diminuer l'intensité des coliques qu'il provoque. On l'associe souvent aux purgatifs salins.

℞ Poudre, comme laxatif, en cachets, pilules, infusion..... 0gr,50 centigr. à 2 gr.
Tisane, en infusion..... 10 à 20 gr. p. 1000
Lavement, en infusion..... 15 à 30 gr. p. 1000
Electuaire lénitif ou de Séné composé..... 10 à 30 gr.

Lavements purgatifs au séné.

℞ Feuilles de séné..... } aa 15 gr.
Sulfate de magnésie.....
Eau bouillante..... 500 —

Faire infuser le séné pendant une demi-heure ; passer et ajouter le sulfate de magnésie.

℞ Feuilles de séné..... 10 gr.
Sulfate de soude..... 15 —
Miel de mercuriale..... 50 —
Eau bouillante..... 500 —

Faire infuser le séné ; passer et ajouter le sulfate de soude et le miel de mercuriale.

Chez les enfants :

℞ Sulfate de soude..... 10 gr.
Séné..... 5 —
Eau bouillante..... 250 —

Faire infuser une demi-heure et passer ; pour lavement.

Pilules laxatives au séné.

℞ Séné pulv..... 0gr,20 centigr.
Extrait de cascara..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une pilule au commencement de chaque repas.

Potions purgatives au séné.

℞ Feuilles de séné..... } āā 15 gr.
Sulfate de soude..... }
Manne en larmes..... 60 —
Eau bouillante..... 120 —

Faire infuser le séné, faire dissoudre les autres substances et passer ; à prendre en une fois.

℞ Feuilles de séné lavées à l'alcool..... 10 gr.
Sulfate de magnésie..... 15 —
Café torréfié..... 15 —
Eau bouillante..... 150 —

Faire infuser une demi-heure ; passer et sucrer. A prendre en une fois le matin à jeun.

Tisane purgative au séné.

℞ Feuilles de sénées lavées à l'alcool..... 10 gr.
Fruits d'anis..... 5 —
Manne en larmes..... 60 —
Eau bouillante..... 150 —

Faire infuser une demi-heure le séné et l'anis, passer avec expresssion ; puis faire dissoudre la manne.
A prendre en une fois le matin à jeun.

SÉRUM ARTIFICIEL.

Voir Chlorure de sodium et Phosphate de soude.

SIROPS.

Sirop antiscorbutique. — Voir Raifort.

Sirop de Cuisinier. — Voir Salsepareille.

Sirop de Désessartz. — Voir Ipéca.

Sirop de Gibert. — Voir Mercure (biiodure de).

Sirop de Portal. — Voir Raifort.

SODIUM (BROMURE, IODURE, SULFURE DE).

Voir Bromure, iodure, sulfures.

SOLANINE.

Glucoside cristallisé, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool ; d'une saveur amère, âcre.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Elle a une action anesthésique sur le bulbe et la moelle ; à doses toxiques, elle est convulsivante.

Elle est employée comme calmant dans les névralgies, les tremblements convulsifs, les affections spasmodiques.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,30 centigr. par jour en pilules ou cachets de 0gr,05 à 0gr,10 centigr. chaque.

Cachets de solanine.

℞ Solanine..... 0gr,01 centigr.
Poudre de jusquiame..... 0gr,02 —
Bicarbonate de soude..... 0gr,20 —

Pour un cachet. — N° 20.

Quatre cachets par jour.

Pilules de solanine.

℞ Solanine..... } āā 0gr,05 centigr.
Extrait de laitue..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à cinq pilules par jour.

℞ Solanine..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de chanvre indien..... }

Pour une pilule. — N° 20.

Une à cinq pilules par jour.

SOMNAL.

Syn. *Éthyl-chloral-uréthane.* — Liquide incolore, d'une saveur un peu amère, soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Hypnotique, qui aurait les propriétés de l'uréthane et du chloral, sans avoir d'inconvénients sur la circulation, la respiration ou la digestion.

Mode d'administr. — Doses. — 2 gr. en potion édulcorée avec un sirop aromatique (sirop de framboise, groseille, cerise, écorce d'orange amère, etc.).

℞ Somnal.....	2 gr.
Eau.....	40 —
Sirop de groseilles.....	20 —

M. — Potion à prendre en une fois.

SOUDE.

Syn. *Oxyde de sodium, soude caustique.*

La soude caustique liquide, ou lessive des savonniers, est peu usitée en médecine. Elle sert à préparer le savon médicinal.

ACÉTATE DE SOUDE.

Sel soluble dans 3 p. d'eau, 5 p. d'alcool.

Diurétique inférieur à l'acétate de potasse, mais moins toxique.

Indications thérap. — Mode d'administr. — Doses. — Incompat. — Comme l'acétate de potasse.

ARSÉNIATE DE SOUDE.

Voir ARSENIC.

AZOTATE DE SOUDE.

Sel très soluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Diurétique, moins usité que l'azotate de potasse. — Néphrites, hydropisies.

Mode d'administr. — Doses. — 2 à 10 gr. dans une potion ou une tisane.

BENZOATE DE SOUDE.

Voir BENZOATE.

BICARBONATE DE SOUDE.

Syn. *Sel de Vichy.* — Cristaux solubles dans 12 p. d'eau, 13 p. de glycérine, insolubles dans l'alcool.

Effets physiol. — Le bicarbonate de soude pris à petites doses (0gr,50 centigr. à 2 gr.) une heure avant les repas, excite la sécrétion gastrique ; à hautes doses, il neutralise l'acidité du suc gastrique.

Rapidement absorbé, il augmente l'alcalinité du sang et s'élimine surtout par les reins. Il augmente la quantité des urines et les rend neutres ou alcalines suivant la dose absorbée.

L'élimination de l'urée est accrue, celle de l'acide urique diminuée.

Le bicarbonate de soude rend la bile plus alcaline et plus fluide et semble liquéfier les sécrétions muqueuses.

Prop. thérap. — Indications. — Le bicarbonate de soude est un alcalin souvent employé dans les affections de l'estomac. Dans la dyspepsie asthénique, l'hypochlorhydrie, les gastrites chroniques, on doit l'administrer à petites doses (1 à 2 gr.), une heure avant les repas, pour exciter la sécrétion gastrique.

Quand il s'agit au contraire de neutraliser l'acidité gastrique (hyperchlorhydrie, ulcère de l'estomac), on doit le donner à hautes doses, 10 à 30 gr. par jour.

Voir TRAITEMENT DE L'HYPERCHLORHYDRIE, de L'ULCÈRE DE L'ESTOMAC, pour les MODES D'ADMINISTRATION.

Dans la goutte, la gravelle acide, le bicarbonate de soude empêche la formation d'acide urique et facilite sa dissolution. Il est aussi utile dans la lithiase biliaire.

Comme diurétique et alcalin, il sert à modifier l'état catarrhal des voies urinaires (blennorragie, cystite).

Il a une action favorable dans le diabète sucré, l'obésité, le rhumatisme articulaire aigu.

Enfin, on l'a employé comme fluidifiant dans les catarrhes du larynx, des bronches, dans la pneumonie.

Mode d'administr. — Doses. — En cachets, pastilles, ou en solution, pour boissons alcalines, lavage de l'estomac ; 1 à 30 gr. par jour.

Incompat. — Acides, sels métalliques, chlorhydrate d'ammoniaque, eau de chaux.

Cachets alcalins à petites doses.

Dans la dyspepsie asthénique, l'hypochlorhydrie, l'hypopsipee, prendre une heure avant le repas un des cachets suivants :

℞ Bicarbonate de soude..... 0gr,50 centigr. à 1 gr.

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude.....
Benzoate de soude..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude.....
Phosphate de soude..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude.....
Chlorure de sodium..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Alcalins associés aux amers.

℞ Bicarbonate de soude..... 0gr,50 centigr.
Poudre de noix vomique..... 0gr 05 —

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude.....
Poudre de colombo..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude..... 0gr,50 centigr.
Benzoate de soude..... 0gr,25 —
Quassine amorphe..... 0gr,05 —

Pour un cachet. — N° 20.

℞ Bicarbonate de soude.....
Poudre de condurango ..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Cachets alcalins à hautes doses.

Dans la dyspepsie hypersthénique, l'hyperchlorhydrie, l'hyperpepsie, prendre toutes les heures un des cachets suivants, en commençant deux à trois heures après les repas :

℞ Bicarbonate de soude..... 2 gr.

Pour un cachet. — N° 30.

Cinq à dix cachets par jour.

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Phosphate ammoniaco-magnésien..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Bicarbonate de soude..... 0gr,60 centigr.
Carbonate de chaux.....
Poudre de feuilles de coca..... } aa 0gr,30 —

Pour un cachet. — N° 30.

En cas de diarrhée :

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Craie préparée..... 0gr,60 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Sous-nitrate de bismuth..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Bicarbonate de soude..... 0gr,60 centigr.
Phosphate de chaux.....
Craie préparée..... } aa 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 30.

En cas de constipation :

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Magnésie calcinée..... 0gr,30 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Sulfate de soude..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

℞ Bicarbonate de soude..... 1 gr.
Phosphate de soude..... 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 30.

Poudre alcaline antiseptique.

℞ Bicarbonate de soude..... 6 gr.
Salicylate de soude.....
Borate de soude..... } aa 1 gr.

Pour un paquet. — N° 10.

Faire dissoudre un paquet dans un litre d'eau à boire entre

les repas dans la période aiguë de la blennorragie. On peut sucrer avec du sirop d'orgeat.

Solutions alcalines.

℞ Bicarbonate de soude..... 5 gr.
Eau..... 1 litre.

Solution faible pour lavages dans l'hypochlorhydrie, l'hypopepsie.

℞ Bicarbonate de soude..... 20 gr.
Eau..... 1 litre.

Solution forte pour lavage dans l'hyperchlorhydrie.

BORATE DE SOUDE.

Voir Borax.

CARBONATE DE SOUDE.

Syn. *Sous-carbonate de soude, cristaux de soude.* Sel soluble dans 2 parties d'eau, une partie de glycérine ; insoluble dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Alcalin employé seulement à l'extérieur, pour lotions, bains, pommades, dans les maladies cutanées.

Incompat. — Comme le bicarbonate de soude.

Bain alcalin.

℞ Carbonate de soude..... 250 gr.

Pour un bain.

Pommade alcaline.

℞ Carbonate de soude..... 2 gr.
Axonge benzoïnée..... 30 —

F. S. A. — Eczéma.

Solution alcaline.

℞ Carbonate de soude..... 5 gr.
Eau..... 1 litre.

F. dissoudre. — En lotions chaudes contre le prurigo.

CHLORATE DE SOUDE.

Sel soluble dans 3 parties d'eau et dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Comme le chlorate de potasse, mais moins toxique. Il a été préconisé dans le cancer de l'estomac.

Mode d'administr. — Doses. — En potion, solution ; 1 à 10 gr. par jour.

Potions de chlorate de soude.

℞ Chlorate de soude..... 5 à 10 gr.
Eau..... 100 —

F. dissoudre. — A prendre par cuillerées à café dans les vingt-quatre heures.

℞ Chlorate de soude..... 2 à 10 gr.
Extrait fluide de condurango..... 0gr,50 centigr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 50 gr.
Eau distillée..... 100 —

F. S. A. — Une cuillerée à soupe toutes les deux heures.

Solution de chlorate de soude.

℞ Chlorate de soude..... 10 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour lavage de l'estomac.

CHLORURE DE SODIUM.

Syn. *Sel marin, sel gemme ;* soluble dans 3 parties d'eau, 5 p. de glycérine, très peu soluble dans l'alcool.

Effets physiol. — Le chlorure de sodium n'est pas absorbé par la peau intacte, mais facilement par le tissu cellulaire sous-cutané, par les muqueuses et même les séreuses.

Ingéré à petites doses, il excite la sécrétion gastrique, sans augmenter la quantité d'acide chlorhydrique. Il n'accélère pas la digestion stomacale, mais il favorise l'absorption des matières albuminoïdes. A hautes doses (15-30 gr.) il détermine des vomissements et de la diarrhée.

Facilement absorbé, il est rapidement éliminé, surtout par l'urine. L'élimination est en rapport direct avec l'absorption, car la proportion du sel dans le sang est invariable.

Il retarde la coagulation du sang et conserve les hématies.

Il active les oxydations et augmente l'élimination de l'urée.

La suppression du sel dans l'alimentation provoque l'albuminurie.

Prop. thérap. — Indications. — Le chlorure de sodium est un stimulant de la nutrition, utile dans le diabète, la goutte, la lithiase biliaire, la tuberculose, la scrofule, les dyspepsies.

Il a une action favorable dans l'albuminurie. Les injections hypodermiques et intraveineuses de solutions salines (sérums artificiels) peuvent rendre des services dans l'anémie causée par les hémorragies et dans le choléra.

Localement, des solutions salées en irrigations dans le catarrhe nasal, en inhalations dans les catarrhes du pharynx, du larynx et des bronches, ont produit des améliorations.

Le sel est souvent employé pour lotions, bains et lavements.

Il sert aussi à limiter l'action caustique du nitrate d'argent.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'intérieur : 5 à 20 gr. par doses fractionnées, en cachets ou en solution dans du lait.

A l'extérieur en solutions variables, suivant l'emploi.

Incompat. — Acides minéraux, calomel, acétate de plomb, azotate d'argent, protosels de mercure.

Bain de chlorure de sodium.

℞ Chlorure de sodium..... 5 kilos.

Pour un bain d'adulte.

10 à 20 gr. par litre d'eau pour un bain d'enfant.

Bain de pieds au chlorure de sodium.

℞ Chlorure de sodium..... 125 gr.
Eau chaude..... Q. S.

Cachets alcalins au chlorure de sodium.

℞ Chlorure de sodium.....
Bicarbonate de soude..... } aa 0gr,50 centigr.

Pour un cachet. — N° 20.

Un cachet une heure avant chaque repas, dans l'hypochlorhydrie.

Lavement salé.

℞ Chlorure de sodium..... 10 à 20 gr.
Eau..... 500 —

Sérums artificiels.

℞ Chlorure de sodium pur..... 5 gr.
Sulfate de soude pur..... 10 —
Eau distillée stérilisée..... 1000 —

Pour injections intraveineuses (Hayem).

Injecter avec lenteur dans une veine du pli du coude un litre à un litre et demi de cette solution stérilisée et à la température de 38°; choléra, maladies infectieuses.

℞ Chlorure de sodium pur..... 6 gr.
Carbonate de soude pur..... 1 —
Eau distillée stérilisée..... 1000 —

Pour injections intraveineuses; même emploi que la solution précédente.

℞ Chlorure de sodium pur..... 2 gr.
Phosphate de soude pur..... 4 —
Sulfate de soude pur..... 8 —
Acide phénique neigeux..... 1 —
Eau distillée stérilisée..... 100 —

Pour injections hypodermiques (Chéron).
Dose : 5 à 50 centim. cubes.
Adynamie, neurasthénie.

Solutions de chlorure de sodium.

℞ Chlorure de sodium..... 10 à 20 gr.
Eau..... 1 litre.

Pour irrigations nasales et inhalations dans les catarrhes des voies respiratoires.

℞ Chlorure de sodium..... 10 gr.
Eau..... 100 —

Pour neutraliser l'action caustique du nitrate d'argent.

HYPOCHLORITE DE SOUDE.

Syn. *Chlorure de soude liquide, liqueur de Labarraque.*

Prop. thérap. — Dose. — Désinfectant employé en solution de 2 à 10 p. 100 pour gargarismes et lavages antiseptiques.

HYPOPHOSPHYTE DE SOUDE.

Sel soluble dans 2 parties d'eau, 15 parties d'alcool.

Prop. thérap. — Doses. — Stimulant de la nutrition employé dans la phtisie à la dose de 0gr,20 à 1 gr. en solution, sirop.

Sirop d'hypophosphites.

℞ **Sirop d'hypophosphite de chaux**.....
— de soude..... } P. E.

M. — Deux cuillerées à bouche par jour.

HYPOSULFITE DE SOUDE.

Cristaux très solubles dans l'eau et la glycérine, insolubles dans l'alcool ; de saveur amère, désagréable.

Prop. thérap. — Indications. — Désinfectant, employé à l'intérieur dans les bronchites fétides ; à l'extérieur dans les affections cutanées.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, 1 à 5 gr. en potion ; à l'extérieur, solution à 5 p. 100.

Incompat. — Acides, sels acides, iode.

Potion à l'hyposulfite de soude.

℞ Hyposulfite de soude	3 gr.
Sirop de fleurs d'oranger	25 —
Eau distillée	100 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures. — Bronchites fétides.

PHOSPHATE DE SOUDE.

Sel soluble dans 4 parties d'eau, insoluble dans l'alcool ; saveur peu désagréable.

Prop. thérap. — A petites doses (1 à 5 gr.), tonique, stimulant ; à doses élevées (20 à 30 gr.), purgatif doux.

Modes d'administr. — Doses. — Comme tonique, 1 à 5 gr. en cachets, potion ; comme purgatif, 20 à 50 gr. en solution.

Incompat. — Acides, sels qui peuvent donner des phosphates insolubles.

Cachets de phosphate de soude.

℞ Phosphate de soude	0gr,50 centigr.
Salicylate de soude }	āā 0gr,15 —
Borate de soude }	

Pour un cachet. — N° 20.

Trois à six cachets par jour. — Antisepsie interne ; dyspepsie avec fermentations anormales.

Purgatif au phosphate de soude.

℞ Phosphate de soude	30 gr.
Sirop de groseilles	50 —
Eau	200 —

F. S. A. — A prendre en deux fois à une demi-heure d'intervalle.

On peut remplacer le sirop de groseilles par celui de framboises, de cerises, de citron.

Pour les enfants :

℞ Phosphate de soude	10 à 20 gr.
Sirop de groseilles	40 gr.
Eau distillée	120 —

F. S. A.

Sérum artificiel.

℞ Phosphate de soude pur	4 gr.
Chlorure de sodium pur	2 —
Sulfate de soude pur	8 —
Acide phénique neigeux	1 —
Eau distillée stérilisée	100 —

Pour injections hypodermiques (Chéron).
Dose : 5 à 50 centim. cubes. — Adynamie, neurasthénie.

Vin phosphaté.

℞ Phosphate de soude }	āā 10 gr.
— de potasse }	
Vin de grenache	500 —

F. dissoudre et filtrer. — Un verre à madère aux deux principaux repas.

SALICYLATE DE SOUDE.

Voir SALICYLATE.

SULFATE DE SOUDE.

Syn. *Sel de Glauber, d'Epsom.* — Soluble dans 6 parties d'eau, insoluble dans l'alcool ; de saveur amère, désagréable.

Prop. thérap. — Purgatif.

Mode d'administr. — **Doses** : 10 à 60 gr. en solution dans l'eau, pour boisson et lavement.

Incompat. — Alcalins, sels pouvant produire un sulfate insoluble.

Lavement purgatif au sulfate de soude.

℞ Sulfate de soude	15 gr.
Feuilles de séné	10 —
Miel de mercuriale	50 —
Eau bouillante	450 —

Faire infuser le séné pendant une demi-heure, passer et ajouter le miel de mercuriale ; pour lavement purgatif.

Purgatifs au sulfate de soude.

℞ Sulfate de soude	10 à 50 gr.
Eau	250 gr.
Sirop de limon	50 —

F. S. A. — A prendre en deux fois à une demi-heure d'intervalle.

On peut remplacer le sirop de limon par celui d'orange, de groseilles, de cerises, de framboises.

℞ Sulfate de soude	10 à 50 gr.
Café torréfié	15 gr.
Eau	300 —

Faire bouillir pendant deux minutes, passer et sucrer. — Prendre cette solution chaude en deux fois.

TARTRATE DE SOUDE.

Voir TARTRATE.

SOUFRE.

Deux variétés : 1° Soufre sublimé ou fleur de soufre ; il est imprégné de petites quantités d'acides sulfureux et sulfurique dont on le débarrasse par des lavages à l'eau ; on le désigne alors sous le nom de soufre lavé.

2° Soufre précipité, en poudre plus fine et d'un jaune plus pâle que le soufre sublimé. Tous les deux sont insolubles dans l'eau, très peu solubles dans l'alcool, l'éther, les huiles, plus solubles dans le sulfure de carbone.

Effets physiol. — Localement, le soufre a une action excitante, antiparasitaire.

Administré à l'intérieur, il traverse le tube digestif sans subir de grandes modifications ; une petite partie seulement donne naissance à de l'hydrogène sulfuré qui s'élimine spécialement par les poumons et la peau, et à des sulfures alcalins qui ont une action purgative. L'absorption de petites doses de soufre provoque une excitation générale.

Prop. thérap. — Indications. — A l'extérieur, le soufre est souvent employé comme parasiticide et modificateur dans les maladies cutanées (gale, phtiriase, séborrée, acné, lichen, etc.).

A l'intérieur, il est administré comme laxatif dans les dyspepsies intestinales, dans les coliques saturnines où il facilite l'élimination du plomb sous forme de sulfure. Il est aussi prescrit dans l'intoxication chronique par le mercure et l'arsenic. Enfin il est parfois employé comme expectorant ou modificateur dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires.

Modes d'emploi. — Doses. — A l'extérieur en pommades, lotions (1 p. 10).

A l'intérieur, en électuaire, poudres, 4 à 15 gr. comme purgatif ; en tablettes de 0gr,10 centigr. comme expectorant (5 à 10 par jour).

Cachets de soufre.

℞ Soufre lavé	0gr,50 centigr.
Magnésie	0gr,25 —

Pour 1 cachet. — N° 12.

2 à 4 cachets par jour comme laxatif.

Lotions soufrées.

℞ Soufre précipité, Glycérine	āā 20 gr.
Alcool camphré	50 —
Eau de roses	130 —

M. — Acné.

℞ Soufre précipité	10 gr.
Alcool camphré	10 —
— de lavande	20 —
Eau de chaux, — de roses	āā 100 —

M. — Acné.

Miel soufré.

℞ Soufre sublimé et lavé	20 gr.
Miel	80 —

M. — 25 à 50 gr. par jour ; intoxication saturnine.

Pommades soufrées.

℞ Soufre	3 gr.
Huile d'amandes douces	3 —
Axonge	24 —

F. S. A. — Pommade soufrée du Codex.

℞ Soufre sublimé, Oxyde de zinc	āā 10 gr.
Axonge	45 —

F. S. A. — Prurigo, acné.

℞ Soufre sublimé..... 6 gr.
Glycérolé d'amidon..... 24 —

M. — Acné.

℞ Soufre..... } aa 5 gr.
Camphre.....
Vaseline..... 20 —

F. S. A. — Acné.

℞ Soufre..... 5 gr.
Naphtol..... 2 —
Vaseline..... 25 —

F. S. A. — Acné, séborrée.

℞ Soufre précipité..... } aa 10 gr.
Huile de cade.....
Axonge..... 40 —

F. S. A. — Tricophytie, psoriasis.

℞ Soufre sublimé..... 10 gr.
Carbonate de potasse..... 5 —
Eau..... 5 —
Huile d'amandes douces..... 5 —
Axonge..... 35 —

F. S. A. — Pommade d'Helmerich (Codex) contre la gale.

℞ Soufre sublimé..... 10 gr.
Carbonate de potasse..... 5 —
Axonge..... 60 —

F. S. A. — Pommade de Hardy; contre la gale.

SOZOIODOL.

Syn. *Acide sozoiodolique, acide diiodoparaphénolsulfonique.* — Poudre blanche contenant 52 p. 100 d'iode, 20 p. de phénol et 7 p. de soufre. Le sozoiodol se combine avec la plupart des métaux; mais on n'emploie guère que les sels de soude, de potasse, de zinc, de mercure.

Prop. thérap. — Indications. — C'est un antiseptique, succédané de l'iodoforme, ayant l'avantage d'être inodore et très peu toxique. Les combinaisons du sozoiodol sont surtout employées dans les affections de la peau et des muqueuses (larynx, pharynx, nez, utérus).

Modes d'emploi. — Doses.

Sozoiodol. — Solution de 2 à 3 p. 100 dans le traitement des plaies; en pommade, 5 à 10 p. 100.

Sozoiodol de soude. — Cristaux solubles dans 13 p. d'eau. En solution ou pommade de 2 à 5 p. 100; en poudre mélangée avec du talc, 5 à 10 p. 100.

Sozoiodol de potasse. — Cristaux très peu solubles dans l'eau.
En poudre avec du talc ou en pommade, 5 à 10 p. 100.

Sozoiodol de zinc. — Cristaux incolores, solubles dans 20 p. d'eau.
En solution de 1 à 5 p. 100 (endométrite).

Sozoiodol de mercure. — Poudre jaune orange très peu soluble dans l'eau, plus soluble dans une solution de sel marin ou d'iodure de potassium; les solutions contenant plus de 10 p. 100 de ce sel sont caustiques.
Employé en injections hypodermiques :

℞ Sozoiodol de mercure..... 0gr,80 centigr.
Iodure de potassium..... 1gr,60 —
Eau distillée..... 10 gr.

F. S. A. — Une injection par jour (1 centim. cube = 0gr,08 centigr. de sel mercurique).

SPARTÉINE.

Alcaloïde liquide retiré du *Sparlium scoparium* (genêt). On emploie le sulfate facilement soluble dans l'eau.

Prop. thérap. — Dans les maladies du cœur, elle régularise les battements cardiaques et semble augmenter l'énergie du myocarde. Son action est incertaine. Quand elle doit agir, son effet est rapide et assez durable. Elle ne semble pas s'accumuler.

En badigeonnages cutanés elle régularise la température, principalement dans les maladies éruptives (érysipèle, rougeole, scarlatine, variole, érythème noueux).

Modes d'administr. — Doses. — On emploie le sulfate de spartéine en cachets, pilules, potion, injections hypodermiques, par doses de 0gr,02 à 0gr,10 centigr. jusqu'à 0gr,50 centigr. au maximum par jour.

Pour l'usage externe, solution ou pommade à 5 p. 100.

Injection hypodermique de spartéine.

℞ Sulfate de spartéine..... 0gr,50 centigr.
Eau distillée bouillie..... 10 gr.

F. S. A. — Une seringue de Pravaz (1 centim. cube) contient 0gr,05 centigr. de spartéine. Dose : 1 à 3 injections par jour.

Pilules de spartéine.

℞ Sulfate de spartéine..... 0gr,05 centigr.
Extrait de noix vomique..... 0gr,02 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à trois pilules par jour.

Solution de spartéine.

℞ Sulfate de spartéine..... 0gr,50 centigr.
Eau distillée..... 150 gr.

Faire dissoudre. — Une à trois cuillerées à bouche par jour. Chaque cuillerée de cette solution contient 0gr,05 centigr. de sulfate de spartéine.

Solution de spartéine pour badigeonnages cutanés antithermiques.

℞ Sulfate de spartéine..... 2 gr.
Eau distillée..... 40 —

Faire sur la peau saine un badigeonnage avec 4 ou 5 centim. cubes de cette solution et recouvrir d'un enveloppement imperméable.

Pommade à la spartéine.

℞ Sulfate de spartéine..... 2 gr.
Vaseline..... 40 —

F. S. A. — Enduire la peau saine avec 4 ou 5 gr. de cette pommade et recouvrir d'un enveloppement imperméable.

STRONTIUM (SELS DE).

Les plus usités sont le bromure, l'iodure et le lactate de strontium ; ils ne sont pas toxiques, s'ils ne contiennent pas de baryum.

Prop. thérap. — Indications. — Le *bromure de strontium* comporte les mêmes indications que le bromure de potassium ; il peut être prescrit aux mêmes doses et il est même mieux toléré. Il a été surtout administré dans l'épilepsie et la gastralgie.

L'*iodure de strontium* peut remplacer l'iodure de potassium dans les maladies du cœur.

Le *lactate de strontiane* diminue l'albumine dans la néphrite parenchymateuse chronique. C'est aussi un ténifuge.

Modes d'administr. — Doses. — Le bromure, l'iodure et le lactate de strontium sont prescrits en solution dans l'eau ou dans le sirop d'écorce d'orange amère, aux mêmes doses que les sels de potassium ou de sodium : 2 à 6 gr. et plus par jour.

Solution.

℞ Lactate de strontiane..... 40 gr.
Eau distillée..... 300 —

F. S. A. — Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. Chaque cuillerée de cette solution contient 2 gr. de lactate de strontiane.

Sirop.

℞ Lactate de strontiane..... 40 gr.
Sirop d'écorce d'orange amère..... 400 —

F. S. A. — Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. Chaque cuillerée de ce sirop contient 2 gr. de sel de strontiane.

STROPHANTUS.

Part. empl. — Semences.

Princ. act. — Strophantine.

Effets physiol. — Il augmente l'énergie des contractions cardiaques. Le pouls devient plus ample, plus régulier, mais le plus souvent ne diminue pas de fréquence. Le strophantus est diurétique, probablement par action irritante sur le rein, car on a observé de l'hématurie.

La *strophantine* ne produit pas de diurèse.

Prop. thérap. — Indications. — Le strophantus est employé dans l'asystolie et dans le cas de faiblesse cardiaque due aux maladies fébriles (pneumonie, diphtérie, etc.).

Modes d'administr. — Doses. — Le *Strophantus* est un médicament toxique dont l'emploi doit être surveillé et ne doit pas être prolongé.

Teinture de strophantus à 1/5, II à V gouttes deux fois par jour.

Teinture de strophantus à 1/20, V à X gouttes trois fois par jour.

Extrait alcoolique de strophantus, en granules de 1 milligr. ; un à quatre granules par jour.

La *strophantine* est un toxique dangereux qui s'emploie en

granules d'un dixième de milligr. ; *dose maxima* : quatre granules par jour.

Pilules de strophantus.

℞ Extrait de strophantus.....	0gr,001 milligr.
Sucre de lait.....	0gr,04 centigr.
Extrait de genièvre.....	Q. S.

Pour un granule. — N° 20.

Dose. — Deux à quatre granules par jour.

Potion de strophantus.

℞ Teinture de strophantus à 1/20.....	XX gouttes.
Eau de laurier-cerise.....	10 gr.
Sirop de sucre.....	40 —
Eau distillée.....	100 —

M. — A prendre en trois fois dans la journée.

Granules de strophantine.

℞ Strophantine.....	1/10 de milligr.
Poudre de guimauve.....	0gr,04 centigr.
Sirop de gomme.....	Q. S.

Pour un granule. — N° 20.

Deux à quatre granules par jour.

STRYCHNINE.

Voir Noix vomique.

SULFONAL.

Cristaux blancs, sans odeur, ni saveur, presque insolubles dans l'eau froide (1 p. 500), plus solubles dans l'eau chaude et dans l'alcool.

Effets physiol. — Administré à doses moyennes (0gr,75 à 1gr,50) il détermine une sensation de fatigue bientôt suivie d'un sommeil calme et profond. Il n'a aucune influence sur l'appareil cardio-vasculaire ni sur l'appareil digestif. De fortes doses et parfois même des doses moyennes peuvent causer des vertiges avec démarche titubante, de la céphalalgie, des vomissements.

L'urine des sujets soumis au sulfonal réduit la liqueur de Fehling (ne pas confondre avec glycose des diabétiques).

Prop. thérap. — Indications. — Le sulfonal est un hypnotique efficace, surtout dans les insomnies nerveuses dues à de la surexcitation cérébrale ; il est encore utile dans l'agitation des fébricitants (pneumonie, fièvre typhoïde) et dans la plupart des cas d'aliénation mentale. Son action est incertaine dans l'insomnie causée par la douleur, la toux ou la dyspnée. Le sommeil apparait au bout de peu de temps, si le sulfonal a été administré en poudre fine, et il ne se produit au contraire qu'après plusieurs heures, si le médicament a été donné en poudre cristalline. La durée du sommeil varie de cinq à huit heures.

Le sulfonal semble diminuer le sucre des diabétiques et supprimer les sueurs des phtisiques.

Il ne parait pas produire l'accoutumance ; mais comme son élimination est lente, que son action semble se prolonger et que sous son influence l'aptitude au sommeil semble revenir, il est bon d'en cesser de temps en temps l'usage.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets ou en suspension dans l'eau à la dose de 0gr,75 centigr. à 4 gr. chez l'adulte, et 0gr,10 à 0gr,50 centigr. chez l'enfant.

Cachets de sulfonal.

℞ Sulfonal.....	0gr,75 centigr.

Pour un cachet. — N° 8.

Un à quatre cachets par jour.

℞ Sulfonal.....	0gr,75 centigr.
Chlorhydrate de morphine.....	0gr,01 —

Pour un cachet. — N° 6.

Un à trois cachets par jour.

Prendre après les cachets précédents une nfusion chaude de tilleul et feuilles d'oranger, ou un grog léger pour faciliter la dissolution et l'absorption du sulfonal.

SULFORICINIQUE (ACIDE).

C'est un sulforicinate de soude à réaction un peu acide, obtenu par l'action de l'acide sulfurique sur l'huile de ricin et neutralisation incomplète du produit par la soude.

L'acide sulforicinique est un liquide épais, transparent, jaunâtre, sans odeur et presque sans saveur. Ses propriétés dissolvantes l'ont fait appeler *polysolve* ou *solvine*. Il dissout 10 p. 100 de naphtol, 15 p. 100 de salol ou de créosote, 40 p. 100 de phénol. La préparation de ces solutions exige l'emploi d'une chaleur modérée ; les solutions de salol et d'acide phénique

sont transparentes, celles de naphtol et de créosote sont opaques ; elles s'émulsionnent avec l'eau.

L'acide sulforicinique dissout aussi l'acide chrysophanique, la cantharidine, le camphre, et se mélange avec l'éther, le chloroforme, le terpinol, les essences, le sulfure de carbone, la benzine.

Phénol sulforiciné.

℞ Acide phénique pur..... 20 gr.
Acide sulforicinique..... 40 —

M.

SULFURES ALCALINS.

TRISULFURE DE POTASSIUM.

Mélange de polysulfures de potassium et d'hyposulfite de potasse. Syn. *Sulfure de potasse, foie de soufre, polysulfure de potassium.* — Masse solide, de couleur brun hépatique ou verdâtre, répandant une odeur d'hydrogène sulfuré, très soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Employé seulement à l'extérieur en solution, pour lotions ou bains, dans les dermatoses et les douleurs rhumatismales.

Mode d'emploi. — Doses. — 100 gr. pour un grand bain ; solution de 1 à 2 p. 100 pour lotions.

MONOSULFURE DE SODIUM.

Syn. *Sulfhydrate de soude cristallisé.* — Très soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Administré à l'intérieur dans les affections chroniques des voies respiratoires.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,02 à 0gr,06 centigr. en solution dans l'eau sous forme d'eaux sulfureuses artificielles ou en sirop à 0gr,10 p. 100 (une à trois cuillerées à soupe).

SULFURIQUE (ACIDE).

Prop. thérap. — Indications. — Caustique énergique très peu usité. Employé à l'intérieur en solution très diluée pour arrêter les hémorragies internes ou pour neutraliser les alcalis caustiques dans les empoisonnements.

Modes d'administr. — Doses. — Acide sulfurique dilué au dixième, 10 à 20 gr. p. 1000 (limonade sulfurique). Acide sulfurique alcoolisé ou eau de Rabel, contient un quart d'acide ; 2 à 4 gr. dans une potion ; 8 gr. dans 1 litre d'eau sucrée.

Incompat. — Alcalis, oxydes et sels métalliques, etc.

Potions à l'acide sulfurique.

℞ Eau de Rabel..... 3 gr.
Sirop de sucre..... 40 —
Eau distillée..... 80 —
Alcoolature de citron..... XX gouttes.

M. — Potion à prendre par cuillerées à soupe.

℞ Eau de Rabel..... 3 gr.
Extrait thébaïque..... 0gr,10 centigr.
Alcoolature de citron..... XX gouttes.
Sirop de sucre..... 40 gr.
Eau distillée..... 110 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à bouche dans les vingt-quatre heures.

SUREAU.

Les fleurs de sureau sont employées en infusion à 30 p. 1000, pour fumigations ou lotions.

TALC.

Silicate de magnésie.

Poudre blanche, insoluble, administrée à l'intérieur contre les diarrhées, principalement celle des phtisiques. A l'extérieur, elle sert à saupoudrer la peau dans le cas d'intertrigo et elle entre dans la composition de poudres et pommades pour les maladies cutanées.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, 100 à 300 gr. en suspension dans du lait.

A l'extérieur, *ad libitum.*

TAMARIN.

Part. empl. — Pulpe du fruit.
Prop. thérap. — Laxatif.
Mode d'administr. — Doses :

Tisane de tamarin, en infusion.. 20 à 50 gr. p. 1000.
Conserve de tamarin..... 25 à 100 gr.

TANAISIE.

Part. empl. — Plante fleurie.
Prop. thérap. — Anthelminthique.

Mode d'emploi — Doses. — Infusion, 5 à 10 p. 1000 en tisane; 10 à 15 p. 200 en lavement.

TANIN.

Syn. *Acide tanique.* — Poudre jaunâtre, de saveur astringente, soluble dans 5 p. d'eau, 2 p. de glycérine, très soluble dans l'alcool, presque insoluble dans l'éther.

Effets physiol. — Le tanin est antiputride. Il se combine avec l'albumine (sang, mucus) en formant des tanates insolubles dans l'eau, mais solubles dans un excès d'albumine ou dans un liquide alcalin.

Localement sur les tissus, il détermine de la constriction et diminue les sécrétions.

Ingéré à petites doses (0gr,50) il provoque dans la bouche une sensation de sécheresse, et n'a pas d'action sur la digestion; mais quand les doses sont répétées ou trop élevées, il peut déterminer des troubles gastro-intestinaux, douleurs gastriques, vomissements, constipation opiniâtre.

Il est absorbé sous forme de tanate albumineux dissous par la sérosité alcaline du sang, et éliminé par les urines soit en nature, soit transformé en acide gallique.

Prop. thérap. — Indications. — Le tanin est un astringent employé à l'extérieur dans le traitement de certaines dermatoses, engelures, eczéma, intertrigo, etc.; des affections catarrhales du nez, du pharynx, des organes génito-urinaires, du gros intestin.

Administré à l'intérieur comme astringent, antiputride, dans les diarrhées chroniques, le choléra, comme hémostatique dans les hémorragies gastro-intestinales et rénales et même dans les hémoptysies. Il paraît avoir une action favorable dans les néphrites chroniques et dans la tuberculose pulmonaire.

Le tanin est un antidote efficace dans les empoisonnements par les alcaloïdes, l'émétique et les sels métalliques, en formant avec ces substances des composés difficilement solubles qui entravent l'absorption du poison.

Mode d'emploi. — Doses. — A l'intérieur, 0gr,10 centigr. à 3 gr. par doses de 0gr,10 à 0gr,20 centigr. en cachets, pilules, potion; 2 à 20 gr. par litre d'eau en lavement, irrigations.

A l'extérieur, en pommades, glycérés, 1 à 10 p. 100; en solution à 2 p. 100 pour gargarismes, inhalations; 0gr,50 à 1 p. 100 pour injections urétrales, 2 à 5 p. 100 pour injections vaginales; en suppositoire, 0gr,20 centigr. à 1 gr.

Incompat. — Alcaloïdes, émétique, sels métalliques, albumine.

Cachets de tanin.

℞ Tanin..... 0gr,20 centigr.
Phosphate de chaux..... 0gr,50 —

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour.

℞ Tanin..... 0gr,20 centigr.
Poudre d'opium..... 0gr,02 —

Pour un cachet. — N° 20.

Cinq à dix cachets par jour.

Glycéré de tanin.

℞ Tanin..... 5 à 10 gr.
Glycérolé d'amidon..... 50 gr.

Mixtures au tanin.

℞ Tanin..... 0gr,10 centigr.
Glycérine..... } aa 50 gr.
Eau de roses..... }

M. — En frictions sur les engelures, pour calmer les démangeaisons.

℞ Tanin..... 2 gr.
Iodoforme..... 1gr,50
Alcool camphré..... 60 gr.

M. — Pour badigeonnages dans la pharyngite chronique.

Pilules de tanin.

℞ Tanin..... 0gr,15 centigr.
Extrait de ratanhia..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 60.

Cinq à dix pilules par jour.

℞ Tanin..... } aa 0gr,05 centigr.
Cachou pulv..... }
Extrait de ratanhia..... 0gr,10 —

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à dix pilules par jour.

℞ Tanin ..... } aa 0gr,15 centigr.
Extrait de quinquina ..... }
Extrait thébaïque ..... 0gr,01 —

Pour une pilule. — N° 20.

Cinq à dix pilules par jour.

℞ Tanin ..... } aa 0gr,15 centigr.
Diascordium ..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Dix pilules par jour.

Poudres à priser.

℞ Tanin ..... 1 gr.
Salicylate de bismuth ..... } aa 5 —
Camphre ..... }

M. — Six à huit prises par jour.

℞ Tanin ..... 3 gr.
Gomme arabique pulv ..... } aa 5 —
Poudre de talc ..... }

M. — Catarrhe du nez.

Potions de tanin.

℞ Tanin ..... 2 gr.
Sirop d'opium ..... 30 —
Eau de fleurs d'oranger ..... 10 —
— de tilleul ..... 90 —

M. — Par cuillerées à bouche d'heure en heure.

℞ Tanin ..... 2 gr.
Sirop de fleurs d'oranger ..... } aa 20 —
Sirop de cachou ..... }
Eau de cannelle ..... 120 —

F. S. A. — A prendre par cuillerées à soupe toutes les heures.

Pommade au tanin.

℞ Tanin ..... 2 gr.
Axonge benzoïnée ..... 40 —

F. S. A. — Eczéma.

Sirop iodo-tanique.

℞ Iode ..... 2 gr.
Tanin ..... 8 —
Sirop de ratanhia ..... 100 —
Sirop de sucre ..... 880 —

Faire dissoudre à chaud l'iode et le tanin dans 60 gr. d'eau distillée ; laisser refroidir et filtrer. Ajouter le sirop de ratanhia et chauffer le mélange au bain-marie jusqu'à réduction au poids de 120 gr. Ajouter ensuite le sirop de sucre et mêler.

Dose : 10 à 60 gr.

Une cuillerée à soupe (20 gr.) contient 0gr,04 centigr. d'iode et 0gr,16 centigr. de tanin.

Solution de tanin.

℞ Tanin ..... 3 gr.
Eau ..... 1 litre.

Pour irrigations dans l'intestin.

TARTRIQUE (ACIDE).

Cristaux blancs, solubles dans 1 p. d'eau ou de glycérine, 3 p. d'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Administré à l'intérieur sous forme de limonades acidulées, gazeuses, rafraîchissantes. Employé à l'extérieur en solution dans l'eau ou la glycérine pour le traitement de certaines affections de la peau, prurit, eczéma, etc.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 2 à 6 gr. en potion ; limonade 1 p. 100 ; sirop d'acide tartrique à 1 p. 100. Q. V.

A l'extérieur, en solution à 5 p. 1000 d'eau pour compresses contre le prurit ; en solution à 5 p. 100 de glycérine contre l'eczéma.

Incompat. — Sels de chaux, de plomb, de baryte, de potasse ; eau commune (contient des sels de chaux).

Glycéré tartrique et salicylique.

℞ Acide tartrique ..... } aa 1 gr.
Acide salicylique ..... }
Glycéré d'amidon ..... 30 —

F. S. A. — Eczéma.

Limonade tartrique.

℞ Sirop tartrique ..... 60 à 100 gr.
Eau ..... 1 litre.

M.

Limonade tartrique vineuse.

℞ Sirop tartrique	60 gr.
Vin rouge	250 —
Eau	700 —

M.

Poudre gazogène laxative (Sedlitz Powders).

℞ Sel de Seignette	6 gr.
Bicarbonate de soude	2 —

M. — Pour une dose ; dans un paquet bleu.

℞ Acide tartrique pulv	2 gr.

Pour une dose ; dans un paquet blanc.

Faire dissoudre le paquet bleu dans un verre d'eau rempli jusqu'aux deux tiers de sa capacité ; ajouter le paquet blanc, agiter et boire aussitôt.

TARTRATE BORICO-POTASSIQUE.

Syn. *Crème de tartre soluble.* — Cristaux blancs, très solubles dans l'eau, insolubles dans l'alcool et l'éther; saveur acide désagréable.

Prop. thérap. — Purgatif ; diurétique.

Mode d'administr. — **Doses.** — En potion, 5 à 10 gr. comme diurétique ; en limonade, 15 à 30 gr. p. 1000 comme purgatif.

Incompat. — Acides, sels acides, sels de chaux et de plomb.

Purgatif.

℞ Tartrate borico-potassique	20 gr.
Eau	900 —
Sirop de sucre	100 —
Alcoolature de citron	XXX gouttes.

F. S. A. — A prendre par verres.

TARTRATE FERRICO-POTASSIQUE.

Voir Fer.

TARTRATE DE POTASSE ACIDE.

Syn. *Crème de tartre, bitartrate de potasse.* — Cristaux blancs, de saveur aigrelette, peu solubles dans l'eau froide (1 p. 250), plus solubles dans l'eau chaude, insolubles dans l'alcool et l'éther.

Prop. thérap. — Diurétique à petites doses, 2 à 4 gr. ; purgatif à la dose de 10 à 30 gr.

Mode d'administr. — En potion, limonade.

Incompat. — Acides, sels de chaux, baryte, plomb, antimoine.

TARTRATE DE POTASSE NEUTRE.

Syn. *Sel végétal.* — Cristaux blancs, de saveur amère désagréable, solubles dans 4 p. d'eau, peu solubles dans l'alcool.

Prop. thérap. — Diurétique à petites doses, 2 à 4 gr. ; purgatif à la dose de 15 à 30 gr.

Mode d'administr. — En potion, solution.

Incompat. — Acides, sels acides, sels de chaux et de plomb.

TARTRATE DE POTASSE ET DE SOUDE.

Syn. *Sel de Seignette, sel de La Rochelle.* — Cristaux incolores, solubles dans 2 p. d'eau, insolubles dans l'alcool; saveur amère et salée.

Prop. thérap. — Purgatif.

Mode d'administr. — **Doses.** — En potion, solution; 5 à 10 gr. comme laxatif ; 15 à 60 gr. comme purgatif.

Incompat. — Acides, sels acides, sels de chaux et de plomb.

Poudre gazogène laxative (Sedlitz Powders).

℞ Sel de Seignette	6 gr.
Bicarbonate de soude	2 —

M. — Pour une dose ; dans un paquet bleu.

℞ Acide tartrique pulv	2 gr.

Pour une dose; dans un paquet blanc.

Faire dissoudre le paquet bleu dans un verre d'eau rempli jusqu'aux deux tiers de sa capacité; ajouter le paquet blanc, agiter et boire aussitôt.

TARTRATE DE MAGNÉSIE.

Comme le Citrate de magnésie.

TARTRATE DE SOUDE NEUTRE.

Comme le Tartrate de potasse neutre.

TARTRE STIBIÉ.

Voir Émétique.

TÉRÉBENTHINE ET ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE.

La térébenthine est une oléo-résine fournie par plusieurs espèces de conifères et térébinthacées ; demi-fluide, de couleur jaunâtre, d'une odeur forte, de saveur âcre et amère ; insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool ; solidifiable par la magnésie. Distillée dans l'eau, elle laisse dégager l'essence de térébenthine, liquide incolore, inflammable, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, soluble dans l'éther et les huiles fixes ou volatiles. L'essence de térébenthine a la propriété d'ozoniser l'oxygène qu'elle absorbe à l'air.

Effets physiol. — La térébenthine doit son action à l'essence.

L'essence est parasiticide ; elle détermine de l'irritation sur la peau et les muqueuses.

En inhalations, elle est absorbée par la muqueuse respiratoire, dont elle diminue les sécrétions.

Ingérée à petites doses, elle détermine d'abord de la salivation, puis de la sécheresse de la bouche ; elle ralentit la respiration et provoque une légère diurèse.

A doses fortes, elle détermine des symptômes de gastro-entérite, douleurs, vomissements, coliques, diarrhée ; diminue l'excrétion urinaire, provoque de l'albuminurie ou même de l'hématurie ; déprime le système nerveux central.

Elle s'élimine par les poumons, par les reins et la peau ; elle donne à l'urine une odeur de violette.

Prop. thérap. — Indications. — L'essence de térébenthine est employée à l'intérieur ou en inhalations comme expectorant ou modificateur des sécrétions bronchiques, dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires, dans la bronchite fétide et la gangrène pulmonaire ; elle est aussi administrée dans les catarrhes de la vessie et dans l'hématurie rénale.

Elle est encore employée comme vermifuge et antinévralgique (sciatique).

Mélangée à l'éther (remède de Durande), elle est prescrite comme dissolvant des calculs biliaires.

L'essence de térébenthine (ancienne, contenant de l'ozone) est l'antidote des empoisonnements par le phosphore.

A l'extérieur, elle est usitée en frictions, comme révulsif, dans les douleurs névralgiques.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 1 à 4 gr. en capsules de 0gr,25 centigr. chaque ; en sirop 50 à 100 gr.

En inhalations, 5 à 25 gr. par litre d'eau.

A l'extérieur, l'essence pure ou additionnée d'huile en liniments ; baume de Fioravanti.

Liniments térébenthinés.

℞ Baume de Fioravanti ..... } āā 40 gr.
Alcool camphré ..... }

M. — Pour frictions.

℞ Essence de térébenthine ..... 10 gr.
Teinture d'essence de lavande ..... 90 —

M. — Pour frictions.

Pilules de térébenthine.

℞ Térébenthine d'Alsace ..... } āā 0gr,10 centigr.
Acide benzoïque ..... }

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à dix pilules par jour.

Remède de Durande.

℞ Éther sulfurique ..... 15 gr.
Essence de térébenthine ..... 10 —

M. — XX gouttes à prendre chaque jour dans du bouillon ou de l'eau sucrée.

On peut remplacer la mixture précédente par les perles d'éther associées aux perles d'essence de térébenthine : quatre perles d'éther, deux perles d'essence.

Sirop balsamique.

℞ Sirop de térébenthine ..... }
— de goudron ..... } āā 50 gr.
— de bourgeons de pin ..... }
— de baume de Tolu ..... 100 —

M. — Par cuillerées à soupe ; bronchites chroniques.

TERPINE.

Bi ou trihydrate de térébenthène. Cristaux blancs, solubles dans 200 parties d'eau, très solubles dans l'alcool, l'éther, l'essence de térébenthine.

Effets physiol. — La terpine administrée à petites doses (0gr,20 à 0gr,50 centigr.) augmente et fluidifie les sécrétions bronchiques, active la diurèse ; à fortes doses, au contraire (0gr,80 à 1gr,50), elle diminue les sécrétions bronchique et urinaire ; elle peut chez les brightiques provoquer de l'hématurie.

Prop. thérap. — Indications. — Employée à petites doses comme expectorant et diurétique; à hautes doses pour diminuer les sécrétions dans les catarrhes bronchiques.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 1gr,50 en pilules, cachets, potion.

Pilules de terpine.

℞ Terpine..... 0gr,10 centigr.
Extrait de laitue..... Q. S.

Pour une pilule. — N° 60.

Quatre à dix pilules par jour.

℞ Terpine..... } aa 0gr,10 centigr.
Baume de Tolu..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à huit pilules par jour.

℞ Terpine ..... }
Acide benzoïque..... } aa 0gr,05 centigr.
Extrait de polygala ..... }

Pour une pilule. — N° 30.

Quatre à dix pilules par jour.— Pour faciliter l'expectoration.

TERPINOL.

Produit de déshydratation de la terpine, liquide incolore, d'odeur agréable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — En s'éliminant par les poumons, le terpinol facilite l'expectoration et fait disparaître la mauvaise odeur des crachats. Il est utile dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires, la bronchite fétide, la gangrène pulmonaire.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,50 centigr. à 1 gr. en capsules, pilules.

TÉTRONAL.

Diéthylsulfone-diéthylméthane. — Cristaux, de saveur amère, solubles dans 450 parties d'eau. Hypnotique analogue au *sulfonal*. — Mêmes doses et même mode d'emploi.

THALLINE.

On emploie les sels de thalline, le *sulfate* soluble dans 5 parties d'eau et le *tartrate* soluble dans 10 parties d'eau ; cristaux blancs, de saveur amère.

Prop. physiol. et thérap. — Les sels de thalline sont des antithermiques efficaces chez les fébricitants, mais ils attaquent l'hémoglobine et peuvent provoquer du collapsus.

Modes d'administr. — Doses. — En cachets, potion, 0gr,10 à 0gr,50 centigr. par jour. — *Dangereux.*

THAPSIA (RÉSINE DE).

Sert à préparer un emplâtre employé comme révulsif dans les bronchites. Elle détermine sur la peau une éruption vésiculeuse accompagnée d'un prurit très désagréable.

THÉ.

Part. empl. — Feuilles, deux sortes : 1° thés verts ; 2° thés noirs.

Princ. act. — Théine, identique à la caféine, tanin.

Prop. thérap. — Stimulant.

Mode d'administr. — Doses. — En infusion, 1 p. 100, simple ou alcoolisée.

Incompat. — Sels de fer, eau de chaux.

THÉBAÏQUE (EXTRAIT).

Voir Opium.

THÉOBROMINE.

Retirée des semences de cacao, elle est en cristaux blancs insolubles, de saveur légèrement amère.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Diurétique agissant directement sur l'épithélium rénal, employé dans les hydropisies d'origine cardiaque ou rénale. Elle peut déterminer à hautes doses (5 gr.) des nausées, de la céphalalgie, des vertiges, de la somnolence, de la diarrhée.

Mode d'administr. — Doses. — 1 à 4 gr. par jour, en cachets de 0gr,50 centigr. à 1 gr.

THÉRIAQUE.

Électuaire opiacé, dont 4 gr. contiennent 0gr,05 centigr d'opium brut ou 0gr,025 milligr. d'extrait d'opium. — Voir Opium.

THIOL.

Produit analogue à l'ichtyol, obtenu par l'action du soufre sur l'huile de gaz. Soluble dans l'eau ou dans un mélange d'eau avec de la glycérine, ou de l'alcool, ou de l'éther.

Prop. thérap. — Indications. — Doses. — Les mêmes que

l'ichtyol; il est un peu moins irritant que celui-ci et il a l'avantage d'être inodore.

THRIDACE.

Extrait de tiges fraîches de laitue. — Voir Laitue.

THYMOL.

Syn. *Acide thymique.* — Cristaux incolores, d'odeur de thym, peu solubles dans l'eau (1 p. 1100), solubles dans 100 parties de glycérine, très solubles dans l'alcool, l'éther, le chloroforme.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Le thymol est un antiseptique plus puissant et moins caustique que l'acide phénique; mais sa faible solubilité dans l'eau rend son usage peu pratique. Il a été administré comme antipyrétique et antiseptique interne dans les fièvres infectieuses, fièvre typhoïde, rhumatisme, etc., et dans la dysenterie. Il est peu employé à l'extérieur dans le pansement des plaies; plus usité en pulvérisations, inhalations, dans la coqueluche et les bronchites chroniques.

Modes d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 1 à 4 gr. par doses fractionnées de 0gr,50 centigr. — Peu usité.

A l'extérieur, en solution de 2 à 5 p. 1000 en augmentant la solubilité par l'addition d'alcool; en pommade, 1 2 p. 100.

Pommade au thymol.

℞ Thymol	1 à 2 gr.
Axonge	100 —

Solutions antiseptiques au thymol.

℞ Thymol	2 à 3 gr.
Alcool	100 —
Eau	900 —

℞ Acide borique	25 gr.
Acide phénique	1 —
Thymol	0gr,25 centigr.
Eau	1 litre.

F. S. A.

THYMOL BIIODÉ.

Voir Aristol.

THYROÏDE. — THYROÏDINE.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — La glande thyroïde de mouton administrée chez les myxœdémateux produit une amélioration de l'état général, la disparition du myxœdème et l'amaigrissement. Elle a aussi une action favorable dans l'obésité, et elle a donné quelques résultats dans le goitre, le psoriasis, les fibromes.

Des doses exagérées de glande thyroïde peuvent produire (surtout chez les myxœdémateux) du tremblement, de la tachycardie, de l'excitation, des vomissements, de l'élévation de la température, de la glycosurie, de l'albuminurie, de la parésie des membres inférieurs.

Modes d'administr. — Doses. — *Glande fraîche* finement hachée, à prendre dans du bouillon, à la dose de 0gr,50 à 1gr,50 centigr.

Poudre de glandes desséchées (appelée thyroïdine) représentant 7 fois son poids de glande fraîche, à la dose de 0gr,10 à 0gr,20 centigr. sous forme de pilules, dragées, tablettes.

Extrait sec, représentant 5 fois son poids de glande fraîche, à la dose de 0gr,10 à 0gr,30 centigr., en pilules, tablettes.

Extrait fluide ou *suc thyroïdien*, en injections sous-cutanées; chaque semaine 2 à 5 centim. cubes d'une solution à 1/5.

TILLEUL.

Part. empl. — Fleurs.

Prop. thérap. — Calmant.

Modes d'administr. — Doses. — En infusion 1 p. 100; eau distillée de tilleul Q. V.

TOLU.

Voir Baume de Tolu.

TRAUMATICINE.

Solution de gutta-percha dans le chloroforme : 1 p. 9; employée dans les maladies cutanées.

TRINITRINE.

Syn. *Nitroglycérine.* — Liquide huileux, incolore, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool absolu, l'éther; il détone sous l'influence d'un choc ou de la chaleur; mélangé avec de la silice, du sable, il constitue la dynamite. Sa solution alcoolique ne fait plus explosion.

Effets physiol. — Analogues à ceux du nitrite d'amyle, mais plus lents à se produire et aussi plus durables. A petites doses, accélération du pouls, abaissement de la tension sanguine, rougeur de la face, céphalalgie, vertiges; à doses toxiques, paralysie des membres, cyanose, dyspnée, collapsus.

Prop. thérap. — Indications. — La trinitrine est un vaso-dilatateur employé dans l'angine de poitrine, les lésions de l'aorte et en général dans les affections où se produisent des symptômes d'anémie cérébrale.

Modes d'administr. — Doses. — La trinitrine étant très toxique et dangereuse à manier sera employée seulement en solution alcoolique au centième, soit en potion, soit en injections hypodermiques.

Solution à 1/100, II à IV gouttes par jour.

Injection hypodermique de trinitrine.

℞ Solution alcoolique de trinitrine à 1/100	XL gouttes.
Eau distillée	10 gr.

Un quart de seringue de Pravaz, trois à quatre fois par jour.

Potion de trinitrine.

℞ Solution alcoolique de trinitrine à 1/100	XXX gouttes.
Eau distillée	300 gr.

Une à trois cuillerées à soupe par jour.

TRIONAL.

Diéthylsulfone-méthyléthyl-méthane. — Cristaux brillants, de saveur amère, solubles dans 350 p. d'eau. Hypnotique analogue au *sulfonal*. — Mêmes doses, même mode d'emploi.

TURBITH MINÉRAL.

Voir MERCURE (SULFATE DE).

TURBITH VÉGÉTAL.

Racine purgative qui entre dans la composition de l'eau-de-vie allemande.

TUSSILAGE.

Fleurs qui font partie des fleurs pectorales ; 10 p. 1000 en infusion.

ULMAIRE.

Syn. *Reine des prés.* — Les fleurs sont employées en infusion, 10 à 30 p. 1000, comme diurétique.

URÉTHANE.

Syn. *Éthyluréthane, carbamate d'éthyle.* — Cristaux incolores, facilement solubles dans l'eau et l'alcool, d'une odeur faible, d'une saveur légèrement amère.

Effets physiol. — L'uréthane à la dose de 1 à 3 gr. provoque le sommeil, sans avoir d'influence sur la respiration et le cœur ; quelquefois cependant on a observé du ralentissement de la respiration et du pouls ; parfois aussi des vomissements et des vertiges. Elle paraît diurétique. Elle a été recommandée comme antidote des poisons convulsivants, strychnine, picrotoxine, résorcine.

Prop. thérap. — **Indications.** — Hypnotique indiqué dans l'insomnie nerveuse, le délire alcoolique.

Modes d'administr. — **Doses.** — En solution, potion, 1 à 4 gr. chez les adultes ; 0gr,20 à 1 gr. chez les enfants

Potion d'uréthane.

℞ Uréthane	3 à 4 gr.
Eau de fleurs d'oranger	10 —
Sirop diacode	30 —
Eau distillée	50 —

M. — Potion à prendre en une seule fois.

Chez les enfants :

℞ Uréthane	0gr,20 centigr
Sirop de fleurs d'oranger	20 gr.
Eau de tilleul	40 —

M. — Une cuillerée à dessert toutes les deux heures.

UVA URSI.

Syn. *Busserole.*

Princ. act. — Arbutine, tanin.

Prop. thérap. — **Indications.** — Diurétique, astringent, employé dans les maladies des voies urinaires, principalement dans la cystite chronique.

Mode d'administr. — **Doses.** — Poudre 1 à 5 gr. en cachets ; tisane, 10 p. 1000 en infusion.

VALÉRIANE.

Part. empl. — Racine.

Princ. act. — Essence principalement ; acide valérianique.

Prop. thérap. — **Indications.** — Antispasmodique prescrit

contre le nervosisme, l'hystérie. Son action paraît favorable dans le diabète insipide.

Formes pharmac. — Doses :

Poudre, en cachets	2 à 10 gr.
Tisane, en infusion	10 p. 1000.
Extrait, en pilules, potion	1 à 10 gr.
Teinture alcoolique, en potion	2 à 15 —
Teinture éthérée, en potion	1 à 5 —
Sirop	20 à 60 —

Cachets de valériane.

℞ Poudre de valériane	0gr,50 centigr.
— de castoreum	0gr,10 —

Pour un cachet. — N° 12.

M. — Trois cachets par jour.

Pilules de Méglin (*Codex*).

℞ Oxyde de zinc, Extrait de valériane, Extrait de jusquiame	aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à cinq pilules par jour.

Potion de valériane.

℞ Bromure de sodium	6 gr.
Teinture éthérée de valériane	4 —
Sirop de menthe	30 —
Eau de tilleul	100 —

F. S. A. — Quatre cuillerées à bouche par jour.

Tisane de valériane.

℞ Racine de valériane, Feuilles de menthe	aa 10 gr.
Eau bouillante	1 litre.

Faire infuser et sucrer chaque tasse de tisane avec du sirop de fleurs d'oranger.

VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE.

Cristaux blancs, très solubles dans l'eau, l'alcool, l'éther.

Prop. thérap. — Indications. — Antispasmodique prescrit contre le nervosisme.

Modes d'administr. — Doses. — 0gr,05 à 0gr,50 centigr.: en pilules, potion, lavement.

Incompat. — Acides, alcalis.

Pilules.

℞ Valérianate d'ammoniaque, Extrait de valériane	aa 0gr,05 centigr.

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour.

Potion.

℞ Valérianate d'ammoniaque	0gr,25 centigr.
Anisette	15 gr.
Sirop de sucre	20 —
Eau de laitue	90 —

M. — Potion à prendre par cuillerées à bouche toutes les heures.

VALÉRIANATE DE CAFÉINE.

Employé dans la coqueluche des enfants à la dose de 0gr,05 à 0gr,15 centigr.; dans la migraine et les névralgies à la dose de 0gr,25 à 1 gr. chez les adultes.

Cachets.

℞ Valérianate de caféine	0gr,25 centigr.

Pour un cachet. — N° 8.

Un à quatre cachets par jour.

Pilules.

℞ Valérianate de caféine	0gr,10 centigr.
Extrait de valériane	0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à huit pilules par jour.

VALÉRIANATE DE QUININE.

Voir QUININE.

VALÉRIANATE DE ZINC.

Voir ZINC.

VANILLE.

Part. empl. — Fruit (gousse).

Princ. act. — Vanilline.

Prop. thérap. — Stimulant.
Formes pharmac. — Doses :

Teinture, en potion.....	1 à 5 gr.
Sucre vanillé (1 de vanille pour 9 de sucre).....	2 à 10 —
Vanilline, en potion.....	0gr,05 à 0gr,20 centigr.

VASELINE.

Syn. *Pétroléine, pétréoline.* — Mélange d'huiles lourdes et de paraffine, provenant du résidu de la distillation du pétrole. Substance demi-solide, neutre, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau, la glycérine, peu soluble dans l'alcool, plus soluble dans l'éther, le chloroforme, les huiles. Elle sert d'excipient pour les pommades.

VASELINE LIQUIDE. — Syn. *Huile de vaseline.* — Vaseline privée de paraffine, liquide neutre employé comme véhicule pour injections hypodermiques.

VÉRATRINE.

Alcaloïde retiré de diverses espèces de *Veratrum* (ellébore blanc, cévadille), insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther.

Effets physiol. — Localement, la vératrine détermine des symptômes d'irritation ; sur la peau, sensation de brûlure suivie de sensation de froid et d'une diminution de la sensibilité ; sur la muqueuse respiratoire, irritation provoquant des éternuements, de la toux ; sur la muqueuse buccale, saveur âcre, brûlante, salivation ; dans l'estomac, sensation de brûlure, vomissements ; dans l'intestin, coliques, diarrhée sanguinolente.

Après absorption, la vératrine augmente d'abord la force et la durée des contractions des muscles striés et du cœur, puis détermine de la paralysie ; elle abaisse la température.

Prop. thérap. — Indications. — Elle n'est guère employée qu'à l'extérieur, comme analgésique, contre les névralgies.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 0gr,005 à 0gr,015 milligr. en pilules de 0gr,001 à 0gr,005 milligr.

A l'extérieur, en pommade 0gr,10 à 0gr,50 centigr. pour 10 gr. d'axonge.

Pommade de vératrine.

℞ Vératrine.....	0gr,25 centigr.
Chlorhydrate de cocaïne.....	0gr,50 —
Vaseline.....	30 gr.

F. S. A. — Pommade.

VINS COMPOSÉS.

VIN ANTISCORBUTIQUE. — Voir RAIFORT.

VIN AROMATIQUE. — Alcoolature vulnéraire, 125 ; vin rouge, 875. Pour pansements, lotions.

VIN CHALYBÉ. — Voir FER (CITRATE DE).

VIN DE LA CHARITÉ. — Voir SCILLE.

VIN DE TROUSSEAU. — Voir DIGITALE.

VINAIGRES MÉDICINAUX.

VINAIGRE ANTISEPTIQUE. — Voir ACÉTIQUE (ACIDE).

VINAIGRE AROMATIQUE. — Voir ACÉTIQUE (ACIDE).

VIOLETTE.

Les fleurs sont employées en infusion à 5 à 15 p. 1000, comme tisane pectorale.

WINTERGREEN (ESSENCE DE).

Syn. *Huile de Gaulihérie, salicylate de méthyle, éther méthyl-salicylique.* — Liquide incolore, d'odeur agréable, peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool et l'éther.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Ingérée, elle a une action analogue au salicylate de soude ; aussi a-t-elle été employée comme antirhumatismale.

Elle est surtout usitée à l'extérieur, comme antiseptique, dans le traitement de la pelade et de la teigne.

Mode d'emploi. — Doses. — En solution alcoolique ou éthérée de 2 à 50 p. 100, pour applications sur les plaques de pelade.

ZINC (CHLORURE DE).

Syn. *Beurre de zinc.* — Masse blanche, déliquescente ; très soluble dans l'eau et l'alcool.

Prop. physiol. et thérap. — Indications. — Le chlorure de zinc est un caustique énergique, douloureux, déterminant une escarre sèche, profonde. En solution étendue, il est astringent, antiseptique, et employé comme modificateur des muqueuses (laryngite, blennorragie, métrite).

La solution à 1 p. 10 est recommandée en injections interstitielles dans les tissus périarticulaires des arthrites tuber-

culeuses pour provoquer la transformation fibreuse des tissus fongueux (méthode sclérogène de Lannelongue).

Mode d'emploi. — Doses. — En solution à 0gr,05 p. 100, pour injections urétrales ou vaginales; 2 à 10 p. 1000 pour lavages de la plèvre après pleurotomie; 1 p. 30 pour pansements intralaryngiens; sous forme de crayons ou de pâte de Canquoin comme caustique.

ZINC (OXYDE DE).

Poudre blanche, insoluble.

Prop. thérap. — Indications. — Employé à l'intérieur comme antispasmodique dans l'épilepsie; à l'extérieur comme topique astringent dans les dermatoses.

Mode d'emploi. — Doses. — *A l'intérieur*, 0gr,10 à 2 gr. en pilules, potion, cachets.

A l'extérieur, en poudres, pommades, emplâtres.

Mélanges d'oxyde de zinc.

℞ Oxyde de zinc ..... 10 gr.
Poudre d'amidon ..... 30 —

M. — En applications dans l'eczéma.

℞ Chlorhydrate de cocaïne ..... 0gr,20 centigr.
Oxyde de zinc ..... 5 gr.
Amidon ..... 10 —

M. — En applications sur le zona.

Pilules d'oxyde de zinc.

Pilules de Méglin (*Codex*).

℞ Oxyde de zinc ..... } āā 0gr,05 centigr.
Extrait de valériane ..... }
— de jusquiame (semences) .. }

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à six pilules par jour.

℞ Oxyde de zinc ..... 0gr,10 centigr.
Extrait de belladone ..... 0gr,02 —
— de lactucarium ..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Deux à quatre pilules par jour.

Pommade d'oxyde de zinc.

℞ Acide borique ..... 2 gr.
Oxyde de zinc ..... 4 —
Glycérolé d'amidon ..... 30 —

F. S. A. — Pommade.

ZINC (PHOSPHURE DE).

Voir PHOSPHORE.

ZINC (SULFATE DE).

Syn. *Vitriol blanc, couperose blanche.* — Cristaux blancs, très solubles dans l'eau et la glycérine, insolubles dans l'alcool.

Prop. thérap. — Indications. — Employé en solutions, comme astringent, pour injections contre la blennorragie, pour collyre contre la conjonctivite.

Mode d'emploi. — Doses. — Solution de 0gr,25 à 0gr,50 centigr. p. 100 en injections urétrales; 0gr,10 à 0gr,30 centigr. p. 100 en collyre.

Incompat. — Alcalis, carbonates alcalins, sels de plomb, de baryte, de chaux, tanin.

ZINC (VALÉRIANATE DE).

Sel blanc nacré, soluble dans 50 p. d'eau, 18 p. d'alcool.

Prop. thérap. — Antispasmodique, antinévralgique.

Mode d'administr. — Doses. — 0gr,10 à 0gr,50 centigr. en pilules.

℞ Valérianate de zinc ..... 0gr,15 centigr.
Extrait de stramonium ..... 0gr,05 —

Pour une pilule. — N° 20.

Une à trois pilules par jour.

DEUXIÈME PARTIE

THÉRAPEUTIQUE

MALADIES
DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE

MALADIES DES FOSSES NASALES.

CORYZA AIGU.

Au début, essayer de faire avorter le coryza en favorisant la diaphorèse par des bains de vapeur et des boissons chaudes et en faisant de la révulsion (bain de pieds sinapisé). Contre la congestion de la muqueuse, on aura recours au badigeonnage avec de l'huile mentholée à 1/30 ou plutôt à la cocaïnisation sous forme de pommade ou de solution à 1/20.

Quand le coryza est déclaré, fumigations aromatiques, émollientes, balsamiques et antiseptiques (benjoin, baume de Tolu, goudron, phénol, thymol, créosote).

Introduire dans les narines de la vaseline boriquée, cocaïnée.

Faire priser des poudres inertes cocaïnées ou chargées d'un antiseptique (bismuth, benjoin, acide borique, camphre, menthol).

Dans les formes douloureuses avec céphalalgie, courbature, malaise général, antipyrine, hypnal, poudre de Dower.

Chez le nouveau-né, pratiquer, cinq minutes avant chaque tétée, un badigeonnage à la cocaïne (très étendue) qui diminuera la gêne respiratoire.

Contre le coryza syphilitique, traitement spécifique interne.

Contre le coryza diphtérique, douches nasales.

CORYZA CHRONIQUE.

Irrigations nasales au moyen du siphon de Weber avec de l'eau tiède chargée de sel marin (deux cuillerées à café par litre) ou de substances antiseptiques (acide borique, naphtol, phénol).

Dans la rhinite hypertrophique, cautériser la muqueuse du cornet inférieur avec de l'acide chromique en cristaux fondus sur un stylet que l'on promène sur la muqueuse ou employer le galvanocautère.

Dans la rhinite atrophique (ozène) irrigations nasales anti-

septiques (acide borique, naphtol, phénol, chlorate de potasse); insufflations de poudres antiseptiques (borax, aristol, salol); attouchements avec une solution de nitrate d'argent à 1/15; avec le naphtol camphré : pansement permanent avec un petit rouleau de gaze salolée; pommade à la résorcine 1/10.

Traitement général. — Eaux sulfureuses, séjour au bord de la mer, huile de foie de morue, toniques, arséniate de soude, quinquina, sirop d'iodure de fer.

Contre le coryza syphilitique, médication spécifique.

ÉPISTAXIS.

Épistaxis légère. — Comprimer la narine par laquelle se fait l'écoulement sanguin en appliquant l'aile du nez contre la cloison.

Introduire dans la narine et l'y maintenir, avec un doigt appuyé sur l'aile du nez, un tampon d'ouate imprégné d'un liquide hémostatique ou astringent, surtout d'une solution concentrée d'antipyrine (1/5) ou de cocaïne 1/10 ou 1/5; les solutions de perchlorure de fer, de nitrate d'argent, d'alun, le vinaigre, le jus de citron sont moins recommandables.

Épistaxis grave. — Rechercher, au moyen du spéculum, le point par où se fait l'hémorragie et le cautériser avec le crayon de nitrate d'argent ou la pointe fine d'un thermo ou d'un galvanocautère chauffé au rouge sombre.

Faire le tamponnement antérieur et postérieur de la fosse nasale avec de la gaze iodoformée.

A l'intérieur, donner l'ergotine en potion ou en injections hypodermiques.

MALADIES DU LARYNX.

LARYNGITES AIGUËS.

Au début, éviter le froid et la fatigue de la voix; défendre l'usage du tabac, de l'alcool, des mets épicés.

Prescrire des boissons diaphorétiques, thé chaud, infusions de jaborandi, de fleurs pectorales, sucrées avec du miel ou du sirop d'érysimum composé. Inhalations balsamiques, calmantes (benjoin, goudron, bourgeons de sapin, guimauve et pavot).

A l'intérieur, donner des alcalins qui paraissent avoir pour propriété de dissoudre les mucosités (bicarbonate et benzoate de soude, chlorhydrate d'ammoniaque).

Si la toux est très pénible, potions ou sirops de codéine, morphine, aconit, belladone.

Révulsion en avant du larynx (teinture d'iode, sinapismes, cataplasmes sinapisés).

A la fin de la maladie, traitement local avec une solution de chlorure de zinc à 1/30, ou l'huile mentholée à 1/5.

Chez les enfants, donner un vomitif, sirop et poudre d'ipéca. Cataplasmes sinapisés, bottes de ouate.

A l'intérieur, potion à l'aconit et à la belladone.

LARYNGITE CATARRHALE CHRONIQUE.

Traitement général. — Éviter les refroidissements et la fatigue de la voix. Interdire le tabac et l'alcool.

Prescrire les eaux sulfureuses (eaux des Pyrénées, ou de Challes, d'Enghien) en pulvérisations, gargarismes, ou en boissons mélangées avec du lait chaud par parties égales (un verre le matin à jeun).

Aux lymphatiques ou anémiques, donner des toniques, le fer, l'arsenic, le quinquina, l'huile de foie de morue.

Traitement local. — Fumigations balsamiques (benjoin, goudron, eucalyptus, térébenthine); pulvérisations antiseptiques (phéniquées 1/300), astringentes (tanin, 5/100).

Pansements intralaryngiens avec des solutions astringentes ou caustiques de nitrate d'argent (2 à 5 p. 100, ordinairement 1 p. 30) de solution glycérinée de chlorure de zinc à 1/30, de naphtol camphré, ou sulforiciné.

Traiter les lésions du nez et du pharynx, qui sont souvent la cause de la laryngite.

LARYNGITE STRIDULEUSE.

Pendant l'accès, appliquer au-devant du cou, pendant dix à quinze minutes de suite, une éponge imbibée d'eau aussi chaude que le dos de la main peut le supporter, ou un sinapisme pendant deux à trois minutes.

Si la dyspnée est intense on peut donner un vomitif (poudre et sirop d'ipéca).

L'accès terminé, appliquer sur le cou une couche d'ouate recouverte de taffetas gommé.

Donner des boissons chaudes, des antispasmodiques et narcotiques (bromure de potassium, éther, belladone, chloral, codéine).

Si l'asphyxie est menaçante, tractions rythmées de la langue, trachéotomie.

CROUP.

Voir DIPHTÉRIE.

PHTISIE LARYNGÉE.

Traitement général. — Celui de la phtisie pulmonaire.

Traitement local. — Contre l'état catarrhal du début, faire des pansements intralaryngiens avec la solution de chlorure de zinc à 1/30, de nitrate d'argent à 1/50 ou 1/20, avec la glycérine iodée à 1/50.

Contre les ulcérations, attouchements intralaryngés avec le naphtol camphré ou le salol camphré et surtout avec une solution d'acide lactique à 10, 25, 50, 80 p. 100 ou même avec l'acide lactique pur.

Contre la douleur et la dysphagie, employer les badigeonnages à la cocaïne (1 p. 10 de glycérine), à la morphine (1 p. 15), au menthol (2 p. 10 d'huile d'amandes douces).

Pulvérisations de cinq minutes, trois fois par jour, avec des décoctions de guimauve et pavot additionnées d'acide borique, ou des solutions de bromure de potassium (1/40) de chloral (1/100), d'eau de laurier-cerise, auxquelles on peut encore ajouter de la morphine ou de la cocaïne, si les douleurs sont très violentes.

Traitement chirurgical. — Ablation des masses hypertrophiées ou végétantes, curettage des ulcérations, et cautérisation des points opérés avec les solutions d'acide lactique. Trachéotomie.

SYPHILIS LARYNGÉE.

Traitement général. — Médication mercurielle et iodurée; surveiller l'action de l'iodure, qui peut provoquer un œdème aigu du larynx.

Interdire l'alcool et le tabac.

Traitement local. — A la période secondaire, pansements intralaryngiens avec des solutions de chlorure de zinc à 1/30, de nitrate d'argent à 1/60 ou à 1/30, de glycérine iodo-iodurée à 1/30.

A la période des ulcérations, inhalations de sublimé (liqueur de Van-Swieten) pendant cinq minutes, deux fois par jour.

Badigeonner les parties ulcérées avec de la glycérine phéniquée à 1/20, du naphtol camphré ; insuffler de la poudre d'iodoforme.

Détruire les végétations et les adhérences au moyen des pinces coupantes et du galvanocautère. Contre les sténoses cicatricielles, trachéotomie et dilatation avec les tubes de Schrœtter.

CANCER DU LARYNX.

Contre les douleurs, pulvérisations de cinq minutes, trois fois par jour, avec des solutions d'acide phénique à 1 p. 100 de bromure de potassium à 1 p. 40, de chloral à 1 p. 50; attouchements à la glycérine morphinée à 1 p. 15, à la glycérine cocaïnée à 1/50-1/10.

Contre les accès de suffocation et l'asphyxie, trachéotomie, laryngectomie.

ŒDÈME DE LA GLOTTE.

Antiphlogistiques. — Émissions sanguines, sangsues, glace au-devant du cou. Les parties malades seront traitées par les astringents en poudres ou en solutions (alun, nitrate d'argent), ou mieux par des scarifications faites aseptiquement avec un bistouri.

Diaphorétiques. — Faire des injections sous-cutanées de pilocarpine (5 à 10 milligrammes).

Diurétiques et purgatifs. — Quand l'œdème est dû à une maladie hydropigène, donner des diurétiques et des purgatifs (acétate et nitrate de potasse, bicarbonate et benzoate de soude, calomel, scammonée, etc.).

Dans les cas graves, trachéotomie.

ACCIDENTS LARYNGÉS D'ORIGINE NERVEUSE.

Spasmes de la glotte. — Pendant l'accès, desserrer les vêtements, asperger la face d'eau froide, frictionner le thorax, pratiquer la respiration artificielle.

Recourir aux inhalations d'éther, de chloroforme, d'ammoniaque.

En dehors des crises, donner les antispasmodiques, bromures, valérianates, oxyde de zinc, musc. Aérothérapie, hydrothérapie.

Paralysies du larynx. — Électrisation percutanée ou endolaryngienne.

Dans les paralysies diphtériques, donner la strychnine à l'intérieur.

MALADIES DE LA TRACHÉE ET DES BRONCHES.

BRONCHITES AIGUËS.

Les bronchites d'une certaine intensité seront traitées par les révulsifs, les narcotiques et les expectorants.

Les révulsifs seront surtout les ventouses sèches, la teinture d'iode ou le coton iodé, les cataplasmes sinapisés.

Les narcotiques destinés à calmer la toux formeront la base du traitement. On emploiera l'opium, la morphine, la codéine, la belladone, la jusquiame, l'aconit, l'hydrolat de laurier-cerise, sous formes de potions, sirops.

Les tisanes (fleurs pectorales, fruits pectoraux, lichen, carragaheen, etc.) additionnées de lait et de sirops calmants (sirops de codéine, morphine, opium, belladone, lactucarium, coquelicot, Tolu, gomme, capillaire).

Les pâtes et tablettes pectorales (lichen, réglisse, jujube, guimauve, gomme, Tolu).

A la période de coction de la bronchite, les préparations calmantes seront remplacées par les expectorants : ipéca, kermès, oxyde blanc d'antimoine, benzoate de soude, terpine.

Chez les enfants, il faut administrer largement les vomitifs (ipéca) pour débarrasser les bronches, et calmer la toux par les sirops de Tolu, codéine, belladone, lactucarium, Désessartz.

Appliquer des bottes ouatées, légèrement sinapisées et faire de la révulsion avec le coton iodé laissé peu de temps sur le thorax.

BRONCHITE CAPILLAIRE.

Même traitement que celui de la broncho-pneumonie.

BRONCHITES CHRONIQUES.

Traitement externe. — Révulsifs dans le cas de poussées aiguës et subaiguës : teinture d'iode, cataplasmes sinapisés, vésicatoires, mouches de Milan, huile de croton, emplâtre de thapsia.

Inhalations ou fumigations de goudron, térébenthine, eucalyptol, thymol, créosote, gaïacol.

Inhalations et pulvérisations d'eaux sulfureuses.

Traitement interne. — Pour calmer la toux, donner les narcotiques employés dans la bronchite aiguë : opium, morphine, codéine, belladone, jusquiame, aconit, eau de laurier-cerise.

Pour faciliter l'expectoration : ipéca, kermès, oxyde blanc d'antimoine, émétique, iodure de potassium, acide benzoïque, benzoate de soude, chlorhydrate d'ammoniaque, polygala.

Pour modifier les sécrétions bronchiques, donner les balsamiques : baumes de Tolu et du Pérou, goudron, benjoin, térébenthine, terpine, créosote, gaïacol, eucalyptol;

Les astringents : tanin, cachou, ratanhia ;

Les sulfureux : soufre en tablettes ou en électuaire, et les eaux minérales sulfureuses, Eaux-Bonnes, Cauterets, Enghien, etc.

DILATATION DES BRONCHES.

Modifier l'expectoration par des inhalations aromatiques et antiseptiques, par les balsamiques et les astringents, enfin par les eaux sulfureuses en boissons ou en inhalations (Voy. *Bronchite chronique*).

Révulsion par les pointes de feu.

Traitement général tonique : quinquina, coca, kola, ferrugineux.

COQUELUCHE.

Période de début. — Traitement de la bronchite aiguë.

Période d'état (quintes). — Les nombreux médicaments employés contre la coqueluche peuvent être classés en vomitifs, calmants et antispasmodiques, antiseptiques.

Vomitifs. — Sont indiqués quand il y a engorgement des bronches. Donner surtout l'ipéca ou même le tartre stibié chez les enfants au-dessus de huit ans.

Calmants, antispasmodiques. — La belladone paraît le plus efficace. Donner des doses fractionnées en surveillant l'action.

Employer de préférence le sirop (5 à 20 gr. par jour); on peut encore donner la teinture (V à XX gouttes), la poudre et l'extrait (0gr,01 à 0gr,10 centigr.).

On peut aussi l'associer avec d'autres calmants.

Le bromure de potassium ou de sodium (0gr,50 à 4 gr. par jour); le chloral (2 à 4 gr.) passagèrement dans les coqueluches violentes.

L'antipyrine (0gr,10 par jour et par année d'âge) ; la teinture de drosera (XXX à LV gouttes) ; le bromoforme (II à V gouttes, trois à quatre fois par jour).

L'anesthésie de la gorge avec une solution de cocaïne au vingtième a donné de bons résultats.

Antiseptiques. — Ils sont surtout employés en pulvérisations ou en applications locales.

Les solutions d'acide phénique, de résorcine, à 1 p. 100 servent aux pulvérisations dans la chambre des malades.

Insufflation de poudres antiseptiques, sulfate de quinine acide borique, benjoin, iodoforme, etc.

A l'intérieur, le sulfate de quinine (0gr,20 à 0,gr40 centigr.

l'acide benzoïque et le benzoate de soude (1 à 4 gr.); l'eucalyptol, etc.

Période de déclin. — Changement d'air.

ASTHME.

Au moment de l'accès, inhalations des vapeurs résultant de la combustion de nitrate de potasse (papier nitré) ou de solanées vireuses, *Datura stramonium*, jusquiame, belladone que l'on fait brûler dans la chambre. Au lieu de ces fumigations on peut aussi faire fumer en cigarettes ou en pipe des feuilles de datura mélangées avec deux tiers de tabac ordinaire, en recommandant d'aspirer profondément (avaler) la fumée.

Les inhalations de pyridine, dont on verse une cuillerée à café sur une assiette au voisinage du malade, calment souvent l'accès d'asthme.

On a recommandé aussi l'usage interne des préparations opiacées, belladonées, de la teinture de lobélie, du chloral, de l'éther, des bromures.

En présence d'un violent accès d'asthme avec asphyxie imminente, il faut pratiquer une injection de 1 centigr. de morphine.

En dehors des accès, prescrire l'iodure de potassium (1 à 2 gr. par jour) associé à l'extrait d'opium (0gr,02 centigr.).

Contre la bronchite consécutive à l'accès d'asthme, employer les révulsifs (sinapismes, teinture d'iode); les expectorants, ipéca, kermès, terpine; les balsamiques et les eaux sulfureuses.

Si l'asthme est lié à quelque affection nasale (asthme d'été, de foin), on devra recourir à la cautérisation de la muqueuse pituitaire, aux badigeonnages de cocaïne, à l'ablation des polypes.

En cas de diathèses, donner les alcalins aux arthritiques, l'arsenic aux herpétiques.

MALADIES DES POUMONS.

EMPHYSÈME PULMONAIRE.

Éviter le froid et l'humidité; rechercher les climats tempérés et constants.

Eaux sulfureuses, arsenicales.

Aérothérapie (inspirations dans l'air comprimé).

Pneumothérapie (inspirations dans l'air comprimé, expirations dans l'air raréfié).

Dans les crises dyspnéiques, révulsion par les sinapismes, les ventouses sèches; inhalations d'oxygène, de pyridine, de nitrite d'amyle, d'éther.

Contre la bronchite, préparations calmantes, opium, belladone, jusquiame, aconit, laurier-cerise, etc.; les expectorants, kermès, iodure de potassium (0,50 centigr. à 1 gr. par jour).

Dans les crises asystoliques, médication cardiaque (Voir MALADIES DU CŒUR).

CONGESTION ET ŒDÈME DU POUMON.

Dans la congestion idiopathique, subite et générale des poumons, avec menace d'asphyxie, pratiquer la saignée. Dans les cas peu intenses, sangsues, ventouses scarifiées, cataplasmes sinapisés.

Prescrire en même temps un vomitif, ipéca, tartre stibié.

Contre la toux et la douleur, préparations opiacées, injections de morphine.

Dans la congestion symptomatique, les révulsifs, ventouses, vésicatoires, sinapismes, teinture d'iode; prescrire l'arsenic, les eaux sulfureuses, les toniques, la quinine.

Contre la congestion hypostatique, ventouses sèches; toniques, stimulants (alcool, caféine).

Contre la congestion des cardiaques et des brightiques, ventouses sèches ou scarifiées; diurétiques, lait, digitale, caféine; purgatifs, scammonée, jalap, calomel, etc.

PNEUMONIE LOBAIRE AIGUË.

Mettre le malade dans une chambre bien aérée; maintenir une température moyenne (18°). Désinfecter les crachats et le linge. Alimentation légère : lait, bouillon, œufs, jus de viande.

Lavages antiseptiques de la bouche.

Médication calmante. — *Contre le point de côté, la dyspnée,* émissions sanguines si le malade est vigoureux, ventouses scarifiées, sangsues, contre-indiquées chez les enfants et les vieillards. Révulsifs : sinapismes, cataplasmes sinapisés, ventouses sèches, vésicatoires.

L'exagération du point de côté, de la dyspnée, du délire, l'insomnie, seront combattues par les injections de morphine, les préparations opiacées, les bromures, le chloral (contre-indiqué dans le cas d'affaiblissement cardiaque).

Contre la fièvre, les antithermiques, sulfate de quinine, antipyrine, (digitale à hautes doses, 1 à 2 gr. en infusion ?); lotions fraîches, bains froids.

Médication tonique. — L'alcool sous toutes les formes :

grogs au cognac, rhum, kirsch, vins généreux, potion de Tood, potion cordiale, extrait de quinquina, de kola.

En cas d'adynamie avec tendance au collapsus, injections hypodermiques d'éther, de caféine, d'huile camphrée; potions alcooliques à l'acétate d'ammoniaque.

La médication tonique doit être employée surtout dans la pneumonie adynamique, la pneumonie sénile et les pneumonies secondaires (mal de Bright, cancer). Dans la pneumonie des buveurs, donner l'alcool à haute dose (80 à 100 gr. par jour) associé à l'extrait thébaïque (0gr,05 à 0gr,20 centigr.)

A la pneumonie bilieuse s'adressent les vomitifs et les évacuants, ipéca, tartre stibié, sulfate de soude, etc.

Chez les jeunes enfants, 15 à 20 gr. de cognac ou de rhum dans une potion à prendre par doses fractionnées dans les vingt-quatre heures. En cas d'agitation, de délire, d'insomnie prescrire le chloral.

Contre la dyspnée et l'adynamie, donner un à deux bains tièdes, simples ou sinapisés, d'une durée de dix à quinze minutes.

BRONCHO-PNEUMONIES AIGUËS.

Révulsifs. — Vésicatoires (contre-indiqués chez les diphtériques), ventouses sèches, cataplasmes sinapisés.

Vomitifs. — L'ipéca pour désobstruer les bronches. Éviter le tartre stibié, trop déprimant.

Calmants. — Pour calmer la dyspnée et la toux, donner la belladone, l'aconit; les opiacés chez l'adulte (morphine, poudre de Dower, etc.).

Toniques. — L'alcool sous forme de cognac, rhum, malaga, potion de Todd ; l'extrait de quinquina, la quinine.

On peut y joindre, contre le collapsus, l'acétate d'ammoniaque ; l'éther et la caféine en potions ou en injections hypodermiques.

Inhalations d'oxygène, si l'asphyxie est imminente.

Pour combattre l'hyperthermie et l'agitation, prescrire des bains à 28° de cinq à dix minutes de durée ; abaisser graduellement la température jusqu'à 18°, et répéter les bains dès que la température atteint 39°.

Pendant la convalescence, donner les reconstituants, huile de foie de morue, fer, quinquina, arsenic.

PNEUMONIES CHRONIQUES.

Révulsifs. — Pointes de feu, vésicatoires.

Expectorants. — Kermès, ipéca, oxyde blanc d'antimoine.

Balsamiques. — Goudron, térébenthine, terpine.

HÉMOPTYSIE.

Le malade devra garder le repos complet au lit et le silence absolu, prendre des boissons glacées ou même avaler des petits morceaux de glace.

Révulsifs. — Sinapismes, ventouses, vessie de glace, sur le thorax.

Hémostatiques. — Ergotine en potion ou en injections hypodermiques.

L'eau de Rabel (acide sulfurique alcoolisé), le perchlorure de fer, les astringents (tanin, ratanhia), l'opium à doses fractionnées, sont souvent prescrits.

L'ipéca à dose nauséeuse est souvent efficace.

Dans l'hémoptysie d'origine cardio-vasculaire, on emploie avec succès les toniques du cœur, digitale ou caféine.

Dans les hémorragies abondantes, il faut soutenir le malade par les cordiaux (champagne, grogs) et les piqûres d'éther

GANGRÈNE PULMONAIRE.

Soutenir le malade par les toniques, alcool, quinquina, quinine, kola.

Faire l'antisepsie des voies respiratoires par des inhalations ou des vaporisations de solutions d'acide phénique, de thymol, de créosote.

Modifier les sécrétions bronchiques en administrant à l'intérieur des antiseptiques et des balsamiques : teinture d'eucalyptus, eucalyptol, hyposulfite de soude, créosote, goudron, térébenthine, terpine, benjoin.

En cas de foyer unique, à siège précis, inciser, pratiquer la désinfection et drainer.

PHTISIE AIGUË.

Les médicaments tels que la créosote, le gaïacol, l'iodoforme, prescrits ordinairement dans la phtisie chronique, sont souvent mal tolérés dans la phtisie aiguë. Seul le tanin, à la dose de 1 à 3 gr. par jour, paraît être utile.

Le traitement symptomatique s'adresse surtout à la dyspnée, à la fièvre, à l'état général.

Contre la dyspnée, sinapismes, ventouses, injections de morphine.

Contre la fièvre, quinine, antipyrine.

Soutenir le malade par l'alimentation et les toniques, alcool, vins, quinquina, kola, coca.

PHTISIE CHRONIQUE.

Le traitement de la phtisie consiste à tenter de détruire les germes tuberculeux, à fortifier l'organisme pour lui donner les moyens de résister à l'invasion de ces germes infectieux, à combattre les symptômes prédominants ou les complications, enfin à réaliser la prophylaxie de la tuberculose.

Médication antibacillaire. — Créosote, soit par ingestion, soit par injections sous-cutanées ou en inhalations ; gaïacol, iodoforme, eucalyptol, essence de térébenthine, terpine, menthol, acide benzoïque, benzoate de soude, acide borique.

Médication tonique. — Arsenic, tanin, phosphates et hypophosphites de chaux et de soude, huile de foie de morue, glycérine, chlorure de sodium, quinquina.

Hygiène thérapeutique. — **Suralimentation.** — Recommander la viande et les matières grasses, beurre, lait, koumiss, kéfir, jambon, lard, œufs, etc., féculents en purée.

Gavage avec la poudre de viande. Alcool en petites quantités, bière, vin, cognac.

Aérothérapie. — Cure à l'air libre, climats d'altitude ou climats froids (Davos, Saint-Moritz, le Canigou), climats de plaine ou climats chauds représentés par les stations des bords méditerranéens, l'Algérie, la Tunisie, ou encore par Arcachon, Amélie-les-Bains, Madère, etc.

Hydrothérapie modérément appliquée, frictions et lotions destinées à exciter les fonctions de la peau, gymnastique respiratoire.

Éviter la fatigue physique ou intellectuelle.

Traitement symptomatique. — *Contre la fièvre*, l'antipyrine paraît être le meilleur antithermique. On peut aussi employer l'acétanilide, la phénacétine, la quinine.

Comme la fièvre est toujours le résultat de *poussées aiguës* dans le poumon il faut traiter ces poussées par les révulsifs, teinture d'iode, vésicatoires, ventouses, pointes de feu ; pulvérisations de chlorure de méthyle, s'il y a douleurs intercostales. Diminuer l'alimentation et prescrire le repos au lit.

Contre les sueurs, atropine, agaric blanc, seigle ergoté, phosphate de chaux, acide camphorique, sulfonal.

S'il survient de la *diarrhée*, réduire l'alimentation, suspendre l'huile de foie de morue et administrer les antidiarrhéiques, opium, diascordium, bismuth, poudre de talc, tanin, colombo, acide lactique, benzonaphtol.

Les *vomissements* des phtisiques, souvent provoqués par la toux, disparaissent lorsqu'on parvient à calmer ce dernier symptôme. Certains vomissements incoercibles seront arrêtés par le lavage de l'estomac et l'alimentation par la sonde.

La *toux* sera calmée par les préparations opiacées, belladonées, par la jusquiame, l'aconit, eau de laurier-cerise, les bromures alcalins, le chloral, l'eau chloroformée, le sirop d'éther.

Contre la *dyspnée*, les inhalations d'oxygène, de pyridine, l'administration du sirop de morphine et du sirop d'éther associés, les injections de morphine.

Lorsque l'*expectoration* est difficile, inhalations de vapeurs d'eau chaude contenant des balsamiques (teinture de benjoin, de Tolu) ; à l'intérieur, terpine, acide benzoïque, benzoate de soude, iodures alcalins (avec prudence), kermès, polygala.

Les *hémoptysies* seront combattues par l'ergot de seigle, l'ergotine, l'ergotinine, l'ipéca à doses nauséeuses, l'opium à doses fractionnées, l'eau de Rabel (acide sulfurique alcoolisé), les boissons glacées.

Prophylaxie. — Désinfection de l'expectoration, de la chambre et des objets usuels du phtisique.

Isolement dans la mesure du possible.

ASPHYXIE.

Avant tout, supprimer la cause, si possible. Ensuite, deux indications principales :

1° Respiration artificielle ;

2° Stimulation du système nerveux.

La respiration artificielle doit être pratiquée pendant longtemps. On l'obtient par des mouvements alternatifs d'élévation et d'abaissement des membres supérieurs (15 à 20 fois par minute). En abaissant les bras, exercer sur les parois thoraciques une pression assez brusque pour assurer l'expiration.

On peut aussi faire des tractions rythmées de la langue, ou des insufflations directes dans le larynx au moyen d'un tube spécial employé surtout dans l'asphyxie des nouveau-nés.

La stimulation du système nerveux sera pratiquée au moyen de la faradisation des phréniques, en appliquant un électrode fixe au creux sus-claviculaire gauche et en promenant un pinceau sur la région précordiale.

On peut aussi employer les frictions énergiques, les affusions froides, la cautérisation au fer rouge, l'application du marteau de Mayor, la titillation de la luette, l'irritation de la muqueuse nasale avec des barbes de plumes, de l'ammoniaque.

Une fois la respiration, la circulation et la déglutition rétablies, faire intervenir les injections sous-cutanées d'éther, de caféine et les boissons stimulantes, cognac, rhum, alcoolat de mélisse, vins généreux.

Indications particulières. — Dans les cas d'asphyxie par

compression du thorax (éboulements, foules, etc.), par pendaison, par strangulation, il y a ordinairement une congestion cérébrale violente, et il sera bon de mettre les malades dans une position presque verticale, d'appliquer les sangsues et parfois de pratiquer la saignée.

Les noyés seront placés la tête élevée et un peu inclinée sur un des côtés pour faciliter la sortie des liquides.

Il faut les déshabiller, les réchauffer.

Dans les asphyxies par l'oxyde de carbone, inhalations d'oxygène; par l'acide sulfhydrique (fosses d'aisances, égouts, etc.), inhalations d'oxygène ou même de chlore. Ces inhalations de chlore doivent être faites avec prudence. Il suffira, pendant la respiration artificielle, de tenir, à quelque distance de la bouche de l'asphyxié, du chlorure de chaux renfermé dans un mouchoir imbibé de vinaigre.

Dans tous ces cas particuliers, il faut, bien entendu, employer aussi tous les moyens précédemment indiqués.

MALADIES DES PLÈVRES.

PLEURÉSIE SÉRO-FIBRINEUSE.

Contre la *douleur*, la *dyspnée*, employer les ventouses scarifiées, les sangsues, si l'état général du malade le permet. Dans le cas contraire, faire des injections hypodermiques de morphine.

Combattre *la fièvre* par la quinine, l'antipyrine, le salicylate de soude.

Si le malade présente un état bilieux ou saburral, donner un éméto-cathartique (tartre stibié et sulfate de soude).

En cas d'adynamie, prescrire les toniques, alcool, quinquina, kola.

Dès que la fièvre tend à tomber, chercher à faire résorber l'épanchement au moyen des révulsifs locaux (ventouses sèches ou scarifiées, teinture d'iode, sinapismes, vésicatoires) et des dérivatifs généraux (purgatifs, diurétiques, sudorifiques).

Comme *purgatifs* employer l'eau-de-vie allemande, la scammonée, l'aloès, le calomel.

Comme *diurétiques*, le lait et les alcalins sont préférables à la scille, digitale, caféine, à l'acétate ou l'azotate de potasse.

Les *sudorifiques*, jaborandi, pilocarpine sont à peu près complètement abandonnés.

Chez les enfants, cataplasmes sinapisés, ventouses, pour calmer le point de côté; des purgatifs légers, manne, huile de ricin, phosphate de soude; certains diurétiques comme l'oxymel scillitique, la caféine, le régime lacté, formeront la base du traitement.

Tous les moyens précédents sont presque toujours purement palliatifs et il faut recourir à la thoracentèse.

La thoracentèse est urgente dès que l'épanchement est abondant (deux litres environ).

On peut s'abstenir pendant quinze à vingt jours, si l'épanchement n'est pas très abondant et s'il n'a pas de tendance à s'accroître. Mais vers le vingtième jour, il faut pratiquer la thoracentèse pour éviter la formation d'adhérences.

PLEURÉSIES PURULENTES.

Dans la pleurésie purulente, à pneumocoques, pratiquer la ponction simple.

Dans la pleurésie à streptocoques ou à pneumocoques et streptocoques associés, faire la pleurotomie, drainer et laver avec une solution de sublimé à 1/2000. Le lavage au sublimé est suivi d'un lavage à l'eau bouillie pour empêcher la rétention de l'agent toxique.

Dans les pleurésies putrides, pleurotomie suivie de lavages antiseptiques avec une solution de sublimé à 1/2000 ou de chlorure de zinc à 10/1000.

Dans les pleurésies purulentes tuberculeuses, la pleurotomie ne pouvant amener la guérison, se borner à faire des ponctions simples pour soulager le malade.

Après la pleurotomie, s'il persiste une cavité suppurante avec fistule pleuro-cutanée on pourra, à moins de contre-indications (tuberculose, âge avancé du malade, albuminurie, etc.) tenter l'opération dite d'Estlander (résection costale, grattage du foyer purulent, incision ou excision de la plèvre pariétale).

HYDROTHORAX.

Traiter la maladie causale.

Si l'épanchement, par son abondance, est une menace d'asphyxie, pratiquer la thoracentèse.

PNEUMOTHORAX.

Le point de côté et la dyspnée seront calmés par les injections de morphine, les ventouses scarifiées, les inhalations d'oxygène.

L'hydro et le pyopneumothorax seront traités comme la pleurésie séreuse et purulente.

VOMIQUES.

Pendant la vomique, faciliter l'évacuation du pus et prendre garde à l'asphyxie (position du malade, éther, respiration artificielle, etc.).

Après la vomique, combattre la sécrétion purulente par l'administration des antiseptiques, créosote, gaïacol, iodoforme, eucalyptol, hyposulfite de soude ; des balsamiques, benjoin, baume de Tolu, térébenthine, terpine ; par des inhalations antiseptiques avec des solutions de phénol, thymol, acide benzoïque.

Relever la nutrition par les toniques, alcool, quinquina, kola, coca, suralimentation.

La pleurotomie, la pneumotomie peuvent être indiquées.

MALADIES DU MÉDIASTIN.

ADÉNOPATHIE TRACHÉO-BRONCHIQUE.

Séjour au bord de la mer, hydrothérapie, bains salins.

Médication générale de la tuberculose, et principalement l'huile de foie de morue, l'arsenic, le sirop d'iodure de fer, le sirop iodo-tannique.

Applications de teinture d'iode, de pommade iodurée aux régions interscapulaire et sternale.

Contre la toux, préparations de belladone, jusquiame, ciguë, lactucarium, opium, chloral.

Contre la dyspnée, inhalations de pyridine, d'iodure d'éthyle, potions narcotiques, bromurées, et, s'il est nécessaire, injections hypodermiques de morphine.

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE ET DU SANG

MALADIES DU CŒUR.

PÉRICARDITES.

Dans la péricardite aiguë, pratiquer la révulsion sur la région précordiale au moyen de sangsues, ventouses scarifiées pointes de feu, vésicatoires, ou des applications de glace pendant une à deux heures.

Dans le but d'empêcher la formation de l'épanchement et pour fortifier l'impulsion cardiaque, on peut donner la digitale à petites doses (0gr,25 centigr. en infusion, XX gouttes de teinture).

En cas d'insuffisance cardiaque, donner des stimulants, alcool, acétate d'ammoniaque, éther, caféine.

Contre les vomissements, potion de Rivière, boissons glacées.

Contre l'angoisse et la dyspnée, révulsifs, opium ou morphine à petites doses.

Dans la péricardite avec épanchement, employer les purgatifs, calomel, scammonée, eau-de-vie allemande, aloès, séné ; les diurétiques, lait, alcalins, scille, acétate ou azotate de potasse.

Si l'épanchement par son abondance amène des signes de parésie du cœur, s'il n'a pas de tendance à se résorber, pratiquer la paracentèse du péricarde.

La paracentèse est aussi indiquée dans les péricardites purulentes et hémorragiques.

On fera la ponction dans le cinquième espace intercostal gauche, à 6 centim. environ du bord gauche du sternum ; on évacuera le liquide très lentement.

ENDOCARDITES AIGUËS.

Calmer les phénomènes d'excitation cardiaque et la douleur par l'application sur la région précordiale de ventouses scarifiées, sangsues, vésicatoires.

En cas de palpitations, d'oppression avec pouls fréquent et vibrant, prescrire la digitale et les bromures alcalins.

S'il survient des accidents myocardiques, avec petitesse, ralentissement et inégalité du pouls, avec tendance aux syncopes et au refroidissement périphérique, la digitale est contre-indiquée et il faut recourir aux stimulants, éther, caféine-alcool.

Lorsque les phénomènes aigus sont calmés, il faut avoir recours à la médication tonique, quinquina, vins généreux, et même aux préparations ferrugineuses ou arsenicales.

Lorsque la maladie entre dans la période d'organisation des lésions chroniques, l'iodure de potassium est indiqué (0gr,60 à 0gr,80 centigr. par jour en deux doses).

Dans les endocardites malignes, donner les toniques et les stimulants, quinquina, sulfate de quinine, kola, alcool, vins généreux et essayer à la rigueur les antiseptiques internes : salicylates, salol, naphtol, benzonaphtol, calomel, etc.

AFFECTIONS VALVULAIRES.

A la *période de début*, le traitement des affections valvulaires se confond avec celui des endocardites aiguës.

A la *période d'état* ou de *compensation*, le traitement sera surtout hygiénique. Repas peu copieux; suppression des aliments gras et épicés. Boissons en petite quantité, vin rouge ou blanc coupé d'eau; interdire la bière, le champagne et surtout le thé et le café qui peuvent déterminer des palpitations.

Repos après les repas; dans leur intervalle, exercice modéré n'allant jamais jusqu'à la fatigue.

A ces prescriptions hygiéniques, il faut savoir ajouter les indications symptomatiques propres à chacune des lésions cardiaques.

Chez les malades atteints d'*affections mitrales*, la stase pulmonaire et hépatique est souvent un accident précoce, les digestions sont pénibles. Il faudra alors pratiquer des révulsions répétées sur la poitrine, faciliter les fonctions gastro-intestinales en donnant des laxatifs (rhubarbe, magnésie) ou même des purgatifs énergiques, calomel, scammonée, aloès, etc.

La chloro-anémie, souvent liée au rétrécissement mitral, sera traitée par les toniques, les préparations de manganèse, et non par le fer, presque toujours mal supporté.

Chez les malades atteints d'*affections aortiques*, on observe souvent de l'inappétence, des troubles vertigineux, des symptômes de congestion pulmonaire.

L'inappétence sera combattue par les préparations amères, gentiane, colombo, quassia, quinquina, noix vomique, etc.

Les troubles vertigineux seront parfois calmés par l'inhalation de quelques gouttes de nitrite d'amyle.

Il faut parer aux troubles pulmonaires congestifs par l'administration prolongée de petites doses d'iodure de potassium ou de sodium (0gr,50 à 1 gr. par jour en deux prises).

Prescrire en même temps, si les crises sont trop intenses, l'extrait de jusquiame (0gr,05 centigr.) associé à l'extrait thébaïque (0gr,02 centigr.) sous forme de pilules (une à trois pilules par jour).

Enfin chez les malades atteints d'affections valvulaires, *mitrales* ou *aortiques*, il peut survenir des phénomènes douloureux divers sous forme de palpitations ou d'angoisse précordiale.

Il faut alors chercher à supprimer la cause, si possible (thé, café, tabac); calmer l'hyperesthésie de la région précordiale au moyen de cataplasmes laudanisés, teinture d'iode, vésicatoires; prescrire à l'intérieur les bromures alcalins, les préparations de valériane, le valérianate d'ammoniaque, et, si les symptômes angoissants prédominent (aortiques), la trinitrine.

Dès qu'apparaît la *période asystolique* il faut ordonner le repos complet au lit et le régime lacté absolu. Si, vers le quatrième ou cinquième jour, les accidents asystoliques ne s'amendent pas, il faudra faire intervenir les agents pharmaceutiques.

La *digitale* est le médicament de choix. Lorsque les troubles viscéraux sont peu profonds et ne se compliquent pas de lésions hépatiques ou rénales avancées, on a avantage à prescrire d'emblée une dose massive, 0gr,25 à 0gr,50 centigr. de poudre en infusion, en cachets, ou 0gr,60 centigr. en macération, à prendre en deux fois dans la journée. La même prescription pourra être répétée le lendemain et le surlendemain; puis on devra s'arrêter, quel que soit l'effet obtenu; car l'action du médicament est lente et n'apparaît souvent qu'au bout de plusieurs jours. Avec l'administration répétée de la digitale, les bons effets du médicament disparaissent, les mauvais effets s'accumulent et déterminent des symptômes d'intoxication.

La *digitaline* peut remplacer la digitale. Mais on devra rejeter les digitalines *amorphes* dont les effets sont trop variables et n'employer que la digitaline *chloroformique* ou la digitaline *cristallisée* à la dose unique d'un quart à un demi-milligr., une fois pour toutes.

Chez les malades atteints de lésions organiques profondes,

avec complications hépatiques et rénales, il sera préférable de prescrire la *digitale* à doses petites et prolongées. On donnera chaque jour 0gr,10 centigr. de poudre de feuilles en infusion ou macération, à continuer pendant huit à dix jours, ou un quart de milligramme de digitaline à prendre pendant quatre jours consécutifs. Si l'estomac est intolérant, on peut donner la digitale en lavement, en employant l'infusion ou la macération à doses un peu plus élevées que précédemment.

On a prétendu que la digitale était contre-indiquée chez les cardiaques asystoliques atteints d'affections aortiques, pour éviter l'élévation de la tension artérielle. Cependant, lorsqu'il y a lieu, chez un cardiaque, quelle que soit la nature de la lésion, de ralentir ou de régulariser le pouls et de rétablir la diurèse, la digitale est toujours utile.

Si l'action de la digitale est lente, elle a au moins l'avantage de se continuer pendant plusieurs semaines. De plus, il est possible d'obtenir de nouveaux effets thérapeutiques en variant la dose et la forme du médicament.

Parmi les médicaments composés à base de digitale, le meilleur est le vin de Trousseau. Le sirop, la teinture, l'extrait de digitale sont moins recommandables.

Bien qu'il n'existe pas de véritables succédanés de la digitale, on a employé, pour la remplacer, de nombreux médicaments soit-disant cardiaques, qui sont de simples diurétiques à action parfois réelle, souvent transitoire, quelquefois aussi dangereuse. Tels sont, le *strophantus* et la *strophantine*, qui sont très toxiques, et dont l'action est très infidèle. La *convallamarine* et le *sulfate de spartéine* ont moins d'inconvénients, mais sont peu actifs.

Plusieurs médicaments ont été recommandés pour faciliter l'action ou prolonger les effets de la digitale : le calomel, l'iodure de potassium la lactose, l'acétate et l'azotate de potasse, la caféine.

Le *calomel* associé à l'opium est un bon diurétique, qui peut être prescrit avant ou concurremment avec la digitale.

L'*iodure de potassium*, peut être employé à la dose de 1 à 2 gr. pendant quatre jours par semaine après ou avant l'administration de la digitale. Malheureusement il est souvent mal toléré par l'estomac et il favorise les hémoptysies.

L'*acétate* ou l'*azotate de potasse*, la *lactose* sont des diurétiques contre-indiqués dans le cas de lésions rénales.

La *caféine* est un puissant stimulant du système nerveux et un diurétique. Son pouvoir excitant, souvent pénible pour les malades, peut être atténué par le bromure de potassium, sans détriment pour son action diurétique.

A la *période agonique* des affections cardiaques, il faut employer les stimulants, l'alcool, l'éther, l'acétate d'ammoniaque, et calmer les derniers moments du malade par les préparations opiacées et belladonées.

MYOCARDITES.

Au cours d'une maladie infectieuse, si l'on constate les premiers signes de la myocardite (affaiblissement, mollesse du pouls, etc.), il faut essayer de relever les contractions du cœur en administrant la caféine, la digitale, l'ergotine, ou plutôt en faisant des injections hypodermiques de caféine, d'huile camphrée.

Les toniques et stimulants généraux seront indiqués : alcool, quinquina, kola, éther, acétate d'ammoniaque.

Les malades seront soumis au régime lacté et maintenus au repos absolu, en vue d'éviter les syncopes.

Dans la myocardite chronique, sclérose du cœur, l'iodure de sodium pourra rendre quelques services.

TACHYCARDIE.

1° **Traitement des accès.** — Repos complet, décubitus sur le côté droit, la tête basse pour éviter les syncopes.

Pulvérisations de chlorure de méthyle sur la région précordiale et la région postérieure du cou, près de la nuque.

La morphine, l'antipyrine ont donné de bons résultats; la digitale est souvent inefficace.

Si les syncopes sont imminentes, pratiquer des injections de caféine et d'éther.

2° **Traitement dans l'intervalle des accès.** — Supprimer le café, le thé, les liqueurs, le tabac; éviter tout surmenage physique ou moral.

Prescrire l'usage prolongé de l'arsenic, et contre l'hypotension artérielle, la quinine, l'ergot de seigle ou l'ergotine.

PALPITATIONS.

Traiter la maladie causale.

Les palpitations dues à une lésion organique du cœur seront combattues par la digitale.

Les palpitations nerveuses seront traitées par les médicaments calmants et antispasmodiques : bromure de potassium, chloral, valériane, bromure de camphre, etc.

Suppression des excitants : alcool, thé, café, tabac.

Compresses d'eau froide appliquées matin et soir pendant une demi-heure sur la région précordiale. Hydrothérapie générale.

SYNCOPE.

Placer immédiatement le sujet dans le décubitus horizontal, la tête dans une position déclive, pour favoriser l'afflux du sang vers l'encéphale.

Débarrasser le cou et la poitrine des liens et vêtements, qui pourraient empêcher la reprise des mouvements respiratoires. Exposer le malade à l'air froid. Flageller la figure et la poitrine avec une serviette mouillée d'eau froide. Frictions vinaigrées ou alcoolisées, sinapismes sur la poitrine; aspirations de vapeurs d'acide acétique, d'ammoniaque. Respiration artificielle; électrisation du diaphragme et de la région précordiale. En cas d'hémorragie grave, compression ou ligatures d'artères, application de bandes d'Esmarch sur les membres.

Lorsque le malade aura repris connaissance, il importera, pour éviter le retour de la syncope, de le maintenir couché en lui interdisant les mouvements brusques. On lui fera prendre des stimulants, alcool, vins, acétate d'ammoniaque, éther.

ANGINE DE POITRINE.

Traitement des accès. — Ventouses scarifiées, compresses de chloroforme sur la région précordiale; on peut aussi employer les sinapismes, le marteau de Mayor et la vésication au moyen de l'ammoniaque.

La douleur et l'angoisse sont rapidement calmées par la morphine en injections sous-cutanées; par le nitrite d'amyle en inhalations; par la nitroglycérine ou trinitrine en injections hypodermiques. La trinitrine agissant moins vite que le nitrite d'amyle paraît plutôt indiquée entre les accès.

On a aussi employé la cocaïne ou la cicutine en injections sous-cutanées; l'exalgine, l'antipyrine, le chloral, administrés par la voie gastrique.

Traitement en dehors des accès. — Révulsion préaortique avec la teinture d'iode, les vésicatoires, les pointes de feu, les cautères.

Médication iodurée prolongée (0gr,50 centigr. à 3 gr. en deux prises).

Éviter la fumée du tabac; s'abstenir d'exercices violents, d'excès de boissons ou d'aliments; éviter le surmenage physique et intellectuel, les causes d'émotions et surtout le jeu.

Les pratiques hydrothérapiques sont contre-indiquées.

Traitement des fausses angines. — L'accès sera plus facilement calmé par les antispasmodiques ordinaires : inhalations d'éther, de pyridine, préparations de valériane, de bromures, etc.

Dans l'intervalle des accès, traiter la maladie causale, neurasthénie, hystérie, dyspepsie, goutte, rhumatisme.

MALADIES DES VAISSEAUX.

ARTÉRITES.

AORTITE AIGUE. — Contre la douleur et la dyspnée, révulsifs sur la région préaortique : teinture d'iode, vésicatoires, mouches de Milan, ventouses scarifiées, pointes de feu.

Injections hypodermiques de morphine. L'antipyrine, l'exalgine, le chloral peuvent rendre des services.

AORTITE CHRONIQUE. — ATHÉROME. — Emploi prolongé de l'iodure de potassium (1 à 4 gr. par jour). Lorsque la syphilis est en cause, donner l'iodure à doses élevées et ajouter les préparations mercurielles en frictions ou à l'intérieur.

ANÉVRYSMES DE L'AORTE. — Diète lactée; repos absolu.

Donner l'iodure de potassium à hautes doses (2 à 8 gr. par jour) associé ou non aux bromures.

Contre la douleur et la dyspnée, injections de morphine, révulsifs sur la région préaortique. L'antipyrine, l'exalgine, l'acétanilide, la phénacétine peuvent être utiles.

Contre les hydropisies, donner les purgatifs et les diurétiques.

Si après trois mois de médication iodurée il n'y a aucune amélioration, on peut avoir recours à l'électropuncture.

PHLÉBITES.

Phlegmatia alba dolens. — Immobilisation absolue du membre dans une gouttière garnie d'ouate.

Au début, liniments calmants, belladonés, opiacés; enveloppement ouaté recouvert de taffetas gommé.

Après la deuxième semaine, onctions avec la pommade mercurielle simple ou belladonée; éviter les frictions.

Après vingt-cinq ou trente jours d'immobilisation absolue, on pourra laisser le membre libre ou faire une légère compression; mais on ne permettra pas de mouvements avant le quarantième jour, dans la crainte d'embolies.

VARICES.

Traitement hygiénique. — Favoriser le cours du sang veineux en supprimant les obstacles mécaniques qui l'entravent

(jarretières, corsets ou ceintures trop serrés); en évitant la station debout prolongée ; enfin en suppléant à l'insuffisance élastique et contractile des parois veineuses par le port d'un bas élastique ou d'un bandage convenable.

Des ablutions locales, froides en été et chaudes (40°) en hiver, pourront être utiles à la contractilité veineuse.

Traitement médical. — Essayer à l'intérieur l'*Hamamelis virginica* et l'ergotine.

Traitement chirurgical. — Indiqué en cas de grosses varices douloureuses et d'hémorragies graves. L'ulcère variqueux réclame le repos horizontal, les pansements antiseptiques avec la poudre d'aristol, la solution de sulfate de cuivre à 1 p. 100, les pommades à l'iodoforme, et quelquefois la greffe.

ŒDÈMES.

Le traitement de l'œdème relève le plus souvent de la thérapeutique des affections du cœur, du rein et des vaisseaux. Il consiste ordinairement dans l'emploi des diurétiques, purgatifs, diaphrorétiques.

Diurétiques. — Scille, digitale, caféine, diurétine, lactose, bicarbonate et benzoate de soude, acétate et nitrate de potasse, etc.

Purgatifs. — Calomel (diurétique), scammonée, jalap, eau-de-vie allemande, aloès, etc.

Diaphrorétiques. — Jaborandi, pilocarpine, poudre de Dower.

Stimuler les fonctions de la peau par le massage et les frictions douces. Saupoudrer les régions œdématiées avec des poudres non irritantes, talc, oxyde de zinc, sous-nitrate de bismuth, préférables aux poudres végétales, amidon, lycopode.

Lorsque l'œdème devient trop abondant, compression modérée, ou mouchetures espacées et peu profondes, pratiquées avec une antisepsie rigoureuse. La région moucheturée, bien lavée, sera recouverte de plusieurs couches d'ouate aseptique qu'on renouvellera au fur et à mesure de l'écoulement de la sérosité.

MALADIES DU SANG.

ANÉMIE. — CHLOROSE.

Hygiène. — Air de la campagne; exercice modéré ou repos complet selon la gravité de l'anémie; pas de surmenage intellectuel.

Alimentation en rapport avec l'état des voies digestives.

Hydrothérapie froide (douches, drap mouillé).

Traitement médicamenteux. — Il consiste principalement dans l'administration des ferrugineux. Les protosels de fer seraient mieux supportés que les persels.

Les principaux ferrugineux sont : le fer réduit par l'hydrogène, l'oxyde de fer hydraté appelé sous-carbonate de fer, le carbonate ferreux, les protochlorure, protoiodure, lactate, protoxalate de fer, le citrate de fer ammoniacal, le tartrate de fer et de potasse, le pyrophosphate de fer citro-ammoniacal.

Eaux minérales ferrugineuses : Orezza, Bussang, Renlaigue, Spa, Vichy (sources Mesdames et Lardy).

Si le fer détermine de la constipation, on peut l'associer à la rhubarbe, la magnésie, la *Cascara sagrada*, etc.

S'il existe de l'anorexie, on peut l'associer aux amers, quinquina, quassia, gentiane, colombo, noix vomique, etc.

Enfin les troubles dyspeptiques seront traités par l'acide chlorhydrique ou les alcalins, dans le cas d'hyper ou d'hypochlorhydrie (Voir Dyspepsies).

On peut joindre aux ferrugineux :

La *médication arsenicale* : acide arsénieux (granules de Dioscoride, liqueur de Boudin, liqueur de Fowler); arséniate de soude (liqueur de Pearson);

La *médication tonique* : préparations de quinquina;

Les *inhalations d'oxygène.*

Dans la chlorose, on combattra les troubles menstruels par l'apiol, l'armoise, le safran ou par l'ergotine suivant les cas; et les troubles nerveux par l'hydrothérapie, l'électrisation et les médicaments nervins : bromures, valérianates, bromhydrate de quinine, antipyrine.

LYMPHADÉNIE.

La médication arsenicale seule a donné quelques résultats.

Quelle que soit la préparation employée (liqueur de Fowler, de Pearson, de Boudin, granules d'acide arsénieux, etc.) il importe de savoir qu'on doit administrer des doses rapidement progressives jusqu'à provoquer un début d'intoxication.

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX

APOPLEXIE.

Voir Congestion et Hémorragie cérébrale.

MÉNINGITES.

MÉNINGITES AIGUËS.

Émissions sanguines. — Sangsues aux apophyses mastoïdes, ventouses scarifiées à la nuque.

Réfrigération. — Glace, compresses froides sur la tête.

Révulsifs. — Sinapismes aux jambes; applications sur la tête d'huile de croton, de teinture d'iode crotonisée, de vésicatoires.

Frictions sur la tête ou la face interne des cuisses avec onguent napolitain simple ou belladoné.

Purgatifs. — Lavements purgatifs au séné et sulfate de soude; calomel à doses massives ou fractionnées (0gr,05 à 0gr,10 centigr. toutes les deux à trois heures); drastiques : scammonée, eau-de-vie allemande, aloès.

Contre la douleur. — L'antipyrine, le chloral, les opiacés.

Contre l'agitation, le délire, les convulsions. — Les bromures alcalins, le chloral.

Contre la fièvre.— Les antipyrétiques, antipyrine, anti fébrine, sulfate ou bromhydrate de quinine; affusions froides, bains tièdes et froids.

MÉNINGITE TUBERCULEUSE.

Mêmes indications que pour les méningites aiguës.

Prescrire principalement le calomel à doses fractionnées et l'iodure de potassium à petites doses (0gr,30 centigr. à 1 gr. par jour).

Essayer les antibacillaires, créosote, gaïacol, iodoforme, surtout en injections hypodermiques.

Applications sur la tête rasée, de collodion iodoformé ou de pommade iodoformée.

MÉNINGITES CHRONIQUES.

Dans le cas de syphilis, traitement mercuriel et ioduré.

HÉMORRAGIES MÉNINGÉES.

Voir Hémorragie cérébrale.

HYDROCÉPHALIE.

Au début, émissions sanguines et calomel. Quand l'affection est constituée, prescrire des vésicatoires, des onctions mercurielles et de l'iodure de potassium à l'intérieur. En cas d'insuccès, essayer la compression méthodique de la tête avec des bandelettes, et en dernier ressort, avoir recours à la ponction ou à la trépanation.

MALADIES DU CERVEAU.

ANÉMIE CÉRÉBRALE.

Traitement de la cause. — Le traitement de l'anémie cérébrale aiguë est celui de la syncope (Voir Syncope).

Dans le cas d'anémie générale, donner les ferrugineux, les arsenicaux, les toniques. (Voir Anémie, Chlorose, dans les *Maladies de l'appareil circulatoire.*)

CONGESTION CÉRÉBRALE.

Révulsifs. — Sinapismes aux jambes et aux bras.

Émissions sanguines. — Sangsues aux apophyses mastoïdes, ventouses scarifiées à la nuque et le long du rachis.

Réfrigérants. — Glace, compresses froides sur la tête.

Purgatifs. — Calomel et drastiques, scammonée, eau-de-vie allemande, aloès; lavements purgatifs au sulfate de soude et séné.

Contre les phénomènes d'excitation, le délire, donner les préparations bromurées.

HÉMORRAGIE CÉRÉBRALE.

Contre l'apoplexie. — Révulsifs, émissions sanguines, réfrigérants, purgatifs, comme dans la congestion cérébrale.

Dans le cas d'affection organique du cœur, et chez les individus faibles et âgés, s'abstenir d'émissions sanguines; em-

ployer l'ergotine en potion ou en injections hypodermiques, l'extrait fluide d'*Hamamelis virginica*.

Après l'attaque, traitement des paralysies par le massage, l'électrothérapie, les stimulants (Voir PARALYSIES), les eaux minérales chlorurées sodiques (Balaruc, La Malou, etc.).

RAMOLLISSEMENT CÉRÉBRAL.

Dans le cas de syphilis, frictions mercurielles et iodure de potassium.

ENCÉPHALITES.

Même traitement que pour les méningites. Dans l'encéphalite suppurée, trépanation.

HÉMIPLÉGIE SPASMODIQUE INFANTILE.

Pendant la période éclamptique, donner les préparations bromurées, le chloral.

Combattre l'atrophie et la déformation des membres par le massage.

PARALYSIE GÉNÉRALE.

Supprimer toute cause de fatigue cérébrale.

Révulsifs le long du rachis (vésicatoires, pointes de feu, teinture d'iode).

Administrer l'arsenic, l'iodure de potassium.

Dans le cas d'attaques apoplectiformes ou épileptiformes, appliquer le traitement de la congestion cérébrale ou de l'épilepsie (Voir ces articles).

Dans les pseudo-paralysies générales syphilitiques, traitement mercuriel et ioduré.

TUMEURS CÉRÉBRALES.

En cas de syphilis, donner la médication spécifique sous forme de frictions avec l'onguent napolitain (5 à 8 gr. par jour) et l'iodure de potassium (4 à 10 gr.).

Combattre les douleurs par le chloral, l'antipyrine, la morphine; les crises d'épilepsie symptomatique par les préparations bromurées.

Intervention chirurgicale, si l'on peut déterminer le siège exact et la nature de la tumeur.

SYPHILIS CÉRÉBRALE.

Éviter le surmenage physique et intellectuel. Dès l'apparition de troubles cérébraux, traitement spécifique, mixte et intensif; donner au début l'iodure de potassium à la dose minima de 3 gr. et élever progressivement cette dose jusqu'à 6 ou 8 gr. par jour. Parmi les modes d'administration du mercure il faut donner la préférence aux frictions en employant chaque jour 5 à 10 gr. d'onguent napolitain, ou aux injections hypodermiques de sels mercuriques (surtout le biiodure).

Le traitement doit être *prolongé*, mais avec des périodes d'interruption et en alternant la médication mercurielle et iodurée. Ainsi après trois semaines de traitement mixte et quelques jours de repos, on reprendra alternativement l'iodure et les frictions pour des périodes de trois semaines.

Le traitement doit être *poursuivi longtemps après la disparition des accidents*, pour éviter les récidives. Après une trêve de quelques mois, il faut recommander la reprise du traitement deux ou trois fois dans l'année et même dans les années suivantes.

Les toniques et les reconstituants seront utiles pour relever l'organisme affaibli.

MALADIES DU CERVELET, DE L'ISTHME DE L'ENCÉPHALE ET DU BULBE.

Se reporter aux maladies similaires du cerveau.

PARALYSIE LABIO-GLOSSO-LARYNGÉE.

Électrothérapie. — Employer de préférence la galvanisation. Après avoir appliqué les deux électrodes au niveau des apophyses mastoïdes, on fait passer le courant pendant deux ou trois minutes en prenant soin d'en changer alternativement le sens.

Provoquer des mouvements de déglutition en plaçant le pôle positif sur la nuque et le pôle négatif sur la partie latérale du larynx.

On a recommandé la picrotoxine en injections sous-cutanées ou en granules.

Contre la salivation exagérée, donner l'atropine.

Contre la dyspnée due à la paralysie des abducteurs des cordes vocales, trachéotomie.

Si la déglutition devient impossible, nourrir les malades par la sonde.

A la dernière période, narcotiques, morphine.

Néris, Ragatz, jouissent d'une certaine réputation dans le traitement du tabès.

On a vanté aussi les injections de liquides organiques.

Les tabétiques doivent éviter les fatigues et les excès.

SCLÉROSES COMBINÉES. — SCLÉROSE EN PLAQUES. — SYRINGOMYÉLIE. — SCLÉROSE LATÉRALE, AMYOTROPHIQUE. — PARALYSIE GÉNÉRALE SPINALE, ANTÉRIEURE.

Voir le traitement des Myélites en général. (Le nitrate d'argent est contre-indiqué dans la sclérose en plaques s'il y a des contractures et de l'épilepsie spinale.)

PARALYSIE INFANTILE.

Pendant le stade fébrile, combattre la fièvre par les sels de quinine ou l'antipyrine.

Calmer les symptômes nerveux par le chloral.

Quand les troubles paralytiques apparaissent, faire de la révulsion le long du rachis au moyen de ventouses, teinture d'iode, huile de croton mitigée, pointes de feu.

Tous les deux jours, électrisation des muscles, pendant quelques minutes avec des courants faibles, descendants. L'électrothérapie doit être continuée longtemps.

Les douches simples ou sulfureuses, la gymnastique méthodique, les frictions et surtout le massage, seront des adjuvants du traitement.

Combattre les attitudes vicieuses et les déformations par des appareils appropriés.

PARALYSIE SPINALE AIGUË DE L'ADULTE.

Mêmes indications que pour la paralysie infantile.

ATROPHIES MUSCULAIRES.

Électrothérapie.

PARALYSIES PÉRIPHÉRIQUES.

Combattre la cause.

Appliquer des révulsifs sur le trajet du tronc nerveux.

Combattre l'atrophie musculaire par le massage, les frictions, les douches locales, la gymnastique.

On peut administrer la noix vomique, la strychnine.

L'*électricité* constitue la base du traitement. On peut employer les courants faradiques ou galvaniques, mais il faut éviter les courants trop intenses ou à intermittences trop prolongées, qui peuvent exagérer la réaction inflammatoire du nerf et provoquer parfois des contractures.

MALADIES DES NERFS PÉRIPHÉRIQUES.

NÉVRITES.

Combattre la cause (alcoolisme, saturnisme, rhumatisme, etc.).

Combattre les névrites par l'électrisation, les révulsifs sur la peau, les frictions, le massage, l'hydrothérapie, les eaux minérales (La Malou, Balaruc, etc.).

NÉVRALGIES.

Traitement de la douleur. — Les douleurs névralgiques peuvent être combattues par trois ordres principaux de moyens : l'emploi des calmants et des narcotiques, la révulsion, l'électrisation.

1° *Calmants et narcotiques.* — Injections hypodermiques de morphine (redouter le morphinisme), d'antipyrine, de cocaïne, d'atropine (dangereux).

A l'intérieur, prescrire les opiacés, la belladone, la jusquiame ou l'atropine et l'hyoscyamine, l'aconitine (à surveiller).

L'antipyrine, l'exalgine, la phénacétine, l'acétanilide, sont souvent efficaces. La quinine réussit bien dans les névralgies périodiques des nerfs craniens.

D'autres médicaments ont une action incertaine : éthoxycaféine, *Gelsemium sempervirens*, *Piscidia erythrina*, essence de térébenthine.

Lorsque les douleurs empêchent le sommeil, on peut administrer le chloral, l'hypnal, la paraldéhyde.

A l'extérieur, on peut appliquer des pommades et liniments calmants à la belladone, à l'opium, au menthol, au chloroforme, à la vératrine ; des compresses imbibées de solutions d'atropine.

2° *Révulsion.* — Compresses de chloroforme, compresses échauffantes de Priessnitz, sinapismes, vésicatoires, ventouses simples et scarifiées, sangsues, pointes de feu, électropuncture; injections sous-cutanées de chloroforme, de chlorure de sodium, de nitrate d'argent, d'acide phénique ou même d'eau pure.

Employer de préférence les pulvérisations de chlorure de méthyle ou de chlorure d'éthyle.

3° *Électrisation.* — Les courants interrompus seront réservés aux cas où la névralgie ne paraît liée à aucune altération du nerf; les courants continus sont préférables lorsqu'il y a névrite périphérique ou lésion centrale. Les courants galvaniques sont moins douloureux que les courants faradiques; ils doivent être d'intensité faible ou moyenne, et peuvent être indifféremment ascendants ou descendants; les séances ne doivent pas dépasser dix minutes.

Traitement de la cause. — Dans les névralgies périodiques, d'origine palustre, administrer surtout le sulfate de quinine et l'arsenic.

Les névralgies d'origine syphilitique seront combattues par le traitement spécifique, mercuriel et ioduré.

Chez les rhumatisants, donner le salicylate de soude, le salol, la salipyrine; chez les goutteux, les alcalins, la lithine.

Chez les chlorotiques, la médication ferrugineuse et l'hydrothérapie constitueront la base du traitement.

Aux névropathes donner les antispasmodiques : bromures, valériane et valérianates, etc.

Enfin dans le cas de traumatismes, tumeurs, etc., intervention chirurgicale.

Eaux thermales : Néris, Plombières, Bourbon-l'Archambault, Aix-les-Bains.

NÉVRALGIE DU TRIJUMEAU OU NÉVRALGIE FACIALE.

Traiter l'affection causale : altérations des fosses nasales, des sinus, des maxillaires, dents cariées.

Certains médicaments antinévralgiques auraient une action élective sur les névralgies du trijumeau : le sulfate de quinine et l'aconitine; le nitrite d'amyle en inhalations; le croton-chloral, le sulfate de cuivre ammoniacal. La teinture de *Gelsemium* et la gelsémine ont été prônées dans la névralgie de la branche ophtalmique. On a obtenu de bons effets des injections sous-cutanées de chlorhydrate de cocaïne, en injectant deux fois par semaine, sous la peau du visage, une demi-seringue d'une solution de cocaïne au vingtième.

L'opium à hautes doses procure du soulagement dans le tic douloureux.

Les pulvérisations de chlorure de méthyle pratiquées tous les jours et continuées pendant longtemps peuvent faire disparaître des névralgies rebelles.

L'électrisation galvanique du trijumeau donne parfois des succès.

Diverses opérations chirurgicales, élongation, section, résection de filets nerveux, ablation du ganglion de Meckel, résection du ganglion de Gasser, ont donné des résultats très divers.

NÉVRALGIE SCIATIQUE.

Si la sciatique est symptomatique, il faut traiter l'affection causale : traumatismes, corps étrangers, tumeurs, rhumatisme, goutte, diabète, syphilis, paludisme, etc.

Dans la sciatique aiguë, récente, recommander le repos au lit et combattre la douleur par les analgésiques et les narcotiques indiqués pour les névralgies en général : antipyrine, exalgine, phénacétine, acétanilide, quinine, opium et ses alcaloïdes, belladone, salicylate de soude, salol, etc.

Dans les cas invétérés, les médications iodurée ou arsenicale peuvent donner de bons résultats.

Le traitement externe est surtout important; il faut donner la préférence aux pulvérisations de chlorure de méthyle.

On peut aussi avoir recours à divers révulsifs : sinapismes, essence de térébenthine, ventouses, vésicatoires; aux liniments calmants à base d'opium, de belladone, de chloroforme.

On a aussi employé les injections hypodermiques *loco dolenti* d'eau simple, de morphine, d'atropine, d'antipyrine, de nitrate d'argent, de teinture d'iode, de chloroforme.

Contre les sciatiques rebelles et prolongées, on peut appliquer des pointes de feu sur le trajet du nerf.

L'électrothérapie est recommandée sous forme de courants continus en appliquant le pôle positif sur la région lombaire et le pôle négatif au niveau des points douloureux.

Le massage donne de bons résultats, surtout contre l'atrophie musculaire.

L'hydrothérapie rend souvent des services : douches chaudes simples ou sulfureuses, bains alcalins ou sulfureux, bains de vapeur. Stations thermales : Aix-les-Bains, La Malou, Néris, Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, etc.

L'élongation des nerfs n'est plus guère employée.

ZONA.

Traitement local. — Appliquer sur les plaques éruptives des poudres inertes, talc, amidon, sous-nitrate ou salicylate de bismuth, oxyde de zinc, auxquelles on peut ajouter de

petites quantités de morphine ou de cocaïne destinées à calmer la douleur et le prurit.

Ces poudres, additionnées de vaseline et d'acide borique, constituent des pommades d'un emploi très pratique et très utile.

S'il se forme des ulcérations rebelles ou des plaques de sphacèle, il est indiqué de faire des pansements antiseptiques.

Traitement général. — Combattre la douleur et la fièvre par la quinine, l'antipyrine, l'acétanilide, l'exalgine. Contre l'insomnie, administrer l'opium, le chloral, les bromures, le sulfonal.

Contre les névralgies rebelles consécutives, conseiller l'usage prolongé des préparations arsenicales, et les eaux de Néris.

Chez les débilités, médication tonique.

SCLÉRODERMIE.

Traitement local. — Bains de vapeur, douches chaudes, sulfureuses ; séjour à Cauterets, Luchon, Aix-les-Bains. Massage, courants continus, bains électriques ; pulvérisations de chlorure de méthyle.

Dans la sclérodermie en plaques, applications d'emplâtre de Vigo et surtout l'électrolyse en employant des courants de 5 à 10 milliampères pendant 15 à 20 secondes. L'aiguille doit être enfoncée obliquement dans la peau malade et non au-dessous d'elle; sinon on obtient une action sclérosante.

Traitement général. — Conseiller les bromures, les valérianates, la belladone, l'hydrothérapie chez les névropathes, les alcalins chez les arthritiques, les iodures chez les artério-scléreux

ASPHYXIE LOCALE ET GANGRÈNE SYMÉTRIQUE DES EXTRÉMITÉS.

Calmer les douleurs par des liniments au laudanum, au chloroforme.

Frictionner les parties malades avec des liquides stimulants: alcool camphré, baume de Fioravanti, etc. pour hâter le retour de la circulation et de la chaleur.

Douches sur la colonne vertébrale et surtout courants continus descendants.

A l'intérieur on a conseillé la quinine surtout chez les impaludiques; la belladone, les bromures et les valérianates chez les nerveux. On a vanté la trinitrine en potion ou en injections hypodermiques.

MAL PERFORANT.

Repos complet au lit ; pansements aseptiques.

MYXŒDÈME.

La médication thyroïdienne a donné de bons résultats ; elle améliore l'état général, produit de l'amaigrissement, mais elle a peu d'action sur l'état intellectuel.

NÉVROSES.

ÉPILEPSIE.

Parmi les médicaments employés contre l'épilepsie, les bromures surtout sont recommandables. Le bromure de potassium est le plus souvent prescrit; mais on peut aussi employer les bromures de sodium, d'ammonium, de strontium, ou les associer au bromure de potassium. Les bromures doivent être administrés à doses fortes et prolongées. Il faut arriver à obtenir l'abolition du réflexe pharyngé, qui est l'indice de la saturation utile.

Le traitement bromuré doit être continué pendant un ou deux ans après la cessation de toute attaque et il ne doit être interrompu que graduellement.

Le bromure de camphre paraît surtout utile dans le petit mal (absences, vertiges).

Si la médication bromurée cause des accidents de bromisme ou si elle est impuissante, on pourra la remplacer par la belladone, l'atropine, l'oxyde de zinc, la picrotoxine, la valériane et les valérianates, le borate de soude.

A la cure bromurée on peut associer l'hydrothérapie (douches froides en jet) et l'électrothérapie sous forme de courants continus, conduits du front à la nuque ou le long du sympathique cervical.

La céphalée des épileptiques sera combattue par l'antipyrine ou par la compression de la tête.

Lorsque l'attaque éclate, il est parfois possible de la faire avorter, à la condition qu'il y ait une aura préalable. Les moyens abortifs sont très variables (constriction d'un membre, flexion forcée des orteils, etc.); ils échouent souvent. L'essentiel, lorsque les convulsions se produisent, est de

placer le malade sur le dos, de maintenir les membres, de dégager le cou, pour éviter les traumatismes et la suffocation possible. Le sommeil qui suit la crise sera toujours respecté.

Les épileptiques devront s'abstenir d'alcool, de café, de thé et de tout surmenage physique ou intellectuel.

Épilepsie partielle. — Traiter la cause : syphilis, urémie, éclampsie, alcoolisme, etc. Dans les convulsions d'origine traumatique (enfoncement du crâne, esquilles, compressions hémorragiques) ou causées par des tumeurs cérébro-méningées, la trépanation peut donner de bons résultats.

Quand la cause de l'épilepsie partielle reste inaccessible à l'intervention chirurgicale ou médicale, on peut essayer la médication bromurée et l'hydrothérapie comme dans l'épilepsie essentielle.

HYSTÉRIE.

Tous les antinervins préconisés contre l'hystérie sont aussi utiles ou aussi inefficaces les uns que les autres, suivant qu'ils impressionnent ou non l'imagination des sujets. Le traitement qu'il faut opposer à cette névrose est avant tout un traitement psychique.

Les éléments de cette psychothérapie sont l'isolement et la suggestion hypnotique. L'isolement doit se faire surtout dans un établissement d'hydrothérapie; il a pour but de soustraire le malade au milieu familial, qui d'ordinaire entretient le mal par des sollicitudes intempestives, et de faire naître en lui le désir de guérison pour rentrer dans sa famille.

Une fois son attention fixée sur l'idée de guérir, la réalisation de cette idée n'est plus qu'une question de temps. L'isolement agit donc par influence psychique.

La suggestion hypnotique peut rendre des services, mais elle a des inconvénients ; car elle exalte la suggestibilité des malades et peut provoquer des accidents graves chez des sujets qui n'avaient auparavant que des manifestations bénignes. On ne doit donner aux malades que des suggestions utiles à la guérison.

A côté de la suggestion hypnotique se rangent les suggestions à l'état de veille, qui ont pour but de frapper l'imagination des malades, à savoir : la persuasion, les conseils, l'intimidation, parfois même la menace ; les prescriptions impressionnantes (*pilules fulgurantes* de *mica panis*); les esthésiogènes, le transfert, la métallothérapie, etc.

A la psychothérapie, il est toujours utile d'associer un traitement tonique et reconstituant : le fer, l'hydrothérapie, (douches froides en jet), le massage, la gymnastique, etc.

Dans les manifestations bénignes de l'hystérie, l'isolement n'est pas indispensable : l'hydrothérapie et l'électrothérapie suffisent.

L'attaque convulsive peut être arrêtée par la suggestion, les inhalations d'éther, la compression des zones spasmo-frénatrices, etc ; mais il est souvent préférable de la laisser passer.

Contre les contractures et les paralysies, divers procédés, tels que le massage, l'aimant, le transfert à deux, l'hypnotisme peuvent donner de bons résultats. Il est indispensable de traiter les contractures de bonne heure, sous peine de les voir devenir permanentes et rebelles à toute thérapeutique.

Les agents provocateurs de l'hystérie, les intoxications en particulier, demandent une prophylaxie, variable selon les cas.

Comme prophylaxie générale, on doit recommander les exercices physiques, interdire le surmenage intellectuel et toutes les causes susceptibles de provoquer des émotions morales.

NEURASTHÉNIE.

Le traitement moral est surtout important. Il faut rassurer le neurasthénique, écarter chez lui la crainte des maladies organiques incurables, lui promettre la guérison avec de la patience et un traitement souvent long, mais qui doit être régulier. L'isolement dans une maison de santé est quelquefois nécessaire. En tout cas, il faut éloigner les causes provocatrices.

A ce traitement moral on adjoindra l'hydrothérapie (douches et ablutions froides); les toniques : fer, arsenic, quinquina, quinine, kola, phosphates et glycérophosphates.

Pour calmer le système nerveux et amener le sommeil, on emploiera le sulfonal, le trional, le chloral, les bromures, etc. ; contre les douleurs, l'antipyrine, l'exalgine, la phénacétine.

Dans le cas de troubles gastro-intestinaux graves, la thérapeutique est subordonnée à la nature de la dyspepsie (alcalins, amers, acide chlorhydrique, antiseptiques internes).

Le massage et l'électrothérapie peuvent donner de bons résultats.

GOITRE EXOPHTALMIQUE.

Contre les palpitations, teinture de strophantus ; la digitale ou la digitaline ne sont indiquées que si des lésions mitrales coexistent avec le goitre et quand l'asystolie est menaçante. Calmer l'irritabilité et l'agitation des malades par les bromures et la belladone. A la médication bromurée on peut associer le fer ou l'arsenic.

Dans les crises fébriles, préférer l'antipyrine aux sels de quinine.

L'électrisation galvanique ou faradique du sympathique a donné des améliorations dans le goitre exophtalmique.

L'hydrothérapie, sous forme de douches en jet brisé, de courte durée, est en général bien supportée.

Les stations d'altitude et les eaux chlorurées sodiques peuvent être conseillées; le séjour au bord de la mer est en général nuisible.

Dans les cas graves, l'intervention chirurgicale peut être tentée, en ayant soin de ne pas faire l'extirpation totale. La cachexie strumiprive est à redouter, surtout chez les sujets jeunes.

PARALYSIE AGITANTE. — MALADIE DE PARKINSON.

Le massage diminuerait la rigidité musculaire. La suspension, l'électrisation, les bains tièdes, ne semblent pas avoir d'action favorable. Le fauteuil trépidant semble procurer du soulagement aux parkinsonniens.

A l'intérieur on peut employer les antispasmodiques, bromures, belladone, jusquiame, hyosciamine, hyoscine, solanine, borate de soude.

CHORÉE.

Chez les choréiques, dont l'anémie est plus ou moins prononcée on administrera les toniques, quinquina, ferrugineux, et principalement l'arsenic qui semble donner de bons résultats.

Chez les scrofuleux et les lymphatiques, administrer les iodures, iodure de fer, sirop iodo-tannique.

L'hydrothérapie sous forme de bains froids ou de douches et aussi de bains sulfureux, surtout chez les rhumatisants.

Dans les chorées intenses, administrer les bromures, l'antipyrine, le chloral (s'il n'existe pas de complications cardiaques), et dans les cas graves on peut employer les inhalations de chloroforme et d'éther.

On a recommandé l'application du froid le long de la colonne vertébrale, sous forme de pulvérisations d'éther ou de chlorure de méthyle.

L'électrisation galvanique le long de la colonne vertébrale avec des courants descendants, la gymnastique, ont donné des succès.

TICS CONVULSIFS.

Sédatifs du système nerveux : bromures, opiacés, chloral, etc.

Hydrothérapie combinée à l'isolement.

TÉTANIE.

Éviter les agents provocateurs des contractures : refroidissement, émotions, excès alcooliques, etc. Combattre les affections causales, maladies de l'estomac ou de l'intestin, vers intestinaux, maladies infectieuses.

Traitement interne. — Bromures, chloral, belladone, morphine, salicylate de soude, hyoscine, pilocarpine.

Traitement externe. — Liniments chloroformés, belladonés, opiacés.

MIGRAINES.

Prophylaxie. — Traiter les affections causales : dyspepsie, goutte, rhumatisme, anémie, affections du nez, du pharynx, de l'oreille, vices de réfraction de l'œil. Tonifier l'état général par l'hydrothérapie, la gymnastique, la vie saine dans un air pur. Éviter le surmenage, les émotions, les variations atmosphériqnes.

On peut diminuer la fréquence des accès de migraine par l'administration prolongée du bromure de potassium.

Traitement de l'accès. — Applications sur la région douloureuse du crayon de menthol, pulvérisations d'éther, de chlorure d'éthyle ou de méthyle.

A l'intérieur l'antipyrine, à hautes doses, est le meilleur sédatif. On peut aussi essayer la phénacétine, la caféine, la quinine. Les narcotiques, le chloral, et surtout la morphine, offrent de grands dangers.

On a appliqué à la forme dite vaso-constrictive le nitrite d'amyle, à la forme dite vaso-paralytique le seigle ergoté ou l'ergotine.

Les malades atteints de migraine ophtalmique avec phénomènes graves comme l'aphasie, ou de migraine ophtalmoplégique, seront soumis à la médication bromurée prolongée.

CONVULSIONS. — ÉCLAMPSIE INFANTILE.

Le transport du petit malade dans une chambre bien aérée, l'enlèvement de langes trop serrés, l'aspersion d'eau fraîche,

les bains tièdes suffiront souvent pour arrêter les accès convulsifs.

Chercher à supprimer la cause des convulsions. En cas d'indigestion ou de constipation, donner un vomitif ou un purgatif. Si les convulsions se produisent au moment de la dentition et que les gencives paraissent gonflées, on pourra les déchirer au point comprimé. Si l'enfant a des vers, on donnera un vermifuge.

On pourra employer les antispasmodiques, surtout les bromures et le chloral, et dans les cas graves, les inhalations de chloroforme.

HÉMIPLÉGIE.

Le traitement de l'hémiplégie, une fois constituée, est le plus souvent purement palliatif. Les frictions, le massage des parties paralysées, les bains, les douches, les cures hydrominérales (eaux thermales chlorurées sodiques, surtout : Balaruc, Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Wiesbaden, Kissingen, Bourbon-Lancy, Néris, Luxeuil, etc.), formeront la base de ce traitement symptomatique.

Si l'hémiplégie relève d'une cause accessible à la thérapeutique (syphilis cérébrale, hystérie), il est évident qu'il faudra surtout traiter l'affection causale.

MALADIE DE MÉNIÈRE.

Au début, le traitement sera dirigé contre les symptômes apoplectiformes : glace sur la tête, révulsion derrière les oreilles, sinapismes aux jambes, dérivatifs intestinaux. Repos absolu au lit, la tête un peu haute.

A l'intérieur, donner le sulfate de quinine à la dose de 0gr,40 à 1 gramme par jour en quatre ou six fois, puis, au bout de huit à dix jours, le remplacer par l'iodure de potassium à petites doses, qui sera administré pendant trois ou quatre semaines.

On peut aussi utiliser la pommade à l'iodure de potassium en frictions sur l'apophyse mastoïde.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF

MALADIES DE LA BOUCHE ET DU PHARYNX.

STOMATITES AIGUËS.

Faire l'antisepsie de la cavité buccale au moyen de lavages et de collutoires antiseptiques (solutions d'acide borique à 30 p. 1000, d'acide phénique à 5 p. 1000, de sublimé à 0,25 p. 1000); collutoires boriqués.

Attouchements quotidiens des ulcérations avec la teinture d'iode, la solution iodo-iodurée, l'acide chromique, le chlorure de chaux, etc.

Médication tonique.

STOMATITE MERCURIELLE.

Traitement préventif. — Soigner les dents cariées et employer des poudres dentifrices antiseptiques.

Lavages fréquents de la bouche avec des solutions de chlorate de potasse à 5 p. 100, d'acide phénique à 5 p. 1000, de thymol à 10 p. 1000, d'acide borique à 30 p. 1000.

Traitement curatif. — Dès qu'apparaît la stomatite, supprimer le traitement mercuriel, joindre aux lavages antiseptiques des badigeonnages avec des collutoires boriqués et administrer l'iodure de potassium à l'intérieur.

Si les douleurs sont trop vives, faire des badigeonnages à la cocaïne, et donner de l'opium aux malades.

Médication tonique et reconstituante.

APHTES.

Suspendre l'usage du lait cru, du beurre et du fromage, soumettre à l'ébullition le lait suspect.

Gargarismes avec une solution de salicylate de soude à 2 p. 100.

Contre la dysphagie, badigeonnages à la cocaïne.

STOMATITE ULCÉRO-MEMBRANEUSE.

Stérilisation de l'eau potable; lavages antiseptiques de la cavité buccale (Voir STOMATITES AIGUES).

Chlorate de potasse en potion (2 à 6 gr. par jour) et en gargarismes.

Attouchements des ulcérations avec du chlorure de chaux sec ou mieux avec de la teinture d'iode.

Toniques et reconstituants.

MUGUET.

Prophylaxie. — Soins de propreté concernant le biberon, le sein de la nourrice et la bouche de l'enfant.

Traitement curatif. — Il a pour base les alcalins. Lavages de la bouche avec de l'eau de Vichy, ablation des plaques de muguet avec un linge un peu rude imbibé d'un collutoire au borate de soude, ou, dans les cas tenaces, de liqueur de Van Swieten.

NOMA. — GANGRÈNE DE LA BOUCHE.

Destruction du foyer gangreneux avec le thermocautère, en procédant à plusieurs reprises et souvent, toutes les deux ou trois heures, jusqu'à ce que tous les points de la plaie deviennent franchement bourgeonnants.

Lavages antiseptiques de la bouche (Voir STOMATITES AIGUES).

Toniques et alimentation reconstituante.

GLOSSITES.

Langue noire.

Éviter les raclages énergiques et les caustiques.

Bains de bouche fréquents avec une solution alcaline tiède de bicarbonate de soude à 1 p. 100; attouchements avec un pinceau imbibé de baume du Pérou ou avec une solution alcoolique d'acide salicylique à 5 ou 10 p. 100.

Glossite épithéliale desquamative marginée.

Traitement de la cause, troubles gastro-intestinaux, syphilis, etc.

Hygiène de la bouche. — Soins des dents, bains de bouche avec solutions émollientes ou faiblement alcalines, suppression du tabac.

Traitement de la lésion de la langue. — Attouchements avec une solution glycérinée d'acide borique, ou d'hyposulfite de soude, ou de baume du Pérou, à 5 p. 100; ou d'acide salicylique à 1 p. 100.

Si la langue est très sensible, badigeonnages de cocaïne à 1 p. 40.

Leucokératoses buccales.

Supprimer toutes les causes d'irritation de la muqueuse buccale (tabac, alcool mets épicés, dentiers, dents cariées, etc.).

Antisepsie buccale et gastro-intestinale.

Traiter, s'il y a lieu, la syphilis, la goutte, le diabète, etc.

Traitement local. — Bains de bouche et pulvérisations tièdes assez courtes et fréquemment répétées avec de l'eau de Saint-Cristau, de Vichy, de la décoction de feuilles de coca à 2 p. 1000, de l'eau boriquée à 5 p. 1000.

Attouchements avec les solutions indiquées au traitement de la glossite épithéliale desquamative marginée, ou avec du baume du Pérou pur, ou une solution d'acide lactique à 50 p. 100, de bichromate de potasse à 5 ou 10 p. 100, ou une solution alcoolique d'acide salicylique de 10 à 15 p. 100.

Si la lésion continue à évoluer et semble devoir aboutir à l'épithéliome, intervention chirurgicale.

ANGINES AIGUËS.

Traitement local. — Les *gargarismes émollients* (décoction de guimauve, de graine de lin, d'orge perlé), employés à température élevée, atténuent la douleur.

Les *gargarismes* ou *collutoires astringents* à l'alun, au borate de soude, au chlorate de potasse, l'application d'huile mentholée à 1 p. 20, soulagent les malades à la période inflammatoire.

Mais, quelle que soit la médication adoptée, il ne faut jamais négliger de faire au moins quatre fois par jour dans la gorge, à l'aide d'un irrigateur ou d'un injecteur, de *grands lavages chauds* avec une solution antiseptique faible : acide borique à 3 p. 100, acide salicylique à 1 p. 1000, acide phénique à 5 p. 1000.

Contre la dysphagie, badigeonnages de la gorge avec de la glycérine cocaïnée (1 p. 30) ou morphinée (0,50 p. 100), ou encore application de cataplasmes très chauds ou de sachets de glace maintenus en permanence sur les côtés du cou.

Toutes les recommandations qui précèdent sont applicables aux angines pseudo-membraneuses ou phlegmoneuses aussi bien qu'aux angines érythémateuses.

Dans les angines à fausses membranes il faut insister sur les grands lavages de la gorge et être réservé sur l'emploi des collutoires antiseptiques qui peuvent prolonger la maladie, lorsque l'inflammation de la gorge est très prononcée.

Dans l'angine phlegmoneuse, pulvérisations prolongées d'eau phéniquée à 1 p. 100 sur l'amygdale malade.

Lorsque l'abcès est formé, il faut autant que possible l'inciser.

Traitement général. — Vomitif chez les enfants ou chez les adultes en cas d'embarras gastrique.

Eviter les auto-intoxications par l'antisepsie gastro-intestinale; donner surtout le salol (2 à 6 gr. par jour) ou le benzonaphtol.

La quinine est recommandable comme tonique.

Hygiène et prophylaxie. — Aliments liquides et chauds. Isolement et désinfection.

ANGINE DIPHTÉRIQUE.

Voir DIPHTÉRIE.

ANGINE GANGRENEUSE.

Antisepsie bucco-pharyngée au moyen d'irrigations avec une solution d'acide phénique à 10 p. 1000, d'acide salicylique à 1 p. 1000, ou mieux avec une solution de permanganate de potasse à 1 p. 1000.

Cautérisations et applications de chlorure de chaux sec sur les escarres.

Médication tonique (alcool, vin, café, quinquina).

ANGINES CHRONIQUES.

Hypertrophie des amygdales (palatines, linguale).

Les divers topiques ou caustiques (alun, teinture d'iode, nitrate d'argent, acide chromique, etc.) ne donnent pas de résultats satisfaisants ; il faut recourir à un traitement chirurgical : l'ignipuncture ou l'ablation.

L'ignipuncture est faite au moyen du thermocautère ou du galvanocautère.

L'ablation est pratiquée soit avec l'amygdalotome ou avec une pince emporte-pièce spéciale, soit encore à l'aide de l'anse galvanique.

L'*hypertrophie de l'amygdale pharyngée* connue sous le nom de nom de *végétations adénoïdes*, sera opérée à l'aide de pinces, ou du couteau de Gottstein ou avec des curettes.

Hypertrophie des follicules clos disséminés du pharynx ou angine granuleuse.

Toucher chaque granulation avec la pointe du galvanocautère portée au rouge.

Amygdalite lacunaire chronique.

Le meilleur procédé de traitement est la *discission* des amygdales, opération qui consiste à faire pénétrer l'extrémité d'un crochet mousse dans les cryptes malades, puis à en dilacérer les parois et les orifices de façon à en évacuer le contenu.

Après chaque discission, badigeonnages avec une solution iodo-iodurée ou mentholée, et emploi de gargarismes boriqués ou iodés.

Catarrhe naso-pharyngien chronique.

Discission de l'amygdale pharyngée ou curettage de la voûte du pharynx. Après l'opération, topiques astringents ou antiseptiques (nitrate d'argent, iode, iodoforme, etc.).

La douche naso-pharyngienne a une efficacité douteuse et peut provoquer des complications vers la caisse ou les sinus.

Pharyngite chronique diffuse.

Badigeonnages répétés tous les trois ou quatre jours, et pendant plusieurs mois avec une solution iodo-iodurée au quinzième.

TUBERCULOSE DE LA BOUCHE ET DU PHARYNX.

Traitement général. — Celui de la tuberculose.

Traitement local. — Badigeonnages un peu énergiques des ulcérations avec une solution d'acide lactique à 50 p. 100 ou de phénol sulforiciné à 40 p. 100.

Contre les douleurs, badigeonnages avec des solutions de morphine, de cocaïne, d'antipyrine, ou avec de la glycérine phéniquée à 50 p. 100.

SYPHILIS BUCCO-PHARYNGÉE.

Le chancre, les accidents secondaires commandent l'administration du mercure (pilules de protoiodure, sublimé, frictions ou injections hypodermiques mercurielles); parmi les accidents tertiaires, les gommes sont curables par l'iodure de potassium seul, les scléroses par le traitement mixte, mercuriel et ioduré.

Chez les syphilitiques soumis au traitement mercuriel, il faut recommander une hygiène buccale sévère; abstention du tabac, des boissons alcooliques et des mets irritants; entretien des dents en bon état; bains de bouche avec un liquide légèrement antiseptique ou une solution de chlorate de potasse.

Les plaques muqueuses seront cautérisées avec le nitrate d'argent ou le nitrate acide de mercure, tous les cinq ou six jours. Si l'inflammation et les douleurs sont trop vives, s'abstenir de cautérisations et donner des gargarismes avec l'infusion de racines de guimauve, de coca, ou faire des badigeonnages de cocaïne.

Dans le cas d'ulcérations profondes avec enduit pultacé ou bourbillonneux, pulvérisations ou irrigations antiseptiques, gargarismes avec une solution iodo-iodurée (teinture d'iode, 2 gr.; iodure de potassium, 2 gr.; eau distillée, 250 gr.); attouchements à la teinture d'iode pure.

En cas de phagédénisme menaçant, donner l'iodure de potassium à hautes doses (10 à 15 gr. par jour).

PARALYSIES DU VOILE DU PALAIS.

Faradisation.

Strychnine à l'intérieur ou en injections sous-cutanées.

Chez les enfants, teinture de noix vomique, II à III gouttes.

PAROTIDITES.

Lavages antiseptiques de la bouche avec une solution d'acide borique à 30 p. 1000, de chloral à 10 p. 1000, de sublimé à 0,25 p. 1000. Poudres dentifrices antiseptiques.

Onctions belladonées simples ou mercurielles sur la région douloureuse.

Dès qu'il y a suppuration, inciser les foyers purulents.

Médication tonique.

MALADIES DE L'ŒSOPHAGE.

ŒSOPHAGITE.

En cas d'ingestion d'acides minéraux, administrer l'eau de chaux par petites quantités, souvent répétées, magnésie, craie, bicarbonate de soude, une demi-cuillerée à café dans de l'eau, toutes les dix minutes.

En cas d'ingestion d'alcalis caustiques, donner de l'eau vinaigrée, du jus de citron, la limonade sulfurique.

Contre la douleur, boissons glacées, compresses glacées au devant du cou et du sternum. Injections de morphine.

Dans la suite, il sera bon de pratiquer de temps en temps le cathétérisme de l'œsophage, pour éviter le rétrécissement.

ŒSOPHAGISME.

Administrer les antispasmodiques : bromures, belladone, opium, jusquiame, valériane.

Hydrothérapie.

Le cathétérisme de l'œsophage est le moyen le plus actif.

Si l'ingestion des aliments est impossible, alimentation par la sonde.

ULCÈRE SIMPLE DE L'ŒSOPHAGE.

Le traitement est celui de l'ulcère simple de l'estomac.

CANCER DE L'ŒSOPHAGE.

Contre les douleurs, préparations calmantes, injections de morphine.

Alimentation liquide, lait, bouillon, potages, purées, poudres de viande; lavements nutritifs.

Gastrostomie.

RÉTRÉCISSEMENTS DE L'ŒSOPHAGE.

Contre le spasme; bromures, belladone, opium, etc.

Dans le cas de syphilis, traitement spécifique.

Tenter de rétablir le calibre de l'œsophage par la dilatation progressive au moyen de sondes ou bougies œsophagiennes.

MALADIES DE L'ESTOMAC.

GASTRITES AIGUËS.

Diète, boissons alcalines ou gazeuses, lait.

Evacuer l'estomac soit par un vomitif (ipéca ou tartre stibié), soit par un purgatif salin (sulfate de magnésie, de soude, citrate de magnésie, phosphate de soude), ou par le calomel.

Dans l'indigestion, après cessation des vomissements, donner des infusions chaudes de thé, tilleul, etc., et des potions stimulantes à l'éther, l'acétate d'ammoniaque.

Dans les gastrites toxiques, évacuer le poison par le lavage de l'estomac ou par un vomitif (ipéca, émétique, injection d'apomorphine).

Essayer de neutraliser la substance caustique.

Pour les acides, administrer l'eau de chaux par petites quantités souvent répétées ; la magnésie, la craie, le bicarbonate de soude par demi-cuillerées à café dans de l'eau toutes les dix minutes.

Pour les alcalis caustiques, donner de l'eau vinaigrée, du jus de citron, la limonade sulfurique,

Contre la douleur, boissons glacées, injections de morphine.

Contre le collapsus, injections d'éther, d'huile camphrée, de caféine.

Pour les substances toxiques, arsenic, phosphore, sublimé, voir INTOXICATIONS.

EMBARRAS GASTRIQUE.

Purgatifs salins associés ou non à l'émétique ; calomel.

Diète lactée, limonades.

Si la fièvre est intense (40°), lotions froides avec de l'eau vinaigrée ou alcoolisée. Sulfate de quinine.

Combattre les vomissements par la potion de Rivière, les eaux gazeuses, les limonades glacées ; la diarrhée fétide par le salicylate de bismuth associé aux antiseptiques internes, salol, benzonaphtol, bétol, etc.

Contre l'adynamie, thé au rhum, potions stimulantes à l'éther, la caféine, l'acétate d'ammoniaque.

GASTRITES CHRONIQUES.

Proscrire les boissons alcooliques; le thé, le café, le tabac, les écarts de régime.

Conseiller d'abord le régime lacté absolu, puis les aliments facilement digestibles, la poudre de viande, pour arriver peu à peu à l'alimentation ordinaire à mesure que les fonctions digestives s'améliorent.

Dans la gastrite avec dilatation, lavage de l'estomac, une fois par jour ou seulement tous les deux ou trois jours.

Exciter la motilité de l'estomac par l'électrisation, le massage, l'hydrothérapie.

Activer la sécrétion gastrique en administrant une heure avant le repas le bicarbonate de soude à petites doses (1 gramme) et les amers, noix vomique, rhubarbe, gentiane, quassia amara, absinthe, condurango.

On a conseillé aussi la créosote à petites doses et l'orexine.

Dans la gastrite avancée, suppléer à l'absence de suc gastrique par l'administration de l'acide chlorhydrique et de la pepsine.

La constipation sera combattue par le podophyllin, la *Cascara sagrada*, l'aloès et non par les purgatifs salins.

Contre les flatulences, le charbon, la magnésie, le phosphate de soude associés aux antiseptiques internes, salol, salicylate de bismuth, benzonaphtol, naphtol.

Contre les douleurs et les vomissements, eau chloroformée, cocaïne, menthol, belladone, opium.

Conseiller les stations de Vichy, Vals, Pougues, Royat, etc.

ULCÈRE DE L'ESTOMAC.

Régime lacté absolu : lait cru de préférence ; deux à trois litres de lait par doses fractionnées toutes les deux heures.

Neutraliser l'acidité du suc gastrique par les alcalins à hautes doses et à doses fractionnées, de façon à saturer l'acide en totalité et le saturer au fur et à mesure de sa sécrétion.

Donner la préférence au bicarbonate de soude (20 à 50 grammes par jour).

Les douleurs cessent quand le suc gastrique est neutralisé ; les sensations éprouvées par le malade permettent de connaître d'une façon assez exacte quelle dose de bicarbonate de soude il convient d'employer.

Au début du traitement, alors que le malade est soumis au régime lacté exclusif, on peut administrer le bicarbonate de soude à doses moins élevées (10 à 12 grammes par jour), puisque le lait est légèrement alcalin.

Le malade prendra toutes les heures, depuis le lever jusqu'au coucher, et dans la nuit s'il est éveillé par la douleur, un cachet contenant un mélange de bicarbonate de soude (0,60 centigr.) et de craie préparée (0,20 centigr.).

Plus tard, quand on lui permettra de manger, il devra, outre les cachets précédents, prendre à chaque repas 10 grammes de bicarbonate de soude dissous dans un verre d'eau, ou plutôt, de demi-heure en demi-heure, pendant les trois heures qui suivront le repas, un paquet composé de : bicarbonate de soude, 1 gramme ; craie préparée, 0,20 centigr. ; magnésie calcinée, 0,20 centigr.

On peut faire varier dans des proportions convenables les doses de magnésie ou de craie pour combattre la constipation ou la diarrhée.

Lorsque les douleurs et les vomissements ont cessé, rendre le régime plus nutritif en associant au lait et aux alcalins la poudre de viande, la farine de lentilles.

Lorsque l'ulcère paraîtra guéri, les malades reprendront l'alimentation ordinaire à condition d'éviter les mets fortement épicés et l'alcool. Conseiller le régime lacté partiel.

Contre les hémorragies répétées, repos absolu au lit dans le décubitus dorsal, lait glacé à petites doses, hémostatiques divers : tanin, ratanhia, perchlorure de fer, eau de Rabel, ergotine.

Si les douleurs et les vomissements résistent au régime lacté et aux alcalins, il faut les combattre par les opiacés, l'eau chloroformée, la cocaïne.

Dans les cas rebelles, alimentation par la sonde, qui permet d'introduire dans l'estomac du lait ou de la poudre de viande, associés aux alcalins.

Introduire la sonde jusqu'à la moitié de l'œsophage et non jusque dans l'estomac.

Pour l'ulcère du duodénum, même traitement que pour l'ulcère de l'estomac.

CANCER DE L'ESTOMAC.

Le traitement médical ne peut être que palliatif; le condurango et le chlorate de soude, préconisés comme curatifs, n'ont pas donné de résultats certains.

Assurer l'alimentation et le repos de l'estomac par l'usage du régime lacté et des poudres alimentaires ; quand la sténose du pylore sera infranchissable, donner des lavements nutritifs.

Combattre les vomissements par la glace et surtout le lavage de l'estomac.

Atténuer les fermentations en administrant le salicylate de bismuth, le salol, le bétol, la magnésie.

Calmer les douleurs par les préparations opiacées et les injections de morphine.

Intervention chirurgicale.

DILATATION DE L'ESTOMAC.

Lavages de l'estomac avec de l'eau pure ou alcalinisée ou avec des solutions au millième, soit de nitrate d'argent, soit de permanganate de potasse ou plutôt d'acide salicylique.

Dans l'intervalle des lavages, atténuer les fermentations anormales par l'administration de substances antiseptiques : naphtol, benzonaphtol, salol, acide salicylique, bétol.

Les repas seront peu copieux et suffisamment espacés. On donnera des aliments liquides ou finement divisés : lait, bouillon, œufs, jus de viande, poudre de viande, purées de légumes.

Dans la dilatation avec hypersécrétion continue de suc gastrique (maladie de Reichmann, gastro-succorrhée), il faut ajouter aux indications précédentes, l'administration des alcalins à hautes doses. Dans le cas de catarrhe gastrique, donner, au contraire, l'acide chlorhydrique.

Enfin, si la dilatation est due à une simple atonie gastrique, il faut essayer d'exciter la contractilité de la fibre musculaire par l'administration de la noix vomique ou de la strychnine, du seigle ergoté ou de l'ergotine, par l'électrisation faradique, le massage, la douche stomacale et l'hydrothérapie générale.

Traitement chirurgical. — Gastro-entérostomie.

DYSPEPSIES.

Traitement de la dyspepsie asthénique ou de l'hypochlorhydrie. — Réveiller l'appétit et stimuler la sécrétion gastrique par les amers : gentiane, quassia amara, quassine, colombo, noix vomique, strychnine, condurango, rhubarbe, aloès, absinthe, absinthine.

Le bicarbonate de soude pris à petites doses une heure avant le repas, excite la sécrétion gastrique.

On a recommandé aussi l'orexine, la créosote à petites doses, l'alcoolat de menthe.

Pour stimuler le muscle gastrique, on peut essayer le seigle ergoté ou l'ipéca à petites doses.

Dans les cas graves, lorsque la sécrétion gastrique est très diminuée ou nulle, on peut prescrire l'acide chlorhydrique. Les ferments digestifs sont peu utiles.

On combattra les douleurs et les vomissements par l'opium, la belladone, la cocaïne, l'eau chloroformée, le menthol, l'extrait de *Cannabis indica*.

Si l'anorexie ne permet pas une alimentation suffisante, il sera bon de pratiquer l'alimentation artificielle ou même la suralimentation à l'aide de poudres de viande et de légumes introduites par la sonde.

Enfin, on a recommandé l'électrisation et le massage de l'estomac, l'hydrothérapie générale.

Eviter le surmenage physique et intellectuel.

Traitement de la dyspepsie hypersthénique ou de l'hyperchlorhydrie. — Calmer les crises gastralgiques en saturant l'acidité gastrique par les alcalins à hautes doses. Donner de préférence le bicarbonate de soude, qu'on peut associer avec la magnésie, la craie préparée, le phosphate ammoniaco-magnésien, le sous-nitrate de bismuth, le sulfate ou le phosphate de soude. La dose convenable d'alcalins sera divisée

en quatre prises qu'on administrera de demi-heure en demi-heure, en commençant trois heures après le repas.

Si les douleurs sont incomplètement calmées, on peut aussi prescrire les préparations calmantes de bromures, d'opium, belladone, cocaïne, eau chloroformée, menthol.

Dans l'hyperchlorhydrie avec hypersécrétion permanente, on peut essayer de diminuer la sécrétion gastrique par l'emploi du nitrate d'argent, de l'atropine, ou de la morphine. Mais il est préférable de faire le matin à jeun un lavage de l'estomac avec de l'eau tiède pure ou alcalinisée, ou avec des solutions de benzoate de soude (5 p. 1000), de nitrate d'argent de permanganate de potasse, ou d'acide salicylique à 1 p. 1000.

Dans l'hyperchlorhydrie, le régime se composera surtout d'aliments azotés, viande, laitages, œufs; de fruits cuits.

Peu de féculents; pas de matières grasses.

Interdire les boissons alcooliques et les substances excitantes, café, condiments, épices.

Eviter le surmenage physique et intellectuel.

GASTRALGIE.

Pendant les crises gastralgiques, calmer la douleur par l'application de sachets de glace ou de cataplasmes sur la région épigastrique, par l'administration de préparations calmantes : opium, bromures, cocaïne, eau chloroformée, éther, etc. ; par les injections hypodermiques de morphine.

En dehors des accès, traiter la maladie causale (ulcère, cancer de l'estomac, dyspepsies, névroses, tabès, anémie, etc.).

VOMISSEMENTS.

Le traitement des vomissements est évidemment subordonné à l'affection causale : maladies du tube digestif (ulcère, cancer, dyspepsies, gastrites); altération des organes abdominaux (coliques hépatiques et néphrétiques, occlusion intestinale, péritonites, lésions de l'appareil utéro-ovarien, grossesse) ; affections de l'axe encéphalo-médullaire (méningites, tumeurs cérébrales, tabès, etc.); névroses (hystérie, neurasthénie); intoxications.

En général, on peut prescrire les boissons gazeuses et glacées, la potion de Rivière, les préparations calmantes anesthésiques : opium, belladone, bromures, eau chloroformée, chloral, éther, cocaïne, menthol; les injections sous-cutanées de morphine associée à l'atropine.

Dans les vomissements incoercibles de la grossesse, on est parfois forcé de faire l'accouchement prématuré.

HÉMATÉMÈSES.

Repos absolu; lait glacé à doses très fractionnées; ingestion de petits fragments de glace.

Boissons acidulées, eau de Rabel, opium à petites doses répétées.

Hémostatiques : ergotine, perchlorure de fer, tanin, extrait de ratanhia.

MALADIES DE L'INTESTIN.

ENTÉRITE AIGUË.

Lorsque l'entérite est peu intense, diète ou alimentation légère avec du lait et des œufs.

Si la diarrhée est abondante, repos au lit, cataplasmes laudanisés sur le ventre.

Administrer les opiacés, surtout l'extrait d'opium, l'élixir parégorique, le laudanum; le sous-nitrate ou le salicylate de bismuth qu'on peut associer aux antiseptiques intestinaux, salol, bétol, naphtol, benzonaphtol.

Pour calmer la soif donner de la citronnade ou mieux de la limonade lactique (2 p. 500), qui agit en même temps contre la diarrhée.

Contre la fièvre, prescrire l'antipyrine ou le bromhydrate de quinine.

Contre l'adynamie, thé au rhum.

Chez les enfants, interdire les aliments solides, donner du lait stérilisé, ou même supprimer toute alimentation pendant vingt-quatre heures et ne donner que de l'eau bouillie (diète hydrique), ou des décoctions d'orge, de son, des infusions de tilleul, thé.

Les purgatifs et en particulier le calomel, souvent conseillés au début de la diarrhée, sont parfois très nuisibles.

Le sous-nitrate et le salicylate de bismuth, associés à une ou deux gouttes de laudanum ou X gouttes d'élixir parégorique, les antiseptiques internes, benzonaphtol, bétol, salol, donnent de bons résultats. L'acide lactique réussit bien dans la diarrhée verte.

Contre les coliques, cataplasmes, huile de camomille, linge chaud sur le ventre. Administrer l'élixir parégorique en surveillant l'action.

Contre la fièvre, injections sous-cutanées de bromhydrate de quinine.

Contre l'adynamie, bains sinapisés, injections d'huile camphrée.

Contre l'excitation nerveuse, bains tièdes, bromures, chloral.

CHOLÉRA INFANTILE.

Diète absolue pendant la période dangereuse du choléra infantile, donner simplement de l'eau stérilisée ou albumineuse, du thé léger additionné de rhum ou d'alcoolat de mélisse, du lait stérilisé coupé par moitié d'eau de Pougues ou de Vals.

Les purgatifs sont inutiles et le calomel dangereux; les antiseptiques intestinaux ne donnent pas de bons résultats. Il faut tenter d'arrêter la diarrhée et les vomissements par les opiacés et les astringents.

Parmi les opiacés, il faut préférer le laudanum de Sydenham ou l'élixir parégorique; parmi les astringents, l'extrait de ratanhia, le sous-nitrate de bismuth et l'azotate d'argent (1 à 3 centigr. dans 60 gr. d'eau distillée), par cuillerées à café toutes les heures.

On a recommandé aussi les lavements avec une décoction de 5 gr. d'ipéca dans 100 gr. d'eau, et l'administration de l'acide lactique (2 à 6 gr. par jour à doses fractionnées).

Lavages de l'estomac et de l'intestin à l'eau bouillie ou boriquée.

A la période algide donner les stimulants : boissons alcooliques, injections d'éther, de caféine, d'huile camphrée. Bains sinapisés suivis de frictions, boules d'eau chaude en permanence autour du malade.

Si la réaction se produit, cesser les stimulants et continuer les opiacés et astringents.

TYPHLITE. — APPENDICITE.

Dans la typhlite stercorale, désobstruer l'intestin par un purgatif doux, huile de ricin ou calomel, et assurer l'antisepsie intestinale par le naphtol, benzonaphtol, salol, bétol, etc., ou par les lavements boriqués.

Si la douleur et l'induration persistent, appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées.

Si l'on soupçonne l'extension de l'inflammation à l'appendice, ou si la typhlite paraît causée par l'enclavement d'un corps étranger dans le cæcum, immobiliser l'intestin à l'aide de l'extrait thébaïque à la dose quotidienne de 0,20 centigr. divisés en dix prises.

Calmer les douleurs par l'application d'une vessie de glace, par les injections sous-cutanées de morphine. Combattre les vomissements par les boissons glacées, la potion de Rivière.

Se garder d'administrer des purgatifs qui en activant le péristaltisme intestinal, pourraient déterminer la perforation.

Il faut au contraire immobiliser l'intestin en donnant 1 ou 2 centigr. d'extrait d'opium toutes les deux heures, jusqu'à concurrence de 0gr,20 centigr. chez l'adulte et de 0gr,10 centigr. chez l'enfant. Le malade sera soumis à la diète lactée et au repos absolu au lit.

En présence de foyers de périty phlite suppurée d'origine cæcale ou appendiculaire, l'intervention chirurgicale s'impose.

DYSENTERIE.

Prophylaxie. — Désinfecter les selles, les locaux et objets souillés par les dysentériques. Filtrer ou faire bouillir l'eau de boisson; défendre les aliments indigestes et autant que possible les conserves.

Éviter les refroidissements; recommander le port de la ceinture de flanelle.

Traitement. — Régime lacté absolu. Lait froid coupé avec de l'eau de chaux ou de l'eau de Pougues, pris par petites doses souvent répétées. Si la diarrhée est trop intense, donner le bismuth et les opiacés. Selon que les selles se modifient, on revient progressivement et avec la plus grande prudence à l'alimentation ordinaire.

Dans la dysenterie, la médication substitutive ou évacuante donne de bons résultats. Les purgatifs salins et cholagogues sont à recommander, notamment le sulfate de soude (20 gr. par jour), et le calomel soit à doses massives de 0gr,50 centigr. à 1 gr., soit à doses fractionnées, 0gr,02 à 0gr,03 centigr. toutes les heures.

L'ipéca seul ou associé au calomel rend de grands services.

On peut aussi administrer les antiseptiques internes : salicylate de bismuth, salol, bétol, benzonaphtol, iodoforme.

On a vanté les lavements modificateurs et antiseptiques, avec l'extrait de Saturne (3 à 5 gr. pour 250 d'eau) : le nitrate d'argent (0,20 centigr. p. 200); sulfate de cuivre (1 p. 200).

ENTÉRITES CHRONIQUES. — ENTÉRITE TUBERCULEUSE.

Régime lacté; lait coupé d'eau de chaux.

Combattre la diarrhée par les opiacés, extrait d'opium, diascordium, élixir parégorique, laudanum; par les préparations de bismuth, la poudre de talc; par les astringents, tanin, ratanhia, colombo, quinquina.

Les lavements au nitrate d'argent, au tanin, à l'acide borique seront utiles contre les inflammations du gros intestin.

ENTÉRITE MUCO-MEMBRANEUSE.

Évacuer les matières stercorales et les produits pseudo-membraneux, en prescrivant une ou deux fois par semaine des purgatifs doux en petite quantité : huile de ricin, magnésie, huile d'olive, séné, graines de lin ou de psyllium; en pratiquant de grands lavages de l'intestin avec de l'eau de chaux, de l'eau boriquée, une solution de tanin (3 p. 1000).

Calmer les douleurs par les bromures alcalins, le menthol, la cocaïne, l'extrait de *Cannabis indica*; éviter l'opium et la morphine qui provoquent la constipation,

Combattre les fermentations intestinales et les auto-intoxications par les lavages de l'intestin et les antiseptiques internes : bétol, benzonaphtol, salicylate de bismuth, acide salicylique, borax, phosphate de soude, etc.

Le massage, l'hydrothérapie et les stations de Luchon, Plombières, Vichy, Carlsbad, etc., peuvent rendre des services.

CANCER DE L'INTESTIN.

Calmer les douleurs par l'opium à petites doses et par les injections de morphine.

Faciliter le cours des matières par les purgatifs légers et par les lavements.

En cas d'obstruction intestinale, l'intervention chirurgicale s'impose.

VERS INTESTINAUX.

Ténias.

Les principaux ténifuges sont : l'extrait éthéré de fougère mâle, le kousso, les semences de courges, l'écorce de racine de grenadier, la pelletiérine.

Une demi-heure après l'administration de l'un de ces ténifuges, on donnera toujours un purgatif, huile de ricin ou eau-de-vie allemande.

Lombrics.

La mousse de Corse, le semen-contra et surtout son principe actif, la santonine, sont les vermicides les plus usités.

L'absinthe, l'armoise, la valériane sont peu employées.

On administre à la suite du vermifuge un léger purgatif.

Oxyures.

Applications d'onguent gris au pourtour de l'anus et à l'intérieur du rectum.

Donner pendant deux ou trois jours de suite, soit du calomel, soit de la fleur de soufre, soit de la santonine.

Ensuite, administrer des lavements d'eau salée, d'eau savonneuse, d'eau vinaigrée, d'huile de foie de morue.

OCCLUSION INTESTINALE.

Occlusion aiguë (Étranglement interne, volvulus, invagination, cancer, calculs biliaires). — Défendre les purgatifs, dont l'emploi est inutile et même dangereux, car, en augmentant les contractions de l'intestin, ils exagèrent les douleurs et peuvent provoquer la perforation. La médication opiacée est indiquée pour atténuer les douleurs et les vomissements: administrer toutes les deux heures une pilule d'extrait thébaïque de 1 centigr., ou faire deux à trois fois par jour des injections de morphine.

Les lavements d'eau simple ou d'eau gazeuse (siphon d'eau de Seltz) sont parfois efficaces.

Le lavage de l'estomac fait cesser les vomissements fécaloïdes, prévient la stercorémie et peut même provoquer des contractions péristaltiques de l'intestin suffisantes pour faire disparaître l'obstruction.

L'électrothérapie (lavements électriques) donne souvent de très bons résultats. On emploie les courants continus ; l'un des pôles, constitué par une large plaque de peau de chamois mouillée, est appliqué sur l'abdomen ou dans le dos, l'autre composé d'une sonde en gomme recouvrant un mandrin métallique est introduit dans le rectum. On injecte au moyen de cette sonde un litre d'eau salée, qui sert de conducteur au courant et empêche toute action caustique locale. On se sert de courants d'une grande intensité, de 10 à 50 milliampères, et chaque séance dure environ un quart d'heure.

Si au bout de deux ou trois séances au plus, la débâcle ne s'est pas produite, il faut intervenir chirurgicalement (laparotomie ou entérotomie).

Obstruction chronique. — Dans les obstructions déterminées par des rétrécissements, par une compression lente de l'intestin, par des matières fécales durcies, les purgatifs (salins ou huileux) peuvent rendre des services.

Les irrigations rectales d'eau simple ou gazeuse, les lavements électriques sont également utiles.

En cas d'insuccès, intervention chirurgicale.

Pseudo-étranglements.— Dans les pseudo-étranglements, on aura toujours raison des accidents par les purgatifs, les douches rectales et l'électricité; on pourra encore employer l'opium, la belladone, ou les applications de glace, les bains, le massage, etc.

HÉMORRAGIES INTESTINALES.

Repos absolu au lit ; vessie de glace sur l'abdomen ; alimentation liquide froide.

Immobiliser l'intestin par l'opium ou la morphine.

Administrer des préparations astringentes et hémostatiques, bismuth, tanin, ratanhia, ergotine, perchlorure de fer.

HÉMORROÏDES.

Éviter la constipation par les lavements et les laxatifs, magnésie, huile de ricin, cascara.

Lotions matin et soir, surtout après la défécation, avec de l'eau boriquée froide.

Comme médicaments ayant une influence sur les hémorroïdes, on administre souvent l'*Hamamelis virginica* et le *Capsicum annuum*.

Au moment des poussées fluxionnaires, repos au lit, grands bains et bains de siège chauds, application sur l'anus de tampons d'ouate hydrophile imbibée d'eau boriquée chaude.

Calmer les douleurs par les suppositoires et les pommades à la belladone, à la cocaïne, à l'iodoforme.

Contre les hémorragies, lavements glacés, introduction de fragments de glace dans le rectum, suppositoires astringents à l'extrait de ratanhia, tamponnement avec de la gaze iodoformée ou saupoudrée d'antipyrine.

L'étranglement sera combattu par des applications locales émollientes, des bains chauds, des pulvérisations phéniquées.

Ne pas inciser.

Traitement chirurgical. — Dilatation forcée, cautérisation, excision, etc.

CONSTIPATION.

Dans la constipation passagère, donner les purgatifs salins qui augmentent les sécrétions intestinales : sulfate de magnésie, sulfate de soude, phosphate de soude, citrate de magnésie, sel de Seignette, tartrate borico-potassique, eaux minérales purgatives ; les purgatifs sucrés et huileux : manne, tamarin, huile de ricin.

Dans la constipation rebelle, administrer les purgatifs drastiques, qui provoquent, outre l'hypersécrétion, des contractions intestinales plus ou moins violentes : jalap, scammonée, séné, aloès, coloquinte, huile de croton.

Quand la sécrétion hépatique semble viciée, les cholagogues sont indiqués : calomel, podophyllin, évonymine, *Cascara sagrada*, cascarine, rhubarbe.

Certains purgatifs paraissent avoir une action purement mécanique : huile de ricin, graines de moutarde blanche, graines de lin, semences de psyllium.

Dans la constipation passagère ou habituelle on peut employer les lavements d'eau froide ou les lavements médicamenteux (glycérine, miel, sel, miel de mercuriale, séné, sulfate de soude ou de magnésie).

Traitement hygiénique. — Légumes verts, fruits, cidre, bière ; exercice après le repas ; tentatives de défécation à heure fixe ; hydrothérapie ; massage abdominal.

DIARRHÉE.

Traitement hygiénique. — Repos, régime lacté, boissons chaudes, applications chaudes sur l'abdomen.

Traitement interne. — Au début des diarrhées aiguës, il est souvent utile de débarrasser l'intestin des éléments toxiques en administrant un purgatif salin ou le calomel.

Faire l'antisepsie intestinale au moyen des antiseptiques internes : salol, salicylate de bismuth, bétol, naphtol, benzonaphtol, acide lactique.

Diminuer le péristaltisme et les sécrétions intestinales par les préparations opiacées : extrait d'opium, laudanum, élixir parégorique, diascordium.

Administrer en même temps les poudres inertes : bismuth, talc, craie préparée ; les astringents : tanin, ratanhia, cachou, colombo, dermatol.

Traiter la maladie causale.

PÉRITONITES AIGUËS.

Au début, révulsion sanglante au moyen de ventouses scarifiées ou sangsues appliquées sur la région où la douleur a son maximum.

Si la révulsion n'a pu arrêter le développement de la péritonite, il faut calmer la souffrance par des applications sur l'abdomen de liniments laudanisés, chloroformés, pommades belladonées, vessies de glace ; par des injections de morphine associée à l'atropine.

Immobiliser l'intestin en administrant l'opium à doses élevées et fractionnées : une pilule d'extrait thébaïque de 0,02 centigr. toutes les deux heures.

On peut administrer en même temps les antiseptiques intestinaux.

Les purgatifs sont formellement contre-indiqués. En provoquant des contractions intestinales, ils facilitent la générali-

sation de la péritonite toujours localisée au début et ils augmentent les douleurs.

Les vomissements seront combattus par les boissons alcooliques glacées, la glace en petits morceaux, les injections de morphine et d'atropine.

L'alimentation sera réduite au minimum ; lait glacé pris par petites quantités.

Si le traitement médical échoue, l'intervention chirurgicale s'impose.

PÉRITONITES CHRONIQUES.

Traitement local. — Révulsifs : vésicatoires, teinture d'iode, collodion iodé.

Traitement général. — Régime lacté ; médication tonique.

PÉRITONITE TUBERCULEUSE.

Dans les formes aiguës, repos, diète ou régime lacté.

Faire de la révulsion au moyen de sangsues ou de ventouses scarifiées.

Appliquer sur l'abdomen de l'onguent napolitain belladoné, une vessie de glace, du collodion iodé.

Calmer les douleurs par les injections de morphine.

Dans les formes chroniques, le traitement local consistera à faire de la révulsion au moyen de pointes de feu, vésicatoires, teinture d'iode. Si l'ascite est trop abondante, on pratiquera la paracentèse de l'abdomen.

Dans certains cas de péritonite tuberculeuse, les injections de naphtol camphré, les lavages à l'eau boriquée stérilisée, la laparotomie simple ou suivie de lavages antiseptiques, ont donné de bons résultats.

Le traitement général de la tuberculose ne devra pas être négligé.

ASCITE.

Repos, régime lacté, révulsifs.

Favoriser la résorption du liquide par les diurétiques, les purgatifs drastiques, les diaphorétiques.

Diurétiques. — Alcalins, calomel, acétate ou azotate de potasse, scille, digitale.

Purgatifs drastiques. — Scammonée, jalap, eau-de-vie allemande, aloès.

Diaphorétiques. — Jaborandi, pilocarpine, poudre de Dower.

L'ascite, par son abondance, peut donner lieu à des accidents, il faut pratiquer la paracentèse abdominale. La ponction sera pratiquée sur le milieu d'une ligne qui relie l'ombilic à l'épine iliaque antéro-supérieure; l'opération sera faite aseptiquement.

MALADIES DU FOIE

CONGESTION HÉPATIQUE.

Dans *l'hyperémie active*, repos au lit, régime lacté absolu, ventouses scarifiées sur la région du foie.

Grands lavements avec un litre d'eau froide pour provoquer l'évacuation des voies biliaires.

Désinfection intestinale par les antiseptiques internes : naphtol, benzonaphtol, salol, bétol, etc.

Dans les cas prolongés ou à répétition, donner 0,10 centigr. de calomel pendant plusieurs jours consécutifs, pour suspendre ensuite et recommencer.

Recommander l'hydrothérapie et les eaux minérales alcalines.

Dans *l'hyperémie passive, foie cardiaque*, employer les dérivatifs intestinaux, purgatifs salins ; les diurétiques, régime lacté ; mais en cas d'asystolie, c'est surtout à la digitale ou à la digitaline qu'il faut demander le relèvement du cœur en augmentant la pression artérielle et diminuant par conséquent la stase veineuse.

Si la congestion du foie est très violente et s'accompagne de dyspnée, de douleurs, il est bon d'appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées sur la région du foie.

Ponctionner l'abdomen, si l'ascite est trop abondante.

Administrer des purgatifs drastiques, eau-de-vie allemande, scammonée, et le calomel à petites doses, 0,01 à 0,10 centigr. par jour.

Les accidents aigus passés, employer le bicarbonate de soude à la dose quotidienne de 1 à 2 gr., ou les eaux de Vichy (Grande-Grille), de Carlsbad, à la dose d'un grand verre le matin à jeun, en deux ou trois fois. Au bout de dix à quinze jours on suspend ce traitement pour revenir au calomel.

CIRRHOSES.

Au début, au moment des fluxions hépatiques, régime lacté ; purgatifs salins ou grands lavements d'eau froide répétés quotidiennement pendant plusieurs jours.

Calmer la sensation de tension douloureuse de l'hypocondre droit au moyen de grands cataplasmes chauds ou l'application de quelques ventouses scarifiées.

Si la poussée d'hépatite s'accompagne d'ictère, de vomissements, si la langue est saburrale, les vomitifs, surtout la poudre d'ipéca, donneront de meilleurs résultats que les purgatifs.

Prescrire le lait coupé avec des eaux alcalines, Vichy, Vals, Pougues, etc.; la magnésie et le charbon s'il y a de la dyspepsie flatulente.

En dehors des poussées, alors que le foie reste gros, les malades tireront avantage des pratiques suivantes : hydrothérapie, médication purgative et diurétique.

L'hydrothérapie consistera en une douche locale, froide, donnée tous les jours, pendant quelques secondes sur l'hypocondre droit. Le massage complétera utilement la douche.

Toutes les semaines, prendre un purgatif, de préférence de l'eau-de-vie allemande, ou des mercuriaux, calomel, pilules bleues. Le calomel à petites doses, soit 1 à 2 centigr. par jour, pendant quinze jours, donne souvent d'excellents résultats. La scille, sous forme d'oxymel scillitique, est un bon diurétique.

On a conseillé aussi l'usage prolongé de l'iodure de potassium à petites doses.

Une fois l'ascite apparue, prescrire le régime lacté, les purgatifs drastiques, les diurétiques et surtout le calomel; pratiquer la ponction lorsque l'abondance de l'épanchement amène des troubles sérieux.

Quand le cœur faiblit, administrer les préparations de digitale.

Lorsque surviendront les accidents ultimes, pneumonies, broncho-pneumonies, érysipèle, diarrhées profuses, hémorragies graves, délire, la médication sera symptomatique : ventouses pour les affections pulmonaires; pulvérisations de solution éthérée de sublimé contre l'érysipèle; tanin, bismuth, ratanhia, naphtol, bétol, etc., contre la diarrhée; eau de Rabel, glace, contre les hémorragies; calmants contre le délire.

En général, il faut éviter les médicaments toxiques, car chez les malades dont le foie est fonctionnellement diminué, les phénomènes d'intolérance apparaissent vite.

Il importe surtout de combattre la cause de la cirrhose : supprimer le poison, quand il s'agit de l'alcool ou du plomb; traiter la dyspepsie, la goutte, le diabète, le paludisme, la syphilis, etc., quand on est en face de ces maladies. Pour les autres cirrhoses infectieuses, instituer la médication dite d'antisepsie intestinale.

TUBERCULOSE HÉPATIQUE.

Calmer les douleurs et ponctionner l'abdomen dans le cas où l'ascite deviendrait gênante par son abondance.

SYPHILIS HÉPATIQUE.

Chez les enfants en bas âge hérédo-syphilitiques, frictions quotidiennes avec 1 à 2 grammes d'onguent napolitain.

Ne pas donner le mercure à l'intérieur, afin de respecter l'intégrité des fonctions digestives. On peut administrer l'iodure de potassium à la nourrice, ce médicament étant en partie éliminé par le lait.

Chez l'adulte, il faut aussi ménager le tube digestif et par conséquent donner la préférence aux frictions mercurielles (6 gr. par jour) ou aux injections hypodermiques de sels de mercure; administrer en même temps l'iodure de potassium (6 à 10 gr. par jour).

ABCÈS DU FOIE.

Au début de l'hépatite, avant la formation du pus, appliquer sur la région du foie, des ventouses scarifiées, de la teinture d'iode, des vésicatoires, dans le but de s'opposer à l'inflammation du foie ou d'empêcher son extension.

Administrer des purgatifs répétés et en particulier le calomel à la dose massive de 1 gr. ou par doses fractionnées de 0,10 à 0,20 centigr.

Dès que le pus est formé et reconnu, il faut l'évacuer par une ponction aspiratrice ou par l'incision et le drainage de la cavité purulente.

KYSTES HYDATIQUES DU FOIE.

Si le kyste n'est pas suppuré, retirer le liquide hydatique par une ponction aspiratrice et pratiquer un lavage intrakystique avec une solution antiseptique, sulfate de cuivre à 5 p. 100, eau naphtolée saturée (0,25 centigr. de naphtol pour 1000 d'eau bouillie), liqueur de Van Swieten (bichlorure de mercure à 1 p. 1000).

On emploie généralement la méthode suivante : on vide le kyste à siccité et on abandonne dans la poche kystique une petite dose d'antiseptique suffisante pour tuer les hydatides et s'opposer à la suppuration du kyste, mais insuffisante pour déterminer une intoxication du malade dans le cas où elle serait absorbée en totalité.

L'antiseptique le plus fréquemment adopté est le bichlorure de mercure, soit en solution acide (acide tartrique), soit sous forme de liqueur de Van Swieten.

Quand le kyste est suppuré, il faut avoir recours au traitement chirurgical.

CANCER DU FOIE.

Contre les douleurs, appliquer sur la région hépatique des cataplasmes laudanisés, des liniments chloroformés, belladonés, opiacés, etc. Donner à l'intérieur l'opium, le chloral, ou plutôt faire des injections hypodermiques de morphine.

Contre les troubles digestifs, régime lacté, sans aucune autre médication antidyspeptique.

Si l'ascite devient abondante, pratiquer la ponction.

ICTÈRE.

Favoriser l'élimination des pigments, des sels biliaires, et des produits toxiques résorbés par le sang, en s'adressant aux divers émonctoires.

Activer la sécrétion urinaire par les médicaments diurétiques non toxiques : lait, lactose, alcalins, sel de nitre, lactate de strontium.

Stimuler les fonctions de la peau par les bains tièdes, les frictions sèches ou alcooliques, les sudorifiques (pilocarpine en injections sous-cutanées).

Médication évacuante par les purgatifs salins et les grands lavements froids qui ont l'avantage d'exciter les contractions péristaltiques et la sécrétion de la bile.

Combattre les fermentations anormales du tube digestif par les médicaments cholagogues et les antiseptiques internes : alcalins, bicarbonate, salicylate de soude, benzoate de soude ou de lithine ; benzonaphtol, salol, bétol ; le calomel donne de bons résultats.

On peut encore prescrire les eaux alcalines, Vichy, Vals, et certains purgatifs réputés cholagogues : rhubarbe, aloès, podophyllin, séné, évonymine, cascara.

L'huile d'olive, la glycérine, etc., ressortissent au traitement spécial de la lithiase biliaire.

Contre le prurit, les bains alcalins et les pommades ou liniments au menthol ou à l'ichtyol.

Dans le cas de lypothymies fréquentes, administrer la caféine ou la spartéine.

La nutrition générale sera ensuite soutenue par les toniques; mais l'alcool sera interdit.

ICTÈRE GRAVE.

Au début, s'il y a des symptômes d'embarras gastrique, administrer un ou plusieurs purgatifs salins.

L'ictère grave étant confirmé, il faut provoquer la diurèse par le régime lacté, les grands lavements froids, par l'administration de la lactose, de la caféine, de la théobromine (sauf délire précoce et violent).

Favoriser l'oxydation des substances azotées de l'organisme par les inhalations d'oxygène, l'administration des benzoates de soude, de lithine, et aussi de l'essence de térébenthine. Les propriétés irritantes de la térébenthine pour l'épithélium rénal, recommandent la plus grande prudence dans cette médication.

Faire l'antisepsie intestinale, déjà favorisée par les lavements froids et le lait, en administrant le salol, le bétol, le salicylate de bismuth, le benzonaphtol.

Réaliser autant que possible l'antisepsie générale par le sulfate de quinine à la dose de 1 gramme (sauf tendance au collapsus) ou le salicylate de soude à la dose de 4 grammes au moins par jour. On a préconisé aussi les injections hypodermiques d'acide phénique dans le cas de délire violent et d'hyperthermie (solution d'acide phénique à 1/50 ; injecter un demi-centimètre cube deux fois par jour).

Combattre l'état typhoïde par les bains froids et soutenir les forces du malade en administrant la potion de Todd, le champagne frappé.

Contre l'adynamie et l'hypothermie, employer les stimulants, acétate d'ammoniaque, éther en potion et en injections sous-cutanées, les frictions sèches ou aromatiques, les boissons chaudes et au besoin les injections de sérum artificiel.

Enfin contre les diverses hémorragies, administrer l'eau de Rabel, le perchlorure de fer, l'ergotine, le tanin, l'*Hydrastis canadensis* ou le chlorhydrate d'hydrastinine.

LITHIASE BILIAIRE.

Traitement prophylactique. — Vie active, exercices physiques, stimulation de la peau par les frictions, le massage, l'hydrothérapie.

Repas peu copieux, plutôt fréquents qu'abondants ; éviter entre eux les intervalles trop longs, pendant lesquels la bile stagne dans les réservoirs.

Eviter les boissons alcooliques, les graisses et les aliments riches en cholestérine (cervelles, œufs).

Les cures hydrominérales remplissent à la fois l'indication prophylactique et curative de l'affection calculeuse. Les principales eaux minérales sont celles de Vichy (Grande-Grille) et de Carlsbad, puis celles de Pougues, Vals, Vittel, Capvern, Marienbad, Saint-Nectaire, Châtel-Guyon, Royat, etc.

Traitement de l'accès de colique hépatique. — Calmer la douleur par les injections sous-cutanées de morphine, inhalations de chloroforme, l'administration de chloral, antipyrine, exalgine, opium et belladone, cocaïne, glycérine, eau chloroformée

Grands bains chauds prolongés, applications locales chaudes, cataplasmes laudanisés.

Après la crise, repos du malade, alimentation légère, liquide, lait coupé d'eau alcaline.

Contre les vomissements, glace, champagne frappé à petites doses, cocaïne, menthol, potion de Rivière.

Quand la douleur a disparu, favoriser l'expulsion des calculs en administrant les cholagogues : podophyllin, évonymine, cascara, rhubarbe, calomel, huile d'olive à hautes doses (200 gr.), glycérine, salicylate de soude.

Dans les formes septiques de la lithiase biliaire, antisepsie gastro-intestinale pratiquée surtout avec les composés de l'acide salicylique, qui sont des antiseptiques biliaires, puisque l'acide salicylique s'élimine en partie par la bile : salol, salicylate de soude, bétol (salicylate de naphtol), salicylate de bismuth. Le calomel, par doses fractionnées, est utile comme antiseptique laxatif et agent décongestif du foie.

On administre quelquefois comme agents lithontriptiques, le remède de Durande (mélange d'éther 3 part. et d'essence de térébenthine 2 part.), et l'huile de Harlem (huile de cade vraie).

Dans le cas d'obstruction lithiasique permanente et dans la lithiase septique, traitement chirurgical.

PÉRIHÉPATITES.

Dans les périhépatites séches, calmer la douleur par les onctions narcotiques, et par l'administration des analgésiques, opium, belladone, morphine, chloral, antipyrine, etc.

Essayer d'enrayer le processus inflammatoire par l'application de ventouses scarifiées, sangsues, pointes de feu.

Traiter l'affection causale.

Dans les périhépatites suppurées, traitement chirurgical.

MALADIES DES REINS

CONGESTION RÉNALE.

Dans la *congestion rénale aiguë, primitive*, repos au lit, ventouses scarifiées sur la région lombaire, régime lacté exclusif.

Si l'urine est sanguinolente, donner une potion contenant XX à XXX gouttes de perchlorure de fer.

Vers le troisième jour, purgatif salin.

Pendant la convalescence, le régime lacté sera maintenu tant que l'urine renfermera de l'albumine, des globules blancs ou des cylindres.

Dans la *congestion passive, rein cardiaque*, il faut relever la tension artérielle par la digitale, l'ergotine, puis combattre l'hydropisie par les diurétiques : caféine, lactose, diuréline, acétate de potasse, calomel, strophantus, spartéine, régime lacté ; par les purgatifs drastiques : aloès, scammonée, jalap, eau-de-vie allemande ; par les sudorifiques, injections hypodermiques de pilocarpine, bains d'air chaud. Les mouchetures pratiquées sur les parties œdématiées procurent du soulagement, mais sont souvent la porte d'entrée des infections.

NÉPHRITES.

Dans les *néphrites aiguës*, régime lacté absolu. Donner trois litres de lait dans les vingt-quatre heures, par fractions de 300 à 400 gr. toutes les deux heures. Si le lait est mal supporté, on peut l'alcaliniser avec un peu d'eau de chaux (une cuillerée à soupe par verre), ou avec de l'eau de Vichy à parties égales. On peut, suivant le goût du malade, le sucrer, le saler, ou l'additionner de café, d'eau de laurier-cerise, ou de fleurs d'oranger, de menthe, kirsch, rhum ou cognac en petites quantités.

Si le régime lacté détermine de la constipation, il faut administrer des purgatifs légers, manne, magnésie, lavements simples ou purgatifs, mais éviter les purgatifs drastiques, qui, provoquant des flux diarrhéiques, diminuent la diurèse.

Comme traitement local, appliquer des sangsues ou des ventouses scarifiées sur la région lombaire, pour calmer les douleurs rénales et décongestionner le rein. On pourra ensuite faire de la révulsion avec des ventouses sèches, des pointes de feu, des vésicatoires ammoniacaux, mais il faut rejeter les

vésicatoires à base de cantharide, qui provoquent l'inflammation du rein.

Dans les *néphrites chroniques*, les émissions sanguines ne doivent être pratiquées qu'au moment des poussées aiguës; elles sont contre-indiquées s'il existe des troubles cardio-vasculaires et si le malade est anémié ou cachectique.

Comme dans les néphrites aiguës, le régime lacté intégral sera maintenu pendant toute la durée des phases aiguës des néphrites chroniques; mais, après amélioration durable des accidents, il sera remplacé par un régime mixte où les légumes verts, les féculents, les pâtes, les viandes blanches, les fruits cuits, sont associés au lait.

Il faut entretenir ou stimuler les fonctions de la peau, au moyen de frictions, massages, bains tièdes. Les révulsifs sur la région des reins, sinapismes, ventouses sèches, sont aussi indiqués.

Comme médicaments proprement dits, dans le mal de Bright, on prescrit l'iodure de potassium ou de sodium (1 à 2 gr. par jour), le tanin ou l'acide gallique (1 gr. par jour), le lactate de strontiane (6 à 8 gr. par jour).

Traitement des symptômes. — Contre la céphalée, pulvérisations de chlorure de méthyle ou d'éthyle sur le front, sangsues derrière les oreilles, administration de bromure de potassium, chloral, hypnal; l'antipyrine peut déterminer de l'oligurie ou de l'anurie.

Contre la dyspnée, inhalations d'oxygène, ventouses sèches, ipéca à doses nauséeuses.

Contre l'asystolie, caféine, vin de Trousseau; la digitale, la digitaline, la spartéine devront être administrées avec prudence.

Les œdèmes et l'anurie seront combattus par les diurétiques puissants, digitale, caféine, théobromine, diurétine, strophantus, spartéine; par des purgatifs drastiques, eau-de-vie allemande, scammonée.

Contre les hémorragies, prescrire l'ergotine.

L'intolérance de l'estomac sera calmée par la glace, les eaux gazeuses, la potion de Rivière, la morphine, la cocaïne.

En cas de diarrhée fétide, administrer les antiseptiques intestinaux, benzonaphtol, salol, salicylate de bismuth, etc.

L'anémie des brightiques sera traitée par les ferrugineux en général, iodure de fer, lactate de fer, tartrate ferrico-potassique, peptonate, albuminate de fer, etc., et par les toniques, quinquina, kola, coca.

Traitement hygiénique. — Éviter le froid, l'humidité, la fatigue physique et intellectuelle.

Conseiller les climats chauds; activer les fonctions de la peau par les frictions sèches et les massages.

Les eaux minérales, bicarbonatées sodiques et calciques, ferrugineuses, peuvent rendre des services.

TUBERCULOSE RÉNALE.

Néphrotomie ou néphrectomie selon les circonstances.

Essence de térébenthine : quatre à dix capsules.

Dans la néphrite tuberculeuse, régime lacté absolu; frictions cutanées sèches.

SYPHILIS RÉNALE.

Dans la néphrite précoce, administrer le traitement spécifique ordinaire et y joindre le régime lacté.

Dans les néphrites tertiaires, pas de mercure, prescrire l'iodure de potassium seul.

Le traitement spécifique n'exclut pas les médications dirigées contre l'insuffisance urinaire et ses conséquences, régime lacté, purgatifs et antiseptiques intestinaux, frictions sèches, etc.

ABCÈS DU REIN.

Révulsifs sur la région lombaire, ventouses scarifiées, sangsues, glace.

Contre la fièvre, quinine.

Prescrire le régime lacté et administrer des médicaments antiseptiques susceptibles de s'éliminer par le rein : acide benzoïque, benzoate de soude, benzonaphtol, borate de soude, acide salicylique, salol, etc.

Si un seul rein est atteint de néphrite suppurée, néphrotomie ou néphrectomie.

KYSTES HYDATIQUES DU REIN.

Administrer des médicaments, tels que la térébenthine, l'iodure de potassium, les mercuriaux, qui, en s'éliminant par le rein, peuvent avoir une action parasiticide.

Il est préférable d'avoir recours à la ponction aspiratrice suivie d'une injection antiseptique de liqueur de Van Swieten (bichlorure de mercure à 1 p. 1000), ou à l'incision du kyste par la voie lombaire.

CANCER DU REIN.

Néphrectomie.

Si l'opération est impossible, faire le traitement symptomatique :

Contre les douleurs : injections de morphine ;
Contre les hématuries : perchlorure de fer, ergotine, tanin.

LITHIASE RÉNALE.

Le traitement général de la lithiase rénale varie suivant qu'on a affaire à la gravelle acide ou à la gravelle alcaline.

Dans la gravelle acide, les conditions qui permettent la précipitation de l'acide urique, sont : la concentration des urines et l'augmentation de leur acidité. Il est donc indiqué d'augmenter la quantité d'eau de l'urine et de diminuer son acidité.

Cette double indication se trouve réalisée par l'usage des eaux minérales alcalines, Vichy, Vals, Pougues, Carlsbad, Contrexéville, Vittel, Evian, etc.

On peut à la rigueur les remplacer par des solutions alcalines de bicarbonate de soude, de potasse ; mais il faut avoir soin de rechercher de temps en temps la réaction de l'urine, car un traitement alcalin trop intense ou trop prolongé pourrait transformer la gravelle acide en gravelle alcaline.

Une fois les graviers formés, il faut essayer d'obtenir leur élimination en administrant de fortes doses d'eaux faiblement minéralisées (Vittel, Contrexéville, Evian), et les médicaments dits lithontriptiques, c'est-à-dire favorisant la dissolution des calculs : acide benzoïque, benzoate de soude ou de lithine, carbonate de lithine, pipérazine.

Traitement hygiénique : proscrire les aliments trop riches en azote, viandes noires et fumées, gibier, et les légumes contenant de l'acide oxalique (oseille, asperges, tomates, etc.). Éviter les boissons alcoolisées. Conseiller les œufs, viandes blanches, légumes verts cuits, etc. Exercice, frictions, massages, bains.

Dans la lithiase alcaline, qui est presque toujours d'ordre chirurgical, la principale indication thérapeutique consiste à s'opposer à la fermentation de l'urine. Dans ce but on administre les antiseptiques, les résines et les essences : benzoate de soude, acide salicylique, salol, benzonaphtol, résorcine ; térébenthine, santal, huile de Harlem.

Dans le traitement de la colique néphrétique deux indications principales :

1° Diminuer le spasme douloureux par les opiacés (injections de morphine), par le chloral en lavements, le chloroforme en inhalations ;

2° Hâter la progression du calcul par l'emploi des diurétiques et surtout des eaux faiblement minéralisées, prises en assez grande quantité.

Pour les complications de la lithiase rénale, hydronéphrose, anurie, abcès du rein, etc., voir ces articles.

HYDRONÉPHROSE.

Traitement chirurgical.

PÉRINÉPHRITE. — PHLEGMON PÉRINÉPHRÉTIQUE.

Au début, essayer d'obtenir la résolution de la périnéphrite par le traitement antiphlogistique : ventouses scarifiées, sangsues, onctions avec l'onguent napolitain, bains chauds prolongés.

Lorsque la présence du pus aura été reconnue par une ponction exploratrice, il faudra faire une large ouverture du foyer, laver la cavité, drainer la poche et la tamponner avec de la gaze iodoformée.

Relever les forces du malade par une alimentation substantielle et les toniques : alcool, quinquina, coca, kola.

REIN MOBILE.

Maintenir le rein en place à l'aide de bandages appropriés.

Au moment des crises douloureuses, décubitus horizontal, bains, fomentations calmantes, injections de morphine.

Si le rein ne peut être maintenu et s'il y a un retentissement fâcheux sur l'organisme, conseiller la néphrorraphie.

ANURIE.

Lorsque l'anurie est la conséquence d'une lésion irrémédiable (cancer), instituer une médication palliative à l'aide des purgatifs drastiques, aloès, scammonée, jalap, eau-de-vie allemande, des sudorifiques, pilocarpine en injections hypodermiques.

Dans l'anurie des néphrites, calculeuse, goutteuse, etc., il faut chercher à désobstruer le rein et ses conduits excréteurs, tout en favorisant les éliminations supplémentaires, afin de retarder le plus possible la survenue des accidents urémiques.

Dans l'anurie par néphrite aiguë ou dans l'ischurie goutteuse, on emploiera, pour aider au retour de la sécrétion urinaire, les diurétiques : digitale, caféine, théobromine, diurétine, benzoates de soude ou de lithine ; les bains chauds et les révulsifs cutanés.

Les bains chauds donnent de bons résultats dans l'anurie

calculeuse. Ils calment la douleur et ont peut-être raison du spasme de l'uretère, qui s'oppose à l'expulsion du calcul.

Dans cette dernière variété d'anurie on peut tenter une intervention chirurgicale, lorsque les moyens médicamenteux ont échoué.

URÉMIE.

Tenter de rétablir la sécrétion urinaire en s'adressant aux diurétiques et surtout au lait, qui sera employé comme aliment exclusif.

Les lavements froids sont parfois très utiles.

La digitale peut être employée avec avantage lorsque les troubles cardiaques compliquent la lésion rénale. Mais il faut l'administrer avec prudence et s'assurer que l'imperméabilité du rein n'est pas absolue.

La caféine et la scille donnent quelquefois de bons résultats.

Les sudorifiques, bains d'air chaud et bains de vapeur, jaborandi, pilocarpine, sont peu recommandables.

La saignée, en soustrayant une certaine quantité de sang et par suite en diminuant la somme des substances toxiques contenues dans l'organisme, est fréquemment utilisée. Elle convient surtout aux accès d'urémie aiguë, aux complications aiguës des maladies rénales chroniques (urémie scarlatineuse, urémie des femmes enceintes).

Elle est inutile et dangereuse au cours des néphropathies chroniques arrivées à la période cachectique.

La phlébotomie peut être remplacée par l'application de quatre à huit sangues au niveau du triangle de J.-L. Petit, de chaque côté.

Les purgatifs et surtout les purgatifs drastiques (jalap, scammonée, eau-de-vie allemande, aloès), en tant que produisant la dérivation intestinale, peuvent être substitués à la saignée.

En cas d'éclampsie urémique, donner des inhalations de chloroforme, d'éther, des lavements de chloral.

La dyspnée urémique sera atténuée par des inhalations d'oxygène.

Les vomissements seront combattus par les boissons glacées, le champagne frappé. L'acide lactique, les lavages de l'estomac donnent parfois de bons résultats.

Quant à la diarrhée, il peut être bon de ne pas trop vite la faire cesser.

ALBUMINURIE.

Le traitement de l'albuminurie se confond presque toujours avec celui des néphrites aiguës ou chroniques.

Il consiste surtout dans l'administration du régime lacté exclusif ou mitigé et de certains médicaments tels que le tanin, l'acide gallique, l'iodure de potassium, le lactate de strontiane (Voir NÉPHRITES).

Cependant certaines variétés d'albuminurie comportent par leur étiologie des indications spéciales.

Ainsi chez les cardiaques, c'est en relevant la tension artérielle par la digitale ou ses succédanés ; chez les syphilitiques, en prescrivant le traitement spécifique ; et chez les palustres, la quinine et les préparations de quinquina, qu'on arrivera à combattre plus efficacement l'albuminurie urinaire. Certaines albuminuries tenant à un trouble gastro-intestinal guérissent ou s'améliorent considérablement par le traitement de la dyspepsie ou de l'entérite chronique.

L'albuminurie des tuberculeux est une contre-indication à l'emploi de la suralimentation azotée.

D'autres albuminuries légères, telles que l'albuminurie phosphaturique, intermittente, cyclique, prétuberculeuse, celle des goutteux et des diabétiques, ne réclament pas une thérapeutique active, tant que le taux de l'albumine ne dépasse pas quelques centigrammes par litre. Le régime lacté n'est pas indispensable ; il faut surtout relever l'état général du malade par les toniques, l'hydrothérapie, les frictions sèches.

HÉMATURIES.

Repos horizontal, boissons froides.

Décongestionner les voies urinaires par des lavements froids, par une saignée locale à l'aide de sangsues mises au périnée.

Administrer les hémostatiques : perchlorure de fer, ergotine en potion ou en injections sous-cutanées, tanin.

Traitement chirurgical suivant la cause de l'hématurie.

MALADIE D'ADDISON.

Le traitement de la maladie bronzée d'Addison est surtout symptomatique. Cependant l'usage prolongé de l'iodure de potassium a donné de bons résultats, et dans le cas de syphilis ancienne, le traitement spécifique peut amener une grande amélioration.

L'asthénie sera combattue par les toniques, le fer, le quinquina, la kola, l'huile de foie de morue, lorsque celle-ci est supportée ; par des courants électriques le long de la colonne vertébrale.

Contre les douleurs, on emploiera les révulsifs et les injections de morphine.

Contre les vomissements, la glace, l'eau chloroformée, les révulsifs au creux de l'estomac.

La constipation ne sera pas combattue ; les purgatifs pouvant déterminer une diarrhée incoercible mortelle.

Les injections de suc de capsule surrénale ne semblent donner aucun résultat.

MALADIES GÉNÉRALES

MALADIES DYSCRASIQUES

SCORBUT.

Prophylaxie. — Mélanger au régime alimentaire une certaine quantité de végétaux frais (légumes, salades, fruits). Limonades au citron et à l'orange ; mélange de jus de citron et d'alcool (lime-juice), 14 grammes par jour.

Le traitement curatif consiste à donner des légumes frais, des fruits acidulés et des plantes antiscorbutiques fraîches, cresson, cochléaria, raifort, ou à leur défaut, le sirop et le vin antiscorbutique.

Les ulcérations des gencives seront traitées par les lavages antiseptiques de la bouche avec l'eau boriquée, la liqueur de Van Swieten, par les gargarismes au chlorate de potasse, au borate de soude, à l'acide chlorhydrique ; par des applications locales, de jus de citron, de teinture d'iode, d'acide chromique, chlorhydrique, etc.

Les complications de la maladie, telles que myocardite, péricardite, pleurésie, pneumonie, hémorragies, seront traitées par les moyens ordinaires.

DIABÈTE.

Régime. — La principale indication consiste dans la suppression aussi complète que possible des substances qui favorisent le plus la production du glycogène, c'est-à-dire des aliments sucrés (sucre, miel, fruits, etc.), et des féculents (pain, farines, pâtes alimentaires, haricots, pois, lentilles, etc.).

On a proposé de remplacer le sucre par la glycérine ou la saccharine.

Ces substances ont l'inconvénient de déterminer des troubles digestifs.

Le pain compris parmi les féculents est difficile à supprimer. On a cherché à le remplacer par le pain de son, de gluten, d'aleurone, de soya ; mais ces différentes préparations sont souvent d'un goût désagréable et d'une digestion difficile, et plusieurs contiennent une assez forte proportion de matières amylacées.

Il est préférable d'autoriser une petite quantité de pain, 50 grammes à chaque repas, ou de le remplacer par la pomme de terre qui ne donne que 17 grammes de sucre urinaire p. 100.

Aliments permis. — Potages gras, potages aux œufs, aux légumes sans navets ni carottes. Toutes les viandes; les poissons, les mollusques et les crustacés. (Pas de sauces renfermant de la farine.)

Tous les aliments gras (beurre, huiles, lard, fromages, etc.) doivent être recommandés.

Légumes herbacés, salades.

Amandes, noix, noisettes.

Comme boissons, recommander le vin coupé d'eau alcaline. On peut autoriser le café et le thé sans sucre et une petite quantité d'alcool. Il ne faut pas empêcher le diabétique de boire à sa soif, mais lui interdire la bière, le cidre, le lait, les vins sucrés, les liqueurs douces.

Hygiène. — Exercice modéré, sans fatigue; hydrothérapie, lotions, massage, frictions. Éviter le surmenage intellectuel.

Traitement médicamenteux. — Les médicaments employés contre le diabète ont pour but de diminuer la glycosurie, la polyurie, l'azoturie et d'empêcher la dénutrition. Ce sont : les alcalins (sels de soude, de potasse, d'ammoniaque, de lithine); certains médicaments nervins (antipyrine, bromure de potassium, opium, belladone, valériane); les toniques et reconstituants (arsenicaux, quinquina, quinine huile de foie de morue, kola, coca, ferrugineux).

ALCALINS.

Le plus utile est le bicarbonate de soude (4 à 6 grammes par jour). On peut encore employer le benzoate et le salicylate de soude, le bicarbonate de potasse, le tartrate double de potasse et de soude ou sel de Seignette. Le carbonate d'ammoniaque est peu usité, à cause de sa saveur désagréable et de son action irritante sur l'estomac. Le carbonate ou le benzoate de lithine est surtout prescrit dans le diabète goutteux.

NERVINS.

L'antipyrine (2 à 3 grammes par jour) est très efficace; en général elle diminue rapidement la glycosurie et la polyurie; mais son emploi ne doit pas être prolongé au delà de 6 jours, pour éviter de provoquer de l'albuminurie.

Elle est contre-indiquée dans le diabète compliqué d'albuminurie et aussi dans le cas d'anorexie ou de débilité.

L'extrait d'opium (0gr,05 à 0gr,10 ou même plus par jour) agit en diminuant la désassimilation nutritive; on peut l'associer à la belladone.

Le bromure de potassium (2 à 4 grammes par jour) peut diminuer la glycosurie, mais il doit être réservé aux diabétiques nerveux.

La belladone et la valériane n'ont d'action que sur la polyurie.

RECONSTITUANTS ET TONIQUES.

Les arsenicaux retardent l'amaigrissement et souvent diminuent la glycosurie et la polyurie. Ils seront surtout prescrits aux diabétiques anémiés, débilités.

Le quinquina, l'huile de foie de morue, les ferrugineux, la coca, la kola, etc., serviront à combattre la dénutrition.

Traitement hydro-minéral. — Les eaux alcalines de Vichy, Vals, Carlsbad seront indiquées pour les diabétiques gras; celles de Royat, de la Bourboule pour les diabétiques anémiés, débilités. Les eaux de Pougues, de Vittel, Contréxeville conviendront aux diabétiques goutteux.

TRAITEMENT DES COMPLICATIONS DU DIABÈTE.

Tuberculose. — Donner surtout les arsenicaux, l'huile de foie de morue, la glycérine, la créosote, le tanin.

Albuminurie. — Quand elle est abondante, il faut prescrire le régime lacté et le lactate de strontium à la dose de 5 à 10 grammes par jour. Quand elle a diminué, revenir au régime et au traitement antidiabétiques.

Endocardite. — Donner alternativement l'arsenic et l'iodure de potassium (2 grammes par jour). Quand il survient de l'œdème et des symptômes de myocardite il faut recourir à la digitale; enfin quand des phénomènes de collapsus se produisent, il faut employer les stimulants, caféine, strychnine, acétate d'ammoniaque, injections hypodermiques d'éther ou d'huile camphrée.

Acétonémie. Coma diabétique. — Supprimer tout traitement antidiabétique, donner beaucoup de lait. Combattre la constipation par des purgatifs, eau-de-vie allemande, huile de ricin, purgatifs salins.

Modifier l'acidité de l'organisme par l'administration du bicarbonate de soude à hautes doses (10 à 20 grammes par jour). Stimuler les fonctions de l'estomac par la noix vomique, les gouttes de Baumé, celles de la peau par les frictions alcooliques.

Activer la diurèse par la digitale, la caféine, le vin de la Charité.

Lutter contre le coma par les injections de sérum artificiel.

Complications diverses. — Contre les névalgies, bromure de potassium, antipyrine; contre les névrites périphériques, l'électricité, le massage, les douches sulfureuses.

La neurasthésie sera combattue par la strychnine, le sulfate de quinine, les ferrugineux, les glycérophosphates.

Les inflammations de la bouche et de la gorge seront traitées par des lavages avec de l'eau boriquée, de l'eau de Vichy, des solutions de borate de soude ou de chlorate de potasse à 10 ou 20 p. 1000, des attouchements avec de la teinture d'iode ou de la glycérine iodée (glycérine et teinture d'iode, P. E.).

Les troubles gastro-intestinaux, dyspepsie, constipation ou diarrhée; les éruptions cutanées, eczéma, etc., seront traités par les moyens ordinaires.

Les opérations chirurgicales ne seront pratiquées qu'en cas d'urgence et seulement chez les diabétiques de constitution robuste, avec glycosurie peu élevée, sans hypo-azoturie ni complications.

RACHITISME.

Prophylaxie. — Élever les enfants au sein en espaçant les tétées de deux heures pendant le jour et de quatre heures pendant la nuit, durant les trois premiers mois ; de deux heures et demie pendant le jour, et de quatre heures pendant la nuit, durant les 4e, 5e et 6e mois. Au delà du 6e mois, pendant le jour une tétée toutes les trois heures, et pendant la nuit une seule tétée qu'on peut même arriver à supprimer.

Si l'on est obligé de recourir à l'allaitement artificiel, on n'emploiera que du lait stérilisé, en se conformant aux règles suivantes :

Donner le biberon à intervalles réguliers, comme pour les tétées au sein. Pendant le 1er mois, employer parties égales de lait et d'eau bouillie lactosée à 10 p. 100; donner chaque jour 450 à 550 grammes de ce lait coupé (50 à 60 grammes pour chaque biberon). Dans le 2e mois, deux parties de lait et une partie d'eau ; chaque jour 650 à 750 grammes (75 grammes environ par biberon) ; dans le 3e mois, trois parties de lait et une partie d'eau ; chaque jour 750 à 850 grammes (90 grammes environ par biberon). A partir du 4e mois, lait pur ; 850 à 950 grammes du 4e au 6e mois ; 950 à 1050 du 6e au 10e mois.

Un enfant ne doit pas être sevré avant 15 ou 18 mois.

A 10 mois, si l'enfant a quatre dents, on peut remplacer une des tétées par une bouillie.

A partir de 15 mois, on permet deux fois par jour, soit une panade, soit un jaune d'œuf ou un potage gras avec de la semoule, du tapioca, qu'on augmentera peu à peu jusqu'à l'âge de deux ans où l'on pourra permettre les légumes verts et les viandes blanches.

Un enfant ne doit pas boire de vin avant l'âge de huit à dix ans.

L'enfant doit être tenu très propre, couvert de vêtements légers et chauds. Il sera placé dans une chambre bien aérée et on le sortira tous les jours, excepté par les temps trop humides ou trop rigoureux.

Traitement. — Les médicaments proposés contre le rachitisme sont : le phosphate tricalcique et bicalcique à la dose de 0gr,20 à 1 gramme suivant l'âge ; le lacto ou le chlorhydrophosphate de chaux, le glycérophosphate de chaux; le phosphore à la dose d'un demi-milligramme à 1 milligramme par jour, l'huile de foie de morue, le sirop d'iodure de fer.

Le séjour au bord de la mer constitue une médication active du rachitisme.

Jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans, donner un bain d'eau de mer chaude; à partir de cet âge, un ou deux bains de lame, si l'enfant les supporte bien.

Les eaux de Salies-de-Béarn, de Salins, de Dax, les bains salés, donnent aussi de bons résultats.

Si on ne laisse pas marcher les enfants au début du traitement, avant que leurs membres soient suffisamment solides pour les porter, les déformations légères et moyennes du rachitisme guérissent. C'est seulement plus tard qu'on pourra avoir recours à l'orthopédie et à la chirurgie.

OSTÉOMALACIE.

Hygiène. — Alimentation riche en phosphates, œufs, lait, céréales, etc., vie au grand air, frictions cutanées, bains salés. Éviter tout mouvement exagéré, qui pourrait occasionner des déformations ou des fractures.

Traitement médicamenteux. — L'huile de foie de morue, les préparations de phosphates de chaux, les glycérophosphates, le phosphore, les toniques, sont recommandés.

Traitement chirurgical. — L'ablation des ovaires en dehors de la grossesse chez les femmes ostéomalaciques a donné de bons résultats.

GOUTTE.

Pendant l'accès de goutte aiguë, repos au lit. Entourer l'articulation de compresses chaudes laudanisées recouvertes

de taffetas gommé et d'ouate ; ou faire des onctions avec des liniments calmants, opiacés, belladonés, chloroformés, mentholés, de la pommade cocaïnée, belladonée. Des compresses fraîches (25 à 30°) avec de l'eau blanche ou de l'eau phéniquée faible (1 p. 100), peuvent donner de bons résultats.

Administrer les préparations de colchique soit au début de l'accès, soit au bout de quelques jours.

On emploie le plus souvent la teinture de semences de colchique à la dose de 20 à 30 gouttes pendant quatre à six jours. Outre les autres préparations de colchique, vins, extraits, alcoolatures, on peut aussi employer la colchicine à la dose de 0gr,004 à 0gr,006 en granules de 1 milligr.

Les salicylates de soude ou de lithine ont une action moins certaine que le colchique.

Contre l'embarras gastrique, diète lactée, lavements, purgatif salin ou calomel.

Activer la diurèse au moyen des eaux minérales de Vittel, Evian, Contréxeville, Vals, Vichy.

Contre la fièvre, 0gr,50 à 0gr,75 de sulfate de quinine en deux fois vers le soir.

Contre l'insomnie, bromures, chloral, opium.

En dehors des attaques, le goutteux doit suivre un régime alimentaire et hygiénique. Toutes les viandes, hormis le gibier, peuvent être autorisées, mais il faut défendre les salaisons, les mets épicés, les conserves. Conseiller les légumes, sauf les tomates, l'oseille, les asperges, les épinards, les champignons.

Le goutteux devra éviter l'usage immodéré du sucre et s'abstenir des boissons fermentées, surtout des bières fortes et des vins tels que le bourgogne, le porto, le xérès. Le café et le thé ne semblent pas nuisibles.

L'exercice sera régulier, sans aboutir à la fatigue. Les excès de travail intellectuel seront évités.

Le massage, les frictions stimulantes, l'hydrothérapie sont utiles.

Pendant la période chronique de la goutte, en dehors des attaques aiguës, il faut s'efforcer d'amener la résolution des fluxions articulaires traînantes en administrant le salicylate de soude à doses fractionnées et par intermittences ; ralentir la production d'acide urique et faciliter son élimination en prescrivant les alcalins, les sels de lithine, le benzoate de soude, la pipérazine ; les eaux faiblement minéralisées : Evian, Vittel, Contréxeville, Pougues. Empêcher le développement de la cachexie goutteuse par une médication reconstituante et tonique, quinquina, amers, ferrugineux ; eaux minérales de Royat, Vals, Bussang, Orezza, Spa, etc.

Les douleurs articulaires chroniques, les névralgies, peuvent être améliorées par le traitement ioduré (1 à 2 grammes) ; par les eaux sulfureuses chaudes (Aix-les-Bains, Luchon, etc.), ou chlorurées sodiques (Bourbonne, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, etc.), et aussi par les bains de boue à une température moyenne.

RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU.

Traitement général. — Le médicament le plus efficace est le salicylate de soude ; il doit être donné au début à la dose de 4 à 8 grammes par jour, puis continué à doses décroissantes pendant quelque temps après la cessation des douleurs, si l'on veut éviter les récidives. Quand le salicylate de soude est mal supporté ou ne donne pas de résultats, on le remplace par l'antipyrine (2 à 6 grammes). On peut associer ces deux médicaments ou prescrire la salipyrine. En même temps que le salicylate de soude on peut administrer les alcalins, bicarbonate de soude, benzoate de soude.

Parmi les composés salicylés, le salol et le salophène ont parfois donné de bons résultats.

La phénacétine, l'exalgine, peuvent calmer les douleurs, mais n'ont pas, comme le salicylate, d'influence sur la durée du rhumatisme.

Traitement local. — Onctions sur les jointures avec des liniments chloroformés, belladonés, opiacés, avec des pommades au salicylate de soude ou à l'acide salicylique ; enveloppements avec de la ouate salicylée.

Traitement des complications. — Pour les péricardites et endocardites aiguës, Voir les MALADIES DU CŒUR.

Le rhumatisme cérébral avec hyperthermie sera traité par les bains froids (24°-20°) avec affusions froides sur la tête.

Pendant la *convalescence*, les toniques et les ferrugineux seront utiles pour combattre l'anémie causée par le rhumatisme.

Le massage, les bains de vapeur, les bains sulfureux, seront employés contre l'atrophie des muscles et les raideurs articulaires.

Les stations thermales d'Aix-les-Bains, de Bourbonne, Barèges, Néris, Luxeuil, Royat, sont recommandables.

RHUMATISME CHRONIQUE.

Phase aiguë. Traitement général. — Calmer les douleurs en administrant le sulfate de quinine (0gr,75 à 1gr,50) ou l'antipyrine (1 à 3 gr.).

Le salicylate de soude, la teinture de colchique peuvent être utiles. Les alcalins à hautes doses ont été recommandés pendant les exacerbations fébriles de la maladie.

Traitement local. — Pendant le paroxysme des douleurs onctions calmantes avec des liniments, opiacés, belladonés, chloroformés. Au déclin de cette période, employer les résolutifs ou les révulsifs : emplâtre de Vigo, onguent mercuriel, teinture d'iode, vésicatoires, pointes de feu.

Phase chronique. Traitement général. — Administrer surtout l'iode ou l'iodure de potassium (2 à 3 gr.) et les arsenicaux,

Relever la vitalité de l'organisme par les toniques et les stimulants : quinquina, quinine à petites doses, huile de foie de morue, ferrugineux, glycérophosphates, hypophosphites.

Éviter le froid humide.

Traitement local. — Bains chauds simples ou sulfureux, ou alcalins ; douches sulfureuses locales.

Massage, électrisation avec prudence.

Il faut, autant que possible, mobiliser les jointures atteintes.

Eaux thermales : peu minéralisées (Néris, Plombières, Luxeuil) ; chlorurées sodiques (Salins, Salies, Bourbon-l'Archambault, Bourbonne, Bourbon-Lancy) ; sulfureuses (Aix, Luchon, Barèges) ; arsenicales (Bourboule, Mont-Dore).

Boues de Dax, de Saint-Amand.

MALADIES INFECTIEUSES

VARIOLE.

Prophylaxie. — Vaccination, isolement ; désinfection.

Hygiène. — Repos au lit ; aération, température modérée.

Alimentation liquide : bouillon, lait.

Eviter la constipation au moyen de lavements ; antisepsie intestinale.

Traitement. — A la période d'invasion, bains tièdes pour abaisser la température, calmer les symptômes nerveux et assurer la propreté de la peau ; on peut y ajouter 15 à 30 grammes de sublimé pour les rendre antiseptiques.

Contre la rachialgie, liniments calmants opiacés, belladonés, chloroformés.

A la période d'éruption et de suppuration, la médication éthéro-opiacée de Du Castel paraît atténuer la maladie ; elle doit être donnée le plus tôt possible.

On fait en vingt-quatre heures deux ou trois injections sous-

cutanées d'éther et on administre 0gr,10 à 0gr,20 d'extrait d'opium, par doses fractionnées.

On peut associer à cette médication le perchlorure de fer (XX gouttes) et les toniques, quinquina, alcool, café.

Le traitement de l'éruption consiste à faire l'antisepsie de la peau et des muqueuses. Sur la face, pulvérisations avec une solution éthérée de sublimé à 1 p. 500, répétées 2 à 4 fois par jour pendant une minute au maximum (protéger les yeux avec un tampon d'ouate), ou onctions avec du glycérolé de sublimé à 1/15, de l'huile phéniquée à 1/10, de la vaseline salolée (1/10) ou salicylée à 1/20.

Pour les muqueuses, lavages à l'eau boriquée chaude.

Pendant la période de dessiccation, onctions avec de la glycérine, de la vaseline boriquée, salolée, bains tièdes.

Dans la variole hémorragique, donner l'ergotine, le perchlorure de fer, les toniques et les stimulants.

VARICELLE.

Prophylaxie. — Isolement, désinfection des vêtements.

Traitement. — S'il existe de l'embarras gastrique donner un purgatif et prescrire la diète lactée.

Combattre les démangeaisons et prévenir les grattages en pratiquant des onctions avec de la vaseline boriquée et en saupoudrant les régions malades avec de la poudre d'amidon.

Si la stomatite est un peu intense, faire des lavages de la bouche avec de l'eau boriquée chaude ou toucher la muqueuse avec une solution de chlorate de potasse à 4 p. 100.

SCARLATINE.

Prophylaxie. — Isolement pendant six semaines ; désinfection.

Traitement. — Régime lacté absolu pour éviter la néphrite. Faire l'antisepsie de la peau et des muqueuses. Pour la peau donner dès le début des bains tièdes à 35° ou faire des lotions savonneuses partielles ; les bains ont l'avantage de calmer le prurit, de baisser la température et de faciliter les fonctions de la peau.

L'antisepsie des muqueuses et principalement de la bouche et du pharynx sera réalisée par les grandes irrigations de solutions chaudes d'acide borique à 30 p. 1000 ou d'acide salicylique à 1 p. 1000 ; ces irrigations à la température de 40° ont la propriété de calmer la douleur et diminuer la congestion de la muqueuse.

On peut aussi pratiquer (surtout chez les jeunes enfants) les badigeonnages sur les amygdales et le pharynx avec de la glycérine boriquée à 1/5 ou phéniquée à 1/50. Dans les narines on introduira de la vaseline mentholée, boriquée, ou on fera des insufflations d'acide borique pulvérisé.

Contre l'agitation, le délire, donner le chloral, le bromure de potassium, le musc.

L'hyperthermie sera combattue par l'antipyrine, la quinine ou mieux par les lotions froides et surtout les bains froids 24°-18° de courte durée (5 minutes), souvent répétés. Les bains froids sont contre-indiqués dans les cas de faiblesse cardiaque et d'hémorragies.

Contre l'adynamie, la tendance au collapsus, alcool, acétate d'ammoniaque; éther, caféine, camphre en injections hypodermiques.

L'acétate d'ammoniaque administré au début de la maladie passe pour faciliter l'éruption.

Pendant la convalescence, il faut faciliter la desquamation par les bains tièdes savonneux et des onctions avec de l'huile phéniquée 1 p. 20, de la vaseline boriquée ou au sublimé 0gr,10 p. 100. Eviter les refroidissements.

ROUGEOLE.

Prophylaxie. — Isolement; désinfection.

Traitement. — Repos au lit pendant la période fébrile; chambre à température modérée 16 à 18°, bien aérée.

Alimentation liquide, lait, bouillons, limonade vineuse.

Pour faciliter l'éruption, on peut administrer des tisanes chaudes et l'acétate d'ammoniaque.

Chercher à éviter les complications de la rougeole en pratiquant des lavages fréquents de la gorge, des narines, des yeux, de la vulve avec de l'eau boriquée tiède.

Si le catarrhe bronchique est très intense, administrer un vomitif, appliquer des révulsifs, ventouses, sinapismes, donner des calmants de la toux, sirops de belladone, de codéine, d'aconit; poudre de Dower.

Dans le cas de congestion pulmonaire ou de bronchopneumonie donner l'alcool, le vin et recourir aux bains froids (24°-18°).

Contre l'hyperthermie, administrer la quinine et l'antipyrine ou plutôt donner des bains froids à 24°, 22° et même 18°. Contre les convulsions, bains tièdes (35°) avec affusions froides sur la tête et prescrire les bromures et le chloral.

Dans la rougeole hémorragique, le bain froid est contre-indiqué; il faut recourir aux stimulants, alcool, vin, éther.

SUETTE MILIAIRE.

Prophylaxie. — Désinfection, isolement.

Traitement. — Éviter de trop couvrir les malades pour ne pas augmenter les sueurs.

Contre l'embarras gastrique ou la constipation, donner un vomitif ou un laxatif (lavements, huile de ricin).

La fièvre sera combattue par la quinine et surtout par les bains tièdes ou froids.

L'oppression, la constriction épigastrique, seront calmées par les révulsifs et la morphine.

DENGUE.

Dans le cas d'embarras gastrique un peu intense, donner un vomitif (ipéca) ou un purgatif salin.

Contre la fièvre et les douleurs, administrer l'antipyrine et la quinine; contre l'insomnie, le chloral, les opiacés.

Pendant la convalescence, donner des toniques, amers, quinquina, kola, coca, ferrugineux.

GRIPPE. — INFLUENZA.

Au début, repos au lit; alimentation liquide, lait, bouillon, grogs.

Lavages de la gorge avec de l'eau boriquée ou salicylée.

On calmera la fièvre, les douleurs, la céphalée, par la quinine associée à l'antipyrine, par l'antifébrine, la phénacétine, l'hypnal.

Si la trachéobronchite est intense, recourir aux révulsifs, ventouses, sinapismes, teinture d'iode et aux calmants de la toux, aconit, belladone, codéine, morphine, etc. (Voir BRONCHITE).

Contre l'agitation, l'insomnie, donner les bromures, le sulfonal; contre l'adynamie, donner l'alcool, le thé, le café et dans le cas de faiblesse cardiaque faire des injections de caféine, d'éther, de sulfate de strychnine ou administrer la digitale.

Dans la grippe à forme gastro-intestinale, on combattra les vomissements par les boissons gazeuses, la potion de Rivière, le champagne; on donnera des laxatifs légers en cas de constipation et des antiseptiques intestinaux, salicylate de bismuth, benzonaphtol, acide lactique, etc., contre la diarrhée.

Les complications de la grippe, pneumonies, bronchopneumonies, pleurésies, etc., seront traitées par les moyens indiqués à ces affections.

Pendant la convalescence, donner les toniques, quinquina, kola, coca, ferrugineux.

FIÈVRE TYPHOÏDE.

Prophylaxie. — Désinfection des selles et de tous les objets qui ont été en contact avec les typhoïques, au moyen d'une solution de sublimé à 1 p 1000, d'acide phénique à 50 p. 1000, de sulfate de cuivre à 50 p. 1000.

Les eaux pour boissons seront stérilisées par filtration, ébullition prolongée ou ébullition sous pression.

Traitement. — Isolement du malade dans une chambre aérée, avec température peu élevée. Changer fréquemment la position du malade dans son lit, veiller à la propreté du corps, et recommander les lotions fréquentes avec de l'eau froide ou tiède additionnée de vinaigre antiseptique ou aromatique, ou d'eau de Cologne. Ces lotions, nécessaires pour assurer la propreté du malade, ont aussi l'avantage d'être antipyrétiques.

Laver la cavité buccale avec des eaux alcalines (Vichy, Vals) ou de l'eau boriquée, pour la débarrasser des fuliginosités et enduits saburraux.

L'alimentation du typhoïdique sera exclusivement liquide. Il faut faire boire le malade pour arriver à lui faire absorber 4 à 5 litres de liquide, déterminer ainsi de la polyurie et par suite favoriser l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme. Il faut insister sur le lait qui est un bon diurétique et un aliment. On peut aussi administrer les limonades au citron, au sirop de cerises, de groseilles, la limonade vineuse, ou même l'eau pure.

A côté de ces moyens diététiques, la principale indication thérapeutique consiste à combattre l'hyperthermie.

Dans ce but on emploie l'hydrothérapie froide et les médicaments antithermiques.

Dans les cas légers, on pratique sur tout le corps, pendant quelques secondes, des lotions froides avec une éponge imbibée d'eau vinaigrée ou alcoolisée. Le malade est ensuite légèrement essuyé et enveloppé dans une couverture de laine. Ces lotions peuvent être fréquemment répétées.

On peut encore employer l'enveloppement complet du malade avec un drap mouillé dans l'eau froide, et exprimé, puis avec une couverture de laine. Des compresses froides seront placées sur la tête. L'enveloppement dure vingt minutes au plus et peut être renouvelé toutes les trois heures. Après l'enveloppement on frictionnera le malade sans toucher le ventre.

Dans les cas graves, il faut recourir aux bains tièdes progressivement refroidis ou aux bains froids (24°, 22°, 20°, 18°).

La température des bains tièdes sera au début de 2° à 5° inférieure à la température des malades, puis elle sera abaissée progressivement jusqu'à ce qu'elle atteigne 30° à 25°. Le malade restera à ce moment 10 minutes dans le bain ou sera retiré s'il survient un frisson violent.

La température des bains froids sera pour les premiers bains de 26° ou 24°, puis elle sera abaissée pour les bains suivants à 20° ou 18°. Le malade sera retiré de l'eau au bout de 10 à 15 minutes, c'est-à-dire un peu après l'apparition du grand frisson.

Pendant la durée des bains froids, faire des affusions froides sur la tête et la nuque, des frictions et du massage sur tout le corps, excepté sur le ventre. Donner un peu de vin ou une potion alcoolique au malade, dès son entrée dans le bain.

Après le bain, étendre le malade sur un drap sec et un peu chaud, l'essuyer vite sans toucher au ventre, et l'envelopper dans une couverture de laine avec une boule d'eau chaude aux pieds.

Les bains seront donnés toutes les trois heures, tant que la température rectale dépassera 39° ; ils seront cessés à 38°,5. Ils sont contre-indiqués dans le cas d'hémorragie intestinale abondante, de perforation, et chez les malades atteints d'affections cardiaques mal compensées.

Les compresses froides permanentes sur le thorax et l'abdomen, les lavements froids, peuvent aussi rendre des services comme antithermiques.

De tous les médicaments antipyrétiques, deux seulement sont employés dans le traitement de la fièvre typhoïde : la quinine et l'antipyrine.

La quinine doit être donnée à la dose de 1 à 2 grammes par prises de 0gr,50 à 1 gramme.

L'antipyrine est administrée à la dose de 2 à 4 grammes. Elle a l'inconvénient de diminuer l'excrétion urinaire et par conséquent d'entraver l'élimination des agents infectieux.

A la médication antithermique on peut associer l'antisepsie intestinale en administrant le benzonaphtol, le salol, le salicylate de bismuth, le charbon, etc., surtout s'il existe une diarrhée profuse et très fétide, et la médication tonique, par l'alcool, principalement indiqué dans le cas d'adynamie ou de faiblesse cardiaque.

Traitement des complications. — *Appareil circulatoire.* — L'affaiblissement du cœur sera combattu par les stimulants, l'alcool, les injections hypodermiques de caféine, de camphre, d'éther, de spartéine.

Appareil respiratoire. — Dans le cas de congestion pulmo-

naire, changer souvent le décubitus du malade, appliquer des ventouses sèches, donner de l'alcool.

Appareil digestif. — Combattre les vomissements par les boissons gazeuses glacées, l'eau chloroformée.

Si la diarrhée est intense donner le bismuth, l'opium, les antiseptiques intestinaux.

En cas de constipation, lavements froids.

Contre les hémorragies intestinales abondantes, glace à l'intérieur et à l'extérieur, ergotine en potion et en injections hypodermiques.

S'il survient une perforation intestinale, maintenir le malade dans le repos absolu et immobiliser l'intestin par l'administration de l'opium à hautes doses (0gr,10 à 0gr,20, en 24 heures par pilules de 0gr,02) ou par des injections de morphine.

Système nerveux. — Le délire, l'insomnie, seront combattus par l'hydrothérapie, le bromure, le chloral, le sulfonal, l'adynamie par l'alcool, la caféine, l'éther.

Appareil urinaire. — S'il y a néphrite, donner surtout le lait; si rétention d'urine, pratiquer le cathétérisme.

Système cutané. — Les eschares, les abcès et phlegmons, seront soumis à un traitement antiseptique.

Convalescence. — Reprendre graduellement l'alimentation solide, quelques jours après la défervescence complète, et interdire les repas trop copieux pour éviter la rechute de la maladie.

TYPHUS EXANTHÉMATIQUE.

Prophylaxie. — Isolement, désinfection, aération des locaux.

Traitement. — Régime lacté, café, grogs. Antisepsie de la cavité buccale avec des irrigations d'eau boriquée ou d'eau phéniquée à 1 p. 100.

Contre l'hyperthermie, lotions froides, bains tièdes ou froids.

Les préparations opiacées seront utiles pour combattre l'insomnie, la céphalée.

Contre la constipation, donner des laxatifs ou des lavements.

Dans le cas d'affaiblissement cardiaque, injections d'éther, de caféine, de sérum artificiel; administration de toniques.

FIÈVRE RÉCURRENTE ou TYPHUS RÉCURRENT.

Prophylaxie. — Isolement, désinfection.

Traitement symptomatique. — Combattre l'hyperthermie par les bains froids; les douleurs et l'insomnie par les médicaments habituels. Administrer les toniques, alcool, quinquina, etc.

PALUDISME.

Traitement du paludisme aigu. — Dans la fièvre intermittente donner 0gr,80 à 1 gramme de quinine 6 à 8 heures avant l'accès de fièvre.

Administrer la dose en une ou deux fois à une demi-heure d'intervalle, soit en cachets, soit en potion. Si l'estomac ne peut supporter le médicament on peut l'administrer par la voie rectale, en lavements, mais on devra doubler les doses.

On peut aussi, surtout si le danger est pressant, pratiquer des injections hypodermiques de sels de quinine en choisissant les plus solubles, chlorhydrate, chlorhydrosulfate, bromhydrate, et en donnant des doses moitié moindres.

Quand il existe des symptômes d'embarras gastrique, on a parfois recommandé de donner, avant l'administration de la quinine, soit un purgatif, soit même un vomitif, dans le but de favoriser l'absorption du médicament.

Pendant l'accès de fièvre, il faut réchauffer le malade, dans le stade de froid, au moyen de couvertures, de boules d'eau chaude, de boissons chaudes et stimulantes, grogs, café, thé au rhum; le refroidir, dans le stade de chaleur, avec des boissons et des lotions froides; enfin éviter les refroidissements pendant le stade de sueur.

Une fois l'accès de fièvre coupé, il faut continuer à administrer la quinine à doses décroissantes pendant 8 jours consécutifs ou bien donner 0gr,80 de quinine pendant les trois premiers jours, cesser pendant les trois jours suivants, reprendre de nouveau la médication pendant trois jours et ainsi de suite pendant une période de trois semaines à un mois.

Certains médecins associent la quinine à l'opium à hautes doses, d'autres à des médicaments stimulants, camphre, acétate d'ammoniaque, éther, strychnine, ou au fer, ou bien à des purgatifs, jalap et calomel.

Il est souvent utile d'appliquer quelques ventouses scarifiées sur les régions de la rate et du foie, dans le but de congestionner ces organes et de calmer les douleurs souvent très vives.

Dans la fièvre rémittente ou continue paludéenne, profiter des rémissions pour administrer la quinine.

Dans les accès pernicieux, il faut la donner de suite, à n'importe quelle période, et donner la préférence à la voie sous-cutanée à cause de la rapidité d'absorption. De plus on

devra combattre l'algidité par les boissons chaudes et stimulantes, café, thé au rhum, par des injections hypodermiques d'éther, de caféine, par les frictions alcooliques; l'adynamie par les bains froids; le coma par l'application de sangsues aux apophyses mastoïdes, de sinapismes aux extrémités.

Parmi les nombreux médicaments proposés comme succédanés de la quinine, les uns, comme la cinchonine, la cinchonidine, la quinidine, la quinoïdine, la quinoléine, lui sont très inférieurs, les autres, parmi lesquels se trouvent des antipyrétiques comme l'antipyrine, le salicylate de soude, l'antifébrine, la thalline, la résorcine, etc., et de nombreuses plantes exotiques, ont une valeur très discutable dans le traitement des fièvres paludéennes.

Traitement du paludisme chronique. — Combattre les accès par la quinine et par l'arsenic à hautes doses (0gr,05 d'acide arsénieux par doses fractionnées). En dehors des accès traiter l'anémie palustre par le quinquina, le fer, l'arsenic, l'alimentation et l'hygiène. Eaux minérales de Vichy, de la Bourboule, etc.

Contre l'engorgement de la rate, révulsifs: teinture d'iode, ventouses sèches ou scarifiées; applications locales de glace combinées aux injections de chlorhydrate de quinine ou même injections intrasplénique de liqueur de Fowler ou d'acide phénique.

Prophylaxie. — Prophylaxie individuelle. Ne boire que de l'eau bouillie; ne jamais coucher dans une localité marécageuse, habiter de préférence sur des collines; éviter les refroidissements et l'exposition prolongée au soleil. Le surmenage et l'abus de l'alcool favorisent l'éclosion du paludisme, et en augmentent la gravité. On peut prendre de petites quantités de quinine ou de quinquina comme moyen préventif. Dans le cas de paludisme chronique, changer de climat.

La prophylaxie générale consiste à dessécher les marais par le drainage du sol, par les plantations d'arbres, particulièrement d'eucalyptus, par les cultures, etc.

FIEVRE JAUNE.

Prophylaxie. — Quarantaine, désinfection des navires, isolement des malades, désinfection des vêtements et des habitations, émigration sur les hauteurs.

Traitement. — Ventouses contre la douleur lombaire; purgatifs, huile de ricin ou calomel. Contre l'hyperthermie, lotions froides, vinaigrées, bains froids.

Les vomissements seront combattus par les boissons gazeuses et glacées. En cas d'adynamie, donner des toniques, alcool, quinquina.

CHOLÉRA.

Prophylaxie. — Quarantaines, cordons sanitaires. Isolement des malades; désinfection des linges, des mains avec une solution de sublimé à 1 p. 1000, des déjections avec une solution de sulfate de cuivre à 50 p. 1000.

N'employer que l'eau bouillie pour l'alimentation; éviter les excès, les refroidissements.

Traitement. — A la période de diarrhée prémonitoire, administrer les opiacés, les astringents et les désinfectants: laudanum, extrait thébaïque, diascordium, ratanhia, sous-nitrate et salicylate de bismuth, salol, benzonaphtol, calomel (3 à 10 centigr. par jour), limonade lactique (10 à 15 p. 1000).

Les vomissements seront combattus par les boissons glacées, la glace prise par petits fragments, l'eau chloroformée, le menthol (0gr,50 à 1 gramme), la cocaïne (0gr,02 à 0gr,03 centigr.).

A la période d'algidité, bains chauds (40°), briques chaudes aux pieds, frictions alcooliques. Administrer des boissons stimulantes, thé au rhum, punch, café, potions à l'acétate d'ammoniaque, à l'éther.

Injections sous-cutanées de sérum artificiel (200 à 500 gr.) ou dans les cas graves injections intraveineuses de 1500 à 2000 grammes de sérum artificiel (chlorure de sodium 5, sulfate de soude 10, eau 1000). Le liquide à injecter doit être stérilisé et à une température oscillant entre 38° à 43°, suivant que la température rectale du malade est au-dessus ou au-dessous de 38°.

Favoriser la période de réaction par l'administration de l'alcool, de la caféine, de la strychnine.

Pendant la convalescence, éviter les écarts de régime et les refroidissements.

PESTE.

Prophylaxie. — Quarantaine et désinfection des navires, cordons sanitaires. Isolement des malades, désinfection des vêtements et des habitations.

Traitement curatif. — Injecter le plus tôt possible du *sérum antipesteux* ou *antiloémique* de Yersin, et employer suivant le jour de la maladie et l'activité du sérum 20 à 60 centimètres cubes d'emblée.

Faire au besoin une nouvelle injection les jours suivants.

Lorsque le sérum est donné dans les deux premiers jours, les bubons et les symptômes les plus alarmants se dissipent

en quelques heures. Si l'intervention est plus tardive, on ne parvient pas toujours à éviter la suppuration des bubons. Le sérum abrège la convalescence; il est impuissant lorsque la maladie est trop avancée (irrégularité du pouls et de la respiration, faiblesse cardiaque).

Traitement symptomatique. — Contre l'adynamie donner les toniques, quinquina, quinine, alcool, café ; employer les lotions froides et les bains froids.

Inciser les bubons et les charbons avec le bistouri ou le thermocautère et faire des pansements antiseptiques.

OREILLONS.

Prophylaxie. — Isolement pendant trois semaines ; désinfection des chambres et des vêtements.

Traitement. — Repos au lit ou à la chambre ; diète mitigée; éviter le froid.

Onctions sur les parotides avec du baume tranquille, de la pommade belladonée; enveloppement avec de la ouate recouverte de taffetas gommé.

Irrigations antiseptiques de la bouche et du pharynx avec de l'eau tiède, boriquée, phéniquée, ou chloralée.

En cas de congestion intense de la face, bains de pieds sinapisés, purgatif salin.

La douleur et la fièvre seront calmées par l'antipyrine et la quinine ; l'insomnie et l'agitation par le chloral, les bromures.

Les bains froids (20°) seront utiles contre l'hyperthermie accompagnée de délire ; l'alcool et la caféine contre l'adynamie.

L'orchite ourlienne exige le repos absolu au lit. Les bourses seront soulevées par une planchette ou maintenues par un pansement ouaté. Les cataplasmes ou les compresses d'eau boriquée chaude sont plus recommandables que les onctions mercurielles (stomatite).

Contre l'atrophie du testicule on a recommandé les courants continus (4 à 10 milliampères) pendant 10 minutes tous les jours et les douches périnéales.

ÉRYSIPÈLE.

Prophylaxie. — Isolement, désinfection.

Traitement général. — Repos au lit; alimentation liquide, surtout le lait.

Combattre la constipation par un purgatif salin. Administrer les toniques : quinquina, alcool, café.

Contre la fièvre donner l'antipyrine, la quinine et en cas d'hyperthermie avec délire, bains tièdes ou froids.

L'alcool et l'opium à hautes doses conviendront dans le délire alcoolique.

Traitement local. — Il consiste en applications de substances antiseptiques : vaseline boriquée, salolée, iodoformée, résorcinée, lotions avec une solution d'acide phénique ou de sublimé ; compresses imbibées d'une solution de salicylate de soude à 5 p. 100; pulvérisations de liqueur de Van Swieten.

On a cherché à empêcher l'extension de l'érysipèle en circonscrivant la plaque par un badigeonnage de collodion iodoformé, ou au sublimé, de traumaticine à l'ichtyol, ou d'une solution à parties égales d'acide phénique et d'alcool. Ce dernier badigeonnage doit être fait avec un pinceau peu imbibé de cette solution pour éviter les cicatrices.

Les pulvérisations avec une solution éthérée de sublimé à 1 p. 100, faites principalement sur le bourrelet érysipélateux et sur les tissus sains environnants, ont donné de bons résultats.

Elles sont douloureuses, provoquent des phlyctènes et laissent après elles de la pigmentation de la peau. Il faut avoir soin de protéger les yeux avec un tampon d'ouate boriquée.

Récemment la sérumthérapie a été appliquée au traitement de l'érysipèle. Des injections d'un sérum antistreptococcique auraient donné des succès.

DIPHTÉRIE.

Prophylaxie. — Isolement prolongé pendant au moins un mois ; désinfection de la chambre et de tous les objets qui ont été en contact avec les malades.

Traitement. — Il comprend un traitement local qui a pour but de détruire la fausse membrane, foyer d'infection, et un traitement général par lequel on combat l'intoxication diphtérique et on soutient les forces du malade.

Le traitement local de l'angine diphtérique comprend :

1° L'ablation des fausses membranes ;

2° Les lavages de la cavité bucco-pharyngée ;

3° La cautérisation de la muqueuse dénudée.

On enlève les fausses membranes en raclant doucement la muqueuse, sans la faire saigner, avec un tampon d'ouate enroulé à l'extrémité d'un bâtonnet ou d'une pince.

Lorsque la gorge est nettoyée, on fait une irrigation avec une solution antiseptique faible (acide phénique à 10 p. 1000, acide borique à 30 p. 1000, chloral à 5 p. 1000).

On cautérise ensuite la muqueuse avec une mixture antiseptique forte, solutions de phénol camphré dans l'alcool ou la glycérine à 10 p. 100, phénol sulforiciné à 20 p. 100, naphtol camphré, acide salicylique à 1 ou 2 p. 100, sublimé en solution dans la glycérine à 1 p. 30, etc.

Ces différentes manœuvres doivent être répétées toutes les trois ou quatre heures, excepté pour les cautérisations avec la glycérine au sublimé qui ne seront faites que deux fois par jour.

Ce traitement local avec les antiseptiques forts et toxiques, ne doit pas être employé en même temps que les injections de sérum antidiphtérique.

Dans le croup, faire des inhalations ou vaporisations d'eau phéniquée à 10 p. 1000, donner des vomitifs pour faciliter l'expulsion des fausses membranes, administrer des toniques et si l'asphyxie est menaçante pratiquer la trachéotomie ou le tubage du larynx.

A côté de ces indications, il existe maintenant une médication efficace qu'il faut appliquer le plus tôt possible, c'est la sérumthérapie.

Traitement général. — Donner une alimentation aussi riche que possible, jus de viande, viande râpée, œufs, lait, boissons alcooliques, café ; toniques et stimulants, quinquina, acétate d'ammoniaque, caféine, éther dans les formes toxiques de la diphtérie.

Combattre l'intoxication diphtérique par les injections de sérum antidiphtérique.

EMPLOI DU SÉRUM ANTIDIPHTÉRIQUE.

Le sérum antidiphtérique peut être employé comme préventif et curatif.

Action préventive. — Employé à la dose de 5 cent. cubes, le sérum donne une immunité passagère de quatre à six semaines contre la diphtérie ; on peut donc faire des injections préventives aux personnes exposées à la contagion.

Action curative. — Injecté en quantité suffisante, le sérum antidiphtérique guérit la maladie déclarée, si toutefois elle n'est pas arrivée à une période trop avancée. On sait en effet que le sérum injecté en temps utile prévient l'empoisonnement diphtérique, mais qu'il est impuissant contre l'empoisonnement accompli, qui se traduit par la paralysie, l'irrégularité de la respiration et du pouls. Lorsque ces symptômes se manifesteront, malgré l'injection du sérum, c'est qu'alors on sera intervenu trop tard ou que la dose administrée aura été trop faible.

Indications. — D'après ce qui précède, il est donc nécessaire de faire immédiatement une injection de sérum, lorsqu'on se trouve en présence d'une angine pseudo-membraneuse, à exsudat assez étendu, accompagnée d'engorgement ganglionnaire et de pâleur, avec élévation notable de la température, de même que dans tous les cas de croup.

Le diagnostic bactériologique de l'angine devra toujours être fait, car c'est le seul moyen de connaître, d'une manière certaine, si le cas est justiciable du traitement par le sérum et d'être fixé sur les mesures de désinfection à prescrire.

Technique des injections du sérum antidiphtérique. — On doit faire les injections dans le tissu cellulaire sous-cutané, au niveau du flanc, en prenant toutes les précautions antiseptiques nécessaires.

On lave d'abord la région avec de l'eau phéniquée à 2 p. 100 ou avec une solution de sublimé à 1 p. 1000 ; on doit, au moment même de pratiquer l'injection, stériliser la seringue et la canule, en les plongeant dans l'eau froide que l'on porte ensuite à l'ébullition pendant un quart d'heure.

Avant d'injecter le sérum, il est nécessaire de s'assurer s'il n'est pas altéré ; lorsqu'il est devenu trouble, il n'est pas utilisable, mais on peut l'inoculer sans danger lorsqu'il présente un léger dépôt au fond du vase.

La dose à employer varie suivant l'âge du malade, le moment de l'intervention, l'intensité de la maladie. 5 à 10 centim. cubes suffisent pour les diphtéries bénignes prises au début ; 15 à 20 centim. cubes sont nécessaires si la maladie est sévère ou si elle date de plusieurs jours. Il faut exceptionnellement jusqu'à 30 centim. cubes et même au delà dans les cas très graves, notamment dans ceux où l'on est obligé de pratiquer la trachéotomie.

Lorsqu'un enfant présente du tirage, on pourra souvent éviter la trachéotomie en lui injectant une première fois 15 à 20 centim. cubes, et douze heures après 10 à 20 centim. cubes si l'amélioration n'est pas suffisante.

Il est préférable d'injecter dès le début, une dose de sérum un peu forte et capable d'arrêter la maladie, plutôt que de faire, à plusieurs reprises, des injections de doses faibles.

Chez les tout petits enfants, au-dessous d'un an, en règle générale on injectera autant de centimètres cubes de sérum que l'enfant compte de mois.

Chez les adultes, il n'est pas nécessaire, à moins de gravité exceptionnelle de l'affection, de dépasser 15 à 20 centim. cubes pour la première injection.

La dose du sérum doit être introduite peu à peu sous la peau ; cette introduction est peu douloureuse.

L'injection terminée, on recouvre avec du coton antiseptique l'endroit où la piqûre a été faite. Un certain degré de tuméfaction de la région persiste pendant un quart d'heure ou une demi-heure.

Action du sérum. — Dans l'angine diphtérique, on voit en général au bout de vingt-quatre heures, la muqueuse qui entoure les fausses membranes prendre une coloration rouge foncé, en même temps que les fausses membranes se teintent d'une couleur plus blanche par places, se boursouflent et finissent par se détacher; sauf quelques cas exceptionnels, elles ont peu de tendance à se reformer.

Dans le croup, l'action du sérum est encore plus manifeste, car on voit souvent quelques heures après l'injection le malade rejeter des fausses membranes en toussant et les symptômes d'obstruction des voies aériennes cesser complètement.

L'action du sérum sur l'état général indique quelle est la conduite ultérieure à tenir.

Lorsque cette action est favorable, on trouve, vingt-quatre heures après l'injection, la température et le pouls revenus à la normale, et la diminution ou l'absence de l'albuminurie. Dans ce cas, il n'y a pas lieu de renouveler l'injection et il suffit de surveiller la température, le pouls et l'urine du malade, pour être prêt à agir, s'il est nécessaire, comme dans le cas suivant.

Lorsque le lendemain de la première injection, l'état du malade s'est aggravé ou est resté stationnaire, que la température est élevée, le pouls rapide et l'albuminurie abondante, il faut pratiquer une seconde injection de 10 cent. cubes.

Il est possible qu'il faille encore recourir dans la suite à une ou même deux injections de 10 centim. cubes, si les symptômes généraux l'indiquent. Tant que la température rectale n'est pas tombée au-dessous de 38°, on ne peut considérer la maladie comme terminée. On ne peut guère dépasser chez les enfants, la dose totale de 50 centim. cubes, et si les dernières injections sont restées sans résultat, comme les premières, il y a lieu de porter un pronostic des plus sombres.

Traitement local. — D'après M. Roux, dans le traitement de la diphtérie par le sérum, il faut faire des lavages de la cavité bucco-pharyngienne avec une solution d'acide borique à 30 p. 1000, ou d'acide salicylique à 1 p. 1000, ou encore une solution de 50 grammes de liqueur de Labarraque (hypochlorite de soude) dans un litre d'eau bouillie; mais ne pas employer les lavages ou les cautérisations avec les antiseptiques caustiques et toxiques, comme l'acide phénique et le sublimé, qui semblent diminuer l'efficacité du sérum. En dehors des lavages, on peut toucher la gorge avec une solution d'acide salicylique dans la glycérine à 5 p. 100.

Résultats. — Dans les angines diphtériques pures, le sérum a une efficacité certaine, mais il ne met pas les malades à l'abri des accidents cardiaques et paralytiques de la convalescence.

Dans les angines produites par la diphtérie associée (bacilles de Lœffler et autres microbes, streptocoques ou staphylocoques) la sérumthérapie donne de moins bons résultats.

Dans les croups dus à la diphtérie pure, l'action curative du sérum est encore plus rapide que dans les angines. Souvent, de douze à vingt-quatre heures après la première injection, les fausses membranes laryngées sont rejetées et ne se reforment plus et les symptômes d'obstruction des voies aériennes disparaissent. Dans le cas où le sérum n'agirait pas assez vite pour faire disparaître l'asphyxie menaçante, il faudrait recourir à la trachéotomie ou au tubage du larynx.

Inconvénients du sérum. — Assez fréquemment, dans les huit jours qui suivent le commencement du traitement par le sérum, on observe des éruptions le plus souvent semblables à de l'urticaire, accompagnées d'un mouvement fébrile. Exceptionnellement, on observe des gonflements articulaires douloureux, qui accompagnent l'éruption et, dans ce cas, l'état fébrile pourra se prolonger plusieurs jours. Généralement tous ces accidents sont passagers et sans gravité sérieuse.

Traitement des complications de la diphtérie. — Les paralysies diphtériques seront traitées par l'électricité faradique, le massage, les bains sulfureux ou salés. Lorsque la paralysie s'amende, on peut tenter d'exciter la contractilité musculaire par l'administration de la noix vomique ou celle de la strychnine en sirop, granules, ou en injections hypodermiques, pratiquées au niveau des muscles paralysés.

L'albuminurie, la myocardite, la bronchopneumonie, les suppurations, etc., ne présentent aucune indication thérapeutique différente de ce qu'on prescrit habituellement en pareil cas.

TÉTANOS.

Prophylaxie et traitement. — Pansements antiseptiques des plaies souillées par de la terre, des poussières, des débris de fumiers, de la vase; extraction des corps étrangers provenant du sol ou ayant eu contact avec lui.

Injections préventives de sérum antitétanique. — Ce sérum, injecté sous la peau, confère une immunité temporaire contre le tétanos. Suivant la dose employée, cette immunité persiste de deux à six semaines, elle peut être entretenue par des injections successives.

Il est donc indiqué de faire des injections préventives de sérum aux sujets atteints de traumatismes ou plaies qui les exposent particulièrement au développement du tétanos.

10 centimètres cubes suffiront généralement à la prévention chez l'homme ; cependant lorsqu'il s'agit de plaies fortement souillées et difficiles à nettoyer, il sera prudent de recourir à l'injection d'une nouvelle dose de sérum, à huit jours d'intervalle.

Le sérum antitétanique n'a pas d'action certaine sur la maladie déclarée. Il est impuissant contre le tétanos aigu, mais il a une action dans les cas à marche lente et à début tardif.

L'injection du sérum combinée avec l'ablation du foyer infecté, offre plus de chances de guérison. La quantité de sérum à injecter pourra varier entre 50 et 100 centim. cubes en une ou deux doses.

Les injections seront faites dans le tissu cellulaire sous-cutané au niveau du flanc, en prenant toutes les précautions antiseptiques nécessaires (lavage antiseptique de la peau, stérilisation de la seringue par ébullition).

Quand la maladie est déclarée, donner les calmants à hautes doses, extrait d'opium, bromures et surtout le chloral.

RAGE.

Empêcher la pénétration du virus rabique en faisant saigner la plaie et en appliquant au-dessus un lien constricteur; laver la plaie et cautériser, le plus tôt possible, avec un caustique énergique, acide sulfurique, beurre d'antimoine ou mieux avec le fer rouge ou le thermocautère. Ce traitement local sera suivi de la vaccination pastorienne.

Le traitement de la rage déclarée est purement palliatif. Il faut supprimer toutes les causes d'excitation, bruit, courants d'air, etc., et calmer le patient par les injections de morphine et les lavements de chloral.

CHARBON.

Prophylaxie. — Abattre le plus tôt possible les animaux charbonneux, détruire leurs cadavres ou les enfouir profondément.

Vaccinations pastoriennes préventives.

Traitement. — Il est impuissant dans l'infection charbonneuse généralisée; il n'est utile que pour la pustule maligne.

On a cherché à détruire le foyer charbonneux par divers moyens.

L'excision de la pustule par l'instrument tranchant est abandonnée aujourd'hui ; elle est insuffisante, elle cause de larges pertes de tissus, elle expose au danger de l'auto-inoculation par le bistouri.

La cautérisation au fer rouge, au thermocautère ou avec les caustiques chimiques : beurre d'antimoine, potasse, caustique de Vienne, de Filhos, donne de meilleurs résultats.

Actuellement, on pratique, matin et soir, autour de la pustule, des injections interstitielles avec une solution iodo-iodurée à 1 ou 2 p. 100 ou une solution d'acide phénique à 1 p. 100.

On peut aussi employer un traitement mixte : destruction de la partie centrale avec le thermocautère, et injections iodées dans les parties périphériques.

Soutenir les malades par les toniques et les stimulants, quinquina, vins généreux, alcool.

MORVE.

Prophylaxie. — Faire disparaître les animaux morveux. Les vaccinations antimorveuses sont incertaines. Désinfection des mains et des objets ayant touché les produits morveux, avec une solution de sublimé à 1 p. 1000. Cautérisation précoce avec le fer rouge de toute plaie infectée.

Traitement. — Quand la maladie est déclarée, panser les abcès ou les ulcérations avec des substances antiseptiques, iodoforme, acide phénique, naphtol camphré; toucher les plaies avec la teinture d'iode.

A l'intérieur, administrer l'iode, les iodures ou les sulfureux, et de plus les toniques.

LÈPRE.

Prophylaxie — Isolement des lépreux.

Traitement interne. — Parmi tous les médicaments administrés contre la lèpre, un seul, l'huile de chaulmoogra, paraît avoir une influence favorable.

Traitement externe. — A l'extérieur on peut aussi employer l'huile de chaulmoogra pure ou incorporée dans des pommades ou emplâtres; les pommades à l'ichtyol, à l'acide chrysophanique ou pyrogallique donnent aussi de bons résultats.

En cas d'ulcérations, pansements antiseptiques avec l'eau boriquée, l'iodoforme, l'huile phéniquée à 1 p. 100.

ACTINOMYCOSE.

L'iodure de potassium administré à l'intérieur donne de très bons résultats. Donner au début une dose de 6 à 9 gram.

pendant quelques jours, de façon à obtenir des symptômes d'iodisme, puis baisser la dose de 2 ou 3 gram. par jour, pendant plusieurs semaines.

De plus, on pourra traiter les lésions actinomycosiques par une solution iodo-iodurée en badigeonnages ou en injections interstitielles.

Le traitement ioduré a beaucoup diminué l'importance du traitement chirurgical considéré auparavant comme seul efficace.

TRICHINOSE.

Évacuer les trichines existant dans l'intestin à l'aide de purgatifs répétés et de substances anthelminthiques, calomel, santonine. La glycérine administrée par cuillerées à bouche jusqu'à la dose de 200 grammes et plus en une journée, aurait empêché l'infection. L'administration de la glycérine doit être précédée d'une purgation.

CHANCRE MOU.

Transformer la plaie virulente en plaie simple en la cautérisant avec l'une des substances suivantes : chlorure de zinc à l'état déliquescent ou en solution à 1/10, acide phénique pur ou alcool phéniqué à 1/10, nitrate d'argent en solution à 1/20, tartrate ferrico-potassique en solution à 1/6.

Une température élevée et suffisamment prolongée pouvant atténuer ou même détruire le virus chancreux, conseiller de baigner la verge pendant un quart d'heure deux fois par jour dans de l'eau à 45°.

Quand la virulence du chancre paraît éteinte, cesser les cautérisations et faire des pansements avec de l'iodoforme, du salol, de l'aristol, du dermatol.

Le phagédénisme est enrayé par la médication générale tonique et par les applications caustiques. Le tartrate ferrico-potassique et le phénol sulforiciné donnent de bons résultats.

Pour prévenir la suppuration du bubon, appliquer des pansements humides à l'eau blanche ou boriquée, prescrire le repos au lit et des grands bains.

Quand le pus est collecté, on peut l'extraire par une ponction capillaire ou par une petite incision perpendiculaire à l'arcade crurale et faire, après l'évacuation aussi complète que possible du pus, une injection avec une solution de nitrate d'argent au centième.

Le bubon ouvert et chancrelleux doit être cautérisé au chlorure de zinc à 1/10 et pansé à l'iodoforme.

Quand de nombreux ganglions sont infectés et quand il se produit des décollements et des fistules, l'intervention chirurgicale est nécessaire.

SYPHILIS.

Il existe pour le traitement de la syphilis deux médicaments dits spécifiques : le *mercure* et l'*iodure de potassium*. Le mercure est le remède de la période secondaire, et l'iodure celui de la période tertiaire ; mais cette règle n'est pas absolue et dans certains cas, le *traitement mixte*, c'est-à-dire l'administration simultanée des deux médicaments, est nécessaire.

Le mercure est administré soit par la voie stomacale, soit au moyen de frictions ou d'injections sous-cutanées et intra-musculaires.

Dans la méthode par ingestion, on administre surtout le protoiodure et le sublimé, sous forme pilulaire. Le protoiodure se donne en pilules de 3 à 5 centigrammes et le sublimé en pilules de 1 ou 2 centigrammes en ajoutant à chaque pilule 1 ou 2 centigramnes d'extrait thébaïque pour combattre la gastralgie et la diarrhée provoquées par le mercure. La dose efficace moyenne sera, pour un homme adulte, de 10 à 12 centigrammes de protoiodure et de 3 centigrammes de sublimé ; pour une femme, elle sera de 7 à 8 centigrammes de protoiodure et de 2 centigrammes de sublimé.

La méthode par ingestion sert dans tous les cas moyens de syphilis.

Pour les frictions, on emploie l'onguent mercuriel double à la dose moyenne de 4 grammes, qu'on peut porter à 8 ou 12 grammes dans les cas graves.

La friction sera faite le soir, de préférence sur les parties latérales du tronc ou à la face interne des membres, en changeant chaque jour de région.

C'est une friction prolongée et non pas une simple onction qu'il faut pratiquer ; il faut frotter la peau *à siccité*, ce qui demande environ dix minutes pour 4 grammes d'onguent mercuriel. La région frictionnée sera recouverte d'une couche d'ouate et le lendemain matin elle sera savonnée à l'eau chaude.

La méthode des frictions est surtout employée dans tous les cas où il faut une action rapide et énergique (syphilis cérébrale), ou quand il faut ménager les voies digestives (enfants).

Les injections mercurielles ont l'inconvénient d'être très douloureuses. Elles doivent être faites aseptiquement et profondément dans les muscles de la région fessière. Les principaux composés mercuriels employés sont : le sublimé, le

biiodure, le calomel, l'oxyde jaune, l'huile grise. Les injections de composés insolubles et en particulier celles de calomel sont les plus actives ; elles ont l'avantage d'influencer très rapidement certaines lésions rebelles aux traitements ordinaires (syphilides palmaires, linguales).

L'*iodure de potassium* est administré en solution ou sirop à la dose de 2 à 10 grammes par jour, suivant les cas.

Direction générale du traitement. — Appliquer sur le chancre syphilitique un pansement antiseptique aussi simple que possible : lamelle de ouate hydrophile imbibée d'eau boriquée ou d'une solution de sublimé à 1/2000, ou pommade au calomel, ou poudres inertes, bismuth, oxyde de zinc, additionnées de calomel, de salol, d'aristol. (1)

Eviter les cautérisations.

L'excision du chancre, préconisée pour faire avorter l'infection, n'a donné que des résultats très douteux.

Si le diagnostic de chancre syphilitique est sûr, on prescrira d'emblée le mercure ; dans le cas contraire, on attendra la roséole.

Le mercure pour produire tout son effet, doit être employé par cures successives, séparées par des intervalles de repos, et administré au maximum des doses tolérables (même en l'absence de toute manifestation syphilitique).

En général, on pourra suivre les règles suivantes :

Première année : 6 cures de mercure d'un mois, séparées chacune par un mois de repos ;

Deuxième année : 4 cures de mercure d'un mois, séparées chacune par deux mois de repos ;

Troisième année : 2 à 3 cures de mercure d'un mois et 3 à 4 cures d'iodure d'un mois ;

Quatrième année : 3 cures d'iodure et 2 cures de mercure ;

Cinquième année : 2 cures d'iodure.

L'iodure de potassium dont l'action curative est surtout efficace dans la période tertiaire, trouve une indication spéciale, dans la période secondaire, contre la céphalée, les douleurs osseuses, ostéocopes, articulaires, la syphilis maligne précoce, et chez les sujets scrofuleux.

De même, à la période tertiaire, l'administration simultanée du mercure et de l'iodure sera nécessaire dans le traitement des affections oculaires et nerveuses.

Les plaques muqueuses seront cautérisées superficiellement, tous les deux ou trois jours, avec le nitrate d'argent ou le nitrate acide de mercure.

Contre l'alopécie, lotions avec un mélange de liqueur de Van Swieten et d'eau de Cologne, ou onctions avec une pommade au calomel (2 p. 30) ou au turbith minéral (1 p. 60).

(1) Voir sur la syphilis, travaux et recherches.

Sur les adénopathies volumineuses, appliquer de la pommade mercurielle ou de l'emplâtre de Vigo.

Contre les syphilides tertiaires, emplâtres mercuriels, ou à l'iodoforme.

A toutes les périodes de la syphilis, relever l'état général par une médication tonique et une bonne hygiène et soutenir le moral du malade.

BLENNORRAGIE.

BLENNORRAGIE CHEZ L'HOMME.

Prophylaxie, hygiène. — Après un coït suspect, la miction est utile, mais il est préférable de faire un lavage antiseptique de la verge avec une solution de sublimé à 1 p. 2000.

Lorsque la blennorragie est déclarée, il faut défendre les rapports sexuels, les exercices, les boissons alcooliques, les mets épicés ou acides ; recommander les lotions fréquentes des organes génitaux en évitant de porter les mains aux yeux, le pansement du méat avec un petit tampon d'ouate hydrophile, l'usage d'un suspensoir.

Traitement interne. — Pendant la période aiguë, conseiller les boissons alcalines, lait, eaux minérales de Vichy, Vals, etc., les tisanes de chiendent, orge, réglisse, graine de lin, etc., en même temps que les alcalins, surtout le bicarbonate de soude (5 à 10 grammes par jour), auxquels on peut associer des antiseptiques, salicylate de soude (2 grammes), borate de soude (2 à 4 grammes), salol (1 à 3 grammes).

Contre les érections nocturnes, donner les bromures de potassium, de camphre, l'antipyrine, les préparations opiacées et belladonées.

A la fin de la période aiguë, quand les douleurs sont calmées et que l'écoulement devient blanchâtre et moins épais (après deux à trois semaines environ), il faut avoir recours aux balsamiques, copahu en capsules, ou associé au cubèbe sous forme d'opiat, essence de santal, térébenthine, baume du Pérou.

Traitement local. — Au début de la blennorragie, le traitement abortif au moyen d'une solution forte de nitrate d'argent (1 p. 30), autrefois très employé, est maintenant abandonné.

On a plus souvent recours aux grands lavages de l'urètre, avec une solution de permanganate de potasse (0gr,25 à 1 gr. p. 1000).

En général, il ne faut employer ce traitement par les injections qu'à la période de déclin de la blennorragie, quand l'urètre antérieur seul est atteint, quand l'écoulement cesse d'être

franchement purulent et lorsque les douleurs sont calmées. Les substances les plus employées sont : le permanganate de potasse (0gr,25 à 1 p. 1000), le sublimé (0gr,10 p. 1000), le nitrate d'argent (0gr,05 à 0gr,10 p. 100), la résorcine (1 p. 100), le sulfate de zinc (0gr,20 à 1 p. 100), l'acétate de plomb (0gr,50 p. 100).

Le malade doit uriner avant de faire l'injection, afin de laver le canal.

Cette injection sera faite avec une petite seringue, sans forte pression, et maintenue dans le canal de trois à cinq minutes ; elle sera renouvelée tous les jours d'abord, puis deux fois par jour et plus s'il est nécessaire. Le titre de la solution sera d'autant plus élevé que l'on s'éloignera davantage du début de la maladie.

Quand la blennorragie atteint l'urètre postérieur, les injections doivent être cessées. On calmera la dysurie et l'hématurie par les bains chauds prolongés, les suppositoires belladonés, opiacés, les boissons mucilagineuses et légèrement alcalines, puis quand les douleurs seront calmées, on reprendra l'usage des balsamiques et on aura recours aux grands lavages de l'urètre antérieur et postérieur avec une solution de permanganate de potasse (0gr,25 à 1 p. 1000).

La *blennorragie chronique* sera combattue par les lavages au permanganate de potasse ou au sublimé (0gr,05 p. 1000), si elle est récente, superficielle, diffuse. Quand elle est ancienne et bien localisée, il faut avoir recours aux instillations avec une solution de nitrate d'argent à 0gr,50 ou 1 p. 30.

Souvent l'urétrite est entretenue par un rétrécissement qui devra être guéri avant qu'on entreprenne le traitement de l'urétrite elle-même.

COMPLICATIONS DE LA BLENNORRAGIE CHEZ L'HOMME.

Cystite. — Repos au lit, régime lacté, tisanes diurétiques de chiendent, d'orge, de graine de lin, de queues de cerises, etc., que l'on peut associer aux alcalins et antiseptiques, bicarbonate de soude (5 à 10 gr. par jour), salicylate de soude (2 à 3 gr.), borate de soude (4 à 6 gr.), salol (2 à 4 gr.).

Calmer les douleurs par les cataplasmes laudanisés, les suppositoires, belladonés, opiacés, cocaïnés, les grands bains prolongés.

Quand les accidents aigus sont passés, prescrire les balsamiques, térébenthine, copahu, santal.

Dans la cystite chronique, faire les lavages de la vessie avec de l'eau boriquée ou des solutions faibles de nitrate d'argent à 1 p. 500, ou de sublimé à 0gr,10 p. 1000 ; ou encore des instillations avec une solution de nitrate d'argent à 1 p. 50.

Orchite. — Dès qu'elle est déclarée, faire cesser tout traitement local de l'urétrite, et prescrire le repos au lit; relever les testicules à l'aide d'un bandage en T.

Calmer les douleurs par des applications de pommade gaïacolée (2 à 5 p. 30), de compresses glacées, ou par le stypage au chlorure de méthyle.

Donner à l'intérieur le sulfate de quinine, le salicylate de soude (2 à 3 gr.) pendant la période fébrile et douloureuse.

Lorsque la fièvre est tombée et que les douleurs sont calmées, prescrire les balsamiques, et défendre les injections ou les lavages pour éviter une rechute.

Les bains fréquents et prolongés, la compression à l'aide de bandelettes de sparadrap de Vigo, ou la compression ouatée favorisent la résolution de l'épididymite blennorragique.

Prostatite. — Repos au lit, cataplasmes ou compresses humides et très chaudes au périnée, bains de siège fréquents, lavements d'eau très chaude laudanisés, suppositoires belladonés, opiacés, cocaïnés.

A l'intérieur, donner des laxatifs, du sulfate de quinine, des opiacés ou du chloral. En cas d'abcès, incision périnéale.

BLENNORRAGIE CHEZ LA FEMME.

Urétrite. — A la période aiguë, prescrire le repos, le régime lacté, les tisanes émollientes et alcalines indiquées pour l'homme.

Après la disparition des phénomènes douloureux, pratiquer des lavages avec une solution de permanganate de potasse à 1 p. 1000, ou de sublimé à 0gr,25 p. 1000.

Dans l'urétrite chronique, instillations de nitrate d'argent (1 p. 50) ou applications de crayons d'iodoforme.

Cystite. — Même traitement que chez l'homme.

Vulvo-vaginite. — Pendant la période aiguë, grands bains, prolongés, bains de siège, irrigations émollientes, boriquées, isolement des grandes lèvres à l'aide de tampons ou compresses imbibées de solutions d'acide borique, de sublimé.

Lorsque les douleurs sont suffisamment calmées pour permettre de pratiquer des injections et d'introduire le spéculum, on fera des lavages du vagin avec des solutions de permanganate de potasse à 1 p. 1000, de sublimé à 1 p. 4000, d'acide phénique à 10 p. 1000, des cautérisations de la muqueuse malade avec une solution de nitrate d'argent à 1 p. 50. On peut aussi introduire dans le vagin des suppositoires à base de glycérine au sublimé, à l'iodoforme, à l'ichtyol, à la résorcine, ou des tampons de gaze salolée, iodoformée, de coton hydrophile imbibé de glycérine antiseptique.

La *vulvo-vaginite des petites filles* sera combattue par les lavages vulvaires et vaginaux avec une solution de sublimé à 1 p. 4000, ou de permanganate de potasse à 1 p. 1000. On fera les lavages vaginaux en introduisant dans la fente hyménniale, jusqu'au fond du vagin, une sonde molle en caoutchouc n° 15, par laquelle on fera couler un litre de la solution antiseptique indiquée. Plusieurs semaines de traitement sont nécessaires pour assurer la guérison complète.

Métrite. — Dans la métrite aiguë, repos au lit, cataplasmes sur le bas-ventre, injections très chaudes avec des solutions antiseptiques faibles, puis cautérisations de la cavité utérine avec de la teinture d'iode, de la glycérine iodée, créosotée à 1 p. 3, phéniquée à 1 p. 20, du naphtol ou du salol camphré, de l'ichtyol, du nitrate d'argent à 1 p. 20.

Dans la métrite chronique, on emploie les crayons de nitrate d'argent mitigé, de sublimé, d'iodoforme, d'ichtyol, de sulfate de cuivre, etc.

RHUMATISME BLENNORRAGIQUE.

Pendant la période aiguë, immobiliser la jointure, appliquer des liniments calmants, chloroformés, belladonés, opiacés, de la pommade gaïacolée à 4 p. 30.

Donner à l'intérieur le salicylate de soude et traiter l'urétrite.

Si l'arthrite passe à l'état chronique, il faut recourir à la révulsion, pointes de feu, teinture d'iode, au massage, aux bains sulfureux ou térébenthinés, aux douches sulfureuses, à l'électrisation.

Les stations d'eaux sulfureuses ou chlorurées sodiques peuvent rendre des services.

MALADIES DE LA PEAU

ACNÉ.

1° Acné inflammatoire.

Traitement général. — Combattre les dyspepsies (alcalins ou acides, antiseptiques gastro-intestinaux, laxatifs, purgatifs); les maladies des organes génito-urinaires; l'arthritisme (alcalins); la scrofule, l'anémie (toniques, ferrugineux, arsenicaux, amers, etc.).

Traitement local. — Matin et soir, lotions avec de l'eau chaude additionnée d'eau de Cologne, ou d'alcool camphré, boriqué, salicylé ou de liqueur de Van Swieten.

Lotions sulfureuses, applications de pommade au soufre seul ou associé au naphtol, à l'acide salicylique, à la résorcine; préparations d'ichtyol. En cas d'irritation vive, cataplasmes de fécule, poudre d'amidon, de talc, pommades à l'oxyde de zinc, au bismuth.

2° Acné rosacée.

Traitement général. — Médicaments vaso-constricteurs, ergotine, *Hamamelis virginica*; alcalins; purgatifs.

Traitement local. — Le même que celui de l'acné inflammatoire; en cas d'insuccès, faire tous les cinq à huit jours des scarifications de la peau.

Dans l'acné hypertrophique (rhinophyma), traitement chirurgical.

3° Acné ponctuée ou comédons.

Extraction des comédons par pression avec les ongles ou avec une clef de montre.

Lotions alcalines avec une solution de borate de soude, ou astringentes avec une solution d'alun ou de sulfate de zinc: lotions chaudes sulfureuses ou savonneuses avec du savon à l'ichtyol.

4° Acné miliaire.

Applications de savon noir; énucléation puis cautérisation de la petite poche avec la teinture d'iode, ou l'acide chromique, ou l'acide acétique.

5° Acné cornée.

Pommades à base de soufre ou de mercure; emplâtre de Vigo, emplâtre rouge.

6° Acnés pilaires; folliculites.

Traitement antiseptique: lotions et pulvérisations chaudes

avec une solution de sublimé à 1 p. 2000; applications de pommades mercurielles au calomel, au précipité jaune, au turbith minéral; emplâtre de Vigo. Préparations soufrées, salicylées, résorcinées, etc.

ALOPÉCIE.

Traiter les affections causales (séborrée, pelades, syphilis, etc.).

Contre l'alopécie causée par la syphilis ou les maladies aiguës, faire des frictions excitantes, alcooliques, à base de baume de Fioravanti, d'alcool camphré, de teinture de cantharides, de jaborandi, de quinquina etc.; applications de pommades soufrées, salicylées, etc.

ECTHYMA.

Faire tomber les croûtes avec des cataplasmes de fécule, des bains, des compresses ou des pulvérisations d'eau boriquée; puis laver les plaies avec de l'eau phéniquée à 25 p. 1000, ou une solution de sublimé à 1 p. 1000, ou de chloral à 5 p. 1000. Appliquer ensuite une pommade au calomel, ou au naphtol, ou à la résorcine, ou des petits fragments d'emplâtre de Vigo, ou d'emplâtre rouge, qui seront renouvelés tous les jours. On peut aussi saupoudrer les plaies avec de l'aristol, du salol, de l'iodoforme, du dermatol.

Traitement général, fortifiant.

ECZÉMA.

Traitement général. — En rapport avec la constitution particulière du sujet eczémateux; donner les alcalins aux arthritiques; les ferrugineux aux anémiques. L'arsenic ne doit être prescrit que dans le cas d'eczéma sec, torpide.

Les eczémateux doivent éviter les liqueurs alcooliques, les aliments épicés ou trop salés, les viandes faisandées, les poissons de mer, coquillages, crustacés, les fromages fermentés. Varier le régime et veiller au bon fonctionnement des voies digestives. Pas de surmenage physique ou intellectuel.

Traitement local. — Variable suivant la forme et le siège de l'eczéma.

Quand il s'agit d'un eczéma aigu ou d'une poussée aiguë dans le cours d'un eczéma chronique, il faut employer une médication calmante : applications de poudres d'amidon et de talc, additionnées d'oxyde de zinc, de sous-nitrate de bismuth, 5 p. 100; cataplasmes de fécule tièdes; compresses imbibées de décoctions émollientes de guimauve, d'amidon, de son, de sureau, légèrement boriquées (1 p. 100); ces compresses bien exprimées, seront appliquées sur les régions malades puis recouvertes d'une toile imperméable très fine. L'enveloppement dans une toile de caoutchouc très mince peut rendre des services.

On peut aussi employer avec prudence les corps gras, axonge fraîche, liniment oléocalcaire ou le cold-cream, le glycérolé d'amidon, puis essayer les pommades anodines à l'oxyde de zinc en employant de préférence comme excipient l'axonge benzoïnée et la lanoline, qui sont souvent mieux supportées que la vaseline. Il ne faut pas mettre ces corps gras directement sur la surface malade, mais en recouvrir des linges très fins qu'on appliquera ensuite et qu'on recouvrira d'une toile fine imperméable. S'ils déterminent de l'irritation, il faut les supprimer et revenir aux compresses émollientes et aux poudres inertes.

Quand la période aiguë de l'eczéma est calmée, on peut recourir aux préparations plus actives indiquées pour le traitement de l'eczéma chronique.

Les agents médicamenteux les plus usités dans les eczémas chroniques, sont :

Les *sulfureux* : pommades à base de soufre, d'ichtyol, de thiol :

Les *mercuriaux* : pommades ou emplâtres au calomel, au précipité blanc, à l'oxyde jaune, au turbith, emplâtre de Vigo, emplâtre rouge, etc.;

Les *agents réducteurs* : naphtol; acides salicylique, pyrogallique, chrysophanique; résorcine; sous formes de pommades, emplâtres, épithèmes. Ils sont surtout indiqués dans les eczémas secs, squameux, tenaces, prurigineux.

Les préparations à base de *goudron*, d'huile de cade, dans les eczémas chroniques, avec épaississement de la peau.

Enfin on emploie aussi les badigeonnages avec une solution de nitrate d'argent (1 à 3 p. 100), la pommade au tanin (1 p. 30), à l'acide phénique (1 p. 50), le glycérolé tartrique, salicylique, etc.

Quand le prurit est intense, on peut le calmer par les préparations mentholées, phéniquées, cocaïnées.

L'action de tous ces médicaments sera surveillée avec soin, car s'il survient une irritation trop vive, il faudra la calmer par les émollients pour reprendre ensuite une médication active.

Le traitement par les eaux minérales chlorurées sodiques et sulfureuses n'est indiqué que dans les eczémas *chroniques torpides*.

ENGELURES.

Prophylaxie. — Toniques, quinquina, quinine, sirop iodotanique, d'iodure de fer. Bains de mer.

Traitement. — Quand les engelures ne sont pas ulcérées, lotions chaudes avec des décoctions de feuilles de noyer ou d'eucalyptus, avec de l'eau blanche, du vin aromatique, de l'alcool camphré, de l'eau de Cologne, du baume de Fioravanti; puis applications de poudre d'amidon additionnée de salicylate de bismuth 10 p. 100; ou de pommades à base de lanoline contenant 2 p. 100 d'acide phénique, ou 10 p. 100 d'extrait de Saturne ou 1 p. 100 de camphre ; ou encore de glycerine iodée (teinture d'iode 1 p. 30) de glycérolé au tanin, 1 p. 100.

Quand les engelures sont ulcérées, lotions avec du vin aromatique, de la liqueur de Van Swieten, ou pansements avec le liniment oléocalcaire phéniqué (1 à 2 p. 100), ou les pommades et emplâtres à l'oxyde de zinc, l'emplâtre rouge de Vidal.

ÉRYTHÈME POLYMORPHE.

Traitement interne. — Contre la fièvre, quinine ; contre les douleurs, salicylate de soude, antipyrine ; combattre les complications viscérales par les moyens ordinaires.

Traitement externe. — Calmer les démangeaisons par les lotions à l'eau boriquée, à l'eau phéniquée à 5 ou 10 p. 1000, à l'acide salicylique à 1 ou 2 p. 1000, au sublimé à 1 p. 1000; saupoudrer ensuite avec de l'amidon et du talc additionnés d'oxyde de zinc, de bismuth.

On peut aussi essayer les pommades à l'acide phénique et salicylique aa 1 p. 100, à l'oxyde de zinc additionné de menthol 1 à 2 p. 100, le glycérolé tartrique à 1 p. 20.

Les bulles et vésicules seront pansées avec le liniment oléocalcaire simple ou légèrement phéniqué et l'enveloppement ouaté.

Dans l'*érythème noueux*, variété d'érythème polymorphe, même médication, repos au lit, enveloppement dans l'ouate recouverte de taffetas gommé.

ÉRYTHRASMA.

Détruire le parasite en provoquant la desquamation de l'épiderme par les badigeonnages de teinture d'iode, les lotions savonneuses chaudes, les lotions de sublimé à 1 p. 500, les pommades à base de soufre, d'acide salicylique, de résorcine, de turbith minéral, etc.

Prolonger le traitement après la guérison, pour éviter les récidives.

FAVUS.

Couper les cheveux, débarrasser le cuir chevelu de tous les godets faviques en appliquant soit des cataplasmes de fécule, soit de l'huile ou de la glycérine phéniquée; puis faire des savonnages avec un savon antiseptique.

Épiler les régions malades et aussi autour de chaque plaque sur une étendue de 1 à 2 centimètres. On peut rendre l'épilation moins douloureuse en faisant sur les plaques des pulvérisations d'éther ou de chlorure de méthyle ou des frictions d'huile de cade cocaïnée ou phéniquée à 4 p. 100.

Après épilation, appliquer tous les soirs sur le cuir chevelu des préparations antiseptiques, antiparasitaires : pommades à base de soufre, de turbith, de résorcine, d'acide borique, salicylique, etc., ou des emplâtres à l'ichtyol, à la résorcine, au calomel, emplâtre de Vigo, emplâtre rouge, etc.

Tous les matins lavages de la tête avec un savon antiseptique et frictions des parties malades avec une solution de sublimé à 1 ou 2 p. 1000.

L'épilation sera répétée tant que les plaques resteront rouges et que les cheveux présenteront les caractères du favus.

Traiter l'état général par les toniques et les reconstituants.

Dans le favus des parties glabres, faire tomber les godets par des lotions savonneuses et faire des applications de teinture d'iode.

Le traitement du favus des ongles consiste à enlever l'ongle malade.

GALE.

1° Frictions sur le corps avec du savon noir pendant vingt minutes.

2° Bain tiède d'une heure pendant lequel on continue les frictions.

3° Le corps bien essuyé sera frictionné pendant vingt minutes avec une pommade sulfureuse alcaline (pommade d'Helmerich ou de Hardy).

4° Garder cette pommade pendant plusieurs heures, puis prendre un bain.

Si ce traitement détermine une irritation de la peau un peu vive, faire des applications de poudre d'amidon, de vaseline, de glycérolé d'amidon, de pommade à l'oxyde de zinc. Bains d'amidon.

Lorsque les téguments trop irrités ne peuvent supporter les frictions savonneuses et sulfureuses, on peut employer

des onctions à l'huile camphrée à 1 p. 100 ou salolée à 5 p. 100, suivies d'applications de fleur de soufre, ou des lotions savonneuses et des pommades au naphtol, au baume du Pérou, ou au styrax, etc., mais ce traitement est plus long et moins efficace.

Il est indispensable de désinfecter à l'étuve les vêtements, le linge et les objets contaminés, si l'on veut éviter les récidives.

HERPÈS.

L'herpès cutané qui se développe surtout au pourtour de la bouche et des narines dans le cours des affections fébriles guérit spontanément. On peut cependant faire quelques lotions boriquées chaudes et appliquer des poudres inertes ou des pommades à l'oxyde de zinc, à l'acide borique, au calomel à 1 p. 40, etc.

L'herpès des organes génitaux sera traité par des lavages fréquents avec de l'eau chaude additionnée d'eau blanche, d'eau boriquée, et des applications de poudres ou pommades à l'oxyde de zinc, au bismuth, au calomel (1 p. 30), etc.

En cas d'ulcérations, faire des lotions avec des solutions de sublimé, de sulfate de zinc, de résorcine à 2 p. 100, de tanin à 3 p. 100, des applications de poudres antiseptiques, iodoforme, salol, dermatol, ou même des cautérisations avec une solution ou le crayon de nitrate d'argent.

Calmer les douleurs par des préparations de cocaïne, morphine, menthol.

ICHTYOSE.

Traitement externe. — Bains prolongés, savonneux, alcalins.

Après le bain, essuyer le malade et faire sur les régions atteintes des onctions avec de la glycérine ou du glycérolé d'amidon simple ou additionné d'acide tartrique ou salicylique (1 p. 30), ou de glycérolé cadique, ou de la pommade au naphtol à 5 p. 100, au goudron, à l'acide phénique 2 p 100, à l'ichtyol, au soufre, etc.

Traitement interne. — Huile de foie de morue, arsenic, jaborandi, pilocarpine.

IMPÉTIGO.

Faire tomber les croûtes avec des cataplasmes de fécule, des pulvérisations, lotions, compresses d'eau boriquée tiède; ou avec des onctions grasses, vaseline boriquée, huile salolée, etc.

Quand les croûtes sont détachées, appliquer deux fois par jour, de la pommade à l'oxyde de zinc boriquée (1 p. 10), ou salicylée (1 p. 100), de la vaseline au salol, au calomel (1 p. 30), au précipité jaune (1 p. 20), à l'aristol, au naphtol, etc.

Quand les lésions sont peu étendues, faire un pansement occlusif avec un emplâtre antiseptique, de salol, calomel, résorcine, ichtyol, etc., emplâtre de Vigo, emplâtre rouge de Vidal,

Quand l'impétigo a disparu, applications de poudre d'amidon, d'oxyde de zinc, de talc.

Traitement général approprié à la constitution des malades.

INTERTRIGO.

Traitement général. — En rapport avec la constitution du sujet (arthritisme, lymphatisme, obésité), ou l'affection causale (troubles gastro-intestinaux, diabète, hyperhidrose).

Traitement local. — Calmer l'irritation par les cataplasmes de fécule tièdes faits avec de l'eau boriquée; les lotions chaudes alcalines au borate de soude 2 p. 100; les lotions légèrement antiseptiques ou astringentes avec de l'eau bouillie chaude additionnée d'acide phénique, de thymol, d'eau blanche, d'alun, de tanin, d'alcool camphré, etc.

Après les lotions, saupoudrer avec de la poudre de talc additionnée d'oxyde de zinc et de salicylate de bismuth 10 p. 100, ou de dermatol 2 p. 100. Avoir soin de séparer les parties en contact par de l'ouate ou de la toile fine.

Quand il y a épaississement marqué du derme, il faut employer les pommades ou emplâtres au naphtol, à l'huile de cade, au calomel.

LICHEN PLAN. — LICHEN DE WILSON.

Traitement interne. — Arsenicaux à doses progressives.

Traitement externe. — Combattre le prurit par les douches tièdes à 35° pratiquées avec la pomme d'arrosoir pendant deux à quatre minutes et par l'enveloppement ouaté complet des régions atteintes.

On peut aussi employer les lotions avec de l'eau vinaigrée ou avec une solution de sublimé à 1 p. 1000, ou d'acide phénique à 10 p. 1000.

Comme topiques, appliquer de la pommade au calomel à 1 p. 30, à l'acide salicylique à 1 p. 40, du glycérolé tartrique à 1 p. 20, ou des emplâtres à base de mercure, emplâtres rouge, de Vigo, ou à l'acide salicylique, à l'acide pyrogallique, à la résorcine, à l'ichtyol, etc.

Tous les jours, enlever l'emplâtre et faire des lotions de sublimé ou phéniquées.

LUPUS ÉRYTHÉMATEUX.

Traitement général. — Médication tonique; préparations iodées, surtout l'iodoforme; médicaments vaso-constricteurs, ergotine, *Hamamelis virginica*, etc.

Traitement local. — Le soir, applications de savon noir purifié; le lendemain matin lavage à l'eau chaude, puis pansement avec une pommade boriquée, salicylée, ou résorcinée.

On a obtenu de bons résultats avec les préparations d'acide salicylique à 5 p. 100, d'acide pyrogallique à 10 p. 100, en pommades, emplâtres, collodions, ou avec les badigeonnages d'acide lactique pur ou étendu d'eau.

On peut aussi recourir au traitement chirurgical, rugination, scarifications, cautérisations avec le thermo ou le galvanocautère

LUPUS VULGAIRE.

Traitement général. — Celui de la tuberculose. Voir TUBERCULOSE PULMONAIRE.

Traitement local. — Il consiste à détruire les éléments lupiques, soit par les caustiques chimiques, soit par les procédés chirurgicaux.

Les *caustiques chimiques* actuellement employés sont :

L'acide lactique, utile surtout pour le lupus des muqueuses et le lupus ulcéré de la peau. Il faut d'abord racler ou scarifier les parties malades, puis appliquer pendant quinze minutes un tampon d'ouate imbibée d'acide lactique pur ou étendu de moitié eau.

L'acide pyrogallique est employé sous forme d'emplâtres, de pommades ou en solution dans l'éther, le collodion, ou la traumaticine (1 p. 10 ou 15).

L'acide salicylique associé ou non à la créosote ou à la résorcine, le naphtol camphré, sont aussi employés en pommades ou emplâtres à 5, 10 ou 20 p. 100,

On a encore conseillé les injections interstitielles de sublimé à 1 ou 2 p. 100, de chlorure de zinc à 10 p. 100, de glycérine iodée, etc., mais c'est au traitement chirurgical qu'il faut donner la préférence.

Traitement chirurgical. — L'ablation au bistouri est abandonnée.

On peut avoir recours à la rugination, au curettage, aux scarifications du tissu malade en faisant suivre ces opérations de cautérisations au chlorure de zinc et de pansements antiseptiques; mais on préfère actuellement la cautérisation ignée et ponctuée soit au moyen d'une pointe fine de thermocautère, soit plutôt au moyen du galvanocautère.

L'électrolyse donnerait aussi de bons résultats.

MOLLUSCUM CONTAGIOSUM.

Quand les éléments sont petits et peu nombreux, on peut les vider par la pression entre les ongles ou entre les mors d'une pince ou au moyen d'une fine curette, puis cautériser la poche avec le crayon de nitrate d'argent ou le thermocautère.

Quand les éléments sont très petits mais très nombreux, on provoque la desquamation épidermique par des applications de teinture d'iode ou de pommades ou emplâtres à base de mercure, de naphtol, d'acide salicylique, d'ichtyol, etc., ou de solutions irritantes de sublimé, d'acide lactique, phénique, etc.

NÆVUS.

Pour les *nævi* non vasculaires ou pigmentaires, destruction par les cautérisations au thermo ou au galvanocautère, ou par le raclage à la curette suivi d'une cautérisation avec le thermocautère.

Pour les *nævi* vasculaires, électropuncture, électrolyse, scarifications linéaires, quadrillées, vaccination sur la tumeur.

PÉDICULOSE OU PHTIRIASE.

1° **Poux de la tête.** — Chez les hommes et les enfants couper les cheveux; savonner la tête.

Applications d'onguent gris ou de glycéré cadique; ou lotions avec une solution de sublimé dans le vinaigre 1 p. 500. (Le vinaigre fait tomber les lentes en dissolvant leur enveloppe.)

2° **Poux des vêtements ou du corps.** — Désinfection des vêtements et du linge. Bains sulfureux; lotions phéniquées à 1 p. 100.

3° **Poux du pubis.** — Savonnages à l'eau chaude, puis frictions avec l'onguent gris ou lotions avec une solution de sublimé dans le vinaigre qui détruit les morpions et détache les œufs (1 p. 500).

PELADE.

Prophylaxie. — Isolement des sujets atteints de pelade; occlusion des plaques avec un emplâtre; traitement antisep-

Tous les jours, enlever l'emplâtre et faire des lotions de sublimé ou phéniquées.

LUPUS ÉRYTHÉMATEUX.

Traitement général. — Médication tonique; préparations iodées, surtout l'iodoforme; médicaments vaso-contricteurs, ergotine, *Hamamelis virginica*, etc.

Traitement local. — Le soir, applications de savon noir purifié; le lendemain matin lavage à l'eau chaude, puis pansement avec une pommade boriquée, salicylée, ou résorcinée.

On a obtenu de bons résultats avec les préparations d'acide salicylique à 5 p. 100, d'acide pyrogallique à 10 p. 100, en pommades, emplâtres, collodions, ou avec les badigeonnages d'acide lactique pur ou étendu d'eau.

On peut aussi recourir au traitement chirurgical, rugination, scarifications, cautérisations avec le thermo ou le galvanocautère

LUPUS VULGAIRE.

Traitement général. — Celui de la tuberculose. Voir TUBERCULOSE PULMONAIRE.

Traitement local. — Il consiste à détruire les éléments lupiques, soit par les caustiques chimiques, soit par les procédés chirurgicaux.

Les *caustiques chimiques* actuellement employés sont :

L'acide lactique, utile surtout pour le lupus des muqueuses et le lupus ulcéré de la peau. Il faut d'abord racler ou scarifier les parties malades, puis appliquer pendant quinze minutes un tampon d'ouate imbibée d'acide lactique pur ou étendu de moitié eau.

L'acide pyrogallique est employé sous forme d'emplâtres, de pommades ou en solution dans l'éther, le collodion, ou la traumaticine (1 p. 10 ou 15).

L'acide salicylique associé ou non à la créosote ou à la résorcine, le naphtol camphré, sont aussi employés en pommades ou emplâtres à 5, 10 ou 20 p. 100,

On a encore conseillé les injections interstitielles de sublimé à 1 ou 2 p. 100, de chlorure de zinc à 10 p. 100, de glycérine iodée, etc., mais c'est au traitement chirurgical qu'il faut donner la préférence.

Traitement chirurgical. — L'ablation au bistouri est abandonnée.

On peut avoir recours à la rugination, au curettage, aux scarifications du tissu malade en faisant suivre ces opérations de cautérisations au chlorure de zinc et de pansements antiseptiques; mais on préfère actuellement la cautérisation ignée et ponctuée soit au moyen d'une pointe fine de thermocautère, soit plutôt au moyen du galvanocautère.

L'électrolyse donnerait aussi de bons résultats.

MOLLUSCUM CONTAGIOSUM.

Quand les éléments sont petits et peu nombreux, on peut les vider par la pression entre les ongles ou entre les mors d'une pince ou au moyen d'une fine curette, puis cautériser la poche avec le crayon de nitrate d'argent ou le thermocautère.

Quand les éléments sont très petits mais très nombreux, on provoque la desquamation épidermique par des applications de teinture d'iode ou de pommades ou emplâtres à base de mercure, de naphtol, d'acide salicylique, d'ichtyol, etc., ou de solutions irritantes de sublimé, d'acide lactique, phénique, etc.

NÆVUS.

Pour les *nævi* non vasculaires ou pigmentaires, destruction par les cautérisations au thermo ou au galvanocautère, ou par le raclage à la curette suivi d'une cautérisation avec le thermocautère.

Pour les *nævi* vasculaires, électropuncture, électrolyse, scarifications linéaires, quadrillées, vaccination sur la tumeur.

PÉDICULOSE OU PHTIRIASE.

1° **Poux de la tête.** — Chez les hommes et les enfants couper les cheveux; savonner la tête.

Applications d'onguent gris ou de glycéré cadique; ou lotions avec une solution de sublimé dans le vinaigre 1 p. 500. (Le vinaigre fait tomber les lentes en dissolvant leur enveloppe.)

2° **Poux des vêtements ou du corps.** — Désinfection des vêtements et du linge. Bains sulfureux; lotions phéniquées à 1 p. 100.

3° **Poux du pubis.** — Savonnages à l'eau chaude, puis frictions avec l'onguent gris ou lotions avec une solution de sublimé dans le vinaigre qui détruit les morpions et détache les œufs (1 p. 500).

PELADE.

Prophylaxie. — Isolement des sujets atteints de pelade; occlusion des plaques avec un emplâtre; traitement antisep-

tique rigoureux, désinfection des objets de toilette et des coiffures.

Traitement général. — En rapport avec la constitution du sujet : anémie, névropathie, etc.

Traitement local. — Il consiste dans l'emploi d'agents irritants destinés à provoquer une excitation directe des plaques peladiques, à activer la repousse des cheveux, et dans l'emploi d'antiseptiques qui ont souvent aussi des propriétés irritantes.

D'abord, il faut couper les cheveux ras ou même épiler le pourtour des plaques; puis faire sur les parties alopéciques, une fois par semaine, une application d'acide acétique pur ou étendu de chloroforme, ou de teinture d'iode, ou de teinture de cantharides, ou de collodion iodé à 1 p. 30, ou d'un mélange à parties égales d'éther et d'essence de Wintergreen ou d'essence de cannelle de Chine, ou faire une pulvérisation de chlorure de méthyle.

En outre de ce traitement, faire tous les soirs sur le cuir chevelu des onctions avec une pommade soufrée, à 1 p. 10, additionnée d'acide salicylique et de résorcine (1 p. 50) ou une pommade au turbith minéral (1 p. 10) ou au naphtol (1 p. 40).

Tous les matins, laver la tête à l'eau chaude avec un savon antiseptique à l'acide salicylique, ou phénique, au naphtol, au goudron, à l'ichtyol, etc. ; puis faire une friction antiseptique avec une solution de sublimé à 1 p. 500 dans l'alcool faible (eau de Cologne, alcoolat de lavande, etc.), qu'on peut rendre plus excitante par l'addition de baume de Fioravanti ou d'une petite quantité d'essence de térébenthine ou de teinture de cantharides.

Cette friction sera suivie d'onctions avec une huile parfumée et salolée ou salicylée (0,25 à 1 gr. p. 100) chez les sujets qui ont le cuir chevelu squamulaire et les cheveux secs.

La pelade de la barbe sera traitée comme celle du cuir chevelu, mais en employant les agents médicamenteux à doses moins fortes.

Dans la pelade généralisée, il faut recourir aux bains sulfureux et aux frictions excitantes avec un gant de crin arrosé de baume de Fioravanti.

PEMPHIGUS.

Traitement interne. — En rapport avec l'état général du sujet; généralement tonique, quinquina, fer, arsenic, etc.

Traitement externe. — Pansements avec le liniment oléo-calcaire phéniqué (1 p. 100), ou lotions avec une solution de salicylate de soude à 2 p. 100, puis applications de poudre d'amidon contenant 5 p. 100 de salicylate de bismuth, ou de quinquina, de sous-carbonate de fer, de dermatol, d'aristol; ou pommades anodines à l'oxyde de zinc, à l'acide borique, etc.

Pour les lésions de la bouche et de la gorge, gargarismes ou collutoires au borate de soude.

PIGMENTATION (ANOMALIES DE LA).

Pour faire disparaître le lentigo, les éphélides (taches de rousseur), le chloasma, on provoque la desquamation de l'épiderme pigmenté par les frictions biquotidiennes avec une solution de sublimé à 1 p. 500 ou 300, ou par l'application le soir d'un emplâtre de Vigo, ou d'une pommade au calomel et à l'acide salicylique aa, 1 p. 30, ou au naphtol, etc., puis on calme l'irritation provoquée par des poudres inertes ou des pommades à l'oxyde de zinc, au bismuth, etc.

PITYRIASIS ROSÉ DE GIBERT.

Bains de son, d'amidon, ou au borate de soude (25 à 50 gr.); un à deux bains par semaine.

Le soir, onctions avec de la pommade à l'oxyde de zinc, additionnée de 1 à 2 p. 100 d'acide salicylique, ou de résorcine, ou de soufre.

Le matin, lotions savonneuses tièdes, puis saupoudrage à l'amidon.

Pas de tissus de laine (flanelle) sur la peau.

PITYRIASIS VERSICOLOR.

Provoquer la desquamation de l'épiderme, où siège le parasite, en pratiquant tous les jours des lotions savonneuses chaudes avec du savon noir, ou du savon ponce, ou au goudron, etc., puis des badigeonnages à la teinture d'iode ou des frictions avec une pommade à base d'acide salicylique, de résorcine, de soufre, de calomel, de turbith, etc.

Désinfecter le linge et les vêtements par le passage à l'étuve.

Les troubles gastro-intestinaux fréquents chez les sujets atteints de pityriasis versicolor seront traités par les moyens appropriés.

PRURIGO DE HEBRA.

Lotions chaudes, matin et soir, avec de l'eau de camomille contenant par litre : acide phénique 10 gr., ou vinaigre 100 gr., ou chloral 5 à 25 gr., ou sublimé 1 gr.

Après les lotions du soir, frictions avec de l'huile de foie de morue simple ou additionnée d'acide phénique ou de menthol (1 à 2 p. 100), ou de naphtol ou de salol (2 à 5 p. 100). On peut aussi employer les emplâtres à l'huile de foie de morue naphtolée, phéniquée, résorcinée, ou les pommades à l'acide salicylique, 1 à 2 p. 100; au naphtol, 1 à 5 p. 100; à l'ichtyol, 5 à 10 p. 100; ou encore le glycérolé tartrique, phéniqué, salicylé ou mentholé, 1 à 2 p. 100.

Le matin, savonnages à l'eau chaude avec un savon simple ou médicamenteux, au naphtol, à l'acide phénique, au goudron, etc.; lotions indiquées plus haut, puis saupoudrer avec de l'amidon et du talc additionnés de salicylate de bismuth, 10 p. 100, ou de camphre, 1 p. 100, ou d'oxyde de zinc, 20 p. 100, etc.

Protéger la peau en l'enveloppant avec une fine toile de caoutchouc.

PRURITS.

Traitement général. — Combattre l'affection causale : diabète, ictère, affections nerveuses, maladies des organes génitaux, mal de Bright, etc. Interdire les boissons alcooliques, les viandes salées, poissons de mer, coquillages, etc. Dans les cas graves, prescrire la diète lactée.

Traitement interne. — Quelques médicaments peuvent parfois calmer les démangeaisons : valériane et valérianates, alcalins, salicylate de soude, arsenic, antipyrine, belladone, atropine, etc.

Traitement externe. — Douches tièdes (35°) en arrosoir, de deux à cinq minutes. Enveloppements dans des compresses imprégnées de solutions tièdes de vinaigre (5 à 10 p. 1000), d'acide phénique (5 p. 1000), d'acide salicylique (1 p. 1000), d'acide tartrique (5 p. 1000), de bicarbonate ou de salicylate de soude (5 à 10 p. 1000), de coaltar saponiné (5 à 25 p. 1000), etc. Recouvrir les compresses d'une toile imperméable très fine.

Lotions biquotidiennes avec de l'eau chaude additionnée pour chaque litre de l'une des substances suivantes : vinaigre, 100 gr.; acide phénique, 10 gr.; chloral, 5 à 25 gr.; bromure de potassium, 5 à 50 gr.; sublimé, 0gr,50 à 1 gr.; extrait de Saturne, 5 gr.; naphtol, 5 gr.; créoline, 20 gr.

Dans l'intervalle des lotions, pendant le jour, saupoudrer avec de l'amidon mélangé avec 5 à 25 p. 100 de bismuth et d'oxyde de zinc et 1 à 3 p. 100 d'acide salicylique. Pendant la nuit, appliquer des pommades à base de vaseline et de lanoline à parties égales ou d'onguent de zinc (parties égales d'oxyde de zinc et vaseline), auxquelles on ajoutera une des substances suivantes : menthol, 0,20 à 1 p. 100; acide phénique, ou salicylique, ou salol, 1 à 5 p. 100; naphtol, 5 à 15 p. 100; chlorhydrate de cocaïne, 1 à 2 p. 100; calomel, 2 à 3 p. 100; naphtol camphré, 1 à 5 p. 100. Ces médicaments peuvent aussi être employés sous forme d'emplâtres ou épithèmes.

On peut encore se servir du glycérolé tartrique à 5 p. 100, ou de l'huile mentholée à 10 p. 100.

Les prurits localisés seront traités par les moyens indiqués plus haut; mais dans le prurit vulvaire on recommandera les lotions vulvaires et injections chaudes avec de l'eau phéniquée et l'application d'un tampon vulvaire imbibé d'une solution de cocaïne à 1 p. 15 ou d'une pommade à la cocaïne, à la morphine à 1 ou 2 p. 100, ou au calomel à 2 ou 5 p. 100; et en cas de prurit intense et rebelle, les badigeonnages avec une solution de nitrate d'argent de 2 à 10 p. 100; ou même les scarifications linéaires.

Dans le prurit anal, en outre des bains, lotions, irrigations chaudes et des poudres, pommades, etc., on peut prescrire des suppositoires belladonés, morphinés, cocaïnés (0,02 à 0,05 centigr. par chaque suppositoire). Traiter les oxyures, ascarides, hémorroïdes.

Dans le prurit scrotal, on emploiera les agents médicamenteux surtout sous forme d'emplâtres pour obtenir l'occlusion; et on maintiendra le pansement au moyen d'un suspensoir. En cas d'insuccès, on pourra, comme dans le prurit vulvaire, recourir aux badigeonnages avec une solution de nitrate d'argent de 2 à 10 p. 100, aux scarifications linéaires, ou même aux courants continus.

PSORIASIS.

Traitement interne — L'arsenic ne doit être prescrit que dans les cas de psoriasis non enflammé. L'iodure de potassium à très hautes doses a donné de bons résultats, mais il est souvent mal supporté.

Le traitement interne doit surtout être approprié à la constitution des sujets, mais il a moins d'importance que le traitement externe.

Traitement externe. — Avant d'appliquer un des nombreux médicaments employés dans le traitement du psoriasis, il faut enlever les squames psoriasiques au moyen de bains simples, amidonnés, savonneux ou alcalinisés avec 40 ou 80 gr. de borate de soude; ou au moyen de compresses d'eau boriquée tiède glycérinée (25 p. 1000), ou faire des onctions avec de la vaseline, du glycérolé d'amidon.

On aura ensuite recours à l'un des topiques suivants :

L'*huile de cade* soit pure, soit associée au glycérolé d'amidon,

à l'axonge, à la vaseline, à la lanoline, sera employée en frictions deux fois par jour. Ce médicament donne généralement de bons résultats, mais il a l'inconvénient d'avoir une odeur désagréable.

L'*acide pyrogallique* est employé, à la dose de 5 à 10 p. 100, en pommade avec la vaseline, la lanoline, l'axonge ou en solution dans le collodion ou la traumaticine, ou encore sous forme d'emplâtres ou épithèmes. On ne doit l'utiliser que pour le psoriasis peu étendu, pour éviter les intoxications.

L'*acide chrysophanique* s'emploie aux mêmes doses et sous les mêmes formes que l'acide pyrogallique. Il a une action efficace, mais il est très irritant surtout pour les yeux et de plus il colore en violet brun les téguments et le linge.

Le *naphtol* est très utile pour les psoriasis superficiels, très étendus ; il est peu odorant et non toxique, mais il agit lentement. On l'emploie en pommade à 5-15 p. 100, en solution alcoolique à 1-4 p. 100 et en savon à 2-6 p. 100.

Les *mercuriaux* ne doivent pas être employés dans les psoriasis étendus dans la crainte d'intoxication mercurielle. On se sert du calomel, du précipité blanc, de l'oxyde rouge, du turbith minéral, en pommades à 1 ou 2 p. 30, et de l'emplâtre de Vigo.

On a encore essayé dans le traitement du psoriasis, l'aristol, l'ichtyol, l'acide salicylique, le salol, le phénol, etc., etc.

PURPURA.

Repos au lit; compression ouatée et légère, élévation des membres.

Donner à l'intérieur les hémostatiques : ergotine, perchlorure de fer, tanin, eau de Rabel, etc.

Dans le purpura rhumatoïde on peut y joindre le salicylate de soude, l'antipyrine, le sulfate de quinine, l'opium, surtout en cas de douleurs vives ; dans le purpura infectieux, les toniques, alcool, quinquina, quinine, kola, etc.

SÉBORRHÉE.

Traitement général. — En rapport avec la constitution du sujet (anémie, lymphatisme, arthritisme, etc.).

L'arsenic, les sulfureux à l'intérieur, peuvent donner de bons résultats.

Traitement local. — Dans la séborrhée du cuir chevelu, enlever les squames, les croûtes graisseuses, au moyen de lotions chaudes avec le savon de goudron, de naphtol ou la décoction de bois de Panama. Quand les squames et les

croûtes sont abondantes ou épaisses, on les fait tomber au moyen de cataplasmes ou d'onctions grasses.

Lorsque la peau est débarrassée des squames et des croûtes, il faut avoir recours aux préparations soufrées, qui donnent généralement les meilleurs résultats.

On fait le soir des onctions avec de la pommade soufrée 10 p. 100 en cas de séborrhée sèche, ou des lotions sulfureuses ou des applications de poudres soufrées (10 p. 100) en cas de séborrhée huileuse. Le matin on nettoie la tête par une lotion savonneuse.

Les préparations soufrées peuvent parfois être remplacées par les préparations mercurielles : lotions de sublimé à 1 p. 500, pommades au calomel à 1 p. 20, au précipité jaune à 1 p. 30.

On emploie encore les savons, pommades et les solutions alcooliques de naphtol à 1 p. 100, de résorcine (2 à 5 p. 100), d'ichtyol (10 à 20 p. 100).

Dans la séborrhée des parties glabres et dans l'eczéma séborrhéique, lotions alcalines chaudes (bicarbonate ou borate de soude, 2 p. 100), lotions savonneuses, suivies d'applications de pommades au soufre, au naphtol, au calomel, à l'acide salicylique, à la résorcine, à l'ichtyol, ou de poudres inertes additionnées de soufre ou de salicylate de bismuth, dans le cas de séborrhée huileuse.

SUEUR (ANOMALIES DE LA SÉCRÉTION DE LA).

La sécrétion exagérée de la sueur peut être généralisée (hyperhidrose), ou localisée (éphidrose).

Traitement interne. — Dans l'hyperhidrose, médication appropriée à l'état général du sujet ; antisudorifiques : belladone, atropine, agaric, acide camphorique, tanin, phosphate de chaux, ergotine, etc.

Traitement externe. — Lotions ou frictions avec de l'eau de Cologne, de l'alcool camphré, de l'eau alcoolisée contenant 5 p. 1000 de tanin, ou 10 p. 1000 de naphtol.

Après les lotions, saupoudrer avec de l'amidon contenant 10 p. 100 de salicylate de bismuth.

Pour les éphidroses localisées aux aisselles, aux mains et aux pieds, on peut employer le même traitement, mais quand l'éphidrose plantaire se complique de bromhidrose (sueurs fétides) il faut recourir surtout aux lotions alcooliques de naphtol à 5 p. 100, aux badigeonnages avec une solution de permanganate de potasse à 2-10 p. 1000 d'eau, puis saupoudrer avec un mélange de talc et de craie contenant 1 à 2 p. 100 d'acide salicylique, ou 10 p. 100 de salicylate de bismuth, ou 2 à 5 p. 100 de naphtol, ou 1 à 3 p. 100 de permanganate de potasse.

TRICHOPHYTIE.

1° **Tricophytie du cuir chevelu. — Teigne tondante, herpès tonsurant.**

Couper les cheveux ras, épiler autour des plaques ; raclage des plaques et lavage avec de l'alcool boriqué chloroformé, et une solution de sublimé à 1 p. 500.

Tous les jours savonnage et lavage avec une solution de sublimé à 1 p. 500 ou à 1 p. 1000.

Frictions avec de la pommade au turbith minéral à 1 p. 30; ou application quotidienne d'emplâtre de Vigo acétique ; ou badigeonnages de teinture d'iode.

Envelopper la tête avec un bonnet. Dans ce traitement, il faut éviter de provoquer une irritation trop vive, dans la crainte de déterminer des cicatrices et une alopécie définitive.

2° **Tricophytie de la barbe. — Sycosis parasitaire ou trichophytique.** — Au début, quand il n'existe que des anneaux rouges, couper la barbe, savonner les plaques matin et soir et appliquer de la teinture d'iode.

S'il existe une dermite un peu vive, pratiquer l'épilation en dépassant les régions atteintes, calmer l'irritation et faire tomber les croûtes par des compresses d'eau boriquée ou des pulvérisations d'eau phéniquée à 5 ou 10 p. 1000, de sublimé à 0,25 ou 1 p. 1000, puis applications de vaseline boriquée ou de pommade au calomel à 2 p. 40.

Quand l'irritation est calmée, employer les préparations parasiticides : pommades à la résorcine, au turbith, à l'acide salicylique, etc., ou emplâtre de Vigo, emplâtre rouge de Vidal, emplâtres à la résorcine, à l'acide pyrogallique, à l'ichtyol, etc.

Continuer les lavages et pommades antiseptiques pendant quelque temps après la guérison.

3° **Trichophytie cutanée. — Herpès circiné.** — Le médicament le plus efficace est la teinture d'iode appliquée en frictions un peu énergiques, de façon à provoquer une desquamation active de l'épiderme.

4° **Trichophytie des ongles.** — Ramollir l'ongle par la macération dans un doigtier de caoutchouc, et pratiquer un grattage de l'ongle, après anesthésie locale.

Faire tous les deux jours une application de teinture d'iode suivie d'un pansement occlusif avec de l'emplâtre de Vigo.

TUBERCULOSE CUTANÉE.

Tuberculose verruqueuse. — Tubercule anatomique. — Destruction par la cautérisation ignée au moyen du thermo-cautère ou du galvanocautère, après anesthésie locale avec le chlorure de méthyle ou la cocaïne, puis pansement à l'iodoforme.

Ulcérations tuberculeuses. — Cautérisations avec l'acide lactique pur ou étendu d'eau, avec le chlorure de zinc ; pansements à l'iodoforme.

Gommes scrofulo-tuberculeuses. — Dans les gommes ramollies, pratiquer des injections de naphtol camphré, de salol iodoformé. Quand elles menacent de s'ouvrir, inciser au bistouri, cautériser la poche avec du chlorure de zinc et faire un pansement à l'iodoforme.

Traitement général. — Celui de la scrofulo-tuberculose.

URTICAIRE.

Traitement général. — Chercher à faire disparaître la cause de l'urticaire : suppression des agents externes irritants, de certains médicaments ou aliments; dans ce dernier cas favoriser l'élimination des substances nuisibles absorbées en administrant les purgatifs, les diurétiques, le régime lacté et faire l'antisepsie gastro-intestinale.

Traiter l'état général et les affections prédisposant à l'urticaire : névropathies, arthritisme, paludisme, kystes hydatiques, troubles dyspeptiques, etc.

En cas de démangeaisons très vives, on peut donner les opiacés, les bromures, l'antipyrine, la belladone, la quinine, le salicylate de soude.

Traitement local. — Il consiste à combattre le prurit :

Matin et soir, faire des lotions chaudes avec de l'eau additionnée d'eau de Cologne, de vinaigre, d'acide phénique ou de chloral (1 à 2 p. 100), de sublimé (1 p. 500), etc.

Après les lotions, saupoudrer les parties atteintes d'urticaire avec un mélange de poudre d'amidon et de poudre de talc ou d'oxyde de zinc, auquel on ajoutera 1 à 2 p. 100 d'acide salicylique, ou 5 à 10 p. 100 de salicylate de bismuth, ou 2 à 3 p. 100 de camphre ; ou bien appliquer une pommade à l'oxyde de zinc renfermant 1 à 2 p. 100 d'acide salicylique, ou de menthol ou de cocaïne.

On pourrait aussi essayer l'enveloppement ouaté.

XANTHOME.

Traitement interne. — En rapport avec l'état général (diabète, arthritisme, etc.).

Traitement externe. — Raclage, excision, cautérisation au thermo ou au galvanocautère, applications de collodion au sublimé à 1 p. 10.

TROISIÈME PARTIE

INTOXICATIONS

TROISIÈME PARTIE

INTOXICATIONS

INTOXICATIONS

ABSINTHE.

Symptômes. — L'*absinthisme aigu* est caractérisé par des attaques convulsives : raideur tétanique des muscles du cou et du tronc déterminant un véritable opisthotonos, puis convulsions désordonnées des membres et du tronc. L'attaque dure environ une heure.

L'*absinthisme chronique* détermine des troubles de la sensibilité, principalement une hyperalgie étendue des membres inférieurs à la partie antérieure et inférieure de l'abdomen ; de l'insomnie, des cauchemars, des crampes, des hallucinations et de la dépression physique et intellectuelle.

Traitement. — Administrer les calmants et les antispasmodiques : chloral, bromures, opium.

ACÉTANILIDE.

Symptômes. — Cyanose due à la formation de méthémoglobine dans le sang, abaissement de la température, refroidissement des extrémités, diminution de la sensibilité, collapsus.

Traitement. — Respiration artificielle ; grand air, inhalations d'oxygène ; sinapismes, compresses chaudes sur la région cardiaque ; injections hypodermiques d'éther, de caféine.

ACIDES.

Azotique, Chlorhydrique, Phosphorique, Sulfurique, Acétique.

Symptômes. — Inflammation plus ou moins intense du tube digestif, suivant le degré de concentration de l'acide et la quantité absorbée ; sensation de brûlure dans la bouche et la gorge ; douleurs épigastriques et abdominales ; vomissements souvent sanguinolents ; constipation ou diarrhée intense. Soif vive, dysphagie ; ulcérations de la muqueuse bucco-pharyngienne. Pouls petit, sueurs froides, collapsus ; péritonite par perforation.

En cas de survie, il se produit souvent un rétrécissement de l'œsophage.

Traitement. — Neutraliser l'acide par les alcalins, eau de

savon, eau de chaux et surtout au moyen de la magnésie, de préférence aux bicarbonates alcalins qui ont l'inconvénient de dégager de grandes quantités d'acide carbonique, dilatant l'estomac et, par suite, favorisant les perforations. Lavages de l'estomac.

Administrer les boissons émollientes, lait, eau albumineuse, et calmer les douleurs par les injections de morphine.

ACONIT et ACONITINE.

Symptômes. — Sensation de brûlure au creux épigastrique, nausées ; picotements sur la langue et les joues, puis démangeaisons sur tout le corps, fourmillements et engourdissement des extrémités; sensation de contraction douloureuse dans le domaine du trijumeau; prostration extrême, perte de la sensibilité. Troubles de l'ouïe (bourdonnements), de la vue (éblouissements, amblyopie, pupille dilatée ou contractée).

Pouls petit et irrégulier; respiration pénible et peu fréquente.

Peau couverte de sueurs froides, abaissement de la température. Paralysie musculaire. Cyanose. Mort par asphyxie ou syncope.

Traitement. — Si le poison est ingéré depuis peu de temps, chercher à l'évacuer par les lavages de l'estomac ou les vomitifs. Entraver son absorption en administrant du tanin ou une solution iodo-iodurée faible (voir les ALCALOÏDES EN GÉNÉRAL).

Respiration artificielle pratiquée pendant longtemps ; inhalations d'oxygène. Stimulants. Combattre le refroidissement par l'alcool, le thé au rhum, les frictions, les compresses chaudes. Injections d'éther, de caféine, de digitaline.

ALCALIS CAUSTIQUES.

Potasse, Soude et leurs Carbonates, Ammoniaque.

Symptômes. — Analogues à ceux produits par les acides (gastro-entérite, vomissements sanguinolents, douleurs, etc., collapsus).

Traitement. — Neutraliser les alcalis par les acides dilués, eau vinaigrée (100 pour 1000), jus de citron, limonades citrique, tartrique, chlorhydrique, sulfurique. Boissons émollientes, lait, eau albumineuse, huile pour saponifier les alcalis.

Calmer les douleurs par les injections de morphine. Contre le collapsus, injections d'éther, de caféine.

ALCALOÏDES EN GÉNÉRAL.

Symptômes. — Voir chaque alcaloïde en particulier.

Traitement. — Au début de l'empoisonnement, si l'on suppose qu'une grande partie de la substance toxique est encore contenue dans l'estomac, chercher à l'évacuer au moyen des lavages de l'estomac ou des vomitifs. Entraver l'absorption du poison en administrant une solution de tanin à 5 p. 1000 ou une solution iodo-iodurée faible (iode, 0,30 centigr. ; iodure de potassium, 0,40 centigr., eau, 1000 ; à boire par demi-verres) ; ces substances ont la propriété de précipiter les alcaloïdes en formant avec eux des composés difficilement solubles, et par suite retardent leur absorption. Les solutions précédentes peuvent aussi servir pour les lavages de l'estomac.

Après l'absorption du poison, traitement symptomatique (voir chaque alcaloïde en particulier).

ALCOOL.

Intoxication aiguë (Ivresse). — **Symptômes.** — Au début, légère excitation, loquacité, idées nombreuses, pressées, devenant bientôt confuses. L'homme ivre se montre d'un caractère gai, triste, tendre ou irascible. Bientôt ses idées deviennent incohérentes, sa parole est pâteuse, son regard sans expression, sa démarche titubante ; la sensibilité générale et spéciale est émoussée, la peau couverte de sueurs; la température s'abaisse, et le malade tombe dans un sommeil profond, avec résolution des membres, perte des réflexes et même dans le coma.

Traitement. — Provoquer le vomissement dans le but d'expulser l'alcool encore renfermé dans l'estomac.

Stimuler le malade en administrant du café, de l'acétate d'ammoniaque; en appliquant des sinapismes et en le frictionnant.

En cas d'hypothermie et de coma, réchauffer le malade avec des boules d'eau chaude, des cataplasmes sinapisés, et faire des injections sous-cutanées d'éther.

ALIMENTS AVARIÉS.

Symptômes. — Troubles digestifs : coliques, diarrhée fétide, nausées, vomissements.

Troubles nerveux : céphalée, défaillance générale, étourdissements, vertiges, dilatation pupillaire.

Troubles circulatoires : pouls petit, ralenti, quelquefois dicrote.

Fièvre très modérée ou nulle.

Exanthèmes cutanés : urticaire, érythème polymorphe, purpura, etc.

Traitement. — Chercher à évacuer les poisons hors de l'organisme et soutenir les forces du malade.

Si les vomissements et la diarrhée sont peu intenses, ils doivent être respectés, car ils permettent l'évacuation des substances toxiques. Si au contraire, ils sont excessifs, on combattra les vomissements par la glace, les boissons gazeuses et acidulées ; la diarrhée et les coliques par les préparations opiacées.

Si la diarrhée manque, administrer un purgatif (calomel).

Faire l'antisepsie intestinale au moyen du benzonaphtol, salol, bétol, naphtol, acide salicylique, etc.

Diète lactée pour provoquer la diurèse et favoriser l'élimination des toxines.

Médication tonique : alcool, quinquina, kola, caféine.

AMMONIAQUE.

Voir les ALCALIS CAUSTIQUES.

ANILINE.

Symptômes. — Dans l'intoxication *aiguë*, céphalalgie, vertiges, défaillances, nausées ou vomissements ; puis stupeur, perte de connaissance, parfois convulsions alternant avec des accès de délire et un tremblement généralisé. Le pouls est lent, faible et irrégulier, la respiration est pénible. La peau est froide, insensible, le visage est cyanosé. La mort survient dans le coma par paralysie de la respiration.

Dans l'intoxication *chronique*, professionnelle, céphalalgie, étourdissements, lassitude, coloration bleuâtre des lèvres, teint blême, diminution de la sensibilité cutanée, anorexie.

Traitement. — Dans l'intoxication *aiguë* par ingestion, médication évacuante par les lavages de l'estomac ou les vomitifs.

Contre la dyspnée, respiration artificielle, inhalations d'oxygène.

Administrer les stimulants, alcool, acétate d'ammoniaque. Combattre le refroidissement par des frictions et des compresses chaudes.

Pour éviter l'intoxication *chronique* par inhalation, faire ventiler les ateliers et conseiller aux ouvriers de mettre devant la bouche un mouchoir imbibé d'une solution alcaline faible.

ANTIMONIAUX, ÉMÉTIQUE ou TARTRE STIBIÉ.

Symptômes. — Des divers antimoniaux, c'est généralement l'émétique qui cause les empoisonnements. Des doses trop élevées d'émétique provoquent une inflammation intense du tube digestif, avec vomissements, diarrhée violente, douleurs dans la gorge, l'estomac et l'abdomen et en même temps des symptômes de collapsus (choléra stibié) : mouvements cardiaques et respiratoires ralentis et irréguliers, prostration, abaissement de la température.

Traitement. — Eau tiède en abondance pour faciliter les vomissements; lavages répétés de l'estomac. Administrer une solution de tanin qui forme avec l'émétique un composé difficilement soluble (tanin 10; eau 1 litre ; à boire par demi-verres).

Combattre le collapsus par le café et le thé en grande quantité et par les injections d'éther. Calmer la gastro-entérite par le lait, l'eau albumineuse, la morphine.

ANTIPYRINE.

Symptômes. — L'antipyrine ne détermine en général que des accidents peu graves : érythèmes et œdèmes de la peau, nausées ou vomissements, diminution de la sécrétion urinaire ou anurie passagère; cependant on a observé aussi des accidents plus sérieux : cyanose avec hypothermie, sueurs profuses, dyspnée, angoisse précordiale, syncopes, collapsus ; quelquefois hyperthermie, délire et convulsions.

Traitement. — Combattre le collapsus par les stimulants, alcool, café, thé au rhum, injections hypodermiques d'éther, d'huile camphrée et surtout de caféine, dont les propriétés diurétiques favorisent l'élimination de l'antipyrine.

ARGENT (SELS D').

Symptômes. — Dans l'intoxication *aiguë*, causée généralement par l'ingestion de nitrate d'argent, on observe des symptômes de gastro-entérite, douleurs épigastriques, vomissements.

L'*argyrisme* ou empoisonnement *chronique* se manifeste par une coloration ardoisée de la peau et des muqueuses, due à la fixation de l'argent réduit, et quelquefois aussi par de l'albuminurie, des palpitations, de la dyspnée, de l'ascite et de l'œdème des membres inférieurs.

Traitement. — Dans l'empoisonnement aigu, lavage de l'estomac avec de l'eau salée pour transformer le nitrate

d'argent en chlorure insoluble. Administrer du lait et de l'eau albumineuse.

Pour éviter l'argyrisme, ne pas prolonger un traitement argentique au delà de trois mois.

ARSENIC.

Intoxication aiguë. — Symptômes. — Sensation de chaleur âcre et de constriction dans la gorge, douleur dans l'estomac et l'abdomen, vomissements abondants, évacuations alvines, qui cessent après un ou deux jours.

A cette période, le ventre devient dur, ballonné, sensible, la fièvre s'allume, le pouls est rapide; la langue est rouge et sèche, la soif vive, la gorge douloureuse. Des crampes douloureuses se font sentir dans les membres et l'on voit souvent apparaître des éruptions cutanées et parfois aussi de l'ictère. Bientôt les sens s'obscurcissent, la cyanose survient, les extrémités se glacent, et les crampes sont continues; la mort survient dans l'espace de deux à six jours.

Intoxication lente. — Au début: vomissements sans douleurs ni brûlures gastriques; rarement diarrhée, plus souvent constipation. Puis surviennent du catarrhe laryngo-bronchique et des éruptions cutanées. Enfin dans une troisième période, on voit apparaître des troubles de la sensibilité, céphalée, engourdissement des membres, crampes, douleurs analogues à celles du tabès, et des paralysies.

Traitement. — Évacuer le poison par les vomitifs, le lavage de l'estomac avec de l'eau tenant en suspension de la magnésie calcinée (10 grammes par litre).

Neutraliser le poison en administrant de l'hydrate ferrique ou de la magnésie hydratée, qui forment avec les arsenicaux des composés insolubles.

ATROPINE, BELLADONE.

Symptômes. — Dilatation énorme des pupilles, vision troublée; sécheresse de la bouche et de la gorge empêchant la déglutition, nausées; tremblements, violente excitation cérébrale avec délire, hallucinations; puis dépression, avec inertie musculaire; sécheresse, rougeur et insensibilité de la peau; ralentissement et irrégularité des battements cardiaques; respiration haletante. Mort dans le coma.

Dnns l'empoisonnement par les fruits de belladone, on observe des symptômes de gastro-entérite.

Traitement. — Évacuer le poison par les vomitifs et les lavages de l'estomac. — Entraver son absorption en administrant du tanin ou une solution iodo-iodurée faible (Voir ALCALOÏDES EN GÉNÉRAL).

Combattre la dépression par les stimulants: café, thé, alcool, éther, caféine; frictions, sinapismes. — Respiration artificielle.

On a conseillé comme antidotes physiologiques les injections de pilocarpine, morphine, physostigmine et le chloral.

AZOTIQUE (ACIDE).

Voir les ACIDES.

BARYUM (COMPOSÉS DE).

Baryte, Carbonate, Azotate, Chlorure de Baryum.

Symptômes. — Gastro-entérite; irritation de la muqueuse respiratoire; vertiges, syncopes, faiblesse musculaire, parfois convulsions, paralysie. Mort par syncope ou par asphyxie.

Traitement. — Administrer du sulfate de soude, de magnésie, ou de la limonade sulfurique, pour transformer les composés de baryum en sulfate de baryte insoluble; évacuer par les lavages de l'estomac.

Contre la gastro-entérite, donner de l'eau albumineuse.

Contre la faiblesse générale, les stimulants, alcool, éther, caféine.

BASES.

Voir les ALCALIS.

BELLADONE.

Voir l'ATROPINE.

BENZINE.

Symptômes. — Absorbée par inhalation ou par ingestion, la benzine détermine une sorte d'ébriété avec céphalalgie, vertiges, hallucinations, embarras de la parole; après un usage prolongé, elle provoque des attaques convulsives, de l'anesthésie ou de l'hyperesthésie, des parésies ou paralysies et même du coma.

Traitement. — Si la benzine a été ingérée, vomitifs, lavage de l'estomac.

Stimulants: alcool, acétate d'ammoniaque.

Respiration artificielle. — Électrisation.

BICHROMATE DE POTASSE.

Voir Chromique (Acide).

BROME et BROMURES.

Symptômes. — Les vapeurs de brome provoquent une inflammation de la muqueuse respiratoire, coryza, toux, sensation d'oppression, spasme de la glotte, bronchite.

Les préparations bromurées peuvent déterminer le bromisme aigu ou chronique.

Dans le bromisme aigu on observe du pyrosis, de la salivation, un malaise général, sorte d'ivresse avec céphalalgie, irritabilité, troubles de la parole et de l'intelligence ; une haleine fétide, de l'anesthésie du pharynx ; de la stupeur succédant à de l'excitation, avec faiblesse et irrégularité du pouls, ralentissement de la respiration.

Le bromisme chronique est caractérisé par de la dyspepsie, de la bronchite, des éruptions cutanées, puis par un état cachectique avec amaigrissement, anorexie, diarrhée, un affaiblissement des facultés intellectuelles, une céphalalgie intense, de la parésie des extrémités, du tremblement des membres, de la faiblesse générale.

Traitement. — Supprimer le médicament, faciliter son élimination par les purgatifs, les diurétiques, lait, caféine, les sudorifiques, injections de pilocarpine.

BRUCINE.

Voir la Strychnine.

CADMIUM (SELS DE).

Symptômes et traitement analogues à ceux des sels de zinc (Voir le Zinc).

CALABAR (FÈVE DE).

Voir l'Ésérine.

CANTHARIDES et CANTHARIDINE.

Symptômes. — Ingérées à doses toxiques, les cantharides et la cantharidine déterminent une vive inflammation de la muqueuse digestive, avec sensation de chaleur dans la gorge et l'estomac, dysphagie, salivation, vomissements glaireux et sanguinolents, diarrhée sanguinolente ; une irritation intense des organes génito-urinaires, cystite, néphrite, priapisme. On observe aussi une accélération de la respiration et de la circulation, une élévation de la température, puis survient du collapsus, une dyspnée extrême et la mort par paralysie de la respiration.

Traitement. — Évacuer le poison en pratiquant le lavage de l'estomac ou en favorisant les vomissements par une injection d'apomorphine.

Combattre l'inflammation du tube digestif et des organes génito-urinaires par les boissons mucilagineuses en abondance : eau gommée, eau albumineuse, tisanes d'orge, de graine de lin ; éviter les boissons huileuses et alcooliques qui favorisent la dissolution de la cantharidine et par suite son absorption.

Calmer les douleurs par l'opium, les injections de morphine, par les bains chauds, les cataplasmes sur le ventre.

Traiter ensuite la cystite et la néphrite par les moyens ordinaires.

CARBONIQUE (ACIDE).

Symptômes. — L'inhalation de grandes quantités d'acide carbonique détermine de la céphalagie, des vertiges, des bourdonnements d'oreille, de l'anxiété précordiale, puis de la dyspnée, des convulsions, enfin du collapsus et la mort par asphyxie.

Traitement. — Grand air, respiration artificielle, tractions rythmées de la langue, inhalations d'oxygène, frictions.

CHAMPIGNONS.

Symptômes. — Les symptômes sont variables d'après l'espèce de champignons. On observe généralement des troubles gastro-intestinaux survenant de quatre à huit heures après le repas : vomissements, coliques, diarrhée avec ténesme. Puis apparaissent des symptômes nerveux ; ce sont d'abord des phénomènes d'excitation, avec céphalalgie, vertiges, crampes et quelquefois convulsions : des troubles oculaires, rétrécissement des pupilles, amblyopie, dyschromatopsie. A l'excitation succède bientôt la dépression ; le pouls est imperceptible, les extrémités se refroidissent, la peau se recouvre de sueurs visqueuses, parfois de taches violacées. Les malades tombent dans le coma et la mort survient en deux ou trois jours.

Traitement. — Évacuer le poison par les lavages de l'estomac et l'entéroclyse. Dès que les symptômes nerveux ont fait leur apparition administrer les préparations de belladone

ou faire des injections sous-cutanées d'atropine (1/2 a 2 milligrammes), qui agit comme antagoniste de la *muscarine* (principe toxique des champignons).

CHLORAL.

Symptômes. — L'intoxication *aiguë* par le chloral détermine un coma profond avec abolition de la sensibilité et des réflexes, affaiblissement des contractions cardiaques, ralentissement et irrégularité de la respiration, cyanose de la face, abaissement de la température. La mort survient par paralysie de la respiration.

L'intoxication *chronique (chloralisme)*, due à l'usage prolongé de fortes doses de chloral, détermine des troubles digestifs; des éruptions cutanées, des œdèmes, des ulcérations ; de la conjonctivite avec affaiblissement de la vue ; de la dyspnée avec angoisse précordiale ; des troubles de l'intelligence. Après un abus excessif du chloral, les malades tombent dans la cachexie et meurent par asphyxie ou par arrêt du cœur.

Traitement. — Évacuer le chloral par les lavages de l'estomac ou les vomitifs. Stimuler le malade pour le tenir éveillé : café, frictions, sinapismes, flagellations ; le réchauffer au moyen de couvertures et compresses chaudes, de bouteilles d'eau chaude, etc.

Respiration artificielle ; tractions rythmées de la langue.

Les injections hypodermiques de strychnine ou d'atropine peuvent être utiles.

CHLORATE DE POTASSE.

Voir Potassium (Sels de).

CHLORE et HYPOCHLORITES.

Liqueur de Labarraque, eau de Javelle.

Symptômes. — Les vapeurs de chlore déterminent une vive inflammation des voies respiratoires avec sensation de brûlure, éternuements, toux, spasme de la glotte, dyspnée et même hémoptysie et congestion pulmonaire.

Les hypochlorites ingérés agissent comme les alcalis caustiques (voir les Alcalis).

Traitement. — Calmer l'irritation due aux vapeurs de chlore, en exposant le patient à l'air frais, et en faisant des inhalations de vapeur d'eau. Combattre la toux, le spasme de la glotte par les inhalations d'éther, de chloroforme. Traiter ensuite la congestion pulmonaire.

Dans l'empoisonnement par ingestion d'hypochlorites, donner en abondance du lait et de l'eau albumineuse.

CHLOROFORME.

Symptômes. — Pendant la chloroformisation, l'intoxication s'annonce par l'irrégularité et la faiblesse des mouvements respiratoires, l'affaiblissement du pouls, la cyanose de la face, la dilatation pupillaire ; la mort survient par paralysie de la respiration ou du cœur.

Pris par la voie gastrique, le chloroforme peut déterminer une intoxication analogue à l'intoxication aiguë par le chloral (voir le Chloral).

Traitement. — Dans l'intoxication par inhalation, mettre la tête dans une position déclive, pratiquer des tractions rythmées de la langue et la respiration artificielle. Pressions rythmiques sur la région cardiaque (120 par minute). Frapper le visage et la poitrine avec une serviette mouillée.

Inhalations de nitrite d'amyle, d'oxygène. Faradisation de la région cervico-dorsale de la moelle.

Dans l'intoxication par ingestion, même traitement que pour le chloral.

CHROMIQUE (ACIDE) et CHROMATES.

Symptômes. — L'acide chromique et le bichromate de potasse, pris à l'intérieur, déterminent une intoxication analogue à celle des acides énergiques : gastro-entérite violente suivie de collapsus.

Les chromates et bichromates de potasse déterminent des accidents professionnels chez les ouvriers employés à leur fabrication : ulcérations sur les régions en contact avec ces sels, principalement aux mains, perforations de la cloison du nez, ulcérations dans la gorge, de plus coryza chronique, toux avec expectoration, céphalalgie, dépérissement.

Traitement. — Dans l'intoxication aiguë, administrer du lait, des blancs d'œuf, la magnésie, la craie, le protosulfure de fer hydraté ; laver l'estomac.

Pour éviter les accidents professionnels, faire des lavages fréquents des mains, du nez et de la gorge. Les écorchures de la peau imprégnées de chromates de potasse seront lavées avec de l'extrait de Saturne pour former du chromate de plomb insoluble.

CIGUË, CICUTINE.

Symptômes. — Au début, tremblement et parfois quelques convulsions, puis faiblesse des membres inférieurs, démarche titubante et diminution progressive de la force musculaire et de la sensibilité; troubles de la vue, pupilles dilatées et immobiles; enfin paralysie des muscles volontaires et de la respiration; mort par asphyxie.

Traitement. — Evacuer le poison par les vomitifs ou le avage de l'estomac. Entraver son absorption en administrant du tanin (voir les ALCALOÏDES).

Donner des stimulants : alcool, café, thé; injections de caféine. Applications chaudes, frictions. Respiration artifi cielle.

COCAÏNE.

Intoxication aiguë. — Symptômes. — Des doses fortes ou même des doses moyennes chez des individus particulièrement sensibles à l'action de la cocaïne (névropathes), déterminent des phénomènes d'excitation : fourmillements dans les extrémités, tintements d'oreilles, agitation, délire avec loquacité extrême, accès de fureur ou besoin d'expansion se terminant souvent par des larmes ou une crise nerveuse.

D'autres fois, on observe une faiblesse générale avec malaise, sueurs froides, pâleur, nausées ou vomissements, faiblesse et irrégularité du pouls, dyspnée. Cet état aboutit parfois à la syncope. Dans les cas graves, on voit se développer des convulsions toniques et cloniques et la mort survient par asphyxie.

Intoxication chronique. — Symptômes. — Troubles de la sensibilité : fourmillements, sensations de démangeaisons, de piqûres sous la peau, plaques d'anesthésie; hallucinations de la vue et de l'ouïe.

Troubles moteurs : secousses musculaires, crampes douloureuses, convulsions.

Troubles intellectuels : affaiblissement progressif de la mémoire, de la volonté, de l'intelligence.

De plus les malades ont de la dyspnée, des palpitations, des syncopes, de l'anorexie, des sueurs profuses, de l'insomnie, et finalement tombent dans un état cachectique qui peut se terminer par la mort.

Traitement. — Contre les accidents de *cocaïnisme aigu* on préconise le décubitus horizontal, et les inhalations de nitrite d'amyle, vaso-dilatateur puissant, par opposition à l'action vaso-constrictive de la cocaïne.

Dans l'*intoxication chronique*, il faut isoler le malade pour

arriver à la suppression prompte et complète de la cocaïne. Pendant cette suppression, on soutiendra le cœur par le café, les injections de spartéine ou de caféine, les toniques. En cas de syncope, on aura recours aux inhalations d'éther, d'ammoniaque, aux sinapismes. On pourra combattre l'insomnie par le sulfonal, le chloral.

CODÉINE.

Voir l'OPIUM.

COLCHIQUE et COLCHICINE.

Symptômes. — Gastro-entérite violente : douleurs dans l'estomac et l'abdomen, vomissements parfois sanguinolents, diarrhée, soif intense; céphalalgie, sueurs froides, pupilles dilatées et fixes, collapsus; affaiblissement des mouvements cardiaques et respiratoires, secousses convulsives, cyanose, coma; mort par paralysie de la respiration.

Traitement. — Évacuer le poison par le lavage de l'estomac. Entraver son absorption en administrant du tanin ou une solution iodo-iodurée (voir les ALCALOÏDES EN GÉNÉRAL).

Calmer les vomissements, la diarrhée et les douleurs par l'opium, les injections de morphine. Combattre le collapsus par les stimulants, injections d'éther, de caféine. Respiration artificielle.

COLOQUINTE.

Symptômes. — Gastro-entérite violente : nausées ou vomissements, coliques, selles abondantes, sanguinolentes, ténesme, collapsus.

Traitement. — Évacuation par les vomitifs ou le lavage de l'estomac.

Calmer l'irritatiou gastro-intestinale en administrant des boissons émollientes, eau albumineuse, eau gommée; les douleurs, en donnant des préparations opiacées, laudanum en boisson et en lavement, injections de morphine. Contre le collapsus, injections d'éther, de caféine; thé au rhum. Applications chaudes aux extrémités. Cataplasmes sur l'abdomen.

COQUE DU LEVANT.

Voir la PICROTOXINE.

CRÉOSOTE.

Voir le PHÉNOL.

CROTON (HUILE DE).

Symptômes. — Gastro-entérite violente avec douleurs, vomissements et diarrhée intense, pouvant déterminer des symptômes de collapsus et même la mort.

Traitement. — Voir la COLOQUINTE.

CUIVRE (SELS DE).

Symptômes. — Par leur action caustique, le sels de cuivre déterminent une inflammation du tube digestif avec douleurs, vomissements, diarrhée, et des phénomènes de dépression nerveuse dus probablement à la gastro-entérite.

Traitement. — Lavage de l'estomac. Administrer de l'eau albumineuse, du lait, de la lactose, de la magnésie.

Calmer les douleurs par les préparations opiacées, les injections de morphine.

CURARE.

Symptômes. — Affaiblissement progressif de tous les mouvements, par paralysie des nerfs moteurs, arrêt des mouvements respiratoires, mort par asphyxie.

Traitement. — Respiration artificielle prolongée. Injections de caféine.

Si le curare a été introduit par blessure ou piqûre, faire une ligature au-dessus de la plaie et laver soigneusement.

CYANHYDRIQUE (ACIDE) et CYANURES.

Médicaments contenant de l'acide cyanhydrique : eau de laurier-cerise, essence d'amandes amères.

Symptômes. — A doses élevées, l'acide cyanhydrique détermine immédiatement une stupeur profonde et la mort en quelques secondes. Lorsque le poison n'a pas été pris en quantité suffisante pour causer immédiatement la mort, on observe une dyspnée extrême, un affaiblissement considérable, de la dilatation pupillaire, des sueurs froides, de la cyanose, puis la perte de connaissance avec insensibilité et résolution musculaire, faiblesse du pouls, parfois convulsions; enfin la mort survient par asphyxie.

Traitement. — Si l'on suppose que le poison introduit dans l'estomac n'est pas totalement absorbé, l'évacuer par des lavages de l'estomac ou par les vomitifs. Neutraliser le poison en administrant un mélange à parties égales de sulfate ferreux et de carbonate de soude pouvant donner naissance à un cyanure de fer non toxique.

Affusions d'eau froide sur la tête et la colonne vertébrale. Respiration artificielle longtemps continuée. Inhalations d'oxygène. Injections hypodermiques de camphre, d'éther, d'atropine.

DATURA STRAMONIUM et DATURINE.

Symptômes et traitement semblables à ceux de la belladone et de l'atropine. Voir l'ATROPINE.

DIGITALE et DIGITALINE.

Symptômes. — Au début, nausées, goût d'amertume désagréable, anorexie; puis vomissements, coliques, diarrhée; le pouls, d'abord rapide, se ralentit, devient faible et parfois irrégulier; en même temps on observe de la dyspnée, de l'abaissement de la température, de la prostration. Souvent il existe de la céphalalgie, des vertiges, des troubles de la vue (dilatation pupillaire, xanthopsie, diminution de l'acuité visuelle), du délire, des convulsions ou un état comateux. En général la mort survient lentement et non subitement.

Traitement. — Si le poison n'est pas totalement absorbé et qu'il n'existe pas encore de vomissements, pratiquer le lavage de l'estomac et administrer du tanin (2 grammes dans un verre d'eau chaude), du thé, du café.

Lorsque l'absorption est complète, relever la tonicité du cœur par les injections hypodermiques de caféine, de camphre, d'éther ou même de strychnine, d'aconitine. Combattre les vomissements par la glace et les préparations opiacées.

Maintenir le malade dans la position couchée et le soumettre au régime lacté pendant toute la durée de l'intoxication.

ÉMÉTIQUE.

Voir les ANTIMONIAUX.

ÉSÉRINE ou PHYSOSTIGMINE.

Symptômes. — Vomissements, diarrhée, sueurs froides abondantes, salivation, céphalalgie, vertiges, troubles de la vue, généralement contraction de la pupille, tremblement, puis affaiblissement musculaire allant jusqu'à la paralysie, dyspnée, pouls faible et irrégulier; collapsus. Mort par paralysie de la respiration.

Traitement. — Evacuation du poison par les vomitifs ou le lavage de l'estomac.

Stimulants : alcool, éther, caféine, frictions. Respiration artificielle. Injections hypodermiques d'atropine (antidote de l'ésérine).

ÉTHER.

Symptômes. — L'intoxication par l'éther en inhalations est analogue à celle du chloroforme.

Traitement. — Voir le CHLOROFORME.

GAZ D'ÉCLAIRAGE.

Symptômes et traitements analogues à ceux de l'intoxication oxycarbonée. — Voir l'OXYDE DE CARBONE.

GAZ DES FOSSES D'AISANCES.

Voir l'HYDROGÈNE SULFURÉ.

HYDROGÈNE SULFURÉ.

Symptômes. — Les inhalations de ce gaz peuvent déterminer une intoxication foudroyante (*plomb* des vidangeurs) par action directe sur les centres nerveux, ou une intoxication lente constituée par des accidents nerveux et des phénomènes d'asphyxie; on observe alors un état comateux, parfois entrecoupé de convulsions toniques et cloniques, de l'irrégularité de la respiration qui présente des alternatives d'accélération et d'arrêt; cet état se termine le plus souvent par la mort.

Traitement. — Grand air, respiration artificielle, inhalations d'oxygène ou de petites quantités de chlore au moyen d'une compresse imbibée d'une solution de chlorure de chaux sur laquelle on verse quelques gouttes de vinaigre.

Combattre l'état comateux par les stimulants, injections d'éther, de camphre, de caféine.

HYOSCYAMINE et JUSQUIAME.

Symptômes et traitement analogues à ceux de l'atropine et de la belladone. — Voir l'ATROPINE.

IODE et IODURES.

Symptômes. — Ingéré à doses toxiques, l'iode provoque une inflammation de la muqueuse digestive avec vomissements et diarrhée parfois sanguinolente.

Après absorption, il détermine comme les iodures un ensemble de symptômes, connu sous le nom d'*iodisme* : coryza avec céphalalgie, conjonctivite avec larmoiement, salivation, pharyngite, toux, exanthèmes et œdèmes cutanés, parfois même dyspnée due à de l'œdème de la glotte et des poumons, accélération du pouls et élévation de la température (fièvre iodique), insomnie, tremblements, vertiges (ivresse iodique).

Traitement. — Après l'ingestion d'iode, donner en abondance de l'eau amidonnée, pour former de l'iodure d'amidon insoluble et non irritant; laver l'estomac.

Administrer de l'eau albumineuse, des féculents, et calmer les douleurs par les préparations opiacées et les injections de morphine.

Contre l'iodisme, suppression du médicament et administration de 10 à 12 grammes de bicarbonate de soude en deux fois dans les vingt-quatre heures.

IODOFORME.

Symptômes. — L'intoxication par l'iodoforme diffère de l'iodisme et détermine surtout des troubles nerveux; céphalalgie, insomnie, irritabilité, et, dans les cas graves, hallucinations, délire, accès de folie ou coma. A côté de ces accidents nerveux, on observe souvent des troubles digestifs (anorexie, goût désagréable, nausées, vomissements), circulatoires (pouls fréquent et petit), urinaires (rétention d'urine, albuminurie). La mort survient par paralysie du cœur et de la respiration.

Traitement. — Suppression du médicament. Administration de bicarbonate de soude pour fixer l'iode libre.

Favoriser l'élimination de l'iodoforme par les diurétiques et principalement par la caféine, qui servira aussi à tonifier le cœur.

Calmer l'agitation nerveuse par les bromures.

JUSQUIAME.

Voir l'HYOSCYAMINE.

LAUDANUM.

Voir l'OPIUM.

LAURIER-CERISE.

Voir CYANHYDRIQUE (ACIDE).

MERCURE.

Intoxication aiguë. — Symptômes. — L'intoxication légère survenant à la suite de la médication mercurielle, est caractérisée par de la stomatite, de la salivation, des coliques et de la diarrhée.

L'intoxication grave suraiguë est causée généralement par l'absorption des composés mercuriels corrosifs, principalement le sublimé. Les sujets accusent une saveur métallique dans la bouche avec sensation de sécheresse, puis de brûlure intense dans la gorge et dans le creux épigastrique. Bientôt surviennent des douleurs atroces dans l'estomac et l'abdomen avec vomissements et diarrhée sanguinolente.

La face est d'abord rouge, vultueuse, puis pâle, la bouche et la langue sont tuméfiées, l'haleine est fétide, la salivation abondante, la peau froide et visqueuse ; les urines sont rares, parfois nulles. Le pouls est petit, précipité, irrégulier ; la respiration est anxieuse. Le cœur faiblit de plus en plus, jusqu'à la syncope finale. La mort survient en général dans les quarante-huit heures.

Intoxication chronique. — Elle est presque toujours d'origine professionnelle. Elle détermine de la stomatite chronique avec lésions des gencives, des dents, du pharynx et des glandes salivaires, du catarrhe gastro-intestinal, puis des accidents nerveux multiples : tremblement, contractures, accidents convulsifs ou apoplectiformes, paralysies motrices et sensitives, troubles de l'intelligence. Enfin on observe une cachexie mercurielle progressive, qui se termine par la mort.

Traitement. — Dans l'empoisonnement aigu par ingestion de sels mercuriels, évacuer le poison par les lavages de l'estomac et les vomitifs : apomorphine, ipéca.

Administrer de l'eau albumineuse, du lait, et provoquer des vomissements presque aussitôt après l'ingestion. L'albumine en effet forme avec les sels mercuriques un composé insoluble, mais ce composé se dissolvant dans un excès d'albumine et dans les chlorures alcalins, il est nécessaire de l'évacuer au plus tôt. On a proposé aussi comme antidotes, la limaille de fer, le sulfure de fer hydraté, l'eau sulfureuse.

L'état général sera soutenu par les toniques et les stimulants.

Les douleurs et la diarrhée seront calmées par les opiacés.

La stomatite et les accidents de l'intoxication chronique professionnelle seront traités par les moyens appropriés.

MORPHINE.

Voir l'Opium.

MOULES.

Voir Aliments avariés.

NICOTINE, TABAC.

Symptômes. — L'intoxication aiguë légère, observée souvent chez les jeunes fumeurs, détermine un état de malaise, avec nausées ou vomissements, céphalalgie, vertiges, sueurs froides, défaillances.

L'empoisonnement plus grave provoque d'abord de l'agitation, de la céphalagie, des vertiges, des troubles de la vue et de l'ouïe, du ralentissement du pouls, de la dyspnée, puis des vomissements, de la diarrhée, une faiblesse extrême avec refroidissement et stupeur ; enfin collapsus profond avec dyspnée intense, faiblesse du pouls et mort par asphyxie.

Le *tabagisme* chronique des fumeurs détermine de l'irritation de la muqueuse buccale et pharyngienne, d'où glossite, gingivite, pharyngite et peut-être aussi cancroïde lingual et buccal ; de la dyspepsie avec amaigrissement ; de la gastralgie, des vertiges, de la céphalalgie ; des palpitations, des intermittences cardiaques, des symptômes d'angine de poitrine ; de l'amblyopie, de la frigidité, de la diminution de la mémoire, du tremblement des membres supérieurs et de la faiblesse des membres inférieurs.

Traitement. — Dans l'intoxication aiguë par ingestion, évacuer le poison par les vomitifs, le lavage de l'estomac et entraver son absorption par l'administration du tanin ou de la solution iodo-iodurée (voir les Alcaloides en général).

Combattre le collapsus par les stimulants, le café, les injections d'éther ; l'asphyxie, par les frictions sèches, la respiration artificielle.

Dans le tabagisme chronique, suppression totale ou graduelle du tabac.

NOIX VOMIQUE.

Voir la Strychnine.

OPIUM.

Intoxication aiguë. — Symptômes. — Nausées, vomissements, céphalée ; surexcitation nerveuse bientôt remplacée par une asthénie plus ou moins accentuée. Le visage est cyanosé, le corps couvert de sueur froide ; les pupilles se contractent. Le pouls d'abord plein et rapide, devient peu à peu petit, irrégulier et lent ; les mouvements respiratoires

s'espacent, deviennent irréguliers et l'on observe des pauses qui deviennent mortelles si l'on n'intervient pas. L'intelligence est alors obnubilée; la pupille se dilate, et la mort survient dans le coma.

Intoxication chronique. — Généralement causée par la morphine prise en injections hypodermiques. Comme principaux symptômes, on remarque chez les morphinomanes, de la dépression physique et intellectuelle; de l'anorexie et de la constipation; de la dysurie; des troubles nerveux très variés, altérations de la sensibilité, névralgies, affaiblissement de la mémoire et de la volonté; diminution de la vue, de l'ouïe, du goût; impuissance.

Traitement. — Au début de l'intoxication aiguë par ingestion, évacuer le poison par les lavages de l'estomac et les vomitifs; empêcher son absorption en administrant de la solution iodo-iodurée ou du tanin (voir les ALCALOIDES EN GÉNÉRAL). On a conseillé comme antitoxique, le permanganate de potasse à la dose de 1 gramme dans 200 grammes d'eau à deux ou trois reprises.

Combattre l'asthénie circulatoire et nerveuse par le café en grandes quantités, les sinapismes, l'électricité.

Surveiller la respiration, pour pratiquer au besoin la respiration artificielle ou les tractions rythmées de la langue.

La morphinomanie sera traitée dans un établissement spécial, de façon à obtenir la suppression aussi prompte que possible.

OXALIQUE (ACIDE) ET OXALATE ACIDE DE POTASSE OU SEL D'OSEILLE.

Symptômes. — Ces substances ingérées en solution concentrée déterminent une vive inflammation du tube digestif semblable à celle produite par les acides minéraux : douleur brûlante dans la bouche, la gorge et l'estomac, vomissements noirâtre scontenant du sang altéré, diarrhée. Après absorption, symptômes de collapsus, ralentissement de la respiration, ralentissement et faiblesse du pouls; troubles de la vue; peau froide et visqueuse; albuminurie, hématurie ou anurie; fourmillements et parésie des membres; convulsions tétaniques ou coma précédant la mort.

Traitement. — Neutraliser le poison en administrant de la craie, de la magnésie, un lait de chaux, du saccharate de chaux, substances qui forment avec l'acide oxalique des oxalates insolubles. Éviter de donner des sels de soude, de potasse ou d'ammoniaque qui transformeraient l'acide oxalique en sels non caustiques, mais très solubles et aussi toxiques que l'acide oxalique même.

Calmer les douleurs par les préparations opiacées, les boissons émollientes. Combattre le collapsus par les stimulants, alcool, injections d'éther.

OXYDE DE CARBONE.

Symptômes. — Céphalalgie intense, sifflements et bourdonnements d'oreille formant un ronflement continu entrecoupé de bruits éclatants, qui résonnent dans la tête d'une manière très douloureuse. Puis surviennent une douleur rétro-sternale poignante, des vertiges, des nausées, des sputations fréquentes et quelquefois des vomissements.

La mobilité s'affaiblit graduellement, la sensibilité, d'abord exaltée, disparaît complètement, la volonté et la conscience sont anéanties. A cette période, il y a des plaintes réflexes, et très souvent des convulsions. La respiration est spasmodique, la face cyanosée, le corps marbré de plaques rosées ou bleuâtres. La mort arrive par arrêt du cœur, après suspension de la respiration.

Lorsque le sujet échappe à la mort, il est exposé à une série d'accidents d'ordre nerveux : paralysies, troubles de la sensibilité, phénomènes spasmodiques, troubles trophiques, désordres cérébraux et mentaux.

Traitement. — Grand air, respiration artificielle, sinapismes, tractions rythmées de la langue, inhalations d'oxygène, électrisation des phréniques.

Saignée, transfusion du sang ou de sérum artificiel.

Contre l'anémie et l'état de dénutrition consécutif, employer les ferrugineux et les toniques.

Les troubles nerveux seront traités par les moyens appropriés.

PHÉNOL.

Symptômes. — Ingéré en solution forte, il détermine des symptômes de gastro-entérite, sensation de cuisson dans la bouche, l'œsophage et l'estomac, éructations, vomissements, coliques, diarrhée. Après absorption, il produit une intoxication plus ou moins grave, suivant la dose ingérée. Dans l'intoxication légère, les accidents consistent en vertiges, stupeur, bourdonnements d'oreille, sensation de faiblesse, sueurs, ralentissement du pouls. Dans l'intoxication grave, délire, perte de connaissance, collapsus, abaissement de la température, dyspnée, affaiblissement des contractions cardiaques; mort par paralysie de la respiration ou du cœur.

La coloration noirâtre des urines chez les malades traités par des solutions phéniquées indique un commencement d'intoxication.

Traitement. — S'il en est encore temps, évacuer le poison par le lavage de l'estomac ou les vomitifs ; le neutraliser en administrant des solutions de sulfate de soude ou de magnésie (30 pour 1000) pour former des phénolsulfates inoffensifs ; ces solutions peuvent aussi servir pour le lavage de l'estomac. On peut encore administrer de l'eau de chaux, de la craie, du saccharate de chaux, le phénol formant avec la chaux un composé peu soluble et par conséquent peu toxique.

Contre le collapsus, donner les stimulants : boissons alcooliques, café, injections d'éther, de caféine.

Applications chaudes, frictions, électricité, inhalations d'oxygène.

PHOSPHORE.

Intoxication aiguë. — Symptômes. — Quelques heures après l'ingestion du poison, sensation de brûlure le long de l'œsophage et au creux épigastrique, renvois et haleine d'odeur alliacée, nausées, vomissements répétés, douloureux (pouvant manquer dans les cas les plus graves). Si le poison passe dans l'intestin, l'abdomen devient tendu, douloureux et la diarrhée survient. Les matières évacuées par les vomissements ou par les selles ont une odeur alliacée et sont phosphorescentes dans l'obscurité.

Les vomissements et la diarrhée ne tardent pas à s'arrêter, la douleur disparaît au bout de vingt-quatre à trente-six heures. Cette période de calme dure deux à trois jours, puis l'on voit apparaître de nouveaux accidents : ictère avec augmentation du volume du foie et de la rate, douleur dans la région hépatique ; vomissements sanglants et diverses hémorragies, pétéchies, épistaxis, métrorragies, hématuries, etc. ; faiblesse cardiaque avec tendance aux syncopes, pouls petit, mou, souvent ralenti, respiration pénible, anxieuse ; phénomènes nerveux multiples : rachialgie, céphalée, douleurs dans les membres, courbature généralisée ; secousses musculaires, contractures, quelquefois convulsions ; plus tard, résolution musculaire, ou même paralysies, anesthésie, analgésie, incontinence des urines et des matières fécales. La mort survient dans le coma.

Intoxication chronique. — Elle est caractérisée par la nécrose des maxillaires, surtout du maxillaire inférieur (*mal chimique*). De plus elle détermine une cachexie plus ou moins prononcée : teint terreux, diminution de l'appétit, diarrhée avec ténesme, amaigrissement, faiblesse des jambes. On observe encore des bronchites, broncho-pneumonies, de la cirrhose du foie et des reins.

Traitement. — En cas d'*intoxication aiguë* récente, évacuer le poison par les lavages de l'estomac avec de l'eau simple ou de l'eau oxygénée, par les vomitifs, apomorphine, ou sulfate de cuivre (0gr,10 à 0gr,20 dans 100 grammes d'eau).

Administrer la térébenthine à la dose de 4 à 8 grammes en vingt-quatre heures.

Dans l'intoxication chronique, traitement chirurgical pour la nécrose ; hygiène et substitution du phosphore rouge au phosphore blanc pour la prophylaxie.

PHYSOSTIGMINE.

Voir l'ÉSÉRINE.

PICROTOXINE, COQUE DU LEVANT.

Symptômes. — Nausées ou vomissements, tendance à la syncope, ou convulsions tétaniques et mort au milieu d'une crise convulsive ou dans le collapsus.

Traitement. — Évacuer le poison par le lavage de l'estomac, un vomitif ou un purgatif huileux.

Combattre les convulsions par le chloral, le bromure de potassium, les inhalations de chloroforme.

PLOMB.

Intoxication aiguë. — Saveur douceâtre, styptique, sucrée, un peu métallique ; sensation de brûlure dans la bouche, l'arrière-gorge et l'estomac ; presque toujours vomissements muqueux colorés en blanc ou en jaune par les sels de plomb ; coliques localisées au niveau de l'ombilic ou de l'épigastre, soulagées quelquefois par une large pression ou par la chaleur. Le ventre est rétracté ou ballonné ; la constipation est de règle, mais elle peut être remplacée par la diarrhée ; les selles sont alors colorées en noir par le sulfure de plomb.

Le liséré gingival, caractéristique de l'intoxication chronique, se montre quelquefois très vite dans l'intoxication aiguë, mais il peut manquer complètement ou apparaître tardivement.

L'état général est très grave, l'abattement considérable, le visage pâle, l'haleine fétide, les membres sont engourdis et refroidis.

La mort survient par asphyxie, par syncope ou dans un état comateux.

Intoxication chronique. — Saveur sucrée ou astringente dans la bouche, haleine fétide, liséré gingival d'un bleu ardoisé surtout au niveau des incisives inférieures; coliques violentes siégeant ordinairement à l'ombilic avec irradiations vers les lombes, les testicules, etc.; elles sont souvent soulagées par une large pression sur l'abdomen.

Les vomissements sont fréquents, la constipation est absolue, le ventre rétracté.

Douleurs rhumatoïdes, articulaires et musculaires.

Paralysie frappant surtout les extenseurs des avant-bras.

Encéphalopathie à forme délirante, convulsive ou comateuse.

Albuminurie; troubles de la vue.

Anaphrodisie et impuissance chez l'homme, avortements fréquents chez la femme.

L'intoxication saturnine chronique détermine de l'amaigrissement, et une anémie profonde aboutissant à la cachexie.

Traitement. — Au début de l'*intoxication aiguë*, évacuer le poison en pratiquant des lavages de l'estomac avec une solution d'acide sulfurique à 2 p. 1000 et en administrant du sulfate de soude ou de magnésie pour transformer les sels de plomb en sulfate de plomb insoluble.

Le traitement de l'*intoxication chronique* en général consiste surtout à favoriser l'élimination du plomb, au moyen des purgatifs salins (sulfate de soude, de magnésie), des diurétiques et de la médication iodurée (0gr,50 à 1gr,50 d'iodure de potassium par jour).

Les coliques de plomb seront calmées par les cataplasmes laudanisés et les injections de morphine; la constipation sera combattue par les purgatifs, eau-de-vie allemande, huile de croton, miel soufré.

Contre les paralysies, électricité à courants continus.

Contre l'encéphalopathie, bromures, opiacés.

POTASSE.

Voir les ALCALIS.

POTASSIUM (SELS DE).

Symptômes. — Les sels de potasse à hautes doses et en solutions concentrées déterminent des symptômes de gastro-entérite, mais leur toxicité est due surtout à l'action paralysante du potassium sur le cœur. Administrés à doses élevées et prolongées, ils déterminent du ralentissement et de l'affaiblissement des contractions cardiaques, de la dyspnée, de la dépression, de l'anurie, enfin la mort par paralysie cardiaque.

Traitement. — Lavage de l'estomac pour évacuer le poison, s'il n'est pas encore totalement absorbé. Favoriser son élimination par les diurétiques, boissons alcalines et gazeuses.

Stimuler le cœur par les injections de caféine, d'éther, les boissons alcooliques. Combattre la dyspnée par les inhalations d'oxygène, la respiration artificielle.

PRUSSIQUE (ACIDE).

Voir CYANHYDRIQUE (ACIDE).

PYROGALLOL ou ACIDE PYROGALLIQUE.

Symptômes. — Le pyrogallol absorbé par ingestion ou même à la suite d'applications externes trop étendues, détermine des frissons, des vomissements, de la diarrhée, du collapsus avec élévation du pouls (120) et de la température (39 à 40 degrés), dyspnée extrême. Les urines sont noires et il y a albuminurie et hémoglobinurie. Les téguments ont une teinte ictérique. La température baisse avec l'aggravation de l'état général et la mort survient au bout de quelques jours.

Traitement. — Combattre le collapsus et la dyspnée par les stimulants : sinapismes, boissons alcooliques, injections d'éther, inhalations d'oxygène.

QUININE.

Symptômes. — A doses fortes, la quinine détermine des bourdonnements d'oreille, des troubles visuels, des vomissements, des vertiges, de la titubation (ivresse quinique); de l'affaiblissement et du ralentissement du pouls, de la prostration générale. A doses excessives (3 à 5 grammes), délire, surdité, convulsions, collapsus, irrégularité de la respiration, faiblesse cardiaque ou même arrêt du cœur.

Traitement. — Si la quinine n'est pas totalement absorbée, l'évacuer par les vomitifs, les lavages de l'estomac. Entraver son absorption en administrant du tanin (Voir les ALCALOIDES EN GÉNÉRAL).

Stimuler le cœur par les injections de caféine, d'éther et par les boissons alcooliques.

Comme antagonistes, donner les préparations opiacées ou belladonées.

SALICYLIQUE (ACIDE) et SALICYLATE DE SOUDE.

Symptômes. — A doses trop élevées ils déterminent des sueurs profuses, de l'abaissement de la température, des bourdonnements d'oreille et de la dureté de l'ouïe, des vertiges, parfois des nausées ou des vomissements et des troubles visuels. La respiration est bruyante, pénible; le pouls est faible et ralenti, la pression sanguine abaissée; en même temps apparaissent du délire, des lipothymies, enfin un collapsus grave; la mort survient par arrêt du cœur ou de la respiration.

Traitement. — Si les substances ne sont pas encore absorbées, les évacuer par des vomitifs.

Combattre le collapsus par des injections d'éther, de caféine, par les frictions et les applications chaudes Respiration artificielle.

SANTONINE.

Symptômes. — Troubles oculaires, xanthopsie (survenant aussi après des doses moyennes), dilatation pupillaire, obnubilation de la vue; troubles digestifs, nausées ou vomissements, coliques, diarrhée; dépression générale, stupeur, ou, dans les cas graves, convulsions épileptiformes et mort par arrêt de la respiration.

Traitement. — Évacuer le poison par les vomitifs et les purgatifs.

Combattre la stupeur par des stimulants, surtout des injections d'éther; la dyspnée, par la respiration artificielle; les convulsions, par le chloral ou les inhalations de chloroforme.

STROPHANTUS.

Symptômes et traitement analogues à ceux de la digitale (Voir la DIGITALE).

STRYCHNINE.

Noix vomique. Fève de Saint-Ignace, Brucine.

Symptômes. — Après des doses un peu fortes, ou par suite d'accumulation, la strychnine détermine des fourmillements, de l'exaltation et de la perversion de la sensibilité sensorielle, principalement de la vue (la lumière devient insupportable); de l'agitation, des tiraillements, de la raideur des membres et du tronc, des secousses musculaires.

A doses toxiques d'emblée (0,05 centigr.) la strychnine détermine des symptômes analogues à ceux du tétanos : anxiété extrême, contracture des mâchoires, accès subits de convulsions généralisées survenant à la suite de la moindre excitation, opisthotonos. Les muscles de la vie organique sont également tétanisés : la respiration et la déglution sont impossibles. Les pupilles sont dilatées, les yeux saillants, la face cyanosée ; la température est très élevée. Les accès de convulsions durent de quelques secondes à trois minutes. Entre les accès la connaissance est conservée et le calme revient à peu près complet, ce qui différencie le strychnisme du tétanos.

La mort survient par asphyxie pendant l'accès ou par épuisement après trois ou quatre crises.

Traitement. — Au début, avant l'apparition des accidents tétaniques, évacuer le poison par le lavage de l'estomac ; vomitifs : ipéca, injection d'apomorphine.

Entraver l'absorption du poison en administrant du tanin, une solution iodo-iodurée (Voir les ALCALOIDES EN GÉNÉRAL), de l'huile de ricin, du lait chargé de crème (les matières grasses retardent l'absorption de la strychnine).

Combattre les convulsions par le chloral, la paraldéhyde, le bromure, les inhalations de chloroforme précédées d'une injection d'atropine, les injections de morphine

Respiration artificielle.

SUBLIMÉ CORROSIF.

Voir le MERCURE.

SULFURES ALCALINS.

Symptômes. — Par leur action caustique, ils déterminent une gastro-entérite analogue à celle produite par les alcalis (Voir les ALCALIS); mais leur toxicité est due surtout à l'hydrogène sulfuré qui se développe dans l'estomac et l'intestin et qui peut causer l'asphyxie (Voir l'HYDROGÈNE SULFURÉ).

Traitement. — Lavages de l'estomac avec une solution d'acétate de zinc, de sulfate de fer ou même d'acétate de plomb et administration de sexquioxyde de fer hydraté, pour former des sulfures insolubles.

Combattre le coma et l'asphyxie par les injections d'éther, les inhalations d'oxygène, la respiration artificielle.

Calmer l'irritation du tube digestif par les boissons émollientes, eau albumineuse, lait.

SULFURE DE CARBONE.

Intoxication aiguë. — **Symptômes.** — L'ingestion de sulfure de carbone détermine une sensation de brûlure dans la bouche, l'œsophage et l'estomac, un sentiment de chaleur qui envahit tout le corps et un état d'anxiété. Puis surviennent des éructations, des nausées, des vomissements à odeur sulfocarbonée, des selles noirâtres fétides. Le pouls est irrégulier, inégal, la respiration rapide, anxieuse, la face altérée et couverte de sueurs froides Les urines sont peu abondantes, brunes, parfois sanguinolentes. Il existe des phénomènes nerveux marqués ; céphalalgie, tremblements convulsifs, crampes, excitation générale avec volubilité, faisant place après quelques heures à un état de dépression : somnolence, obnubilation de l'intelligence, sueurs froides odorantes, respiration faible, abaissement de la température.

Ces symptômes, le plus souvent, disparaissent peu à peu en quelques jours.

Intoxication chronique. — Elle est généralement causée par l'absorption de vapeurs de sulfure de carbone chez les ouvriers qui manipulent cette substance.

On observe au début, des nausées, des vomissements, de la perte d'appétit, de la céphalalgie, des vertiges, une sorte d'ivresse, de la faiblesse générale.

Ensuite surviennent des troubles nerveux plus graves : paralysies névritiques des extrémités avec sensation de picotements, d'engourdissements, crampes, douleurs vives, crises convulsives, contractures ; troubles visuels, surtout de l'amblyopie ; troubles cérébraux et intellectuels, excitation ou dépression, perversions de caractère, amnésie, affaiblissement intellectuel, conceptions délirantes.

Traitement. — Dans l'*intoxication aiguë*, faire des inhalations d'oxygène.

Dans l'*intoxication chronique*, favoriser l'élimination du poison par les diurétiques, lait, thé, par les bains sulfureux, et par l'administration de l'iodure de potassium (2 à 3 grammes par jour).

Combattre l'excitation par les bromures et le chloral, puis la dépression par l'alcool, l'éther, la caféine, les glycérophosphates, les ferrugineux.

Contre les paralysies, électrothérapie. Hygiène prophylactique : ventilation des ateliers, sobriété et soins de propreté pour les ouvriers.

SULFURIQUE (ACIDE).

Voir les Acides.

TABAC.

Voir la Nicotine.

TARTRE STIBIÉ.

Voir les Antimoniaux.

TÉRÉBENTHINE (ESSENCE DE).

Symptômes. — Gastro-entérite : vomissements, pyrosis, coliques violentes, météorisme ; dysurie, albuminurie ou même hématurie ; affaiblissement du pouls ; ralentissement de la respiration ; refroidissement des extrémités ; défaillances ; coma ; parfois délire et convulsions. La mort survient par paralysie de la respiration et du cœur.

Traitement. — Évacuer le poison par le lavage de l'estomac, les vomitifs, les purgatifs.

Calmer l'irritation gastro-intestinale par les boissons émollientes ; eau gommée, eau albumineuse, lait.

Combattre le collapsus par les stimulants : injections d'éther, de caféine.

VENIN DES SERPENTS.

Symptômes. — La morsure des serpents venimeux détermine une douleur vive, et quelquefois une sensation de brûlure envahissant tout le membre.

Autour des piqûres apparaît une auréole violacée qui s'étend de proche en proche en donnant lieu à une tuméfaction inflammatoire rénitente et douloureuse, bientôt parsemée de taches livides.

La température des parties atteintes est abaissée (30° à 31°) et le malade ressent une sensation d'engourdissement superficiel accompagnée d'une douleur profonde, à caractère tensif, exaspérée par les mouvements et la pression.

Ces phénomènes locaux entraînent rarement la mort ; habituellement la tuméfaction, après une période stationnaire de quelques jours, diminue peu à peu et disparaît sans laisser de traces.

Les symptômes généraux débutent de deux à trois heures après la morsure : dyspnée, pouls petit, rapide, affaiblissement cardiaque ; lipothymies ou syncopes provoquées chez le malade par le moindre mouvement.

Nausées, vomissements, selles liquides et profuses, parfois suivies d'ictère.

Urines rares ; quelquefois hématuries ou hémoglobinurie.

Sueurs abondantes, froides et visqueuses.
Soubresauts tendineux, crampes ; délire ou stupeur.
L'apparition de la fièvre est un indice favorable.

Traitement. — Le traitement local a pour but d'empêcher l'absorption du poison et de le neutraliser.

Tout d'abord serrer le membre avec un lien, le plus près possible de la morsure, entre celle-ci et la racine du membre, et pratiquer la succion.

Ensuite injecter dans la plaie et tout autour de celle-ci, à une assez grande distance, en trois ou quatre endroits différents, 8 à 10 centimètres cubes de l'une des solutions suivantes :

1° Hypochlorite de chaux.....	1	gramme.
Eau distillée bouillie.....	12	—

F. S. A.

L'hypochlorite de chaux peut être remplacé par celui de soude ou de potasse.

2° Chlorure d'or ou permanganate de potasse.....	1	gramme.
Eau distillée bouillie.....	100	—

F. S. A.

On peut alors enlever la ligature et laver la plaie avec l'une des solutions précédentes.

Si l'on peut se procurer du sérum antivenimeux ou antitétanique, en injecter de fortes doses, 30 à 50 centimètres cubes, suivant le pouvoir antitoxique du sérum.

Stimuler le malade par l'alcool, l'acétate d'ammoniaque, le thé, le café, la caféine; le frictionner et le couvrir chaudement. Éviter d'administrer de l'alcool et de l'ammoniaque dans le cas de traitement par le sérum.

VÉRATRINE.

Symptômes. — Irritation du tube digestif avec sensation de cuisson dans la gorge, l'œsophage et l'estomac, vomissements, coliques accompagnées de diarrhée parfois sanguinolente ; ralentissement, faiblesse, puis irrégularité du pouls ; dyspnée ; vertiges, anxiété, défaillances ; exaltation puis diminution de la sensibilité ; rigidité puis paralysie musculaire ; abaissement de la temperature ; mort par arrêt du cœur et de la respiration.

Traitement. — Évacuer le poison par le lavage de l'estomac et entraver son absorption par l'administration du tanin ou de la solution iodo-iodurée (Voir les ALCALOIDES EN GÉNÉRAL).

Stimuler le cœur par les injections d'éther, de caféine. Combattre le refroidissement par les boissons alcooliques, le café, le thé, par les frictions, les applications chaudes, les sinapismes. Calmer l'irritation du tube digestif par les boissons émollientes, eau albumineuse, eau gommée, lait.

ZINC (SELS DE).

Symptômes. — Les sels de zinc déterminent une irritation du tube digestif, avec douleurs, vomissements et diarrhée parfois sanguinolente.

On a observé une intoxication chronique professionnelle, caractérisée par des symptômes nerveux : au début, hyperesthésie, puis diminution de la sensibilité ; douleurs lombaires ; contractions spasmodiques, puis faiblesse des muscles, troubles dans la coordination des mouvements ; exagération des réflexes.

Traitement. — Dans l'intoxication aiguë, lavage de l'estomac avec une solution de carbonate de soude à 5 p. 1000.

Calmer l'irritation du tube digestif en administrant du lait, de l'eau albumineuse et des préparations opiacées.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

INTRODUCTION V
Abréviations VIII
Évaluation approximative des mesures employées pour administrer les médicaments VIII
Médicaments prescrits par gouttes. — Nombre de gouttes correspondant à 1 gramme de médicament VIII

PREMIÈRE PARTIE

Pharmacologie (Médicaments par ordre alphabétique)... 1-333

DEUXIÈME PARTIE

Thérapeutique 336

MALADIES DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE.

Maladies des fosses nasales.

Coryza aigu, 337. — Coryza chronique, 337. — Épistaxis, 338

Maladies du larynx.

Laryngites aiguës, 338. — Laryngite catarrhale chronique, 339. — Laryngite striduleuse, 339. — Croup, V. *Diphtérie*, 431. — Phtisie laryngée, 340. — Syphilis laryngée, 340. — Cancer du larynx, 341. — Œdème de la glotte, 341. — Accidents laryngés d'origine nerveuse, 341.

Maladies de la trachée et des bronches.

Bronchites aiguës, 341. — Bronchite capillaire, V. *Bronchopneumonie*, 346. — Bronchites chroniques, 342. — Dilatation des bronches. — 343. — Coqueluche, 343. — Asthme, 344.

Maladies des poumons.

Emphysème pulmonaire, 344. — Congestion et œdème du poumon, 345. — Pneumonie lobaire aiguë, 345. — Broncho-pneumonies aiguës,

346. — Pneumonies chroniques, 346. — Hémoptysie, 347. — Gangrène pulmonaire, 347. — Phtisie aiguë, 347. — Phtisie chronique, 348. — Asphyxie, 349.

Maladies des plèvres.

Pleurésie séro-fibrineuse, 350. — Pleurésies purulentes, 351. — Hydrothorax, 351. — Pneumothorax, 351. — Vomiques, 352.

Maladies du médiastin.

Adénopathie trachéo-bronchique, 352.

MALADIES DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE ET DU SANG.

Maladies du cœur.

Péricardites, 353. — Endocardites aiguës, 354. — Affections valvulaires, 354. — Myocardites, 357. — Tachycardie, 357. — Palpitations, 357. — Syncope, 358. — Angine de poitrine, 358.

Maladies des vaisseaux.

Artérites (aortite, athérome, anévrysmes de l'aorte), 359. — Phlébites, 359. — Varices, 359. — Œdèmes, 360.

Maladies du sang.

Anémie, chlorose, 360. —Lymphadénie, 361.

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX.

Apoplexie, V. *Congestion* et *Hémorragie cérébrale*, 363. — Méningites aiguës, 362. — Méningite tuberculeuse, 362. — Méningites chroniques, 363. — Hémorragies méningées, 363. — Hydrocéphalie, 363. — Hémiplégie, 378. — Maladie de Ménière, 378.

Maladies du cerveau.

Anémie cérébrale, 363. — Congestion cérébrale, 363. — Hémorragie cérébrale, 363. — Ramollissement cérébral, 364. — Encéphalites, 364. — Hémiplégie spasmodique infantile, 364. — Paralysie générale, 364. — Tumeurs cérébrales, 364. — Syphilis cérébrale, 364.

Maladies du cervelet, de l'isthme de l'encéphale et du bulbe.

Paralysie labio-glosso-laryngée, 365. — Ophtalmoplégie nucléaire progressive, 366.

Maladies de la moelle épinière.

Méningites rachidiennes, 366. — Anémie, congestion et hémorragie de la moelle, 366. — Myélites, 366. — Syphilis médullaire, 367. — Tabès dorsal spasmodique, 367. — Tabès dorsalis, ataxie locomotrice progressive, 367. — Scléroses combinées. — Sclérose en plaques. — Syringomyélie. — Sclérose latérale amyotrophique. — Paralysie générale spinale, antérieure, 368. — Paralysie infantile, 368. — Paralysie spinale aiguë de l'adulte, 368. — Atrophies musculaires, 368. — Paralysies périphériques, 368.

Maladies des nerfs périphériques.

Névrites, 369. — Névralgies, 369. — Névralgie du trijumeau ou névralgie faciale, 370. — Névralgie sciatique, 371. — Zona, 371. — Sclérodermie, 372. — Asphyxie locale et gangrène symétrique des extrémités, 372. — Mal perforant, 373. — Myxœdème, 373.

Névroses.

Épilepsie, 373. — Hystérie, 374. — Neurasthénie, 375. — Goître exophtalmique, 375. — Paralysie agitante ou Maladie de Parkinson, 376. — Chorée, 376. — Tics convulsifs, 377. — Tétanie, 377. — Migraines, 377. — Convulsions. — Éclampsie infantile, 377.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF

Maladies de la bouche et du pharynx.

Stomatites aiguës, 379. — Stomatite mercurielle, 379. — Aphtes, 379. — Stomatite ulcéro-membraneuse, 379. — Muguet, 380. — Noma, gangrène de la bouche, 380. — Glossites, 380. — Angines aiguës, 381. — Angine diphtérique, V. *Diphtérie*, 431. — Angine gangreneuse, 382. — Angines chroniques (hypertrophie des amygdales, angine granuleuse, amygdalite lacunaire chronique, catarrhe naso-pharyngien, pharyngite chronique), 382. — Tuberculose de la bouche et du pharynx, 383. — Syphilis bucco-pharyngée, 383. — Paralysies du voile du palais, 384. — Parotidites, 384.

Maladies de l'œsophage.

Œsophagite, 384. — Œsophagisme, 385. — Ulcère simple de l'œsophage, 385. — Cancer de l'œsophage, 385. — Rétrécissements de l'œsophage, 385.

Maladies de l'estomac.

Gastrites aiguës, 385. — Embarras gastrique, 386. — Gastrites chroniques, 386. — Ulcère de l'estomac, 387. — Cancer de l'estomac, 388. — Dilatation de l'estomac, 388. — Dyspepsies, 389. — Gastralgie, 390. — Vomissements, 390. — Hématémèses, 391.

Maladies de l'intestin.

Entérite aiguë, 391. — Choléra infantile, 392. — Typhlite, 392. — Appendicite, 392. — Dysenterie, 393. — Entérites chroniques, 393. — Entérite tuberculeuse, 393. — Entérite muco-membraneuse, 394. — Cancer de l'intestin, 394. — Vers intestinaux, 394. — Occlusion intestinale, 395. — Hémorragies intestinales, 396. — Hémorroïdes, 396. — Constipation, 396. — Diarrhée, 397.

Maladies du péritoine.

Péritonites aiguës, 397. — Péritonites chroniques, 398. — Péritonite tuberculeuse, 398. — Ascite, 398.

MALADIES DU FOIE.

Congestion hépatique, 399. — Cirrhoses, 399. — Tuberculose hépatique, 400. — Syphilis hépatique, 401. — Abcès du foie, 401. — Kystes hydatiques du foie, 401. — Cancer du foie, 402. — Ictère, 402. — Ictère grave, 402. — Lithiase biliaire, 403. — Périhépatites, 404.

MALADIES DES REINS.

Congestion rénale, 405. — Néphrites, 405. — Tuberculose rénale, 407. — Syphilis rénale, 407. — Abcès du rein, 407. — Kystes hydatiques du rein, 407. — Cancer du rein, 407. — Lithiase rénale, 408, — Hydronéphrose, 409. — Périnéphrite, phlegmon périnéphrétique, 409. — Rein mobile, 409. — Anurie, 409. — Urémie, 410. — Albuminurie, 410. — Hématuries, 411. — Maladie d'Addison, 411.

MALADIES GÉNÉRALES.

Maladies dyscrasiques.

Scorbut, 413. — Diabète, 413. — Rachitisme, 416. — Ostéomalacie, 417. — Goutte, 417. — Rhumatisme articulaire aigu, 419. — Rhumatisme chronique, 419.

Maladies infectieuses.

Variole, 420. — Varicelle, 421. — Scarlatine, 421. — Rougeole, 422. — Suette miliaire, 423. — Dengue, 423. — Grippe, influenza, 423. — Fièvre typhoïde, 424. — Typhus exanthématique, 426. — Fièvre récurrente ou typhus récurrent, 426. — Paludisme, 427. — Fièvre jaune, 428. — Choléra, 429. — Peste, 429. — Oreillons, 430. — Erysipèle, 430. — Diphtérie, 431. — Tétanos, 435. — Rage, 436. — Charbon, 436. — Morve, 437. — Lèpre, 437. — Actinomycose, 437. Trichinose, 438. — Chancre mou, 438. — Syphilis, 439. — Blennorragie, 441.

MALADIES DE LA PEAU.

Acné, 445. — Alopécie, 446. — Ecthyma, 446. — Eczéma, 446. — Engelures, 448. — Érythème polymorphe, 448. — Érythrasma, 448. — Favus, 449. — Gale, 449. — Herpès, 450. — Ichthyose, 450. — Impétigo, 450. Intertrigo, 451. — Lichen plan, Lichen de Wilson, 451. — Lupus érythémateux, 452. — Lupus vulgaire, 452. — Molluscum contagiosum, 453. — Nævus, 453. — Pédiculose ou phtiriase, 453. — Pelade, 453. — Pemphigus, 454. — Pigmentation (anomalies de la), 455. — Pityriasis rosé de Gibert, 455. — Pityriasis versicolor, 455. — Prurigo de Hébra, 455. — Prurits, 456. — Psoriasis, 457. — Purpura, 458. — Séborrhée, 458. — Sueur (anomalies de la sécrétion de la), 459. — Trichophytie, 460. — Tuberculose cutanée, 460. — Urticaire, 461. — Xanthome. 461.

TROISIÈME PARTIE

Intoxications.

Absinthe, 465. — Acétanilide, 465. — Acides, 465. — Aconit et aconitine, 466. — Alcalis caustiques (potasse, soude, ammoniaque), 466 — Alcaloïdes en général, 467. — Alcool, 467. — Aliments avariés, 467. — Ammoniaque, V. *Alcalis caustiques*, 466. — Aniline, 468. — Antimoniaux (émétique ou tartre stibié), 469. — Antipyrine, 469. — Argent (sels d'), 469. — Arsenic, 470. — Atropine et belladone, 470. — Azotique (acide). V. *Acides*, 465,

Baryum (composés de), 471. — Belladone, V. *Atropine*, 470. — Benzine, 471. — Bichromate de potasse, V. *Chromique (acide)*, 475. — Brome et bromures, 472. — Brucine, V. *Strychnine*, 490.
Cadmium (sels de), 472. — Calabar (fève de), V. *Esérine*, 479. — Cantharides et cantharidine, 472. — Carbonique (acide), 473. — Champignons, 473. — Chloral, 474. — Chlorate de potasse, V. *Potassium (sels de)*, 488. — Chlore et hypochlorites (liqueur de Labarraque, eau de javelle), 474. — Chloroforme, 475. — Chromique (acide) et chromates, 475. — Ciguë et cicutine, 476. — Cocaïne, 476. — Codéine, V. *Opium*, 483. — Colchique et colchicine, 477. — Coloquinte, 477. — Coque du Levant, V. *Picrotoxine*, 487. — Créosote, V. *Phénol*, 485. — Croton (huile de), 478. — Cuivre (sels de), 478. — Curare, 478. — Cyanhydrique (acide) et cyanures, 478.
Datura stramonium et daturine, 479. — Digitale et digitaline, 479.
Émétique, V. *Antimoniaux*, 469. — Esérine ou physostigmine, 479. — Éther, 480.
Gaz d'éclairage, 480. — Gaz des fosses d'aisances, 480.
Hydrogène sulfuré, 480. — Hyosciamine et jusquiame, 480.
Iode et iodures, 480. — Iodoforme, 481.
Jusquiame, V. *Hyosciamine*, 480.
Laudanum, V. *Opium*, 483. — Laurier-cerise, V. *Cyanhydrique (acide)*, 478.
Mercure, 482. — Morphine, V. *Opium*, 483. — Moules, V. *Aliments avariés*, 467.
Nicotine et tabac, 483. — Noix vomique, V. *Strychnine*, 490.
Opium, 483. — Oxalique (acide), oxalate acide de potasse, oseille (sel d'), 484. — Oxyde de carbone, 485.
Phénol, 485. — Phosphore, 486. — Physostigmine, V. *Esérine*, 479. — Picrotoxine, 487. — Plomb, 487. — Potasse, V. *Alcalis caustiques*, 466. — Potassium (sels de), 488. — Prussique (acide), V. *Cyanhydrique (acide)*, 478. — Pyrogallol ou pyrogallique (acide), 489.
Quinine, 489.
Salicylique (acide) et salicylate de soude, 490. — Santonine, 490. — Strophantus, 490. — Strychnine, 490. — Sublimé corrosif, V. *Mercure*, 482. — Sulfures alcalins, 491. — Sulfure de carbone, 492. — Sulfurique (acide), V. *Acides*, 465.
Tabac, V. *Nicotine*, 483. — Tartre stibié, 469. — Térébenthine (essence de), 493.
Venin des serpents, 493. — Vératrine, 494.
Zinc (sels de), 495.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

Abcès de l'amygdale. V. *Angines aiguës*..... 381
Abcès du foie..... 401
— des reins..... 407
— périnéphrétiques..... 409
Absinthe..... 1
— (Intoxication par l')..... 465
Acétanilide..... 2
Acétique (Acide)..... 3
Acétophénone. V. *Hypnone*. 161
Acide acétique..... 3
— agaricique..... 9
— arsénieux..... 29
— azotique..... 33
— benzoïque..... 42
— borique..... 52
— camphorique..... 66
— carboazotique. V. *Picrique*..... 246
— carbolique. V. *Phénique*..... 241
— carbonique..... 69
— chlorhydrique..... 85
— chromique..... 88
— chrysophanique..... 89
— citrique..... 92
— cyanhydrique..... 113
— gallique..... 146
— lactique..... 184
— muriatique..... 85
— nitrique..... 33
— phénique..... 241
— phosphorique..... 246
— picrique..... 246
— prussique..... 113
— salicylique..... 277
Acide sulforicinique..... 311
— sulfurique..... 312
— tannique..... 314
— tartrique..... 317
— thymique. V. *Thymol*. 324
Acides (Intoxication par les). 465
Acné..... 445
Aconit..... 5
Aconitine..... 7
Actinomycose..... 437
Addison (Maladie d')..... 411
Adénopathie trachéo-bronchique..... 352
Adonis vernalis..... 8
Adonidine..... 9
Agaric blanc..... 9
Agaricique (Acide)..... 9
Albumine..... 10
Albuminurie..... 410
Alcali volatil. V. *Ammoniaque*..... 17
Alcalis caustiques (Intoxication par les)..... 466
Alcaloïdes (Intoxication par les)..... 467
Alcool..... 10
Alcoolisme..... 467
Aliments avariés (Intoxication par les)..... 467
Aloès..... 12
Alopécie..... 446
Alun..... 14
Amadou..... 15
Amandes..... 15
Amidon..... 17
Ammoniaque..... 17
— (Acétate d')..... 19
— (Chlorhydrate d')..... 20

Ammoniaque (Intoxication par l') ... 466
Amygdalites aiguës. V. *Angines aiguës* ... 381
Amyle (Nitrite d') ... 20
Amylène (Hydrate d') ... 20
Amyotrophies. V. *Atrophies musculaires* ... 368
Analgésine. V. *Antipyrine* .. 22
Anasarque. V. *Œdèmes* 360
Anémie ... 360
— du cerveau ... 363
— de la moelle ... 366
Anévrysmes de l'aorte ... 359
Angines aiguës ... 381
— chroniques ... 382
Angine diphtérique ... 431
— gangreneuse ... 382
— phlegmoneuse ... 381
Angine de poitrine ... 358
Aniline (Intoxication par l') .. 468
Anis vert ... 21
Antifébrine. V. *Acétanilide*. 2
Antimoine (Oxyde blanc d'). 21
— (pentasulfure d') ... 22
Antimoniaux (Intoxication par les) ... 469
Antipyrine ... 22
— (Intoxication par l') .. 469
Anurie ... 409
Aortite ... 359
Aphtes ... 379
Apiol ... 25
Apomorphine ... 25
Apoplexie ... 363
Appendicite ... 392
Argent (Azotate ou nitrate d'). 26
— (Intoxication par les sels d') ... 469
Aristol ... 28
Armoise ... 28
Arnica ... 28
Arséniate d'antimoine ... 30
— de fer ... 30
— de soude ... 31
Arsénic. V. *Acide arsénieux*. 29
Arsénicale (Intoxication) 470
Arsénieux (Acide) ... 29
Arsénite de potasse ... 30
Artérites ... 359
Ascarides lombricoïdes. V. *Lombrics* ... 394
Ascite ... 398
Asphyxie ... 349
— locale des extrémités .. 372
Assa fœtida ... 32
Asthme ... 344
Asystolie. V. *Affections valvulaires* ... 354
Ataxie locomotrice ... 367
Atrophies musculaires ... 368
Atropine. V. *Belladone* 36
— (Intoxication par l') ... 470
Azotique (Acide) ... 33

B

Badiane ... 33
Bain alcalin. V. *Carbonate de soude* ... 298
Bain d'amidon ... 17
— salé (V. *Chlorure de sodium* ... 300
— sulfureux. V. *Sulfure de potassium* ... 312
Baryum (Intoxication par les sels de) ... 471
Basedow (Maladie de). V. *Goître exophtalmique* 375
Baume de Fioravanti ... 33
— opodeldoch. V. *Ammoniaque* ... 18
— du Pérou ... 33
— de Tolu ... 34
— tranquille. V. *Jusquiame* ... 179
Belladone ... 36
— (Intoxication par la) .. 470
Benjoin ... 41
Benzine (Intoxication par la). 471
Benzoate de soude ... 43
Benzoïque (Acide) ... 42

Benzo-naphtol ... 44
Bétol ... 45
Bismuth (salicylate de) ... 49
— (sous-nitrate de) ... 46
Bistorte ... 50
Blennorragie ... 441
Borate de soude ... 50
Borax ... 50
Borique (Acide) ... 52
Bouillon aux herbes ... 235
Bright (Mal de). V. *Néphrites*. 405
Brome (Intoxication par le). 472
Bromoforme ... 53
Bromure de camphre. V. *Camphre monobromé* ... 65
Bromure d'éthyle ... 54
— de potassium ... 54
Bronchite capillaire ... 346
Bronchites aiguës ... 341
— chroniques ... 342
Broncho-pneumonies aiguës. 346
Bronzée (Maladie) d'Addison. 411
Brucine (Intoxication par la). 472

C

Cacao ... 58
Cachou ... 58
Cactus grandiflorus ... 59
Cade (Huile de) ... 59
Cadmium (Intoxication par les sels de) ... 472
Café ... 60
Caféine ... 60
Cainça ... 63
Calabar (Intoxication par la fève de) ... 472
Calcium. V. *Chaux* ... 75
Calomel. V. *Chlorure mercureux* ... 201
Camomille romaine ... 63
Camphre ... 63
— monobromé ... 65
Camphorique (Acide) ... 66
Cancer de l'estomac ... 388
— du foie ... 402
Cancer de l'intestin ... 394
— du larynx ... 341
— du rein ... 407
Cannabis indica. V. *Chanvre indien* ... 73
Canne de Provence ... 66
Cannelle de Ceylan ... 66
Cantharides ... 67
Cantharides (Intoxication par les) ... 472
Capillaire ... 68
Capsicum ... 68
Carboazotique (Acide). V. *Picrique* ... 246
Carbolique (Acide). V. *Phénique* ... 241
Carbone (Sulfure de) ... 69
Carbonique (Acide) ... 69
— (Intoxication par l'acide) ... 473
Carbonates. V. *aux bases correspondantes (chaux, soude*, etc.) ...
Carica papaya. V. *Papaïne*.. 237
Carragaheen ... 70
Cascara sagrada ... 70
Cascarille ... 71
Casse ... 71
Castoréum ... 71
Catarrhe naso-pharyngien ... 382
Centaurée ... 72
Cérats ... 73
Cerises ... 73
Céruse. V. *Carbonate de plomb* ... 250
Champignons (Intoxication par les) ... 473
Chancre mou ... 438
Chanvre indien ... 73
Charbon ... 436
— végétal ... 74
Chaux ... 75
— (Carbonate de) ... 76
— (Chlorure de) ... 76
— (Hypophosphite de) .. 77
— (Phosphates de) ... 77

Chaux (Chlorhydrophosphate de)..... 78
— Lacto-phosphate de).. 78
— (Saccharate ou sucrate de)..... 79
Chicorée..... 79
Chiendent..... 79
Chloral (Hydrate de)..... 78
— (Intoxication par le).. 474
Chloralamide..... 83
Chloral crotonique..... 83
Chloralimide..... 84
Chloralose..... 84
Chlorate de potasse..... 254
— de soude..... 298
Chlore (Intoxication par le). 474
Chlorhydrique (Acide)..... 85
Chloroforme..... 86
— (Intoxication par le).. 475
Chlorure d'ammonium. V. *Ammoniaque (chlorydrate d')*. 20
Chlorure d'éthyle..... 88
— de méthyle..... 212
— de sodium..... 299
Chlorose..... 360
Choléra..... 429
— infantile..... 392
Chorée..... 376
Chromique (Acide)..... 88
— (Intoxication par l'acide)..... 475
Chrysarobine..... 89
Chrysophanique (Acide)..... 89
Cicutine..... 91
Ciguë..... 89
— (Intoxication par la).. 476
Cirrhoses du foie..... 399
Citrique (Acide)..... 92
Citron..... 92
Coaltar..... 93
Coca..... 93
Cocaïne..... 94
— (Intoxication par la).. 476
Cochléaria..... 98
Codéine. V. *Opium (alcaloïdes de l')*..... 230
Coing..... 98
Colchique..... 98
Colchicine..... 100
— (Intoxication par la).. 477
Colcothar..... 100
Cold-cream..... 100
Colique de plomb..... 488
— hépatique..... 404
— néphrétique. V. *Lithiase rénale*..... 408
Collodion..... 100
Colombo..... 100
Coloquinte..... 102
— (Intoxication par la) . 477
Coma diabétique..... 415
Condurango..... 103
Congestion du cerveau..... 363
— du foie..... 399
— de la moelle épinière. 366
— du poumon..... 345
— rénale..... 405
Constipation..... 396
Convulsions..... 377
Convallaria maïalis, V. *Muguet*..... 215
Copahu..... 105
Coque du levant, V. *Picrotoxine*..... 247
— (Intoxication par la).. 487
Coquelicot..... 106
Coqueluche..... 343
Coriandre..... 106
Coryza aigu..... 337
— chronique..... 337
Coto..... 106
Cotoïne..... 106
Coumarine..... 106
Courge..... 106
Cousso..... 107
Craie préparée, V. *Carbonate de chaux*..... 76
Créoline..... 107
Créosote..... 107
— (Intoxication par la).. 477
Croton tiglium (Huile de)... 110
— (Intoxic. par l'huile de). 478

Croup, V. *Diphtérie*..... 431
Cubèbe..... 110
Cuivre (Phosphate de)..... 111
— (Sulfate de)..... 111
— ammoniacal (Sulfate de)..... 113
— (Intoxication par les sels de)..... 478
Curare (Intoxication par le). 478
Cyanhydrique (Acide)..... 113
— (Intoxication par l'acide)..... 478

D

Datura stramonium..... 114
— (Intoxication par le).. 479
Dengue..... 423
Dermatol..... 114
Diabète..... 413
Diarrhée..... 397
Diascordium..... 115
Digitale..... 115
Digitaline..... 120
— (Intoxication par)..... 479
Dilatation des bronches..... 343
— de l'estomac..... 388
Dioscoride (Granules de).... 29
Diphtérie..... 431
Diurétine..... 120
Dothiénentérie, V. *Fièvre typhoïde*..... 424
Douce-amère..... 121
Droséra..... 121
Duboisine (Sulfate de)..... 122
Durande (Mixture ou remède de)..... 321
Dysenterie..... 393
Dyspepsies..... 389

E

Eau blanche..... 249
— de Pagliari..... 41
— de Rabel..... 122
— sédative..... 18
Eau-de-vie allemande..... 177
Eclampsie infantile..... 377
Ecthyma..... 446
Eczéma..... 446
Elixir de Garus..... 122
— de longue-vie..... 122
— parégorique..... 226
Emétique..... 123
— (Intoxication par l')... 469
Emphysème pulmonaire..... 344
Emplâtre rouge de Vidal.... 211
— de Vigo..... 200
Empoisonnements..... 465
Empyème, V. *Pleurésies purulentes*..... 351
Encéphalites..... 364
Encéphalopathie saturnine.. 488
Endocardites..... 354
Engelures..... 448
Entérite aiguë..... 391
Entérites chroniques..... 393
Entérite muco-membraneuse. 394
— tuberculeuse..... 393
Envenimation par les morsures de serpents..... 493
Epilepsie..... 373
Epistaxis..... 338
Ergot de seigle..... 124
Ergotine..... 126
Ergotinine..... 127
Ergotisme..... 125
Erysimum..... 127
Erysipèle..... 430
Erythème noueux, polymorphe..... 448
Erythrasma..... 448
Ésérine..... 127
Espèces aromatiques..... 128
— pectorales..... 128
Esprit de Mindererus..... 17
Éther ordinaire..... 128
— (Intoxication par l')... 480
Étranglement interne, V. *Occlusion intestinale*..... 395
Eucalyptus..... 129
Eucalyptol..... 131

Evonymine..... 131
Exalgine..... 131

F

Farcin, V. *Morve*..... 437
Favus..... 449
Fécule..... 133
Fenouil..... 133
Fer (Limaille de). (Fer réduit). 133
— (Albuminate de)..... 134
— (Arséniate de)..... 30
— (Bromure de)..... 134
— (Carbonate de)..... 134
— (Sous-carbonate de).. 135
— (Chlorures de)..... 135
— (Citrate de)..... 137
— (Iodure de)..... 138
— (Lactate de)..... 138
— (Oxalate de)..... 139
— (Oxydes de)..... 139
— (Phosphates de).. .. 140
— (Sulfate de)..... 141
— (Tartrate de)..... 141
— (Valérianate de)..... 142
Fève de Calabar..... 142
— de Saint-Ignace..... 142
Fièvre jaune..... 428
— récurrente..... 426
— typhoïde..... 424
Fièvres intermittentes. V. *Paludisme*..... 427
— paludéennes, V. *Paludisme*..... 427
— pernicieuses, V. *Paludisme*..... 427
— rémittentes, V. *Paludisme*.. 427
Fleurs pectorales..... 142
Foie (Maladies du)..... 399
Fougère mâle..... 143
Fruits pectoraux..... 143
Fucus crispus..... 143

G

Gaïac..... 143
Gaïacol..... 144
Gale..... 449
Gallique (acide)..... 146
Gangrène de la bouche..... 380
— pulmonaire..... 347
— symétrique des extrémités..... 372
Gastralgie..... 390
Gastrites aiguës..... 385
— chroniques..... 386
Gelsémium sempervirens.... 147
Genêt..... 148
Genièvre..... 148
Gentiane..... 148
Gingembre..... 150
Girofles..... 150
Glossites..... 380
Glotte (Œdème de la)..... 341
Glycérine..... 150
Glycérolé d'amidon..... 151
Glycérophosphates..... 152
Goitre exophtalmique..... 375
Gomme adragante..... 153
— ammoniaque..... 153
— arabique..... 153
— gutte..... 153
Goutte..... 417
Gouttes de Baumé..... 154
— blanches..... 154
— noires..... 154
Goudron végétal..... 154
Granulie, V. *Phtisie aiguë*.. 347
Gravelle, V. *Lithiase rénale*. 408
Grenadier..... 155
Grindelia robusta..... 156
Grippe..... 423
Gruau..... 156
Guarana..... 157
Guimauve..... 157
Gurgum (Baume de)..... 157

H

Hamamelis virginiana..... 157
Hématémèses..... 391
Hématuries..... 411

Hémiplégie..... 378
— spasmodique infantile. 364
Hémoptysie..... 347
Hémorragie cérébrale..... 363
— de la moelle épinière. 366
Hémorragies intestinales.... 396
Hémorroïdes..... 396
Hépatites, V. *Cirrhoses du foie*..... 399
Herpès..... 450
Houblon..... 158
Huile de Chaulmoogra..... 158
— grise..... 159
— de Harlem..... 159
Hydatides, V. *Kystes hydatiques*..... 401
Hydrargyrisme, V. *Intoxication mercurielle*..... 482
Hydrastis canadensis..... 159
Hydrastinine (Chlorhydrate de)..... 160
Hydrocéphalie..... 363
Hydrogène sulfuré (Intoxication par l')..... 480
Hydronéphrose..... 409
Hydrothorax..... 351
Hyosciamine..... 180
— (Intoxication par l').. 480
Hyoscine..... 181
Hypertrophie des amygdales. 382
Hypnal..... 160
Hypnone..... 161
Hypophosphites, V. *Aux bases, chaux, soude*.....
Hysope..... 161
Hystérie..... 374

I

Ichthyol..... 161
Ichthyose..... 450
Ictère..... 402
Impaludisme, V. *Paludisme*. 427
Impétigo..... 450
Influenza, V. *Grippe*..... 423
Insuffisance aortique, mitrale, pulmonaire, tricuspidienne, V. *Affections valvulaires*. 354
Intertrigo..... 451
Iode..... 162
— (Intoxication par l')... 480
Iodoforme..... 165
— (Intoxication par l')... 481
Iodol..... 168
Iodures alcalins..... 168
— (Intoxication par les). 480
Iodure d'ammonium..... 169
— de calcium..... 169
— d'éthyle..... 170
— de fer..... 138
— de plomb..... 250
— de potassium..... 170
— de sodium..... 173
Ipécacuanha..... 173
Ivresse, V. *Acoolisme*..... 467

J

Jaborandi..... 175
Jalap..... 177
Jaune (Fièvre)..... 428
Jéquirity..... 178
Jujubes..... 178
Julep gommeux..... 153
Jusquiame..... 178
— (Intoxication par la).. 481

K

Kéfir..... 181
Kermès minéral..... 181
Kola..... 182
Koumys..... 184
Kousso, V. *Cousso*..... 107
Kystes hydatiques du foie... 401
— du rein..... 407

L

Lactique (Acide)..... 184
Lactose..... 185
Lactucarium..... 185

Laitue..... 185
Laminaire..... 186
Lanoline..... 186
Laryngés (Accidents) d'origine nerveuse..... 341
Laryngite catarrhale chronique..... 339
— striduleuse..... 339
— syphilitique..... 340
— tuberculeuse, V. *Phtisie laryngée*..... 340
Laryngites aiguës..... 338
Laudanum, V. *Opium*..... 225
Laurier-cerise..... 186
— (Intoxication par le).. 481
Lavements purgatifs..... 291
Lèpre..... 437
Leucémie, leucocythémie, V. *Lymphadénie*..... 361
Lichen d'Islande..... 186
Lichen plan, de Wilson.... 451
Lierre terrestre..... 186
Limon, V. *Citron*..... 92
Limonade purgative..... 192
— vineuse..... 318
Lin..... 187
Liniment oléo-calcaire. V. *Chaux*..... 75
Lipanine..... 187
Liqueur de Boudin..... 30
Liqueur de Fowler. V. *Arsénite de potasse*..... 30
Liqueur d'Hoffmann. V. *Éther*..... 129
Liqueur de Labarraque. V. *Hypochlorite de soude*. 301
Liqueur de Pearson. V. *Arséniate de soude*..... 31
— de Van Swieten..... 207
Litharge. V. *Plomb (oxyde de)*..... 250
Lithiase biliaire..... 403
— rénale..... 408
Lithine (Sels de)..... 188
Little (Matadie de). V. *Tabès dorsal spasmodique*..... 367
Lobélie..... 189
Lupulin..... 189
Lupus..... 452
Lycopode..... 189
Lymphadénie..... 361

M

Magnésie,..... 189
— (Carbonate de)..... 191
— (Chlorure de)..... 191
— (Citrate de)..... 191
— (Hydrate de)..... 192
— (Sulfate de),..... 192
Maïs (Stigmates de)..... 193
Malaria. V. *Paludisme*..... 427
Mal de Bright. V, *Néphrites*. 405
Mal perforant..... 373
Maltine..... 193
Manganèse (Composés de).. 194
Manne..... 195
Maté..... 195
Matico..... 195
Mauve..... 196
Mélisse..... 196
Ménière (Maladie de)..... 378
Méningite tuberculeuse..... 362
Méningites aiguës..... 362
— chroniques..... 363
— rachidiennes..... 366
Menthe..... 196
Menthol..... 197
Menyanthe..... 198
Mercure..... 199
— (Azotate de)..... 201
— (Chlorure [proto] de). 201
— (Chlorure [bi] de).... 205
— (Iodures de)..... 207
— (Oxycyanure de)..... 209
— (Oxydes de)..... 209
— (Peptone ammonique de)..... 209
— (Salicylate de)..... 210
— (Succinimide de)..... 210
— (Sulfate de)..... 210
— (Sulfures de)..... 210

Mercure (Intoxication par le) 482
Mercuriale,..... 211
Méthacétine..... 211
Méthylacétanilide. V. *Exalgine*..... 131
Méthylal..... 211
Méthyle (Chlorure de)..... 212
Microcidine..... 213
Miel..... 213
Migraines..... 377
Mitrales (affections). V. *Affections valvulaires*..... 354
Molluscum contagiosum..... 453
Morelle..... 213
Morphine..... 231
Morphinisme. V. Intoxication par l'*opium*..... 483
Morue (Huile de foie de)... 213
Morve..... 437
Moules (intoxication par les). V. Intoxication par *Aliments avariés*..... 467
Mousse de Corse..... 214
Moutarde..... 214
Muguet (plante)..... 215
Muguet..... 380
Muriatique (acide). V. *Chlorhydrique (acide)*..... 85
Murier noir..... 216
Musc..... 216
Myélites..... 357
Myocardites..... 217
Myrrhe..... 217
Myxœdème..... 373

N

Naphtols..... 217
Narcéine. V. *Opium*..... 233
Nœvus..... 453
Néphrites..... 405
Nerprun..... 219
Neurasthénie..... 375
Névralgies..... 369
Névralgie faciale..... 370
Névralgie sciatique..... 371
Névrites..... 369
Névroses..... 373
Nicotine (Intoxication par la) 483
Nitrate de potasse. V. *Azotate*..... 252
— de soude. V. *Azotate*..... 294
Nitre. V. *Azotate de potasse*. 252
Nitrique (acide). V. *Azotique (acide)*..... 33
Nitrite d'amyle..... 20
Nitroglycérine. V. *Trinitrine*. 325
Noix vomique..... 219
— (Intoxication par la). V. *Strychnine*.... 490
Noma..... 380

O

Occlusion intestinale..... 395
Œdèmes..... 360
Œdème de la glotte..... 341
— du poumon..... 345
Œsophagisme..... 385
Œsophagite..... 384
Onguent gris..... 201
— napolitain..... 201
Ophtalmoplégie nucléaire progressive..... 366
Opium..... 224
— (Intoxication par l').. 483
Orange amère..... 233
Oranger..... 234
Oreillons..... 430
Orexine..... 234
Orge..... 235
Ortie blanche..... 235
Oseille..... 235
Ostéomalacie..... 417
Oxalate de fer..... 139
Oxalique (Intoxication par l'acide)..... 484
Oxyde de carbone (Intoxication par l')..... 485
Oxygène..... 235
Oxymel simple..... 235
— scillitique..... 236
Oxyures..... 394

P

Palpitations..... 357
Paludisme..... 427
Panama..... 236
Pancréatine..... 236
Papaïne..... 237
Paraldéhyde..... 237
Paralysie agitante..... 376
Paralysie générale..... 364
— spinale aiguë..... 368
— — antérieure..... 368
Paralysie infantile..... 368
— labio-glosso-laryngée. 365
Paralysies périphériques.... 368
Paralysie du voile du palais. 384
Parkinson (Maladie de)..... 376
Parotidites..... 384
Pavot..... 288
Pêcher..... 238
Pédiculose..... 453
Pelade..... 453
Pelletiérine. V. *Grenadier*.. 156
Pemphygus..... 454
Pensée sauvage..... 238
Pepsine..... 239
Peptones..... 239
Péricardites..... 353
Périhépatites..... 404
Périnéphrite..... 409
Péritonites aiguës..... 397
— chroniques..... 398
Péritonite tuberculeuse..... 398
Permanganate de potasse... 256
Peste..... 429
Pétrole..... 240
Pétroléine. V. *Vaseline*..... 330
Peuplier..... 240
Pharyngite chronique diffuse. 383
Phénacétine..... 240
Phénédine. V. *Phénacétine*. 240
Phénique (acide)..... 241
Phénol (Intoxication par le). 485
Phénol sulforiciné..... 312
Phénosalyl..... 244
Phlébites..... 359
Phlegmatia alba dolens. V. *Phlébites*..... 359
Phlegmon périnéphrétique.. 409
Phtisie aiguë..... 347
— chronique..... 348
— laryngée..... 340
Phosphore..... 244
— (Intoxication par le).. 486
Phosphorique (acide)..... 246
Phosphure de zinc..... 246
Phosphates. V. *aux bases Chaux, soude*, etc.).
Phtiriase..... 453
Physostigmine. V. *Ésérine*. 127
— (Intoxication par la).. 479
Picrique (acide)..... 246
Picrotoxine..... 247
— (Intoxication par la).. 487
Pigmentation(Anomalies de la) 455
Pilocarpine. V. *Jaborandi*... 176
Pilules d'Anderson..... 13
— antecibum..... 14
— asiatiques..... 30
— de Belloste..... 200
— de Blaud..... 135
— bleues..... 200
— de Bontius..... 13
— de cynoglosse opiacées 227
— de Dioscoride..... 29
— écossaises..... 13
— de Méglin..... 328
— de Sédillot..... 201
— de Vallet..... 135
Pin sauvage..... 248
Pipérazine..... 248
Piscidia erythrina..... 248
Pissenlit..... 249
Pistache..... 249
Pityriasis rosé de Gibert.... 455
Pityriasis versicolor..... 455
Pleurésie aiguë séro-fibrineuse..... 350
Pleurésies purulentes..... 351
Plomb (Acétate neutre de)... 249
— (Carbonate de)..... 250
— (Iodure de)..... 250

Plomb (Oxydes de)..... 250
— (Intoxication par le).. 487
Pneumonie lobaire aiguë... 345
Pneumonies chroniques..... 346
Pneumothorax..... 351
Podophyllin..... 250
Polygala de Virginie..... 250
Pommade d'Helmerich, de Hardy..... 306
Potasse..... 251
— (Acétate de)..... 251
— (Azotate de)..... 252
— (Bicarbonate de)..... 253
— (Carbonate de)..... 254
— (Chlorate de)..... 254
— (Permanganate de)... 255
— (Silicate de)..... 255
— (Sulfate de)..... 255
— (Tartrates de)..... 318
Potion cordiale. V. *Alcool*.. 11
Potion de Rivière. V. *Bicarbonate de potasse*.... 253
— de Todd. V. *Alcool*.. 12
Poudre diurétique des voyageurs. V. *Azotate de potasse*..... 253
Poudre de Dower..... 227
Poudre gazogène..... 70
Poudre gazogène laxative... 319
Prurigo de Hébra..... 455
Prurits..... 456
Prussique (Intoxication par l'acide)..... 489
Psoriasis..... 457
Psyllium..... 256
Purpura..... 458
Pustule maligne. V. *Charbon* 436
Pyridine..... 256
Pyrogallol..... 256
— (Intoxication par le).. 489

Q

Quassia amara..... 257
Quassine..... 258
Québracho..... 258
Quillaya. V. *Panama*..... 236
Quinium..... 259
Quinoïdine..... 260
Quinquina..... 260
Quinine..... 262
— (Bromhydrates de)... 263
— (Chlorhydrates de).... 265
— (Chlorhydro-sulfate de) 266
— (Sulfates de)..... 266
— (Valérianate de)..... 268
Quinine (Intoxication par la). 489

R

Rachitisme..... 416
Rage..... 436
Raifort..... 268
Ramollissement cérébral.... 364
Ratanhia..... 269
Récurrente (Fièvre)..... 426
Réglisse..... 270
Rein mobile..... 409
Reine-des-Prés. V. *Ulmaire*. 326
Reins (Maladies des)..... 405
Résorcine..... 270
Rétrécissements des orifices du cœur. V. *Affections valvulaires*..... 354
Rétrécissements de l'œsophage..... 335
Rhubarbe..... 272
Rhumatisme articulaire aigu. 419
Rhumatisme blennorragique. 444
Rhumatisme cérébral..... 419
Rhumatisme chronique..... 419
Ricin (Huile de)..... 274
Riz..... 275
Romarin..... 275
Ronces..... 275
Roses..... 275
Rougeole..... 422
Rue..... 275

S

Sabine..... 275

Saccharine..... 276
Safran..... 276
Safran de mars apéritif. V. *Sous-carbonate de fer.* 135
Salicylate de soude..... 280
Salicylique (Acide)..... 277
— (Intoxication par l'acide)..... 490
Salipyrine..... 281
Salol..... 282
Salophène..... 284
Salsepareille..... 284
Sang (Maladies du)..... 360
Santal..... 285
Santonine..... 285
— (Intoxication par la).. 490
Sapin (Bourgeons de). V. *Pin.* 248
Saponaire..... 286
Saturnine (Intoxication). V. *Plomb*..... 487
Sauge..... 286
Savons..... 286
Scammonée..... 287
Scarlatine..... 421
Sciatique..... 371
Scille..... 288
Sclérodermie..... 372
Scléroses combinées de la moelle..... 368
Scorbut..... 413
Séborrhée..... 458
Seigle ergoté. V. *Ergot de seigle*..... 124
Sels anglais..... 291
Semen-contra..... 291
Séné..... 291
Serpents (Intoxication par le venin des)..... 493
Sérum artificiel. V. *Chlorure de sodium*..... 300
Sirop antiscorbutique. V. *Raifort*..... 268
— de Cuisinier. V. *Salsepareille*..... 285
— de Désessartz. V. *Ipécacuanha*..... 173
Sirop de Gibert. V. *Biodure de mercure*..... 208
Sodium (Bromure de)..... 56
— (Chlorure de)..... 299
— (Iodure de)..... 173
— (Sulfure de)..... 312
Solanine..... 293
Somnal..... 294
Soude..... 294
— (Acétate de)..... 294
— (Arséniate de)..... 31
— (Azotate de)..... 294
— (Benzoate de)..... 43
— (Bicarbonate de)..... 295
— (Borate de)..... 50
— (Carbonate de)..... 298
— (Chlorate de)..... 298
— (Hypochlorite de)..... 301
— (Hypophosphite de).. 301
— (Hyposulfite de)..... 302
— (Phosphate de)..... 302
— (Salicylate de)..... 280
— (Sulfate de)..... 303
— (Tartrate de)..... 319
Soufre..... 304
Sozoiodol..... 306
— de mercure..... 307
— de potasse..... 307
— de soude..... 307
— de zinc..... 307
Spartéine..... 307
Stomatites..... 379
Strontium (Sels de)..... 308
Strophantus..... 309
— (Intoxication par le).. 490
Strychnine. V. *Noix vomique*..... 219
— (Intoxication par la).. 490
Sublimé. V. *Chlorure mercurique*..... 205
— (Intoxication par le).. 482
Suette miliaire..... 423
Sueur (Anomalies de sécrétion de la)..... 459
Sulfonal..... 310
Sulforicinique (Acide)..... 311

Sulfures alcalins..... 312
— — (Intoxication par les)..... 491
Sulfure de carbone..... 69
— — (Intoxication par le)..... 492
Sulfure de potassium..... 312
— de sodium..... 312
Sulfurique (Acide)..... 312
Sureau..... 313
Syncope..... 358
Syphilis..... 439
— bucco-pharyngée..... 383
— cérébrale..... 364
— hépatique..... 401
— laryngée..... 340
— médullaire..... 367
— rénale..... 407
Syringomyélie..... 368

T

Tabac (Intoxication par le).. 483
Tabès dorsal spasmodique.. 367
Tabes dorsalis (Ataxie locomotrice)..... 367
Tachycardie..... 357
Tœnias..... 394
Talc..... 313
Tamarin..... 313
Tanaisie..... 313
Tanin..... 314
Tartrate borico-potassique.. 318
— ferrico-potassique... 141
— de potasse acide..... 318
— — — neutre..... 319
— — — et de soude. 319
— de magnésie..... 319
— de soude..... 319
Tartre stibié. V. *Émétique*.. 123
Tartrique (Acide)..... 317
Térébenthine (Essence de).. 320
— (Intoxication par l'essence de)..... 493
Terpine..... 321
Terpinol..... 322
Tétanie..... 377
Tétanos..... 435
Tétronal..... 322
Thalline..... 322
Thapsia..... 323
Thé..... 324
Thébaïque (Extrait, sirop). V. *Opium*..... 225
Théobromine..... 323
Thériaque..... 323
Thiol..... 323
Thridace..... 324
Thymol..... 324
Thyroïde-Thyroïdine..... 324
Tic douloureux de la face. V. *Névralgie du trijumeau*..... 370
Tics convulsifs..... 377
Tilleul..... 325
Tolu. V. *Baume de tolu*..... 34
Traumaticine..... 325
Trichinose..... 438
Tricophytie..... 460
Trinitrine..... 325
Trional..... 326
Tuberculose de la bouche... 383
— de l'intestin..... 393
— des ganglions trachéo-bronchiques..... 352
— du péritoine..... 398
— cutanée..... 460
— hépatique..... 400
— laryngée..... 340
— méningée..... 362
— pulmonaire. V. *Phtisie*..... 348
— rénale..... 407
Tumeurs cérébrales..... 364
Turbith minéral. V. *Sulfate de mercure*..... 210
— végétal..... 326
Tussilage..... 326
Typhlite..... 392
Typhoïde (Fièvre)..... 424
Typhus exanthématique.... 426
— récurrent..... 426

U

Ulcère de l'estomac 387
— de l'œsophage..... 385
Ulmaire..... 326
Urémie..... 410
Uréthane 327
Urticaire..... 461
Uva ursi..... 327

V

Valérianate d'ammoniaque.. 328
— de caféine..... 329
— de quinine. V. *Quinine*..... 268
— de zinc. V. *Zinc*..... 333
Valériane 327
Valvulaires (Affections) du cœur..... 354
Vanille..... 329
Varicelle..... 421
Varices..... 359
Variole 420
Vaseline..... 330
Venin des serpents (Intoxication par le) 493
Vératrine..... 330
— (Intoxication par la). 494
Vers intestinaux..... 394
Vin antiscorbutique. V. *Raifort*..... 268
Vin aromatique..... 331
— Chalybé. V. *Citrate de fer*..... 138
— de la Charité. V. *Scille*. 290
— de Trousseau. V. *Digitale*..... 119
Vinaigre antiseptique..... 4
— aromatique 4
Violette..... 331
Volvulus. V. *Occlusion intestinale*..... 395
Vomiques..... 352
Vomissements..... 390

W

Wintergreen (Essence de)... 331

X

Xanthome..... 461

Z

Zinc (Chlorure de)..... 331
— (Oxyde de)..... 332
— (Phosphure de)..... 246
— (Sulfate de)..... 333
— (Valérianate de)..... 333
— (Intoxication par les sels de)..... 495
Zona..... 371

EAUX MINÉRALES

EAUX MINÉRALES

AIX-LA-CHAPELLE (Prusse).

Composition. — Eaux *hydrosulfurées chlorurées* chaudes (45 à 55°) :

Sulfure de sodium	0,013
Chlorure de sodium	2,60
Bicarbonate de soude	0,95
Sulfate de soude	0,28

Minéralisation totale : 4 gr. par litre.

Modes d'emploi. — Bains, inhalations, pulvérisations boisson.

Indications. — Rhumatisme et goutte chroniques; syphilis; maladies cutanées.

AIX-LES-BAINS (Savoie).

Composition. — Eaux *hydrosulfurées calciques* chaudes 45 à 47°) :

Hydrogène sulfuré	2 c.c.
Hyposulfite alcalin	0,004
Sulfate de chaux	0,10
Carbonate de chaux	0,18

Minéralisation totale : 0,49 par litre.

Modes d'emploi. — Bains de baignoires, piscines, douches variées, douches avec massage, étuves, bains de vapeur inhalations.

Indications. — Rhumatismes, arthrites chroniques, raideurs articulaires, sciatique, paralysies, syphilis.

ALET (Aude).

Composition. — Eaux *thermales bicarbonatées*; trois sources tièdes (20 à 30°), source *froide ferrugineuse.* Minéralisation totale : 0,64 dont :

Bicarbonate de soude	0,20
— de chaux	0,25
— de magnésie	0,16

Modes d'emploi. — Boisson, douches, bains.
Indications. — En boisson, troubles gastro-intestinaux, chloro-anémie.
En bains, maladies cutanées.

ALLEVARD (Isère).

Composition. — Eaux *hydrosulfurées calciques* tièdes (24°) :

Hydrogène sulfuré	24 c.c.
Azote	41 c.c.
Acide carbonique	96 c.c.
Sulfate de chaux	0,22
— de magnésie	0,25
— de soude	0,40
Carbonate de chaux	0,30
Chlorure de sodium	0,55

Minéralisation totale : 1,7 par litre.
Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches; inhalations froides, chaudes ; douches pharyngiennes.
Indications. — Affections chroniques du pharynx et de l'appareil respiratoire. En bains : maladies de la peau, herpétisme, scrofule, lymphatisme.

AMÉLIE-LES-BAINS (Pyrénées-Orientales).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* chaudes (36 à 63°) :

Sulfure de sodium	0,013
Chlorure de sodium	0,044

Minéralisation totale : 0,32 par litre.
Modes d'emploi. — Inhalations, pulvérisations, boisson, bains, piscines, douches, bains de vapeur, etc.
Indications. — Affections chroniques de l'appareil respiratoire, laryngite, bronchite, asthme, phtisie. Scrofule, rhumatisme, syphilis, dermatoses.

ARGELÈS-GAZOST (Hautes-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques et bromo-iodurées* froides (12 à 15°) :

	Source Noire.	Grande Source.
Sulfure de sodium	0,02	0,01
— de calcium	0,01	0,02
Bromures et iodures alcalins	0,01	0,01
Chlorure de sodium	0,38	0,16
Minéralisation totale	0,57	0,28

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, etc.
Indications. — Affections chroniques de l'appareil respiratoire ; lymphatisme, scrofule, dermatoses.

AULUS (Ariège).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques* froides (14 à 18°) :

Sulfate de chaux	1,83
— de magnésie	0,21

Minéralisation totale : 2,35 ; minimes quantités d'arsenic et de fer.
Modes d'emploi. — Bains, boisson.
Indications. — Arthritisme, goutte, syphilis, affections de l'appareil digestif, constipation.

AX (Ariège).

Composition. — Eaux *sulfurées, sodiques*, froides et chaudes.
Minéralisation totale : 0,26 dont 0,021 de sulfure de sodium.
Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, étuves.
Indications. — Rhumatismes, scrofule, maladies de la peau.

BADEN (Suisse, canton d'Argovie).

Composition. — Eaux *chlorurées, sulfatées*, un peu sulfureuses, chaudes (38 à 48°) :

Chlorure de calcium	1,35
Sulfate de soude	1,80

Minéralisation totale : 4,15.

Acide carbonique libre	4cc,65
Hydrogène sulfuré	0cc,65 à 1cc,60

Modes d'emploi. — Bains, douches, étuves, inhalations, boisson.
Indications. — En bains principalement pour la goutte et le rhumatisme chroniques. Névralgies, paralysies, syphilis, dermatoses.
En inhalations, catarrhes chroniques du pharynx, du larynx, des bronches.

BADEN-BADEN (Allemagne, grand-duché de Bade).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, lithinées*, un peu gazeuses, chaudes (44 à 68°) :

Chlorure de sodium	1,90
— de lithine	0,05
Sels de chaux	0,45

Minéralisation totale : 2,6.

Acide carbonique	13 c.c.

Modes d'emploi. — Bains, douches, inhalations, bains de vapeur, de boue, etc., boisson.

Indications. — En bains, rhumatismes, névroses, paralysies, goutte.

En boisson, affections chroniques des voies respiratoires, dyspepsies.

BADEN (Autriche).

Composition. — Eaux *chlorurées*, *sulfatées*, faiblement sulfureuses, chaudes (28 à 36°) :

Chlorure de sodium	0,25
— de magnésium	0,23
Sulfate de chaux	0,30
— de soude	0,25

Minéralisation totale : 1,68.

Hydrogène sulfuré	Petite quantité.

Modes d'emploi. — Boisson, inhalations, bains.

Indications. — Affections chroniques, non tuberculeuses, de l'appareil respiratoire, maladies atoniques des voies digestives, catarrhes des voies urinaires.

Dermatoses chroniques et torpides, scrofulose, rhumatisme chronique.

BAGNÈRES-DE-BIGORRE (Hautes-Pyrénées).

Composition. — 1° Eaux *sulfatées calciques* chaudes (33 à 49°), dont plusieurs *ferrugineuses* :

Sulfate de chaux	1,60
Carbonate de fer	0,08 à 0,11

Minéralisation totale : 2,60.

2° Eaux *sulfurées sodiques* froides (13 à 18°) :

Sulfure de sodium	0,04
Chlorure de sodium	0,18

Minéralisation totale : 0,46.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations.

Indications. — Rhumatismes, névralgies, névroses, paralysies; dermatoses ; anémie; affections des voies respiratoires et de l'appareil digestif.

BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* froides et chaudes (17 à 68°) :

Sulfure de sodium en moyenne par litre	0,05

Minéralisation totale : 0,25.

Modes d'emploi. — Bains, piscines, douches, étuves, boisson, gargarismes, inhalations, pulvérisations.

Indications. — Rhumatisme chronique; dermatoses; syphilis; affections chroniques non tuberculeuses des voies respiratoires; scrofule, lymphatisme ; caries osseuses.

BAGNOLES (Orne).

Composition. — Eaux froides et tièdes (12 à 29°) *chlorurées sodiques*, faiblement *sulfureuses*, et deux sources *ferrugineuses*.

Minéralisation totale : 0,13 dont 0,06 de chlorure de sodium.

Hydrogène sulfuré	1cc,2

Modes d'emploi. — Bains, piscine, boisson.

Indications. — A l'extérieur, affections rhumatismales, névroses, dermatoses, phlébite. A l'intérieur, dyspepsies, goutte, gravelle.

BALARUC (Hérault).

Eaux chlorurées sodiques, lithinées cuivreuses hyperthermales 48°,5.

Purgatives et diurétiques, 3 sources : Romaine, Communale et Bidan.

Comme adjuvants précieux du traitement interne, signalons : les boues et les mousses, ces dernières employées surtout et avec une très grande et merveilleuse rapidité d'action dans les affections utérines. Cure d'air marin.

Employées contre : les affections de l'axe cérébro-spinal et les paralysies consécutives, le rhumatisme, la scrofulo-tuberculose, les arthrites, la coxalgie, les engorgements et les inflammations chroniques de l'utérus, la constipation, l'artériosclérose au début, certaines affections du foie et de l'estomac.

BARÈGES (Hautes-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* froides et chaudes (18 à 45°); les plus chaudes sont aussi les plus sulfurées :

Sulfure de sodium	0,02 à 0,04
Chlorure de sodium	0,09
Silicates de soude, chaux, magnésie	0,08

Minéralisation totale : 0,30.
Modes d'emploi. — Douches, piscine, bains, gargarismes, boisson.
Indications. — Paralysies, affections articulaires, suites de lésions traumatiques; dermatoses, syphilis, scrofule.

BATH (Angleterre, comté de Somerset).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques et chlorurées* chaudes (41 à 48°) :

Sulfate de chaux	1,10
— de soude, de potasse	0,33
Chlorures de sodium et magnésium	0,38

Minéralisation totale : 2.
Modes d'emploi. — Bains, douches variées, douche-massage, boisson.
Indications. — Goutte, rhumatisme chronique ; névralgies ; affections de l'utérus. A l'intérieur, goutte, cystites.

BAUCHE (LA) (Savoie).

Composition. — Eaux *ferrugineuses bicarbonatées* froides (12°) :

Bicarbonate de fer	0,14
Crénate de fer	0,03
Bicarbonates de chaux, potasse, magnésie	0,40

Minéralisation totale : 0,72.

Acide carbonique libre	18 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson.
Indications. — Anémie, chlorose.

BEX (Suisse, canton de Vaud).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques et sulfatées calciques* froides (10 à 12°) :

Minéralisation totale de 170 à 220 p. 1000, obtenue par lixiviation de roches salines :

Chlorure de sodium	156
Chlorures de potassium et magnésium	4
Sulfates et carbonates de chaux et magnésie	8

Modes d'emploi. — En bains; on dilue l'eau salée pour obtenir une solution contenant de 40 à 100 gr. de sel par litre d'eau.
Indications. — Scrofule; pleurésies chroniques ; affections utérines, métrites, fibromes.

BIRMENSTORF (Suisse, canton d'Argovie).

Composition. — Eau *sulfatée sodique et magnésienne* :

Sulfate de soude	16
— de magnésie	12
Chlorure de magnésium	0 30

Eau purgative.

BOURBON-LANCY (Saône-et-Loire).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques* chaudes (4 à 56°) :

Chlorure de sodium	1,30
Bicarbonates et sulfates alcalins	0,40

Minéralisation totale : 1,80.
Modes d'emploi. — Bains, piscine, douches, étuves, boisson.
Indications. — Rhumatisme chronique, affections nerveuses, paralysies, scrofule.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT (Allier).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques* chaudes (52°) :

Chlorure de sodium	2,25
Bicarbonates alcalino-terreux	1,30

Minéralisation totale : 4,30.

Une source (Jonas) froide (12°) *ferrugineuse* :

Carbonate de fer	0,01

Minéralisation totale : 0,95.

Modes d'emploi. — Les eaux chaudes en bains, douches; l'eau froide en boisson.

Indications. — Paralysies, rhumatismes, scrofule.

BOURBONNE-LES-BAINS (Haute-Marne).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, lithinées*, chaudes (42 à 65°) :

Chlorure de sodium	5,20
Chlorures de magnésium, calcium, potassium	0,35
Chlorure de lithium	0,088
Bromure de sodium	0,06
Sulfate de chaux	1,39

Minéralisation totale : 7,34 par litre.

Modes d'emploi. — Principalement en bains et douches; étuves, douches de vapeur, applications locales de boues; boisson.

Indications. — Scrofule, rhumatismes, paralysies, suites de traumatismes, névralgies, sciatique.

BRIDES-LES-BAINS (Savoie).

Établissement de Bains. Casino, eaux thermales sulfatées mixtes et chlorurées sodiques 35° C.

Maladies de la nutrition, obésité, goutte, diabète, maladies du foie et des reins, dyspepsie, constipation.

BUSSANG (Vosges).

Bicarbonatées, ferrugineuses, arsenicales, gazeuses.

Trois sources froides (11 à 20°) d'un débit de 5000 litres par jour, dont la composition est la suivante :

Carbonate de soude	0,628
— de chaux	0,379
— de magnésie	0,117
Crénate de fer et de manganèse	0,010
Arséniate de fer	0,001
Carbonate de lithium	0,006
Silice, acide borique, phosphates	Traces appréciables.
Acide carbonique	2,872

Cette composition démontre mieux que toute dissertation la puissance extrême et très variée de ses eaux et c'est pourquoi le professeur Würtz l'a placée « au premier rang des eaux les plus efficaces de France et de l'étranger ».

Comme eau ferrugineuse, elle est incontestablement la meilleure de toutes les eaux ferrugineuses minérales, car elle est la seule où le fer se trouve à l'état d'*arséniate de fer*.

Les préparations martiales, et la plupart des eaux ferrugineuses, sont presque toujours mal supportées par l'estomac, et leur usage amène rapidement des troubles de l'appareil digestif. L'eau de Bussang, au contraire, peut être prise sans aucun inconvénient pendant des mois consécutifs, *car elle est essentiellement digestive*.

Non seulement théoriquement, ses principes minéraux indiquent qu'elle peut favoriser les fonctions de l'estomac, mais l'expérience depuis des siècles a prouvé qu'il en est ainsi.

On peut même affirmer que si elles n'avaient pas été classées primitivement parmi les eaux ferrugineuses, elles auraient été classées parmi les eaux minérales utiles dans les affections des voies digestives.

C'est qu'en réalité, si les eaux de Bussang renferment du fer, elles n'en renferment que dans des proportions eupeptiques et, comme le disait Claude Bernard, le fer dans ces conditions favorise la digestion et l'absorption.

De plus, elle est fortement *diurétique*, elle partage cette propriété avec la plupart des sources minérales des bassins des Vosges (Contrexéville, Martigny, Soultzmatt, Vittel). Ici encore l'expérience est faite depuis des années, et déjà au siècle dernier plusieurs médecins avaient signalé cette action diurétique des eaux de Bussang.

Aussi l'usage de ces eaux est souveraine dans toutes les affections qui dépendent des altérations de la nutrition, et surtout chez les malades qui sont dyspeptiques et chez ceux dont les reins ne fonctionnent qu'incomplètement.

Chez presque toutes les chlorotiques, il y a en même temps de la dyspepsie et les préparations martiales qui seraient si nécessaires, sont mal supportées et presque nuisibles. Dans tous ces cas de chlorose, les eaux digestives ferrugineuses de Bussang sont le triomphe de la thérapeutique.

Dans ces mêmes états chlorotiques et aussi pour les malades anémiques, que l'on a appelés des candidats à la phtisie, on a constaté des troubles du côté des reins, des traces d'albumine et l'on conçoit combien il est important de donner dans toutes ces affections des préparations martiales, ayant une action bienfaisante sur les fonctions rénales.

Dans ces cas, l'eau de Bussang rend d'inappréciables services. Il en est de même dans le diabète.

De plus, dans presque tous les cas de gravelle, de goutte

et dans les affections arthritiques, les malades affaiblis ou anémiés ne retirent que fort peu de profit des eaux minérales uniquement diurétiques; celles-ci lavent uniquement l'organisme, mais l'affaiblissent et fatiguent les reins menacés d'une néphrite secondaire.

Dans toutes ces maladies, l'eau de Bussang doit être préférée, car à son action diurétique elle joint des propriétés reconstituantes; à mesure qu'elle fait éliminer par les urines les déchets organiques, elle tonifie.

Prise à la source, au milieu des montagnes couvertes de sapins, à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer et par conséquent dans les meilleures conditions d'aération et d'altitude, on peut dire que l'eau de *Bussang* est du *sang bu*, car les principes qui y sont contenus (fer, arsenic, manganèse, phosphates, sels alcalins, acide borique, etc., dissous dans une eau limpide), redonnent la santé et la vie.

Mode d'emploi. — Boisson et bains.

CADÉAC-LES-BAINS (Hautes-Pyrénées).

ÉTABLISSEMENT THERMAL FISSE.

Déjeuner, dîner, chambre et bain.

Prix : 6 fr. par jour.

L'eau de Cadéac Fisse est l'une des plus sulfureuses, la plus stable de la chaîne des Pyrénées (Filhol).

Affections cutanées, de la gorge, des bronches, lymphatisme.

Dépôt à Paris, 7, rue des Halles.

CAPVERN (Hautes-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques, ferrugineuses*, tièdes (21 à 24°) :

Sulfate de chaux	1
— de magnésie et de soude	0,25
Carbonate de fer	0,002

Minéralisation totale : 1,45.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.

Indications. — Gravelle, goutte, engorgements du foie, hémorroïdes, affections de l'appareil génito-urinaire.

CARABANA (Espagne, province de Madrid).

Composition. — Eau *sulfatée sodique et magnésienne, chlorurée et sulfurée* :

Sulfate de soude	100
— de magnésie	3
Chlorures de sodium, de magnésium, de calcium.	2,27
Sulfure de sodium	0,05

Minéralisation totale : 106.

Mode d'emploi. — Eau purgative à petites doses.

CARLSBAD (Bohême).

Composition. — Eaux *bicarbonatées, chlorurées, sulfatées, sodiques*, chaudes (51 à 73°) :

Carbonate de soude	1,30
Carbonates de potasse, chaux, magnésie, lithine.	0,40
Chlorure de sodium	1,04
Sulfate de soude	2,40

Minéralisation totale : 5,51.

Acide carbonique libre..... 100 à 300 c.c.

Modes d'emploi. — Surtout en boisson; bains et douches.

Indications. — Affections du tube digestif, dyspepsies, constipation; affections du foie, hypérémie du foie, lithiase biliaire. Obésité; gravelle, goutte; diabète.

CAUTERETS (Hautes-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* chaudes (24 à 56°) :

Sulfure de sodium..... 0,011 à 0,023 milligr.

Minéralisation totale : 0,22.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, piscines, douches, inhalations, pulvérisations, etc.

Indications. — Affections chroniques des voies respiratoires; dermatoses; rhumatismes; scrofule, lymphatisme; gravelle urique.

CHALLES (Savoie).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques, chloro-iodo-bromurées*, froides (12°) :

Sulfhydrate de sodium	0,36
Chlorure de sodium	0,15
Iodure de sodium	0,012
Bromure de sodium	0,003
Carbonates de soude, de chaux, de magnésie..	0,70

Minéralisation totale : 1,32.

Modes d'emploi. — Boisson, pulvérisations, inhalations ; bains, douches.

Indications. — Lymphatisme, scrofule ; syphilis ; dermatoses chroniques ; affections chroniques des voies respiratoires ; goitre ; affections utérines.

CHATEL-GUYON (Puy-de-Dôme).

Composition. — Eaux *bicarbonatées, chlorurées, ferrugineuses*, tièdes et chaudes (24 à 37°) :

Bicarbonate de chaux	2,16
— de soude	0,95
— de potasse	0,25
— de fer	0,068
— de lithium	0,019
Chlorure de sodium	1,63
— de magnésium	1,56
Sulfate de chaux	0,50

Minéralisation totale : 7,27.

Acide carbonique libre..... 580 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, lavages de l'estomac et de l'intestin.

Indications. — Dyspepsies, entérites chroniques, constipation ; congestion du foie, lithiase biliaire ; métrites chroniques. Goutte, gravelle, obésité, albuminurie, paludisme, congestions cérébrales.

CONDILLAC (Drôme).

Composition. — Eaux *bicarbonatées calciques, gazeuses*, froides (13°) :

Bicarbonate de chaux..... 1,35

Minéralisation totale : 2,24.

Acide carbonique libre..... 550 c.c.

Mode d'emploi. — **Indications.** — Eau de table ; dyspepsies.

CONTREXÉVILLE (Vosges).

Composition. — Eaux *bicarbonatées, sulfatées, calciques*, froides (11°) :

Bicarbonate de chaux	0,40
— de magnésie	0,03
— de fer	0,004
— de lithine	0,007

Sulfate de chaux	1,56
— de soude	0,23
— de magnésie	0,03

Minéralisation totale : 2,30.

Acide carbonique libre..... 41 c.c.

Modes d'emploi. — Principalement en boisson ; bains, douches.

Indications. — Gravelle, goutte, diabète, catarrhe vésical, coliques hépatiques.

COUZAN.

Voir SAIL-SOUS-COUZAN.

CUSSET (Allier).

Composition. — Eaux *bicarbonatées sodiques et ferrugineuses*, froides (16 à 18°) :

Minéralisation totale : 8,80 dont :

Bicarbonate de soude	5
— de fer	0,02
Acide carbonique libre	850 à 900 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.

Indications. — Maladies de l'estomac et du foie ; diabète ; gravelle.

DAX (Landes).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques et chlorurées sodiques*, chaudes (50 à 63°) :

Sulfate de chaux	0,35
— de soude et magnésie	0,20
Chlorure de sodium	0,30

Minéralisation totale : 1,02.

Modes d'emploi. — Bains, douches. On fait aussi usage de bains de boues et d'eaux salines (eaux salées et eaux mères provenant de salines voisines) mélangées d'eau thermale.

Indications. — Les eaux thermales et les boues sont indiquées dans les rhumatismes et arthrites chroniques, névralgies rhumatismales, sciatique, affections utérines ; les eaux salines dans la scrofulose, le rachitisme.

EAUX-BONNES (Basses-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques et chlorurées*, froides et chaudes (12 à 33°) :

Sulfure, sulfhydrate et hyposulfite de sodium... 0,023
Chlorures de sodium, potassium, magnésium, lithium..... 0,29

Minéralisation totale : 0,57.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, gargarismes, inhalations, pulvérisations.

Indications. — Affections catarrhales chroniques de l'appareil respiratoire.

EAUX-CHAUDES (Basses-Pyrénées).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* chaudes (35 à 36°) et froides :

Sulfure de sodium..... 0,009

Minéralisation totale : 0,31.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.

Indications. — Rhumatismes, névralgies, affections de l'appareil respiratoire.

EMS (Allemagne, Nassau).

Composition. — Eaux *bicarbonatées, chlorurées sodiques, gazeuses*, chaudes (30 à 47°) :

Bicarbonate de soude..... 1,97
— de chaux, de magnésie..... 0,43
— de lithine..... 0,004
Chlorure de sodium..... 0,98

Minéralisation totale : 3,51.

Acide carbonique libre..... 597 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations.

Indications. — Affections catarrhales chroniques de l'appareil respiratoire, des voies urinaires. Dyspepsies, congestion hépatique, lithiase biliaire. Rhumatisme, goutte. Affections chroniques de l'utérus

ENGHIEN (Seine-et-Oise).

Composition. — Eaux *hydrosulfurées calciques*, froides (11 à 14°) :

Carbonate de chaux..... 0,30
Sulfate de chaux..... 0,17

Minéralisation totale : 0,72.

Hydrogène sulfuré libre..... 18 à 30 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations.

Indications. — Catarrhes chroniques du pharynx, du larynx et des bronches ; eczéma, impétigo, acné ; lymphatisme, scrofule, syphilis ; varices, hémorroïdes.

EPSOM (Angleterre).

Composition. — Eau *sulfatée magnésienne*, froide :

Sulfate de magnésie..... 9 gr.

Mode d'emploi. — En boisson ; eau purgative.

EUZET-LES-BAINS (Gard).

Ces eaux toni-dépuratives et accélératrices sont très sûres contre l'asthme, la gravelle, la neurasthénie, la sclérose et toutes les manifestations de l'arthritisme.

ÉVIAN (Haute-Savoie).

Composition. — Eau *bicarbonatée calcique*, froide (9 à 12°), peu minéralisée.

Minéralisation totale : 0,41 dont :

Bicarbonate de chaux..... 0,27
— de magnésie..... 0,10

Mode d'emploi. — En boisson.

Indications. — Affections des voies urinaires, cystites gravelle, néphrite, goutte ; affections de l'estomac et du foie.

SOURCE CACHAT.

Ch.-A. Besson, directeur.

FORGES-LES-EAUX (Seine-Inférieure).

Composition. — Eaux *ferrugineuses*, froides (7°) :

Crénate de fer..... 0,02 à 0,09

Minéralisation totale : 0,25.

Modes d'emploi. — Principalement en boisson ; bains, douches.

Indications. — Chlorose, anémie, diarrhées chroniques.

FRANZENSBAD (Bohême).

Composition. — Eaux *bicarbonatées, chlorurées, sulfatées sodiques, ferrugineuses*, froides (10 à 12°) :

Bicarbonate de soude	0,85
— de chaux	0,30
— de magnésie	0,15
— de fer	0,01 à 0,07
Chlorure de sodium	1,15
Sulfate de soude	2 à 3
Acide carbonique libre	830 à 1460 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, bains de boues.

Indications. — Dyspepsies, constipation, congestion du foie, lithiase biliaire, obésité, goutte, diabète, anémie, névroses.

FRIEDRICHSHALL (Allemagne, Saxe-Meinigen).

Composition. — Eau *sulfatée. chlorurée mixte.*

Minéralisation totale : 61, dont :

Sulfate de soude	18
Chlorure de sodium	24
— de magnésium	12

Mode d'emploi. — En boisson ; eau purgative.

GASTEIN (Autriche, duché de Salzbourg).

Composition. — Eaux *sulfatées sodiques*, chaudes (46 à 49°) :

Sulfate de soude	0,20

Minéralisation totale : 0,33.

Modes d'emploi. — Bains, piscines, boisson.

Indications. — Névroses, paralysies, névralgies, rhumatismes, faiblesse générale.

EAUX SULFUREUSES ET EAUX SALÉES DE FUENTE-PODRIDA (Espagne).

VALENCE. — REQUENA.

Richesse en acide sulfhydrique, 26,2 p. 1000.

Richesse en sels (de soude, magnésie et autres), 100 p. 1000.

Applications thérapeutiques : toutes les maladies de la peau ; affections de l'utérus ; catarrhes, bronchites, etc.

GÉRARDMER (Vosges).

STATION D'ALTITUDE.

Gérardmer (Vosges). Hydrothérapie (15 mai au 1er octobre).

ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE DE GÉRARDMER (Vosges).

Gérardmer, situé à 700 mètres d'altitude, possède toutes les conditions accessoires qui peuvent favoriser un traitement hydrothérapique rationnel. L'air qu'on y respire, riche en ozone, et viviflé par les émanations balsamiques des sapinières peu éloignées, est particulièrement salubre. L'eau de ses sources possède une température constante de 9 à 10°.

Autour de Gérardmer se trouvent réunis, dans un très petit rayon, les sites les plus pittoresques de la chaine des Vosges. Ses lacs si gracieux, ses belles forêts, ses riantes vallées, forment un saisissant contraste avec les sommets abrupts, les roches grandioses du Hoheneck et de la Schlucht.

C'est dans ce cadre unique, que la première installation hydrothérapique a été fondée en 1860 ; mais cette organisation était devenue rapidement insuffisante, et en 1875 le Dr Greuell inaugura un établissement plus conforme aux progrès de la science et aux exigences modernes. Enfin, la vogue augmentant, de nouveaux agrandissements étaient devenus nécessaires ; ils ont été réalisés pendant la saison de 1892.

Une vaste et élégante construction a permis d'avoir en double tous les services (*salles de douches, étuves, piscines, salle de gymnastique pour les dames, salle d'escrime pour les hommes*), et de les installer avec tout le confortable et tous les perfectionnements les plus récents.

HOMBOURG (Prusse, Hesse-Nassau).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, bicarbonatées calciques, ferrugineuses, gazeuses*, froides (11°) :

Chlorure de sodium	3,10 à 9,86
— de magnésium et calcium	1,40
— de lithium	0,02
Bicarbonate de chaux	2
— de fer	0,03 à 0,06

Minéralisation totale : 13,98.

Acide carbonique libre..... 990 à 1450 c.c.

Modes d'emploi. — Principalement en boisson. Bains.

Indications. — Dyspepsies avec constipation; congestion du foie, lithiase biliaire; obésité, anémie, scrofule.

HUNYADI-JANOS (Hongrie).

Composition. — Eaux *sulfatées magnésiennes et sodiques* :

Sulfate de magnésie	16
— de soude	16

Minéralisation totale : 35.

Mode d'emploi. — En boisson, eau purgative.

KISSINGEN (Bavière).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, carboniques*, froides (10 à 20°) :

Chlorure de sodium	2,5 à 11
— de potassium et magnésium	0,50
— de lithium	0,02
Sulfates de chaux, magnésie	0,90
Bicarbonate de chaux	1
— de fer	0,03
Acide carbonique libre	760 à 1500 c.c.

Modes d'emploi. — Les eaux chlorurées faibles en boisson, les chlorurées fortes en bains; inhalations; bains de gaz carbonique.

Indications. — Dyspepsies, constipation, hypérémie du foie, lithiase biliaire, obésité, scrofule. En bains, affections rhumatismales, goutteuses, dermatoses.

LAMALOU (Hérault).

Composition. — Eaux *bicarbonatées mixtes, ferrugineuses*, froides et chaudes (15 à 47°) :

Bicarbonates alcalins	0,17 à 1,90
— de fer	0,01 à 0,05
Acide carbonique libre	300 à 800 c.c.

Les eaux chaudes ont une minéralisation plus forte que les eaux froides.

Modes d'emploi. — Les sources froides servent pour la boisson, les chaudes pour les bains. Bains de gaz carbonique.

Indications. — Rhumatisme articulaire chronique; maladies de la moelle épinière, tabès, paraplégies; névralgies, chorée. Anémie, chlorose, névroses, etc.

LA PRESTE (Pyrénées-Orientales).

Composition. — Eaux *sulfurées sodiques* chaudes (31 à 44°). Minéralisation totale : 0,13, dont :

Sulfure de sodium	0,012

Modes d'emploi. — Boisson, inhalations, bains, douches.

Indications. — Maladies des voies respiratoires, rhumatismes, dermatoses, cystite chronique douloureuse.

LOUÈCHE-LES-BAINS (Suisse, Valais).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques*, chaudes (39 à 51°). Minéralisation totale : 1,95, dont :

Sulfate de chaux	1,45

Modes d'emploi. — Bains, douches; boisson.

Indications. — Affections nerveuses, névroses, névralgies; rhumatismes, goutte, dermatoses.

LUCHON.

Voir BAGNÈRES-DE-LUCHON.

LUXEUIL (Haute-Saône).

Composition. — 1° Eaux *chlorurées* chaudes (42 à 51°); 2° Eaux *ferrugineuses et manganiques*, tièdes (28°).

Les eaux chlorurées chaudes ont une minéralisation totale de 1,10, dont :

Chlorures alcalins	0,70

Les eaux ferrugineuses sont peu minéralisées, 0,50, dont :

Oxyde de fer	0,009 à 0,012
— de manganèse	0,004 à 0,007

Modes d'emploi. — Bains, douches, boisson.

Indications. — Névroses, névralgies, rhumatismes, goutte, dyspepsies, métrites chroniques, anémie, chlorose.

MARIENBAD (Bohême).

Composition. — 1° Eaux *bicarbonatées, sulfatées, chlorurées, sodiques*; 2° Eaux *ferrugineuses*; toutes *gazeuses* et froides (9 à 15°).

Les eaux bicarbonatées, sulfatées, chlorurées, sodiques ont une minéralisation totale de 11 gr., dont :

Sulfate de soude	5
Bicarbonate de soude	1,50
Chlorure de sodium	1,70
Bicarbonate de fer	0,04
Acide carbonique libre	550 c.c

Les eaux ferrugineuses ont une minéralisation totale de 0,80, dont :

Bicarbonate de fer	0,15
— de chaux, magnésie	0,35
Sulfate de soude	0,20
Acide carbonique libre	1170 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, bains de gaz carbonique, bains de boues.

Indications. — Obésité ; dyspepsies, hypérémie du foie, lithiase biliaire ; goutte, gravelle ; anémie, chlorose ; affections utérines.

MARLIOZ (Savoie).

Composition. — Eaux *sulfurees sodiques* froides (14°) :

Sulfure de sodium	0,029
Carbonate de soude	0,20
Sulfates de soude, chaux	0,25

Minéralisation totale : 0,62.

Modes d'emploi. — Boisson, inhalations.

Indications. — Catarrhes chroniques des voies respiratoires et de la vessie.

MARTIGNY-LES-BAINS (Vosges).

1° Source lithinée spéciale contre la goutte.
2° Fontaine au fer.
Dyspepsies, albuminurie, diabète.

MONT-DORE (Puy-de-Dôme).

Composition. — Eaux *bicarbonatées et chlorurées*, faiblement *arsenicales et ferrugineuses* ; froides et chaudes (10 à 47°) :

Bicarbonate de soude	0,55
— de chaux et magnésie	0,49
Chlorure de sodium	0,36
Bicarbonate de fer	0,02
Arséniate de soude	0,0009

Minéralisation totale : 1,71.

Acide carbonique libre..... 180 à 700 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations.

Indications. — Maladies chroniques de l'appareil respiratoire ; affections rhumatismales et goutteuses ; névroses ; dermatoses.

MONTMIRAIL (Vaucluse).

Composition. — 1° Eaux *sulfatées mixtes*, froides (16°) :

Sulfate de magnésie	9,50
— de soude	5
— de chaux	1
Chlorures de magnésium, sodium, calcium	1
Bicarbonates de chaux, magnésie	0,50

2° Eaux *sulfurées calciques* contenant :

Sulfure de calcium	0,04

Mode d'emploi. — Indications. — On emploie surtout les eaux sulfatées mixtes, comme purgatif.

MONTROND (Loire).

Composition. — Eaux *bicarbonatées sodiques, ferrugineuses, gazeuses*, tièdes (26°) :

Bicarbonate de soude	4,32
— de fer	0,04

Minéralisation totale : 4,77.

Acide carbonique..... 1600 c.c.

Modes d'emploi. — Surtout en boisson ; bains, douches.
Indications. — Anémie, chlorose, dyspepsies, congestion du foie, lithiase biliaire ; affections des voies urinaires.

NÉRIS (Allier).

Composition. — Eaux *bicarbonatées* chaudes (39 à 53°) :

Bicarbonates alcalins	0,56
Sulfate de soude	0,38
Chlorure de sodium	0,19

Minéralisation totale : 1,22.

Modes d'emploi. — Bains, piscines, douches, étuves; boisson.

Indications. — Affections nerveuses, contractures, névralgies, névroses; rhumatismes chroniques; affections utérines chroniques, douloureuses; dermatoses.

OREZZA (Corse).

PROPRIÉTÉ DU DÉPARTEMENT.

Eau ferrugineuse acidule gazeuse froide (11°). Sa minéralisation totale est de 0,849 milligr. par litre.

Un litre d'eau d'Orezza contient

Acide carbonique, libre ou combiné avec les sels (formant les carbonates)	1,248
	0,011
Air atmosphérique	0,602
Carbonate de chaux	0,128
— de protoxyde de fer	0,074
— de magnésie	0,021
Sulfate de chaux	

L'analyse décèle en plus, des chlorures de potassium et de sodium, de la lithine, du manganèse, de l'acide silicique et des traces de fluorure de calcium.

Ainsi que le montre cette analyse, de toutes les eaux ferrugineuses, l'eau d'Orezza est la plus riche en fer et en acide carbonique : elle contient par litre 0,128 milligr. de carbonate de protoxyde de fer et 1 gramme 248 milligr. d'acide carbonique libre ou provenant des bicarbonates. (Elle contient aussi une quantité très sensible de manganèse.)

La quantité considérable d'acide carbonique fait que le fer se maintient à l'état de bicarbonate de protoxyde soluble (condition essentielle à son assimilation).

Dans les autres eaux ferrugineuses, l'acide carbonique étant en quantité insuffisante, le fer ne peut se maintenir à l'état de combinaison soluble, *et se précipite.*

Il serait trop long d'énumérer les cas nombreux dans lesquels l'eau d'Orezza a trouvé son emploi; elle embrasse dans sa spécialisation tous les états pathologiques dépendant d'une altération dans la composition du sang (anémie, chlorose, flueurs blanches, pâles couleurs, menstruations irrégulières, convalescence de maladies graves, etc.). Elle donne des résultats certains chaque fois qu'il faut empêcher la déroute de l'organisme et augmente la résistance, alors que l'on voit échouer les préparations artificielles de fer qui ne possèdent pas les propriétés vivantes et essentiellement assimilables d'une eau ferrugineuse naturelle.

L'eau d'Orezza est d'un goût très agréable et ne saurait se mieux comparée qu'à une eau de Seltz ferrugineuse.

Par son acide carbonique, elle facilite la digestion, ne produit jamais d'intolérance de l'estomac et rend des services signalés dans la gastralgie et certaines formes de dyspepsie.

Mode d'emploi. — Une bouteille par jour est suffisante : on peut la prendre à jeun ou pendant le repas mélangée au vin, à la bière ou additionnée d'eau-de-vie.

PIERREFONDS (Oise).

Composition. — Eau *sulfurée calcique*, froide (12°).

Minéralisation totale : 0,33, dont

Sulfure de calcium	0,015
Sels calcaires	0,25
Hydrogène sulfuré libre	1cc,4

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, pulvérisations.

Indications. — Affections chroniques des voies respiratoires; dermatoses, lymphatisme.

PLOMBIÈRES (Vosges).

Composition. — Eaux froides et chaudes (12° à 70°) faiblement minéralisées : 0,19 à 0,31 de sulfate, silicate et bicarbonate de soude, avec traces d'arséniate de soude.

Une source froide (Bourdeille, 12°) est ferrugineuse : 0,015 de bicarbonate de fer.

Modes d'emploi. — Bains, douches, piscines, étuves; boisson.

Indications. — Rhumatismes, névralgies, névroses; goutte; gastralgie, entérites chroniques; affections utérines douloureuses; dermatoses.

POUGUES (Nièvre).

Composition. — Eaux *bicarbonatées mixtes*, gazeuses, froides (12°) :

Bicarbonates de chaux, de magnésie, de soude	2,80
Bicarbonate de fer	0,006
— de lithine	0,003
Sulfate de soude	0,17
Chlorure de sodium	0,20

Minéralisation totale : 5,50.

Acide carbonique libre	1100 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.

Indications. — Dyspepsies, gastralgie, diarrhée chronique; maladies du foie et de la rate; gravelle, catarrhe vésical, goutte, diabète, anémie.

PULLNA (Bohême).

Composition. — Eau *sulfatée sodique et magnésienne*, froide (8°) :

Sulfate de soude	15
— de magnésie	12
Chlorure de magnésium	2

Minéralisation totale : 32.

Mode d'emploi. — **Indications.** — En boisson, comme purgatif.

RAGATZ (Suisse, canton de Saint-Gall).

Composition. — Eaux *thermales simples* (34 à 37°).

Minéralisation totale faible : 0,30, dont : 0,18 de carbonate de chaux et magnésie.

Modes d'emploi. — Bains, douches, boisson.

Indications. — Affections nerveuses, névroses, névralgies; rhumatisme chronique, goutte; cystite chronique; affections utérines douloureuses.

RENLAIGUE (Puy-de-Dôme).

Composition. — Eaux *bicarbonatées*, *ferrugineuses*, froides (12 à 15°) :

Bicarbonates de soude, de magnésie, de chaux.	0,88
Carbonate de protoxyde de fer	0,08
Chlorure de sodium	0,43
Acide carbonique libre	1290 cc.

Mode d'emploi. — **Indications.** — En boisson; anémie, chlorose.

ROYAT (Puy-de-Dôme).

Composition. — Eaux *bicarbonatées*, *chlorurées*, *gazeuses*, tièdes (20 à 35°) :

Bicarbonate de soude	0,80 à 1,34
— de potasse	0,17 à 0,43

Bicarbonate de chaux	1
— de magnésie	0,65
— de fer	0,02 à 0,05
Chlorure de sodium	1,65
— de lithium	0,035
Arséniate de soude	0,001 à 0,004

Minéralisation totale : 2,85 à 5,62.

Acide carbonique libre : 200 à 900 c. c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations; bains et douches de gaz carbonique.

Indications. — Anémie, chlorose; arthritisme, rhumatisme chronique, goutte; dyspepsies; angines, laryngites, bronchites chroniques, asthme; diabète; neurasthénie.

RUBINAT (Espagne).

Composition. — Eau *sulfatée sodique*, froide (13°).

Minéralisation totale : 10‰, dont :

Sulfate de soude	96
— de magnésie	3

Mode d'emploi. — En boisson, comme purgatif (un verre à bordeaux).

SAIL-LES-BAINS (Loire).

Station thermale décrétée d'utilité publique, placée sous le patronage de l'Etat.

Eaux silicatées, lithinées, uniques au monde, d'une efficacité absolue dans le traitement des maladies de la peau, vices du sang, ulcères, métrites, maladies nerveuses.

Excellentes *eaux* de table.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, à Sail-les-Bains, par Saint-Martin-d'Estreaux (Loire).

SAINT-ALBAN (Loire).

Composition. — Eaux *ferrugineuses bicarbonatées*, *très gazeuses*, froides (17°) :

Bicarbonate de fer	0,023
— de chaux	0,93
— de soude	0,85
— de magnésie	0,45
Acide carbonique libre	1 litre.

Minéralisation totale : 2,45 par litre.

Modes d'emploi. — Boisson, bains. Inhalations de gaz carbonique.

Indications. — L'eau de Saint-Alban est employée dans l'anémie, la chlorose, les dyspepsies. Les inhalations de gaz carbonique sont usitées dans les catarrhes chroniques des voies respiratoires, dans l'asthme.

SAINT-AMAND (Nord).

Composition. — Eaux *sulfatées calciques* (20°).

Minéralisation totale : 1,40, dont 0,85 de sulfate de chaux.

Boues sulfureuses et ferrugineuses contenant pour 100 parties :

Soufre	0,20
Hydrogène sulfuré	20 c.c.
Carbonate de fer	1,45

Modes d'emploi. — On emploie surtout les bains de boues à une température de 26 à 46° ; on utilise aussi les eaux en bains, boisson, pulvérisations.

Indications. — Rhumatismes chroniques, arthrites chroniques ; névralgies, paralysies, contractures ; phlébites.

SAINT-CHRISTAU (Basses-Pyrénées).

Composition. — Eaux *bicarbonatées calciques*, légèrement *ferrugineuses et cuivreuses*, froides (13 à 15°).

Minéralisation totale, faible : 0,29, dont :

Bicarbonates de chaux et de magnésie	0,20
Sulfate de fer	0,004
— de cuivre	0,00035

Modes d'emploi. — Bains, lotions, pulvérisations, boisson.

Indications. — Dermatoses chroniques ; affections de la muqueuse de la bouche et du nez ; ophtalmies chroniques.

SAINT-GALMIER (Loire).

Composition. — Eaux *bicarbonatées mixtes, gazeuses*, froides (8°) :

Bicarbonates de chaux, soude, potasse, magnésie	2
Chlorures de sodium, magnésium	0,48

Minéralisation totale : 2,80.

Acide carbonique libre	1500 c.c.

Mode d'emploi. — Eau de table.

SAINT-GERVAIS (Haute-Savoie).

Composition. — Eaux *chlorurées, sulfatées*, faiblement *sulfureuses*, chaudes (39 à 42°) :

Chlorure de sodium	1,60
Sulfate de soude	1,50
— de chaux	0,80
— de lithine	0,10

Minéralisation totale : 4,68.

Hydrogène sulfuré libre	3 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, pulvérisations.

Indications. — Dermatoses, eczémas, psoriasis, acné, lichen ; arthritisme, goutte, gravelle, obésité ; névroses ; métrites chroniques.

SAINT-HONORÉ (Nièvre).

Composition. — Eaux *sulfureuses, carboniques*, tièdes (22 à 31°) :

Hydrogène sulfuré	2 à 7 c.c.
Sulfure alcalin	0,003
Acide carbonique libre	110 c.c.

Minéralisation totale : 0,67, dont :

Chlorure de sodium	0,30
Bicarbonates de soude et chaux	0,13

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations.

Indications. — Affections chroniques du pharynx, du larynx et des bronches. Dermatoses. Scrofule, lymphatisme. Rhumatismes, syphilis.

SAINT-MORITZ (Suisse, canton des Grisons).

Composition. — Eaux *ferrugineuses, bicarbonatées, gazeuses*, froides (5 à 7°) :

Bicarbonate de fer	0 04
Bicarbonates de chaux et magnésie	1,50
Sulfate de soude	0,30

Minéralisation totale : 2.

Acide carbonique libre..... 1280 c.c.

Mode d'emploi — Boisson.
Indications. — Anémie, chlorose, lymphatisme, débilité.

SAINT-NECTAIRE (Puy-de-Dôme).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, bicarbonatées, gazeuses*, froides et chaudes (10 à 45°) :

Chlorure de sodium	2
Bicarbonate de soude	2
Bicarbonates de chaux, de magnésie, de potasse	1

Minéralisation totale : 5,50.

Acide carbonique libre..... 500 c.c.

Une source, celle du Rocher, est lithinée : 0,05 de bicarbonate de lithine ; la source Rouche est un peu ferrugineuse.
Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.
Indications. — Anémie, lymphatisme, scrofule, rhumatismes, goutte, dyspepsies, affections du foie, névralgies, affections de l'utérus.

SALIES-DE-BÉARN (Basses-Pyrénées).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques*, froides (15°).
Minéralisation totale : 250, dont :

Chlorure de sodium	220
Sulfates de soude et de magnésie	12
Chlorures de magnésium et de calcium	12

Modes d'emploi. — Les eaux chlorurées sont diluées avec de l'eau douce et employées en bains, douches.
Indications. — Scrofule, lymphatisme, paralysie infantile, rhumatisme chronique, affections utérines, fibromes.

SALINS (Jura).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, bromurées*, froides (10 à 20°) :

Chlorure de sodium	22,75
Bromure de potassium	0,03
Sulfates de potasse, de chaux	2

Minéralisation totale : 26.

Modes d'emploi. — Bains, douches ; eau diluée en boisson.
Indications. — Scrofule, lymphatisme, rachitisme ; affections utérines, fibromes.

SALINS-MOUTIER (Savoie).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques, gazeuses*, chaudes (35°).
Minéralisation totale : 16, dont :

Chlorure de sodium	11
Sulfates de chaux, de soude et de magnésie	4
Acide carbonique libre	400 c.c.

Établissement de bains, eaux thermales chlorurées sodiques 35° C., bains et piscine de natation à eau courante.
Anémie, neurasthénie, scrofule, lymphatisme, rachitisme, maladies des femmes.

Composition. — Eau *sulfatée magnésienne*, froide (15°) :

Sulfate de magnésie	31

Minéralisation totale : 33.
Mode d'emploi. — En boisson, eau purgative.

SELTZ (Allemagne, Nassau).

Composition. — Eau *bicarbonatée et chlorurée sodique, gazeuse*, froide (16°) :

Bicarbonate de soude	1,50
Chlorure de sodium	2

Minéralisation totale : 4,50.

Acide carbonique libre..... 1200 c.c.

Mode d'emploi. — Eau de table.

SERMAIZE (Marne).

Composition. — Eaux *bicarbonatées et sulfatées calciques*, faiblement *ferrugineuses*, froides (11°).
Minéralisation totale : 1,50, dont :

Bicarbonates de chaux et de magnésie	0,50
Sulfates de chaux, de magnésie et de soude	0,80

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.

Indications. — Affections chroniques de l'appareil digestif et des voies urinaires; calculs biliaires, gravelle; chloro-anémie.

SPA (Belgique).

Composition. — Eaux *ferrugineuses, bicarbonatées, gazeuses*, froide (10°) :

Bicarbonate de fer	0,05 à 0,11
— de soude	0,15

Minéralisation totale : 0,60.

Acide carbonique libre	1280 c.c.

Modes d'emploi. — Boisson, bains, douches.
Indications. — Anémie, chlorose; aménorrée; névroses, névralgies.

URIAGE (Isère).

Composition. — Eaux *chlorurées, sulfurées*, tièdes (27°) :

Chlorure de sodium	7
— de potassium	0,40
Sulfates de soude et de magnésie	2
Sulfate de chaux	1,50

Minéralisation totale : 11.

Hydrogène sulfuré libre	7 c.c.

Modes d'emploi — Boisson, bains, douches, pulvérisations.
Indications. — Dermatoses, scrofule, lymphatisme; rhumatismes; syphilis.

VALS (Ardèche).

Composition. — 1° Eaux *bicarbonatées sodiques, gazeuses*, froides (13 à 16°) :

Bicarbonate de soude	1,5 à 7 gr.
Acide carbonique libre	1300 c.c.

Plusieurs sources contiennent du *bicarbonate de lithine* :

Souveraine en contient	0,04
Marquise	0,03

D'autres du *bicarbonate de fer* :

Vivaraise n° 1 en contient	0,056
Rigolelle	0,024

2° Eaux *sulfatées, ferrugineuses*, faiblement *arsenicales* (sources Dominique, Saint-Louis) :

Sulfates alcalins	0,20
Sulfate de fer	0,04
Arséniates	0,001

Minéralisation totale, 0,42.
Modes d'emploi. — Boisson, bains.
Indications. — Les eaux bicarbonatées sodiques sont prescrites dans les affections de l'appareil digestif, du foie, des voies urinaires; dans le diabète, la gravelle.
Les eaux sulfatées ferrugineuses et arsenicales sont employées dans le paludisme, la chlorose, l'anémie, la débilité.

VERNET (Pyrénées-Orientales).

Eaux sulfurées sodiques, 12 sources variant de 8 à 68° C., souveraines dans les rhumatismes, bronchite chronique, laryngite, goutte, gravelle, blessures, maladies de peau, maladies utérines, dyspepsies rebelles. Installations toutes nouvelles et princières. Climat de montagne. Sanatorium fermé pour la tuberculose.

VICHY (Allier).

Vichy, par sa réputation, l'importance de ses propriétés thérapeutiques, le confortable et la grandeur de ses installations n'a pas de rivale en France. Elle est, du reste, privilégiée à tous les points de vue, dans un beau site, sur les bords de l'Allier, au centre d'une région pittoresque et très fertile.
L'établissement thermal parfaitement aménagé est pourvu de tous les appareils hydrothérapiques les plus nouveaux. Il comprend deux bâtiments principaux et les bains de l'hôpital. Le premier de ces bâtiments, affecté aux *bains de première classe*, se compose de cent baignoires, sans compter les cabinets de douches de toutes sortes. Une immense galerie promenoir le traverse du nord au sud, donnant accès dans les galeries de bains. Le deuxième bâtiment, affecté aux *bains de deuxième et de troisième classe*, entièrement séparés entre eux, contient cent quatre-vingts baignoires de deuxième classe et vingt-quatre de troisième, outre un grand nombre de cabinets de douches. L'établissement est ouvert toute l'année, mais la saison va du 15 mai à la fin de septembre.

L'établissement thermal est la propriété de l'État : les principales sources sont la *Grande-Grille*, chaude (42°), l'*Hôpital* (31°), et les trois sources des *Célestins*, qui sont froides (14°). La *Grande-Grille* convient surtout dans les maladies du foie, l'*Hôpital* dans les dyspepsies, et les Célestins dans la gravelle, les maladies des voies urinaires, le diabète, etc.

Les principales indications générales de la cure de Vichy sont : les dyspepsies, les engorgements et congestions des viscères abdominaux, la lithiase biliaire, les coliques hépatiques, la cachexie paludéenne, l'ictère catarrhal, la cirrhose au début, la goutte franche (l'intervalle des accès), l'arthritisme, l'obésité, le diabète (surtout les diabètes gros), la gravelle unique, l'albuminurie, la chlorose et l'anémie, etc.

Les eaux s'emploient en bains, mais surtout en boisson. On peut aider la cure thermale de tous les procédés hydrothérapiques, des bains de vapeur, douches de toute sorte, bains d'acide carbonique, massage sous la douche, etc.

Les eaux de sources de la Grande-Grille, de l'Hôpital et des Célestins sont exportées à plus de huit millions de bouteilles par an. En outre, la compagnie fermière de l'État extrait dans des laboratoires modèles le sel naturel de l'eau minérale, et c'est ce sel qui sous le nom de *Sel de Vichy-Etat* sert à préparer l'eau minérale artificielle. Citons encore les comprimés de Vichy, fabriqués avec le sel Vichy-État, si commodes pour préparer instantanément de l'eau minérale gazeuse et les *Pastilles de Vichy-État*, si appréciées contre les maladies de la digestion, les lourdeurs et les aigreurs d'estomac.

WIESBADE (Prusse, Nassau).

Composition. — Eaux *chlorurées sodiques*, chaudes (35 à 68°) :

Minéralisation totale : 8, dont :

Chlorure de sodium..... 6,80

Modes d'emploi. — Bains, douches, boisson.

Indications. — Rhumatisme chronique, goutte, scrofule ; affections catarrhales des muqueuses respiratoire et digestive.

FUMOUZE-ALBESPEYRES
78, Faubourg St Denis, PARIS

Papier et Vésicatoire D'ALBESPEYRES

Papier et Cigares BARRAL
CONTRE L'ASTHME

Sirop et Pâte BERTHÉ
PECTORAUX, SÉDATIFS, HYPNOTIQUES

Topiques CHAUMEL
(Ovules, Suppositoires, Bougies, Crayons)

Sirop DELABARRE
POUR FACILITER LA DENTITION

Globules FUMOUZE
A ENVELOPPE DE GLUTEN
(Créosote, Naphtol, Salol, Ichthyol, etc.)

Pilules et Poudre LARTIGUE
CONTRE LA GOUTTE

Capsules RAQUIN
A ENVELOPPE DE GLUTEN
(Aux principaux médicaments)

Pour les demandes de renseignements ou d'échantillons s'adresser à la maison FUMOUZE-ALBESPEYRES.

TOPIQUES CHAUMEL
en Obstétrique

PANSEMENTS VAGINAUX
OVULES CHAUMEL
A GLYCERINE SOLIDIFIÉE
A TOUS MEDICAMENTS

ADULTES
SUPPOSITOIRES
CHAUMEL

CONSTIPATION. — Suppositoires Chaumel.

DÉLIVRANCE. — Après la délivrance, Ovules ou Suppositoires Chaumel à l'*Ergotine*.

DOULEURS ABDOMINALES. — Ovules ou Suppositoires Chaumel *sédatifs* (belladone et morphine)

ECLAMPSIE. — Suppositoires Chaumel au *Chloral*, plusieurs fois par jour.

HÉMORRHAGIES. — Ovules et Suppositoires Chaumel à l'*Ergotine*, à l'*Iodoforme*. — Tamponnement.

LEUCORRHÉE. — Ovules Chaumel au *Sublimé* ou *Astringents* (Alun, Sulfate de Zinc et Tannin).

PANSEMENT (Suites de couches). — Ovules Chaumel au *Sublimé*.

PRURIT VULVAIRE. — Ovules Chaumel au *Chloral*.

SEPTICÉMIE. — Ovules Chaumel au *Sublimé*.

VOMISSEMENTS INCOERCIBLES. — Ovules et Suppositoires Chaumel à la *Cocaïne*.

EXIGER la **MARQUE TRIANGULAIRE**

DÉTAIL : Phie **CHAUMEL**, 87, Rue Lafayette, **PARIS.**
GROS : **FUMOUZE-ALBESPEYRES**, 78, Faubg St-Denis, **PARIS.**

SPÉCIALITÉS

SPÉCIALITÉS

ACIDE BORIQUE.

SULFO-BORE.

Le sulfo-Bore (acide sulfureux et acide borique) est le seul antiseptique qui permette d'utiliser la grande efficacité de l'acide sulfureux d'une façon constante et sans danger. Angines, ozène, affections de la peau ; antisepsie des voies génito-urinaires.

ALBUMINATE DE FER.

DRAGÉES TROUETTE.

Albuminate de fer et manganèse.

Anémie, chlorose, croissance, convalescence, menstruation difficile.

2 à 6 dragées par jour aux repas.

ALCALOÏDES VÉGÉTAUX S. F.

Préparés par Adrian.

Granules fabriqués au pilulier.

Authenticité et valeur thérapeutique garanties.

Aconitine, atropine, cocaïne, etc.

ALEPTINE.

ALEPTINE VIGIER.

ALIMENTS.

ALIMENT COMPLET ADRIAN.

L'aliment complet Adrian renferme à l'état sec, et sous un petit volume, de la *viande rôtie*, du *pain grillé*, du *sucre de lait*, des *légumes* cuits à la vapeur, et du *malt*, en un mot tous les éléments indispensables à la nutrition. Il convient particulièrement aux convalescents, aux enfants débiles et aux vieillards, à toutes les personnes enfin chez lesquelles une alimentation normale est impossible ou même seulement difficile.

ALOËS.

Véritables grains de santé du Dr Frank (aloës, 6 centigr. gomme gutte, 3 centigr.)

AMYGDALIEN (SUC).

ÉLIXIR AMYGDALIEN VIGIER.

Chaque cuillerée à soupe représente 1 gr. d'amygdale.
2 à 4 cuillerées par jour.
Puissant éliminateur de l'urée, de l'acide urique, il convient admirablement dans les différentes manifestations de l'arthritisme. Chez les enfants, il combat l'anémie, le lymphatisme.

ANALYSE D'URINES.

Laboratoire spécial pour l'analyse chimique et microscopique des urines. C. Vieillard, pharmacien, membre de la Société chimique de Paris, 30, rue de Trévise, Paris.

ANTI-ASTHMATIQUES.

PAPIER ET CIGARES BARRAL ANTI-ASTHMATIQUES.

Sel de nitre, extraits de belladone, de digitale, de stramonium, de cannabis indica, de lobelia inflata, de phellandrie.
On fait brûler une feuille ou une demi-feuille sur la petite grille argentée contenue dans la boîte et on laisse la fumée se mêler à l'air.
Les cigares brûlent tout seuls, on n'a qu'à en aspirer la fumée.

POUDRE ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE.

ANTIGOUTTEUX.

VIN DUFLOT IODÉ.

Vin de Bordeaux et iode métalloïdique, spécifique de la goutte, des rhumatismes et de toutes les affections arthritiques.
C. Vieillard, 30, rue de Trévise (Paris).

ANTIMOINE.

ARSÉNIATE D'ANTIMOINE.

Granules antimoniaux du Dr L. Papillaud dosés à $0^{gr},001^{e}$ d'arséniate d'antimoine pur.
Dose : 2 à 8 granules par jour.
Troubles de la circulation, oppressions, accès d'angine de poitrine, asthme, emphysème, etc.

ARSÉNIATE D'ANTIMOINE ET DE FER.

Granules antimoniaux ferreux du Dr L. Papillaud ; médication ferro-arsénicale.
(Arséniate d'antimoine $0^{gr},001^{e}$ par granule et fer).
Présence simultanée du fer, arsenic, antimoine à l'état de sel le plus assimilable.
Dose : 2 à 8 granules par jour.

ANTIPYRINE.

OVULES ET SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

A l'antipyrine (50 centigr.).

SOLUTION D'ANTIPYRINE DE TROUETTE

Chaque cuillerée à bouche contient 50 centigrammes d'antipyrine.
Douleur.
Une cuillerée à bouche, toutes les heures, sans dépasser 8 à 10 cuillerées en 24 heures.

ANTISEPSIE INTESTINALE.

Le charbon Frandin naphtolé réunit, sous la forme granulée, les propriétés absorbantes et antiseptiques du charbon de peuplier et du naphtol β.
Mode d'emploi et dosage : 3 à 6 cuillerées à café par jour. — Une cuillerée à café contient exactement 20 centigr. de naphtol chimiquement pur.

ANTISEPTIQUES.

SAVON DELABARRE.

Antiseptique au naphtol boriqué.

EAU DENTIFRICE DELABARRE.

Phéniquée (au 10e).

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

A tous les antiseptiques.

APIOL.

OVULES ET SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

Stimulants à l'apiol et à l'essence de cannelle.

ASAPROL.

ASAPROL VICARIO.

Ce composé avait déjà été étudié par M. Bang au point de vue de la conservation des boissons alimentaires ; mais MM. les docteurs Stackler et Dubief sont les premiers qui aient recherché son pouvoir antiseptique et ses propriétés physiologiques et thérapeutiques. A la suite de ces recherches, effectuées il y a trois ans au laboratoire et dans le service de Dujardin-Beaumetz à l'hôpital Cochin, on constata que ce nouveau produit joint à un pouvoir *antiseptique* appréciable l'avantage d'être complètement inoffensif. Il possède notamment une action marquée sur les cultures des bacilles du choléra asiatique, de l'herpès tonsurant et de la fièvre typhoïde. Administré à l'intérieur, il agit comme *antithermique*, et a été utilisé avec avantage dans certains cas de fièvre typhoïde, dans l'arthritisme et le rhumatisme polyarticulaire aigu. Enfin, il ne diminue pas la quantité d'urine émise, mais tend plutôt à l'augmenter.

L'asaprol s'adresse à la plupart des cas dans lesquels on prescrit d'habitude de la quinine, l'antipyrine, surtout le salicylate de soude.

Bien mieux toléré que ces derniers, son action a été particulièrement remarquée dans les diverses formes de rhumatisme articulaire et, plus spécialement, dans le *rhumatisme polyarticulaire aigu*.

La dose ordinaire est de 1 à 4 grammes par jour.

La solution d'asaprol Vicario est dosée à 1 gramme de principe actif par cuillerée à soupe.

Les cachets d'asaprol Vicario contiennent chacun 50 centigrammes de poudre.

BAIN DE PENNÈS.

℞ Bromure de potassium	1 gr.
Carbonate de chaux	1 —
— de soude	300 —
Phosphate de soude	8 —
Sulfate de soude	5 —
— d'alumine	1 —
— de fer	3 —
Huile volatile de lavande	1 —
— de thym	1 —
— de romarin	1 —

BAUMES.

PASTILLES BALSAMIQUES VICARIO.

BELLADONE.

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

A la belladone, purgatifs.

BENZOATE DE NAPHTOL FRAUDIN GRANULÉ

Grâce à la forme granulée, cette préparation est l'antiseptique intestinal par excellence et elle rend les plus grands services dans la thérapeutique infantile.

Dosage : 1 cuillerée à café contient exactement 50 centigr. de benzonaphtol chimiquement pur.

BENZOATE DE SOUDE.

PILULES ANTIDIABÉTIQUES VIGIER.

Benzoate de soude et de lithine arséniée.
De 2 à 4 pilules par jour, au moment des repas.

BENZO-IODHYDRINE.

GRANULÉ DE BRUEL.

Succédané des iodures, ne produisant pas d'iodisme et étant toujours toléré comme glycéride iodhydrique et benzoïque, est anti-rhumatismal et antigoutteux.

Chaque cuillerée à café de granulé contient 13 centigr. de benzo-iodhydrine et correspond comme effet à 1 gr. d'iodure de potassium.

1 à 6 cuillerées à café par jour.

BICARBONATE DE SOUDE.

COMPRIMÉS DE VICHY.

Aux sels naturels retirés des boues de Vichy (État).
5 centigr. de sel par comprimé.
4 à 5 comprimés pour un verre d'eau.
Prix : 2 fr.
Chassaing, 6, avenue Victoria (Paris).

BISMUTH.

POUDRE DIGESTIVE ROYER.

Sous-carbonate de bismuth, de pepsine et de pancréatine. Une cuillerée à café à chaque repas.

BLEU DE MÉTHYLÈNE.

OVULES CHAUMEL.

Au bleu de méthylène (10 centigr.).

BORAX.

PASTILLES DE BORAX ET COCAINE VICARIO.

BORIQUE ACIDE.

OVULES CHAUMEL.

A l'acide borique (1 gr.), pour pansements vaginaux antiseptiques.

BOUGIES.

BOUGIES URÉTRALES, CRAYONS INTRA-UTÉRINS VIGIER.

Suppositoires pour adultes ; balles rectales pour enfants.

BROMOFORME.

Anesthésique et antiseptique des voies respiratoires.

Le Sirop Montegniet, spécifique de la coqueluche, contient par cuillerée à café deux gouttes de bromoforme pur, dissous inaltérable, et 15 centigr. de benzoate de soude, du benjoin (2 à 8 cuillerées à café par jour).

Les Capsules Montegniet, pour les adultes, à dosage plus élevé, s'emploient contre les affections des voies respiratoires d'origine nerveuse ou infectieuse (4 à 6 par jour, une heure après les repas).

BROMURES.

SIROP LÉNITIF BROMURÉ PICOT.

Sirop de tolu, bromure alcalino-terreux, sirop de caroube. 3 à 4 cuillerées par jour.

BROMHYDRINES BRUEL.

Les bromhydrines sont dix fois plus actives que les bromures alcalins employés jusqu'à ce jour dans les affections nerveuses.

Elles ne causent ni accidents de la peau, ni constipation.

Les bromhydrines Bruel sont divisées en capsules, à prendre à raison de 2 à 10 par jour, avant les repas ou en se couchant.

BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN.

Depuis quelque temps, on emploie couramment, notamment pour la pratique des accouchements, le *bromure d'éthyle*, dont l'action anesthésique, plus rapide et moins prolongée que celle du chloroforme, est mieux appropriée à la pratique obstétricale, où il s'agit de calmer des douleurs violentes, mais intermittentes. Ici encore, il est de toute nécessité d'employer un produit bien purifié et non altéré. L'extrême volatilité et la facile altérabilité de cet anesthésique ont engagé les fabricants à le mettre à l'abri du contact de l'air, et à le délivrer en flacons de 20 grammes fermés à la lampe, du même modèle que ceux utilisés pour le chloroforme.

TRIBROMURE DE GIGON.

Sel contenant les trois bromures : Potassium, sodium, ammonium à l'état sec et d'une solubilité parfaite. Ce bromure peut se donner à haute dose, son action est due à sa pureté absolue.

Flacon accompagné d'une cuillère-mesure dosant un gramme, qu'il suffit de faire dissoudre au moment du besoin dans un liquide quelconque (*Infusion de tilleul, eau sucrée, vin*).

Dose : adultes, de 2 à 4 cuillerées, mesure par jour.

Enfants, de 1 à 2 cuillerées.

CAFÉINE.

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

A la caféine.

CACAO.

FARINE ALIMENTAIRE AU CACAO VIGIER.

TONIQUE IODO-TANNIQUE PHOSPHATÉ GOUDAT.

Cacao, feuilles de coca, noix de kola, quinquina, iode, peptone de viande, tanin, phosphates solubles, phosphate de soude, glycérine neutre.

Adultes : 2 verres à madère par jour.

Enfants : 2 verres à liqueur avant ou après le repas (à moins d'indications contraires.

CACODYLATES.

AMPOULES CACODYLIQUES FRAISSE.

Stérilisées à l'autoclave, évitant toute réduction en oxyde de cacodyle (*corps très vénéneux*) et assurant la *conservation indéfinie* de l'acide cacodylique (*corps inoffensif*).

Marius Fraisse pharmacien, 83, rue Mozart, Paris.

CALOMEL.

SPARADRAP AU CALOMEL.

SPARADRAPS ANTISEPTIQUES DE DEBUCHY.

CANTHARIDES.

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Pour l'entretien des vésicatoires à demeure.

Préparé avec de la cantharide titrée, il possède 4 degrés de force, désignés par les nos 1 faible, 1, 2, 3.

VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES.

A la cantharide titrée, produisant la vésication en 4 heures chez les enfants et 8 heures chez les adultes.

SPARADRAP VÉSICANT A LA CANTHARIDINE D'ALBESPEYRES.

Grande légèreté et grande souplesse, d'où l'application facile. Masse emplastique très adhésive, d'épaisseur très réduite, permettant au vésicatoire d'être enlevé facilement sans laisser de traces de l'emplâtre et sans déchirures.

CAPSULES AU GLUTEN.

CAPSULES RAQUIN.

Les capsules Raquin au gluten, approuvées par l'Académie de médecine, constituent une forme d'administration générale des médicaments, ayant pour but d'empêcher le contact de ceux-ci avec la muqueuse gastrique.

L'enveloppe de gluten est, en effet, insoluble dans le suc gastrique et ne se dissout que dans l'intestin grêle, à la faveur des sucs alcalins.

Voir : COPAHU, COPAHIVATE DE SOUDE, CUBÈBE, GOUDRON, ICHTYOL. MERCURE, SALOL, SALOL-SANTAL, TÉRÉBENTHINE, etc.

CAPSULINES TRANCHANT.

Antisepsie pulmonaire et des voies respiratoires. Eucalyptol, gaïacol, iodoforme, terpine et codéine, 5 à 10 par jour à distance des repas.

CASCARA SAGRADA.

PILULES DE CASCARA MIDY.

A base d'extrait hydro-alcool, de cascara, privé par procédé spécial du principe drastique (résine) et du principe âcre (huile essentielle).

Mode d'emploi : 2 à 3 le soir au moment du coucher ; 3, 4 semaines de traitement agissent en tonifiant l'intestin.

CASCARA liquide ALEXANDRE.

Elixir contre la constipation, agréable à prendre même pour les enfants, contient 60 centigr. de cascara par cuillerées à café ; ne donne jamais ni coliques ni inflammation.

Doses : 1 à 2 cuillerées à café au dîner ou au coucher.

Prix : 3 fr., Pharmacie Lachartre, 19, rue des Mathurins, Paris.

CASCARINE.

CASCARINE LEPRINCE.

Chaque pilule contient 10 centigr. de cascarine.

1 ou 2 pilules avant le repas ou le soir en se couchant.

CHLORAL.

CHLORAL PERLÉ DE LIMOUSIN.

Toujours préparé avec le chloral cristallisé, pas de constriction à la gorge, pas de mauvais goût.

Hydrate de chloral en capsules, à 25 centigr. par capsule.

2 grammes en deux prises, à une demi-heure ou une heure de distance.

OVULES CHAUMEL.

Au chloral (25 centigr.).

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

Au chloral (25 centigr.).

BROMOCHLORIDIA BENGUÉ.

Mélange de chloral, de bromure et de codéine.

Chez l'adulte : 2 à 4 cuillerées à bouche d'heure en heure dans un peu d'eau.

Chez les enfants : 2 à 4 cuillerées à café données de la même façon.

CHLORHYDRARGYRATE DE SODIUM.

INJECTION PARAT.

℞ Chlorhydrargyrate de sodium..... 1 gramme.
Eau distillée..... 500 grammes

De 2 à 3 injections tièdes par jour.

CHLOROFORME.

CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE ADRIAN.

Produit d'une pureté parfaite, et dont l'emploi n'a jamais occasionné jusqu'à ce jour le moindre accident. Contenu dans des flacons de verre jaune fermés à la lampe et mis ainsi à l'abri de l'air et de la lumière, il ne peut s'altérer, quel que soit le temps qui s'écoule avant son emploi.

Le chloroforme anesthésique Adrian se trouve dans toutes les pharmacies, en flacon de 30 et de 60 grammes fermés à la lampe ; ces flacons sont destinés à être utilisés en une seule fois, ce qui permet d'ouvrir à chaque opération un nouveau flacon et d'avoir toujours sous la main un produit inaltéré.

CHLORURE D'ÉTHYLE.

CHLORÉTHYLE DU Dr BENGUÉ.

Flacons en verre à fermeture métallique, flacons métalliques ; mélange de chlorure d'éthyle et de méthyle plus actif.

Anesthésie locale, névralgies.

CIGARES MÉDICAMENTEUX.

CIGARES BARRAL.

Antiasthmatiques.

Ces cigares sont préparés avec nitre, acide phénique synthétique et extraits titrés de : belladone, digitale, cannabis indica, stramonium, lobelia inflata.

Peuvent être fumés par tout le monde, le nitre assurant leur combustion régulière.

1 à 3 cigares par jour.

COCA.

VIN MARIANI.

Préparé avec les feuilles fraîches de coca.

Un verre à madère avant les repas.

THÉ MARIANI A LA COCA.

Extrait liquide et concentré de coca.

2 à 3 cuillerées à café par jour, pur ou mêlé à l'eau chaude ou froide.

COCAINE.

PASTILLES CHLOROBORATÉES DE COCAINE MIDY.

Dosées à 2 milligr. de chlorhydrate de cocaïne ; constituent un véritable gargarisme sec, très petit volume.

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,002 milligr.
Borate de soude..... 0gr,05 centigr.
Chlorate de soude..... 0gr,05 —

PASTILLES DE COCAINE BRUNEAU ACONITO-BORATÉE.

Ces pastilles aromatisées à la vanille contiennent chacune:

℞ Chlorhydrate de cocaïne..... 0gr,002 milligr.
Alcoolature de racine d'aconit.... 1 goutte.
Biborate de soude..... 0gr,05 centigr.

La cocaïne supprime immédiatement les picotements et les chatouillements de la gorge; elle permet de parler sans fatigue. L'aconit, grâce à son action spéciale sur les cordes vocales, éclaircit la voix, augmente son intensité et fait rapidement disparaître les enrouements.

Le borate de soude supprime toute inflammation de la gorge et des amygdales.

L'heureuse association de la cocaïne, de l'aconit et du borate de soude fait de ces pastilles le meilleur remède à employer contre l'amygdalite, la pharyngite, la laryngite, l'enrouement et, en général, dans toutes les affections de la gorge et du larynx.

Ces pastilles n'ont aucune action nuisible sur l'estomac.

Aromatisées à la vanille, elles sont très agréables au goût; il faut toujours les laisser fondre dans la bouche.

Dans les cas aigus d'enrouement ou de laryngite, prescrire 10 à 12 pastilles par jour.

On peut employer des pastilles pour améliorer l'état de la gorge à la dose de 3 à 4 pastilles.

PASTILLES AMÉRICAINES DU PÉROU.

Cocaïne, eucalyptus, tolu et lichen.

1 milligr. de cocaïne par pastille.

10 à 15 pastilles par jour pour les grandes personnes.

4 à 8 pour les enfants.

Les boîtes contiennent 100 pastilles souveraines contre les rhumes, toux, grippes, et toutes les irritations de poitrine.

Elles sont agréables à prendre.

Prix : 1 fr. 25 franco.

OVULES CHAUMEL.

A la cocaïne (10 centigr.).

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

A la cocaïne (5 centigr.).

ÉLIXIR VIRENQUE.

Cocaïne, pepsine, diastase.

CODÉINE.

SIROP BERTHÉ.

A la codéine (15 milligr. par cuillerée à bouche), laurocérasée.

PATE BERTHÉ.

A la codéine (1/2 milligr. par morceau).

Sirop. — *Enfants* au-dessous de 3 ans : plusieurs cuillerées à café par jour, à la dose de 1 cuillerée à café de sirop pour 2 cuillerées à bouche d'eau ; de 3 à 7 ans, 1 à 3 cuillerées à café par jour ; de 7 à 14 ans, 1 à 5 cuillerées à dessert par jour.

Pâte. — On en prescrit autant de morceaux que l'enfant a d'années. — *Adultes* : 8 à 16 ou 20 morceaux par jour.

PATE PECTORALE DALBIN.

Au baume de tolu, au laurier-cerise, à la codéine et à l'aconit, préparée par M. Dalbin, pharmacien, 7, rue Gambetta, Sedan (Ardennes). (Médaille d'argent à l'exposition d'hygiène et d'alimentation, Paris, 1896.)

La réunion de ces médicaments est une heureuse association au point de vue thérapeutique ; aussi cette pâte jouit-elle d'une véritable vertu curative dans tous les cas de bronchite aiguë ou chronique, de pneumonie, d'enrouement, de phtisie pulmonaire, en un mot dans toutes les affections de l'appareil respiratoire. A sa valeur incontestable comme médicament vient encore s'ajouter l'avantage d'une saveur des plus agréables ; chaque morceau de cette pâte est en effet un délicieux bonbon qui la fait apprécier et rechercher de tous les malades.

12 à 15 morceaux par jour pour les adultes, 6 morceaux seulement pour les enfants.

Franco par la poste contre 1 fr. 25 (timbres ou mandat).

Une boîte sera adressée franco à MM. les docteurs qui en feront la demande.

COLCHICINE.

CAPSULES DE COLCHICINE MIDY.

Contenant un quart de milligr. de colchicine dissoute dans 20 centigr. d'essence de Betula Senta (essence de salicylate de méthyle naturel).

1 capsule par heure jusqu'à soulagement (maximum, 16 par jour).

COLCHIQUE.

PILULES LARTIGUE.

Antigoutteuses. Chaque pilule contient 5 centigr. d'extrait de colchique titré, débarrassé des principes irritants du colchique, et de petites doses d'extrait de digitale et de sulfate de quinine.

Pour guérir un accès, faire prendre 2 à 6 pilules en 2 fois, en un jour, avant les repas.

Pour prévenir le retour des accès, on prescrit 1 pilule par semaine pendant une année.

CONVALLARIA MAIALIS. CONVALLAMARINE.

CONVALLARIA MAIALIS ET CONVALLAMARINE LANGLEBERT.

La thérapeutique des affections du cœur qui, jusqu'à ces dernières années, se limitait à l'emploi des préparations de digitale, s'est, depuis peu de temps, enrichie de nouveaux médicaments parmi lesquels le *Convallaria maialis* et son principe actif, la *Convallamarine*, particulièrement étudiés par M. le Dr G. Sée, sont aujourd'hui d'un usage courant.

Mais les préparations de muguet du commerce sont souvent très infidèles ; aussi, M. Langlebert, jugeant tout l'intérêt qu'il y aurait pour les médecins à pouvoir administrer des préparations offrant toute espèce de garantie, a préparé un sirop et des pilules de Convallaria maialis d'après une formule qui a fait l'objet d'une communication à l'*Académie des sciences* et à l'*Académie de médecine*. Ce sirop et ces pilules ont été employés avec le plus grand succès dans les hôpitaux civils et militai-

res ; leur action est certaine et ils rendent les plus grands services dans tous les cas où l'état des malades exige un tonique cardiaque énergique, alors que la digitaline n'est plus tolérée. Les doses sont de *deux à trois cuillerées à bouche de sirop* ou *six pilules* par jour.

Les médecins qui préfèrent employer le principe actif du muguet ont à leur disposition les granules de convallamarine Langlebert, qui, à la dose de quatre par jour, peuvent très bien remplacer les autres préparations de *Convallaria*.

Voir aussi VIN CARDIAQUE DU Dr SAISON.

COPAHU.

CAPSULES RAQUIN.

Glutineuses au copahu titré (50 centigr.) ou au copahivate de soude (50 centigr.).

2 à 15 par jour.

Les principales capsules Raquin sont préparées aux médicaments suivants : copahivate de soude, copahu, copahu-sous-nitrate de bismuth, copahu-extrait de cubèbe, copahu-cubèbe, copahu-ratanhia, copahu-cubèbe-ratanhia-fer, copahu-fer, copahu-goudron, copahu-extrait de matico, copahu-essence de santal, cubèbe, goudron, ichtyol, rétinol, salol, salol-copahivaté, salol-santal, essence de santal, térébenthine au citron.

CRÉOSAL

En poudre, on l'administre sous forme de cachets, contenant 1 gr. de médicament par cuillerée à soupe.

En solution, on l'administre dissous dans de l'eau ou du sirop d'écorce d'orange amère.

Prescrire 3 cuillerées à soupe de solution ou de poudre au 15e, ce qui représente 3 gr. de créosal.

Aux enfants, une cuillerée à café par année d'âge.

Créosote de composition constante, neutre, soluble dans la soude étendue. Il contient en outre du tanin.

CRÉOSOTE DE HÊTRE.

CAPSULES DARTOIS.

Les capsules Dartois contiennent 5 centigr. de créosote de hêtre redistillée et titrée et 20 centigr. d'huile de foie de morue; c'est un excellent mode d'administration de la créosote surtout lorsqu'elle est prescrite aux repas.

GLOBULES FUMOUZE.

Glutineux à la créosote (10 centigr.).

PERLES DE CRÉOSOTE CLERTAN.

Donner 2 à 4 perles par jour.

Chaque perle contient 5 centigr. de créosote.

PERLES DE CRÉOSOTE IODOFORMÉE CLERTAN.

Voir PERLES DE CLERTAN.

CRÉOSOTE ET GAIACOL ADRIAN.

Produits toujours identiques à eux-mêmes.

Pour se conformer aux exigences de la pharmacopée officielle, la Société française de produits pharmaceutiques tient, dès maintenant, à la disposition de ses clients, la créosote du goudron de bois (*Créosote de synthèse*), répondant aux indications du Codex.

Elle continue en même temps à délivrer sous son cachet la créosote S. F., qui est justement appréciée par le corps médical et pharmaceutique et qui peut être garantie pure *créosote de hêtre naturelle*, quoiqu'elle puisse ne pas répondre à toutes les exigences du *Supplément du Codex*.

GOUTTES LIVONIENNES DE TROUETTE-PERRET.

De 2 à 4 gouttes avant le repas.

℞	Goudron de Norvège.....	0gr,075 milligr.
	Créosote de hêtre.....	0gr,05 centigr.
	Baume de tolu.....	0gr,073 milligr.

Par capsule.

CRÉSYL.

CRÉSYL-JEYES.

Désinfectant.

1 à 2 cuillerées à bouche par litre d'eau (émulsion) (de 1 p. 1000 à 5 ou 10 p. 100).

CUBÈBE.

CAPSULES RAQUIN.

Soit au cubèbe, soit au copahu et cubèbe, etc.

Voir COPAHU.

CYANURE D'OR.

GRANULES ACARD AU CYANURE D'OR

De 2 à 8 granules par jour.
Chaque granule contient 2 milligr. de cyanure d'or.

DENTAIRES.

PRODUITS DENTAIRES DU Dr DELABARRE.

Ciment Delabarre, mixture dessiccative Delabarre pour calmer les maux de dents, liqueur chlorophénique Delabarre pour insensibiliser les dents.

Instruments et trousses dentaires du Dr Delabarre, brosses à dents du Dr Delabarre.

DENTIFRICES.

SIROP DELABARRE.

Extrait titré de safran et de suc de tamarin.
En frictions sur les parties des gencives où se prépare l'éruption des dents.

DENTIFRICES DELABARRE.

Poudre, pâte, eaux dentifrices.

SAVON DENTIFRICE VIGIER.

Le meilleur antiseptique de la bouche.

DERMATOL.

DERMATOL IMPALPABLE VIGIER.

Gallate borique de bismuth.
Usage externe ; s'il y a lieu, comme l'iodoforme. Usage interne ; en cachets de 1 gr.
2 à 3 par jour.

DÉSINFECTANT.

LYSOL.

Antiseptique, désinfectant sans mercure, solution à 1 p. 100. Pansements des plaies de toute nature, maladies microbiennes.

Injections vaginales et urétrales, métrites, vaginite, blennorragie, etc.

Le lysol est à la fois un désodorisant et un désinfectant.

Il est complètement soluble dans l'eau en toutes proportions. Il n'est pas toxique. C'est un puissant agent de désinfection et un médicament précieux en gynécologie.

ANIODOL.

Antiseptique général, sans mercure, ni cuivre, ne sent pas, ne tache pas, inaltérable, désodorisant universel, obstétrique, chirurgie, maladies vénériennes (Solution commerciale au 1/100e).

SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL (2 p. 100).

Antisepsie des mains de l'opérateur, des champs opératoires, dentifrice modèle.

FORMOCHLOROL.

Procédé Trillat breveté S. G. D. G.
Désinfection rapide et sûre par l'autoclave formogène, des appartements, sans détérioration aucune du mobilier, des dorures, des tentures, etc.

Désinfection de la literie, des tapis, du mobilier, par l'étuve formogène à vide, dans les Usines à vapeur de la Société, à Courbevoie.

Service d'abonnements pour caisses à linge.
Les caisses sont enlevées tous les jours chez les malades.
Pour renseignements et prix s'adresser à la Société française de désinfection, 14, rue des Pyramides, Paris. — Succursales en province.

DIASTASE.

VIN DURAND

Diastase, cinchonine, manganèse.
Un petit verre après les principaux repas.
Prix : 4 fr. 50.

Le vin Durand est une des préparations à la diastase dont les effets sont les plus constants dans les dyspepsies de toute nature. La Pepsi-Maltose Durand granulée, dont l'action est analogue, s'emploie dans le cas où les liquides alcooliques sont interdits.

TRIDIGESTIF GIGON.

Toniques amers et ferments digestifs acidifiés.
Quinquinas, coca, colombo, écorces d'oranges amères, pepsines, diastase et pancréatine.
Dyspepsie, gastralgie, troubles de la digestion.

Dose : un verre à liqueur de cet élixir avant ou après chaque repas.

DIGITALE.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE.

Toujours identique à lui-même, ce sirop renferme par cuillerée à bouche les principes actifs de 10 centigr. de digitale.

Dose moyenne de 3 cuillerées à bouche par jour.

Préparé à l'aide de l'extrait hydro-alcoolique.

GRANULES DE DIGITALE DE LABÉLONYE.

Préparés à l'aide de l'extrait hydro-alcoolique.

Chaque granule renferme les principes actifs de 10 centigr de digitale.

DIGITALINE CRISTALLISÉE NATIVELLE.

La digitaline Nativelle est délivrée : 1° en granules ; 2° en solution.

GRANULES.

Les granules de digitaline Nativelle sont dosés très exactement au quart de milligr.

La dose est de 1 à 4 granules progressivement par 24 heures.

SOLUTION.

50 gouttes correspondent à 1 milligr.

Dose : cinquante gouttes (un milligr. de digitaline) pendant un seul jour, ou dix gouttes tous les jours, pendant cinq ou six jours.

Un compte-gouttes calibré est joint à chaque étui de solution.

En général, on cesse après quelques jours l'administration de la digitaline pour que le médicament ne s'accumule pas.

Indications thérapeutiques. — *Maladies du cœur et des vaisseaux. Endocardite et péricardites aiguës. Palpitations et tachycardie. Angine de poitrine. Asthme cardiaque. Pneumonie. Grippe. Pleurésie, etc.*

NOTA. — Il existe dans le commerce, sous le nom de digitalines, des produits de pureté et d'activité très variables. Il est donc du plus haut intérêt de bien spécifier sur les ordonnances : granules ou solution de digitaline Nativelle.

Les produits de Nativelle présentent les avantages suivants : conservation indéfinie, dosage rigoureusement exact, sûreté d'action qui ne peut être obtenue avec aucun produit similaire.

Martignac et Cie, 24, place des Vosges (Paris).

GRANULES DE DIGITALINE CRISTALLISÉE S. F.

La digitaline amorphe S. F. répond à tous les caractères de la *digitaline chloroformique amorphe du Codex*, le seule qu'on doive délivrer à moins d'indication contraire.

A recommander également la digitaline cristallisée, chimiquement pure, dont l'action physiologique est absolument invariable. La digitaline cristallisée S. F. est, comme la digitaline amorphe, *entièrement soluble dans le chloroforme ;* elle doit être administrée à la dose de 1/4 de milligramme à 1 milligramme. Pour la facilité de cette administration, on peut avoir recours aux granules de digitaline cristallisée S. F. dosés au pilulier et contenant chacun exactement 1/10 de milligramme de principe actif.

DIIODOFORME.

DIIODOFORME TAINE.

Le diiodoforme Taine est jusqu'à présent le seul composé organique stable qui renferme la même quantité d'iode que l'iodoforme ordinaire (95,5 p. 100), et qui offre une constitution moléculaire semblable à celle de ce dernier : il dérive, en effet, de l'éthylène ou gaz oléfiant au même titre que l'iodoforme dérive du méthane ou gaz des marais.

L'aspect de diiodoforme pulvérisé est en tout semblable à celui de l'iodoforme ; quant à son odeur, elle est tellement faible, lorsqu'on a soin de le maintenir à l'abri de la lumière qu'elle n'est perceptible que de près et sur de grandes masses de matière ; jamais elle ne se fait sentir à distance, ni dans la salle où on l'emploie, ni à travers le pansement qui le recouvre. C'est dire qu'il peut passer inaperçu partout, sans incommoder personne et sans provoquer surtout ce sentiment instinctif de répulsion que déterminent les antiseptiques.

Le diiodoforme (éthylène périodé) peut remplacer l'iodoforme dans tous les cas où l'on a coutume de faire intervenir celui-ci ; il doit lui être préféré toutes les fois qu'il y a intérêt à réaliser un pansement ou à constituer une préparation inodore.

Le diiodoforme Taine possède à peu près les mêmes caractères physiques que l'iodoforme, et se prête absolument aux mêmes formes pharmaceutiques (poudres, pommades, pansements, pilules, etc.).

EMPLATRES.

EMPLATRES CAOUTCHOUTÉS VIGIER

(Épithèmes antiseptiques Vigier).

Le sparadrap caoutchouté simple est préparé en rouleaux ordinaires et sous forme de bandes de 1, 2, 3, 4, 6, 10 centim. de large, sur 1 à 5 mètres de long.

Variétés d'emplâtres caoutchoutés : le sparadrap de Vigo caoutchouté Vigier, très adhésif, restant toujours souple, ne s'écaillant pas ;

Les sparadraps de poix de Bourgogne, de ciguë, de belladone, de Vigo belladoné, la toile vésicante, les mouches de Milan, les mouches d'opium, le thapsia Vigier, etc.

Les épithèmes ou emplâtres médicamenteux aux acides pyrogallique, chrysophanique, salicylique, borique, phénique, sous-nitrate de bismuth, ichthyol, huile de foie de morue rouge de Vidal (minium et cinabre) oxyde de zinc, résorcine, salol, sublimé à 50 centigr. p. 100, sulfate de chaux, précipité blanc, etc.

Emplâtres poreux (Porous Plasters).

Le taffetas d'Angleterre Vigier (marque croix d'azur).

Les Corns Plaster parisiens Vigier.

Protège-vaccin.

Le merveilleux Destrucor (rondelle-emplâtre).

ERGOT DE SEIGLE.

SOLUTION TITRÉE DE DUSSART.

Ergot de seigle privé de ses principes inactifs et toxiques.

En injections hypodermiques à l'intérieur, XX à L gouttes dans de l'eau sucrée.

ÉLIXIR DU Dr PELLETAN.

Ergot de seigle et fer.

DRAGÉES GRIMAUD AU FER ET A L'ERGOT DE SEIGLE.

Chaque dragée contient exactement :

Ergot.....	0gr025 milligr.
Limaille de fer pur porphyrisée.....	0gr,10 centigr.

Comme tonique de 4 à 8 dragées par jour, chez l'adulte ; contre l'incontinence d'urine, de 3 à 14 dragées par jour chez l'adulte.

ERGOTINE.

ERGOTINE BONJEAN.

Flacons de 30 grammes et tubes de 2 grammes pour tous les usages pharmaceutiques.

DRAGÉES ET SOLUTION D'ERGOTINE BONJEAN.

Dragées à 15 centigr.

Solution stérilisée et titrée (une goutte représente 1 centigr. d'ergotine).

AMPOULES DE SOLUTION TITRÉE ET STÉRILISÉE D'ERGOTINE BONJEAN.

Pour injections hypodermiques (un centim. cube représente 1 gramme de seigle ergoté).

Ergotine Bonjean. — Flacon de 30 gr. pouvant servir à toutes préparations pharmaceutiques (Voir formule, p. 99).

Tubes de 2 gr. ergotine Bonjean pour injections hypodermiques.

OVULES ET CRAYONS CHAUMEL.

A l'ergotine (50 centigr.).

GRANULES DE CHLORHYDRATE D'ERGOTINE DE BRUEL.

Ces granules, beaucoup plus actifs et plus faciles à administrer que l'ergotine et le seigle ergoté, présentent en outre l'avantage d'un dosage rigoureux.

Les granules de chlorhydrate d'ergotine de Bruel contiennent chacun 1/4 de milligramme de principe actif et s'administrent à la dose de 2 à 10 par 24 heures en deux fois.

ERGOTININE.

GRANULES DE CHLORHYDRATE D'ERGOTININE DE BRUEL.

A 1/4 de milligr. de principe actif.

2 à 10 par 24 heures, en deux fois.

Adrian.

ESCARGOT.

Voir HÉLICINE.

ESTOMAC.

PEPSIDIA.

Soluté chloroformique de pepsine acidulée, souverain dans toutes les maladies des voies digestives.
C. Vieillard, 30, rue de Trévise (Paris).

ÉTHER.

ÉTHER ANESTHÉSIQUE A 66 DEGRÉS S. P.

Comme pour le chloroforme, le grand point dans l'anesthésie par l'éther est d'employer un produit absolument pur et irréprochable ; aussi la maison Adrian s'est-elle attachée de tout temps d'une façon spéciale à la rectification de l'éther destiné à l'anesthésie.

L'éther anesthésique S. F., redistillé sur l'huile d'amandes douces, pèse exactement 66 degrés à l'aréomètre Baumé et peut être considéré comme chimiquement pur, dans le sens pratique du mot.

Cet éther a déjà fait ses preuves depuis longtemps, et les chirurgiens qui l'utilisent en ont toujours obtenu les résultats les plus satisfaisants.

ÉTHER AMYL-VALÉRIANIQUE BRUEL.

Parmi les nouveaux agents thérapeutiques employés contre les maladies nerveuses, l'un des plus curieux et des plus intéressants est assurément l'*éther amyl-valérianique* ou *valérianate d'amyle*, très employé, surtout en Angleterre et en Amérique, contre les accidents nerveux des femmes et contre les coliques hépatiques. Il rend également les plus grands services dans les cas d'excitation du système nerveux généralement désignés sous le terme vague de *phénomènes nerveux*, *dyspnée*, *toux*, agitations à formes spasmodiques si communes chez les femmes sujettes à des *troubles dysménorrhéiques*.

L'éther amyl-valérianique est employé en grande quantité sous le nom d'*essence de pommes artificielle*, dans la préparation des bonbons dits *anglais* ; c'est un liquide très volatil doué d'une odeur éthérée agréable. Comme tous les éthers gras, c'est un *anesthésique puissant*, qui, administré à l'intérieur, possède à un très haut degré l'action *antispasmodique* de l'éther sulfurique, sans en présenter les inconvénients. C'est un *calmant* et un *hypnotique* de premier ordre à la dose de 30 à 50 centigrammes ; il n'irrite pas l'estomac et est admirablement supporté par les sujets les plus délicats. Enfin, l'éther amyl-valérianique est un excellent dissolvant de la cholestérine, ce qui en fait un agent précieux dans le traitement de la *lithiase biliaire*.

Cet intéressant médicament a surtout été étudié en France par M. Bruel, qui en a préparé des capsules, seule forme commode et pratique pour l'administration de ce genre de liquide.

Les capsules de Bruel, *à l'éther amyl-valérianique*, contiennent chacune 15 centigrammes de principe actif. Elles peuvent être administrées, suivant les cas, à raison de 2 à 6 et même 8 pour 24 heures, représentant de 30 à 90 centigrammes et même 1gr,20 de valérianate d'amyle.

EUCALYPTOL.

CAPSULES LACROIX.

EUCALYPTOL SÉRAFON.

Voir GAIACOL.

EUCALYPTUS.

SIROP DE A. PICOT.

A l'Eucalyptus globulus.

Suc frais d'eucalyptus concentré dans le vide et alcoolature d'aconit.

Pour les adultes : 3 à 4 cuillerées à bouche par jour, pur ou mieux dans du lait chaud, de la tisane ou dans un grog.

Pour les enfants au dessus de 5 ans, employer des cuillerées à café.

Prix : 2 fr.

SIROP DE TIGEAUX.

A l'eucalyptus phéniqué (Fagard).

Sirop d'eucalyptus dosé à 0 gr. 02c d'acide phénique cristallisé et pur par cuillerée à bouche.

4 à 5 cuillerées à bouche par jour pour les adultes, et 3 à 4 cuillerées à café par jour pour les enfants.

EUROPHÈNE.

IODURE D'ISOBUTYLORTHOCRÉSOL OU CRÉSIOLODIDE.

27 p. 100 d'iode.

Succédané de l'iodoforme, légère odeur rappelant celle du safran. Non toxique. Insoluble dans l'eau et la glycérine. Très soluble dans l'éther, chloroforme, collodions et huiles fixes. Très stable à l'air sec, l'europhène, au contact de l'humidité, à la température ordinaire, libère, comme l'iodoforme, de petites quantités d'iode, à l'état continu. Ce dégagement d'iode est beaucoup plus intense en présence d'un alcali.

Remplace l'iodoforme dans toutes ses applications. Médica-

ESTOMAC.

PEPSIDIA.

Soluté chloroformique de pepsine acidulée, souverain dans toutes les maladies des voies digestives.

C. Vieillard, 30, rue de Trévise (Paris).

ÉTHER.

ÉTHER ANESTHÉSIQUE A 66 DEGRÉS S. P.

Comme pour le chloroforme, le grand point dans l'anesthésie par l'éther est d'employer un produit absolument pur et irréprochable ; aussi la maison Adrian s'est-elle attachée de tout temps d'une façon spéciale à la rectification de l'éther destiné à l'anesthésie.

L'éther anesthésique S. F., redistillé sur l'huile d'amandes douces, pèse exactement 66 degrés à l'aréomètre Baumé et peut être considéré comme chimiquement pur, dans le sens pratique du mot.

Cet éther a déjà fait ses preuves depuis longtemps, et les chirurgiens qui l'utilisent en ont toujours obtenu les résultats les plus satisfaisants.

ÉTHER AMYL-VALÉRIANIQUE BRUEL.

Parmi les nouveaux agents thérapeutiques employés contre les maladies nerveuses, l'un des plus curieux et des plus intéressants est assurément l'*éther amyl-valérianique* ou *valérianate d'amyle*, très employé, surtout en Angleterre et en Amérique, contre les accidents nerveux des femmes et contre les coliques hépatiques. Il rend également les plus grands services dans les cas d'excitation du système nerveux généralement désignés sous le terme vague de *phénomènes nerveux*, *dyspnée*, *toux*, agitations à formes spasmodiques si communes chez les femmes sujettes à des *troubles dysménorrhéiques*.

L'éther amyl-valérianique est employé en grande quantité sous le nom d'*essence de pommes artificielle*, dans la préparation des bonbons dits *anglais* ; c'est un liquide très volatil doué d'une odeur éthérée agréable. Comme tous les éthers gras, c'est un *anesthésique puissant*, qui, administré à l'intérieur, possède à un très haut degré l'action *antispasmodique* de l'éther sulfurique, sans en présenter les inconvénients. C'est un *calmant* et un *hypnotique* de premier ordre à la dose de 30 à 50 centigrammes ; il n'irrite pas l'estomac et est admirablement supporté par les sujets les plus délicats. Enfin, l'éther amyl-valérianique est un excellent dissolvant de la cholestérine, ce qui en fait un agent précieux dans le traitement de la *lithiase biliaire*.

Cet intéressant médicament a surtout été étudié en France par M. Bruel, qui en a préparé des capsules, seule forme commode et pratique pour l'administration de ce genre de liquide.

Les capsules de Bruel, *à l'éther amyl-valérianique*, contiennent chacune 15 centigrammes de principe actif. Elles peuvent être administrées, suivant les cas, à raison de 2 à 6 et même 8 pour 24 heures, représentant de 30 à 90 centigrammes et même 1gr,20 de valérianate d'amyle.

EUCALYPTOL.

CAPSULES LACROIX.

EUCALYPTOL SÉRAFON.

Voir GAIACOL.

EUCALYPTUS.

SIROP DE A. PICOT.

A l'Eucalyptus globulus.

Suc frais d'eucalyptus concentré dans le vide et alcoolature d'aconit.

Pour les adultes : 3 à 4 cuillerées à bouche par jour, pur ou mieux dans du lait chaud, de la tisane ou dans un grog.

Pour les enfants au dessus de 5 ans, employer des cuillerées à café.

Prix : 2 fr.

SIROP DE TIGEAUX.

A l'eucalyptus phéniqué (Fagard).

Sirop d'eucalyptus dosé à 0 gr. 02c d'acide phénique cristallisé et pur par cuillerée à bouche.

4 à 5 cuillerées à bouche par jour pour les adultes, et 3 à 4 cuillerées à café par jour pour les enfants.

EUROPHÈNE.

IODURE D'ISOBUTYLORTHOCRÉSOL OU CRÉSIOLODIDE.

27 p. 100 d'iode.

Succédané de l'iodoforme, légère odeur rappelant celle du safran. Non toxique. Insoluble dans l'eau et la glycérine. Très soluble dans l'éther, chloroforme, collodions et huiles fixes. Très stable à l'air sec, l'europhène, au contact de l'humidité, à la température ordinaire, libère, comme l'iodoforme, de petites quantités d'iode, à l'état continu. Ce dégagement d'iode est beaucoup plus intense en présence d'un alcali.

Remplace l'iodoforme dans toutes ses applications. Médica-

ment « de ville ». Employé surtout jusqu'ici dans les brûlures, pommade à 5 p. 100, chancre mou, plaies syphilitiques, scrofuleuses, ulcères variqueux, dermatoses humides, lèpre, etc., en chirurgie, gynécologie, rhinologie, etc.

1. Poudre d'europhène pur, pour saupoudrer.

℞ Europhène	10 gr.
2° ℞ Europhène	10 à 30 gr.
Acide borique porphyrisé	

Pour saupoudrer.

3. *Huiles, pommades :*

℞ Europhène	2 à 5 gr.
Huile d'olive, Vaseline, Lanoline	10 gr. — aā 45 gr.

(Siebel-Nolda).

℞ Europhène	5 à 15 gr
Faire dissoudre dans huile d'olive au bain-marie à 60° C.	20 gr.
Vaseline ou lanoline, Q. S. P. F.	100 —

(De Molènes).

℞ Europhène	5 gr.
Huile d'olive	95 —

Au bain-marie à 60° C.

(Goldschmidt, Madère),

4. *Collodions. Traumaticines.*

℞ Europhène	10 gr.
Huile de ricin	10 —
Collodion, Q. S. P. F.	100 —

M. S. A.

(De Molènes.)

FER.

GLYCO-FER PHOSPHATÉ.

Préparé par Berthier en 1892.

Elixir agréable au goût contenant par cuillerée à bouche.

℞ Glycéro-phosphate ferreux	0gr,10 centigr.
Glycéro-phosphate de soude	0gr.10

Prix : 4 fr. 50 le flacon.

KOLA-FER TROUETTE.

Élixir à base de kola et de peptonate de fer.

Neurasthénie, anémie, chlorose, convalescence, formation des jeunes gens.

Un petit verre à liqueur aux repas.

DRAGÉES DE GELIS ET CONTÉ.

Approuvées par l'Académie de médecine, chaque dragée contient 5 centigr. de lactate de fer.

Dose moyenne, de 4 à 8 dragées par jour.

FORMOL.

FORMOL TRILLAT.

Formol, *aldéhyde formique en solution.* — L'attention a été attirée sur ce produit par M. Trillat, qui prit en 1890 un brevet pour un nouveau procédé de préparation, procédé consistant à « envoyer des vapeurs d'alcool méthylique sur des substances poreuses (coke, brique, etc.) fortement chauffées, en même temps qu'on fait arriver de l'air dans l'appareil où se produit la réaction. » L'aldéhyde ainsi formée est condensée et livrée en solution à 40 p. 100 ; les solutions concentrées et l'aldéhyde pure ne se conservent pas, il se produit une polymérisation avec formation de *Trioxyformol* ou *Trioxyméthylène* $(CH^2O)^3$.

De l'ensemble des travaux publiés sur le formol, on peut tirer les conclusions suivantes :

Le formol n'est pas un produit toxique.

Sa puissance antiseptique est au moins égale à celle du sublimé et lui est supérieure dans beaucoup de cas ; elle est incomparablement supérieure à celle de l'*acide phénique*, *des phénols*, *du thymol*, etc.

Le formol peut être utilisé sous les trois états : *solide*, *liquide* et *gazeux*.

A l'état gazeux, forme sous laquelle il doit être surtout employé, il donne, grâce à l'extrême diffusibilité de ses vapeurs, des résultats incomparablement supérieurs à ceux du *chlore*, du *brome* et de l'*acide sulfureux*, et cela sans attaquer ni altérer les *linges*, *tentures*, *métaux*, *instruments de chirurgie* et objets quelconques soumis à son action. L'extrême facilité du mode d'emploi du formol supprime toutes les opérations si compliquées de la désinfection par les procédés ordinaires. Elle met à la disposition de chacun le moyen d'*opérer soi-même la désinfection à domicile sans le secours d'aucun appareil.*

Il suffit, en effet, d'imbiber de la solution normale de formol des linges et de les suspendre dans la pièce à désinfecter, après avoir soigneusement fermé les portes et les fenêtres.

Pour la désinfection des vêtements, fourrures, lainages, etc., il suffit de les enfermer dans un placard ou une armoire avec un ou plusieurs formogènes, suivant la grandeur du meuble.

Mais le mode d'application du formol le plus sûr et le plus commode consiste assurément dans l'emploi de la lampe formogène Trillat, qui produit directement du formol par combustion de l'alcool méthylique, et permet d'obtenir une désinfection complète des appartements, sans détériorer les meubles et les tentures, comme cela se produit si souvent avec les antiseptiques ordinaires, et notamment l'acide sulfureux.

FOUGÈRE MALE.

CAPSULES TÆNIFUGES LIMOUSIN.

Extrait éthéré de fougère mâle et calomel.

Ces capsules, préparées selon la formule du Dr Créquy (50 centigr. d'extrait et 5 centigr. de calomel par capsule), se prennent habituellement le matin à jeun, une à une, toutes les 5 minutes.

GLOBULES TÆNIFUGES DE SECRÉTAN.

A l'extrait vert éthéré des rhizomes frais de fougère mâle des Vosges.

Adoptés dans les hôpitaux de Paris.

Dépôt: Pharmacie Friedland, 37, avenue Friedland, Paris.

Dépôt central: A. Secrétan, 52, rue Decamps, Paris.

Mode d'emploi joint à chaque boîte.

Prix: 10 fr. Envoi franco.

Remise 25 p. 100 pour MM. les médecins et pharmaciens.

GAIACOL.

EUCALYPTINE AU GAIACOL IODOFORMÉ.

4 à 6 capsules par jour au moment des repas dans les affections de la poitrine: broncho-pneumonie, bronchite chronique, catarrhe pulmonaire, phtisie, etc.

CARBONATE DE GAIACOL VIGIER.

10 centigr. par capsule.

2 à 6 capsules par jour.

GAIACOL IODOFORMÉ ET GAIACOL EUCALYPTOL IODOFORMÉ SÉRAFON.

De tous les traitements proposés lors du Congrès de la tuberculose, tenu à Paris du 27 juillet au 2 août 1891, c'est sans contredit le gaïacol, l'un des principes constituants de la créosote, qui a donné jusqu'à ce jour les meilleurs résultats.

D'abord employé seul par M. le docteur Diamantberger, puis associé à l'iodoforme par M. le professeur Picot, de Bordeaux, et enfin à l'eucalyptol et à l'iodoforme par M. le docteur Pignol, chef de clinique à la Faculté de médecine, le gaïacol, en capsules et en solutions pour injections hypodermiques, a permis d'obtenir, dans la plupart des cas, soit une guérison complète, soit tout au moins une amélioration notable.

Des différents travaux de ces savants praticiens, il résulte que, sous l'influence de ces diverses médications, la toux s'amende, les forces reviennent, l'expectoration diminue, en même temps que les bacilles disparaissent peu à peu des crachats.

En résumé, de tous les travaux publiés à ce sujet dans ces dernières années, on peut tirer les conclusions suivantes:

1° Le gaïacol iodoformé est un médicament qui rend les plus grands services dans le traitement de la tuberculose pulmonaire et dans celui de la pleurésie d'origine tuberculeuse.

2° Dans le traitement de la bronchite chronique, de la dilatation des bronches et de la bronchorrhée, le gaïacol iodoformé a toujours donné les meilleurs résultats. Il possède manifestement le pouvoir de diminuer les sécrétions bronchiques, de faire disparaître leur fétidité, et il guérit assez rapidement la bronchite chronique.

Même dans la gangrène pulmonaire, il a donné des résultats inespérés, et amené la guérison dans certains cas.

3° Le gaïacol iodoformé peut être employé, soit en injections hypodermiques, soit par la voie stomacale, sous forme de capsules. Quel que soit son mode d'administration, jamais il ne détermine d'accidents, soit du côté de la peau, soit du côté du tube digestif.

Pour faciliter l'administration de ce précieux médicament, M. Sérafon, pharmacien à Bordeaux, a eu l'idée de préparer des capsules pour l'usage interne et des solutions dans l'huile stérilisée pour injections hypodermiques.

Les capsules de gaïacol iodoformé Sérafon contiennent chacune 2 centigr. d'iodoforme pur et 5 centigr. de gaïacol absolu; on les administre ordinairement à la dose d'une capsule cinq minutes avant chaque repas pendant les trois premiers jours, puis deux et enfin trois au bout de quelques jours.

Les capsules de gaïacol eucalyptol iodoformé Sérafon se prennent aux mêmes doses et de la même façon; elles con-

tiennent en plus, par capsule, 10 centigr. d'eucalyptol pur.

La solution de gaïacol iodoformé Sérafon renferme, par centimètre cube, 1 centigr. d'iodoforme pur et 5 centigr. de gaïacol absolu ; on en injecte progressivement de 1 à 3 centimètres cubes ; ces injections ne produisent jamais d'accidents, si elles sont faites avec toutes les précautions d'asepsie recommandées en pareil cas.

La solution de gaïacol eucalyptol iodoformé Sérafon s'administre de la même façon que la précédente ; elle renferme en plus, par centimètre cube, 15 centigr. d'eucalyptol pur.

Le choix des matières premières et les soins apportés à ces préparations leur donnent une supériorité incontestable sur les produits similaires, supériorité qui explique seule l'accueil qu'elles ont reçu du corps médical.

PERLES DE GAIACOL CLERTAN.

Gaïacol-α cristallisé.
Chaque perle contient 18 centigr. de gaïacol.
2 perles par jour.

GELSÉMINE (GELSEMIUM SEMPERVIRENS).

PILULES ANTINÉVRALGIQUES BRUNEAU.

Aux trois valérianates de gelsémine, de quinine et de zinc,
Admises dans les hôpitaux de Paris.

Employées avec le plus grand succès contre la migraine, les névralgies rebelles de toute nature, et principalement les névralgies faciales.

Chaque pilule renferme exactement :

Valérianate de quinine.....	0gr,05 centigr.
Valérianate de zinc.....	0gr,05 —
Gelsémine amorphe (combinée à l'acide valérianique).....	0gr,005 milligr.

6 à 8 pilules par jour en 3 fois.

GLOBULES.

GLOBULES FUMOUZE.

Les globules Fumouze au gluten, plus petits que les capsules Raquin, sont préparés aussi avec un grand nombre de médicaments.

Voir : Créosote, Créosote iodoformée, Ichthyol, Naphtol, Salol, etc.

GLUTEN.

CAPSULES RAQUIN.

A enveloppe de gluten, insolubles dans l'estomac, préparées avec les principaux médicaments.

GLOBULES FUMOUZE.

Glutineux à la créosote (10 centigr.), à la créosote iodoformée (5 centigr.), à l'ichthyol, etc.

GLYCÉRINE.

TOPIQUES CHAUMEL.

GLYCÉRINE SOLIDIFIÉE.

Ovules, suppositoires, bougies crayons, à la glycérine solidifiée.

SOLID-GLYCÉRINE LANCE-BRIAND.

Nous croyons inutile d'insister ici sur les inconvénients et même les accidents occasionnés par la constipation. L'usage répété des purgatifs et des lavements présente en outre une foule de désagréments trop connus des nombreux malades atteints de cette affection.

M. Lance-Briand, voulant utiliser l'action directe de la glycérine sur la muqueuse intestinale, eut l'idée, pour faciliter l'emploi de ce médicament, de préparer des suppositoires à base de glycérine, auxquels il a donné le nom de solid-glycérine.

Le solid-glycérine Lance-Briand a la forme d'une petite cartouche ; il est souple et élastique ; une fois introduit dans le rectum, sans risquer de blesser l'anus, en raison de sa souplesse, il s'y dissout lentement, et la glycérine, mise en liberté, ramollit les fèces et provoque, par osmose, une légère exsudation liquide des glandes de la muqueuse, en même temps qu'elle détermine dans les parois musculaires de l'intestin des contractions assez énergiques. C'est par ce mécanisme que le solid-glycérine amène des selles normales sans que son action puisse avoir aucun retentissement physiologique sur le fonctionnement du reste de l'appareil digestif.

Le solid-glycérine est donc un agent précieux dans le traitement de la constipation, quelle qu'en puisse être la cause.

Son usage est simple, propre et non pénible; jamais il ne provoque de *douleurs*, de *coliques* ou d'*épreintes*.

OVULES PASSEMARD-VIGIER.

A base de glycérine pure et aux médicaments prescrits par le médecin.

Crayons intra-utérins à base de glycérine pure à 38° et à divers mèdicaments.

Bougies à base de glycérine pure à 38°, elles contiennent une quantité appropriée de médicament actif.

Suppositoires à la glycérine solidifiée.

GLYCÉRO-PHOSPHATES.

VIN CORNÉLIS (L. Bruneau).

Peptone Cornélis et glycérophosphates.

Chaque verre à madère renferme les éléments de 30 gr. de viande de bœuf et 30 centigr. de glycérophosphates.

Un verre à madère à la fin des 2 principaux repas.

GLYCÉRO-PHOSPHATE IODO-TANNIQUE VIGIER.

Cet élixir, grâce à une parfaite association, réunit toutes les propriétés de l'iode, du tanin et des glycérophosphates.

Enfants: 1 cuillerée à café.

Adultes : 1 cuillerée à soupe avant chaque repas.

Lymphatisme, anémie, épuisement, surmenage, neurasthénie.

GLYCÉROPHOSPHATES FREYSSINGE.

1. **Solution de glycérophosphate de chaux Freyssinge** titrée à 50 centigr. par cuillerée à soupe.

2. **Glycérophosphate de chaux granulé Freyssinge** contenant 20 centigr. par cuillerée à café de sucre granulé.

Ces deux préparations seront très utiles pour les enfants.

3. **Névrosthénine Freyssinge**, solution concentrée sans sucre ni alcool de glycérophosphates de soude, potasse et magnésie. X gouttes contiennent 20 centigr. de glycérophosphate composé. Cette préparation contenue dans des flacons compte-gouttes est spécialement destinée aux adultes et aux vieillards diabétiques, artério-scléreux ou autres, chez lesquels la chaux et le fer sont contre-indiqués, bien que la médication glycérophosphatée leur soit applicable pour le relèvement de la dépression nerveuse et de l'affaiblissement général.

4° **Polyglycérophosphate granulé Freyssinge** contenant par cuillerée à café 15 centigr de glycérophosphate de chaux.

5 centigr. de glycérophosphate de soude, 3 centigr. de glycérophosphate de magnésie, et 2 centigr. de glycérophosphate de fer.

A la dose d'une cuillerée à café à chaque repas c'est un excellent reconstituant à prescrire aux adolescents chez lesquels les phosphates et le fer sont indiqués.

GLYCO-PHÉNIQUE (Dr Déclat).

Solution titrée à 10 p. 100 d'acide phénique pur dissous dans eau distillée et glycérine.

Dose variant suivant le cas où on l'emploie.

GLYCO-FER PHOSPHATÉ (Berthier).

GLYCÉROPHOSPHATES DE BRUEL.

Frappé, depuis longtemps, des nombreux inconvénients présentés par les médicaments phosphatés ordinairement employés, M. Bruel a recherché un nouveau composé du phosphore, permettant d'administrer ce médicament sous une forme plus assimilable et beaucoup moins fatigante pour l'estomac.

De nombreuses recherches et la constatation des bons effets produits par l'absorption des jaunes d'œufs, du caviar, du frai de poisson, de l'huile de foie de morue et des aliments formés par la substance nerveuse (cervelle), dans les cas où la médication phosphatée est nécessaire, ont amené M. Bruel à essayer le principe actif phosphaté de ces divers aliments. Ce principe est formé par les *lécithines*, qui sont des glycérophosphates de névrine: c'était donc à l'acide glycérophosphorique, combiné ou aux glycérophosphates que devaient tendre les recherches.

Les *glycérophosphates* sont plus actifs que les phosphates solubles, *biphosphates*, *chlorhydrophosphates*, *lactophosphates* et *pyrophosphates*, pour la raison bien simple qu'ils entrent dans la circulation sans fatiguer l'estomac et s'assimilent immédiatement et en totalité, tandis que les biphosphates, chlorhydrophosphates et lactophosphates agacent les dents, fatiguent l'estomac par leur acidité exagérée, produisent des gastrites et s'assimilent incomplètement, étant éliminés en grande partie par les diverses sécrétions.

Enfin, les glycérophosphates ne produisent pas les effets nuisibles des hypophosphites sur le sang; ils sont inoffensifs à quelque dose qu'on les emploie.

Ces considérations un peu théoriques ont été pleinement confirmées par l'expérience, et les essais effectués, tant dans les hôpitaux que dans la clientèle civile, avec les produits

préparés par M. Bruel, ont donné jusqu'ici des résultats on ne peut plus satisfaisants.

Pour faciliter l'administration des glycérophosphates et répondre aux desiderata qui lui ont été formulés par un certain nombre de médecins, M. Bruel a préparé un *élixir*, un *sirop* et une *solution injectable*.

L'élixir polyglycérophosphaté de Bruel est constitué par un mélange des *trois glycérophosphates de soude, de chaux et de magnésie*, associés au *sulfate de strychnine* et à une *teinture amère*. Il contient par cuillerée à soupe :

Glycérophosphate de chaux	0gr,20
— de magnésie	0gr,08
— de soude	0gr,30
Sulfate de strychnine	0gr,0003

Son action est remarquable dans les *cachexies*, la *phtisie* et les *autres tuberculoses*, le *rachitisme*, la *scrofule*, les *maladies de l'estomac*, certaines affections nerveuses (*lésions de la moelle et ramollissements*), la *dentition des enfants*, les *affections osseuses*, l'*arthritisme*, la *goutte*, dans *certaines grossesses difficiles*, dans l'*albuminurie phosphaturique* et dans l'*état de débilité* que laisse souvent l'*influenza*.

2 à 4 cuillerées à soupe pour les adultes ; 2 à 4 cuillerées à soupe pour les enfants, avant chacun des principaux repas, étendu de son volume d'eau ordinaire et d'eau sucrée.

Le sirop de Bruel, *aux glycérophosphates de chaux et de magnésie*, contient par cuillerée à soupe :

Glycérophosphate de chaux	0gr,30
— de magnésie	0gr,10

Cette préparation est surtout recommandée pour les enfants.

2 à 4 cuillerées à soupe par jour pour les adultes et 2 à 4 cuillerées à café pour les enfants.

La solution antiseptique de glycérophosphate de soude injectable de Bruel, contenue dans des ampoules fermées à la lampe, est d'une conservation indéfinie et n'occasionne jamais le moindre accident, si les injections sont faites avec tous les soins voulus. Chaque ampoule contient environ 2 centimètres cubes de liquide.

Cette solution contient par centimètre cube :

Glycérophosphate de soude	0gr,20
Correspondant à	
Phosphate de soude	0gr,37

1 à 2 seringues par jour pour les adultes ; 1/2 seringue à 1 seringue pour les enfants.

M. Bruel, poursuivant ses travaux sur les glycérides, a obtenu quelques nouveaux composés facilement assimilables, avec lesquels il fait les préparations suivantes :

Granules de glycéro-arséniate de soude de Bruel ;

Granules de glycéro-arséniate de strychnine de Bruel ;

Granules de glycéro-sulfate de strychnine de Bruel.

Ces granules, dosés exactement à 1 milligr. de principe actif, remplacent avantageusement l'arséniate de soude et l'arséniate et le sulfate de strychnine ; ils agissent beaucoup plus rapidement et évitent, par leur assimilation immédiate, les fâcheux effets de l'accumulation.

Cachets Bruel de glycéro-sulfate de quinine, dosés à 20 centigr. ; à prendre de 2 à 6 par 24 heures. Etant donnée leur action énergique, il est prudent de ne pas les administrer aux enfants âgés moins de douze ans.

Vin de Bruel au glycéro-sulfate de quinine, contenant, par cuillerée à soupe, 5 centigr. de principe actif, qui correspondent comme effet à 10 centigr. de sulfate de quinine. Il constitue un médicament fébrifuge, tonique et antinévralgique de beaucoup supérieur au vin de quinquina.

Sirop de glycéro-arséniate de quinine de Bruel. Cette préparation constitue le médicament arsenical le plus parfait et le moins dangereux. Les actions associées de l'acide glycéro-arsénique et de la quinine en font un tonique incomparable du système nerveux.

Le sirop de glycéro-arséniate de quinine de Bruel se prend à la dose de 2 à 10 cuillerées à bouche par 24 heures chez l'adulte, et 1 à 10 cuillerées à café chez l'enfant.

ÉLIXIR POLYGLYCÉROPHOSPHATÉ DE BRUEL.

Cette préparation renferme les *glycérophosphates de chaux, soude et magnésie* associés à la *strychnine* et à une *teinture amère*, ce qui en fait un tonique précieux pour les estomacs débilités par une maladie, une mauvaise alimentation ou des excès de régime.

VIN GLYCO-PHOSPHATÉ DE LANGLEBERT.

Glycérophosphate de chaux.

Un verre à liqueur au moment des repas, sauf indications spéciales.

Détail : dans toutes les pharmacies. Gros : 86, rue de la Réunion, Paris.

NEUROSINE PRUNIER.

Phosphoglycérate de chaux pure, granulée, sirupeuse ou en cachets.

30 centigr. par cuillerée à café de granules.
Par cuillerée à bouche de neurosine sirupeuse et par cachet.
2 fois par jour au moment des repas.

GLYCÉRO-PHOSPHATE IODOTANNIQUE VIGIER,

Iode, tanin, glycérophosphates.
Enfants : Une cuillerée à café.
Adultes : Une cuillerée à soupe.
Avant chaque repas.
Prix : 4 fr. le flacon.

GLYCOMORRHUUM FAUDON

(Succédané scientifique de l'huile de foie de morue.)

Combinaison parfaite des principes alcaloïdiques de l'huile de foie de morue avec la glycérine à 30°, chimiquement pure, en remplacement du corps gras.

Formation de glycérophosphates à l'état naissant (les seuls assimilables) par la décomposition des phosphates neutres en présence de la glycérine. Production d'acide glycéro-phosphorique qui se combine avec ces bases.

Principes iodotanniques.

Chaque cuillerée représente :
3 cuillerées d'huile de foie de morue.
25 centigr. glycérophosphates (chaux, soude, fer).
Une cuillerée de sirop iodotannique.

Très agréable à prendre, facile digestion, assimilation complète, augmentation de poids.

GONOCOCCINE PARAT.

INJECTION PARAT A BASE DE GONOCOCCINE.

℞ Gonococcine Parat.....	1 gr.
Eau distillée stérilisée.....	5000 —

Dans l'urétrite blennorragique aiguë : 2 à 3 injections par jour.

Dans l'urétrite chronique : injections avec la seringue Parat. Prix : 3 fr. 50.

GOUDRON.

GOUDRON FREYSSINGE.

Le goudron Freyssinge est une liqueur concentrée qui sert à préparer instantanément l'eau de goudron du Codex.

L'eau de goudron a le précieux avantage de pouvoir être administrée sans inconvénient pendant les périodes subinflammatoires alors que les autres balsamiques sont contre-indiqués.

On l'emploie aussi en lotions, injections, pulvérisations.

CAPSULES RAQUIN.

Glutineuses au goudron (25 centigr.).

GOUTTES DE BAUMÉ.

GOUTTES AMÈRES DE GIGON.

Affections de l'estomac, dyspepsies, inappétence, atonie gastrique et intestinale.

(Véritables gouttes de Baumé). Dose : 4 à 5 gouttes avant les deux principaux repas.

Le flacon compte-gouttes 3 fr.

GRAINS AMERS DE GIGON.

Affections de l'estomac, dyspepsies, inappétence, atonie gastrique et intestinale.

Chaque granule renferme exactement deux gouttes amères à *l'usage des personnes redoutant l'amertume des gouttes amères*, solubilité complète et instantanée.

Dose : de 1 à 3 grains amers avant les deux repas.

Le flacon 3 fr.

GRAINE DE LIN

CATAPLASME HAMILTON.

Renferme les principes mucilagineux de la graine de lin. Se prépare instantanément par l'immersion dans l'eau.

HAMAMELIS.

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

Antihémorroïdaux (Hamamelis-antipyrine).

HAMAMELIS VIRGINICA.

GOUTTES CONCENTRÉES A L'HAMAMELIS VIRGINICA DU DOCTEUR LUDLAM.

Contiennent tous les principes actifs (extractifs et volatils) de l'*Hamamelis Virginica* (écorces et feuilles).

C'est un régulateur de la circulation veineuse, il est également un hémostatique ; sera utilement employé contre :

hémoptysie, congestions utérines, phlébite, varices et par-dessus tout hémorroïdes :

Doses : 12 à 24 gouttes par jour dans un peu d'eau.

Pharmacie Cabanès, 34, boulevard Haussmann, Paris.

HAMAMELINE ROYA.

Principe actif aromatique de l'*Hamamelis virginica*, tonique et sédatif vasculaire, spécifique des *congestions*, *dilatations* et *inflammations veineuses*.

Hémorragies, hémorroïdes, varices, varicocèles, phlébites métrites. Accidents et malaises de l'âge critique et toutes congestions.

De deux à quatre cuillerées à soupe par jour. Innocuité absolue, quelle que soit la dose.

Prix : 5 francs, pharmacie Lachartre, 19, rue des Mathurins Paris.

HÉMOGLOBINE.

CACHETS CRINON A L'HÉMOGLOBINE.

A base d'hémoglobine associée aux phosphates du sang.

4 à 10 cachets par jour, avant ou après le repas.

HÉMOGLOBINE SOLUBLE DE V. DESCHIENS.

Il est aujourd'hui démontré que les préparations ferrugineuses ordinaires n'ont pas la valeur thérapeutique qu'on leur avait attribuée autrefois. Le fer, en effet, se trouve dans le sang à l'état de combinaison très complexe, comme principe constituant de l'hémoglobine. Or dans l'anémie, ce n'est pas tant le fer lui-même qui fait défaut, mais bien les globules rouges et, par conséquent, l'hémoglobine, en raison des troubles profonds que subit la fonction hématopoïétique. Dans ces conditions, le fer administré en nature n'est pas assimilé et traverse l'organisme sans être utilisé ; il faut agir directement sur les globules sanguins et exciter la fonction hématopoïétique. Mais, quand il s'agit d'obtenir la production dans l'organisme d'un composé biologique, le meilleur excitant à employer est une petite proportion de ce composé lui-même ; c'est ainsi que, dans la dyspepsie on administre de faibles quantités de pepsine pour activer, dans l'estomac, la sécrétion de ce ferment. De même, dans l'anémie, la chlorose, etc., lorsqu'il s'agit d'activer la production d'hémoglobine, le meilleur et le seul médicament à administrer est l'hémoglobine elle même, et, de fait, les expériences entreprises dans ce sens il y a quelques années dans les hôpitaux de Paris ont rapidement donné des résultats inespérés. Sous l'action de cette médication, la fonction hématopoïétique se rétablit peu à peu, et l'on peut suivre jour par jour, au compte-globules, l'augmentation du nombre des globules, en même temps que l'hématoscope fait constater une augmentation rapide de la richesse en matière colorante.

M. V. Deschiens, ingénieur-chimiste, est l'auteur d'un procédé qui permet d'isoler et de conserver l'*hémoglobine* telle qu'elle existe dans les globules sanguins, ainsi que l'ont démontré des analyses faites à la *Faculté des sciences*, au *Laboratoire municipal* et dans les *hôpitaux de Paris*.

Essayée d'abord par MM. Dujardin-Beaumetz, Polaillon, Le Roy des Barres, l'*Hémoglobine soluble de V. Deschiens* a été employée ensuite dans la plupart des hôpitaux de Paris, et l'usage en a été préconisé par nos praticiens les plus éminents, parmi lesquels nous citerons MM. Grancher, Constantin Paul, Hérard, Jules Simon, Féréol, Legroux, Martineau, etc.

Pour répondre aux prescriptions des médecins et aux goûts des malades, nous préparons avec l'hémoglobine soluble de V. Deschiens, un vin, un sirop, un élixir, des dragées, un granulé.

Les doses à administrer dans les cas ordinaires, sauf indications spéciales, sont les suivantes :

Vin : 1 à 3 verres à madère par jour.

Sirop : 2 à 4 cuillerées à soupe par jour dissoutes dans un peu d'eau ordinaire ou mieux d'eau gazeuse.

Élixir : 1 à 3 verres à liqueur par jour.

Dragées : 6 à 10 par jour.

Granulé : 2 cuillerées à café avant chaque repas, en nature ou dissoutes dans un peu d'eau ordinaire ou gazeuse.

SIROP FRAISSE.

Le sirop Fraisse à l'oxyhémoglobine-glycéro-phosphatée donne des résultats remarquables dans les *anémies symptomatiques* et la *neurasthénie*.

Marius Fraisse, 83, rue Mozart, Paris.

HÉMOSTATIQUE.

SIROP HÉMOSTATIQUE DE PÉNEAU.

Frappé des inconvénients présentés par les hémostatiques ordinaires (tanin, perchlorure de fer, alun, acides, seigle ergoté), en même temps que de la gravité des accidents hémorragiques, M. Péneau a eu l'idée de rajeunir et de vulgariser un moyen dont un praticien éminent, l'illustre Chomel, a pu dire : « C'est le remède le plus certain contre l'hémoptysie et

toutes les hémorragies. » Il s'agit du suc de l'*ortie brûlante*. Ce remède énergique arrête les hémorragies, et son emploi prolongé en prévient le retour. Chomel n'a pas seul affirmé l'efficacité du suc d'ortie brûlante; Joseph Franck l'a recommandé dans l'hémoptysie, celui qui a mérité le surnom d'*Hippocrate anglais*. Sydenham vantait ses heureux effets contre les pertes utérines. Il serait facile de multiplier les citations d'autorités médicales. Disons seulement que, dans un mémoire qui fut l'objet d'un rapport élogieux devant l'*Académie de médecine* de Paris, un praticien distingué, le docteur Ginestet, appela l'attention sur l'efficacité de ce remède dans les métrorragies, et que, plus tard, dans un second mémoire, il confirma ses premières observations et rapporta de nouveaux succès non seulement dans la *métrorragie*, mais aussi dans l'*hématémèse*, l'*hémoptysie*, l'*épistaxis* et *autres flux de sang*.

Ce remède est cependant peu connu : la raison en est facile à comprendre. Un suc végétal doit, pour être actif, être préparé à une période précise du développement de la plante et ne se conserve pas. Mais, sous la forme sirop, ainsi que le prépare M. Péneau, ce médicament peut se conserver indéfiniment; on peut l'avoir constamment sous la main et son usage est des plus simples. La saveur de ce sirop est agréable, et l'estomac ne peut souffrir de son emploi, même prolongé.

Il est bien entendu, d'une façon générale, que le sirop antihémorragique ne dispense pas de traiter la maladie dont l'hémorragie n'est qu'un accident. Son action se borne à arrêter le sang et à faire disparaître la disposition hémorragique du malade.

Le sirop hémostatique de Péneau s'emploie à des doses proportionnées à l'intensité des accidents.

Ordinairement, 5 à 6 cuillerées par jour, d'heure en heure, suffisent contre les accidents hémorragiques.

Dans les cas de menstruation excessive, administrer préventivement le sirop, à la dose de 4 à 5 cuillerées par jour, 4 à 5 jours avant l'apparition des règles. Mêmes doses contre les pertes blanches.

HERMODACTE.

LIQUEUR DU Dr LAVILLE.

Goutte et rhumatisme goutteux.

Dose : 3 cuillerées à café par 24 heures suivant la violence des accès.

HYPNAL.

HYPNAL BONNET.

Parmi les nouveaux hypnotiques vulgarisés dans ces dernières années, un des plus dignes d'attention est assurément l'*hypnal*, combinaison chimique définie de chloral et d'antipyrine, molécule à molécule.

L'hypnal, mis en lumière par M. Bonnet, a été particulièrement étudié par le Dr Bardet et le Dr Frankel, qui en a fait le sujet de sa thèse inaugurale. Ce médicament possède toutes les propriétés hypnotiques et analgésiques de ses composants, le chloral et l'antipyrine : il a, de plus, l'avantage d'être à peu près insipide et non irritant, ce qui le distingue du chloral.

Donner de l'hypnal, c'est donc administrer en même temps de l'antipyrine et du chloral, sans avoir à craindre les inconvénients inhérents à l'administration de ce dernier médicament; cet avantage est surtout précieux chez les femmes et les enfants, ainsi que chez les personnes qui ont l'estomac fatigué.

La solution d'hypnal Bonnet contient, par cuillerée à bouche, 1 gramme de principe actif, correspondant à 45 centigrammes de chloral et 55 centigrammes d'antipyrine. Mais, en raison de la combinaison des deux éléments, ainsi que l'ont démontré les recherches de MM. Bardet, Gley et Schmitt, l'hypnal possède une action hypnotique et analgésique plus forte que ses deux composants, et il suffit généralement, pour obtenir le sommeil chez l'adulte, d'administrer *une cuillerée à soupe de solution d'hypnal Bonnet*.

Les capsulines d'hypnal Bonnet sont préférées par certains malades, comme plus faciles à prendre; elles contiennent chacune 10 centigrammes d'hypnal et s'administrent ordinairement à la dose de 4 à 10.

HYPOPHOSPHITES DU Dr CHURCHILL.

SIROPS D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX OU DE SOUDE.

20 centigr. par cuillerée.

Tuberculose, rachitisme, anémie, bronchite, allaitement, dentition, etc.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE FER.

10 centigr. par cuillerée.

Chlorose, anémie, pâles couleurs, dysménorrhée, aménorrhée, etc.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE COMPOSÉ.

Tonique puissant, véritable alimentation chimique pour tous les cas d'affaiblissement musculaire ou mental.

Doses des sirops : une ou deux cuillerées à soupe dans un peu d'eau après chaque repas.

PILULES D'HYPOPHOSPHITE DE QUININE.

5 centigr. chaque.

Fièvres intermittentes, paludéennes, influenza, etc. Véritable spécifique de la névralgie.

Produit d'une grande solubilité, bien plus actif par le phosphore qui entre dans sa composition que les autres sels de *quinine* : sulfate, chlorhydrate, etc., formés d'un acide sans valeur thérapeutique. De deux à huit pilules par jour.

Les hypophosphites du Dr Churchill composés de phosphore au minimum d'oxydation et par conséquent tout à fait assimilables, jouissent de propriétés de beaucoup supérieures à celles de toutes les préparations phosphatées.

Pharmacie Swann, 12, rue de Castiglione, Paris.

ICHTHYOL.

PRODUITS A L'ICHTYOL DE LA MAISON FUMOUZE-ALBESPEYRES

Capsules Raquin à l'ichtyol (25 centigr.);
Globules Fumouze à l'ichtyol (10 centigr.);
Ovules, suppositoires, crayons et bougies Chaumel à l'ichtyol.

SAVON A L'ICHTYOL.

Ichtyol à 15 p. 100. Produit de distillation de roches bitumineuses.

Société française des produits sanitaires et antiseptiques, 35, rue des Francs-Bourgeois, Paris.

IODE.

IODE MÉTALLIQUE.

En ovules Chaumel (10 centigr.), en suppositoires Chaumel (5 centigr.).

VIN DUFLOT IODÉ.

Vin de Bordeaux et iode métalloïdique, spécifique de la goutte, des rhumatismes et de toutes les affections arthritiques.

Vieillard, 30, rue de Trévise (Paris).

VIN ET SIROP NOURRY.

Iode 5 centigr., tanin 10 centigr. par cuillerée à soupe.
Succédanés des iodures et de l'huile de foie de morue.
Anémie, lymphatisme, scrofulose.

IODOFORME.

OVULES, SUPPOSITOIRES, BOUGIES ET CRAYONS CHAUMEL.

A l'iodoforme.

DIIODOFORME TAINE.

Voir à la lettre D.

IODOTHYRINE ou THYROIDINE DE BAUMANN.

Combinaison organique de l'iode qui constituerait le principe actif de la glande thyroïde.

Agit aussi efficacement que la glande fraîche, mais son dosage est plus sûr, puisque sa teneur en iode est toujours rigoureusement uniforme.

Goitre parenchymateux, myxœdème, crétinisme, obésité, troubles menstruels, fibromes, dermatoses, etc. Mêmes applications que la glande fraîche.

1 gr. d'iodothyrine a la même teneur en iode que 1 gr. de glande fraîche d'un mouton de poids moyen.

Le dosage dépend, comme pour la glande fraîche, de la tolérance du malade. Commencer par 25 centigr. (1 comprimé), et augmenter peu à peu jusqu'à 2, 3, 4 ou 5 gr. par jour selon les cas.

Existe sous forme de comprimés contenant 25 centigr. chaque d'iodothyrine, et correspondant par conséquent à 25 centigr. de glande fraîche.

IODURE D'ÉTHYLE.

AMPOULES BOISSY A L'IODURE D'ÉTHYLE.

40 centigr. par ampoule.

En inhalation contre l'*asthme*, calme rapidement les accès et par l'iode qu'il renferme amène souvent la guérison complète.

KAWA.

CAPSULES RAQUIN.

Au kawa.
8 à 12 capsules par jour.

KAWA DU Dr LABARTHE.

A base de kawa.

KÉPHIR.

KÉPHIR SALMON, LAIT DIASTASÉ.

Remplace l'acide lactique, la diastase, les peptones.
Képhir nº 1 : laxatif; képhir nº 2 : alimentaire ; képhir nº 3 : constipant.

PULVO-KÉPHIR.

Poudre contenant de l'acide lactique, de la diastase et des peptones.

KOLA.

VIN DE KOLA MIDY, KOLA GRANULÉE MIDY.

Préparations à base de kolium (extrait complet de kola, (procédé Midy).

KOLA DU Dr HECKEL.

Maladies du cœur, essoufflement cardiaque, diarrhée chronique, atonie intestinale, dyspepsie, gastralgie, choléra, tuberculose, maladies adynamiques, lypémanie et maladies infectieuses, mal de mer, diabète, phosphaturie.
Vin de kola du Dr Heckel, 3 verres à liqueur par jour.
Kola granulée du Dr Heckel, 2 à 4 cuillerées à café dans eau, vin, thé ou lait.
Comprimés de kola du Dr Heckel, 9 à 15, 2 par heure de fatigue effective.
Comprimés de kola et saccharine. Mêmes doses.

KOLA-FER-TROUETTE.

Élixir à base de noix de kola et de peptone de fer.
Neurasthénie, anémie, chlorose, convalescence, formation des jeunes gens.
Un petit verre à liqueur aux repas.

VIN TONI-RECONSTITUANT PICOT.

Kola, coca, kina, écorces d'oranges amères, cacao.
Trois verres à madère par jour.
Prix : 6 fr.

KOLA GRANULÉE VIGIER.

Une cuillerée à café représente 2 gr. de kola.
1 à 2 cuillerées à café.

ÉLIXIR DE KOLA-COCA VIGIER.

Un verre à liqueur.

LACTUCARIUM.

SIROP D'AUBERGIER.

1 centigr. de lactucarium par cuillerée à soupe.
Toux, rhumes, bronchites, insomnies.

LEPTANDRINE ROYER.

Contre la constipation habituelle.
La *Leptandrine* combat les deux causes principales de la constipation habituelle :
1º Atonie de l'intestin.
2º Diminution de la sécrétion intestinale ou biliaire (d'après le Dr Dutcher).
La *Leptandrine* a une action manifeste sur les glandes de l'intestin et on constate ses bons effets dans un grand nombre de cas de constipation chronique.
Gubler dit d'autre part :
La *Leptandrine* excite légèrement le foie et sollicite la sécrétion biliaire sans amener de véritable purgation, elle est simplement laxative.
Elle offre cette particularité réellement intéressante de résister à l'accoutumance.
Afin d'éviter les inconvénients des pilules qui souvent traversent l'intestin sans être dissoutes, sans subir aucun dommage, la *Leptandrine Royer* se présente sous la forme de petits comprimés formés de poudre à peine agglomérée. Ces comprimés sont placés dans des cachets azymes.
La dose est d'un ou deux en se mettant à table toujours au même repas de façon à donner tous les jours une selle à la même heure.

LITHINE.

POUDRE LARTIGUE.

Antigoutteuse à base de lithine.
1 à 2 mesures (50 centigr.) à chaque repas.

LYCÉTOL.

Combinaison de la pipérazine méthylée et de l'acide tartrique. Réunit les propriétés de ces deux corps.

Dissolvant de l'acide urique extrêmement énergique, supérieur à la pipérazine et aux sels de lithine.

Soluble, goût agréable, conservation indéfinie. Autant d'avantages sur la pipérazine.

Toutes les manifestations de la diathèse urique : goutte, gravelle, coliques néphrétiques, calculs vésicaux, cystite, etc.

Diabète, associé à l'arséniate de soude.

2 à 3 gr. par jour, par moitié, matin et soir, avec une demi-bouteille d'eau de Vittel ou Contrexéville.

Ou et de préférence en *effervescent*.

LYSOL.

Antiseptique. — Désinfectant. — Sans mercure.

Solution à 1 p. 100.

Pansements des plaies de toute nature. — Maladies microbiennes. — Injections vaginales et urétrales : métrite, vaginite, blennorragie, etc.

Le lysol est à la fois un désodorisant et un désinfectant.

Il est complètement soluble dans l'eau en toutes proportions. Il n'est pas toxique. C'est un puissant agent de désinfection et un médicament précieux en gynécologie.

MERCURE.

ÉLIXIR DÉRET BIIODÉ.

A l'iodure double de tanin et de mercure.

Évite les accidents d'hydrargyrisme.

Correspond à 1 centigr. de biiodure par cuillerée à soupe.

Syphilis, maladies cutanées.

CAPSULES RAQUIN.

Glutineuses au bichlorure (1 centigr.) et au protoiodure d'hydrargyre (5 centigr.).

1 à 3 capsules par jour.

DRAGÉES BI-IODURÉES HYDRARGYRIQUES DE CABANÈS.

Chaque dragée contient 25 centigr. d'iodure de potassium et 5 milligr. de biiodure de mercure. Tolérance parfaite, commodité, accidents syphilitiques et maladies de la peau.

MORHUILE.

MORHUILE REYNAUD.

Gelée d'huile de foie de morue naturelle, aromatisée et sucrée. — Le premier rang, parmi les huiles employées comme médicaments, revient, sans contredit, à l'huile de foie de morue; c'est par milliers de tonnes que sa consommation se chiffre, et combien plus encore on en pourrait administrer, si cette précieuse substance n'excitait, par son aspect et son odeur, une répugnance très compréhensible.

Combien d'enfants, de malades difficiles, qui pourraient attendre leur salut de l'huile de foie de morue, ne peuvent y recourir parce qu'ils sont pris à son aspect d'une répugnance invincible, ou parce que leur estomac rejette ce liquide qu'il ne peut tolérer.

Aussi, que de préparations à base d'huile de foie de morue n'a-t-on pas présentées : capsules gélatineuses, qui obligeaient le malade à absorber, avec une faible dose d'huile, une quantité considérable de gélatine, capable de fatiguer l'estomac le plus résistant; extraits, qui ne possédaient qu'une faible partie des propriétés de l'huile elle-même; émulsions qui pourraient à la rigueur être prises assez facilement si on les préparait au moment même où l'on doit les administrer, mais qui ne sont plus acceptables au bout de peu de temps, l'huile se séparant rapidement du mélange et refusant de s'y réincorporer, en dépit de toutes les agitations.

On a enfin imaginé d'isoler les principes actifs de l'huile de foie de morue, en les séparant des principes qui lui donnent son odeur et sa saveur. On oubliait qu'il importe, avant tout, de savoir à quels éléments cette huile doit ses propriétés merveilleuses. Le Dr Dujardin-Beaumetz n'a-t-il pas dit (*Dictionnaire de Thérapeutique*) :

« Mais à quels principes l'huile de foie de morue doit-elle ses précieux avantages? Est-ce à l'iode, au chlore, au brome, au phosphore, au soufre, au calcium, au fer qu'elle contient? Ces principes peuvent avoir leur action, mais ils sont dans l'huile en trop minimes proportions pour avoir une action réellement réparatrice et efficace.

« D'autre part, des huiles iodées, phosphorées, etc., ne peuvent remplir ces indications. *C'est donc comme huile de foie de morue tout entière que ce corps agit et non pas par tel ou tel de ses composants.* C'est à titre de corps gras que l'huile de foie de morue est efficace... Oui, sans doute, elle agit à titre de matière grasse, et cependant les huiles végétales, le beurre, etc., qui sont bien des corps gras, sont incapables de donner les résultats qu'on obtient avec elle. Il n'y a que les huiles de foies de poissons, de squales, de raies, qui puissent rivaliser avec elle. *L'huile de foie de morue est donc un médicament spécial.* »

C'est pour avoir méconnu cette vérité fondamentale que les

auteurs des nombreuses préparations contenant certains des principes de l'huile de morue ont toujours échoué, alors que l'huile de foie de morue naturelle, malgré tous ses défauts, conservait sa réputation.

Le grand problème pharmacologique qui nous occupe nous semble résolu par la gelée dite Morhuile Reynaud, gelée dans laquelle l'huile existe à l'état absolument naturel, avec tous ses principes, avec toutes ses propriétés ; mais l'odeur et la saveur ont disparu, et cette préparation est, nous pouvons le dire, agréable à prendre.

Dans cette gelée, l'huile de morue entre pour la plus grande partie (environ 75 p. 100), ce qui place le produit obtenu par M. Reynaud bien au-dessus des gelées préconisées autrefois, et qui contenaient de la gélatine, de l'eau, du sirop de sucre en proportions considérables. « Ces gelées, tout en masquant légèrement la saveur de l'huile, offraient le désagrément d'en doubler le volume et d'en rendre l'ingestion plus difficile. » (*Dictionnaire de Thérapeutique.*)

La morhuile Reynaud étant composée presque entièrement d'huile de foie de morue naturelle, doit s'employer aux mêmes doses que l'huile de foie de morue elle-même.

Grâce à sa densité spéciale, la morhuile Reynaud flotte dans l'eau sans s'y mêler, et peut être ainsi véhiculée jusque dans l'estomac sans laisser trace de goût, isolée qu'elle est des muqueuses par l'eau qui l'entoure de toutes parts.

On peut donc employer la morhuile de la façon suivante : prendre dans le flacon, avec une cuiller ou un couteau, la quantité voulue de gelée, placer cette gelée dans une cuiller préalablement remplie d'eau : avaler gelée et eau comme on le ferait d'une pilule ou d'un cachet médicamenteux.

L'eau peut être remplacée par un vin généreux (malaga, banyuls, grenache, etc.).

La consistance de la morhuile est telle qu'en aucun cas elle n'adhère ni à la cuiller, ni à la langue, ni au palais ; elle ne peut donc, l'odeur et la saveur étant masquées, produire chez le malade la moindre impression de dégoût. On peut encore prendre dans le flacon, à l'aide d'une cuiller, la quantité voulue de gelée, la placer simplement sur la langue et l'avaler.

L'association de l'huile de foie de morue avec la créosote a, depuis longtemps, donné les meilleurs résultats dans certains cas spéciaux où, en même temps qu'un aliment gras, il faut donner au malade un médicament à action puissante sur les bronches et les poumons, la *créosote*.

Enfin, l'idée d'unir à l'action spéciale de l'huile de foie de morue les bons effets du fer a été appliquée sous des formes diverses, et les préparations d'huile de foie de morue ferrugineuse sont des plus nombreuses.

Aussi M. Reynaud a-t-il cru devoir présenter, sous la même forme, l'HUILE DE MORUE CRÉOSOTÉE et l'HUILE DE MORUE FERRUGINEUSE.

La morhuile Reynaud créosotée contient, par cuillerée, 5 centigrammes de créosote pure de hêtre.

La morhuile Reynaud ferrugineuse contient, par cuillerée, 5 centigrammes de protoiodure de fer.

Ces deux préparations s'administrent de la même façon que la morhuile simple.

MORPHINE.

OVULES CHAUMEL.

(5 centigr.) à la morphine (chlorhydrate).

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

(1 centigr.) à la morphine (chlorhydrate).

NAPTHOL.

CACHETS DE TROUETTE-PERRET.

Naphtol et salicylate de bismuth.
Diarrhée, dyspepsie.
10 cachets par jour, soit un cachet toutes les 2 ou 3 heures.

CAPSULES RAQUIN.

(20 centigr.) au naphtol.
2 à 12 capsules par jour.

CHARBON NAPHTOLÉ FRAUDIN.

Voy. ANTISEPSIE INTESTINALE.

GLOBULES PUMOUZE.

(10 centigr.) au naphtol.
2 à 12 globules par jour.

TOPIQUES CHAUMEL.

Au naphtol.

NEUROSINE PRUNIER.

Phospho-glycérate de chaux pur.
Sous forme de sirop, granulé ou en cachets.

Sirop : 30 centigr. par cuillerée à bouche.
Granulée : 30 centigr. dans une cuillerée à café.
Cachets 3 centigr. 2 ou 3 fois par jour aux repas.

NARCÉINE PURE DE GIGON (CHLORHYDRATE).

La narcéine possède des propriétés calmantes, analogues à celle de la morphine et de la codéine, de plus elle est mieux supportée, surtout chez les enfants et les personnes très impressionnables à l'action de l'opium ; elle ne produit ni pesanteur de tête, ni nausées, ni malaises.

Coqueluche, rhumes, bronchites, asthme, toux nerveuse et fatigante, insomnie.

SIROP DE GIGON.

Dosé à 2 centigr. par cuillerée à bouche.
Dose : Adultes, 2 à 3 cuillerées à bouche par jour. Enfants, 4 à 5 cuillerées à café.

GRANULES DE GIGON.

Dosé à 5 milligr.
Dose : Adultes, 8 à 10 granules par jour. — Enfants, 4 à 5 granules par jour.

NITRITE D'AMYLE

AMPOULES BOISSY AU NITRITE D'AMYLE.

20 centigr. par ampoule.
En inhalations contre les diverses *angines de poitrine* dont il calme rapidement les accès. Il amène même la guérison quand l'*angine de poitrine* n'est pas occasionnée par des lésions organiques. S'emploie aussi contre la *syncope*, l'*épilepsie*, le *mal de mer*. Ces inhalations sont sans danger.

ORCHITIQUE.

CAPSULES ORCHITIQUES VIGIER.

A 20 centigr. de substance testiculaire.
2 à 6 capsules par jour.
Antineurasthénique, reconstituant, aphrodisiaque.

OVAIRE.

OVAIRINE FLOURENS.

En pilules.

CAPSULES OVARIQUES VIGIER.

A 20 centigr. de substance ovarienne.
2 à 6 capsules par jour.
Ménopause, dysménorrhée, aménorrhée, chloro-anémie.

OVULES.

OVULES CHAUMEL.

Les ovules Chaumel à la glycérine solidifiée sont préparés d'avance à tous médicaments. Ils se préparent aussi sur ordonnance.

Ils s'appliquent le soir au moment du coucher. Comme ils déterminent une sécrétion abondante de la muqueuse vaginale, il faut recommander aux malades de se garnir comme au moment des règles.

Il existe des ovules Chaumel de petit modèle pour les enfants.

OVULES MÉDICAMENTEUX PASSEMARD-VIGIER.

A la glycérine solidifiée.

INHALATIONS D'OXYGÈNE.

APPAREILS DE LIMOUSIN.

PANCRÉAS.

CAPSULES DE PANCRÉAS VIGIER.

Chaque capsule représente 50 centigr. de pancréas.
2 à 4 capsules par jour.
Contre le diabète (calme rapidement la soif).

PANSEMENTS.

PANSEMENTS VAGINAUX.

Ovules Chaumel.

PANSEMENTS UTÉRINS.

Crayons Chaumel.

PANSEMENTS URÉTRAUX.

Bougies Chaumel.

PANSEMENTS RECTAUX.

Suppositoires Chaumel.

PANSEMENTS DU NEZ, DES OREILLES, DES ABCÈS, DES TRAJETS FISTULEUX.

Avec les mêmes topiques.

PANSEMENTS DES DENTS.

Mixture dessiccative ou liqueur chlorophénique du Dr Delabarre.

PAPAINE.

PAPAINE TROUETTE-PERRET.

Extraite du Carica papaya, ou papayer commun, arbre des Moluques, propagé dans les Indes et aux Antilles, dont la tige donne un suc laiteux, amer, très riche en substances azotées, coagulables. Quelques gouttes de ce suc, mises dans l'eau, attendrissent les viandes dures qu'on y fait séjourner pendant 8 et 10 heures.

Les mêmes propriétés que celles de la pepsine : dyspepsies, gastrites, entérite, lientérie, athrepsie.

Sirop : 1 cuillerée à bouche aux repas.
Elixir : 1 verre à liqueur aux repas.
Cachets : 2 cachets après le repas.

PAPIERS MÉDICAMENTEUX.

PAPIER BARRAL.

Antiasthmatique. Ce papier (à base de nitre, belladone, stramonium, cannabis indica, lobelia inflata, digitale, acide phénique synthétique) doit être brûlé près du malade sur la *petite grille* contenue dans la boîte.

On peut en faire brûler plusieurs feuilles ou demi-feuilles par jour. Les cigares anti-asthmatiques Barral, préparés avec les mêmes substances, brûlent tout seuls ; on n'a qu'à en aspirer la fumée.

PAPIER D'ALBESPEYRES.

Ce papier d'Albespeyres à base de cantharide titrée, se présente sous 4 types différents, désignés suivant leur titrage par les nos 1 faible, 1, 2 et 3 (ce dernier étant le plus fort).

Il est employé pour entretenir les vésicatoires.

On doit prescrire 2 pansements par jour : 1 le matin et 1 le soir.

PATES.

PATE BERTHÉ.

La pâte Berthé contient 1/2 milligr. de codéine pure par morceau. Calmant et pectoral.

PATE PECTORALE DALBIN.

Au baume de tolu, au laurier-cerise, à la codéine et à l'aconit, préparée par M. Dalbin, pharmacien, 7, rue Gambetta, Sedan (Ardennes). Médaille d'argent à l'Exposition d'hygiène et d'alimentation, Paris, 1896).

La réunion de ces médicaments est une heureuse association au point de vue thérapeutique ; aussi cette pâte jouit-elle d'une véritable vertu curative dans tous les cas de bronchite aiguë ou chronique, de pneumonie, d'enrouement, de phtisie pulmonaire, en un mot dans toutes les affections de l'appareil respiratoire. A sa valeur incontestable comme médicament vient encore s'ajouter l'avantage d'une saveur des plus agréables ; chaque morceau de cette pâte est en effet un délicieux bonbon qui la fait apprécier et rechercher de tous les malades.

12 à 15 morceaux par jour pour les adultes, 6 morceaux seulement pour les enfants.

Franco par la poste contre 1 fr. 25 (timbres ou mandat).

Une boîte sera adressée franco à MM. les docteurs qui en feront la demande.

PEPSINE.

VIN DE CHASSAING.

A la pepsine et à la diastase.
Chaque verre à liqueur contient :

Pepsine	0,20 centigr.
Diastase	0,10 —

Un verre à liqueur (pur ou coupé d'eau) au milieu de chaque repas.

PEPSI-CHAMPAGNE VICARIO.

Vin de pepsine au champagne.

ÉLIXIR DE PEPSINE EXTRACTIVE VICARIO.

30 centigr. de pepsine par cuillerée à soupe.

ÉLIXIR VIRENQUE.

Pepsine, diastase, cocaïne.
Maladies de l'estomac. Un verre à liqueur après chaque repas

PEPTONE ET PEPTONATES.

PEPTONE CORNÉLIS.

Officiellement prescrite dans les hôpitaux de Paris.

Blanche, sèche, soluble.

Ce produit est le résultat de la digestion artificielle de la viande de bœuf de première qualité.

Il représente exactement 10 fois son poids de viande de bœuf maigre, bien débarrassée des matières grasses et des parties tendineuses. Il ne renferme que 5 p. 100 de matières minérales, 5 p. 100 d'eau et 90 p. 100 de matières albuminoïdes directement et entièrement assimilables. Il a le grand avantage, sur tous ses similaires, d'être sans odeur.

Aliment par excellence des malades qui digèrent mal ou qui ne peuvent digérer.

On prescrit avec le plus grand succès la peptone Cornélis aux malades affaiblis, aux convalescents, à tous ceux qu'il faut suralimenter. Son absence complète d'odeur la fait très bien supporter par les estomacs les plus difficiles.

La dose ordinaire de peptone Cornélis est de 3 cuillerées à bouche par jour, une le matin, une à midi et une le soir.

Aux enfants, on ne donnera que 3 cuillerées à dessert.

Aux jeunes enfants, on réduira la dose à 2 cuillerées à café.

Cette peptone, d'une saveur très agréable et d'une extrême solubilité, se dissout de préférence dans le bouillon, auquel elle ne communique aucun goût, dans du vin d'Espagne, un grog, du champagne, du lait, de l'eau sucrée.

La peptone Cornélis étant très hygrométrique, ne se vend que dans des flacons dessiccateurs, qui en assurent la parfaite conservation.

Dépôt général : L. Bruneau, pharmacien de 1re classe, Lille.

PERLES.

GLYCO-PHÉNIQUE DU Dr DÉCLAT.

Solution d'acide phénique pur dans eau et glycérine titrée à 0,10 p. 100.

SIROP AU PHÉNATE D'AMMONIAQUE DU Dr DÉCLAT.

PATE PHÉNIQUÉE DU Dr DÉCLAT.

PHOSPHATES.

PHOSPHATINE FALIÈRES.

Farine alimentaire,

Mélange de fécules (riz, pommes de terre) tapioca, cacao, etc. et de phosphate de chaux assimilable.

Chaque cuillerée à soupe de phosphatine contient 20 centigr. de phosphate de chaux assimilable (préparé spécialement).

Se prépare comme toutes les bouillies.

Doses variant suivant l'âge de 1 cuillerée à café pour les enfants de 6 mois, jusqu'à 1 ou 2 cuillerées à bouche pour les enfants plus grands ou pour les adultes.

PHOSPHATOSE VAUDIN.

M. Vaudin, après de nombreuses recherches, est parvenu à établir que les phosphates contenus dans le lait s'y trouvent à l'état de phosphates tribasiques maintenus en dissolution grâce à la présence de citrates alcalins.

En associant dans le même composé la plupart des sels que l'analyse permet de déceler dans le sérum lacté (*phosphates de chaux, de potasse, de soude, citrates alcalins*, etc...) on peut obtenir, en présence du *sucre de lait*, une préparation contenant le phosphate tribasique de chaux à *l'état physiologique*, tel qu'il existe dans le lait, et par conséquent sous sa forme la plus facilement assimilable.

Telles sont les conditions auxquelles répond le produit présenté par M. Vaudin sous le nom de *phospho-lactose* ou par abréviation phosphatose.

La phosphatose Vaudin contribue puissamment à la formation du squelette chez les enfants ; elle est à recommander dans tous les cas où il y a déminéralisation de l'organisme ou affaiblissement général, notamment dans le *rachitisme* et les *affections osseuses* des enfants, ainsi que pendant la *grossesse*, l'*allaitement*, et toutes les *convalescences*, en un mot dans tous les cas où l'organisme fatigué a besoin d'assimiler facilement et rapidement les produits nécessaires à sa reconstitution.

Le mode d'emploi le plus convenable consiste à délayer la phosphatose dans du lait ou du bouillon. La dose ordinaire est d'une à deux cuillerées à café par jour chez les enfants, suivant l'âge et deux à quatre chez les adolescents et les adultes.

PHOSPHO-GLYCÉRATE DE CHAUX.

NEUROSINE PRUNIER.

PHOSPHOTAL (PHOSPHITE DE CRÉOSOTE).

CAPSULE CLIN AU PHOSPHOTAL.

Tous avantages des médications créosotée et phosphorée.

De 4 à 12 capsules par jour. Tuberculose, catarrhe, bronchites.

PILULES.

PILULES LARTIGUE.

Antigoutteuses, à base d'extrait titré de colchique (5 centigr. par pilule) débarrassé des principes âcres du colchique. Ces pilules contiennent, en outre, une très petite quantité d'extrait de digitale et de sulfate de quinine.

La dose est de 1 à 5 le 1er jour de l'accès de goutte et 1 à 3 ou 4 les jours suivants.

PIPÉRAZINE.

PIPÉRAZINE EFFERVESCENTE MIDY.

Dosée à 20 centigr. par mesure ; goutte aiguë et chronique, le plus grand dissolvant connu de l'acide urique, le meilleur des préventifs des crises.

Dose : 2 à 6 mesures par jour.

POUDRES.

POUDRE LARTIGUE.

La poudre Lartigue à base de lithine, de bicarbonate de soude et d'acide benzoïque, s'emploie contre la goutte et dans toutes les maladies relevant de la médication alcaline.

La dose est de 1 à 2 mesures de 50 centigr. à chaque repas.

POUDRE LAXATIVE DE VICHY (Dr L. Souligoux).

Mélange de poudre carminative, de réglisse et de séné (lavé).

Une cuillerée à café contient 75 centigr. de poudre de séné.

Une cuillerée à café délayée dans un demi-verre d'eau le soir en se couchant.

PSYLLIUM.

PSYLLIUM LANGLEBERT.

(Semences mondées.)

Contre la constipation, une cuillerée à potage délayée dans un peu d'eau avant les repas.

PSYLLIUM VIGIER.

QUASSINE.

PILULES DE QUASSINE FREMINT.

Les pilules de quassine Fremint contiennent chacune 2 centigr. de quassine amorphe et 8 centigr. d'extraits toniques amers. Elles sont toniques, diurétiques, apéritives.

A la dose de une ou deux pilules avant chaque repas, elles donnent de l'appétit, développent rapidement les forces, régularisent les fonctions digestives et guérissent ainsi la constipation et les diarrhées rebelles.

QUASSINE ADRIAN.

Le traitement des maladies de l'estomac a subi de notables modifications, depuis que M. le professeur Bouchard a démontré que le plus souvent les troubles dyspeptiques sont dus à des fermentations vicieuses.

C'est donc le régime, c'est-à-dire le traitement hygiénique, qui doit prendre le pas actuellement sur la médication proprement dite.

Cependant dans certains cas de dyspepsie atonique, on conseille toujours l'emploi des amers, et surtout de la macération de quassia, dont les propriétés stimulantes ne sont plus à rappeler. Mais cette forme de médicament est toujours désagréable à prendre, surtout lorsqu'il s'agit d'un produit aussi amer que le quassia.

La quassine, au contraire, présente toutes les propriétés thérapeutiques du quassia ; elle possède une action spéciale sur les fibres lisses de l'estomac et de l'intestin ; elle offre enfin l'avantage d'agir à faible dose, et de pouvoir être administrée sous forme de *granules* ou de *pilules*.

Les dragées de quassine amorphe Adrian, dosées à 25 milligr. de principe actif, et les granules de quassine cristallisée Adrian à 2 milligr. ont toujours produit d'excellents résultats à la dose d'une dragée ou d'un granule avant chaque repas, pour régulariser le fonctionnement musculaire de tout le tube digestif.

QUINQUINA.

VIN DE SECRÉTAN.

Au quinquina sauvage, à l'extrait fluide de malt et aux écorces d'oranges amères.

Ne produit aucune constipation ni irritation de l'intestin.

A prendre au milieu ou à la fin des deux principaux repas, soit pur, soit de préférence étendu avec 1 ou 2 parties d'eau à la dose de 1 à 2 cuillerées à bouche.

Prix : 4 fr.

Dépôt : pharmacie de la Tour, 66, rue de la Pompe, Paris.

VIN DE QUINIUM LABARRAQUE.

Approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

Vin tonique, fébrifuge et digestif, contenant tous les prin-

cipes utiles du quinquina, titré et dosé à raison de 4gr,50 de quinium par litre, soit 3 gr. de principes toniques et 1gr,50 d'alcaloïdes.

Convalescences, anémie, état fiévreux, débilité, maladies nerveuses causées par les fatigues et le surmenage.

Se prescrit à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

RECONSTITUANTS.

TONIQUE GOUDAL.

Iodo tannique phosphaté ; cacao-kola-coca-quinquina-pepsine.

Employé dans la déperdition soit accidentelle, soit chronique des forces, ou par un ralentissement de nutrition dans convalescence, anémie, neurasthénie, croissance difficile, rhumatismes chroniques, troubles organiques des poumons et du cœur.

Deux verres à madère par jour adultes, 1/2 dose enfants, avant ou après les repas, prix 4 fr. 50 le litre.

RICINOL REYNAUD.

Gelée d'huile de ricin aromatisée et sucrée. — L'*huile de ricin* est, de l'avis des médecins, *le meilleur purgatif connu* ; malheureusement, son odeur désagréable, son goût nauséabond et surtout sa consistance *grasse huileuse, presque visqueuse*, en font un des médicaments les plus difficiles à prendre.

Comme pour l'huile de foie de morue, on a eu recours à tous les procédés pour masquer ces défauts, et les résultats ont été tout aussi négatifs.

Par les procédés de M. Reynaud, cette huile perd complètement odeur, goût et consistance et, par suite, son aspect répugnant.

Le ricinol Reynaud est soluble dans l'eau ou dans tout autre liquide, et ainsi dissous, son état de division extrême favorise au plus haut degré son action sur les parois du tube digestif.

Voici, d'ailleurs, l'opinion émise sur cette préparation par M. le docteur Jules Simon, médecin de l'hôpital des Enfants. Paris : *Je recommande à votre attention la préparation nouvelle connue sous le nom de* Ricinol. *Donnée à la dose d'une cuillerée à café chez les tout jeunes enfants, de deux cuillerées à café chez les enfants plus âgés, elle constitue un excellent purgatif, très bien accepté et d'une réelle efficacité.* (*Bulletin médical*, septembre 1891).

Chaque flacon de Ricinol Reynaud contient exactement 30 gr. d'*huile de ricin*, dose largement suffisante pour purger une grande personne.

Pour les enfants, deux ou trois cuillerées à café suffiront dans la plupart des cas.

Le mode d'emploi est le suivant :

Délayer peu à peu la gelée avec de l'eau froide, dans la proportion d'un demi-verre d'eau environ par flacon de Ricinol, de préférence au moment de s'en servir.

Pour les petits enfants, le ricinol Reynaud peut encore se prendre *en nature* ou mélangé à de la confiture de prunes d'abricots, de mirabelles, etc., où il se dissimule admirablement.

Pendant l'effet purgatif, boire une infusion de thé ou de bouillon d'herbes, comme avec l'*huile de ricin* ordinaire.

ROYÉRINE DUPUY.

CACHETS ANTIDYSPEPTIQUES.

Chacun d'eux contient : pepsine extractive 15 centigr., pancréatine extractive, 15 centigr., sous-carbonate de bismuth, 30 centigr.

Ses avantages. — La pepsine et la pancréatine incorporées à une poudre non fermentescible antiputride et sans action sur elle se conservent indéfiniment. L'absence de combinaison plus ou moins appropriée, d'adjuvant d'utilité discutable et surtout de véhicule alcoolique permet à ces substances si délicates dans leurs réactions d'agir en nature, c'est-à-dire de fournir leur maximum d'effet.

D'un autre côté l'adjonction de ferments digestifs tels que la pepsine et la pancréatine au sous-carbonate de bismuth donne un médicament qui tout en possédant les propriétés absorbantes et antiseptiques des poudres à base de charbon (charbon naphtolé, salicylé, etc.) n'irrite pas la muqueuse gastro-intestinale et favorise l'acte de la digestion.

2 cachets avant ou pendant les repas.

SALICYLATES.

CAPSULES DE COLCHI-SAL.

Préparées par Midy, contenant un quart de milligr. de colchicine dissoute dans 20 centigr. d'essence de Betula Senta essence de salicylate de méthyle naturel).

Douleurs aiguës de la goutte et des rhumatismes.

1 capsule par heure jusqu'à soulagement (maximum, 16 par jour).

SIROP ANTINÉVRALGIQUE DU Dr ABEILLE DE NANTES.

℞ Salicylate de soude cristal pur....	10 gr.
Extrait de Paulinia.....	2 —
Extrait gommeux d'opium titré....	0gr,50 centigr.
Sirop d'orange amère spécial.....	250 gr.

Médicament héroïque dans la migraine, les névralgies et les rhumatismes.

Il se prend à *n'importe quel moment de la journée lorsque la crise éclate*.

2 à 8 cuillerées à bouche dans l'espace de 2 heures dans les cas de migraine.

Pour les névralgies, même dose au moment de l'accès que l'on peut répéter 2 fois dans les 24 heures, si besoin est.

Ce sirop appliqué dans le traitement des rhumatismes articulaires aigus et la goutte se prend à la dose d'une cuillerée toutes les 3 heures.

Du reste le médecin ayant la formule, c'est à lui de donner les doses qu'il jugera à propos.

Prix du flacon : 5 fr.

SALICOL DUSAULE.

Le Salicol Dusaule est une solution hydro-alcoolique contenant environ 5 p. 100 d'acides salicylique, borique, acétique et les essences de Wintergreen, thym, etc. Il a une odeur très agréable et peut servir d'eau de toilette antiseptique tout en remplaçant les phénols, coaltars, pour le pansement des plaies, l'assainissement des habitations. Le Salicol n'est ni caustique, ni vénéneux. Les doses sont, suivant les cas, de deux à six cuillerées par litre d'eau.

SALOL.

CAPSULES RAQUIN.

Au salol.
25 centigr. par capsule.
Au salol-santal (aa 18).
3 à 15 capsules par jour.

SALOPHÈNE.

Éther salicylique de l'acétylparamidophénol, remplace avantageusement le salicylate de soude dont il n'a aucun des effets secondaires, même après un emploi très prolongé. N'est toxique à aucune dose. Bon goût. Facile à administrer, cachets, ou simplement sur la langue, avec une gorgée d'eau. Insoluble.

Antialgique de grande valeur.

Expérimenté et recommandé par P. Marie, Huot, Muller-Darier, Drews, Lavrand, Claus, Gailliard, etc., surtout dans le rhumatisme articulaire *aigu*, où il agit rapidement et sûrement. Également dans la chorée, sciatique, influenza, etc.

Dose : 4 à 6 gr. par jour, par prises de 1 gr.

Dans les migraines et névralgies rebelles, le salophène a une efficacité remarquable, surtout associé à la phénacétine :

℞ Salophène.....	1 gr.
Phénacétine.....	0gr,50 centigr.

En 2 cachets.

SANTAL.

CAPSULES RAQUIN.

A l'essence de santal (25 centigr.).
3 à 15 capsules par jour.

SANTAL CABANÈS GARANTI PUR.

Capsules contenant 40 centigr. d'essence de santal pur.
Antiblennorragique de premier ordre.
Doses : 10 à 12 capsules par jour.

SANTAL CAMPHRÉ LANGLEBERT.

Outre l'action particulière du santal sur la blennorragie active, indiscutable et indiscutée, les Capsules de santal camphré Langlebert possèdent les propriétés suivantes, particulières au camphre qu'elles renferment :

1° Prévenir ou guérir, si elle s'est déjà déclarée, la cystite du col vésical, complication si fréquente de la blennorragie ;

2° Annuler l'action irritante de l'essence de santal pure sur les reins, effet ressenti par la plupart des malades qui ont pris ce médicament à haute dose ;

3° Calmer les érections souvent si vives, si pénibles de la première période de la blennorragie ;

4° Agir localement sur la muqueuse urétrale comme antiseptique, en s'éliminant par les urines.

Les Capsules de santal camphré Langlebert réunissent donc, en une seule préparation, l'effet spécifique de l'essence de santal pure et l'action si marquée du camphre sur les organes génito-urinaires.

Elles diminuent rapidement l'abondance de l'écoulement dans la première période de la *blennorragie aiguë* ; elles font

disparaître les symptômes inflammatoires du début et ramènent la sécrétion à un suintement indolore, d'apparence laiteuse, qui se tarit au bout de quelques jours.

Dans la *blennorragie chronique*, les résultats sont également très bons.

La dose moyenne est de dix capsules par jour, prises en trois ou quatre fois avant les repas.

Il faut parfois en porter progressivement la dose à douze et même quinze capsules par jour, si l'estomac les tolère.

SAVONS.

SAVON DELABARRE ANTISEPTIQUE.

Au naphtol boriqué.

SAVONS HYGIÉNIQUES DELABARRE.

Vert ou blanc.

SAVONS ANTISEPTIQUES VIGIER.

Hygiéniques et médicamenteux à tous médicaments.

SINAPISME.

SINAPISME RIGOLLOT.

Moutarde en feuilles pour sinapismes. Le plus simple, le plus commode et le plus efficace des révulsifs. En prescrivant le papier Rigollot, le médecin devra recommander à ses malades de n'accepter que les boîtes portant en travers, imprimée en rouge, la signature Rigollot.

SIROPS.

SIROP BERTHÉ.

A la codéine lauro-cérasée.

Le sirop Berthé contient 15 milligr. de codéine pure par cuillerée à bouche.

Chez les enfants au-dessous de 3 ans, on prescrit une potion, à préparer avec 1 cuillerée à café de sirop Berthé et 2 cuillerées à bouche d'eau, et à donner à l'enfant par cuillerées à café, comme calmant pectoral et hypnotique.

Chez les enfants au-dessus de 3 ans, le sirop se donne par cuillerées à café.

Chez les jeunes gens et les adultes, il s'administre par cuillers d'entremets ou par cuillers à bouche.

SIROP DELABARRE.

Ce sirop, préparé avec de la pulpe de tamarin et de l'extrait de safran titré, ne contient ni opium ni cocaïne. S'emploie en douces frictions sur les gencives, autant de fois par jour que cela est nécessaire, pour calmer les démangeaisons et les douleurs de la dentition.

SIROP DE A. PICOT A L'EUCALYPTUS GLOBULUS.

Suc frais d'eucalyptus concentré dans le vide et alcoolature d'aconit.

Pour les adultes : 3 à 4 cuillerées à bouche par jour, pur ou mieux dans du lait chaud, de la tisane, ou dans un grog.

Pour les enfants au-dessous de 5 ans, employer les cuillerées à café.

Prix : 2 fr.

SOLUTION BOURGUIGNON.

Au chlorhydro-phosphate de chaux mélangée à l'eau rougie des repas, remplace l'huile de foie de morue et représente le seul reconstituant physiologique rationnel complètement assimilable.

SOMATOSE.

Produit extrait de la viande contenant environ 90 p. 100 d'albumoses sous une forme soluble, inodore, insipide. La somatose contribue directement à la nutrition et est toujours parfaitement tolérée. Elle ne nécessite aucun travail de la part de l'estomac et s'assimile immédiatement.

Reconstituant de premier ordre, elle stimule l'appétit, ramène la tolérance pour les autres aliments, et son emploi est généralement suivi d'une augmentation de poids sensible.

Indiquée dans tous les cas où l'organisme est débilité, principalement dans l'anémie, la chlorose, la convalescence des maladies graves, la période aiguë des maladies fébriles ; chez les phtisiques, tuberculeux, cancéreux, dans la phase de dénutrition des syphilitiques, etc., également dans les troubles et vomissements de la grossesse, l'état puerpéral. Enfin la somatose est un galactogène de premier ordre et son emploi prolongé augmente et améliore la sécrétion des glandes mammaires.

9 à 12 gr. par jour, en 3 ou 4 fois.

Enfants : selon l'âge, de 2 à 8 gr.

Dissoute au préalable dans l'eau et mélangée, ensuite au lait, chocolat, bouillon, potage, thé léger, etc. Éviter le vin, le tanin, précipite les albumoses.

SPARADRAPS.

SPARADRAPS ET EMPLATRES CAOUCHOUTÉS VIGIER.

A tous médicaments.

SPARADRAP VÉSICANT.

Voir : CANTHARIDINE.

STRONTIUM.

STRONTIUM BROMURÉ MIDY.

2 gr. par cuillerée à soupe.
Dyspepsie nerveuse, nervosisme, épilepsie.

STRONTIUM IODURÉ MIDY.

1 gr. par cuillerée à soupe.

STRONTIANE LACTIQUE MIDY.

2 gr. par cuillerée à soupe.
Albuminurie, maladies du cœur et des gros vaisseaux.

SUBLIMÉ.

CAPSULES RAQUIN.

Glutineuses au bichlorure d'hydrargyre.
1 centigr. par capsule.

PILULES AU SUBLIMÉ ET AU GLUTEN DE CABANÈS.

Chaque pilule contient 1 centigr. de sublimé, 5 centigr. de gluten (véritable formule du Dr Simonet).
Prescrites avec succès dans les manifestations syphilitiques, Tolérance parfaite, pas de salivation ni de diarrhée.
Doses : 1 à 6 par jour selon la gravité des cas.

OVULES CHAUMEL, CRAYONS ET BOUGIES CHAUMEL.

Au sublimé,

SUPPOSITOIRES.

SUPPOSITOIRES CHAUMEL.

Les suppositoires Chaumel à la glycérine solidifiée sont préparés d'avance à tous médicaments. Ils se préparent aussi à toute formule sur ordonnance.
A part les suppositoires simples ou purgatifs, les autres suppositoires *se gardent* très facilement.
Il existe des suppositoires Chaumel pour adultes et d'autres pour enfants.

SULFURINE DU Dr LANGLEBERT.

Un des grands inconvénients des bains sulfureux ordinaires est, on le sait, le dégagement d'hydrogène sulfuré qui se produit quand on dissout dans l'eau les sulfures alcalins. Or, ce qui agit dans ces bains, c'est surtout le dépôt de soufre qui se forme directement sur la peau des malades (bain de Barèges naturel) ; les eaux les plus actives contre le rhumatisme et les affections de la peau, celles d'Aix en Savoie, par exemple, ne renferment que de petites quantités d'acide sulfhydrique et sont relativement peu odorantes. Le gaz, utile dans les affections pulmonaires, devient une gêne dans le traitement des maladies cutanées, tant par son odeur désagréable que par son action sur les baignoires et tous les objets métalliques qu'il noircit et détériore rapidement.

En présence de ces faits, le docteur Langlebert, ancien interne de l'hôpital Saint-Louis, eut l'idée de chercher une composition qui permit d'utiliser les propriétés du soufre, tout en supprimant les inconvénients des sulfures. Le résultat de ses recherches a été la préparation, sous le nom de Sulfurine, d'un foie de soufre cristallisé, complètement inodore et sans action sur les baignoires et autres objets métalliques avec lesquels il peut être mis en contact.

Le bain de *sulfurine* n'est autre chose que la composition sulfureuse d'Helmerich (soufre et carbonate de potasse) en solution dans l'eau d'un bain, les doses étant naturellement appropriées à l'effet qu'on veut, en général, obtenir d'un bain sulfureux, c'est-à-dire une excitation modérée de la peau, qui en assure et en exagère même momentanément les fonctions.

En résumé, les effets thérapeutiques du bain de *sulfurine* sont identiques à ceux du bain sulfureux ordinaire et même plus accentués, la quantité de soufre précipité étant plus considérable. L'eau du bain de *sulfurine* est glissante et remarquable par sa douceur. L'absence de toute odeur fétide et méphitique, la commodité de l'emploi du bain de *sulfurine*, qui permet de le prendre dans *toute espèce de baignoires* et à *domicile*, d'y ajouter à volonté du son, de l'amidon, de la gélatine, un parfum quelconque, lui assurent une supériorité incontestable sur son vénérable ancêtre, le bain sulfureux ordinaire ou de Barèges artificiel.

La Sulfurine du docteur Langlebert se vend en boîtes contenant chacune la quantité nécessaire pour un grand bain ordinaire.

CAPSULES SURRÉNALES VIGIER.

Chaque capsule renferme 5 centigr. de glande surrénale fraîche.

2 à 4 capsules par jour.

Maladie d'Addison, etc.

TANNIGÈNE.

Tanin acétylé.

Inodore, insipide, insoluble dans l'eau et les acides dilués. Ne se décomposant pas dans l'estomac, mais seulement en présence de la sécrétion alcaline intestinale. Astringent intestinal puissant dont l'action se fait sentir jusqu'au niveau du gros intestin. N'est toxique à aucune dose.

Diarrhées infantiles. Entérites aiguës ou chroniques, dysenteries, etc.

Enfants : selon l'âge, de 10 centigr. à 30 centigr., 4 à 6 fois par jour.

Adultes : de 50 centigr. à 75 centigr., également 4 à 6 fois par jour.

Avec une gorgée d'eau ou mélangé aux aliments.

℞ Tannigène	5 gr.
Sucre de lait	5 —

Une pincée de 3 en 3 heures.

(Escherich-Biedert).

TANIN.

TOPIQUES CHAUMEL.

Au tanin, au tanin et alun, au tanin, alun et sulfate de zinc.

TERPINE ADRIAN.

La terpine, expérimentée dans les hôpitaux de Paris, Lyon et Bordeaux, a donné les meilleurs résultats dans les engorgements de la prostate suivis de cystite et, en général, dans toutes les maladies inflammatoires de la vessie. C'est, en effet, un puissant modificateur des sécrétions de la muqueuse vésicale

La terpine est un dihydrate de térébenthine ; introduite à l'état solide dans le tube digestif, elle s'y transforme en produits volatils qui s'éliminent par le rein, d'où son action sur la vessie.

Pour assurer la parfaite conservation de ce produit, préparé avec tous les soins désirables, il est délivré sous forme d'*élixir* et de *pilules*.

L'élixir de terpine Adrian se prescrit généralement à raison de 3 à 5 cuillerées par jour.

Les pilules de terpine Adrian s'administrent ordinairement à la dose de 6 à 8 par jour.

TERPINOL ADRIAN.

Le terpinol, dont le mode de préparation a été donné en 1885, est un dérivé de l'essence de térébenthine, dont il possède les propriétés thérapeutiques, sans en avoir les inconvénients. D'une odeur agréable et d'une administration facile, le terpinol s'élimine particulièrement par le poumon; c'est conséquemment un puissant modificateur des sécrétions bronchiques, ainsi que l'ont démontré notamment MM. Dujardin-Beaumetz et Lépine.

Les capsules de terpinol Adrian, dosées à 10 centigrammes, constituent le meilleur mode d'administration de ce médicament, que sa volatilité et son insolubilité ne permettent pas de mélanger à une potion. La dose ordinaire est de 5 à 6 capsules par jour.

CAPSULES DE CORPS THYROIDE VIGIER.

A 10 centigr. de pulpe de corps thyroïde frais de mouton.

2 à 6 capsules par jour.

Obésité, myxœdème, fibromes, goitre, métrorragies.

THYROÏDINE FLOURENS.

En pastilles et pilules.

TRIONAL.

Le trional est « l'hypnotique par excellence ». Plus soluble que le sulfonal, il agit plus rapidement et s'élimine plus complètement. On n'a jamais jusqu'ici signalé d'effets secondaires fâcheux provoqués par son emploi. Aucune action sur le cœur ou sur les fonctions générales. A la dose de 1 gr., produit généralement dans 15 ou 20 minutes un sommeil calme et réparateur qui dure de 6 à 8 heures. Le lendemain, réveil normal. Ni vertiges, ni pesanteur, ni ivresse.

On peut commencer, le premier soir seulement, par une dose plus massive 1gr,50, réduire dès le lendemain à un gr. Continuer cette dose. Chez les maniaques, aliénés, la dose ordinaire est 2 gr.

Faire prendre le trional en cachets, en même temps qu'une tasse de liquide aussi chaud que possible, un quart d'heure

avant de se coucher. Si la médication se prolonge, prescrire une bouteille d'eau gazeuse, et suspendre le traitement, un jour ou deux par semaine.

Dans les insomnies provoquées par une douleur intense, associer le trional à la morphine, codéine, phénacétine, etc.

℞ Trional..... 1 gr.
Morphine..... 0gr,01 centigr.

ou

Trional..... 1 gr.
Codéine..... 0gr,005 milligr.

ou

Trional..... 1 gr.
Phénacétine..... 0gr,50 centigr.

Le trional a été employé avec succès pour combattre la morphinomanie (Krafft-Ebing) et les terreurs nocturnes des enfants (Claus).

VALÉRIANATE D'AMMONIAQUE DE PIERLOT.

1 à 2 cuillerées à café, ou 3 à 6 perles, matin et soir à jeun.

Depuis plus d'un demi-siècle le valérianate de Pierlot tient dans la thérapeutique des affections nerveuses une place de plus en plus importante. Préconisé par les professeurs Bouchardat, Gübler, Trousseau, plus récemment par Charcot, Bouchard, Potain, etc., ce véritable spécifique des névroses doit sa supériorité incontestable sur tous les autres produits similaires, à son mode de préparation impossible à réaliser dans une officine ordinaire. En effet, les valérianates d'ammoniaque du commerce obtenus par l'oxydation de l'alcool amylique sont toujours impurs et acides, et, comme tous les produits chimiques de synthèse, ne sont que des imitations bien pâles et bien inférieures aux produits organiques naturels. Leur composition n'a rien de commun avec celle très complexe du valérianate de Pierlot. Ce dernier préparé par distillations fractionnées de racines fraîches et sauvages, subit, avant d'être livré à la consommation, pendant plusieurs années consécutives, de lentes et intimes modifications moléculaires, acquérant ainsi une valeur particulière que donne seul le temps aux produits organiques.

Les indications du valérianate de Pierlot sont bien connues; nous nous permettrons simplement de rappeler ses qualités sédatives et antispasmodiques, ainsi que son innocuité absolue, même après un usage prolongé. Il combat toujours avec succès les accidents si variés de la neurasthénie, de l'hystérie, de l'épilepsie, ainsi que l'insomnie, les cauchemars, migraines, névralgies, tics, chorées, convulsions, phobies, spasmes, palpitations, vertiges, angine de poitrine, manifestations nerveuses de la dentition des enfants, de la puberté, de la ménopause, de la grippe, de la chloro-anémie, des convalescences difficiles, etc.

VÉSICATOIRES.

VÉSICATOIRE D'ALBESPEYRES.

Préparé avec de la cantharide filtrée, il agit en 4 heures chez les enfants, en 8 heures chez les adultes.

On ne doit jamais le faire camphrer.

VÉSICATOIRE LIQUIDE BIDET.

Pour remplacer les masses emplastiques, qui répugnent aux malades, ainsi que le sparadrap, dont l'action est incertaine en vieillissant, certains médecins se servent d'une teinture vésicante anglaise (*teinture acétique de cantharides*) dont l'emploi, comparé au vésicatoire ordinaire, présente les avantages suivants : application facile, conservation et sûreté d'action du médicament ; mais cet agent a l'inconvénient d'exagérer la douleur, de former des escarres, de fuser sous l'épiderme et de déterminer une traînée de vésicules en dehors du champ d'action.

Pour obvier à cet inconvénient, M. Bidet a fait subir à cette préparation une heureuse transformation, en se servant de chloroforme comme agent dissolvant, et en introduisant dans la préparation une substance fixatrice ; de cette façon, les accidents signalés plus haut sont évités, les avantages restant les mêmes.

Où le sparadrap s'appliquerait mal, comme dans les creux ou sur les saillies anatomiques et particulièrement dans les pays chauds, où les sparadraps sont inapplicables, puisqu'ils ne s'y conservent pas, le vésicatoire liquide Bidet s'impose ; il trouve son emploi, par exemple, dans la *pelade* ; dans la *méningite*, pour recouvrir la voûte crânienne ; dans l'*hydarthrose*, pour les régions péri-rotuliennes ; chez les tuberculeux émaciés, pour les *creux sus* et *sous-claviculaires* ; dans la *sciatique*, si l'on veut établir une *bande révulsive* sur tout le trajet du nerf.

Dans la médecine des enfants, chez les gens pusillanimes, son utilité est incontestable ; l'application une fois faite, l'action doit fatalement se produire sans que le médecin

ait à craindre que le vésicatoire n'ait été enlevé trop tôt.

En outre, il présente un avantage très grand sur les sparadraps, qui glissent sur les téguments, s'attachent aux poils, etc. Enfin il est portatif; aussi doit-il entrer dans la trousse des médecins, au même titre que la solution de morphine.

Le vésicatoire liquide Bidet s'emploie de la façon suivante : une couche pour une *simple rubéfaction*; deux couches pour une *vésication très légère*; trois couches pour une *vésication ordinaire*; quatre couches pour une *vésication très forte*.

VIANDE.

POUDRES DE VIANDE ADRIAN.

Dans l'institution d'un régime, chez les dyspeptiques ou chez les personnes notablement affaiblies par une maladie aiguë ou chronique, le médecin est souvent amené à utiliser les poudres alimentaires, qui sont maintenant entrées dans la thérapeutique courante.

La poudre de bifteck Adrian, *garantie pure viande de bœuf*, est aussi inodore et insipide qu'il est possible de l'obtenir, en lui conservant les principes nutritifs et peptogènes de la viande. C'est exactement la chair musculaire privée de son eau et gardant sous un volume très réduit et sous un poids quatre fois moindre, toutes ses propriétés nutritives.

La poudre de viande Adrian est d'un prix moins élevé, ce qui en permet l'usage aux malades peu fortunés. Moins agréable au goût que la première, elle est cependant aussi digestive et nutritive, et dans tous les cas de beaucoup supérieure aux poudres de viande de cheval vendues dans le commerce.

POUDRE DE VIANDE DE TROUETTE-PERRET.

Poudre de viande	3/5
Lactine	1/5
Malt de lentilles	1/5

Trouve son emploi toutes les fois que la suralimentation est indiquée ou quand l'alimentation naturelle se fait mal.

De 1 à 2 cuillerées à bouche délayées, dans du chocolat, du lait, du bouillon, ou de l'eau sucrée; répéter cette dose 2 à 6 fois par jour.

VIBURNUM PRUNIFOLIUM.

GOUTTES CONCENTRÉES DE VIBURNUM PRUNIPOLIUM DE BRUEL.

Cette préparation est un médicament tonique par excellence grâce au tanin et à l'acide valérianique qu'elle renferme.

C'est le spécifique le plus complet des *douleurs de l'utérus et des ovaires, tranchées utérines, coliques* post partum, *dysménorrhée, fausses couches, accouchements prématurés*, etc.

Les gouttes concentrées de viburnum prunifolium de Bruel s'administrent à la dose de quinze à trente gouttes une ou plusieurs fois par jour, dans un peu d'eau sucrée. Elles ne sont pas toxiques, et leur administration, même à dose élevée, ne peut pas produire le moindre accident.

VICHY (SELS DE).

COMPRIMÉS DE VICHY.

Aux sels naturels extraits des eaux de Vichy-État.
Chaque comprimé contient 30 centigr. de ces sels.
4 ou 5 comprimés dans un verre d'eau ou d'eau rougie.

VINAIGRE DE PENNÈS.

Acide salicylique	30 gr.
Acétate d'alumine	30 —
Alcoolé d'Eucalyptus globulus	100 —
— de verveine	100 —
— de lavande	100 —
— de benjoin	100 —
Acide acétique à 8°	100 —

100 gr. pour un bain; lotions, en étendant l'eau.

VINS.

VIN CARDIAQUE DU Dr SAISON.

Il y a, dans beaucoup de cas, un avantage réel à combiner ensemble les différents médicaments capables d'agir sur le cœur, surtout quand cet organe est fatigué et qu'on a épuisé la série des toniques cordiaux.

Partant de ce principe, le Dr Saison a établi une formule dans laquelle entrent à la fois la *convallamarine*, la *spartéine* et l'*iodure de potassium*, et qui est très bien supportée, même par les malades les plus intolérants aux préparations de digitale.

Le vin cardiaque du Dr Saison, préparé avec des produits

chimiques parfaitement purs, contient, par cuillerée à bouche, 2 centigr de convallamarine, 2 centigr. de sulfate de spartéine et 20 centigr. d'iodure de potassium. Il suffit ordinairement de 4 à 5 cuillerées par jour pour obtenir sur le cœur une action tonique très énergique.

VIN CORNÉLIS

MUSCAT D'ALICANTE, PEPTONE CORNÉLIS ET GLYCÉROPHOSPHATES.

Tonique-nutritif reconstituant, réparateur puissant.

Préparé avec la peptone Cornélis, le vin Cornélis en possède tous les avantages puisqu'il la dissout intégralement.

Il jouit de plus des propriétés des glycérophosphates, qu'un procédé spécial permet d'y incorporer sans aucune altération.

Le muscat d'Alicante, qui sert à sa fabrication, convient à merveille aux estomacs les plus débilités.

L'association de la peptone Cornélis et des glycérophosphates dans des proportions convenables et rigoureusement dosées, fait du vin Cornélis une préparation destinée à rendre de grands services en thérapeutique.

L'emploi de ce vin est particulièrement recommandé aux malades affaiblis, aux surmenés, aux convalescents, car il possède non seulement une valeur nutritive réelle, mais il est encore un réparateur puissant et un reconstituant. Il est aussi très utile aux enfants au moment de la croissance, aux femmes pendant la grossesse, aux nourrices, aux vieillards, et il est employé avec grand succès dans les affections de l'estomac, de l'intestin, dans la phtisie pulmonaire, l'anémie, les pâles couleurs, la neurasthénie, etc. etc.

Dose et mode d'emploi : Le vin Cornélis se prend de préférence à la fin des repas La dose ordinaire est d'un verre à madère après chacun des deux principaux repas. Elle peut être augmentée sans inconvénient.

Chaque verre à madère renferme les éléments de :
30 gr. viande de bœuf, 30 centigr. de glycérophosphates.

Préparation et dépôt général :
L. Bruneau, pharmacien de première classe, Lille (Nord).

Exposition universelle 1889 — Médaille d'or

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Des produits pharmaceutiques

ADRIAN & Cie

9 et 11, rue de la Perle, PARIS

Alcaloïdes. — Ces produits sont préparés à notre usine par M. MOREAUX, pharmacien distingué bien connu.

Azotate de bismuth (Sous-). — Produit blanc, très léger, exempt d'arsenic, de plomb et d'argent, facilement pulvérisable.

Bromure de potassium. — Fait par décomposition du bromure de fer par le bicarbonate de potasse, produit chimiquement pur, sans aucune ressemblance avec ceux du commerce.

Calomel à la vapeur, lavé (exempt de sublimé).

Chloral hydraté, ne contient ni acide chlorhydrique, ni composés chlorés; il est entièrement soluble dans l'eau.

Chloroforme anesthésique. — La réputation du Chloroforme *Adrian* n'est plus à faire il est toujours préféré dans les laboratoires, pour les essais, comme en ville, pour les opérations.

Chlorure de fer (Per-). — La solution à 30° *dite perchlorure de fer Adrian* contient 25 pour 100 de son poids de perchlorure de fer anhydre; elle est toujours neutre et inaltérable.

Créosote pure de bois de hêtre.

Ethers rectifiés et lavés. — Les éthers S. F. sont toujours redistillés sur de l'huile d'amandes douces et parfaitement rectifiés.

Extraits pharmaceutiques. — Les appareils perfectionnés qui servent à leur préparation et les soins minutieux qui y sont apportés en font des produits dignes de toute la confiance des médecins et pharmaciens.

Fer réduit par l'hydrogène, exempt de soufre. Procédé ADRIAN.

Glycérine extra. — Notre glycérine purifiée est incolore et inodore ; elle ne rougit pas le tournesol, ne verdit pas le sirop de violettes et ne trouble pas la solution de nitrate d'argent.

Iodure de potassium pur. — Notre marque, très recherchée, titre de 96 à 98 p. 100 d'iodure pur. — Notre produit donne sans filtrations des solutions parfaitement claires.

Kermès minéral Cluzel. — Se distingue des produits commerciaux par la facilité avec laquelle il se divise dans l'eau et y reste en suspension ; il est d'un brun rougeâtre foncé à aspect velouté.

Bromure, Iodure et Lactate de Strontium.

Pepsines. — Peptones.

PRÉPARATION EN GRAND, suivant les indications du Codex, de tous les produits pharmaceutiques, tels que : **dragées, granules, pilules, pastilles**, etc.

Les laboratoires de la Société Française sont ouverts à tous les médecins ou pharmaciens qui voudront se rendre compte de la fabrication de nos produits, ou faire pour leur propre compte des essais ou des expériences.

POUDRES ALIMENTAIRES ADRIAN

Admises dans les Hôpitaux de Paris

POUDRE DE BIFTECK ADRIAN (VIANDE DE BOEUF FRANÇAIS)

POUDRE DE VIANDE ADRIAN

Ces poudres sont aussi *INODORES* et *INSAPIDES* qu'il est possible de les obtenir en leur conservant à la fois tous les principes de *NUTRITION*, de *DIGESTION* et d'*ASSIMILATION*. C'est exactement de la chair musculaire privée de son eau, gardant, sous un volume très réduit et sous un poids quatre fois moindre, *toutes ses propriétés nutritives*, et, chose importante, n'ayant rien perdu des principes nécessaires à l'assimilation de l'aliment. Toutes les précautions ont été prises pour qu'elles ne contiennent plus aucun germe fermentescible.

Nota. — Les poudres de viande Adrian ne contiennent jamais de viande de cheval ; elles sont les seules bien tolérées par les malades.

Se trouvent dans toutes les Pharm. de France et de l'Étranger

ATONIE — DYSPEPSIE — CHLOROSE

DÉBILITÉ GÉNÉRALE

QUASSINE ADRIAN

La **QUASSINE ADRIAN**, essentiellement différente de toutes celles du commerce, est la SEULE dont les effets réguliers aient été constatés. Elle excite l'APPÉTIT, développe les FORCES, combat efficacement les *Dyspepsies atoniques*, les *Coliques hépatiques* et *néphrétiques*.

(*Bulletin général de thérapeutique*, 16 novembre 1882.)

DRAGÉES	GRANULES
25 milligr., quassine amorphe	à 2 millig., quassine cristallisée

Dans toutes les pharmacies, — **Gros : 11, rue de la Perle, PARIS**

CAPSULES DE TERPINOL ADRIAN

ÉLIXIR ET PILULES DE TERPINE

DIURÉTIQUE MODIFICATEUR DES SÉCRÉTIONS CATARRHALES

MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES ET GÉNITO-URINAIRES

Le TERPINOL a les propriétés de l'essence de térébenthine dont il dérive, mais il est plus facilement absorbé et surtout très bien toléré, ce qui le rend préférable. Il n'offre pas, comme l'essence de térébenthine, l'inconvénient grave de provoquer chez les malades des nausées, souvent même des vomissements.

Dans toutes les pharmacies.— Gros, 11, rue de la Perle, PARIS

Sirop Hémostatique de Péneau

AU SUC D'ORTIE

Contre pertes, crachements, vomissements de sang, saignements de nez etc.

« Le suc d'ortie est le remède le plus certain contre l'hémoptysie et toutes les hémorragies. » (Dr CROMER.)

DANS TOUTES LES PHARMACIES. — GROS : *11, rue de la Perle*, PARIS

VÉSICATOIRE LIQUIDE DE BIDET

Ce produit peut s'appliquer sur toutes les parties du corps ; le désagrément des masses emplastiques qui répugnent aux malades disparaît. Le docteur est sûr que son vésicatoire ne changera pas de place, et que, là où il le veut, il obtiendra l'effet voulu.

Son action peut être limitée en ne mettant qu'une ou plusieurs couches ; il suffit pour cela de badigeonner avec un pinceau l'endroit où l'on veut obtenir la vésication et de couvrir avec de la ouate ; il est, surtout dans la MEDECINE DES ENFANTS *d'une incontestable utilité.*

Dans toutes les pharmacies. — GROS, 11, RUE DE LA PERLE, PARIS

PANSEMENTS ANTISEPTIQUES ADRIAN

PHÉNIQUÉ à 5 pour 100. — SALICYLÉ à 5 pour 100

BORIQUÉ à 10 pour 100. — IODOFORMÉ à 10 pour 100

Au SUBLIMÉ à 1 pour 1,000.

BANDES, COMPRESSES, GAZE, OUATE HYDROPHILE

préparées pour ces divers pansements.

BANDES, COMPRESSES, GAZE, OUATE HYDROPHILE ASEPTIQUES, etc.

Dans toutes les pharmacies. — GROS, 11, rue de la Perle, PARIS

ÉLIXIR POLY-GLYCÉRO-PHOSPHATÉ DE BRUEL

Neurasthénie, Lymphatisme, Scrofule, Rachitisme, Maladies des enfants

Les glycéro-phosphates remplacent très avantageusement les anciennes préparations phosphatées, car ils représentent le phosphore à l'état physiologique, tel qu'il se trouve dans les tissus et humeurs de l'organisme.

GLYCÉRO-PHOSPHATE DE CHAUX GRANULÉ BRUEL

Pour les enfants : **Sirop au glycéro-phosphate de Bruel.**

AMPOULE DE SOLUTION DE GLYCÉRO-PHOSPHATE DE SOUDE DE BRUEL

(pour injections hypodermiques).

GROS, 11, Rue de la Perle, à Paris

PHOSPHATOSE VAUDIN

Phosphate de chaux physiologique

Complètement assimilable, tel qu'il existe dans le lait

La PHOSPHATOSE VAUDIN contribue puissamment à la formation du squelette chez les enfants; elle est à recommander dans tous les cas où il y a déminéralisation de l'organisme ou affaiblissement général, notamment dans le *rachitisme* et les *affections osseuses* des enfants, ainsi que pendant la *grossesse*, l'*allaitement* et toutes les *convalescences*.

DOSES { 1 à 2 CUILLERÉES A CAFÉ PAR JOUR CHEZ LES ENFANTS
2 à 4 CHEZ LES ADOLESCENTS ET LES ADULTES

GROS, 9 et 11, Rue de la Perle, Paris

ANTISEPSIE, DÉSINFECTION

DIIODOFORME TAINE

IODOFORME SANS ODEUR

Ce nouveau produit n'est pas de l'iodoforme désodorisé pa addition de coumarine ou de toute autre substance aromatique, c'est un composé organique stable qui renferme *la même quantité d'iode* que l'iodoforme ordinaire (95,5 pour 100) et qu offre une constitution moléculaire semblable à celle de ce dernier; il dérive, en effet, de l'éthylène ou gaz oléfiant au même titre que l'iodoforme dérive du méthane ou gaz des marais.

Sans odeur et ayant absolument toutes les propriétés *anesthésiques*, *désinfectantes*, *antiscrofuleuses* et *cicatrisantes* de l'iodoforme, il lui doit être préféré dans tous les cas où l'on a coutume de faire intervenir ce dernier et lorsqu'il y a intérêt à réaliser un *pansement* ou à constituer une *préparation inodore*.

LE DIIODOFORME TAINE
peut donc remplacer l'iodoforme dans toutes les formules où entre celui-ci :

POUDRES, POMMADES, PILULES, etc.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
Vente en gros : 9 et 11, Rue de la Perle, Paris

Dans les laboratoires pour les ESSAIS, comme en ville pour les OPÉRATIONS.

LE CHLOROFORME ADRIAN

Spécialement préparé pour l'Anesthésie
est toujours préféré.

Pour en garantir la conservation indéfinie, il est enfermé dans des tubes scellés à la lampe.

TUBES DE 30 ET 60 GRAMMES

Dans toutes les pharmacies. — GROS : *11, rue de la Perle,* PARIS

SOLUTION ET CAPSULES

D'HYPNAL BONNET

(Monochloral Antipyrine)

L'HYPNAL BONNET, véritable combinaison chimique définie de Chloral et d'Antipyrine, représente une heureuse association des propriétés thérapeutiques bien connues de ces deux excellents médicaments, sans avoir la causticité du chloral, que bien des personnes ne peuvent supporter, ni sans fatiguer l'estomac comme le fait l'antipyrine.

DOSES :

L'Hypnal Bonnet s'emploie à la dose de 1 à 3 cuillerées à soupe ou 4 à 12 capsulines par jour chez l'adulte.

Chez les enfants, 1 à 6 cuillerées à café de solution ou bien 1 à 6 capsulines.

Il est préférable d'administrer l'HYPNAL BONNET à 3 heures de distance des repas ou au moment du coucher.

Dans toutes les pharmacies.

GROS : 11, RUE DE LA PERLE, PARIS

BROMURE D'ÉTHYLE ANALGÉSIQUE ADRIAN

spécialement préparé pour la pratique des accouchements sans douleurs

Se vend en tube de 30 grammes, scellé à la lampe.

DANS TOUTES LES PHARMACIES
GROS : 11, Rue de la Perle, 11, PARIS

ALIMENT COMPLET ADRIAN

AINSI APPELÉ

PARCE QU'IL PEUT A LUI SEUL ENTRETENIR LA VIE

L'ALIMENT COMPLET ADRIAN renferme de la *viande rôtie* et son jus, du *pain grillé*, des *légumes* cuits à la vapeur, du *sucre de lait* et du *malt*. — D'une digestion facile et d'un goût agréable, il peut remplacer avantageusement les poudres de viande et autres produits similaires.

Il convient particulièrement aux convalescents, aux enfants chétifs et malades, aux personnes âgées ou atteintes d'affections d'estomac ou de toutes autres maladies qui empêchent de prendre les aliments en nature.

Dans toutes les Pharmac. — GROS : 11, rue de la Perle, PARIS

CAPSULES BRUEL

(Éther Amyl-Valérianique)

SPÉCIFIQUE DES MALADIES NERVEUSES EN GÉNÉRAL

L'**ÉTHER AMYL-VALÉRIANIQUE** calme les **Coliques hépatiques** et **néphrétiques** et empêche leur retour. Il calme la plupart des **Névralgies** et les **Migraines**. Son effet est certain contre les **Coliques périodiques**.

Dans toutes les pharmacies. **GROS : 11, Rue de la Perle, PARIS**

VIN CARDIAQUE DU Dr SAISON

(Sulfate de Spartéine, Convallamarine et Iodure de Potassium)

Affections qui en réclament l'emploi : PALPITATIONS DE CŒUR, OPPRESSIONS et GÊNE DE LA RESPIRATION, ASTHME, AFFECTIONS VALVULAIRES DU CŒUR, HYPERTROPHIE DU CŒUR, EMPHYSÈME et CATARRHES PULMONAIRES, BRONCHITES CHRONIQUES, ŒDÈME, ALBUMINURIE et HYDROPISIES DIVERSES.

Dans toutes les pharmacies — Gros : *11, rue de la Perle*, Paris

SULFURINE DU Dr LANGLEBERT

BAIN SULFUREUX SANS ODEUR

Le **Bain de Sulfurine** agit comme les **Bains sulfureux ordinaires**, dits de **Barèges**, contre les **Affections de la peau**, la **Chlorose**, l'**Anémie**, les **Rhumatismes**, la **Goutte**, etc.

N'ayant aucune odeur et n'altérant ni les métaux, ni les peintures, il peut être pris chez soi *et dans toutes especes de baignoires.*

Dans toutes les Pharmacies. — GROS : 11, rue de la Perle, PARIS

DANS LES CAS DE CHLOROSE ET D'ANÉMIE

RÉBELLES AUX MOYENS THÉRAPEUTIQUES ORDINAIRES

Les préparations à base

D'HÉMOGLOBINE SOLUBLE

De Vor DESCHIENS

(*Expérimentées dans les hôpitaux*)

ONT DONNÉ LES RÉSULTATS LES PLUS SATISFAISANTS

SE VEND SOUS FORME DE

DRAGÉES — SIROP — VIN — ÉLIXIR

HÉMOGLOBINE GRANULÉE

PRÉPARÉS PAR ADRIAN & Cie

GROS : 11, Rue de la Perle, Paris

ANTISEPSIE PULMONAIRE

Traitement de la Tuberculose pulmonaire, des Bronchites aiguës et chroniques

PAR LE

GAIACOL IODOFORMÉ SÉRAFON

ET PAR LE

Gaiacol, Eucalyptol Iodoformés Sérafon.

En **solutions** pour injections hypodermiques, en **capsules** pour usage interne.

Les *Solutions Sérafon* contiennent à l'état de dissolution parfaite le gaiacol, l'iodoforme et l'eucalyptol ; leur emploi est inoffensif tant au point de vue local qu'au point de vue général. MM. les Médecins peuvent être assurés de leur pureté et de leur innocuité complètes.

Les *Capsules Sérafon*, souveraines dans la bronchite aiguë ou chronique, la bronchorrée, la tuberculose, arrêtent l'hémoptysie et les vomissements de la phtisie, diminuent la toux et l'expectoration, cicatrisent les lésions.

Pharmacie SÉRAFON, Cours Tourny, à BORDEAUX

(*et dans toutes les Pharmacies*)

Vente en gros : SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

9 et 11, Rue de la Perle, PARIS

GOUTTES LIVONIENNES
de TROUETTE-PERRET
à la CRÉOSOTE DE HÊTRE
au Goudron de Norwège et au Baume de Tolu.



CHAQUE CAPSULE CONTIENT :

Goudron de Norwège.....	0,075 mil.
Créosote de Hêtre purifiée.	0,05 cent.
Baume de Tolu.....	0,075 mil.

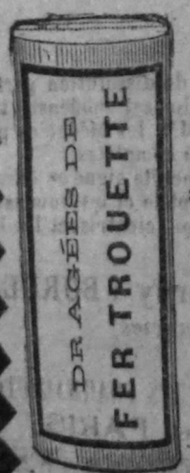
Le remède le plus puissant contre les **Affections des Voies respiratoires**, la **Phtisie** à tous les degrés, la **Toux**, les **Engorgements pulmonaires**, etc.

DOSE : De 2 à 4 Gouttes Livoniennes au déjeuner et autant au dîner.

Vente en Gros à Paris : **E. TROUETTE**
15, rue des Immeubles-Industriels.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.

DRAGÉES DE
FER TROUETTE
à l'Albuminate de Fer et de Manganèse



SOLUBLES

Contre la ***Chlorose***, l'***Anémie*** et leurs conséquences.

DOSE : Prendre en mangeant, à chaque repas, de **2** à **6 Dragées de Fer Trouette** suivant l'âge du malade.

Prix du Flacon de 100 Dragées : 3 Francs.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies.

Vente en Gros à Paris : **E. TROUETTE**
15, rue des Immeubles-Industriels

LA PAPAÏNE TROUETTE-PERRET
(Pepsine végétale tirée du Carica Papaya)
LE PLUS PUISSANT DIGESTIF CONNU



Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger sous les formes suivantes :

L'**Elixir Trouette-Perret** à la *Papaïne* (un verre à liqueur après chaque repas).

Le **Sirop Trouette-Perret** à la *Papaïne* (une cuillerée à bouche après chaque repas.

Les **Cachets Trouette-Perret** à la *Papaïne* (deux cachets après chaque repas).

Contre les Maladies de l'Estomac, Gastrites, Gastralgies, Vomissements, Dyspepsies.

Pour la DIARRHÉE des ENFANTS de 1 à 2 cuillerées à café de sirop après chaque repas.

Vente en Gros à PARIS : G. DERBECQ, 15, rue des Immeubles-Industriels.

POUDRE DE VIANDE
Diastasée
de TROUETTE-PERRET
(GARANTIE BŒUF PUR)



FORMULE
- Poudre de Bifteck 3/5
- Lactine 1/5
- Malt de Lentilles 1/5

Nous recommandons tout spécialement à MM. les Docteurs notre ***Poudre de Viande*** diastasée que nous garantissons SANS ODEUR NI SAVEUR et d'assimilation très facile.

L'addition de Lactine et de Poudre de Lentilles germées constitue une amélioration dont l'importance n'échappera à personne, et qui augmentera de beaucoup l'action du médicament.

DOSE : De une à deux cuillerées à bouche délayées dans du chocolat, du lait, du bouillon ou de l'eau sucrée.

Répéter cette dose de deux à six fois par jour, suivant l'effet que l'on désire obtenir.

Se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Etranger.

E. TROUETTE, 15, rue des Immeubles-Industriels.

Antisepsie Intestinale

CACHETS DE TROUETTE

au **NAPHTOL** (β)

et SALICYLATE de BISMUTH

CONTRE : ***Maladies des Voies digestives et urinaires, Dyspepsies, Dilatation de l'estomac, Embarras gastrique, Haleine mauvaise, Constipation, Entérites, DIARRHÉES (infantile, des tuberculeux, de Cochinchine, etc.), Choléra, Fièvre typhoïde, Maladies des Intestins, Maladies du Foie et des Reins, Maladies des Voies respiratoires, Furonculose, Anthracnose.***

DOSE : Prendre par jour de deux à six cachets de Trouette au Naphtol et Salicylate de Bismuth.

PRIX : **4** FR. LA BOITE DE 20 CACHETS

Se trouve dans toutes les bonnes Phies de France et de l'Etranger

Vente en Gros à PARIS : G. DERBECQ, 15, rue des Immeubles-Industriels.

ASTHME

LE RESPIRATOR MAXIM

Remède Américain, contre

L'ASTME
L'OPPRESSION
L'EMPHYSÈME
LA TOUX NERVEUSE
LES SUFFOCATIONS
LES ÉTOUFFEMENTS, etc.

C'est une poudre d'un effet sûr et prompt, que l'on brûle, et dont on n'a qu'à respirer les vapeurs pour se guérir. — Prix : 5 francs la boîte.

Se trouve dans les bonnes Phies de France et de l'Etranger.

Vente en gros ***E. Trouette****, 15, rue des Immeubles-Industriels, à Paris. Envoi franco contre timbres ou mandat.*

LES

EAUX DE VICHY

TRANSPORTÉES

Les nombreux et rapides succès de la cure sur place, à Vichy, rendent, à leur insu, un certain nombre de médecins injustes pour la cure de *Vichy chez soi*. Les eaux de Vichy transportées, sans avoir tout à fait la même activité qu'à la source, sont certainement encore très efficaces et peuvent rendre d'éminents services, quand on les emploie à propos et avec méthode.

On croit généralement que *Vichy chez soi* n'est qu'une contrefaçon réduite, un diminutif de *Vichy sur place*, et l'un de nos anciens maîtres nous résumait cette opinion ainsi : « A distance vous ne jouez plus qu'au piano la musique si magistralement exécutée à grand orchestre, à Vichy » — Eh non ! cher maître, ce n'est pas le même air que nous jouons dans les deux cas. La cure à distance

est bien, en un sens, une réduction de la cure sur place, mais elle est autre chose encore. Rien de pareil dans les deux traitements, ni la dose, ni le mode d'administration, ni les effets, et, par suite, ni les indications : intensif, aigu, presque toujours curatif, à Vichy; modéré, chronique, presque toujours compensateur, à distance ; en outre, le second sert souvent à fixer les résultats obtenus par le premier.

Dans tous les cas justiciables de la médication alcaline, l'eau minérale de Vichy sera plus efficace et mieux tolérée que n'importe quelle solution alcaline artificielle. En particulier, dans tous les cas de maladie par « vice de nutrition » tenant, soit à la constitution du sujet, soit à des conditions d'existence dont il ne peut s'affranchir, l'usage *modéré* et *prolongé* des eaux de Vichy transportées constitue le meilleur traitement *compensateur*. N'est-ce pas dire au médecin de quels secours seront ces eaux pour les personnes attachées à une vie trop sédentaire ou surmenée ? Même succès dans certaines diathèses, lorsqu'il est nécessaire d'agir pendant longtemps pour modifier toute la masse dyscrasique du sang : diathèses goutteuse, rhumatismale, diabétique, albuminurique, urique, etc. ; l'arthritisme, la scrofulose acide sont, en particulier, très heureusement modifiées par ce traitement, qui améliore l'assolement organique, calme l'irritation nerveuse et rétablit la nutrition normale.

De l'observation séculaire faite à Vichy, il résulte que chaque source a ses propriétés spéciales dont il faut tenir compte pour le succès du traitement. Ainsi, pour nous en tenir aux trois principales sources de l'État, auxquelles Vichy doit le plus clair de ses succès : 1° la *Grande-Grille* a une action élective sur le foie, les engorgements abdominaux et le diabète ; 2° l'*Hôpital*, moins excitante, convient aux malades délicats, nerveux, disposés aux congestions ou aux hémorragies, dans les affections des voies digestives, dyspepsie, gastralgie, etc. ; 3° les *Célestins*, les plus diurétiques de Vichy, conviennent plutôt dans la gravelle, les affections de la vessie, l'albuminurie.

Il est vrai que ces différences s'effacent un peu dans les eaux transportées ; le médecin fera toujours bien, cependant, de suivre la tradition et de s'adresser, par exemple, à la Grande-Grille pour agir sur le foie, ou aux Célestins pour l'appareil urinaire.

Il arrive assez souvent que le malade éprouve

une susceptibilité particulière, idiosyncrasique, à l'encontre de la source qui paraît cependant indiquée par son état : tel dyspeptique s'accommodera de la *Grande-Grille* plutôt que de l'*Hôpital*, et tel graveleux préférera l'*Hôpital* aux *Célestins*. Dans ces cas, loin de s'obstiner dans son choix, le médecin se hâtera de chercher la source la mieux tolérée.

A un autre point de vue, le médecin trouvera, dans la diversité des sources, le moyen de combattre l'accoutumance qui s'établit par l'usage prolongé de la même source, dont les bons effets paraissent alors diminués. Sans attendre ce résultat, il est de bonne pratique d'alterner deux sources, pour conserver au traitement sa même énergie, quelle que soit sa durée.

Cette variété n'est donc pas une richesse inutile : le médecin apprendra rapidement, par la pratique, seule maîtresse en pareille matière, à connaître les effets spéciaux de chaque source, et, sûr alors de son doigté, il trouvera dans la gamme si précieuse des eaux de l'État le moyen de réaliser un traitement toujours en harmonie avec l'affection à combattre et les susceptibilités propres à chaque malade.

Nous ne saurions établir de règles fixes pour la dose journalière des eaux transportées : deux éléments principaux sont à considérer, le malade et la maladie. On peut dire cependant que la dose moyenne oscille entre une et deux bouteilles par jour. Bien rarement il est nécessaire de la dépasser, si ce n'est dans certains états diathésiques avec polydipsie, comme le diabète, par exemple; mais comme, alors, l'eau de Vichy n'est pas seulement un aliment de la soif, mais son remède, la situation s'améliore rapidement par la cessation de la polydipsie, comme gage assuré du progrès réalisé par le traitement, qui se trouve par là même ramené à plus de modération.

La meilleure manière de prendre la dose prescrite est d'en boire un verre (ou deux, suivant la tolérance) le matin, à jeun, un autre verre dans l'après-midi, une heure avant le dîner, et le reste aux repas. A jeun, les eaux se boivent généralement pures; au repas, avec le vin. Le vin en est un peu troublé et change de couleur, mais il ne prend aucun goût désagréable, la saveur du gaz carbonique contenu dans l'eau étant, au contraire, fraîche et piquante ; en outre, le vin a l'avantage de faire mieux supporter l'eau minérale.

Du reste, le médecin se laissera conduire par les susceptibilités du malade, ses goûts et ses ré-

répugnances : les uns préférant boire la plus grande partie de l'eau minérale pure, en dehors des repas, les autres aux repas, avec le vin. La préférence ou, si l'on veut, l'instinct du malade est ici le meilleur guide, et il n'y a aucun inconvénient à s'en rapporter à lui.

Mais il est évident que tout ce que nous venons de dire se rapporte à l'eau de Vichy naturelle, puisée à Vichy — l'eau des sources de l'État, qui ont une « individualité thérapeutique » bien déterminée, consacrée par plusieurs siècles d'expérience et de succès — et nullement à cette innombrable légion de sources que le succès de Vichy a fait surgir, et dont le rôle thérapeutique ne s'appuie que sur des hypothèses tirées de leur composition alcaline.

Dr Blanchard.

VICHY

SOURCES DE L'ÉTAT

VICHY-CÉLESTINS
VICHY-GRANDE-GRILLE
VICHY-HOPITAL

PRIX SPÉCIAL POUR MM. LES DOCTEURS

Pour Usage Personnel

---

20 francs la caisse de **50** bouteilles

(Franco Gare destinataire)

LE

SEL VICHY-ÉTAT

Sel extrait à Vichy de l'eau minérale naturelle, dans les laboratoires de la *Compagnie fermière* de l'État, constitue donc le vrai **Sel naturel de Vichy**, bien supérieur au bicarbonate de soude. Le médecin comprend donc la nécessité d'ordonner toujours le

SEL VICHY-ÉTAT

pour préparer l'eau de Vichy artificielle.

LE

Sel Vichy-État

est vendu

par paquets contenant chacun la dose d'un litre

ET PAR BOITES DE 25 ET 50 PAQUETS

ÉCHANTILLONS GRATUITS

à *MM. les Médecins*

PASTILLES VICHY-ÉTAT

Les Pastilles Vichy-État sont fabriquées avec les Sels extraits des sources de l'État. Préparées avec le plus grand soin, elles constituent un remède efficace contre les digestions difficiles, aigreurs d'estomac, etc., etc.

Pour éviter les contrefaçons si nombreuses, la Compagnie fermière ne livre ses pastilles qu'en boîtes métalliques scellées.

Avoir soin de prescrire

Pastilles Vichy-État

Avoir soin de désigner

PASTILLES VICHY-ÉTAT

Préparées avec les Sels extraits des Eaux

Pour être certain d'avoir des produits réellement fabriqués avec ces Sels, il faut réclamer la **Marque de la Compagnie Fermière.**

Exiger PASTILLES VICHY-ÉTAT

LES

COMPRIMÉS DE VICHY

sont fabriqués avec les sels Vichy-État, ou sels naturels, extraits à Vichy de l'eau minérale naturelle des Sources de l'État. En outre, ils dégagent, au contact de l'eau, une quantité de gaz carbonique égale à celle qui est dissoute dans l'eau minérale naturelle. Ils servent donc à préparer une excellente eau artificielle **gazeuse** de Vichy.

2 à 3 comprimés pour un verre
10 à 12 comprimés pour un litre

Ordonnez

COMPRIMÉS DE VICHY

ÉCHANTILLONS GRATUITS

A MM. LES MÉDECINS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES EAUX MINÉRALES

Capital : 725,000 francs

ŒUVRE DE PRÉVOYANCE MÉDICALE

Siège Social : 7, Rue Choron, PARIS

GRAINS DE VALS

Purgatifs et Dépuratifs

A LA DOSE DE 1 A 3, LE SOIR EN SE COUCHANT

2 fr. 50 Le Flacon de 50 Grains **2 fr. 50**

EAU MINERALE ALCALINE FAIBLE

VALS CARMEN

Le type des Eaux de Vals de Table

AU PUBLIC :

20 francs la caisse de 50 bouteilles

MÉDECINS ET PHARMACIENS :

15 francs la caisse de 50 bouteilles

Écrire : 7, rue Choron, Paris

VIN ROUGE

TONIQUE ET RECONSTITUANT

Du Grand Mas

DE

FRANQUEVAUX

Près BEAUVOISIN (Gard)

La Pièce de 225 litres, *franco* **gare la plus proche..... 95 fr.**

LES

COMPRIMÉS DE VIHCY

sont fabriqués avec les sels de Vichy-État ou sels naturels, extraits à Vichy de l'eau minérale naturelle des Sources de l'État. En outre, ils dégagent, au contact de l'eau, une quantité de gaz carbonique égale à celle qui est dissoute dans l'eau minérale naturelle. Ils servent donc à préparer une excellente eau artificielle **gazeuse** de Vichy.

J. RUEFF, éditeur, 106, Bd Saint-Germain, Paris

TRAITÉ

DE

THÉRAPEUTIQUE APPLIQUÉE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

ALBERT ROBIN

De l'Académie de Médecine

AVEC LA COLLABORATION DE MM.

ACHARD ; ARNOZAN ; AUBERT ; AUDRY ; BALLET ; BALZER ; BARBE ; BARDET ; BARIÉ ; BARTH ; BAUMEL ; BERGÉ ; BESNIER ; BLANCHARD ; BLIN ; BOINET ; BOISSARD ; BOULLY ; BOURGY ; BRAULT ; BRISSAUD ; BROCQ ; BROUSSE ; BUCQUOY ; BUDIN ; CALMETTE ; CAPITAN ; CATRIN ; CHANDELUX ; CHARPENTIER ; CHASLIN ; CHAUFFARD ; CHEVALLEREAU ; COMBY ; DALCHÉ ; DREYFUS-BRISAC ; DUBREUILH ; DUCAMP ; DU CASTEL ; DUMONTPALLIER ; ESTOR ; ÉTIENNE ; FAISANS ; FÉRÉ ; GALLIARD ; GAREL ; GAUCHER ; GELLÉ ; G. DE LA TOURETTE ; GIRAUDEAU ; GOUGUENHEIM ; GRASSET ; HALLOPEAU ; HAUSHALTER ; HIRTZ ; HUCHARD ; HUET ; HUTINEL ; JANET ; JOFFROY ; JOSIAS ; KALT ; KELSCH ; LABADIE-LAGRAVE ; LABORDE ; LANCEREAUX ; LANNOIS ; LAVERAN ; LELOIR ; LEMOINE ; LEREDDE ; LERMOYEZ ; LONDE ; LUBET-BARBON ; LYONNET ; MAGNAN ; MAIRET ; MANQUAT ; MARIE ; H. MARTIN ; MATHIEU ; HENRI MEIGE ; MENIÈRE ; MERKLEN ; MOLLARD ; MOSSÉ ; MUSELIER ; NETTER ; OETTINGER ; PANAS ; PARINAUD ; PECHARMAN ; PEYROT ; PITRES ; POZZY ; RAUZIER ; REMOND ; RENAUT ; RENDU ; RICARD ; RICHARDIÈRE ; RITTI ; SABOURAUD ; SARDA ; SCHMITT ; SEGOND ; SÉRIEUX ; SIREDEY ; SOLLIER ; SPILLMANN ; SPRINGER ; STRAUS ; TALAMON ; TEISSIER ; TROISIER ; VALUDE ; VERCHÈRE ; VINAY ; WEBER ; WEILL.

L'ouvrage complet, 20 vol., gr. in-8, broché. **139** fr.

Chaque volume se vend séparément

Manuel de Médecine

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. G.-M. DEBOVE

Membre de l'Académie de Médecine
Professeur
à la Faculté de Médecine de Paris

M. Ch. ACHARD

Professeur agrégé
Médecin des Hôpitaux de Paris

Neuf forts volumes { brochés. .... 124 fr.
reliés peau souple, tête dorée. 144 fr.

SOLUTÉ MINÉRAL TITRÉ

J. Gaube

(DU GERS)

(Iodobenzoyliodure de Magnésium)

SPÉCIFIQUE

DES

Maladies Bactériennes

Anthrax, Diphtérie,
Fièvre typhoïde, Pneumonie,
Tuberculose, etc., etc.

La boîte de 4 ampoules pour injections hypodermiques : 12 fr.

Pharmacie HOUSSAYE

54, Rue de la Bienfaisance, PARIS

Sur demande, envoi à titre gracieux d'ampoules pour expérimentation.

DOSAGE et ASEPSIE RIGOUREUX * INNOCUITÉ COMPLÈTE

Boîte de 12 Ampoules 4 fr.

AMPOULES FRAISSE

CACODYLIQUES à 0,05 par Cc

Boîte de 6 Ampoules 2f50

Dépôt : 83, Rue Mozart, PARIS

Dans la Séance du 30 Octobre dernier : *Le Professeur GAUTIER conseille exclusivement la voie hypodermique pour éviter la réduction de l'acide cacodylique en oxyde (corps très vénéneux).*

L'OPOTHERAPIE HEMATIQUE

SIROP FRAISSE

OXYHÉMOGLOBINE GLYCÉROPHOSPHATÉE

83, Rue Mozart, PARIS.

VÉRITABLES
GRAINS
de Santé
du docteur
FRANCK

Contre la **CONSTIPATION**
et ses Conséquences.
Aloès 0,06; Gomme Gutte 0,03.
Prière à MM. les Docteurs de stipuler :
Véritables Grains de Santé du Dr FRANCK
TOUTES LES PHARMACIES.

Rapport favorable de l'Académie de Médecine
VINAIGRE PENNÈS
Antiseptique, Cicatrisant, Hygiénique
Purifie l'air chargé de miasmes.
Préserve des maladies épidémiques et contagieuses.
Précieux pour les soins intimes du corps.
Exiger Marque de Fabrique. — TOUTES PHARMACIES

BAIN DE PENNÈS
Hygienique, Reconstituant, Stimulant
Remplace ***Bains alcalins, ferrugineux, sulfureux,*** surtout les ***Bains de mer.***
Exiger Timbre de l'État. — PHARMACIES, BAINS

LYSOL
ANTISEPTIQUE - DÉSINFECTANT - SANS MERCURE
Solution à 1 p. 100
Pansement des plaies de toute nature ; Maladies microbiennes : Injections vaginales et urétrales : métrite, vaginite, blennorragie, etc.
Le Lysol est à la fois un **désodorisant** et un **désinfectant.**
Il est complètement soluble dans l'eau en toutes proportions. Il n'est pas toxique. C'est un puissant agent de désinfection et un médicament précieux en gynécologie.
Envoi franco d'un flacon d'échantillon à MM. les Médecins qui en font la demande à la *Société française du Lysol*, Place Vendôme à Paris.

Laboratoire spécial d'Analyses médicales
30, Rue de Trévise, 30, PARIS. (Au fond de la cour)
Téléphone 216-85.

C. Vieillard
PHARMACIEN-CHIMISTE
LAURÉAT DU CONCOURS BRASSAC, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYGIÈNE,
ÉLÈVE DE L'INSTITUT PASTEUR (1898).

Analyses Bactériologiques, Milieux de Culture,
Spécialité d'Analyses d'Urine
Recherches microscopiques, Examens de Crachats,
Analyses de Liquides Pathologiques, etc.

L'URINE HUMAINE
Par Camille VIEILLARD
Deuxième Édition
Revue et mise au courant des travaux les plus récents.

MM. les Docteurs qui voudront bien honorer de leur confiance le Laboratoire de M. C. Vieillard recevront, *à titre d'hommage*, un exemplaire de
L'URINE HUMAINE
Toutes les analyses doivent être adressées au
Laboratoire d'Analyses médicales
30, Rue de Trévise, 30 à PARIS. (Au fond de la cour.)
Le Laboratoire est ouvert tous les jours à l'exception des Dimanches et Fêtes.
Toutes les Analyses se paient comptant.
Escompte de 50 0/0 à MM. les Médecins et Pharmaciens.

VÉRITABLES
GRAINS
de Santé
du docteur
FRANCK

Contre la **CONSTIPATION**
et ses Conséquences.
Aloës 0,06; Gomme Gutte 0,03.
Prière à MM. les Docteurs de stipuler :
Véritables Grains de Santé *du* Dr **FRANCK**
Toutes les Pharmacies.

Rapport favorable de l'Académie de Médecine

VINAIGRE PENNÈS

Antiseptique, Cicatrisant, Hygiénique
Purifie l'air chargé de miasmes.
Préserve des maladies épidémiques et contagieuses.
Précieux pour les soins intimes du corps.
Exiger Marque de Fabrique. — TOUTES PHARMACIES

BAIN DE PENNÈS

Hygienique, Reconstituant, Stimulant
Remplace ***Bains alcalins, ferrugineux, sulfureux,*** surtout les ***Bains de mer.***
Exiger Timbre de l'État. — PHARMACIES, BAINS

LYSOL

ANTISEPTIQUE - DÉSINFECTANT - SANS MERCURE

Solution à 1 p. 100

Pansement des plaies de toute nature ; Maladies microbiennes : Injections vaginales et urétrales : métrite, vaginite, blennorragie, etc.

Le Lysol est à la fois un **désodorisant** et un **désinfectant.**

Il est complètement soluble dans l'eau en toutes proportions. Il n'est pas toxique. C'est un puissant agent de désinfection et un médicament précieux en gynécologie.

Envoi franco d'un flacon d'échantillon à MM. les Médecins qui en font la demande à la *Société française du Lysol*, 22, Place Vendôme à Paris.

Laboratoire spécial d'Analyses médicales
30, Rue de Trévise, 30, PARIS. (Au fond de la cour)
Téléphone 216-85.

C. Vieillard

PHARMACIEN-CHIMISTE
LAURÉAT DU CONCOURS BRASSAC, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ CHIMIQUE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HYGIÈNE,
ÉLÈVE DE L'INSTITUT PASTEUR (1898).

Analyses Bactériologiques, Milieux de Culture,
Spécialité d'Analyses d'Urine
Recherches microscopiques, Examens de Crachats,
Analyses de Liquides Pathologiques, etc.

L'URINE HUMAINE

Par Camille VIEILLARD

Deuxième Édition
Revue et mise au courant des travaux les plus récents.

MM. les Docteurs qui voudront bien honorer de leur confiance le Laboratoire de M. C. Vieillard recevront, *à titre d'hommage*, un exemplaire de

L'URINE HUMAINE

Toutes les analyses doivent être adressées au

Laboratoire d'Analyses médicales
30, Rue de Trévise, 30 à PARIS. (Au fond de la cour.)

Le Laboratoire est ouvert tous les jours à l'exception des Dimanches et Fêtes.

Toutes les Analyses se paient comptant.

Escompte de 50 0/0 à MM. les Médecins et Pharmaciens.

PEPTONE CORNELIS

et Glycérophosphates

Chaque verre à madère de
VIN CORNELIS
renferme les éléments de:
30g VIANDE de BŒUF
et 30 centigr. de
Glycérophosphates

VIN CORNELIS

TONI-NUTRITIF
RECONSTITUANT
RÉPARATEUR
PUISSANT

DOSE: Un verre à madère après chacun des deux principaux repas.

Préparation et Dépôt Général :
L. BRUNEAU, Phen de 1re Cl., Lille.

PASTILLES
DE
COCAÏNE BRUNEAU
ACONITO-BORATÉE

Le meilleur Spécifique de la
GORGE et du **LARYNX**

Chaque Pastille aromatisée à la Vanille enferme exactement:
Chlorhydrate de Cocaïne, 2 milligr.;
Alcoolature de Racines d'Aconit, 1 goutte;
Bi-borate de Soude, 0 gr. 05.

3 fr. LA BOITE. — *ENVOI FRANCO d'ÉCHANTILLONS*
DÉPÔT GÉNÉRAL : Phie L. BRUNEAU Lille.

PEPTONE CORNÉLIS

"SANS ODEUR"
TRÈS AGRÉABLE AU GOUT
BLANCHE
SÈCHE — SOLUBLE
ENTIÈREMENT ASSIMILABLE

Ne se vend qu'en flacons dessiccateurs

La Peptone Cornélis

représente exactement 10 fois son poids de viande de bœuf maigre, débarrassée des matières grasses et des parties tendineuses.

DOSE
2 à 3 cuillerées à soupe par jour

LA PEPTONE CORNÉLIS

est le produit le plus utile aux malades affaiblis et à tous ceux qui veulent se SURALIMENTER

C'est l'aliment par excellence des malades qui digèrent mal ou qui ne peuvent digérer.

DÉPOT GÉNÉRAL
POUR LA FRANCE ET LES COLONIES

L. BRUNEAU

Pharmacien de 1re classe, Ancien Interne des hôpitaux de Paris

71, Rue Nationale, LILLE

" ENVOI FRANCO D'ÉCHANTILLONS "

